


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



par Bouffonidor
(attaché au Chevalier
Zeno, ambassad[illegible] ambass.
de Venise en France)

c|78

200

Bouffonidor

LES FASTES DE LOUIS XV,

DE SES MINISTRES, MAÎTRESSES, GÉNÉRAUX, ET AUTRES NOTABLES PERSONNAGES DE SON REGNE;

Pour servir de suite à la VIE PRIVÉE.

TOME PREMIER.



A VILLE-FRANCHE.

Chez la VEUVE LIBERTÉ.

MDCC. LXXXIII.

PRÉFACE.

ON va parler d'un Roi qui avoit mérité de ſon peuple le doux titre de Bien-Aimé; d'un Roi qui fut, dans ſon berceau, l'idole des Français; à qui, dans ſon printemps, on éleva des ſtatues; que, dans ſon automne, on inſulta de la maniere la plus ſanglante; d'un Roi, dont la mort fut, comme celle de ſon Biſaïeul, le triomphe de la nation.

Voici le moment de la vérité. Ayons le courage de tout dire & de ne rien celer. Ne diſſimulons ni les vertus, ni les vices du Monarque, ni les crimes, ni les forfaits des eſclaves, des roués, des Courtiſans, des Miniſtres, des viles proſtituées qui l'entourerent pour ſon malheur & celui de ſes peuples.

On n'aura point la ſcélérate témérité d'aſſimiler Louis XV aux Sardanapales, aux Nérons, aux Caligulas, aux Louis XI, comme l'a fait un obſcur & criminel Écrivain (*), lui aſſignant ſucceſſivement dans le Tartare, les travaux des Euménides, le ſupplice de Si-

(*) L'auteur de l'ombre de Louis XV devant Minos.

ſyphe & les tourments de Titye. Comme lui, on ne ſe permettra pas de tracer ce qu'il appelle le tableau effrayant & odieux des injuſtices, des vexations, des tyrannies, des horreurs, des atrocités de ſon regne.

Perſonne ne conteſte que Louis XV n'eût été le plus chéri, le plus aimé des Rois, ſi malheureuſement aveuglé & ſéduit, il n'eût point donné, tête baiſſée, dans les pieges que lui tendoient la corruption, le crime; ſi moins puſillanime, moins apathique, il ne ſe fût point plongé dans la plus vile crapule & la débauche la plus effrénée; ſi plus juſte, il eût puni le crime & récompenſé la vertu.

Le titre de Bien-Aimé, *les ſtatues qui couvrent la France, les inſcriptions glorieuſes dont elles ſont chargées; tous ces témoignages de l'amour le plus tendre & le plus mérité, dépoſeroient à la poſtérité, en faveur de ce Monarque, ſi un amas d'iniquités, tranchons le mot, une ſuite de crimes, de forfaits; des familles ruinées, déshonorées, mille victimes des fureurs, des perfidies, des vengeances les plus noires de ſes Miniſtres ne faiſoient taire la voix de l'adulation, n'étouffoient celle des Panégyriſtes.*

Le Roi, dit l'Auteur du Tableau de Paris, *est pour les Parisiens,* (*dites pour tous les Français, pour tous les habitants du globe*) *ce qu'est le modele au milieu d'une Académie de dessinateurs. Chacun dans la Capitale,* (*aussi par-tout le Royaume, par-tout l'univers*) *s'évertue à faire son portrait: on le crayonne, on le représente sur toutes les faces; & le plus souvent le portrait est manqué, & fort peu ressemblant. Ceux qui sont éloignés ne voient que les principaux traits qu'apporte la renommée, & son bruit est vague. Ceux qui l'approchent, voient l'extérieur de l'homme, les traits fins leur échappent. Entendez le valet qui le déchausse, le courtisan qui le suit à la chasse, le soldat qui combat pour lui, le magistrat qui vient avec des remontrances, l'homme de lettres qui le guette, le philosophe qui le plaint, le peuple qui le juge par la valeur des denrées: autant de portraits différents; personne ne lit au fond de son ame: c'est au temps que le portrait fidele doit appartenir. Quel homme néanmoins est plus en vue, & paroît plus propre à être saisi? Le vrai caractere de Louis XV n'est-il pas encore pour nous une espece d'énigme vraiment indéchiffrable?.. Ah! non: Louis XV a été très-bien déchiffré!*

J'ai vu, dit le même Ecrivain, le même Roi, qui avoit été adoré, ne pas faire couler des larmes à sa mort..... Loin de-là, plusieurs années avant son trépas, on l'avoit outragé de la maniere la plus sanglante par des vaudevilles, épigrammes, libelles sans nombre.

Le BIEN-AIMÉ *de* l'Almanac
N'est pas le BIEN-AIMÉ *de* France
Il met tout dans le même sac,
Et la justice & la finance, &c.

A sa mort, le surnom de Louis le désiré, *décerné unanimement à son successeur, étoit, sans doute, la plus violente satyre qu'on pût faire de Louis le* Bien-Aimé.

Etoit-ce là, se demande l'Auteur déjà cité, étoit-ce là le même peuple qui s'étoit montré enthousiaste de son Monarque, qui avoit fait retentir les voûtes des temples de sanglots & de gémissements, pour obtenir sa guérison, lorsqu'il étoit malade à Metz? Qu'avoit-il fait pour mériter ces premiers transports? Qu'avoit-il fait pour exciter des sentiments absolument contraires? Qu'étoit-il donc cet homme tour-à-tour adoré & vu avec indifférence? — Ce qu'il étoit? Osez-vous le demander? Ne le sçavez-vous pas? LISEZ, & VOUS L'APPRENDREZ.

COUP

COUP D'ŒIL
SUR L'HISTOIRE
DE
LOUIS XV,
POUR SERVIR D'INTRODUCTION,
De Commentaire & de Supplément
A CET OUVRAGE.

Un nom célebre dans toute l'Europe, des dettes immenses, le rare exemple de la fermeté dans la décadence de la Monarchie, le danger des Prêtres admis dans les Cours, la preuve de l'inutilité des guerres, de grands hommes dans presque toutes les parties, les lettres, les beaux arts, la politesse, des calamités publiques & particulieres, inséparables de la nature humaine, voilà ce que Louis XIV laissa pour héritage à un enfant de cinq ans.

La Régence qui commença avec tant de sagesse, qui peu à peu se démentit

par des folies dont aucune nation n'avoit donné l'exemple, & qui finit par tout réparer, eſt trop connue pour en retracer ici l'hiſtoire.

Celle de Louis XV commence à ſa majorité. Pourquoi parler de ſon enfance ? Elle n'eſt dans les Princes qu'un prétexte à la flatterie. Son regne fut orageux dans ſon commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé enſuite de grandes adverſités & de quelque bonheur, & finit dans une triſteſſe aſſez ſombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Louis XIV avoit à peine les yeux fermés, que Philippe, petit-fils de France, prit en mains les rênes du Gouvernement. Irréprochable ſur les ſoins de la conſervation de ſon jeune pupille, Philippe ſe conduiſit comme s'il eût dû lui ſuccéder.

En vain, pour vouloir entacher ſa grande ame, une plume infernale (*) écrit, que ſe faiſant un jeu de l'art des Circés & des Médées, ſon deſſein déteſtable eſt de détrôner le petit-fils de Louis XIV, Philippe V, Roi d'Eſpagne, de

(*) L'Auteur des Philippiques

l'empoisonner, lui & ses enfants ; en vain, après la perte de l'espoir simulé d'une Couronne, on lui impute la mort précipitée des Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bretagne, Louis XV pâle & fort délicat, survit : c'est assez pour venger la mémoire de Philippe.

Qu'on voue à l'exécration de la postérité un Voisin, un Desmarets, & Pontchartin, le Cyclope (*) impitoyable, & d'Argenson, le plus noir de tous les hommes : mais qu'on révere le Caton d'Aguesseau, & qu'on n'assimile point l'integre Philippe, aux Nérons, aux Tiberes, aux Solimans, aux Bajazets, qui ne monterent sur le trône que par l'assassinat & le poison.

Philippe se montra toujours digne du sang des Rois. Mais Louis XV ne ressembla pas toujours à Philippe.

Quelque temps avant que le jeune Monarque regnât, le Régent lui demanda ses ordres sur quelques personnes qui gémissoient dans l'exil, pour avoir montré plus de zele que de prudence dans les affaires Ecclésiastiques, il répliqua : *je n'ai exilé personne.* Celui qui est capable d'une pareille ré-

---

(*) Il étoit borgne.

ponſe, peut, dès ce moment, être compté parmi les hommes.

Lors du lit de juſtice, tenu contre le Duc du Maine, par lequel on lui ôta les avantages & les prérogatives de Prince légitimé ; le Roi pleura, tant à cauſe qu'on lui enlevoit ce Surintendant de ſon éducation, qu'à raiſon des mauvais traitements que l'on fit au Parlement en ſa préſence.

Les larmes dont il honora l'exil forcé de ſon Gouverneur, le Duc de Villeroi, la retraite volontaire de ſon Précepteur, l'ancien Evêque de Fréjus, & ſur-tout le ſilence éloquent qu'il garda, lorſqu'on lui apprit la démiſſion involontaire du Chancelier d'Agueſſeau, annonçoit de la ſenſibilité & de la force, deux qualités qu'on retrouve dans les premieres années de ſon regne ; mais qui s'affoibliſſent bientôt, & diſparoiſſent tout-à-fait au milieu des inſinuations perfides des Courtiſans & des Miniſtres.

Il commençoit ſa quatorzieme année, lorſqu'il déclara dans ſon lit de juſtice que, ſoumis à la loi de ſon État, il alloit en prendre les rênes. Juſques à quand les hommes ſacrifieront-ils le bonheur public à de vaines formalités, à des uſages abſurdes ? Vingt-quatre

millions d'êtres à la merci d'un enfant ? Aussi le premier usage de son autorité fut une erreur. Il laissa la premiere place du Ministere à un heureux parvenu, que des vices réels, & des talents équivoques avoient élevé à la pourpre. Une cause inconnue, mais qui veille au bonheur des peuples, répara cette faute. Six mois après, le Cardinal Dubois n'étoit plus. Des hommes qui ont perdu la vie sous le fer vengeur de la loi, ont trouvé des défenseurs ardents à prouver que

Le crime fait la honte, & non pas l'échafaud.

Mais Dubois, emportant avec lui la flétrissure de l'opinion publique, le mépris, n'a pas encore rencontré l'Écrivain qui ait cru pouvoir diminuer l'opprobre de sa mémoire, sans qu'il réjaillît sur lui-même.

Rome, que veux-tu que je croie,
De voir que ta pourpre est la proie
De cet infâme scélérat,
Par qui l'obscurité de Brive [*]
Vient rendre la Gaule captive ?

L'Auteur (†) de la Vie Privée

---

[*] Lieu de naissance du Cardinal Dubois.
(†) Est-il possible qu'on mette à la Bastille un Historien pour un ouvrage semblable ?

de Louis XV, dit que Dubois fut un véritable homme d'État. Lorſqu'on a le courage de hazarder de ces paradoxes hiſtoriques, il faut ne donner aucun prix à ſon opinion, ou compter étrangement ſur l'ignorance de ſes lecteurs. Un homme abandonné aux plaiſirs, victime des excès qui les accompagnent, familiariſé avec la honte qui ſuit certaines complaiſances, dépoſitaire de ſommes immenſes au milieu d'un luxe Aſiatique, ne mêle point à cette diſſipation & à cette baſſeſſe, les qualités d'un homme d'État.

La tutelle de Louis XV duroit encore, quoique le Régent lui eût remis l'adminiſtration. Mais ce Prince ſuivit bientôt ſon favori dans la tombe.

Il eut une eſpece de ſucceſſeur. L'ex-

Cela eſt pourtant arrivé. Comme lui, nous compilons ; nous ſommes un peu corſaires, & tout ce qui eſt bon, nous paroît, comme à bien d'autres, de bonne priſe. Serons-nous à notre tour ſéqueſtrés du nombre des vivants, comme le plagiaire de *l'Hiſtoire de la Régence*, de *Zeoquiniſul*, des *révolutions de Perſe*, des *Mémoires de Ducrot*, des *anecdotes de Madame du Barry*, &c? .. Nous prévenons d'avance que la liberté qui regne dans le lieu où nous écrivons, nous met à l'abri de cet événement.

trême jeunesse du Roi lui fit choisir M. le Duc, Prince économe, mais sans talents, dur, plutôt que franc, étranger aux affaires d'État, enfin n'ayant pour lui que son nom. Avant de parler de son Ministere, il est nécessaire de se remettre sous les yeux l'état de l'Europe pour connoître les intérêts de la France.

Philippe V, toujours à charge à lui-même, fatigué du poids d'une Couronne qui avoit coûté tant de sang au midi de l'Europe, attaqué d'une mélancolie qui, jointe à la dévotion, le portoit à renoncer aux embarras du Trône, promenoit ses ennuis d'Aranjuez à Saint Ildefonse, & de Saint Ildefonse au Pardo. Philippe V finit par mettre le sceptre à ses pieds, &, sous le manteau de la piété, s'échappa de la Cour pour se jetter dans les bras de l'indolence.

Dom Louis, son fils, ne le remplaça qu'un moment. Elisabeth Farneze, sa belle mere, l'ame du cabinet, rappella son époux & le força de prêter de nouveau son nom aux actes du Gouvernement. La Ensenada, qui passa du comptoir d'un Banquier (*) à la place de

(*) La Ensenada, né dans l'obscurité, avoit d'abord tenu les livres d'un Banquier à

Miniſtre, faiſoit le peu de bien que ſon crédit naiſſant lui permettoit d'entre-

---

Cadix. Des talents fort ſupérieurs à ſon état le firent bientôt connoître. Il s'éleva par degrés, fut Intendant d'armée, & de-là paſſa dans le Miniſtere, où il parut pendant douze à treize ans avec l'éclat d'un homme qui s'eſt créé lui-même. Ayant reçu du Roi le titre de Marquis, le nom qu'il prit (*la Enſenada*) EN SOI RIEN, prouve combien il étoit au-deſſus des petites reſſources de la vanité, ou du moins, que ſon amour propre n'étoit pas d'un ordre commun. Son vrai nom étoit *Zeno Somo da Silva.* (*)

La Enſenada, & Farinelli, ce célebre Caſtrate, s'étoient connus dans un temps où leur liaiſon ne faiſoit déroger ni l'un, ni l'autre. S'étant retrouvés à la Cour, l'un en place, l'autre en faveur, ils continuerent d'être amis. Farinelli ſe déclara tel avec courage, lors de la diſgrace de La Enſenada : il oſa montrer à la Reine le reſſentiment qu'il avoit de ce qu'elle ne s'y étoit pas oppoſée, demanda à ſe retirer, & ne céda qu'aux excuſes de cette Princeſſe, qui deſcendit à des baſſeſſes pour le retenir. Ce Farinelli, de Muſicien, étoit devenu favori du Roi d'Eſpagne, Ferdinand,

[*] Les Eſpagnols prennent communément des noms en mémoire d'évenements dont ils ſe glorifient : c'eſt ainſi que le Biſcayen *Orendayn*, prit le nom de *La-pas*, pour avoir ſigné la paix en 1725 entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne; *Tranſport Réal*, pour avoir conduit l'Infant en Italie. *Navarro*, après le combat de Toulon, en 1744, ſe fit nommer *Victoria*, quoiqu'il fût reſté à fond de cale, pendant que Decourt combatoit,

prendre. Alberoni venoit de laiſſer reſpirer l'Eſpagne, fatiguée des maneges de ſa politique. Ripperda parut & diſparut. Echappé du Château de Ségovie, il s'évada en Portugal, & finit par aller prendre le turban à Maroc. Le peuple couvoit le juſte reſſentiment que lui cauſoit le renvoi humiliant de l'Infante.

Le Roi de Portugal laiſſoit régner les Jéſuites, avoit la puérilité d'élever une Patriarchale, bâtiſſoit des couvents, &

---

fils de Philippe V. Caffarelli, autre Muſicien de même eſpece, diſoit : » que Farinelli étoit » Miniſtre, & qu'il le méritoit bien ; car » c'étoit la plus belle voix de l'univers. » Il ſe retira, depuis la mort du Roi & de la Reine d'Eſpagne, à Bologne, & n'a jamais été inſolent dans ſa proſpérité. A l'égard de La Enſenada, il ne ſe montra jamais ſi ſupérieur à ſa place, que lorſqu'il la perdit. Sur la permiſſion qu'on lui donna d'emmener dans ſon exil un certain nombre de domeſtiques, il répondit : » qu'il en avoit eu beſoin dans ſon Miniſtere ; mais que dans l'état où il ſe trouvoit, il ſçauroit encore bien ſe ſervir de lui-même. » Peu de jours après, on lui envoya une partie de ſa maiſon. Le Roi qui, en le déplaçant, s'étoit laiſſé entraîner par la cabale du Duc d'Hueſcar, le regrettoit, & n'en parloit qu'en diſant : » le pauvre La Enſenada. »

faisoit des bâtards. Depuis que l'autel avoit été mis à la place du trône, depuis le malheur d'Alphonse V, à qui sa femme, amoureuse de Dom Pedre, son frere cadet, enleva le sceptre, comme à un imbécille ; le Royaume avoit disparu de la scene des affaires politiques. Le traité de 1705 avec l'Angleterre donna à cette derniere Puissance la tutelle de cette Couronne.

La Grande-Bretagne n'avoit encore que 55, 282, 978 livres Sterlings de dettes. Les pamphlets prouvoient dès-lors, comme aujourd'hui, qu'elle devoit succomber sous un fardeau si terrible. Georges Ier., toujours Allemand [il n'a jamais sçu l'Anglais] s'intéressoit aux affaires du Continent plus que l'intérêt de l'Angleterre ne l'exigeoit. Allié de la Maison d'Autriche, de celle de France, de l'Espagne, de la Savoye, de la Prusse, de la Hollande, de la Suede, du Dannemarck, de la Pologne, ces nombreux traités pouvoient exiger plus de troupes auxiliaires, que la guerre la plus opiniâtre n'en auroit dévoré. Il falloit être précisément ce qu'étoit le Chevalier de Saint Georges, pour que ce Roi se soutînt sur un trône encore chancelant.

La Hollande, depuis l'extinction de

ses

ses Stadhouders héros, & depuis la guerre de 1702, étoit en proie aux factions de la République. Le seul grand intérêt qui l'occupât, étoit l'abolition de la Compagnie d'Ostende.

Charles VI, ou plutôt le Comte de Zinzendorff étoit tout entier à la Pragmatique. Eugene vieillissoit, & la discipline avec lui. Le trésor étoit épuisé moins par les guerres que par les déprédations qui suivent l'extrême facilité. A cette époque, l'Autriche, comme aujourd'hui, tourna ses vues vers la Russie naissante, & en 1726, l'ambition démesurée de Menzicoff opéra l'alliance de ces deux vastes Monarchies.

Frédéric - Guillaume remplissoit le trésor vuidé par la prodigalité, ou plutôt par la vanité de son pere. Il créa cette armée qui, dans la suite, commença une nouvelle époque dans l'histoire de la guerre, & est destinée à maintenir la constitution Germanique.

La Saxe étoit au période de son plus grand éclat. Mais le Roi de Pologne ruinoit l'Electeur de Saxe. La Baviere réparoit ses pertes par une assez sage administration. Dans le Palatinat, l'esprit de persécution & l'amour du plaisir régnoient tour à tour, & le dernier se

flattoit que le premier pouvoit l'abfoudre.

Le pays d'Hanovre n'avoit fait que prêter fon Prince à l'Angleterre. Il tira de cet arrangement du luftre & du profit. Charles, Landgrave de Heffe, étoit à Wefſeiftein l'émule des fondateurs des Pyramides. Mais les utiles dépenfes de ces inutiles & fuberbes bâtiments, faifoient circuler des fommes oifives dans Caffel. Les petits Princes adoptoient des mœurs étrangeres, qui, dans la fuite, les ont prefque perdus.

L'alliance entre la France & la Suiffe ne tenoit qu'à un fil, que les plus petits événements pouvoient rompre. Les Proteftants s'en défioient; ils foupçonnoient le Comte du Luc de les avoir défunis. Auffi fe féliciterent-ils du traité d'union avec la Hollande, & du renouvellement de l'union héréditaire avec l'Empereur. Dans ce temps, le canton de Luzerne fut menacé d'une excommunication. Il l'évita en la bravant.

La Maifon de Savoie s'établiffoit. Victor négocioit toujours; jamais il n'y eut dans une Monarchie plus d'ordre, plus de frugalité, & plus de talent de dépenfer à propos. Staremberg, Rebinder réformerent le militaire. Aux remparts éternels dont la nature environ-

na ſes Etats, il ajouta ce que l'art de Bertola pouvoit inventer pour garnir les paſſages des fortereſſes imprenables.

A Mantoue, les Gonzagues ne régnoient plus, & ne s'en conſoloient pas encore.

Gênes gouvernoit la Corſe de maniere à y cauſer la ſédition de 1729, qui a fini par la lui faire perdre.

Le bon Archevêque de Benevento venoit d'être porté ſur le trône Pontifical; il y régnoit avec une ſimplicité apoſtolique, dont les derniers des hommes ne ſçurent que trop bien profiter. Il tint un Concile, mais la Chrétienté n'en ſçut rien.

La Sardaigne venoit d'être donnée à la Maiſon de Savoie, qui *la négligea*. Jamais Puiſſance, depuis les Carthaginois, n'a ſçu profiter du ſol ni de la poſition de cette isle, & jamais ſes habitants n'ont été civiliſés; ni délivrés de la plus honteuſe barbarie.

Depuis que la République de Veniſe eut perdu le Péloponeſe, elle ſe borna à jouir tranquillement de ce qui lui reſtoit, de ſorte qu'elle permit aux factions d'enſanglanter les rues de Breſcia; aux brigands d'infeſter la terre ferme, aux Provéditeurs d'exercer le même métier en Dalmatie, pourvu que les ſujets di-

visés, abattus, & misérables, n'eussent ni l'idée, ni la force d'inquiéter le Sénat.

Le Czar, créateur de la Puissance Russe (car, si elle existoit, c'étoit comme le premier homme avant que Dieu lui communiquât le souffle de la vie), le Czar, après avoir vaincu non-seulement l'Alexandre du Nord, mais la barbarie des Grands de son Empire, & mille superstitieuses erreurs que la force de son caractere terrassa devant lui, commença dans ce temps à faire sentir aux Européens que la balance étoit entre les mains de celui qui, pouvant frapper par-tout où il vouloit, étoit inaccessible aux coups que les étrangers voudroient lui porter.

Déjà la Pologne trembloit devant ce dangereux protecteur; déjà le Roi de Prusse avoit eu l'idée d'un partage. La guerre de Charles XII contre Auguste II, après avoir étonné l'Europe, s'éteignit même sans traité de paix.

La Suede avoit perdu le seul homme qui, après l'avoir ruinée, pouvoit la rétablir. Elle sentit alors la foiblesse qu'on éprouve après les paroxismes d'une fievre ardente. Elle vouloit se rétablir, mais des partis puissants traversoient ses systêmes.

De même, le Dannemarck, gêné par les grandes nations qui s'arrogeoient l'em-

pire des mers, intimidé par la nouvelle Puissance qui s'élevoit au fond du golfe de Finlande, enchaîné & abattu par la forme du Gouvernement, ne figuroit plus sur le théâtre du monde.

Pendant que la foiblesse du Mogol préparoit des lauriers à Sha Nadir & au Lord Clive, l'Amérique Anglaise profitoit de la paix pour jetter les fondements de cette culture, qui préparoit de nouvelles révolutions, & l'époque la plus surprenante depuis le renversement de l'Empire Romain.

Les mers appartenoient aux fiers Bretons, à qui Bolingbroke avoit persuadé que la nature ordonne aux insulaires d'être navigateurs, & non des conquérants sur le continent.

La France, sans marine, étoit spectatrice de leurs succès & de leur puissance, & n'avoit ni d'Estaing, ni La Motte-Piquet; ou, pour mieux dire, elle étoit sans flotte & sans matelots; car les hommes braves ne lui ont jamais manqué.

Tel étoit l'état des choses, lorsque M. le Duc arbora l'étendard de l'intolérance, sur lequel étoit écrit *Révocation de l'Edit de Nantes*. Cet esprit de persécution est mort bien tard en France. Après avoir tourmenté les Religionnaires

des Cévennes, il s'eſt acharné contre les ſectateurs inſenſés de Janſénius, & ne les a quittés que pour perſécuter les Apôtres de la raiſon, déſignés communément ſous le nom ironique de *Philoſophes*.

Ce Prince ne s'appercevoit pas qu'il troubloit la cendre des morts. On vouloit, par ſes Edits, déshonorer la mémoire de ceux qui ſe ſouſtrayoient à la pieuſe habitude des ſacrements.

Il traita les finances comme la Religion. Le deſpotiſme créa un impôt mal conçu. On exigea le cinquantieme des revenus des biens. Toute charge qui porte ſur une petite portion des ſujets, occaſionnera toujours des murmures.

Ce funeſte abus du pouvoir lui fit renvoyer l'Infante d'Eſpagne, comme ſi les inſultes ceſſoient d'être telles entre les têtes couronnées. On vante une Déclaration qui aſſuroit l'exiſtence aux mendiants vagabons hors d'état de travailler, & un ouvrage lucratif aux autres. Le projet étoit ſage, mais il falloit lui donner pour fondement des revenus fixes.

Il ne laiſſoit à ſon maître que l'éclat de la majeſté. Des audiences faſtueuſes, des réglements puérils ſur l'étiquette, des graces qui n'intéreſſent que quelques particuliers, les promotions des ordres,

la nomination aux places de la Cour, l'éloignoient des affaires, en paroissant l'en occuper. Il s'en apperçut, & écrivit à M. le Duc, que, voulant régner, il le verroit avec plus de plaisir à Chantilly qu'à Versailles.

Le Cardinal de Fleury, qui, depuis long-temps, gouvernoit la volonté du jeune Monarque, remplaça le Duc de Bourbon, & le fit bientôt oublier. Le Royaume, fatigué d'une Régence orageuse, avoit besoin d'un Ministre ami de la paix. Il convenoit de ramener une espece de décence qui s'étoit enfuie à l'aspect des mœurs de la Cour de Philippe.

Mais il ne falloit pas abandonner ce jeune Prince aux plaisirs de la chasse, l'entretenir dans l'horreur du travail, & nourrir cette indolence qui traîne à sa suite l'ennui, l'irrésolution & l'indifférence pour la gloire. En un mot, il ne falloit pas vouloir régner sous son nom, & prolonger son enfance. On raconte cependant que le Cardinal parla plusieurs fois de la nécessité de s'instruire, sans quoi, disoit-il, si Votre Majesté avoit un Dauphin qui en sçût plus qu'Elle, il pourroit fort bien la renvoyer avec une pension, comme il est arrivé à Childéric. Le Roi, au lieu de prendre en mal sa

réflexion, demande : *& cette pension seroit-elle bien forte ?* Si cette réponse est vraie, elle étoit décourageante, & disculpe, sans doute, le premier Ministre.

Sous la férule de Fleury étoient alors le Comte de Morville, M. d'Angervilliers, M. Chauvin, Garde des Sceaux, d'une famille où l'esprit d'intrigue & le talent de la parole sont héréditaires. Il réunit deux départements. Il avoit les connoissances nécessaires à un Garde des Sceaux, & la souplesse dont a souvent besoin un Ministre des affaires étrangeres. Mais, n'ayant point appris à connoître les cabinets de l'Europe, il lui manquoit ce qui fait réussir ; ce qui a fait la gloire du ministere de M de Choiseul, & ce qui mérite au Comte de Vergennes la confiance de son maître, & l'estime de toutes les Cours. Il y suppléoit aussi par une adresse rare ; mais il y a loin de l'astuce la plus déliée à une longue expérience. M. d'Angervilliers avoit montré, dans l'Intendance de Paris, l'amour du travail, l'esprit d'ordre, l'art de concilier les choses, une ambition sourde, mais active. C'étoit un de ces hommes qui se trouvent très-bien à la seconde place, parce qu'ils fixent toujours la foule qui leur est subordonnée.

Le Contrôleur Orry concevoit des plans

plans sages, & les gâtoit en les corrigeant d'après l'opinion des frondeurs. Il manquoit de ce courage d'exécution, talent rare chez la plupart des hommes d'Etat.

La paix régnoit alors entre la France & l'Angleterre. Ces vaisseaux qui, de concert avec les flottes Espagnoles, vont aujourd'hui tenter la conquête de Minorque & la prise de Gibraltar, alloient alors les défendre & les assurer à leurs maîtres.

L'Empereur, ennemi de la nation Britannique, l'étoit devenu de la France, en suscitant la Russie contre l'élection de Stanislas Lecsinski au trône de Pologne, dont le Cardinal de Fleury étoit maître, s'il eût mis moins d'économie dans ses armements, plus de vigueur dans ses résolutions, & donné à Stanislas un homme qui suppléât par ses conseils à ce que la nature lui avoit refusé.

Louis XV lui déclare la guerre avec ses alliés les Rois d'Espagne & de Sardaigne. Elle s'allume en Allemagne & en Italie. Après deux ans de victoires contestées, de mouvements, de sieges levés, & de carnage, la Maison de Lorraine perd cette province. L'Empereur troque les Royaumes de Naples &

de Sicile contre les Duchés de Parme & de Plaiſance. Le Roi d'Eſpagne eut deux Royaumes, dédommagement qu'on lui devoit pour l'affront fait à ſa fille; Ce Roi d'Eſpagne, qui, vingt-quatre ans auparavant, preſque obligé d'abandonner la capitale de ſes Etats, balançoit s'il ne transféreroit pas le ſiege de la Monarchie Eſpagnole aux Indes Occidentales.

Toutes les Puiſſances furent contentes, excepté le Roi de Sardaigne, oublié dans un traité général. Quant au peuple, qui avoit payé de ſes tréſors, de ſon ſang, de ſes ſueurs, cette querelle de famille, on n'en parla ſeulement pas. Nous avons l'hiſtoire particuliere des guerres; les Mémoires de Noailles, quelques autres fragments, il eſt inutile de les copier. Le Marquis de Mirepoix ſigne la paix à Vienne, le 19 Novembre 1738. Tous les ſoins du Cardinal de Fleury tendoient à la conſerver. Il étoit extrêmement vieux; il ne s'occupoit que de la finance à laquelle il donnoit trop de pouvoir; du commerce qu'il ſaiſiſſoit mal; des affaires Eccléſiaſtiques qui l'occupoient trop.

Le Roi, fixé par la main des plaiſirs dans les bras de l'indolence, voyoit le mal, & n'oſoit le réformer; indiquoit

le bien, & ne sçavoit pas le faire exécuter; s'impatientoit des querelles Ecclésiastiques, & ne vouloit pas les anéantir d'un mot de sa volonté suprême. Huit ou dix années se passerent en faisant un peu de bien aux peuples, en rendant quelques Ordonnances assez sages dans la Jurisprudence, en construisant des édifices, les uns mesquins, les autres agréables, & dans cette foule d'opérations journalieres, qui, absorbant les loisirs de plusieurs hommes dans un grand Etat, fournissent des anecdotes plaisantes ou curieuses à ceux qui les compilent, mais très-peu de ressources à l'histoire, quand elle est assez sage pour ne pas se charger de détails si froids, si minutieux, si inutiles; des tracasseries de Cour, si misérables, si frivoles, & des fautes de la politique toujours si mal jugées.

La mort du Cardinal de Fleury apporta quelques changements; elle termina la seconde tutelle de Louis XV, l'an 1742.

Le Cardinal de Fleury se permit un attentat contre la propriété des gens, dont les Laverdy & les Terray mêmes n'ont pas souillé leur Ministere. Il réduisit des rentes viageres qui n'étoient qu'à quatre pour cent. Ces funestes opérations attaquent l'honneur des Princes;

détruisent les ressources, si souvent nécessaires, du crédit public; désolent des milliers de sujets, qui, dans ces fruits de leur économie, trouvent la douceur & le repos.

Les murmures publics l'avertirent du vice de cette Ordonnance, sans doute que les Ministres n'étoient pas encore familiarisés avec ces inutiles leçons. Le Cardinal y fut vivement sensible. Croyant qu'il étoit expédient qu'un homme mourût pour le peuple, il déplaça le Contrôleur-général Dodun. Cette seconde injustice ne répara rien. On sçavoit que ce Ministre, innocent dans cette occasion, n'avoit jamais conseillé cette résolution imprudente.

Les vues bornées qu'il porta dans les affaires de Religion (alors des affaires d'Etat) prolongerent des querelles qu'il falloit abandonner au ridicule, cette justice si sûre, si prompte & si irrévocable chez les Français.

Il n'est pas aisé de dire qui se conduisit le plus mal de Rome, du Parlement, du Ministere ou du Clergé. On en vint jusqu'à permettre un Concile pour éterniser ces sottises. Laissons-les à jamais dans l'oubli. Injustes détracteurs de la Philosophie, avouez du moins qu'elle sauve à notre siecle des scenes

aussi honteuses qui nous ont rendus la fable de l'Europe !

Lorsque la confiance du Roi tombe sur un homme d'Église, il ne faut plus compter sur cette impartialité, la premiere vertu dans celui qui gouverne. Le Cardinal compensoit ses défauts par des talents. Il porta l'économie dans les finances, sans avoir recours à ces brusques retranchements qui coûtent toujours quelque chose à la gloire des Princes, & tout au bonheur d'une foule de serviteurs, victimes de ses épargnes subites. Si ses opérations n'entraînoient pas de l'odieux & une espece d'injustice, quel est le Ministre qui n'y auroit pas recours? Il servit le Militaire, en établissant une institution, où l'instruction gratuite préparoit des Officiers intelligents; en ordonnant des camps qui mettoient à même de joindre la pratique à la théorie, en augmentant les récompenses que l'ancienneté des services, ou la bravoure mise hors de combat, trouvent dans l'Ordre de St. Louis. Il fut utile au commerce, en établissant un Conseil Royal, tenu tous les quinze jours en présence de son maître.

Il encouragea les sciences. L'Histoire Naturelle lui doit le jardin du Roi, ce dépôt de toutes les richesses de la na-

ture. Il favoriſa l'idée heureuſe & hardie de déterminer la figure de la terre, en laiſſant au Comte de Maurepas, alors Miniſtre de la Marine, la liberté d'envoyer des ſçavânts ſous le Pole & ſous l'Equateur.

Comment le diſculper de l'accuſation qui le confond avec ces coupables ſéducteurs qui arracherent Louis XV du chaſte lit nuptial, pour lui faire connoître des jouiſſances étrangeres ? S'il ne préſida pas à ces arrangements infames, il n'y oppoſa aucune barriere.

Si un Prince enveloppoit du voile de la décence des plaiſirs qui l'aideroient à ſupporter le pénible fardeau du Gouvernement, il auroit droit à l'indulgence du peuple, & au ſilence de ceux qui l'entourent. Mais dreſſer une femme à l'art de ſéduire, l'encourager à ces violences qui révoltent la pudeur, c'eſt un rôle odieux, & c'eſt celui qu'on fit jouer à la Comteſſe de Mailly, rebutée d'abord par l'heureuſe inexpérience de ſon auguſte amant, mais dont elle eut enfin la honte de triompher.

Comment le diſculper de l'oubli de nos ports, & de la marine entiere ? Les efforts & la rare habileté du Comte de Maurepas dans cette partie difficile (depuis ſon trop court Miniſtere, l'écueil

de tous ſes ſucceſſeurs), la reſſuſciterent, mais il n'eut pas le temps de la porter où ſes plans vouloient la fixer.

Le Cardinal, trop loué, ſervit la France dans un temps où il ne lui falloit que du régime. Il ne voulut jamais être grand, ni riche, quoiqu'il pût être l'un & l'autre. Il ſe contenta de faire pleuvoir les dignités ſur ſa famille.

On reprochera toujours à la mémoire de ce Miniſtre ambitieux, de n'avoir pas voulu, ſur le bord de ſa tombe, lâcher les rênes du Gouvernement, d'avoir craint, juſqu'à l'inſtant du trépas, que ſon éleve ne s'en reſſaisît; de lui avoir inſpiré cette averſion des affaires qu'il montra pendant tout ſon regne; de lui avoir laiſſé contracter une habitude de pareſſe preſque impoſſible à déraciner chez un particulier, à plus forte raiſon chez un Prince nageant dans l'abondance & les plaiſirs. Et qu'on remarque les ſuites funeſtes de ce malheur. Le Monarque étoit né avec les plus heureuſes qualités du cœur & de l'eſprit; il avoit le jugement exquis; il ne le développa jamais. Le Roi étoit naturellement timide: ce défaut, dont il ſe ſeroit corrigé par la grande triture des affaires, n'a fait qu'augmenter dans l'inaction. Au lieu de trancher avec cette ſupériorité

que lui donnoient ses lumieres, la défiance de ses forces ne l'a jamais fait aller qu'avec l'appui des autres. Tous ses discours, toutes ses réponses au Parlement, quelque courtes qu'elles soient, étoient toujours dictés dans son Conseil, & ce Prince, parlant avec autant de facilité que qui que ce fût dans son Royaume, ne pouvoit rien énoncer en public qu'on ne jugeât à son embarras qu'il ne parloit pas de lui-même ; conséquemment qu'on pouvoit lui résister, ou le faire revenir, le ramener à une façon de penser opposée. De là venoient les combats continuels d'autorité, les contradictions, les variations dans le Gouvernement, l'instabilité des décisions.

Fleury laissa, à sa mort, les affaires de la Guerre, de la Marine, de la Finance, de la Politique, dans une étrange crise.

L'époux de Marie-Thérese ne tarda pas d'occuper le trône des Césars. La grande ame de cette Princesse, sa bonté, sa popularité lui gagnerent bientôt tous les cœurs, ses droits lui procurerent des amis qui lui fournirent les ressources nécessaires pour combattre avec avantage, & conserver dans les mains de François de Lorraine, le sceptre de l'Empire.

Louis XV eut à soutenir à la fois la

France, l'Espagne contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire, contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande & la Savoie. La France n'avoit qu'une Marine foible; l'Angleterre lui en opposoit une dans l'état le plus florissant. L'Espagne manquoit de vaisseaux; elle manquoit encore de matelots, de canonniers, de Capitaines même experts dans leur art.

Tout le monde connoît & les succès de la France, & ses malheurs, & ses victoires, & ses désastres rapides dans la guerre de la succession de la Maison d'Autriche; tout le monde a lu l'histoire des campagnes de Louis XV, de ses conquêtes, & des défaites malheureuses qui les suivirent. Les événements mémorables auxquels la France eut tant de part depuis la mort du Cardinal de Fleury, ne sont ignorés d'aucune personne instruite. On a encore présents à l'esprit la derniere guerre d'Allemagne, la journée de Rosbac, les malheurs des Français dans les quatre parties du monde. On n'a sûrement pas oublié la honte & l'ignominie de la derniere paix.

Dans ce coup d'œil rapide, nous ne nous sommes uniquement proposé que de rapprocher le commencement & le terme du Regne du Monarque dont nous écri-

vons les faſtes. Nous le terminerons par une légere eſquiſſe de l'adminiſtration d'un Miniſtre qui, dans tous les âges, occupera la premiere place parmi ceux que Louis XV honora de ſa confiance. Nous entendons parler du Duc de Choiſeul.

La France ſe flatte, & plus d'une Cour craint de revoir en place ce Miniſtre mal connu, & bien digne de l'être mieux. Son eſprit eſt actif; d'un coup d'œil il ſaiſit les avantages ou les inconvénients, les facilités ou les obſtacles, l'eſpece d'hommes à employer, les conſéquences les plus éloignées, rien n'échappe à ſes regards. De la facilité dans le travail, préciſion dans les ordres, choix heureux des inſtruments, quand il n'eſt pas trop précipité. Cette pénétration a quelquefois conduit à l'enthouſiaſme, défaut qui rarement a des ſuites en France, plus rarement encore à la Cour.

Cet eſprit vaſte planoit ſur toute l'Europe. Des Miniſtres adroits & zélés en rapprochoient les intérêts ſous ſes yeux. Auſſi Louis XV, apprenant le partage de la Pologne par la Gazette, s'écria : *Si Choiſeul eût été ici, dès long-temps cet événement eût été prévu & traverſé.* La plupart de ces ſortes d'opérations

échouent, si le secret dans lequel elles se concertent est éventé. Le pacte de famille eût souffert de grandes difficultés, si l'Angleterre avoit pu en soupçonner le projet.

Ses opinions annonçoient un génie qui suppléoit, par sa perspicacité, à la réflexion que les intrigues ne lui laissoient pas toujours le temps de creuser. Il avoit peu de vénération pour les astuces de la Cour de St. James, pour des hommes qui vont *à voiles déployées donner contre les écueils où le Ministere* les pousse; pour le Parlement, composé d'une Noblesse vendue ou rebelle; pour un Gouvernement qui devroit être dans les mains du peuble, & qui se trouve sans cesse dans celles du Roi, pour un peuple ambitieux qui se ruine & se détruit en brûlant sans cesse du desir de renverser & de détruire. Le Duc de Choiseul estimoit le Marine Anglaise, plaisantoit volontiers de la chambre qui fait deux lots de l'argent de la nation; imitoit les jardins de *Stowe*, jalousoit la Compagnie des Indes, semoit dès-lors la discorde parmi les Colonies, & prétendoit que le pavillon Britannique dominoit sur les mers, comme Georges Roi regne sur la France.

Si le Duc de Choiseul eût été le maî-

tre, Rome n'eût plus levé de tributs ſur l'Egliſe Gallicane, les tribunaux euſſent été mieux compoſés & moins nombreux.

La France lui doit ce fameux pacte de famille dont nous parlions tout-à-l'heure, qui déconcerte aujourd'hui l'ambition des fiers Inſulaires. Ce traité facilita la paix de 1761, devenue ſi néceſſaire, qui prévint d'étranges ſpéculations politiques dont l'Italie devoit être l'objet.

Les changements heureux qui ont ſubſtitué à la licence la diſcipline, l'ordre, la propreté, l'amour du métier, ſont ſon ouvrage.

Les connoiſſances analogues ont remplacé, dans le Militaire, l'indépendance, le mépris des détails, l'abus de la liberté. On a emprunté des Germains ce que l'expérience avoit conſacré. L'artillerie ſurtout n'a rien à envier aux autres nations, & peut ſervir de modele à la plupart.

Cette réforme a peut-être entraîné quelques légers inconvénients. Le zele a été trop loin. Un Marquis de Boufflers, un Duc de Guignes ont, ſans doute, outre-paſſé les inſtructions du Miniſtre; mais les inconvénients paſſagers diſparoiſſent bientôt, & ſont d'ailleurs inſéparables de toute eſpece d'innovation.

L'Ordonnance du 10 Décembre 1762,

tendoit à avoir, *non de vieux ſoldats & de jeunes Officiers, les uns, comme plus ſouples à la diſcipline, les autres, comme plus ardents à la maintenir.* Un pareil projet eût été abſurde. Mais elle prévenoit le plus grand abus qui puiſſe ſubſiſter dans toute inſtitution, c'eſt d'accorder les places à l'ancienneté. Plus de talents dès-lors, plus d'émulation ; on ne travaille pas, mais on vieillit. La médiocrité patiente recueille ce que le génie & la capacité avoient droit de réclamer.

Il avoit l'art de s'attacher des créatures, parce qu'il eſt aimable, généreux, grand, ſenſible, & ne rend jamais ſervice à demi. Ces reſſources honteuſes que plus d'un Miniſtre a trouvées dans ſon pouvoir, & dans la diſtribution des graces, lui étoient en horreur. Auſſi ſes ennemis n'ont-ils pas attaqué ſon noble déſintéreſſement.

On a reproché au Duc de Choiſeul de prodiguer les tréſors de l'Etat. Où eſt la preuve de cette accuſation vague, intentée contre tant de Minſtres? Ce n'eſt pas abus de confiance, mais défaut d'économie, diſoit le Duc de ...... Qui décidera ſi la nature des événements ne l'a pas contraint à des ſacrifices extraordinaires ? L'établiſſement des Colonies

a dévoré des millions, ajoute-t-on. Oui, sa confiance a été souvent trahie. Ste. Lucie, la Guyanne, l'isle de Cayenne devoient consoler les Français de la perte du Canada & des possessions cédées par le traité de Fontainebleau. Plan bien conçu, mesures mal prises, chefs corrompus, exécution négligée, les colons sacrifiés, procès entre les chefs, jugement trop doux, projet entiérement avorté.

Le Duc de Choiseul avoit voulu donner un subside annuel à un Prince d'Allemagne, qui s'engageroit à ne jamais faire marcher ses troupes avec les ennemis de la France. Les circonstances ont prouvé que si son avis eût prévalu, l'Angleterre manqueroit de la principale de ses ressources pour la guerre de l'Amérique.

D'ailleurs, dans la confusion générale où les finances étoient pendant son Ministere, comment connoître les sources par où s'échappoit l'or de l'Etat? Il ne s'est jamais mêlé de cette partie; nous doutons encore qu'on puisse lui reprocher d'y avoir placé l'Abbé Terray, cet homme plein de vices, mais aussi rempli de talents, dont il falloit peut-être rougir, mais non se plaindre; dont les ressources étoient cruelles, mais efficaces; &, à la

honte de la politique actuelle, homme plus utile à un Gouvernement que des Miniſtres vertueux, ſans moyens, ſans art & ſans courage.

Lorſque le Duc de Choiſeul céda une place long-temps honorée, à une cabale que la faveur ne devoit point élever, mais que la loi devoit punir, les ennemis de ce Miniſtre aſſuroient que le tréſor, fatigué de ſes prodigalités, alloit ſe remplir par les opérations journalieres de l'économie. Cette prophétie ne ſe vérifia point. La France ſe rendit un peu ridicule par ſa guerre avec les Parlements; & Madame du Barry, ainſi que ſes créatures, continuerent à vuider les caiſſes royales, & l'économie fut un de ces beaux rêves, dont on amuſe l'extrême bonté du peuple, qui prend toujours un projet pour ſon exécution.

On a encore reproché au Duc de Choiſeul l'amour exceſſif du plaiſir. Il n'y a que les gens médiocres qui puiſſent ſoutenir un travail conſtant, ſans l'entremêler de ces diſſipations qui renouvellent les forces & le jeu des organes. Or, en admettant la néceſſité des délaſſements, qu'importe qu'on choiſiſſe les femmes ou les jardins, la table ou les beaux arts, & qu'on réuniſſe même tous les goûts, ſi les facultés phyſiques peuvent y ſuffire?

Quelques anecdotes, falsifiées peut-être, ont donné lieu à mille mauvais contes. Une femme de qualité, belle, peu spirituelle, moins difficile encore, frondant ses opérations, ne lui épargnoit ni les ridicules, ni les noirceurs : son rang la rendoit dangereuse jusqu'à un certain point. Le Duc de Choiseul feignit d'ignorer ses dispositions, & parut la distinguer. De simples égards de sa part étoient apperçus. Il fut un jour chez Madame la Duchesse de ...., débuta par la galanterie, continua par quelques confidences, gagna la confiance, & obtint des faveurs. Au lieu de beaux sentiments, il dit à cette Dame : je ne sçais trop comment vous remercier, car je ne sçais ce qui m'a valu vos bontés. Ce n'est pas une surprise que ma figure ait faite à vos sens, je suis fort laid. Ce n'est pas un secret penchant, car je sçais que vous m'abhorrez. Ce n'est pas le desir que j'ai montré de vous plaire, c'est la premiere fois que je viens chez vous. Ne puis-je sçavoir, Madame, à quoi je dois vos faveurs? ou serai-je dans l'humiliante idée que vous n'avez rien fait d'extraordinaire pour moi ?

On a prétendu qu'il devoit son élévation à une hardiesse inconcevable ; que la Marquise de Pompadour n'avoit écouté

que ſon cœur en le portant au Miniſtere. Son nom, ſes talents connus pendant ſon Ambaſſade à Rome, la protection qu'il avoit méritée à la Cour de Vienne, étoient des titres ſuffiſants. Au reſte, quand l'amour lui auroit ouvert le chemin de la faveur, l'uſage qu'il en a fait a réparé un tort, qui naît des circonſtances, plus que d'un projet réfléchi, de manquer de reſpect à ſon Souverain. Tous les Miniſtres ont tâché de tirer profit des foibleſſes de leur Maître. Le ſage Noailles communiquoit ſes idées à la Ducheſſe de Château-Roux, & ſe ſervoit d'elle pour connoître celles du Roi.

Le Duc de Choiſeul a eu des amis diſtingués, & les a conſervés dans ſa diſgrace. Voilà ce qui prouve que les plaiſirs tenoient ſeulement chez lui la ſeconde place; que ſon cœur étoit franc, ſon ame honnête, ſon caractere ſûr.

Quant à la conquête de la Corſe, on dépenſe toutes les années des ſommes conſidérables pour des camps de parade & d'exercice; il valoit autant exercer les troupes à prendre des isles. Si l'on dit que celle-ci coûta trente millions, je réponds que l'argent eſt bien peu de choſe en France.

La réunion du Comtat d'Avignon à la Provence étoit convenable; il eut tort

de donner tant de consistance au Chancelier de Maupeou. Mais la prudence humaine va-t-elle jusqu'à prévoir » qu'un » petit homme qui n'a pour tout esprit » que celui d'intriguer avec des Prêtres » ou des Catins, ignorant comme un » élu, sans aucun vice, sans aucun principe, ne prévoyant rien, s'effrayant » de tout, se croyant un personnage, » infatué de son mérite, &, pour peu » qu'on le force, donnant à tort & à » travers dans tous les panneaux qu'on » lui tend »; qu'un pareil homme, dis-je, boulerse tout un Royaume, il verra la France spectatrice de ses folles opérations? Un pareil homme se trouve toujours cependant mal à la seconde place. Un rival est plus dangereux qu'un ennemi. Peut-être donna-t-il trop d'importance à l'épisode de Mde. du Barry. Mais aussi convenons qu'il est amer pour un homme d'un grand nom, de voir la Cour souillée d'une foule de personnages, je ne dis pas inconnus, mais honteux à connoître, un Chancelier en société avec un negre, une fille, & trois polissons; un Roi absorbé dans les fatigues de la débauche, étranger dans sa famille, se défiant de ses meilleurs serviteurs; une femme, enfin, n'ayant pour tout mérite qu'un peu de beauté, pour

talent beaucoup d'effronterie, disputer le pas aux Princesses, & le prendre sur les Montmorency, les Beauveau, les Cossé.

Lui seul ne pouvoit opposer une digue au torrent de la dissolution qui entraînoit la Cour & la Ville. Le Roi n'avoit pas la force morale capable de le seconder. Le Duc de la Vrilliere, le Duc d'Aiguillon, le Duc de Richelieu, le Chancelier Maupeou, l'ingrat Terray, étoient cinq hommes rares dans leur espece, & cinq hommes qui, se concertant, renverseront toujours un homme de génie. Il ne se permet pas des oppositions qui le guideroient dans la guerre défensive, & tombe victime d'une fausse délicatesse.

Le Duc de Choiseul étoit séduisant; mais il n'étoit pas adroit. Deux partis qui se disputent l'autorité, s'attaquent, se heurtent, se froissent, & tombent tous les deux sous les débris de l'Administration qu'ils ont culbutée.

On a soupçonné que son ambition vouloit s'élever au rang des Richelieu, des Fleury. Il est difficile de l'en blâmer. Il avoit le talent qui justifie cet espoir, & il sentoit qu'un premier principe de qui tout émane, & qu'une seule impulsion, assurent le bien qui naît rarement de plusieurs ambitions contradictoires.

Alors il y a un ſyſtême, & dans l'état actuel, la néceſſité d'en combiner pluſieurs eſt un travail égal au fardeau du Miniſtere.

Tandis que le réformateur Necker rempliſſoit le tréſor royal, le diſſipateur Sartine jettoit l'or dans la mer. Pendant que le ſage Vergennes entretenoit l'équilibre pacifique en Europe, M. de Montbarrey laiſſoit tomber le Militaire dans cette frivole indifférence dont on avoit eu tant de peine à le retirer.

Il ſçavoit auſſi » que la mobilité des » principes, l'incertitude des vues, les » fréquentes variations de ſyſtême, le » peu de concert, & quelquefois l'op- » poſition entre les Miniſtres, ont en- » traîné de tout temps la plupart de nos » infortunes. »

Ce qui démentiroit ce projet ambitieux, c'eſt que le Duc de Choiſeul s'abandonnoit trop à la confiance. Sa ſœur altiere, avec une ame forte, un eſprit vaſte, mais dur & abſolu, déplaiſoit à la Cour, à la Ville, & à la plupart de ſes amis. Il le ſçavoit, & il n'eut jamais le courage de la combler de biens, & de l'éloigner. Un ambitieux auroit commencé par ôter un obſtacle qui embarraſſoit ſa route. Les libelliſtes, les organes du vice ont calomnié cette Du-

cheſſe. On l'a accuſée d'avoir eu des vues ſur le lit que la Marquiſe de Pompadour avoit laiſſé vacant; d'avoir parcouru les provinces pour porter au dernier excès le mécontentement de la Magiſtrature, qui n'avoit pas beſoin d'être excité. On peut atteſter à la poſtérité que ſa conduite ne fournit pas le plus petit fondement à cette odieuſe imputation. Quant à l'autre projet, elle avoit trop d'eſprit pour ne pas ſçavoir que la beauté eſt le premier titre à ces eſpeces de conquêtes; qu'il falloit à Louis XV une femme complaiſante, toujours occupée de diſſiper l'ennui, & à prévenir les rechûtes; que parmi toutes ſes maîtreſſes, il n'avoit eu qu'une femme de beaucoup d'eſprit, la Comteſſe de .... Au bout de quatre jours, il en étoit excédé, malgré qu'elle employât les reſſources incertaines de la laſciveté, & qu'elle cachât ſous l'enjouement une ame méchante, fauſſe, baſſe & intéreſſée.

Un ambitieux ne détruit que ce qui met obſtacle à ſa marche, mais ne multiplie pas ſes ennemis ſans néceſſité. Le coup qu'il portoit aux Jéſuites par le petit Chauvelin, ſoulevoit contre lui des hordes entieres, créatures de cet Ordre. Je ne ſçais s'il falloit les détruire ou les réformer, ou les conſerver; mais

je ſçais que la façon dont on opéra étoit indigne d'un Gouvernement. Je crois que le Duc n'eut pas été moins grand, s'il fût demeuré ſpectateur de la bataille entre Janſénius & Loyola. Peut-être la Cour d'Eſpagne, à laquelle il devoit beaucoup, exigea-t-elle ſes ſoins. Alors cet événement rentre dans la foule de ceux qu'entraînent les raiſons d'Etat.

Enfin, il ſçavoit que, dans une inſtruction de Louis XIV, communiquée à Louis XV, il tient pour une maxime des plus eſſentielles de n'avoir ni premier Miniſtre, ni favori. Cette idée demeura toujours gravée dans l'eſprit de ſon arriere petit-fils. Il aimoit le travail du Duc de Choiſeul, ſon eſprit; mais il le craignoit, & avoit ſoin de balancer ſon crédit en élevant toujours quelqu'un qui partageât ſa confiance. Sous le Miniſtere du Duc de Choiſeul, la France eut en Europe une prépondérance qui, après la derniere paix, eſt un vrai phénomene en politique. Depuis dix ans, ſix Miniſtres lui ont ſuccédé tour-à-tour, & ſa place eſt toujours vuide. Il laiſſa, ſans doute, à deſirer, mais il a auſſi un enſemble de qualités que nous voyons rarement réunies, même dans les hommes que nous diſtinguons.

Qui oppoſer à ce Miniſtre, ſûrement

le plus grand qu'ait eu Louis XV? Qui? Un tyran de Maupeou qui eût voulu tout tuer, tout écraser pour assouvir sa vengeance. Qui? Un Mandrin de Terray qui eût volontiers mis le pistolet sur la gorge pour accroître les finances. Qui? Un despote d'Aiguillon qui mérita de porter la tête sur l'échafaud. Qui? *L'exécuteur de la haute justice*, un brigand de la Vrilliere, digne à tant de titres de l'animadversion des loix. Qui? Un pied-plat de Boynes, donnant la croix de St. Louis au porteur d'une perruche? Qui? Des Ministres, esclaves rampants d'une prostituée qui ne fit qu'un saut du b..... sur le trône...

Qu'on dise du premier qu'il fut l'émule de Richelieu; qu'en moins d'un an, il régénéra la Magistrature entiere du Royaume; que tous les obstacles s'applanirent devant lui, comme par enchantement; mais qu'on dise quels moyens il mit en œuvre pour opérer cet ouvrage effrayant. Un seul : la corruption. Il n'a pu, malgré le succès rapide de ses plans, consolider son édifice, bâti à la hâte sur un sable mouvant.

On ne contestera jamais au Chancelier de Maupeou qu'il ne possede au suprême degré l'art de la dissimulation. On sçait qu'il a des masques de toute espece, &

en change tour-à-tour au besoin. Ce n'est point de ces Chanceliers d'autrefois, sorte d'ours, qu'on fuyoit ainsi qu'une bête sauvage. Celui-ci est beaucoup plus traitable : il inspire par son aspect le rire & l'enjouement. Trop philosophe pour s'asservir à l'étiquette de sa place, puérile dans toute sa gravité (*), il a quitté, durant sa faveur, son accoutrement magistral; il s'est mêlé parmi le sexe qui folâtroit autour de la beauté, qui amusoit Louis XV. Il s'est prêté à ses jeux, & disputoit avec Zamore (**) à qui l'amuseroit davantage. On a vu plusieurs fois ce négrillon prendre l'énorme perruque du Chancelier, & s'en affubler : c'est sous cette apparence de frivolité qu'il cachoit la profondeur d'une vengeance lente & réfléchie. Après avoir culbuté son bienfaiteur, le seul homme qui pût traverser son projet, il l'a fait éclorre.

Ce Ministre habile ne pâlit point sur des ouvrages de morale, de philosophie,

(*) Le Chancelier en France est toujours en simarre. C'est une espece de soutane, qu'il ne quitte qu'en se couchant. Son fauteuil, son carosse sont d'ébene. Tout est lugubre chez lui.

(**) Nom du petit negre de Madame Du Barry.

de législation, de politique; mais il lit sans cesse dans le grand livre du monde: il ne voit pas un homme qu'il ne le sonde, ne le développe, ne le pénetre jusques dans les replis les plus cachés.

Il se livre à la société en véritable petit maître. Le matin, il intrigue comme un Courtisan, il court comme un homme desœuvré, il se trouve par-tout. Le soir, il fait sa partie; il assiste aux fêtes; il donne à souper; il y admet les femmes, & leur dit des choses très-agréables. C'est un petit fréluquet en simarre. Son Hôtel se ressent de la légéreté & des graces du Maître. On y trouve des ameublements élégants, des boudoirs délicieux, où la Courtisanne la plus recherchée dans ses goûts ne seroit pas déplacée. Sa table est servie avec autant de délicatesse que de somptuosité; mais il est fort sobre sur les plaisirs de ce genre, ainsi que sur les autres, auxquels sa complexion foible & valétudinaire ne lui permet pas de se livrer.

Ses ennemis l'ont de tout temps trouvé affreux de visage, parce que la haine enlaidit tous les objets de cette passion. Ce qui est vrai, ce que le Chancelier ne déplaît point; ses yeux même an-

noncent du feu & de l'esprit : il a quelque chose de sévere dans la physionomie, que ceux-là qualifient de méchanceté. Il est d'un tempérament bilieux, il en a souvent le teint jaune & verd ; ce qui l'a fait appeller plaisamment la *bigarrade* par feu le Maréchal de Brissac.

On prétend que, connoissant trop bien les hommes, le monde & la Cour, pour ignorer de quelle conséquence il est de prévenir par la figure, le Chancelier avoit pris le parti de se peindre le visage de blanc, & d'y mettre ensuite une légere couche de rouge, non par une envie puérile de plaire aux femmes, mais par le motif plus noble de commencer, ainsi à l'extérieur, une séduction qu'opere mieux ensuite sa longue durée ; car il parle très-bien, il est insinuant, souple & jaloux de captiver généralement les suffrages.

On rapporte que lorsqu'il fut fait premier Président, il demanda à un homme de confiance ce qu'on disoit de lui au Palais ? Celui-ci s'en excusa quelque temps : forçé de s'expliquer, il avoua qu'on le trouvoit haut, dur, inabordable : » n'est-ce que cela ? répondit-il, » ils changeront bientôt de façon de » penser à mon égard. » Il devint doux, affable, prévénant ; le moindre

clerc qu'il rencontroit, éprouvoit les regards benins de sa physionomie riante.

Malheureusement, dans le poste délicat qu'il occupoit, il ne pût captiver aussi facilement la bienveillance de sa compagnie. Dévoré d'une ambition sourde qui lui faisoit aspirer à s'élever nécessamment, il se trouva forcé à se livrer à des manœuvres dont le secret a transpiré. Le parti opposé au Ministere s'en prévalut pour le rendre criminel aux yeux du Parlement. C'est alors que, par un retour de politique adroite, il tourna à son avantage la position critique où il se trouvoit. Il étoit à la veille d'être mis aux Mercuriales [*], il fit entendre au Duc de Choiseul, le Ministre tout-puissant de ce temps-là, qu'il étoit perdu; s'il ne le tiroit promptement du mauvais pas où son dévouement à la Cour l'avoit jetté. C'est ainsi qu'il fut fait Chancelier.

On s'imagine bien que, lors de la révolution de la Magistrature, les Libellistes n'en épargnerent pas son Auteur.

---

[*] Les *Mercuriales* sont des Assemblées que tiennent en certains temps les Compagnies pour exercer la correction sur leurs Membres, ordinairement à la rentrée. C'est à celle de 1768 que M. de Maupeou devoit être *mercurialisé*.

» Il y a actuellement en France, » disoient-ils, un Caméléon portant si» marre & longue perruque, qui change » de couleur à chaque impression qu'il » reçoit, *noir*, *blanc*, *sanguinolent* ou » *pâle* : sa figure s'altere à tous les ins» tants. On assure qu'au lieu de manger » les mouches, il s'en sert pour avoir » le sang dont il se nourrit. — Ce Ca» méléon est beaucoup plus cruel que » le Caméléon naturel ; il s'est accro» ché aux branches, ainsi que le fait » cet animal curieux, que les Natura» listes disent s'établir solidement sur la » moindre branche avec la queue.

» On soupçonne que le sieur Antoine » n'a pas tué la Hyenne depuis qu'il pa» roît un monstre à la Cour, dont l'es» pece a toujours été inconnue jusqu'ici, » c'est un animal carnacier qui tient de » la nature du *tigre*, du *singe*, de *l'ours* » dont il approche le plus par la figure, » cruel, adroit, vindicatif & opiniâtre ; » il n'entreprend rien qu'il n'en vienne » à bout ; il se lance sur sa proie com» me le Crocodile, en l'engloutissant » tout d'un coup, & porte une criniere » frisée comme celle du lion : l'œil noir » & hardi de cet animal féroce, an» nonce son courage & sa cruauté. Cet » animal s'appelle un *Maupeou*. »

» M. le Chancelier fait travailler avec » la plus grande diligence à un livre » qui paroîtra sous le titre de *Diction-* » *naire des Crimes*, pour justifier ses » entreprises par comparaison, en dé- » montrant qu'il y a toujours eu des » scélérats dans le monde. Chaque sié- » cle fournit au Chancelier une ou deux » *excuses*. Ce livre fourmille de traits » de Sylla, de Saint Clovis, de Louis » XI, de Pierre le Cruel, du Cardinal » de Richelieu, &c. &c. »

» Si le Chancelier ne se brûle pas la » cervelle, ou n'est pas accroché en » chemin, il ira beaucoup plus loin » que ce Cardinal dont il a adapté tous » les principes : il est plus adroit & » plus faux que ce Ministre, & l'égale » au moins en témérité. Ce Magistrat, » célebre dans son genre, a entrepris » de prouver qu'il a vendu sa Com- » pagnie pour acheter la Place qu'il » occupe. »

» On a affiché dans plusieurs endroits » l'Arrêt du Parlement de Paris, qui » mettoit à prix la tête du Cardinal » Mazarin, au nom duquel on a substi- « tué celui de Maupeou : on y a joint » la répartition faite par Boissy, à tant » par membre, oreille, &c. &c. »

» M. le Chancelier a fait mettre des

» panneaux à son carosse pour éviter les » suites de la reconnoissance du peuple » qui l'accable de bénédictions & de » pavés.

» M. de Maupeou ayant fait deman» der une audience au Prince de Con» ti, cette Altesse lui a fait dire qu'il » ne vouloit le voir qu'à la Grêve. (*) »

» Il y a un homme en France qui est » un peu fou, très-fripon, horrible» ment faux, scélérat sans bornes, noir » & perfide à toute outrance, qui joue » un grand rôle, & passe pour un gé» nie très-éclairé: on demande quel il » est, & ce qui doit lui arriver, s'il » échoue dans ses projets? On croit que » c'est le Chancelier, & que, s'il é» choue, il sera pendu. »

» On a frappé une médaille sur la» quelle on voit un homme de robe, » monté sur une échelle pour atteindre » à un clou, où il attache une corde: » autour de cette emblême est l'exergue: » *nobis hæc ascensio grata.* Le revers est » la France à genoux aux pieds d'un » Prince environné de serpents, de vi» peres & autres animaux vénimeux qui » se lancent pour la déchirer.

(*) C'est la place d'un rendez-vous où se font trouvés Cartouche, Damiens & plusieurs autres héros du second ordre.

» *Plut-à-Dieu ! fasse le Ciel !* sont de
» belles expressions, on espere que le
» Chancelier les entendra. »

C'est par des satyres, des placards, des carricatures, que les frondeurs, qui ne goûtoient pas les sublimes opérations de M. de Maupeou, se vengeoient de sa personne. Ils n'épargnoient pas plus celles du Duc d'Aiguillon. Ce personnage n'est pas moins essentiel à dépeindre que son ami le Chancelier.

Né d'une mere qui, aux graces du corps & de l'esprit, joignoit des connoissances profondes, un jugement exquis, une philosophie mâle & intrépide, le Duc avoit hérité de son goût pour les plaisirs. Il s'y livra dans sa jeunesse avec toute l'ardeur de son caractere ardent & emporté. Il remplit la Cour du bruit de ses galanteries.

Passé depuis à l'administration d'une grande Province, il se trouva tourmenté de la passion de l'âge viril, d'une ambition violente & déméfurée. Il voulut s'illustrer par des innovations, par l'embellissement des villes, par l'amélioration des chemins, par des monuments durables, qui rendissent son nom aussi immortel qu'eux. Il se sentoit dès-lors né pour le grand, & visoit au Ministere.

L'occaſion de devélopper ſes talents s'étant préſentée dans la derniere guerre, par une deſcente que les Anglais firent en Bretagne, il gagna la bataille de St. Caſt qui lui fit aſſigner un rang diſtingué parmi les défenſeurs de la patrie.

On dit, dans une chanſon, que Louis avoit chaſſé l'ennemi à *coups d'aiguillon*, & ce *rebus* populaire, paſſant de bouche en bouche, fut chanté par toute la France.

Un bon mot que ſe permit dans ce temps-là un Magiſtrat de la Province, fut le germe des troubles qui s'étendirent bientôt dans le Parlement, dans les États, &, après avoir cauſé la ruine de ces deux Corps, a occaſionné celle de la Bretagne; a ſervi de prétexte à la dévaſtation de la Magiſtrature, & produit des maux dont a gémi le Royaume entier.

M. de la Chalotais, Procureur-Général du Parlement de Rennes, ſe trouvoit à un ſouper où on exaltoit la victoire du Duc d'Aiguillon. Quelqu'un s'écria qu'il s'étoit couvert de gloire. — *De farine*, reprit le cauſtique Magiſtrat.

Pour entendre cette ſaillie, il faut ſçavoir que pendant le combat de St. Caſt, le Commandant s'étoit tenu dans un moulin, poſte eſſentiel à conſerver ſans doute, & point de ralliement d'ailleurs, où l'on venoit prendre, & où il donnoit plus aiſément ſes ordres.

Les envieux de la gloire de ce héros firent voir la circonſtance, comme injurieuſe à ſa valeur. Il n'eſt pas à préſumer que M. de la Chalotais eût eu le projet ſérieux de déprimer ainſi la valeur du Duc, mais il ne put réceler une plaiſanterie d'eſprit que le Français recherche avec tant d'avidité, à laquelle il ſe refuſe avec peine, & dont le but innocent eſt de faire rire un inſtant. Le Duc d'Aiguillon auquel elle fut rapportée méchamment, n'en rit pas; il jura une haine implacable à celui qui l'avoit faite. *Indè iræ.*

Tout le monde connoît l'étrange affaire ſuſcitée à M. de la Chalotais, ce procès incroyable, commencé par tant de tribunaux, & terminé par aucun; que le Roi crût éteindre une fois en diſant qu'il ne vouloit pas trouver de coupable, & qu'il a perpétué par un châtiment infligé (*) à ceux qu'il déclaroit innocents; qu'il ſe détermina à reprendre enſuite dans l'aſſemblée des Pairs (**), & qu'il arrêta

---

(*) Toutes les Gazettes ont parlé des diverſes captivités de Mrs. de la Chalotais, pere & fils.

(**) Dans la ſéance de la Cour des Pairs, tenue à Verſailles le 4 Avril 1770, ſur cette affaire, le Chancelier commença ſon diſcours par faire voir la néceſſité de *laver la Pairie des crimes d'un Pair, ou le Pair des crimes qu'on lui imputoit.*

encore au milieu de l'inſtruction par un coup d'autorité deſpotique. Mais ce que tout le monde ne connoît pas, ce ſont les reſſorts de la conduite contradictoire qu'on fit tenir à Louis XV dans cette derniere occaſion. Nous pourrons les développer amplement ailleurs.

Le Parlement Breton tend un piege à M. de Maupeou : le Chancelier y eſt ſottement pris. Il étoit alors de très-bonne foi avec le Duc d'Aiguillon : il lui fait entendre que dans tous les griefs articulés contre ſa perſonne, il n'y avoit pas de quoi *fouetter un chat*. Nouveaux griefs reproduits : le Duc d'Aiguillon eſt *entâché*, ſuſpendu des fonctions de la Pairie, jnſqu'à ce que *par un jugement rendu en la Cour des Pairs, dans les formes & avec les ſolemnités preſcrites par les Loix & Ordonnances du Royaume, que rien ne peut ſuppléer, il ſe ſoit pleinement purgé, &c.*

Le Chancelier, premiere dupe, eſt enragé, furieux. Il ouvre la tranchée contre le Parlement. On en détaillera les ſuites.

Le Duc d'Aiguillon ſe brouille avec le Chancelier. Mais ſon humeur & ſon reſſentiment n'éclatent qu'après l'expulſion des Choiſeuls.

Le Duc avoit *ſauvé ſa tête, mais le Parlement lui avoit tordu le col*, ſuivant l'ex-

pression du romanesque Maréchal de Brissac. Il est redevable de la conservation de son chef à la trop fameuse Comtesse. L'acte d'autorité du Roi qui l'arrache aux mains du Bourreau, est consigné dans ce malin vaudeville :

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès suspendu.
Avec des lettres de grace
On ne peut être pendu :
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur ;
Graces aux soins d'une amie,
J'en suis quitte pour la peur.

La place de Secrétaire d'État au Département des affaires étrangeres étoit vacante, depuis l'exil du Duc de Choiseul, au mois de Décembre 1770. Louis XV avoit vraisemblablement voulu laisser rasseoir la fermentation élevée contre l'illustre accusé, & celui-ci, d'ailleurs, n'avoit pas cru généreux à lui de se revêtir tout de suite des dépouilles d'un Grand, son ennemi, qu'il venoit de culbuter.

Ce ne fut qu'au mois de Juin suivant que le Duc d'Aiguillon prit place au Conseil, & se moqua des divers arrêts & arrêtés des gens de robe qui *l'entâchoient*, suivant le terme consacré par ces Messieurs ; car presque tous les Parlements

avoient ſuivi à ſon égard la conduite de celui de Paris.

Les Robins furent quelque temps à ſe flatter que, même après le choix du Souverain, cette prétendue diffamation judiciaire auroit quelque effet vis-à-vis les Cours étrangeres. Aucune ne refuſa de communiquer avec lui. Un ſeul, le Comte de Fuentes, Ambaſſadeur d'Eſpagne, éluda conſtamment ſon entrevue en affaires.

Ce Miniſtre ſe trouva bien conſolé de cette petite mortification, par la bonne harmonie qu'il ſçut maintenir avec l'Angleterre que l'Eſpagne vouloit troubler. Il ſçavoit quel étoit l'eſprit pacifique du Roi, & plus ſage en ce point que le Duc de Choiſeul, il s'y conforma pleinement, en prenant les moyens les plus efficaces pour remplir les vues de Louis XV. Auſſi eut-il la confiance de ſon Maître au plus haut degré.

On reprochera toujours à la mémoire du Duc, le partage de la Pologne. Tout le monde ſçait cette parole fameuſe du Roi : » Ah ! ſi Choiſeul fut reſté, cela » ne ſeroit pas arrivé. »

Parlons du grand Terray. C'étoit un roué dans toute la force du terme. Perſonne ne ſçut jamais, mieux que lui, ſaigner le Royaume. A une ſanté ferme, à

un tempérament vigoureux, fortifié encore par l'exercice d'une vie dure & laborieuse, il joignoit des entrailles d'airain.

La nature ne l'avoit pas bien partagé à l'extérieur. Il étoit d'une taille haute, déguingandée, sans contenance; il avoit la figure ignoble, le regard en dessous: il n'avoit rien de séduisant dans le langage; il ne s'énonçoit pas même avec grande facilité: mais il avoit une conception vive, une intelligence déliée, une judiciaire excellente, sur-tout en affaires.

Lors de la nomination de l'Abbé au Contrôle Général, l'on fut d'abord surpris de voir, qu'avec une réputation méritée par ses travaux au Parlement; étant riche d'ailleurs, & d'un état à ne pouvoir avoir de postérité, il eut passé à un poste aussi glissant. On a cru trouver, depuis, la solution de ce problême par les événements subséquents.

On a dit que le Chancelier, ayant besoin d'un homme à lui dans le Ministere des Finances pour opérer avec sûreté la révolution qu'il méditoit, avoit jetté les yeux sur le Magistrat le plus propre à le seconder, en la personne de son ancien ami: qu'il avoit ouvert l'avenir à ses regards, lui avoit fait voir la destruction prochaine de sa Compagnie, la nécessité de se soustraire à temps à la proscriptson générale;

l'avoit aſſuré qu'il n'y ſeroit pas long-tems, qu'il s'agiſſoit ſeulement de mettre le pied à la Cour, & qu'après l'expulſion inévitable des Choiſeuls, il ſe trouveroit à même de monter à un département moins orageux & plus agréable.

L'Abbé fut trompé en ce point, mais il eut l'art de ſe ſoutenir, de ſe rendre néceſſaire & preſque imperturbable dans ſon Miniſtere.

Le moyen pour un Contrôleur-Général de n'être jamais renvoyé, c'eſt de trouver toujours de l'argent, lorſqu'on lui en demande. C'eſt en quoi l'Abbé réuſſit le mieux. Sans ſe fatiguer, comme beaucoup d'autres, à chercher des expédients, il ſupprimoit, il récréoit, il anéantiſſoit, il réduiſoit, il prenoit un tiers, un quart, une moitié, il retenoit, il mettoit un impôt nouveau, il en étendoit un ancien. Tout cela étoit l'affaire d'un coup de griffe, ou d'un trait de plume; il abrogeoit même les formes dont il avoit ſenti les inconvénients au Palais. Il renverſoit par de ſimples arrêts du Conſeil, des engagements contractés avec la ſanction la plus légale, ſous le ſceau le plus ſolemnel.

On a lu long-temps dans les Gazettes le récit de ſes opérations dans ces Édits, qu'il faiſoit crier toutes les ſemaines, &

qu'on appelloit *les feuilles hebdomadaires de l'Abbé Terray*.

Du reste, il étoit comme le Cardinal Mazarin, il entendoit la plaisanterie. Durant son Ministere, il a fait sortir de la Bastille beaucoup de gens qu'on y avoit mis pour avoir exhalé trop amérement leurs plaintes. Il disoit qu'il falloit laisser crier ceux qu'on écorchoit.

L'Abbé n'avoit pas tout-à-fait un défaut d'humanité, mais une impassibilité de caractere qu'il exerçoit envers lui-même & envers les objets les plus chers à son cœur. C'est ainsi qu'il sacrifia la Baronne de la Garde, sa maîtresse, convaincue d'avoir abusé de son empire sur lui pour exercer un brigandage subalterne. Dans la même position que Mahomet II, on ne doute pas qu'il n'eut immolé la victime avec le même sang froid. Il fit exiler celle-ci en Lorraine, & voulut se laver de tout soupçon de collusion avec elle. On a reproché à cette la Garde d'avoir gagné 1, 800, 000 livres depuis l'avénement de son amant au Ministere.

C'est proprement le dernier orage qu'essuya l'Abbé. Depuis ce temps, il géra les Finances avec beaucoup de tranquillité, attendant une occasion favorable pour monter à une dignité plus éminente, telle que celle de Chancelier ou de Garde

des Sceaux. Devenu ennemi du Chef de la Magiſtrature, il chercha à le ſupplanter de ſon mieux.

On a dit de l'Abbé Terray que, ſous Henri IV, il eût pu être un Sully; qu'il fut un monſtre ſous Louis XV.

De Boynes n'étoit pas, dans le fait, plus honnête homme que le Chancelier & l'Abbé Terray. C'étoit un nouvel intriguant, qui, n'étant pas auſſi avancé que les deux autres, preſſé de ſe pouſſer, ſçut ſe rendre néceſſaire au Chancelier, & le ſervit de bonne foi, du moins dans les premiers moments, pour prendre pied dans le Conſeil, s'y ancrer, & ſe mettre en état de travailler enſuite pour ſon compte, de ſe former un parti, & de s'élever ſur les ruines de ceux dont il envioit la fortune.

De Boynes avoit rempli, ſinon avec aſſez de diſtinction, du moins avec aſſez de fracas, les diverſes charges de la Magiſtrature par où il avoit paſſé. Il s'étoit d'abord fait connoître au Parlement, & contre le Parlement enſuite, quand il fut devenu membre du Conſeil: ce qui arrive preſque toujours aux hommes ambitieux, moins guidés par un zele véritable pour l'objet qu'ils défendent, que par l'ardeur de briller, de ſe rendre néceſſaires, & d'acquérir une célébrité, but unique de toutes leurs demarches.

C'eſt

C'eſt ainſi qu'on vit, en 1753, ce Maître des Requêtes venir, comme Procureur-Général, requérir la deſtruction du corps dont il avoit été membre, pour ériger ſur ſes ruines un fantôme de tribunal (*) qui n'eut qu'une exiſtence momentanée. Mais il s'en forma un levain de haine qui fermenta dans la Magiſtrature, & le rendit d'avance odieux à la Compagnie, où on l'envoya préſider comme pour réeompenſe de ſes ſervices. (**)

Rien ne put laver la tache indélébile dont il s'étoit flétri aux yeux des Parlements ; & quoiqu'il ſe fut fait des créatures dans celui de Beſançon, il n'en réſulta qu'un ſchiſme funeſte, au moyen duquel il lutta long-temps & ſe maintint en place. Il fallut enfin le retirer d'une Province où il mettoit tout en feu. Il fut dédommagé de cette humiliation par la dignité de Conſeiller d'État dont il fut revêtu.

C'eſt alors que de Boynes donna carriere à l'annimoſité qu'il avoit contractée

(*) La Chambre Royale, créé par lettres patentes, enregiſtrées le 18 Octobre 1753.

(**) En 1754, après la diſſolution de la Chambre Royale, de Boynes fut nommé Intendant de Franche-Comté & Premier Préſident du Parlement de Beſançon.

à ſon tour contre les compagnies de Magiſtrature, & que croyant leur opiniâtreté invincible, dangereuſe pour le bien de la choſe publique, il commença d'ouvrir ces avis violents de ſuppreſſion, de caſſation, de deſtruction, qui le rendirent un des adverſaires du Parlemenr le plus formidable.

On peut juger combien, par cette façon de penſer & de parler, de Boynes dût ſe montrer utile aux vues du Chancelier. Auſſi Monpeou le choiſit-il pour ſon bras droit daus la grande révolution qu'il méditoit, ou plûtôt, plein de confiance en ſes lumieres, ne fit-il rien que par ſes conſeils. Il ſe ſervit de la tête froide & réfléchie de ce *Conſeiller* d'État pour rectifier ce que trop de chaleur de ſa part auroit pû mettre d'irrégulier dans ſes opérations.

On a prétendu que le Chancelier étoit redevable à de Boynes de l'heureux expédient par lequel il ſortit du labyrinthe où il s'étoir jetté (*). En réconnoiſſance de ce ſervice ſignalé, doit-on trouver étrange que le premier ait uſé de ſon crédit prépondérant pour élever le ſecond au Miniſtere, & le mettre plus à même de le ſeconder.

(*) Par la transformation du Grand Conſeil en Parlement.

De Boynes s'eſt d'abord conduit avec aſſez de circonſpection dans le Département de la marine. Tout neuf en cette partie, il ne pouvoit aller que lentement. Comme un jeune éleve, il prit des maîtres dans les divers éléments de l'art qu'il vouloit diriger. Il fit venir un certain Pelerin, ancien premier Commis des nouveaux Bureaux confiés à ſes ſoins. Ce Pelerin étoit voiſin de campagne de de Boynes; ce qui avoit donné lieu à leur connoiſſance. De Boynes vainquit la répugnance de Pelerin, & le violenta pour qu'il lui donnât ſes conſeils. Mais, en moins d'un an, il ſecoua ſes liſieres.

De Boynes porta dans la marine ce ſyſtême de dépendance abſolue, de ſoumiſſion aveugle & paſſive, néceſſaire à tous les Corps envers le Maître ſuprême & ceux qui parlent en ſon nom. Delà cette Ordonnance (*) qui cauſa un ſi grand ſcandale parmi les Officiers; delà toutes les innovations qui l'ont ſuivie, & ont donné matiere à tant de critiques, dont la plus naturelle rouloit ſur la précipitation de ſon ouvrage.

Outre le danger qu'il couroit de ne pouvoir tenir tête à l'orage élevé contre lui, il auroit dû craindre de ſe commettre

(*) Du 18 Février 1772.

dans une administration qui lui étoit aussi étrangere, & où l'on avoit intérêt de lui faire faire de faux pas.

Des frondeurs peu menagés sur les termes, ont taxé sa démarche d'étourderie; ils en ont argué contre la sagesse de ce Ministre qui s'exposoit inconsidérément à faire des écoles, & à se couvrir de ridicule, la plus grande faute qui puisse arriver en France à un homme en place. Il est difficile de le défendre absolument sur cet article. Qui ne fait pas de fautes au surplus? Les grands Ministres y sont plus sujets que d'autres, parce que voulant s'ouvrir des routes inconnues, ils bronchent necessairement; mais ils se relevent, & c'est ce qui fut peut-être arrivé à de Boynes, s'il fut resté plus long-temps dans le Ministere.

On lui a accordé d'excellentes qualités d'ailleurs: grand travailleur, robuste, ardent, pénétrant, il avoit des yeux d'aigle auxquels ont ne pouvoit se soustraire; affable en même temps, d'un accès facile, il écoutoit tout le monde, & n'étoit pas dur dans ses refus. Il étoit plein de mœurs; il vivoit bourgeoisement dans sa famille: il étoit religieux: on le voyoit souvent à sa Paroisse avant son Ministere: & c'est un vice de plus donc ses ennemis l'ont chargé, en le taxant d'hypocrisie.

Sa passion dominante étoit l'ambition, qu'il voiloit merveilleusement sous le manteau de la dévotion. Elle n'eut pas le temps de prendre son essor chez lui, & de se développer avec toute son énergie. On a prétendu qu'il visoit aux Sceaux, qu'à la maniere des Courtisans, il n'eut pas rougi de s'enrichir des dépouilles de son bienfaiteur.

Après les Maupeou, les Terray, les d'Aiguillon, on doit, à juste titre, assigner la quatrieme place en scélératesse au Duc de la Vrilliere. Ce petit brigand subalterne, jouet de sa passion aveugle pour une femme altiere & dévorée de la soif de l'or, n'a été, durant un long cours de son Ministere, que l'objet du mépris & de l'exécration de la nation. On sçait la part qu'il a prise dans la malheureuse affaire de Bretagne; combien il contribua à faire appésantir davantage le bras du Souverain sur des corps puissants, devenus les ennemis du Duc d'Aiguillon, son neveu. Son administration ne sera marquée dans l'histoire que par un long amas d'horreurs & d'atrocités. On ne sçauroit dire le nombre de lettres de cachet qu'il a distribuées; le nombre de citoyens qu'il a fait enlever subitement à leur famille, à leurs amis, à la société: le nombre de malheureux qu'il a fait durant son odieux Ministere.

Tour-à-tour honni, méprisé, détesté, abhorré, il a eu sa bonne part aux quolibets, aux épigrammes, aux satyres. Quand il perdit une main à la chasse, on fit l'épitaphe suivante, relative aux fonctions de sa charge :

Ci gît la main d'un grand Ministre
Qui ne signa que du sinistre :
Dieu nous préserve du cachet
Qui mene les gens au guichet.

Et dans les Noëls sur différents personnages de la Cour, chantés au commencement de 1764, on disoit :

Au fond de la masure,
On vit dans le lointain
Une courte figure ;
C'étoit Saint-Florentin :
Il me fait, dit Joseph, une peur effroyable,
Dans ses mains je vois un paquet :
C'est quelque lettre de cachet
Pour sortir de l'étable.

Sur son abord sinistre
On ne se trompoit pas ;
Je viens, dit le Ministre,
Pour un très-facheux cas :
La Cour vous a donné l'Egypte pour retraite,
Au Roi cet exil a déplu,
Mais la Marquise (*) l'a voulu :
Sa volonté soit faite.

(*) De Pompadour.

Resté en place sous le nouveau regne, quoique les Maupeou, les d'Aiguillon, les Terray, les de Boynes en eussent été expulsés, on s'impatientoit si fort de le voir dans son poste, qu'on lui fit un quatrain où on le lui disoit durement. Ce quatrain n'indique pas un génie dans le satyrique, mais il étoit l'expression grossiere du vœu général.

Ministre sans talent & sans vertu,
Homme plus avili qu'un mortel ne peut l'être,
Pour te retirer, dis, réponds donc, qu'attends-tu?
Je le vois: qu'on te jette enfin par la fenêtre.

En 1770, le bruit ayant couru que Saint-Florentin, fait Duc, vouloit avoir des descendants à qui transmettre cette dignité, & épousoit Mlle. de Polignac, on fit l'épigramme suivante:

Des Cafés de Paris l'engeance fabliere
Qui raisonne de tout & *ab hoc* & *ab hac*,
Sur ses prédictions rédigeant l'almanac,
Donne pour femme à la Vrilliere
La fille du beau Polignac.
Ah! si l'ingrat avoit cette pensée,
S'écria Sabbatin (*), se frappant l'estomac,

(*) Concubine de la Vrilliere, femme d'un nommé Sabbatin, renfermé par lettre de cachet. Il se trouva un Gentilhomme Auvergnat, du nom de Langeac, assez vil pour épouser cette coquine, & reconnoître comme siens les fruits de son libertinage avec le Duc.

J'étranglerois, comme une autre Médée,
Tous ces Philippotins, soi-disant de Langeac.

On portoit le dégoût de l'existence du *petit Saint*, (*) ou plutôt du petit monstre; jusqu'à prématurer sa mort & à lui composer des épitaphes. Nous en connoissons deux, dont l'une est vraiment plaisante. Elle porte sur les trois noms de Phélippeaux (**), Saint-Florentin & la Vrilliere, qu'il avoit:

Ci gît un petit homme, à l'air assez commun;
Ayant porté trois noms, sans en laisser aucun.

Voici l'autre plus dure:

Ci gît dans ce petit tombeau
Le petit Monsieur Phélippeau,
Qui fut, malgré sa taille ronde,
Compté parmi les Grands du monde,
Parce qu'il étoit, ce dit-on,
Petit génie, & grand fripon.

Tels étoient les dignes personnages qui partageoient la confiance de Louis XV, les dernieres années de son regne. La Famille Royale étoit comme étrangere au Monarque. *Je vois bien que mes enfants*

(*) C'est ainsi qu'on désignoit par abréviation, à la Cour, le Duc de la Vrilliere, lorsqu'il s'appelloit le Comte de Saint-Florentin.
(**) Le premier est le nom de famille.

ne m'aiment pas, disoit-il froidement. Il étoit dévoré d'ennui & de soucis cuisants.

On remarquoit dans l'héritier présomptif de la Couronne, un caractere sérieux, des principes austeres. Déjà les Courtisans cherchoient quel nom on lui donneroit, sous quelle épithete honorable on consacreroit à la postérité les vertus qu'il ne manqueroit pas d'avoir; l'adulation s'épuisoit en surnoms nouveaux. » Je veux » qu'on m'appelle, s'écria-t-il, un jour, avec un ton capable d'effrayer tous ces vils Courtisans, je veux qu'on m'appelle » *Louis le Sévere.* »

Ce mot, d'un grand sens, caractérisoit à merveille la façon de penser du jeune Prince; il témoignoit indirectement aux flatteurs son aversion pour tout surnom dont il ne seroit pas digne; il annonçoit qu'il connoissoit parfaitement le défaut du regne de son Aïeul, & la nécessité de réprimer des désordres occasionnés par la douceur d'un Monarque trop débonnaire.

Le Comte de Provence paroissoit n'aimer que la tranquillité, le repos, la table, les plaisirs de la société, une vie douce & uniforme.

Le Comte d'Artois avoit tout l'air d'un espiegle. Vif, bouillant, décidé, plein d'esprit, il montroit cette noble ambition qui sied si bien aux Princes de son rang.

La Dauphine s'annonçoit comme une Princeſſe des plus accomplies. Pleine de bonté, de nobleſſe & de graces, elle ſe concilioit tous les cœurs.

La Comteſſe de Provence étoit timide, ſérieuſe, peu active, liſoit beaucoup, vivoit bourgeoiſement avec ſon mari, faiſoit un excellent ménage avec lui.

La Comteſſe d'Artois, toute nouvelle à la Cour, peu au fait de l'étiquette, d'ailleurs timide, comme ſa ſœur, ne parloit point dans les commencements, ſe montroit peu; les Courtiſans ne ſçavoient encore qu'en dire.

Les Princeſſes, filles du Roi, menoient une vie aſſez déſœuvrée. Elles partageoient leur temps entre des actes de dévotion & de bienfaiſance.

La ſeule Madame Louiſe, dévorée d'une ſecrete ardeur de dominer, impatiente de reſter dans l'inaction, avoit pris le parti violent de renoncer au monde en apparence, pour y briller davantage & y jouer un rôle. Céſar diſoit qu'il aimoit mieux être le premier dans un village, que le ſecond dans Rome. La derniere fille de Louis XV, ſans dire la même choſe, agiſſoit en conſéquence. Elle étoit nulle à la Cour: ſous ſon froc de Carmélite, & du fond de ſa cellule, elle gouvernoit depuis la Religion dans le

Royaume, voyoit les Miniſtres de l'Égliſe à ſes genoux, l'implorer comme leur ſoutien, & croyant travailler pour le Ciel, ne ſatisfaiſoit réellement qu'une paſſion inquiete & active dont elle étoit tourmentée.

Parmi les Princes du ſang, on voyoit, dans le Duc d'Orléans, un Prince bon, affable, populaire, mais foible, épris des charmes d'une femme ſpirituelle & ſéduiſante (*), ne formant d'autre vœu que de s'unir à elle par les liens de l'hymen; ſollicitant le conſentement du Roi par l'entremiſe de la favorite; recevant de la bouche de la Du Barry cette réponſe: *gros pere* (**), *épouſez-la toujours. Nous verrons à vous contenter mieux enſuite. Vous ſentez que je ſuis fortement intéreſſée à vous ſeconder: comptez ſur moi.*

Le Duc de Chartres, Prince chaud, ardent, vif, pétillant, aſſez lutin, un peu adroit, faiſoit un cours d'eſcamotage chez Comus [†]. Il a fait une campagne de mer qui ne ſignifie rien; une promenade de Breſt à Cadix qui n'en dit pas plus.

(*) La Marquiſe de Monteſſon.

(**) Le Duc d'Orléans eſt fort épais, fort gros.

[†] Joueur de gobelets, mais meilleur Phyſicien.

Le Prince de Condé jouoit à la paume & faisoit l'amour à la Princesse de Monaco. Après s'être assez bien conduit dans la scission des Princes, il finit par faire son traité à la sourdine, leurré, dit-on, par le Chancelier Maupeou, qui le flattoit de l'espoir de marier sa fille au Comte d'Artois; aussi excité par les clameurs du Duc de Bourbon, son fils, qui, dans l'âge d'être Cordon-Bleu, gémissoit de ne pas obtenir cette distinction flatteuse. A cette derniere occasion, on dit par un quolibet trivial & malin, *que le pere & le fils étoient aller chercher le Saint Esprit* (*).

Le Duc de Bourbon n'avoit que quatorze ans. Il avoit épousé *Mademoiselle* d'Orléans qui en avoit six plus que lui. Mais il étoit arrêté de l'empêcher de coucher avec sa femme encore de plusieurs années.

Le Comte de Clermont ne vivoit plus.

Le Prince de Conti n'alloit point en Cour. Il se consoloit dans son exil avec sa tendre Marquise de Boufflers, & avec son Orchestre, l'un des meilleurs & des plus complets qu'on puisse avoir.

Son fils, le Comte de la Marche, bri-

(*) L'ordre du Cordon-Bleu a un St. Esprit pour emblême, & s'appelle l'Ordre du S. Esprit.

guoit un Gouvernement & la place de Colonel des Suiſſes & Griſons. C'eſt le ſeul des Couſins qui n'ait pas quitté le Roi, lors de la défection des Princes.

Le Duc de Penthievre, trop bon chrétien pour ſe mêler des affaires de ce monde, aſſiſtoit réguliérement, le Dimanche, à la meſſe de ſa Paroiſſe, & reſtoit neutre au milieu des débats élevés entre la Magiſtrature & le Trône.

Entre tous les Grands Seigneurs compoſant la Cour, on comptoit un Maréchal de Richelieu, fameux par ſa bravoure & ſon Pavillon d'Hanovre, par ſes galanteries & par une corruption de mœurs d'un exemple peu commun : un Maréchal de Briſſac, original par un eſprit de Chevalerie antique & romaneſque, chéri d'abord par ſes expreſſions vives, pittoreſques & neuves, mais bien déchu dans l'eſprit des patriotes pour avoir rendu ſon épée & fléchi le genou devant les *Intrus* du Parlement, pour être reçu Gouverneur de Paris.

On vantoit l'eſprit d'un Duc de Nivernois, ſa probité, ſon honnêteté, ſa franchiſe. On répétoit les bons mots (*) d'un

(*) Le plus fort, ſorti de la bouche de ce Seigneur cauſtique, eſt celui qu'il lâcha lors de la banqueroute de l'Abbé Terray, qui ſe fit à coups d'arrêt du Conſeil. On en crioit un à Ver-

Duc de Noailles en possession de dire au Monarque les vérités les plus dures. On distinguoit un Duc de Duras, un Prince de Beauveau, préférant la perte de leur Gouvernement [*] à la perte de leur honneur.

On ne voyoit parmi tout le reste [**] de la Noblesse Française qu'un assemblage de Courtisans inutiles, timides, lâches, vils, & qu'a parfaitement caractérisés M. de Voltaire, lorsqu'il a dit d'eux:

Ils vont en poste en Cour essuyer des mépris,
Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

Parmi le Clergé, c'est-à-dire, le premier Ordre du Royaume, ou dans les gens tenant place, ou ayant quelque influence

---

failles: le Roi demanda ce que c'étoit: *Sire*, répondit le Duc, *c'est la grace de Billard que l'on crie*. Ce Billard avoit été mis au carcan pour une banqueroute frauduleuse.

[*] Le Duc de Duras étoit Commandant en Bretagne, & le Prince de Beauveau Commandant en Languedoc. Lorsqu'il fut question d'aller détruire & réédifier sur les principes de Maupeou le Parlement de chacune de ces deux Provinces, ils donnerent leur démission.

[**] Il faut en excepter le Duc de la Rochefoucault, signalé par un patriotisme intrépide qu'il a montré constamment dans les diverses Assemblées des Pairs, tenues au Parlement depuis le rétablissement de cette Cour.

à la Cour, on remarquoit en tête un la Roche-Aymon, l'un des Prélats les plus ignares & les plus bornés de l'Église de France, & ce n'est pas peu dire. Puéril, vain, ambitieux, bon gentilhomme, mais d'une famille pauvre & oubliée, ce Prélat a prouvé qu'avec de la souplesse & de la constance, on n'avoit aucun besoin de sçavoir ni d'esprit pour parvenir à la fortune. Une calotte rouge a été la récompense de son dévouement servile au Ministere & à la Cour de Rome.

Après la Roche-Aymon on comptoit un Beaumont, personnage non moins borné que le premier, mais plus têtu, plus opiniâtre, un des plus fanatiques tenants du Parti Jésuite, par conséquent de celui du Chancelier Maupeou. On ne l'a pas vu rougir de célébrer la messe rouge (*), &, Pair du Royaume, de comparoir seul au milieu d'une Cour reprouvée par les Princes & par les Pairs; d'y témoigner publiquement sa joie, & de qualifier cet attentat contre les droits de la nation, de réunion du Sacerdoce & de l'Empire [**].

(*) On appelle ainsi la messe célébrée à la St. Martin, à cause que le Parlement y assiste en robes rouges, qui sont les robes de grand cérémonial.

[**] Dans son discours prononcé au nouveau tribunal après la messe rouge, le 12 Novembre 1771.

On connoit ſes divers exils à la Roque, à Lagny, à la Trappe, à Conflans, &c.

Parmi les Prélats d'une autre eſpece, on diſtinguoit un Luynes à qui un ſoufflet [*], a fait la fortune; un Bernis, entré dans l'Epiſcopat par une route, non plus noble ni plus ſainte. Créature de la Pompadour, il lui a été redevable de ſon avancement & enſuite de ſa diſgrace [**]. Sa miſſion à Rome ſera mémorable à jamais, par la deſtruction entiere des Jéſuites, du monde chrétien, à laquelle il a forcé inſenſiblement le cauteleux Ganganelli, malgré tous les refus du Pontife d'éluder un événement dont il craignoit les ſuites ſiniſtres. On connoît ces jolis vers adreſſés par *impromptu* à la célebre Marquiſe, pour répondre à cette queſtion: Qu'eſt-ce que l'amour?

L'amour eſt un enfant, mon maître:
Il l'eſt d'Iris, du berger & du Roi:
Il eſt fait comme vous, il penſe comme moi;
Mais il eſt plus hardi peut-être.

---

[*] Le Cardinal de Luynes étoit autrefois militaire. Ne s'étant point vengé dans une querelle ſuivant les loix de l'honneur, il a été obligé de prendre le petit colet.

[**] On a prétendu que la Maîtreſſe du Roi, après lui avoir prodigué ſes faveurs les plus intimes, l'a accuſé d'ingratitude & a profité de la premiere occaſion pour le faire renvoyer du Miniſtere & de la Cour.

Cet heureux *impromptu* fit Bernis Evêque, Cardinal, & de plus, Ministre.

Après Bernis, on distinguoit un Montazet. Personne n'accuse celui-ci de ne pas faire ses mandements ; en cela bien différent de presque tous ses autres confreres, ou trop ignares, ou trop dissipés, ou trop paresseux pour composer. Ce n'est pas cependant qu'il ait toujours été fort appliqué au gouvernement de son troupeau : la chronique scandaleuse s'est exercée sur son compte dans les commencements. Il a passé publiquement pour l'amant de la Duchesse de Mazarin, si renommée à la Cour par ses galanteries. Mais l'ambition dans un âge plus mur, s'est emparée de ce Prélat. Curieux de jouer un rôle parmi le Clergé, il a cru qu'il brilleroit davantage à la tête du Parti Janséniste. Dans une affaire essentielle où la Cour avoit besoin de lui, il a fait valoir ses prétentions, en qualité de Primat des Gaules. On sçait comme il flagella en son temps l'Archevêque de Paris. Il s'est rendu un peu ridicule par son procès contre les Chanoines de Lyon, contestation, dans le fond, non moins misérable que puérile.

Après lui, on doit placer un Brienne, regardé en faux frere par les autres Prélats qui l'accusent de ne pas croire beaucoup en Dieu. Ses liaisons intimes avec

les chefs du parti encyclopédique lui ont mérité des reproches graves de leur part. On ne dira pas de lui que ce n'eſt pas un homme aimable & de beaucoup d'eſprit, on dira qu'il ſe moque & *du Dieu de Baal & du Dieu d'Iſraël.*

On exalte un Pompignan pour la régularité de ſes mœurs, pour ſon aſſiduité à ſes fonctions épiſcopales, pour ſa doctrine, pour ſon zele à défendre la Religion contre les incrédules; ce qui lui a attiré une bonne doſe de mauvaiſes plaiſanteries de la part de M. de Voltaire, coryphée de la Philoſophie moderne, enveloppée néceſſairement dans les cenſures du Prélat.

Que dire d'un Roquelaure? Que c'eſt un aſſez beau Prélat, premier Aumônier du Roi, Courtiſan fort attaché à la Comteſſe Du Barry, très-lié avec le Chancelier, & qui, en ſa qualité de Conſeiller d'Etat ordinaire, ne manquoit pas une apparition du Conſeil au Parlement, lors des Séances dériſoires que ce Trihunal y vint tenir. Dans les commencements, il a eu ſa part des huées en bonne quantité. Sa vanité n'en a été dédommagée que par une place à l'Académie Françaiſe. Il ne compoſe, ni ne prêche; il n'a jamais écrit une pauſe d'a...

On ne doit pas oublier un Prince Louis, Académicien comme ce dernier. Celui-

là, c'eſt ſon nom qu'on a reçu, comme c'eſt ſon nom qui a été envoyé en Ambaſſade extraordinaire à Vienne. On ignore s'il a des grands talents du côté de l'eſprit, mais il faut qu'il en ait beaucoup du côté du phyſique ; car, dans ſa jeuneſſe, il avoit formé le projet de coucher ſucceſſivement avec toutes les filles de Paris. L'excellent membre de la Prélature !

Un autre, c'eſt un Monſieur Deſnos qui s'eſt vanté, dit-on, d'avoir dépucelé 180 filles durant les Etats de Nantes, & d'avoir cocufié preſque tous les Membres du Parlement de Rennes ; la ſeule maniere, diſoit-il, dont un homme de ſa robe pouvoit ſe venger des Magiſtrats.

Un autre, non moins recommandable à raiſon de ſon goût pour le ſexe, c'eſt un Monſieur de Jarente. Son plus grand chagrin dans ſon exil étoit d'être éloigné des filles de Paris, qu'il aimoit paſſionnément. Peu de Prélats ont affiché le ſcandale avec tant d'éclat. Lorſqu'il tenoit la feuille des bénéfices, c'eſt-à-dire, la nomination à tous les poſtes de l'Egliſe ; lorſqu'il avoit la clef des graces, il avoit pour Sous-Miniſtre, l'opprobre du Sacerdoce, le plus vil homme, un Abbé de Foix, perdu de débauches & d'infamies, trafiquant impudemment des emplois ſacrés, & ſans ceſſe occupé à recruter le

ſérail de ſon Maître d'objets propres à renouveller les ſens flétris de Sa Grandeur, qui avoit pour maîtreſſe en titre ſa propre niece, & pour favorite ſecrete une danſeuſe d'opéra (*), canal par où s'écouloient ſourdement beaucoup de graces eccléſiaſtiques. On ſçait par cœur le couplet des Noëls de 1764, ſur la Cour, concernant l'anecdote de la Niece de Monſeigneur.

Il vint une griſette;
Avec ce Preſtolet,
Portant une galette
Et des œufs & du lait:
Diſant, de vous, Seigneur, ce préſent n'eſt pas digne;
Mais nous vivons comme au vieux temps,
Nous couchons avec nos parents
A Paris comme à Digne (*).

Terminons cette nomenclature des trévénérables Prélats du très-vénérable Clergé de France, qui jouoient un rôle ſous le feu Roi. Finiſſons ce Coup d'œil ſur l'hiſtoire du Monarque.

(*) Il eſt queſtion de la Guimard, premiere danſeuſe de l'Opéra. Elle eſt fort maigre, elle a l'air d'une araignée. C'eſt d'elle que Mlle. Arnoux diſoit : *ce petit ver à ſoie devroit pourtant être bien gras; il vit ſur une ſi bonne feuille!* (la feuille des bénéfices.)

[*] M. de Jarente étoit Evêque de Digne, avant de paſſer au ſiege d'Orléans.

Le début de cette Catin fut dans sa sphere la plus modeste, & éprouva pendant près de quinze ans d'étranges révolutions. On l'avoit vue d'abord courir sous les lanternes de Paris, de-là aller au Palais Royal qui a été le séminaire de tant de Marquises; de-là avoir de petits meubles, & un amant commode qui commença à l'éclairer par ses conseils; de-là, on l'avoit vue s'associer à un Comte Du Barry, pour donner à jouer au *vingt-un*, présenter ses placets à la Police, & attirer du monde chez lui; de-là, elle avoit eu cent mille livres de dettes & un carosse à crédit qui avoit commencé à lui donner de l'importance dans le monde; de-là, elle avoit été liée avec une Madame de St... D.... qui lui amena l'infâme le Bel, valet de chambre affidé du Monarque; de là, on l'a vue sortir Comtesse, être présentée, logée au château, en chasser une Princesse, deux Ministres, & tous les honnêtes gens qui n'étoient pas à sa disposition.

Quel spectacle que celui de voir un Roi, plongé dans la mollesse & dans la crapule, faire couler les trésors de l'État pour procurer à une vile prostituée de quoi étaler un luxe de Reine; multiplier les impôts pour satisfaire ses fantaisies insensées, & faire dépendre le destin de ses sujets des caprices d'une folle!

Quel ſpectacle que celui de voir la favorite d'un Perruquier devenir l'objet des amours & des tendres complaiſances d'un Monarque, & celui-ci lui ſacrifier les objets les plus chers à ſa tendreſſe !

Quel ſpectacle que celui de voir un Chancelier de France qualifier du titre de *Couſſine* une courtiſanne parvenue, par le plus grand hazard, au plus haut point d'élévation poſſible, & dont les prémices avoient été conſacrées à tous les cochers & palfreniers de la Capitale !

Quel ſpectacle que celui de voir les Grands du Royaume devenus (ſelon les termes de la Du Barry) ſes amis à pendre & à dépendre, ſolliciter avec empreſſement ſon alliance ! Quel ſpectacle que celui de voir un Prince de Soubiſe ſur les rangs, & un Prince de Condé demander 1500,000 livres pour prix de ſon aveu du mariage d'une Mlle. de Tournon, leur parente, avec un des fils du roué Du Barry ; & un Duc de Chartres intercéder pour la dignité de Grand-Amiral ; & un Duc d'Orléans deſcendre aux ſollicitations les plus baſſes pour obtenir l'agrément du Roi ſur ſon mariage avec la Marquiſe de Monteſſon ; & un Comte de la Marche faire baſſeſſe ſur baſſeſſe pour obtenir une part des dépouilles du Comte de Clermont !

Quel ſpectacle que celui de voir un Roi

folâtrer avec un Negre, pour plaire à sa maîtresse, & le créer Gouverneur d'un château & d'un pavillon aux appointements de 600 livres! Quel spectacle enfin que celui de voir Monarque, Princes du Sang, Ministres, enfin toute une Cour, aux pieds d'une Du Barry!

On s'attend bien que l'amante & le royal amant n'étoient point ménagés dans les couplets, vaudevilles, satyres du temps. En voici quelques morceaux :

Vous verrez sur les fleurs de lys
Un vieil enfant débonnaire,
Un éleve de la Paris
Tient son V... pour liziere.
. . . .
. . . .
Vous verrez le Doyen des Rois
Aux genoux d'une Comtesse,
Dont jadis un écu tournois
Auroit fait votre maîtresse,
Faire auprès d'elle cent efforts
Dans la route lubrique,
Pour faire mouvoir les ressorts
De sa machine antique.
Mais c'est envain qu'il a recours
A la Grande-Prêtresse;
Au beau milieu de son discours
Il retombe en foiblesse.
De cette lacune, dit-on,
En son ame elle enrage;
Mais un *petit coup d'Aiguillon*
Bientôt la dédommage.
&c. &c.

» L'attachement du Roi pour Mde. Du
»Barry, (disoient les nouvelles secretes)
»lui est venu des efforts prodigieux qu'elle
»lui fait faire, au moyen d'un baptême

»ambré dont elle se parfume intérieure-»ment tous les jours. On ajoute qu'elle »a joint à cela un secret don on ne se sert »pas encore en bonne compagnie ; les »mouches cantarides, le *diabolino*, l'es-»sence de giroffle, &c. &c.

On disoit au sujet des petits soupers : »le soupers des petits appartements sont »plus voluptueux que jamais. La Com-»tesse Du Barry a substitué aux froides »épigrammes, & au cérémonial guindé »de la Marquise de Pompadour, la gaieté »franche & les plaisirs bruyants de la Cour-»tille. Il ne manque dans ces banquets »que la figure de Ramponeau. »

Dans une Ode qui avoit principalement pour objet la révolution du temps, on traitoit encore avec beaucoup plus de mépris la passion du Roi pour Mde. Du Barry. On lui adressoit ces paroles :

Diane, Bacchus, & Cythere
De ta vie abrégent le cours :
Renvoie, il en est temps encore ;
L'impure qui te déshonore :
Chasse tes indignes amours.
. . . .
. . . .
Tu n'es plus qu'un tyran débile ;
Qu'un vil automate imbécille,
Esclave de la Du Barry :
Du Gange jusqu'à la Tamise,
On te honnit, on te méprise.

On sçait que le Monarque périt victime de sa lubricité. . . . . . .

LES



LES

FASTES

DE

LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

OSONS tracer d'une main hardie les fastes du regne d'un Prince dont les premiers lustres firent les délices de ses Peuples, & dont les derniers n'exciterent que les cris de l'exécration publique. La mort a frappé l'Idole : la vérité paroît : pourquoi craindrions-nous de la dire ?

Louis XIV étoit descendu au tombeau. (*) Les feux de joie, les satyres sanglantes, les chansons grossieres d'une populace effrénée démontroient assez l'alégresse que ressentoit de sa mort une nation qui idolâtre ses Rois.

(*) 1 Septembre 1715.

Unique & précieux rejetton d'une race auguste, Louis XV succéda à son Bisaïeul à l'âge de cinq ans. La Régence du Royaume fut déférée, pendant la minorité du Monarque, à Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, Prince dont la calomnie & l'envie nous ont laissé les portraits les plus affreux, (*) mais dont l'administration sera mémorable à jamais.

(*) On a accusé le Duc d'Orléans d'avoir été l'auteur du désastre de la Famille Royale, de la mort des trois Dauphins; d'avoir voulu même attenter par le poison à la vie du Roi. Ce Prince doit être suffisamment lavé aux yeux de la postérité d'un si odieux & si exécrable forfait.

On lui a reproché d'avoir porté le scandale & la corruption des mœurs au plus haut période; d'avoir consacré tous les crimes par son exemple public, l'inceste, l'adultere, le rapt, le viol.

Le téméraire Écrivain des *Philippiques* n'a pas craint d'assimiler ce Prince aux Héliogabales, aux Sardanapales; & sa fille, la Duchesse de Berry, aux Messalines, aux Julies. L'Auteur, la Grange-Chancel, fut envoyé aux *Isles-Sainte Marguerite*, d'où il sortit pendant la Régence même, & se montra librement dans Paris, pour détruire probablement l'opinion où l'on étoit que le Régent l'avoit fait assassiner. Un Auteur qui en auroit fait moitié moins contre une C.... ou une P..... seroit envoyé aux Galeres.

L'Auteur de la *Vie Privée* de Louis XV donne la description d'une carricature inventée dans le temps au sujet du prétendu commerce du Régent avec sa fille. On y voit ce Prince folâtrant avec elle, & sur-tout baisant ses divines mains. La Princesse les lui applique sur les yeux, & l'empêche de voir ce qui se passe. Pendant ce temps, le Comte de Riom, amant de la Duchesse, derriere elle trousse son Altesse Royale, &, dans la posture la plus effrénée, va droit au fait. En un coin éloigné & dans l'ombre, on remarque l'Abbé Dubois qui observe tout ce qui se fait & sourit. Au bas sont ces mots latins: *Regens stultus, Abbas ridet, rideamus quoque.*

A ce tableau, opposons celui qu'en a tracé M. de Voltaire. C'étoit un Prince, dit-il, à qui on ne pouvoit

L'ambition de Louis XIV avoit réduit le Royaume à l'état le plus déplorable. (*) La dette nationale se montoit à deux milliards soixante deux millions cent-trente-huit mille livres. Les revenus se trouvoient mangés jusques & compris 1717. La France étoit dans la plus pitoyable situation. Tout présageoit la plus orageuse des Régences.

A peine Louis XIV eut les yeux fermés, que toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique, changerent, comme dit M. de Voltaire, dans sa famille & chez tous les Princes. L'intelligence & l'union de la France & de l'Espagne qu'on avoit tant redoutée, & qui avoit alarmé tant d'États, fut rompue. Une Alliance fut conclue avec l'Angleterre. Le Régent de France fit la guerre à l'Espagne, de concert avec les Anglais; de sorte que, comme dit le même Auteur, la premiere guerre entreprise par Louis XV fut contre son oncle, que Louis XIV avoit établi au prix de tant de trésors & de sang.

Louis XV étoit foible, délicat, à peine sorti du berceau. Plus ses jours étoient précieux, plus l'amour des Français pour leur Roi étoit ingénieux à multiplier leurs alarmes. En le perdant, le sort

---

reprocher que son goût ardent pour les plaisirs & pour les nouveautés. De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus; il en avoit la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit plus cultivé. Sa physionomie incomparablement plus gracieuse, étoit cependant celle de Henri IV; il se plaisoit quelquefois a mettre une fraise, & alors c'étoit Henri IV embelli.

(*) On avoit vu Louis XIV peu de temps avant sa mort, la France étant dans la plus grande détresse, négocier pour 32 millions de billets, ou de rescriptions, pour en avoir 8; c'est-à-dire, donner 400 en obligations, pour avoir 100 en argent.

de l'État & de l'Europe entiere devenoit incertain. La France auroit peut-être été plongée dans d'aussi grands malheurs que ceux qu'elle venoit d'éprouver, & dont elle sentoit encore tout le poids. Les principales Puissances de l'Europe se voyant plus près du danger qu'elles ne croyoient, craignirent de voir disparoître cette paix dont elles se plaignoient. (*) La crainte de l'avenir fit oublier le passé, & toute la politique de l'Europe ne fut occupée qu'à prévenir les querelles de la France & de l'Espagne.

En vertu des actes passés à Utrecht, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, en étoit l'héritier présomptif; mais on soupçonnoit que l'Espagne, soit qu'elle crût ses rénonciations invalides, soit qu'elle se flattât de les interpréter d'une maniere favorable à ses intérêts, feroit valoir ses droits, si la France avoit le malheur de perdre son Roi, avant qu'il eût un fils. Cette crainte étoit d'autant mieux fondée, que l'Espagne sortoit de l'état de langueur où elle avoit été sous les derniers Princes Autrichiens, & que pleine des plus hautes prétentions, elle n'attendoit que des circonstances favorables pour recouvrer les Pays qu'on lui avoit injustement enlevés, & qu'elle n'avoit cédés que par nécessité.

Un génie vaste, ambitieux, remuant, plein de ressources, mais plus audacieux que prudent, Alberoni qui, de simple Curé de Village, étoit devenu Cardinal, se trouvoit à la tête d'une nation qu'une longue guerre portée au milieu de ses Provinces, avoit retirée de sa léthargie ordinaire. Il avoit rétabli les finances & les forces de la Mo-

---

(*) Voyez le *Droit Public de l'Europe* de l'Abbé de Mably.

narchie Espagnole; communiqué aux ressorts du Gouvernement l'activité inquiete de son caractere.

La Cour de Madrid n'étoit plus cette Puissance qui obéissoit avec pesanteur aux impressions étrangeres; elle tenoit tous les États en branle, & étoit devenue tout-à-coup, par une espece de prodige, l'ame de tous leurs mouvements. L'ordre étoit rétabli dans le fisc; ses troupes étoient nombreuses, aguerries & bien disciplinées; ses forces de mer la mettoient en état de recouvrer une partie de son ancienne réputation. La politique de l'Europe ne pouvoit être oisive dans ces circonstances, & le Régent profita des soupçons & des inquiétudes que l'Espagne inspiroit, pour affermir la paix dont la France avoit besoin. Il crut qu'il étoit même de l'intérêt des Français d'assurer les droits de sa Maison, d'une maniere qui prévînt toute guerre civile & étrangere, en cas que le Roi mourût sans postérité.

L'année 1716 fut employée en négociations entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies; & dans la suivante, ces Puissances signerent à la Haye le Traité de la *Triple Alliance*.

Ce n'est que par cette sage politique qu'il étoit possible de rendre inutiles les projets d'Alberoni qui, consultant plus son ambition que les moyens qu'il avoit pour la satisfaire, s'étoit mis en tête de boulverser l'Europe & de lui donner une face nouvelle. Sous prétexte de faire des préparatifs pour secourir les Vénitiens attaqués par la Porte, Alberoni ne méditoit rien moins que la conquête de l'Italie. Suivant son projet, l'Espagne devoit s'emparer de la Sardaigne & des Deux Siciles. Mais, pour exécuter son dessein, il ne suffisoit pas que la Cour de Vienne fût occupée en Hongrie à faire la guerre aux Turcs. Il imagina de causer une guerre civile en France, de s'emparer de la

personne du jeune Roi & de celle du Duc d'Orléans; d'ôter à ce dernier la Régence, & de la donner au Roi d'Espagne Philippe V. Alberoni négocioit à la fois avec la Porte, avec le Czar Pierre I & avec Charles XII, il alloit changer la constitution de l'Angleterre, & rétablir le Prétendant sur le trône de ses Peres. Une partie de l'Italie alloit repasser sous la domination de l'Espagne; Philippe V étoit déclaré Régent du Royaume de France, & la Maison Stuard alloit remonter sur le trône de la Grande-Bretagne. La fortune fit évanouir tous ces vastes projets. Alberoni fut sacrifié, comme l'a remarqué un Historien, il fut presque la seule victime de tant d'intrigues, de complots & de troubles dont il vouloit agiter l'Europe.

Alberoni qui, six mois auparavant, étoit regardé comme le plus grand homme d'État qui eût jamais existé, ne fut plus regardé que comme un téméraire, un factieux, un brouillon. Sa disgrace fut le sceau de la paix.

Alberoni avoit commencé les hostilités en 1717 par l'invasion de la Sardaigne; bientôt après, en 1718, la flotte qu'il avoit armée s'empara de presque toute la Sicile. Sur le champ la France & l'Espagne s'unirent pour prévenir les suites de ces entreprises; mais il étoit aisé de prévoir que la Cour de Madrid ne se rendroit qu'à la force. L'Angleterre envoya une flotte dans la Méditerranée au secours de l'Empereur, la France fit des préparatifs de guerre; & ces deux Puissances s'érigeant en arbitres de l'Europe, signerent à Londres, le 2 Août 1718, le Traité de la *Quadruple Alliance*.

La fermeté du Cardinal Alberoni n'en fut point ébranlée; l'Angleterre déclara la guerre; la France fit une diversion du côté des Pyrénées, & ce Ministre espéra encore de réussir en employant la

force. Il rappella le Prétendant en Eſpagne, mais ſans ſuccès, & ſuccombant enfin ſous le poids de ſes vaſtes entrepriſes, il fut diſgracié, & le Roi d'Eſpagne preſſé par les ſollicitations des Provinces-Unies, ſigna ſon acceſſion à la *Quadruple Alliance*, le 17 Février 1720.

Tout le monde ſçait que le projet de la conjuration d'Eſpagne étoit de faire révolter le Royaume contre le Régent & de mettre, comme on l'a dit, le Roi d'Eſpagne à la tête du Gouvernement de France. (*) On comptoit ſur l'union des Parlements; & tout le projet étoit traité aſſez énigmatiquement dans des lettres qui pouvoient être ſurpriſes.

Mais Alberoni voulut, avant que d'éclater, voir des plans arrêtés, & les noms de ceux dont on devoit ſe ſervir. Comme il étoit très-dangereux de confier ces détails à un Courier, que l'Abbé Dubois pouvoit faire enlever, le Prince de Cellamare, Ambaſſadeur d'Eſpagne en France, imagina qu'il n'y avoit rien de moins ſuſpect que le jeune Abbé Portocarero, Neveu du Cardinal de ce nom, & Montéléon, fils de l'Ambaſſadeur de Philippe, en Angleterre, qui retournoit en Eſpagne.

(*) L'état de langueur & de foibleſſe de Louis XV faiſoit craindre pour ſes jours. Philippe V ne déſeſpéroit pas d'en porter la Couronne, & n'en déſeſpéra jamais.

On rapporte que le jeune Monarque ayant la petite vérole, au mois d'Octobre 1728, & le Courier de France ayant manqué, un jour, en Eſpagne, Philippe ſuppoſa que le Roi ſon Neveu étoit mort. Il fit auſſitôt aſſembler la *Junte*, & déclara qu'il alloit paſſer en France avec le deuxieme de ſes fils, laiſſant la Couronne d'Eſpagne au Prince des Aſturies, qui fit dans la Chapelle ſa rénonciation conforme à celle de France. Ses ordres étoient donnés pour partir le lendemain. Mais le Courier apporta la nouvelle de la convaleſcence.

Ce fut une ſimple Courtiſane, la Fillon, qui fit avorter cette intrigue, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Le Secrétaire du Prince de Cellamare avoit un rendez-vous chez cette femme avec une de ſes filles, le jour que partoit l'Abbé Portocarero. Il y vint tard, & s'excuſa ſur ce qu'il avoit été occupé à des expéditions de lettres fort importantes, dont il falloit charger des voyageurs.

La Fillon laiſſa nos amants enſemble, & alla ſur le champ rendre compte à l'Abbé Dubois de ce qu'elle avoit entendu. Auſſi-tôt on expédia un Courier muni des ordres néceſſaires pour avoir main-forte.

Il joignit les Voyageurs à Poitiers, les fit arrêter, & ſaiſit tous leurs papiers qu'il rapporta à Paris préciſément à l'heure où le Régent entroit à l'Opéra. L'Abbé ouvrit le paquet, eut le temps de tout examiner, & de remettre en réſerve ce qu'il voulut.

Au ſortir de l'Opéra, l'Abbé voulut rendre compte au Régent de la capture. Tout autre que ce Prince auroit été preſſé de s'éclaircir d'un fait auſſi important: mais c'étoit la précieuſe heure du plaiſir.... Et l'Abbé eut juſqu'au lendemain, aſſez tard, pour prendre ſes meſures avant que de conférer avec le Régent.

L'Abbé Dubois s'étant tranſporté à l'Hôtel du Prince de Cellamare, avec le Secrétaire d'État, Le Blanc, au moment que celui-ci alloit ouvrir une caſſette: » M. Le Blanc, dit l'Ambaſſadeur, » cela n'eſt pas de votre reſſort: ce ſont des let- » tres de femme. Laiſſez cela à l'Abbé qui toute » ſa vie a été M....... »

M. de Voltaire aſſure que le Duc d'Orléans ne voulut donner la paix à Philippe qu'à condition qu'il renverroit ſon Miniſtre. Alberoni le gênoit trop en Eſpagne. D'autres aſſignent une autre cauſe de la diſgrace du Cardinal.

L'Abbé Dubois instruit par ses espions de l'ascendant que Laura avoit sur l'esprit de la Reine, entreprit de s'en servir pour perdre le Ministre. Il fit offrir à Laura tout l'argent qu'elle voudroit : l'intérêt réuni à la haine, détermina la nourrice. Alberoni reçut, par un billet de Philippe V, ordre de sortir en vingt-quatre heures de Madrid, & dans quinze jours des terres de sa domination. Il fut livré, par le Roi d'Espagne, aux troupes Françaises qui le conduisirent sur les frontieres d'Italie.

Alberoni partit avec des richesses immenses. . . Il y avoit déjà deux jours qu'il étoit en marche, lorsqu'on s'apperçut qu'il emportoit le Testament de Charles II qui instituoit Philippe V héritier de la Monarchie.

Il fallut user de violence pour l'obliger à rendre ce Testament. Il avoit sans doute envie de gagner la protection de l'Empereur, en lui remettant ce titre précieux.

Alberoni devant traverser la France, le Chevalier de Marcion eut ordre d'aller le prendre à la frontiere, de ne le quitter qu'à l'embarquement, & de ne pas souffrir qu'il lui fût rendu aucun honneur sur son passage.

Le Cardinal se rendit à Parme, n'osant s'exposer au ressentiment du Pape. Ce ne fut qu'en 1721, à la mort de Clément XI, qu'il fut à Rome pour le Conclave.

En passant par la France, il eut l'audace d'écrire au Régent, dont il avoit mérité l'indignation, & de lui offrir de faire à l'Espagne la guerre la plus dangereuse. Le Régent montra sa lettre, & ne l'honora pas même d'une réponse. [*]

---

[*] Ces Anecdotes sont tirées d'un recueil de pieces intéressantes peu connues.

Ce même homme, dit Voltaire, étant depuis Légat à Bologne, & ne pouvant plus entreprendre de boulverser des Royaumes, occupa son loisir à tenter de détruire la République de Saint Marin.

CHAPITRE II.

A L'AVÉNEMENT du Duc d'Orléans à la Régence, on avoit créé six Conseils qui n'opérerent rien de bon pour le bien-être du Royaume. On avoit établi une Chambre de Justice pour la poursuite de ceux qui avoient malversé dans les finances sous le précédent regne ; elle ne servit de rien à la liquidation des dettes de l'État. De plus de 160 millions qu'on fit regorger aux sangsues du peuple, il rentra une bien petite partie de cet argent dans les coffres du Roi.

La France étoit aux abois ; tout paroissoit perdu. Dans ce temps, se présenta un Empyrique, nommé Jean Law, Ecossois de nation, [*] grand joueur, grand calculateur, obligé, dit-on, de fuir de l'Angleterre pour cause de meurtre. Il trouva un Prince & un peuple amoureux de nouveautés. Ses plans furent agréés. [**]

---

[*] Law se donnoit pour Gentilhomme ; on le disoit fils d'un Orfevre. Il étoit grand, bien fait, d'une figure agréable & noble, de beaucoup d'esprit, d'une politesse distinguée ; il avoit de la hauteur sans insolence. Sa femme, ou plutôt celle qui passoit pour l'être, étoit une Anglaise de qualité, d'un caractere altier, que les bassesses de nos grandes Dames rendirent bientôt impertinente. Voyez *Pieces intéressantes pour servir à l'Histoire.*

[**] Les Mémoires du temps ont prétendu que Law

Il parut d'abord un Edit portant création d'une banque générale par tout le Royaume en son propre nom, en 1716. Elle devint bientôt le depôt, le bureau général des revenus du Royaume. On établit une Compagnie de commerce sous le nom de Compagnie de Missisipi qu'on unit à la banque. En 1718, elle fut déclarée banque du Roi, elle eut le privilege de la Compagnie du Sénégal, & de la traite des Negres. Law en fut nommé Directeur. On ordonna une fabrication de 100 millions de billets. Il fut défendu à tout particulier d'avoir plus de cinq cents livres d'especes chez lui. On fit des perquisitions jusques dans les maisons religieuses, & on récompensa les dénonciateurs. Ce qui fit dire à Mylord Stair, Ambassadeur d'Angleterre, qu'on ne pouvoit plus douter de la catholicité de Law, puisqu'il établissoit l'*Inquisition* en France, après avoir prouvé la *Transubstantiation* par le changement des especes en papier.

Law devenu Catholique en 1720, fut naturalisé & nommé Contrôleur-général. Le Prince de Conti lui joua le tour d'envoyer à la Banque demander le paiement d'une si grande quantité de billets, qu'on en ramena trois fourgons chargés d'argent. Law s'en plaignit au Régent qui fit au Prince de Conti la plus vive réprimande. [*]

---

avoit présenté son systême à Louis XIV qui, sur la seule exposition, le rejetta avec indignation. Il l'avoit proposé de même au Duc de Savoye, qui répondit qu'il n'étoit pas assez puissant pour se ruiner. Il le vint proposer au Contrôleur-Général des Marets. Mais c'étoit dans le temps d'une crise malheureuse. Law le reproduisit sous le Duc d'Orléans. Plus entreprenant, plus décidé, le Régent l'envisagea comme très-utile à l'Etat. Voyez *l'Histoire de la Régence*, le précis du *Siecle de Louis XV* par Voltaire, & autres Ouvrages.

[*] Voyez les Mémoires ci-dessus cités.

La France ſe trouvoit inondée de papiers. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets produiſirent à des hommes obſcurs des fortunes immenſes. Law en avoit tant fabriqué, que la valeur chimérique des actions valoit, en 1719, quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvoit circuler dans le Royaume. Le crédit tomba tout d'un coup. On vit la ſubverſion de toutes les fortunes des particuliers, & des finances du Royaume.

Law n'ayant pu appuyer ſon ſyſtême de l'approbation du Parlement, conçut le projet de l'anéantir. Appuyé de l'Abbé Dubois & du Duc de la Force, il perſuada au Régent de rembourſer, en papier, toutes les Charges de judicature, moyennant quoi, le Roi deviendroit maître des Parlements.

Le Parlement vouloit inſtruire ſecrettement le procès de Law : des Commiſſaires nommés d'office avoient déjà entendu des témoins ; & l'on ne ſe propoſoit pas moins que de ſe ſaiſir du coupable, de terminer ſon procès en deux heures de temps, de le faire pendre dans la Cour du Palais, les portes fermées, & de les ouvrir enſuite pour donner au public le ſpectacle du cadavre. Le Régent en fut averti : Law fut ſauvé.

Le déſordre étoit au comble. Le ſyſtême de Law ruiné, il fallut réformer l'État. On fit un récenſement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui étoit une entrepriſe non moins extraordinaire que le ſyſtéme. Ce fut, dit Voltaire, l'opération de finance & de juſtice la plus grande & la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. Toutes les dettes innombrables furent liquidées à ſeize cents-trente-un millions numéraires effectifs en argent. C'eſt ainſi, dit le même Ecrivain, que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avoit fait jouer à toute une nation ; ainſi

fut détruit ce vaste édifice de Law, si hardiment conçu, & qui écrasa son architecte.

On le vit, en peu de temps, d'Écossais devenir Français par naturalisation; de Protestant Catholique; d'Aventurier Seigneur des plus belles terres; [*] & de Banquier, Ministre d'État. Je l'ai vu, dit le même M. de Voltaire, arriver dans les salles du Palais Royal, suivi de Ducs & Pairs, de Maréchaux de France & d'Evêques,

Le Maréchal de Villeroi, Gouverneur de Louis XV, disoit: » il faut tenir le pot de chambre aux » Ministres, tant qu'ils sont en place, & le leur » verser sur la tête quand ils n'y sont plus. » Il ajoutoit: » quelque Ministre des Finances qui » vienne en place, je déclare d'avance que je suis » son ami, & même un peu son parent »

Chargé de l'exécration publique, Law fut obligé de fuir d'un pays qu'il avoit voulu enrichir, & qu'il avoit boulversé. Tout le monde sçait qu'il est mort de misere à Venise. On l'a taxé d'être perfide, injuste, violent & cruel; sans mœurs, sans religion; d'une avidité insatiable, à laquelle il fit concourir ses vastes combinaisons.

La plus triste des catastrophes arrivées du temps du systême, fut la fin tragique du jeune Comte Antoine-Joseph de Horn, Seigneur Flamand, âgé de 22 ans; celle de Laurent de Mille, Piémontois, Capitaine réformé dans la Corentte-Blanche; & de Lestang, fils d'un Banquier Flamand, âgé de 20 ans. Ayant complotté d'assassiner un riche agioteur, ils le conduisirent dans une auberge de la rue de Venise, afin de lui voler son porte-feuille, & l'y poignarderent. Le Comte de Horn & Mille furent arrêtés; Lestang qui se faisoit appel-

[*] On prétend qu'il en avoit quatorze de titrées.

ler le Chevalier Des Champs, se sauva. Le procès ne fut pas long, & dès le mardi suivant, 26 Mars, l'un & l'autre furent roués vifs.

Le Comte de Horn étoit allié de plusieurs Maisons Souveraines & même parent du Régent. Ce Prince fut assiégé de toutes parts pour accorder la grace, ou du moins une commutation de peine.

On n'insista pas sur le premier article; mais on redoubla de sollicitations sur l'autre. On représenta que le supplice de la roue étoit si infâmant, qu'une fille de la Maison de Horn ne pourroit, jusqu'à la troisieme génération, entrer dans aucun Chapitre. On essaya de le toucher par l'honneur que le coupable avoit de lui être allié par *Madame*.... Il répondit aux plus proches parents du Comte: » Quand j'ai du mauvais sang dans les » veines, je me le fais tirer.... Ce ne sera pas » le supplice, mais l'action qui l'a mérité, qui » déshonorera votre famille.... J'en partagerai » la honte: cela doit consoler les autres parents.»

Cependant le Régent fut prêt d'accorder la commutation de peine: mais Law & l'Abbé Dubois l'en détournerent, & lui firent sentir la nécessité de maintenir la sûteté publique, & que le peuple crieroit contre cette distinction de supplice, pour un crime si noir & si vulgairement connu.

Lorsque ses parents & alliés eurent perdu toute espérance de fléchir le Régent, le Prince de Robecq & le Prince d'Isenghien, que le coupable touchoit de plus près que d'autres, trouverent le moyen de pénétrer jusques dans le cachot du criminel; & l'exhorterent à se soustraire à la honte du supplice, en prenant un poison qu'ils lui portoient, mais le coupable les ayant obstinément refusés: » Va, malheureux, lui dirent-ils en le quittant, tu n'es digne de périr que par la main du Bourreau. »

Le Comte de Horn, avant ſon crime, étoit connu pour un eſcroc & un mauvais ſujet de tout point. Sa famille informée de ſa mauvaiſe conduite, avoit envoyé un Gentilhomme pour payer ſes dettes, & le ramener dans ſa patrie, ou de gré, ou de force, en obtenant du Régent un ordre de le faire ſortir de Paris ; mais malheureuſement il n'y arriva que le lendemain du crime.

Le Régent ayant adjugé la confiſcation des biens du Comte de Horn au Prince ſon frere, celui-ci lui écrivit la lettre ſuivante :

» Je ne me plains pas, Monſeigneur, de la » mort de mon frere ; mais je me plains de ce que » V. A. ait violé en ſa perſonne les droits du » Royaume, de la nobleſſe & de la nation. Je » vous remercie de la confiſcation de ſes biens : » je me croirois auſſi infâme que lui, ſi je recevois jamais aucune grace de vous. J'eſpere que » Dieu & le Roi, vous rendront un jour une » juſtice auſſi exacte que vous l'avez rendue à mon » malheureux frere. . . . » [*]

CHAPITRE III.

Nous avons parlé du Cardinal Alberoni ; parlons d'un autre perſonnage, non moins ſingulier, non moins important à connoître, l'Abbé, puis Cardinal Dubois.

C'étoit le fils d'un Apothicaire de Brive-la-Gaillarde. Un génie ſouple, inſinuant, un peu d'eſ-

[*] Cette Lettre & les faits concernant la mort du Comte de Horn ſont tirés mot à mot des Mémoires du temps, du Mémorial, ou Recueil d'anecdotes d'un homme de lettres qui a vécu dans le plus grand monde.

prit, beaucoup de débauche, sur-tout le goût du Duc d'Orléans pour la singularité & les plaisirs, firent sa prodigieuse fortune : si le Cardinal, devenu de simple Instituteur du Régent, Ambassadeur Plénipotentiaire, premier Ministre, eût été un homme grave, cette fortune eût excité l'indignation ; mais elle ne fut qu'un ridicule. Le Régent, dit Voltaire, se jouoit de son premier Ministre, & ressembloit à ce Pape qui fit son Porte-Singe Cardinal.

Dubois s'étoit marié jeune, dans un village du Limousin, avec une jolie paysanne. La misere les obligea de se séparer à l'amiable. Ils convinrent que la femme gagneroit sa vie comme elle pourroit, & que le mari iroit tenter fortune à Paris.

Lorsqu'il fut parvenu à l'Episcopat, il craignit la révélation d'un engagement qui passoit les *Libertés* de l'*Eglise Gallicane*. Il en fit confidence à B.... Intendant de Limoges, qui trouva le moyen d'enlever la feuille du Regiltre de célébration, & la minute du Notaire.

Dubois ayant acquis la confiance du Régent, fut fait Conseiller d'Etat en 1716. En 1717, il fut nommé Ambassadeur Plénipotentiaire, & signa à la Haye le traité de la *Triple Alliance*. En 1718 il signa à Londres celui pour la pacification de l'Europe. A son retour, il eut le département des affaires étrangeres. Il fut fait Archevêque de Cambrai en 1720.

Le Cardinal de la Trémouille étant mort à Rome, & laissant l'Archevêché de Cambrai vacant, Dubois eut l'impudence de le demander au Régent.

Pour entrer en matiere, » Monseigneur, (lui » dit-il,) j'ai rêvé cette nuit que j'étois Archevê» que de Cambrai. » Sur quoi le Régent regardant Dubois avec mépris : — Tu fais des rêves bien ridicules ! — Eh ! pourquoi ne me feriez-vous

pas

pas Archevêque comme un autre ? — Toi, Archevêque ! .... miséricorde !

Alors Dubois lui cita tous les mauvais garnements que lui & le Tellier avoient donnés à l'Eglise.

Le Régent ennuyé de la liste & fatigué de la persécution, lui dit : » mais tu es un sacre !... » Eh ! quel autre sacre voudra te sacrer ? » — Oh ! s'il ne tient qu'à cela, Monseigneur, mon affaire est bonne. J'ai mon sacre tout prêt ; votre premier Aumônier, l'Archevêque de Rheims. Il est dans votre antichambre ; il sera charmé de la préférence ; je vais vous l'amener.

Il vole à l'instant même à l'antichambre, dit à Tressan la grace que lui, Dubois, vient d'obtenir, & le desir qu'a le Régent que Tressan soit le *Conservateur*. Celui-ci y consent ; Dubois le prend par la main, le présente au Régent & redouble de remerciements. Tressan y ajoute l'éloge du Sujet. Le Régent ne répond rien ; sur quoi Dubois sort & publie qu'il est Archevêque de Cambrai, comptant par-là, & sans doute avec raison, arrêter toute demande. Il écrit ensuite à Néricault Destouches, qu'il avoit laissé à Londres chargé des affaires à sa place, d'engager le Roi Georges à demander au Régent l'Archevêché de Cambrai pour le Ministre, Auteur de l'Alliance.

A cette proposition, le Roi d'Angleterre, partant d'un éclat de rire : » Eh ! comment voulez- » vous, dit-il à Destouches, qu'un Prince Pro- » testant se mêle de faire un Archevêque en Fran- » ce ? .... le Régent en rira, & sûrement n'en » fera rien. » Pardonnez-moi, Sire, dit Destouches, il en rira, mais il le fera ; & tout de suite il lui présente une lettre très-pressante & toute écrite. » Donne, puisque cela te fait plaisir, dit » le Monarque, & il signa la lettre. »

Il paroît que le Régent jouoit la Comédie,

lorſqu'il témoignoit de la répugnance à nommer l'Abbé Dubois à l'Archevêché de Cambrai, puiſqu'il cherchoit, dans ce même temps, à lui procurer le chapeau de Cardinal, & en avoit même écrit au Pape.

Le prétendant, alors refugié à Rome, étoit dans une telle détreſſe, qu'il avoit offert ſa nomination à Dubois, s'il le faiſoit payer de ſa penſion promiſe par le Régent : mais l'Abbé n'avoit garde d'accepter cette nomination, qui l'auroit diſcrédité auprès du Roi Georges. Il aima mieux ſe faire un mérite auprès de lui de ce refus, pour l'engager à s'intéreſſer pour lui auprès du Régent. Auſſi le Roi Georges ſollicita pour lui le Régent, & engagea même l'Empereur, ſur qui il avoit beaucoup de crédit, à en faire autant.

Clément XI étoit aſſez diſpoſé à donner le chapeau à Dubois, pourvu que la France voulût concourir à l'ôter au Cardinal de Noailles, dont Dubois auroit la dépouille, comme le Saint Pere deſtinoit le même traitement à Alberoni, fugitif d'Eſpagne. Sur quoi Dubois eſſaya de le faire arrêter par les Génois, pour l'envoyer priſonnier à Rome; mais ils s'y refuſerent.

L'Abbé Dubois ayant enfin obtenu d'être nommé à l'Archevêché de Cambrai, n'étant que tonſuré, il s'agiſſoit de prendre les ordres. Il ne doutoit pas que le Cardinal de Noailles ne fût flatté de faire ce petit plaiſir à un Miniſtre puiſſant, qui pouvoit avoir tant d'influence ſur le parti qu'on prendroit à l'égard de la fameuſe conſtitution. Il ſe trompa : le Cardinal ne voulant pas ſe déshonorer par une complaiſance criminelle, refuſa nettement. On lui fit parler par le Régent même. Il répondit avec reſpect & modeſtie, & fut inébranlable.

Muni d'un *Bref* pour recevoir tous les ordres à la fois, & d'une permiſſion de l'Archevêque de

Rouen ; il se rendit avec l'Evêque de Nantes dans une Paroisse du grand Vicariat de Pontoise, la plus voisine de Paris, & y reçut les ordres à une Messe basse.

Le sacre se fit au *Val-de-Grace*, avec la plus grande magnificence. Toute la Cour y fut invitée & s'y trouva. Les Ambassadeurs & les Ministres des Princes Protestants y assisterent dans une lanterne opposée à celle où étoit le Régent, dont les grands Officiers faisoient les honneurs de la Cérémonie. .... Le scandale Ecclésiastique fut le superbe spectacle !

Le Duc de St. Simon, qui se vantoit d'être le seul homme titré que Dubois eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au Régent de s'y trouver, si ce Prince vouloit se respecter assez lui-même pour s'en abstenir ; & le Régent y avoit consenti. Mais la Comtesse de Parabere, Maîtresse alors régnante, ayant passé la nuit avec lui, exigea qu'il iroit. Le Cardinal de Rohan voulut être le *Conservateur*, & l'Evêque de Nantes qui avoit donné les ordres, premier *Assistant* ; le Régent pria Massillon, nouvellement Evêque de Clermont, d'être le second. Soit timidité bourgeoise, soit nécessité, il accepta. Ce fut alors que, demandant à celui qui le sacroit, la Prêtrise, le Diaconat, le Sous-diaconat, les quatre Mineurs, la Tonsure ; le Célébrant impatienté s'écria : » ne vous faudra-t-il » pas aussi le baptême ? » On dit du moins que c'étoit le premier jour de sa Communion.

Dubois faisoit toujours solliciter à Rome le chapeau de Cardinal. Pour donner plus de poids à sa sollicitation, il proposa au Cardinal de Rohan d'aller presser la proposition, avec promesse de lui procurer le premier ministere à son retour. Il se disposoit à partir, lorsqu'on apprit la mort du Pape. Le Cardinal partit pour le Conclave müni de

tout l'argent néceſſaire. Il prit pour *Conclaviſte* le fameux Abbé de Tencin, dont nous aurons occaſion de parler par la ſuite; & laiſſa en dehors Laffiteau pour recevoir les lettres de Dubois, qu'il venoit réguliérement leur lire.

Il écrivoit à Dubois que, malgré la prétendue impénétrabilité du Conclave, il y entroit toutes les nuits, au moyen d'une fauſſe clef à travers de cinq Corps-de-Garde. Tencin, de ſon côté, prit des meſures dignes de lui & de ſon commettant. Il offrit au Cardinal Conti de lui procurer la *Tiare* par la faction de France, & des autres partiſans bien payés, ſi Conti vouloit s'engager par écrit de donner, après ſa nomination, le chapeau à l'Abbé Dubois. Le marché fait & ſigné, Tencin intrigua ſi efficacement, que Conti fut élu Pape.

Après l'exaltation, Tencin ſomma le Pape de ſa parole. Le Pontife répondit qu'il ſe reprocheroit éternellement de n'être parvenu au Pontificat que par une eſpece de ſimonie: mais qu'il n'aggraveroit pas ſa faute par la proſtitution du Cardinalat à un ſujet indigne. Tencin voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, ménace le Saint Pere de rendre ſon écrit public. Sur quoi le Pape effrayé, crut qu'il valoit mieux éviter ce ſcandale à l'Egliſe. Il balançoit pourtant encore, lorſque Seglione, ſon Secrétaire, vint dire à Tencin que ſon Maître avoit grande envie d'une Bibliotheque; mais qu'on en demandoit douze mille écus, & qu'il ne les avoit pas. La ſomme fut auſſi-tôt comptée; & cette généroſité emportant la balance, le Pape nomma Dubois Cardinal.

On rapporte que le jour de Pâques qui ſuivit la promotion de Dubois au Cardinalat, s'étant éveillé plus tard qu'à ſon ordinaire, il s'emporta en juremens contre ſes valets, de ce qu'ils l'avoient laiſſé dormir ſi long-temps un jour où il devoit dire la

Messe. On s'empressa de l'habiller, toujours jurant. Quand il le fut, il fit appeller un Secrétaire, & oublia d'aller dire la Messe, & même de l'entendre.

Le Cardinal Dubois, au retour de Tencin, qui revenoit de Rome, le crut très-propre à le servir dans le dernier & le plus grand de ses projets ambitieux, & l'endoctrina en conséquence.

Dans une audience que Tencin eut du Régent, après lui avoir dit combien la Cour de Rome étoit satisfaite de la conduite & des talents du Cardinal Dubois, il insinua au Prince que cette Cour s'attendoit à le voir bientôt premier Ministre ; & que Son Altesse ne pouvoit faire un meilleur choix pour sa tranquillité & pour le bien de l'Etat.

A peine Tencin eut-il effleuré cette matiere, que le Régent, voyant de quoi il s'agissoit, dit, en l'interrompant : » que diable veut donc le Cardi-
» nal ? Je lui laisse toute l'autorité d'un premier
» Ministre ; il n'est pas encore content ; il en veut
» le titre ! .... Eh ! qu'en fera-t-il ? Combien
» de temps en jouira-t-il ? il est tout pourri de vé-
» role. Celui qui l'a visité m'assure qu'il ne pourra
» vivre six mois. »

Cela est-il bien vrai, Monseigneur ? — Très-vrai. Je te le ferai dire. — Cela étant, je vous conseille de le déclarer premier Ministre, plutôt que plus tard : nous approchons de la majorité du Roi ; vous conserverez, sans doute, la confiance de Sa Majesté, due à votre naissance & à vos services. Mais enfin, vous n'aurez plus d'autorité propre ! .... Un grand Prince, comme vous, a toujours des ennemis & des jaloux : ils chercheront à vous aliéner le Roi ; ceux qui l'approchent de plus près ne vous sont pas les plus dévoués ; vous ne pouvez, à la fin de votre Régence, vous faire nommer premier Ministre. .... Faites-le

Cardinal. . . . . A ſa mort, vous ſuccéderez au titre qui n'aura pas été établi pour vous, & auquel le public ſera déjà accoutumé. Ce raiſonnement frappa le Prince, & Dubois fut premier Miniſtre.

Le Cardinal Dubois mourut d'une ſuite de ſes débauches. Il trouva, comme le rapporte M. de Voltaire, un expédient pour n'être pas fatigué dans ſes derniers moments par des pratiques de religion, dont on ſçait qu'il faiſoit peu de cas. Il prétexta qu'il y avoit pour les Cardinaux un Cérémonial particulier, & qu'un Cardinal ne recevoit pas l'Extrême-Onction & le Viatique comme un autre homme. Le Curé de Verſailles alla aux informations, & pendant ce temps Dubois mourut.

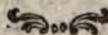
Le Régent fut charmé de la mort de ce Miniſtre. Le jour qu'on lui fit l'opération, l'air extrêmement chaud tourna à l'orage; & ce Prince ne put s'empêcher de dire : » J'eſpere que ce temps-» là fera partir mon drôle. . . .

Dubois jouiſſoit, à ſa mort, de deux cents-mille livres de revenu, ſans compter un argent comptant & un mobilier immenſe.

Les Français rirent de ſa mort, comme de ſon Miniſtere : tel étoit, dit le même M. de Voltaire, le caractere de la nation.

On compoſa à cette Éminence l'épitaphe que voici.

Rome rougit d'avoir rougi
Le Maquerau qui gît ici.



CHAPITRE IV.

A LA mort de Dubois, le Duc d'Orléans prit le titre de premier Miniſtre. Le Roi étant majeur, il ne pouvoit plus y avoir de Régence. Pendant la minorité du Monarque, Philippe avoit eu à ſoutenir les chocs les plus violents : il en ſortit toujours avec honneur & gloire. Écoutons un Écrivain aſſez impartial.

Tous les germes des troubles poſſibles, dit-il, qui ne ſe fécondent que trop malheureuſement dans les minorités toujours agitées & tumultueuſes, il les arrêta ou les étouffa par la ſeule force de ſon génie : il rendit au Parlement le droit d'examen & de remontrances; mais en lui laiſſant reprendre ſon premier luſtre, il conſerva les moyens de le contenir, & d'empêcher qu'il n'abuſât de cette liberté dangereuſe.

S'il ne pût empêcher entiérement la fermentation occaſionnée par la fameuſe Bulle, il empêcha que les diſputes de la Religion n'euſſent les effets funeſtes des ſiecles précédents; il les réduiſit à des appels, des mandements, & tout au plus à quelques éclats de foudre de la part de la Puiſſance Spirituelle, foudre impuiſſante & preſque auſſi-tôt éteinte qu'allumée.

Il réprima l'ambition exceſſive des Princes légitimés & reconnut authentiquement le droit de la nation : il calma de la ſorte une diſſention intérieure, dans le ſein même de la Famille Royale, mais en acquieſçant de fait aux prétentions des Princes & même de la Nobleſſe, il ne ſe départit point de l'autorité qui lui étoit confiée, & réprima avec une égale ſévérité les démarches de ces

ivers corps, tendantes à faire agiter des questions trop délicates.

Il fit tête à l'orage violent que l'Espagne élevoit contre lui, & par la hardiesse de sa politique & de ses démarches, non seulement déconcerta les manœuvres de cette Puissance ; mais au lieu d'une guerre que tout annonçoit devoir être sanglante, longue, & dégénérer en guerre civile, il fit une paix solide & glorieuse, cimenta entre les deux Couronnes une amitié plutôt suspendue que violée ; enfin plaça sur le trône deux de ses filles.

S'il faut admirer l'art avec lequel il se conduisit dans cette négociation, que dire de sa dextérité à s'assurer de la Hollande & de l'Angleterre ?

A la mort de Louis XIV, le Royaume restoit sans alliés ; les mêmes sentiments de haine, de jalousie & de crainte qui avoient ligué toute l'Europe contre le feu Roi, duroient encore : on poursuivoit à Londres les auteurs de la derniere paix, le salut de la France, & les Provinces-Unies n'avoient pas oublié les humiliations qu'elles avoient reçues, & la cruelle alternative où elles s'étoient trouvées d'être la proie d'un vainqueur superbe, ou de s'ensevelir sous les eaux. Il étoit à craindre que ces ennemis naturels, mal reconciliés, indignés d'avoir été le jouet des intrigues de la Cour, ne se servissent de la circonstance favorable d'une minorité, pour la mettre hors d'état à jamais de leur nuire.

C'est dans un pareil moment, que le Régent conçoit & exécute le projet audacieux de s'en former deux alliés, & de les opposer à l'Espagne, la Puissance qu'il craignoit le plus personnellement.

La situation déplorable des finances étoit une autre cause de mécontentement à laquelle il falloit remédier. Il employa, sans doute, un moyen violent, dont il n'avoit pas prévu tous les dangers.

Enfin

Enfin il surmonta encore cette crise & la fit tourner à l'avantage du Corps politique, qui n'en acquit ensuite que plus de force & d'embonpoint.

Une administration de huit ans, aussi périlleuse & aussi constamment suivie du succès dans toutes les parties, est à coup sûr la vraie pierre de touche du mérite éminent, & le Duc d'Orléans Régent sera, sans doute, mis au rang des plus grands hommes qui aient gouverné la France.

Rapprochons d'ici le sentiment de M. de Voltaire, dont l'autorité n'est pas toujours suspecte.

La Régence du Duc d'Orléans, écrit ce grand homme, que ses ennemis secrets & le bouleversement général des finances devoient rendre la plus orageuse des Régences, fut la plus paisible & la plus fortunée. L'habitude que les Français avoient prise d'obéir sous Louis XIV, fit la sûreté du Régent & la tranquillité publique.

La Conspiration dirigée de loin par le Cardinal Alberoni, & mal tramée en France, fut dissipée aussi-tôt que formée. Le Parlement qui, sous la minorité de Louis XIV, avoit fait la guerre civile pour douze charges de Maîtres des Requêtes, & qui avoit cassé les Testaments de Louis XIII & de Louis XIV, avec moins de formalités que celles d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances, lorsqu'on eût augmenté la valeur numéraire des especes trois fois au de-là du prix ordinaire.

Sa marche à pied de la Grand'Chambre au Louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuste qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitants d'un Royaume d'avoir chez soi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La disette entiere des especes dans le public; tout un peuple en foule se pressant pour aller recevoir à un

bureau quelque monnoie néceſſaire à la vie, en échange d'un papier décrié, dont la France étoit inondée; pluſieurs citoyens écraſés dans cette foule, & leurs cadavres ſanglants emportés par le peuple au Palais Royal, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin, ce fameux ſyſtême de Law, qui ſembloit devoir ruiner la Régence & l'Etat, ſoutint, en effet, l'un & l'autre par des conſéquences que perſonne n'avoit prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple juſqu'aux Magiſtrats, aux Evêques, aux Princes mêmes, détourna tous les eſprits de toute attention au bien public, & de toute vue politique & ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre & de l'avidité de gagner. C'étoit un jeu nouveau & prodigieux, où tous les citoyens parioient les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le Gouvernement.

Il arriva par un preſtige dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus exercés & les plus fins, qu'un ſyſtême tout chimérique enfanta un commerce réel, & fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célebre Colbert, & ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulieres détruites, la Nation devint bientôt plus commerçante & plus riche. Ce ſyſtême éclaira les eſprits, comme les guerres civiles aiguiſent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui ſe répandit de France en Hollande & en Angleterre; elle mérite l'attention de la poſtérité; car ce n'étoit point l'intérêt politique de deux ou trois Princes qui boulverſoit des Nations. Les Peuples ſe précipiterent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, & qui en réduiſit tant d'autres à la mendicité. Ce fut une démence précédée & ſuivie de tant d'autres folies.

La fureur du jeu des actions, qui avoit saisi les Français, anima aussi les Anglais & les Hollandais. Ceux qui avoient observé en France les ressorts par lesquels tant de particuliers avoient élevé des fortunes si rapides & si immenses, sur la crédulité & sur la misere publique, porterent dans Amsterdam, dans Rotterdam, dans Londres, le même artifice & la même folie.

On parle encore avec étonnement de ces temps de démence, & de ce fléau politique; mais qu'il est peu considérable en comparaison des guerres civiles, & de celles de Religion, qui ont si long-temps ensanglanté l'Europe, & des guerres de Peuple à Peuple, ou plutôt de Prince à Prince, qui désolent tant de contrées. Il se trouva, dans Londres & dans Rotterdam, des Charlatans qui firent des dupes. On créa des Compagnies & des Commerces imaginaires. Amsterdam fut bientôt désabusé. Rotterdam fut ruiné pour quelque temps, Londres fut boulversé pendant l'année 1720. Il résulta, de cette manie, en France & en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics & particuliers, & toute la dépravation des mœurs que produit une cupidité effrénée.

Revenons au premier Ecrivain, déjà cité: il a puisé dans de bonnes sources: pourquoi irions-nous puiser dans les cloaques?

Ce Prince, ajouta-t-il, avoit un esprit de détail qui ne va pas toujours avec le génie, qui l'étouffe souvent, ou que celui-ci dédaigne. Les premiers seize mois de sa Régence offrent l'image d'un Gouvernement sage, équitable & pacifique, semblable à celui postérieur du Cardinal de Fleury. Il supprima quantité d'impôts superflus & de charges onéreuses au peuple; les troupes furent réduites à un nombre proportionné au besoin. Il adopta le

projet du Maréchal de Vauban, concernant la taille réelle, & fit faire des essais pour établir un revenu de la Couronne, que les sujets pussent payer volontiers, & qui entrât en son entier dans le trésor royal. Le repeuplement des Provinces, la culture des terres, le rétablissement du commerce, la prospérité des arts, fixerent aussi son attention.

Mais comme il n'y a rien de parfait dans ce monde, on lui reproche deux vices essentiels d'administration, qui ont fourni matiere aux satyres sans nombre dont on a flétri la sienne.

Le premier, c'est d'avoir dérogé à cette maxime que *la parole des Rois doit être sacrée :* maxime que Louis XIV n'avoit jamais perdu de vue dans les plus grandes calamités de son regne; c'est d'avoir adopté, pour principe du Gouvernement, la conduite frauduleuse de ces Négociants infideles, qui, abusant de la confiance crédule de leurs créanciers, s'en débarrassent par des moyens honteux qui devroient les conduire au supplice, & ne s'enrichissent qu'à force de banqueroutes.

Le second, c'est cette corruption de mœurs qu'il affichoit avec une sorte d'ostentation, & dont la description, *malheureusement que trop vraie*, quoiqu'embellie des richesses de la poésie, se trouve dans ces fameuses *Philippiques*, Satyre moins délicate, mais plus énergique que celle de Pétrone; tableau rapide & fidele des mœurs de la Cour du Régent, d'autant plus précieux pour la postérité, qu'aucun voile allégorique ne lui en dérobera les personnages.

On y voit que le Duc d'Orléans se faisoit un jeu de l'inceste. En effet, si son amour pour sa fille, l'Abbesse de Chelles, n'est pas bien constaté, il est difficile de se refuser de croire qu'il n'ait été épris des charmes de la Duchesse de Berry, dont les mains les plus belles, que femme puisse avoir, l'a-

voient ſur-tout enchaîné. Il en pleura la mort, moins en pere affligé qu'en amant au déſeſpoir.

Au reſte, ſi la méchanceté, dans les portraits affreux qu'elle a tracés de ce Prince en cent libelles, avoit oublié quelques linéaments, l'épitaphe qu'on fit de la mere de S. A. Royale, moins deſtinée à porter ſur cette Princeſſe que ſur ſon fils, les reproduiroit tous : *ci gît l'oiſiveté.*

L'Hiſtorien a raiſon : faut tout dire, ne rien celer !

Clermont-Tonnerre, neveu du glorieux Evêque de Noyon, étoit attaché à la maiſon d'Orléans, & diſoit : » qu'il ne ſçavoit pas pourquoi il y reſtoit ? *Madame* mere du *Régent*, ajoutoit-il, eſt le plus ſot homme du monde, & *Monſieur* la plus ſotte femme »

Finiſſons l'hiſtoire avec le Miniſtere du Duc d'Orléans, Régent.

CHAPITRE V.

PHILIPPE ne ſe montra pas moins grand dans ſon Miniſtere que dans ſa Régence. Lui ſeul ſupportoit le poids des affaires : lui ſeul conduiſoit le char de l'Etat. Tous les Miniſtres d'alors n'étoient que des génies ſubalternes que S. A. Royale étoit ſans ceſſe obligée de diriger & d'éclairer. Par ſa prudence & ſa fermeté, il diſſipa le feu d'une guerre générale qui menaçoit l'Europe : il contint toutes les Puiſſances : il rétablit, autant que poſſible, l'ordre dans les affaires délabrées du Royaume. Ce Prince ſuccomba bientôt au travail exceſſif auquel il ſe livroit. Il venoit de donner audience ; en rentrant dans ſon cabinet, il trouve ſa Maîtreſſe la Ducheſſe de *Phalaris* ; il lui dit : *entrez ; je ſuis*

bien aise de vous voir, vous m'égairez avec vos Contes ; j'ai grand mal à la tête. Il expira entre ses bras.

Cette Duchesse de *Phalaris* étoit du Dauphiné, & se nommoit d'*Harancour*. Elle avoit épousé un Aventurier, Duc du Pape, qui se nommoit *George d'Entraigues*, fils d'un Financier, dont Boileau parle dans sa premiere Satyre, sous le nom de George. Il y avoit *George* dans la premiere Edition :

Que George vive ici, puisque George y veut vivre.

Nous allons rapporter quelques anecdotes concernant le Régent, échappées à l'Auteur de la *Vie Privée* de Louis XV, Ecrivain que nous ne rougirons pas de citer & même de copier au besoin.

Lorsque le Duc & la Duchesse Du Maine furent arrêtés, le Premier Président, qui ne se sentoit pas net, voulut s'éclaircir de ce que le Régent pouvoit en sçavoir ; & lui fit demander une audience secrete par Mademoiselle *de la Chausseraye*.

Il fut introduit par la porte de derriere dans le cabinet du Régent, qu'il trouva avec *la Chausseraye*, entrée par la porte ordinaire. Le Magistrat débuta par un grand étalage de respect & d'attachement inviolable : sentiments dont il étoit bien aisé de renouveller l'assurance, dans un temps où tant d'autres s'écartoient de leur devoir ; & cherchoit, en parlant, à lire dans les yeux du Prince, quelle impression faisoit son discours. Mais le Régent s'observa si exactement, que le Magistrat, n'appercevant aucun danger, s'échauffa en nouvelles protestations, & alloit se retirer fort content de lui-même ; lorsque le Régent lui présentant un papier, lui dit du plus grand froid : *Reconnoissez-vous cela ? . . . . Lisez.*

C'étoit une lettre du Premier Président, par la-

quelle il répondoit du Parlement au Roi d'Efpagne, & s'expliquoit fi clairement, qu'il n'y avoit pas moyen de propofer des commentaires. Le Premier Préfident frappé, comme d'un coup de foudre, tomba profterné, la goutte l'empêchant de fe mettre à genoux. Il embraffa les pieds du Régent, en proteftant de fes remords, & en implorant fa grace.....

Le Régent, fans lui répondre, lui lança un regard d'indignation, & paffa dans une autre chambre.

La Chaufferaye, étourdie de la fcene, reprocha au Premier Préfident de l'avoir engagée à demander cette audience. L'autre, pour toute réponfe, la conjura de fuivre le Régent, & de tâcher de le fléchir.

La Chaufferaye alla trouver le Prince, qui fe récria fur le crime & l'audace du Magiftrat, qu'il vouloit faire arrêter.

» Vous êtes trop habile pour cela, lui dit-elle, » en fouriant; vous n'en ferez rien : cela eft trop » *homme* pour vous. »

» En voilà un dont vous ferez déformais tout ce » que vous voudrez dans le Parlement. Vous avez » quelquefois befoin de pareils C..... : il fuf» fit de le tenir entre la crainte & l'efpérance. Je » vais lui remettre l'efprit, afin qu'il ait la force » de fe retirer. »

Le Régent, *tout bon*, de pardonner au Premier Préfident.

Sur quoi *la Chaufferaye* quitte le Prince, vient rejoindre le Magiftrat, qu'elle trouve plus mort que vif, parvient à le raffurer, & le remet entre fes mains de *Dupleffis*, qui le conduit à fon carroffe.

Le Comte de Stair, Ambaffadeur d'Angleterre, ayant appris que le *Prétendant* devoit partir

de *Chaillot*, où il étoit caché pour se rendre en Bretagne, & s'embarquer pour l'Ecosse, afin de se mettre à la tête de son parti, demanda au Régent de faire arrêter ce Prince qui devoit passer à *Château-Thierri*.

Le Régent, voulant à la fois fomenter les troubles d'Ecosse, & faire montre de zele pour le Roi George, donna, en présence de l'Ambassadeur, des ordres à Contades, Major des Gardes, d'aller à *Château-Thierri*, & de prendre le *Prétendant* à son passage. Contades, homme intelligent, devinant les intentions du Prince, partit le 3 Novembre 1715, bien résolu de ne pas trouver ce qu'il cherchoit.

Stair, se fiant peu aux démonstrations du Régent, résolut de délivrer le Roi George de ses inquiétudes, par un coup de scélérat. Il chargea *Douglas*, Colonel Irlandais, au service de France, d'aller s'embusquer à *Nonnancourt* avec trois assassins. Ils demanderent, en y arrivant, avec tant de chaleur, si l'on n'avoit pas vu passer une chaise de poste qu'ils désignoient, qu'ils en devinrent suspects à la nommée *l'Hôpital*, Maîtresse de la poste, femme d'esprit & de résolution. . . . . La nouvelle du voyage du Prétendant s'étoit répandue depuis qu'il avoit disparu de *Bar*.

L'empressement de ces Couriers, reconnus pour Anglais, lui fit soupçonner qu'ils avoient de mauvais desseins. En effet, on sçut depuis que les trois Satellites de *Douglas* étoient des scélérats déterminés, qui, avant de partir de Londres, avoient fait leur marché pour leur famille, au cas qu'ils fussent pris & exécutés.

La Maîtresse de la poste les assura qu'il n'étoit point passé de chaise, & qu'il étoit impossible qu'il en passât sans relayer.

Douglas, après être resté long-temps & inuti-

lement sur la porte, sortit avec un de ses gens pour aller en avant sur le chemin de Bretagne, & laissa les deux autres dans la maison.

La l'Hôpital, dès cet instant fit partir, par une porte de derriere, un Postillon, pour aller sur la route de Paris au-devant de la chaise, & la détourner chez une de ses amies.

Pendant qu'un des gens de Douglas s'étoit jetté sur un lit, l'autre faisoit sentinelle à la porte. Elle engagea un Postillon affidé à le faire boire & à l'enivrer. Alors elle enferma celui qui dormoit, & envoya avertir la Justice & la Maréchaussée, qui arrêterent les deux Anglais, qui se réclamerent de leur Ambassadeur; à quoi on leur répondit, que jusqu'à ce qu'ils eussent justifié qu'ils appartenoient à l'Ambassadeur, ils resteroient en prison.

Pendant ce temps-là, le Prétendant arriva, & fut conduit dans la maison indiquée par *la l'Hôpital*, où elle alla le trouver & lui apprendre ce qui venoit de se passer. Ce Prince pénétré de reconnoissance, ne dissimula point qui il étoit, & demeura caché à *Nonnancourt* en attendant qu'on prît des mesures contre ceux qui n'étoient pas arrêtés.

Douglas instruit de ce qui venoit d'arriver, s'en revint au plus vîte à Paris.

Peu de jours après, le *Prétendant* partit, déguisé en Ecclésiastique, dans une chaise que lui procura sa Libératrice.

Le Prince lui donna une lettre pour la Reine d'Angleterre, à qui elle alla rendre compte de l'aventure à *Saint-Germain*.

Cette Princesse lui donna son portrait; le *Prétendant* lui envoya aussi le sien: la situation de la mere & celle du fils ne leur permettant pas d'autres marques de reconnoissance.

La bonne *l'Hôpital*, contente du service qu'elle

avoit rendu, ne demanda rien au Régent de ce qu'elle avoit dépensé. Elle demeura vingt-cinq ans Maîtresse de la Poste, que son fils tient encore.

L'audacieux Stair, pour voiler son crime, ayant eu l'impudence de parler de l'emprisonnement de ses assassins, comme d'un attentat *au droit des Gens*, le Régent lui fit sentir combien pour son honneur il lui convenoit de se taire; & *il se tut*.

Du temps de la conjuration d'Espagne, on cite un trait qui peint à merveille l'ame du Régent. Le Chevalier de *Menilles* qui y avoit été impliqué, fut mis en prison; mais tout son crime étoit de n'avoir pas trahi ceux qui lui avoient donné leur confiance. Un Marquis de *Menilles* d'une autre famille, alla trouver le Duc d'Orléans, pour l'assurer qu'il n'étoit ni parent ni ami du Chevalier. *Tant pis pour vous*, répondit le Régent, *le Chevalier* de Menilles *est un fort galant homme*.

L'élévation rapide du Cardinal Dubois devoit naturellement prêter à la critique, en France, *sur tout*, où l'on persiffle sur tout. A un souper du Régent, le Comte de *Nocé* se permit la plus sanglante raillerie: *V. A. Royale*, lui dit-il, *en peut faire tout ce qu'Elle voudra, mais Elle n'en fera jamais un honnête homme*. *Nocé* fut exilé en vingt-quatre heures.

Lorsque le Régent sacrifia *Nocé*, qu'il aimoit beaucoup, à l'empire que le Cardinal Dubois avoit pris sur lui, quelqu'un dit à *Nocé*, pour le consoler, que cette disgrace ne seroit pas de longue durée. » Qu'en sçavez-vous, dit-il? Je le sçais, » répondit l'autre, du Régent même. » — Qu'en » sçait-il, répliqua *Nocé*? »

C'est le même à qui le Duc d'Orléans écrivit à la mort du Cardinal: *morte la bête, mort le venin; je t'attends ce soir à souper au Palais-Royal.*

Un homme s'étant avisé de faire l'éloge du Duc de Chartres, en présence du Régent, sur la grace avec laquelle il avoit dansé dans un Ballet. » Sçavez-vous, dit le pere, que j'envoie faire f..... » ceux qui me font de pareils compliments ? »

La Comtesse de *Sabran* ayant voulu profiter d'un moment de débauche pour faire au Régent une question sur quelque affaire d'État; il la mena devant une glace, & lui dit : » Regarde-toi..... » & vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit » parler d'affaires. »

CHAPITRE VI.

RIEN de mémorable, depuis l'avénement de Louis XV au Trône, à l'époque où nous nous trouvons, que l'arrivée du Czar Pierre I, à Paris.

Depuis que *le Fort* eut instruit Pierre de ce qui se passoit en Europe, & lui eut appris à rougir de la situation où se trouvoit la Moscovie, on avoit vu ce Prince abandonner, en quelque sorte, le Trône pour apprendre à gouverner. Il étoit passé en Hollande, s'étoit fait inscrire dans le rôle des Charpentiers des Indes, & avoit lui-même travaillé dans les chantiers. De-là passant en Angleterre pour s'instruire de la navigation, du commerce, des loix, & de tout l'art avec lequel les Nations les plus éclairées gouvernent toutes les différentes branches de la société, il vint en Erance pour ensuite rentrer dans ses États & y enfanter des miracles.

Avant Pierre, la Russie, quoique le plus étendu des Empires du monde, n'avoit joui d'aucune considération au dehors, parce qu'elle étoit restée opiniâtrément attachée à sa barbarie; tandis que

les autres États, éclairés peu à peu par l'expérience, & poussés par des événements plus favorables, étoient parvenus à mettre de l'ordre dans leur administration.

Pierre, instruit de ce qui se passoit chez les autres Peuples, eut le courage de vouloir les imiter. Il entreprit de policer sa Nation; & sa fermeté & sa patience triompherent de tous les obstacles que les préjugés, l'ignorance & la paresse de ses Sujets lui opposerent. La Russie, par le seul œuvre de Pierre, devint à peu près l'égale de toutes les autres Nations de l'Europe; c'est-à-dire, que dans l'espace de vingt à trente ans, il lui fit franchir tout l'intervalle que les autres Peuples les plus policés n'ont pu parcourir que dans l'espace de deux ou trois siecles. Disons, même à sa gloire, sans crainte d'être démentis, que Pierre perfectionna quelquefois les établissements qu'il n'avoit voulu qu'imiter.

A la milice lâche & insolente des *Strelits* indociles, toujours prêts à fuir, qui n'osoient insulter que le citoyen encore plus lâche qu'eux, & faire des conjurations contre leur maître, il substitua des troupes qui eurent une meilleure discipline que celle des Allemands, & qui conserverent après sa mort la réputation qu'elles avoient acquise sous ses ordres. Il créa une Marine qui inquiéta le Sultan à Constantinople, & qui domina sur la Baltique. Ses revenus qui montoient à peine à cinq millions de roubles, c'est-à-dire, à vingt-cinq millions de notre monnoie, furent presque quadruplés & gouvernés avec assez d'économie & d'industrie pour suffire à tous les besoins de l'État. Pierre n'avoit point l'avantage de régner sur une Nation qui eût acquis de la réputation. Le despotisme de ses prédécesseurs, leur profonde ignorance & celle d'un Clergé orgueilleux, superstitieux, & souveraine

ment respecté, quoique digne d'un souverain mépris, avoient retenu les Moscovites dans une barbarie si grossiere, qu'ils ne soupçonnoient pas même ce qui leur manquoit. Pour réformer le Clergé dont l'influence est toujours si grande sur les mœurs d'une Nation, il fallut abolir le *Patriarchat*, & la ruine de cette dignité puissante fut le commencement de la regle & d'un meilleur ordre.

Par les soins & la politique de Pierre, la Russie vit entrer tous les ans, dans ses Ports, plus de douze cents Vaisseaux Marchands. Pierre ouvrit des communications entre différentes parties de ses Etats ; il établit un commerce régulier avec les Provinces Septentrionales de la Perse ; ses caravannes pénétrerent jusqu'à Pekin ; par-tout il établit les manufactures & les arts connus dans le reste de l'Europe ; par-tout il les encourageoit en se confondant parmi les Ouvriers qu'il instruisoit.

La Nation Moscovite étoit comme ignorée en Europe, avant que le Czar Pierre eût entrepris de la rendre commerçante. Sa force augmente selon son progrès de police & de commerce, & non selon son progrès de terrein, qui a toujours été immense. Sa nouvelle Marine & le Port de Petersbourg, construit presque malgré la nature, lui sont plus utiles que ne l'étoient autrefois les vastes campagnes de la Sibérie & de la Tartarie ; mais elles le vont devenir par ces grands établissements dont tout se ressent de proche en proche. La force d'un État ne se mesure pas au terrein, c'est au nombre des citoyens & à l'utilité de leurs travaux.

Qu'il nous soit permis de faire quelques réflexions sur cette nouvelle Puissance qui s'est élevée si rapidement à nos yeux. On devoit s'attendre que l'esprit de législation, dont le Czar Pierre étoit animé, se rallentiroit après sa mort, ou du moins après tant de changements de Souverains & de

Miniſtres ; cependant ils marchent toujours ſur les mêmes principes ; le même eſprit les conduit, & le Miniſtre qui ſuccede, moins jaloux des établiſſements de ſon prédéceſſeur, que de la gloire de les perfectionner, ajoute à ce qu'il trouve de fait.

Un Corps de Troupes rempli d'Ingénieurs & d'Ouvriers néceſſaires, eſt actuellement ſur la mer du Japon, pour y établir des Ports, qui, par le moyen des canaux & des rivieres, communiqueront au Golfe de Lena, à la mer Caſpienne & à Petersbourg ; ouvrages immenſes, travaux étonnants, qui réuniront les extrêmités les plus éloignées de l'Aſie & de l'Europe. De tels progrès ne peuvent être que lents ; mais ils ſont bien rédoutables dans un ſi vaſte Empire.

Le Czar Pierre qui a policé ſa Patrie, mérite certainement les éloges qu'on lui a donnés ; & la poſtérité lui conſervera, ſans doute, le titre de Grand que ſes contemporains lui ont déféré.

Nous nous ſommes un peu écartés de notre ſujet, mais nous n'avons pas cru étranger à notre tâche de nous entretenir du génie vaſte, ſublime & créateur de ce Prince qui embraſſa toutes les parties de la ſociété ; & qui ſe trouvoit auſſi grand quand il s'inſtruiſoit au milieu des Charpentiers de *Sardam*, que quand il commandoit une armée victorieuſe qu'il avoit formée.

Lorſque le Czar vint en France, il y fit fort peu de cas de toutes les choſes d'agrément, & donna beaucoup d'attention à toutes celles qui tendent à l'utilité. Il fut fort ſenſible à une galanterie que lui fit le Duc d'Antin, de faire trouver, dans ſa ſalle à manger, ſous un dais, le portrait de la Czarine. Il ne fut pas moins content de celle qu'on lui fit à la monnoie des médailles.

Après avoir examiné la ſtructure, la force & le jeu du balancier, il ſe joignit aux Ouvriers pour

ſe mettre en mouvement, & frapper une médaille.... Mais quelle fut ſa ſurpriſe, quand il vit ſortir de deſſous le coin ſon portrait, ſupérieur pour la reſſemblance & pour l'art, à toutes les médailles qui avoient été frappées pour lui! il reſta plus émerveillé en liſant au tour de l'inſcription: *Petrus-Alexiowitz Czar, Mag. Rus. Imp.* Il fut également ſatisfait du revers : c'étoit une renommée paſſant du nord au midi, avec ces mots de Virgile : *Vires acquirit eundo.*

Le Czar Pierre avoit conçu le deſſein d'allier la Ruſſie par des Mariages, avec les Maiſons de France & d'Autriche. Il jugea que la différence de Religion y ſeroit un obſtacle. Il penſa auſſi que la Religion *Grecque* n'étant pas fort éloignée de la Romaine, il ne lui ſeroit pas difficile de faire adopter celle-ci par ſes Sujets. Pour cet effet, il envoya *Kourakin* à Rome, & l'y retint trois ans ſans rien conclure, y vivant en grand Seigneur, & à portée de s'inſtruire des principes de la Cour de Rome, & de ſa conduite avec les Puiſſances Catholiques.

Le Clergé Romain, loin de cacher ſes prétentions, les étala ſi indiſcretement, que *Kourakin* à ſon retour n'eut rien de ſatisfaiſant à dire à ſon Maître. Ainſi, la Cour de Rome ne manqua une auſſi belle occaſion que par les mêmes maximes qui lui ont fait perdre tant d'autres Etats.

Il témoigna une grande envie de faire, avec la France, une alliance d'amitié; mais cela ne s'accordoit pas avec le plan politique du Cardinal Dubois. Il s'attendrit beaucoup en parlant de la France; & dit qu'il voyoit, avec douleur, qu'elle ne tarderoit pas à ſe perdre par le luxe.

Le Czar tenant Louis XV, encore enfant, entre ſes bras, annonça qu'il ſurpaſſeroit un jour ſon aïeul en ſageſſe, en g loire, en puiſſance. Cette

prédiction a prouvé qu'entre ses grandes qualités, Pierre n'avoit pas celle de Prophete.

Revenons.

CHAPITRE VII.

LE Duc de Bourbon-Condé succéda au Régent dans le Ministere. Tout le monde connoît la supériorité du génie du dernier, & l'infériorité de celui du premier. Dans l'administration du Royaume, le Duc d'Orléans déploya les connoissances les plus profondes, les talents les plus vastes. Dans le Ministere de M. le Duc, on ne voit aucun des traits qui caractérisent l'homme d'Etat. Au contraire, le premier acte qu'il fit en sa nouvelle qualité, prouve combien peu il étoit doué de cet esprit de lumiere, de sagacité, de sagesse qui dirigeoit le Régent. Il renouvella l'Edit sévere contre les Protestants : on vit renaître les persécutions de Religion dans le Royaume.

Le Ministere de M. le Duc fut de courte durée. Il eut, comme dit Voltaire, le sort des Condés, celui de céder à des Prêtres. Henri de Condé avoit été accablé par le Cardinal de Richelieu, le Grand Condé emprisonné par Mazarin, & le Duc de Bourbon fut exilé par le Cardinal de Fleury.

Entre les Princes du Sang, dit l'Auteur de la *Vie Privée* de Louis XV, M. le Duc de Bourbon profita très-heureusement des actions que Law leur avoit données pour se soutenir. Le Prince acheta tout ce qui se trouva à sa bienséance en terres : il fit rebâtir *Chantilli* avec une magnificence royale ; il y forma une ménagerie, sans comparaison, mieux fournie que celle du Roi : il fit venir d'Angleterre, en une seule fois ; cent cinquante coureurs

reurs, dont chacun, ſur le pied où étoit alors l'argent en France, lui revenoit à quinze ou dix-huit cents francs.

Les libelles du temps avoient accuſé le Régent de s'être emparé de tout l'argent du Royaume, pour les vues de ſon ambition; & il eſt certain qu'il eſt mort endetté de ſept millions exigibles.

Lors de l'exil du Duc de Bourbon, la place de premier Miniſtre fut ſupprimée, & ſans en avoir le titre, le Cardinal de Fleury en fit les fonctions.

Fleury avoit été nommé par Louis XIV Précepteur du jeune Roi, à la ſollicitation du Maréchal de Villeroi. Lorſque le Duc d'Orléans punit de l'exil le Maréchal, Fleury ſe retira précipitamment.

Le Roi, dit un Hiſtorien, pleuroit & ſe dépitoit juſqu'à caſſer les vitres: il ne vouloit ni boire, ni manger, ni dormir, ſe voyant privé d'une perſonne à laquelle il étoit ſi attaché.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux ſur la terre, c'étoit, ſans doute, le Cardinal de Fleury, dit Voltaire. Venu de bonne heure à la Cour, il étoit vraiment fait pour y réuſſir, & il le ſentit en y débutant. On le regarda comme un homme des plus aimables, & de la ſociété la plus délicieuſe, juſqu'à l'âge de ſoixante-treize ans; & lorſqu'à cet âge où tant de vieillards ſe retirent du monde, il eut pris en mains le Gouvernement; il fut regardé comme un des plus ſages. Depuis 1726 juſqu'à 1742, tout lui proſpéra. Il conſerva, juſqu'à près de quatre-vingt-dix ans, une tête ſaine, libre & capable d'affaires.

Louis XIV lui refuſa long-temps un Evêché. Le Roi lui donna celui de *Fréjus*, quand il n'en eſpéroit plus. S. M. lui dit: *je vous ai fait attendre un peu long-temps, parce que vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous, & j'ai*

voulu avoir la satisfaction que vous ne dussiez rien qu'à moi.

Le séjour de *Fréjus* lui déplut : il disoit plaisamment *que dès qu'il avoit vu sa femme, il avoit été dégoûté de son mariage :* & il signoit une lettre écrite sur le même ton au Cardinal Quirini : *Fleury, Evêque de Fréjus, par l'indignation divine.*

Il quitta son Evêché. La raison qu'il allégua à à ses ouailles, étoit l'état de sa santé, qui *le mettoit désormais dans l'impuissance de veiller sur son troupeau.* Mais heureusement, dit Voltaire, Fleury n'avoit jamais été malade.

Lors de sa nomination au Préceptorat du jeune Dauphin, il écrivit au Cardinal Quirini : » j'ai » regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En » arrivant, j'ai appris que le Roi étoit à l'extrê» mité, & qu'il m'avoit fait l'honneur de me nom» mer Précepteur de son petit-fils ; s'il avoit été » en état de m'entendre, je l'aurois supplié de me » décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; » mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter. » J'en ai été malade, & je ne me console point de » la perte de ma liberté. »

Sous un air de douceur, de flexibilité, sous le masque de la modestie, sous une répugnance apparente pour les dignités, Fleury cachoit la plus vive ambition.

On rapporte que le jour que Dubois reçut sa calotte de la main du Roi, après avoir fait son remerciement, il détacha sa Croix Episcopale, & la présenta à l'Evêque de Fréjus, en le priant de la recevoir : » parce que, dit-il, elle porte bonheur. . . . » Fleury la reçut en rougissant, aux yeux du Roi & de toute la Cour ; & qui pis est, fut obligé, en Courtisan soumis, de s'en décorer. Ce qui lui attira nombre de plaisanteries.

Le Régent qui avoit remarqué le goût du Roi pour ſon Précepteur, lui propoſa l'Archevêché de *Rheims*, comme un ſiege de la premiere diſtinction. Le Roi l'envoya chercher ſur le champ, & lui apprit le préſent qu'il lui faiſoit.

Fleury ſe confondit en remerciements reſpectueux; mais refuſa d'être premier Duc & Pair de France. Le Régent inſiſta inutilement, & finit par le prier d'accepter, du moins l'Abbaye de *Saint Etienne* de *Caen*. Fleury accepta ce bénéfice ſimple de 70,000 livres *de rente*, & fit mettre ſon refus de l'Archevêché dans toutes les Gazettes.

CHAPITRE VIII.

LAISSONS là un inſtant Son Eminence : venons aux événements du temps. *Il n'y a déſormais plus de Pyrénées*, dit Louis XIV à Philippe V, qui partoit pour l'Eſpagne. Les ennemis de la France prirent ce compliment poli qui ne ſignifioit rien, pour le réſultat de toute la politique de l'aïeul & du petit-fils. On crut que les deux Monarchies avoient fait un complot pour aſſervir le reſte de l'Europe ; que les Cours de Madrid & de Verſailles, déſormais étroitement unies, n'auroient qu'un même intérêt, & que l'ambition commune qu'on leur ſuppoſoit, ne les diviſeroit point.

A parler exactement, l'acceſſion de la Cour de Madrid au Traité de la *Quadruple Alliance*, avoit conſommé l'ouvrage de la paix d'Utrecht, puiſque l'Empereur reconnoiſſoit Philippe V pour Roi d'Eſpagne, & que ce dernier Prince cédoit à l'autre les Pays-Bas, & les Provinces que Charles II avoit poſſédées en Italie. Mais dans l'ébranlement général que la guerre de 1701 avoit cauſé dans le Midi

de l'Europe, il restoit encore bien des mesures à prendre pour conserver la paix. Il s'étoit formé de nouveaux intérêts entre plusieurs Princes; les anciennes Alliances paroissoient toutes refroidies ou dissoutes.

A l'exception de l'Angleterre & de la France qui traitoient entr'elles avec une extrême bonne foi, toutes les autres Puissances se ressouvenoient de leurs infidélités réciproques; ou, n'étant pas accoutumées à agir de concert, n'osoient se fier les unes aux autres. Les esprits étoient également aigris à Vienne & à Madrid. On avoit fait des cessions sans renoncer sincérement à ses prétentions, & il seroit difficile de dire à qui le traité de la *Quadruple Alliance* étoit plus désagréable, de l'Empereur ou du Roi d'Espagne. En un mot, le feu n'étoit pas éteint, il n'étoit que caché sous la cendre, & ce fut pour prévenir un second embrasement qu'on assembla un Congrès à Cambrai.

Les Ministres des Cours respectives s'y rendirent avec des instructions qui ne permettoient pas d'espérer un heureux succès. La Cour de Vienne flattée d'acquérir un droit de suzeraineté sur deux fiefs du Pape, au sujet de la succession de Parme & de Toscane, n'avoit consenti aux dispositions qu'en se promettant qu'elles n'auroient pas lieu. Elle exagéroit davantage tous les dangers auxquels devoit l'exposer l'établissement d'un Prince d'Espagne dans le centre de l'Italie; c'étoit, selon elle, ébranler sa domination nouvelle & en préparer la ruine. Dans l'espérance que quelque événement pourroit priver les *Infants* des Etats qui leur étoient promis, l'Empereur ne cherchoit qu'à multiplier les difficultés, & retarder la conclusion des arrangements définitifs; quelques propositions qu'on fît, ses Ministres étoient résolus à tout refuser, & à toujours se plaindre.

Cette politique auroit échoué, si l'Espagne eût été assez prudente pour ne consulter que ses vrais intérêts; mais on auroit dit, au contraire, qu'elle étoit encore gouvernée par l'esprit du Cardinal Alberoni, & que la paix étoit pour elle le plus grand mal.

Les Ministres d'Espagne ne sentirent pas l'avantage qu'ils avoient sur la Cour de Vienne. Ils embrasserent trop d'objets à la fois pour n'en être pas eux-mêmes embarrassés. Ils firent des demandes à l'Empereur, sans chercher à se faire des amis qui leur donnassent du crédit.

Malgré les traités de paix & d'alliance qu'ils avoient conclus avec l'Angleterre & la France, le 13 Juin 1721, ils se plaignoient également des deux Couronnes.

Les conférences de Cambrai languissoient, quoique la France & l'Angleterre, également zélées pour le maintien de la paix toujours de concert, fissent les fonctions de médiateurs.

Tandis que les difficultés se multiplioient, un événement imprévu & étranger aux Négociations de Cambrai, causa la dissolution du Congrès. On sent que nous voulons parler du renvoi de *l'Infante* d'Espagne (*), destinée à monter sur le Trône de France, mais dont l'âge trop tendre ne permettoit pas d'espérer un héritier aussi-tôt que le desiroit l'impatience des Français *L'Infante* étoit une jeune Princesse à peine âgée de sept ans.

Quelque intéressantes pour le repos de la France, & la tranquillité de l'Europe, qu'on eût représentées au Roi d'Espagne les raisons qui avoient déterminé le renvoi de sa fille, ce Monarque, disent les Historiens du temps, ne put les goûter.

(*) Marie-Anne-Victoire, depuis Reine de Portugal.

Il sçavoit bien qu'on couvroit, sous l'apparence d'une politique sage, les manœuvres d'une intrigue honteuse; il en connoissoit les ressorts odieux & méprisables.

La Cour de Madrid crut donc recevoir un affront. Elle rappella ses Ministres de Cambrai. Son Ambassadeur en France dit *que l'Espagne n'auroit jamais assez de sang pour venger l'injure qu'elle recevoit*.... Le Duc de Bourbon, premier Ministre, depuis la mort du Duc d'Orléans, lui répondit *que la France n'auroit jamais assez de larmes pour pleurer l'éloignement d'une Princesse qu'elle adoroit.*

Les Congrès dissous, on ne se flatta plus de pouvoir conserver la paix; & si les hostilités ne succéderent pas immédiatement à la dissolution du Congrès, c'est que les malheurs de la guerre de 1701, avoient fait des traces trop profondes dans les esprits; qu'une défiance générale inspiroit à toutes les Cours une timidité commune, & que l'Espagne venoit d'éprouver qu'elle avoit besoin d'avoir des alliés pour faire la guerre avec avantage.

Malgré l'éloignement que cette Puissance & la Cour de Vienne avoient fait paroître l'une pour l'autre, pendant les négociations qui venoient d'être rompues, elles se rapprocherent subitement. Le Baron de Riperda, qui, après avoir été Ambassadeur des Provinces-Unies à Madrid, s'y étoit fixé, forma le plan d'une alliance étroite entre l'Espagne & la Maison d'Autriche. Ce projet fut adopté, & son auteur chargé de le négocier. Il se rendit secrétement à Vienne; & le 30 Avril 1725, y signa quatre traités, l'un avec l'Empire, & les trois autres avec l'Empereur.

Le premier ne contient rien d'intéressant, si ce n'est le consentement du Corps Germanique, aux

arrangements pris au sujet de la succession des Duchés de Parme, de Plaisance & de Toscane.

Par le traité de paix conclu entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, on confirme tous les articles de celui de la *Quadruple Alliance*, & Philippe V renouvelle sa renonciation à la Couronne de France.

L'Empereur renonce à toutes ses prétentions sur l'Espagne, avec les mêmes clauses qui sont énoncées dans le traité de la *Quadruple Alliance*.

Le Roi d'Espagne consent au démembrement des Provinces que ses Prédécesseurs ont possédées en Italie, dans les Pays-Bas, & les céde à la Maison d'Autriche.

Le Roi d'Espagne renonce à tout droit de reversion à l'égard du Royaume de Sicile ; & il est confirmé dans celui qu'il a acquis sur le Royaume de Sardaigne.

Sa Majesté Impériale garantit l'ordre de succession à la Couronne d'Espagne, tel qu'il a été établi par le Traité d'Utrecht ; & Sa Majesté Catholique garantit à l'Empereur la Pragmatique Sanction. . . . . .

Il n'y eut que les Princes qui avoient quelques droits à faire valoir sur les Domaines de la Maison d'Autriche, dans le cas qu'elle manquât d'hoirs mâles, qui furent allarmés de son traité de paix avec l'Espagne.

La France aimoit assez sincérement la paix pour être plus inquiete des troubles dont les traités de Riperda menaçoient l'Europe, que de la garantie que Philippe V avoit donnée à la Pragmatique Sanction.

L'Angleterre avoit vu, avec plaisir, l'union de deux Princes qu'elle avoit voulu approcher l'un de l'autre.

On ne concevoit point que Philippe V qui avoit

tant d'Etats à réclamer sur la succession Autrichienne, si l'Empereur ne laissoit que des filles pour héritieres, eût garanti la Pragmatique Sanction, pour n'obtenir que ce qu'on lui avoit déja accordé par le traité de la *Quadruple Alliance*, & renoncer à tout ce qu'il avoit contesté avec tant de chaleur dans le Congrès de Cambrai.

On soupçonna les nouveaux alliés de former de grands projets au préjudice de leurs voisins: on ne pensa plus que l'Espagne prodiguât ses faveurs à l'Empereur, sans que ce Prince n'eût promis par quelque article secret, de la favoriser dans toutes ses vues.

La fortune de Riperda créé Duc & premier Ministre, en récompense de sa négociation, augmenta encore les craintes; & l'Angleterre ne douta plus qu'elle ne fût menacée de la guerre, s'il est vrai, comme on l'a publié, que Riperda, étonné de son élévation, prévit sa disgrace, & que voulant se ménager une retraite à Londres, il eût trahi son Maître, & révélé aux Anglais le secret des traités qu'il avoit conclus.

Quoi qu'il en soit, la Cour de Vienne & l'Espagne avoient fait un troisieme traité d'alliance défensive qu'elles tenoient secret.

Ce qui surprit d'autant plus les Cours de l'Europe, dit Voltaire à ce sujet, ce fut de voir Philippe V & Charles VII, autrefois si acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis; & les affaires sorties de leur route naturelle, au point que le Ministere de Madrid gouverna une année entiere la Cour de Vienne. Cette Cour qui n'avoit jamais eu d'autre intention que de fermer à la Maison Française d'Espagne tout accès dans l'Italie, se laissa entraîner loin de ses propres sentiments, au point de recevoir un fils de Philippe V & d'Elisabeth de Parme, sa seconde femme, dans

cette

cette même Italie, dont on vouloit exclure tout Français & tout Espagnol.

L'Empereur donna à ce fils puîné de son concurrent, l'investiture de Parme & de Plaisance, & du grand Duché de Toscane : quoique la succession de ces Etats ne fût point ouverte, *Don Carlos* y fut introduit avec six mille Espagnols ; & il n'en coûta à l'Espagne que deux cents mille pistoles données à Vienne.

Cette faute du Conseil de l'Empereur ne fut pas mise au rang des fautes heureuses ; elle lui coûta plus cher dans la suite. Tout étoit étrange dans cet accord ; c'étoit deux maisons ennemies qui s'unissoient sans se fier l'une à l'autre ; c'étoit les Anglais, qui, ayant tout fait pour détrôner Philippe V, & lui ayant arraché Minorque & Gibraltar, étoient les médiateurs de ce traité ; c'étoit un Hollandais, *Ripperda*, devenu Duc & tout-puissant en Espagne qui le signoit, & qui fut disgracié après l'avoir signé, & qui alla mourir ensuite dans le Royaume de Maroc, où il tenta d'établir une Religion nouvelle.

CHAPITRE IX.

LOUIS XV entroit dans l'âge de l'adolescence. Depuis son avénement au trône jusqu'à ce temps, on doit regarder ce Prince comme ayant toujours été en tutelle. Roi à cinq ans, on avoit craint de le fatiguer par le travail ; on avoit négligé d'orner son esprit des connoissances nécessaires au Souverain d'un grand Empire. L'étude, les affaires le rebutoient ; il étoit absolument incapable de la moindre application ; & ses organes s'étoient tellement accoutumés à cette inertie, que depuis il lui a été

impoſſible de ſoutenir la moindre contention d'eſprit. Il ne vouloit point figurer, repréſenter: nul bruit, nul éclat, point de fatigue: de la tranquillité, c'eſt tout ce qu'il demandoit. Il étoit comme un jeune inſouciant Gentilhomme dans ſa terre, qui chaſſe, boit & mange, & laiſſe faire du reſte ſon Fermier, ſon Procureur-Fiſcal, ſon Curé même, pourvu qu'il ne l'oblige pas d'aller à confeſſe & de faire ſes Pâques.

Il étoit temps de le marier : la Nation étoit impatiente de voir des héritiers au trône. On donna pour femme à Louis XV, la fille d'un Roi détrôné, d'un Roi de fortune.

Après la perte de ſes Etats, après ſa fuite de Pologne, Staniſlas avoit choiſi ſa retraite à Weiſſembourg dans l'Alſace.

Marie *Leskſinski*, ſa fille, délaiſſée, abandonnée, dans ſon enfance, dans l'auge d'une écurie de Village, ſe vit enſuite aſſiſe ſur le trône du plus beau Royaume de l'univers. Celle qui, quelque temps auparavant, ſe fût regardée comme trop heureuſe d'être la premiere Dame d'honneur, la premiere Dame d'atours de l'Infante d'Eſpagne; Marie, qui avoit été propoſée à un ſimple Colonel, (le Comte, puis Duc & Maréchal d'Eſtrées) devint Reine des Français.

Graces à la fatalité qui préſide, dit un Ecrivain, aux affaires de ce monde, ce mariage ſe trouva le plus heureux qu'eût pu contracter Louis XV: mais aucune prudence humaine n'eût pu le prévoir, & s'il n'eût conſulté que les intérêts de l'Etat, tout, au contraire, devoit en diſſuader le premier Miniſtre. Les combinaiſons même que lui, le Duc de Bourbon, & ſa Maîtreſſe, la Marquiſe de *Prie*, avoient formées pour leur propre compte, furent fauſſes, & l'orage ſembloit devoir partir du côté où ils l'attendoient le moins.

Les traités du Duc de Ripperda avoient causé une extrême inquiétude à la France & à l'Angleterre. Elles avoient opposé traité à traité, & s'étoient liguées avec le Roi de Prusse par un acte signé le 3 Septembre 1725, à *Heerenhausen*, & qu'on appelle communément le traité de Hanover.

Cette alliance confirmoit tous les articles de la pacification générale de 1713. Mais, tandis que les Provinces-Unies, dont la politique sage est de ne prendre que le moins qu'il est possible d'engagements nouveaux, balançoient d'accéder au traité d'Hanover, & se flattoient de pouvoir réussir par la voie des négociations, à faire révoquer l'Octroi de la Compagnie d'*Ostende*; la Cour de Vienne négocia avec succès à Petersbourg. La Czarine accéda, le 26 Août 1726, aux traités de Vienne, & s'en rendit garant. L'Empereur débaucha même de l'alliance de Hanover, le Roi de Prusse, qui refusa de signer l'accession, à laquelle les Etats-Généraux consentirent enfin le 9 Août 1726.

Les alliés de Hanover réparerent la défection du Roi de Prusse par l'alliance de la Suede, qui entra dans leurs engagements le 25 Mars 1727: & par les conventions qu'ils signerent avec le Roi de Dannemarck, le Landgrave de Hesse-Cassel & le Duc de Brunswick-Wolffenbuttel; tous ces Princes s'engageoient à entretenir un certain nombre de troupes qui seroient aux ordres des alliés.

Tout paroissoit annoncer la guerre au commencement de 1727. Le Roi d'Angleterre jetta l'alarme à l'ouverture de son Parlement.

Le Commerce de la Nation, disoit-il, étoit également menacé de sa ruine aux Indes Orientales, par l'établissement de la Compagnie d'*Ostende*; & en Amérique par l'audace des Gardes-Côtes Espagnols.

La Cour d'Espagne réclamoit injustement Gi-

braltar & Port-Mahon ; monuments de la valeur des Anglais, & places ſi néceſſaires pour aſſurer leur navigation dans la Méditerranée. Il falloit s'y oppoſer de toutes ſes forces, & prévenir, ajoutoit ce Prince, les projets des alliés de Vienne qui ont pris entre eux des meſures pour porter le *Prétendant* en Angleterre, & y cauſer une révolution.

L'Empereur, de ſon côté, accuſoit à Ratisbonne, George I, de ſouffler ſeul le feu de la guerre, d'intriguer même à Conſtantinople, pour porter les Turcs en Hongrie.

L'Eſpagne faiſoit de grands préparatifs, ſoit dans ſes ports, ſoit ſur terre ; & la France, en ſuivant cet exemple, déclaroit que ſi les Eſpagnols commettoient quelque acte d'hoſtilité contre la Grande-Bretagne, elle feroit une diverſion en ſa faveur.

Telle étoit la ſituation critique de l'Europe, lorſque l'Eſpagne, voulant profiter de ſes alliances, mit le ſiege devant Gibraltar. On auroit vu renaître une guerre, peut-être auſſi cruelle que celle de 1701, & qui auroit également embraſé le le midi & le nord, ſi la Cour de Vienne eût ſecondé l'entrepriſe des Eſpagnols, ou que la France, plus impatiente que l'Angleterre, eût commencé une diverſion du côté des Pyrénées. Heureuſement toutes ces Puiſſances ne vouloient que la paix ; & elles n'avoient cherché, par tous leurs traités, qu'à s'intimider mutuellement.

La Cour de Vienne voyoit une partie de l'Empire engagée dans l'alliance de Hanover, & le reſte ne paroiſſoit pas déterminé à embraſſer ſes intérêts. Elle eſtimoit l'amitié des Anglais tout ce qu'elle doit être eſtimée ; & ne regardoit, au contraire, ſon traité avec l'Eſpagne, que comme un de ces engagements incertains, plutôt produits par humeur que par politique, & qui ne tiennent qu'à des circonſtances mobiles & à des intérêts paſſagers.

Le Ministere de France vouloit, à quelque prix que ce fût, entretenir la paix; & il étoit secondé par les intentions pacifiques du Roi d'Angleterre, qui n'avoit feint de vouloir la guerre que pour obtenir des subsides considérables de son Parlement; & qui, loin de la déclarer à la Cour d'Espagne, quand Gibraltar fut assiégé, se contenta de donner des lettres de représailles pour courir sur les Vaisseaux Espagnols.

La Cour de Madrid, de son côté, mal secondée par ses alliés, & dégoûtée de la guerre par les difficultés de son entreprise, eut un ressentiment moins vif contre ses ennemis.

Dans ces circonstances, le Pape offrit sa médiation; ses Nonces négocierent en même temps à Vienne, à Madrid & à Paris, & le 7 Mars 1727, on signa, dans cette derniere Ville, des articles préliminaires, dont les plus importants regardent la suspension de la Compagnie d'Ostende pendant l'espace de sept ans, & la convocation d'un Congrès, indiqué d'abord à Aix-la-Chapelle, ensuite à Cambrai, & assemblé en effet à Soissons, le 24 Juin 1728.

CHAPITRE X.

L'ESPAGNE qui étoit la seule Puissance qui eût voulu sérieusement la guerre, sentoit son impuissance, & la nécessité de prendre les sentiments pacifiques de ses alliés & de ses ennemis. Son traité de paix avec la Cour de Vienne ne laissoit, à la discussion du Congrès de Soissons, aucun des articles qui avoient éprouvé tant de difficultés à Cambrai. Elle s'accoutumoit à voir les Anglais à Gibraltar & à Port-Mahon; elle ne regardoit déjà

plus comme un affront le renvoi de l'Infante ; & commençant à faire son principal objet des Duchés de Parme, de Plaisance & de Toscane, il n'étoit plus question que de la satisfaire sur ce point, & d'exécuter le traité de la *Quadruple Alliance*, pour la voir concourir sincérement au maintien de la paix.

Les Puissances maritimes n'avoient pas besoin de prendre les armes pour forcer l'Empereur à supprimer son Commerce d'Ostende aux Indes Orientales ; elles étoient même sûres d'obtenir des sacrifices beaucoup plus considérables, en lui garantissant la Pragmatique-Sanction : & cette démarche de leur part étoit une suite naturelle des principes d'équilibre, par lesquels elles se conduisoient depuis soixante ans. Si elles n'accordoient pas cette garantie si desirée, ce n'est pas qu'elles doutassent s'il étoit de leur intérêt ou non de la refuser ; mais elles vouloient en faire le prix de quelque complaisance de la Cour de Vienne.

Le Conseil de l'Empereur n'étoit occupé que de deux affaires, l'établissement d'un Infant en Italie, & la garantie de la Pragmatique-Sanction ; & cette derniere lui paroissoit d'une importance bien supérieure à l'autre.

Il étoit impossible, après les traités de la *Quadruple Alliance* & de Vienne, de se refuser aux arrangements que la France, l'Espagne, l'Angleterre & les Provinces-Unies exigeroient, pour assurer à un Infant les Successions de Farnese & de Médicis, sans se rendre suspect à toute l'Europe. Aussi la Cour de Vienne ne vouloit-elle faire des difficultés sur cet article & le Commerce d'Ostende, que pour amener toutes les Puissances qui négocioient à Soissons, à se rendre garants du nouvel ordre de succession qu'elle avoit établie.

La garantie de la Pragmatique-Sanction devoit

donc servir à dénouer toutes les difficultés. Elle concilioit tous les intérêts : mais la France, malheureusement, s'étoit fait une affaire capitale de s'y opposer. La base de sa politique, depuis le regne de François I, étoit d'être jalouse de la Maison d'Autriche, & depuis que l'Empereur Charles VI avoit acquis l'Italie & les Pays-Bas, elle croyoit devoir la contrarier avec plus de soin que jamais.

On doit convenir qu'il falloit craindre la Cour de Vienne ; mais il falloit craindre encore davantage l'Angleterre, depuis qu'elle étoit devenue la véritable rivale de la France. Ne se défera-t-on jamais de cette idée puérile, que la puissance d'un Etat dépend de l'étendue de son territoire ?

L'intérêt de la France étoit de diminuer le nombre de ses ennemis dans le continent, pour pouvoir porter ses principales forces sur mer.

Quel pouvoit être l'objet du Cardinal de Fleury, en ne voulant pas permettre que la garantie de la Pragmatique-Sanction servît de base aux arrangements nécessaires pour consolider la paix ? C'étoit vouloir la fin, sans vouloir le moyen qui y conduisoit. Ce Ministre ne devoit-il pas sentir que tous les intérêts & toute la politique des Puissances les plus considérables de l'Europe, les conduisoient à cette garantie ? & que s'y opposer, c'étoit, par conséquent, vouloir la guerre en voulant la paix.

Le Cardinal décréditoit sa politique ; il rendoit la France suspecte d'avidité ; faute énorme pour une Puissance qui est à la tête des affaires, & qui ne se conduira jamais avec sagesse, quand elle ne persuadera pas que la justice & la modération sont les regles de sa conduite. On doit dire que toutes les négociations de la Puissance dominante ne doivent point avoir d'autre but que de se conserver sans s'accroître, & de prévenir toute rupture.

Le Cardinal de Fleury épuisa toutes les ressour-

ces de l'infinuation & de l'intrigue, pour empêcher que les Négociateurs ne s'approchaffent du point qui devoit les concilier. On répéta cent fois les mêmes chofes ; on les préfenta fous cent faces différentes : menaces, careffes, promeffes, tout fut employé inutilement.

C'étoit une puérilité que de vouloir éblouir & tromper la Cour de Vienne fur fes intérêts, par des négociations ; & cependant perfonne ne vouloit la guerre : comment donc auroit-il été poffible de fatisfaire les Puiffances Maritimes fur le Commerce d'Oftende, & la Cour de Madrid fur les Duchés de Parme & de Tofcane.

Le Congrès de Soiffons tomba dans une extrême langueur ; on n'avoit plus rien à fe dire ; & le Cardinal de Fleury qui craignit que les Plénipotentiaires, laffés de leur inaction, ne formaffent, à fon infçu, des conférences particulieres dont il n'auroit plus été le maître, les prévint, & reprit cette politique dont on avoit fait inutilement tant d'ufage avant le Congrès de Soiffons, & qui confiftoit à faire des alliances, & accumuler traités fur traités, pour intimider & réduire les adverfaires.

Pour forcer l'Empereur à tout accorder, au fujet de fon Commerce d'Oftende, & de la fucceffion de Parme, il voulut le mettre dans la néceffité de ne pouvoir rien refufer. Il falloit, pour cela, lui débaucher fes alliés, & l'on commença par tâter la Cour de Madrid. On lui repréfenta que par les traités de Vienne de 1725, elle n'avoit rien obtenu de plus que ce qui lui avoit été accordé par la *Quadruple Alliance*. En dévoilant les mauvaifes intentions que les Miniftres de Vienne cachoient fous des lenteurs & des refus obftinés, on lui fit fentir qu'il falloit recourir à des moyens plus efficaces pour affurer les droits de *Don Carlos*, ou de fes freres, fur les Duchés de Parme & de Tofcane.

Cette négociation eut le ſuccès qu'on en attendoit. La France, l'Angleterre & l'Eſpagne, ſignerent un traité à Séville, le 9 Novembre 1729, & les Etats-Généraux y accéderent le 21 du même mois.

On renouvella tous les articles de la *Quadruple Alliance* qui regardent les Duchés de Parme & de Toſcane, & il fut réglé que, pour y affermir les droits de la Cour de Madrid, elle y feroit paſſer ſix mille hommes de ſes troupes, qu'on mettroit en garniſon dans *Livourne*, *Portoferraio*, *Parme* & *Plaiſance*.

Les Contractants ſe garantirent tous leurs Etats, en quelque partie du monde qu'ils fuſſent ſitués, & les privileges de leur commerce. En cas de guerre, on devoit fournir, à la Puiſſance offenſée, les ſecours les plus conſidérables; & le Roi d'Eſpagne déclaroit que, par les articles de Vienne de 1725, il n'avoit point prétendu donner atteinte aux précédents traités de commerce & de paix.

Malgré l'expérience du paſſé, les alliés de Séville s'imaginerent que leur union alloit faire trembler l'Empereur, mais ce Prince qui pénétroit leurs intentions, jugea qu'on ne vouloit que lui faire peur, & fit bonne contenance pour intimider ſes adverſaires qui le menaçoient Sûr de les diviſer & même d'attirer, dans ſes intérêts, l'Angleterre & les Provinces-Unies, dès qu'il conſentiroit à renoncer à ſa Compagnie d'Oſtende, il ne craignit pas, ou du moins feignit de ne pas craindre la guerre; & pour s'oppoſer à l'entrée des Eſpagnols en Italie, fit paſſer des forces conſidérables dans le Milanés.

On vit cette fermeté avec d'autant plus de chagrin, qu'on s'y étoit moins attendu. Tandis que l'Eſpagne ſe préparoit à la guerre, & ſommoit ſes alliés de remplir ſes engagements, le Miniſtere de

France n'oublioit rien pour calmer son impatience, & faisoit cent démarches inutiles pour ne pas perdre le fruit qu'il s'étoit flatté de retirer de son traité de Séville, c'est-à-dire, pour engager la Cour de Vienne à y accéder, sans qu'il fût question de garantir la Pragmatique-Sanction.

Sur ces entrefaites, l'Angleterre lasse de tant de lenteurs, trancha toutes les difficultés, en entamant, avec l'Empereur, une négociation secrete, par laquelle elle lui offroit de se rendre garant, de concert avec les États-Généraux, du nouvel ordre de succession établi dans sa maison, à condition qu'il révoqueroit, pour toujours, l'octroi accordé à la Compagnie d'Ostende, & que la Cour de Madrid feroit passer six mille hommes de ses troupes dans les États de la succession de Farnese.

A cette proposition, tous les obstacles furent levés, & le traité de ces Puissances fut signé à Vienne le 16 Mars 1731. L'Europe fut délivrée de ces négociations inutiles dont elle étoit tourmentée depuis la conclusion de la *Quadruple Alliance*, & qui commençoient à former un cahos où la politique n'auroit enfin rien compris.

Par le traité du 16 Mars 1731, le Roi d'Angleterre garantit, à la Maison d'Autriche, ses Domaines contre les attaques de tous ses ennemis, à l'exception du Turc, & se rend garant de la Pragmatique-Sanction.

De son côté, l'Empereur s'oblige à faire cesser incessamment, & pour toujours, le commerce de quelques Provinces de sa domination, & qui avoient appartenu au Roi d'Espagne, Charles II, aux Indes Orientales . . . il souscrit encore à tous les arrangements qui ont été pris à Séville pour la succession des Duchés de Toscane & de Parme, & promet de porter l'Empire à y donner les mains.

L'Angleterre se hâta de communiquer à l'Espa-

gne les engagements qu'elle venoit de contracter; cette Couronne les approuva ; & par le traité qu'elle signa à Vienne, quelques mois après, le 22 Juillet, avec l'Angleterre & l'Empereur, elle accéda à l'alliance du 16 Mars, & renouvella les articles de la *Quadruple Alliance*, & les traités de Vienne de 1725. Le Grand Duc qui avoit fait signifier aux Ministres Plénipotentiaires, assemblés à Cambrai, sa protestation contre les arrangements qu'on avoit pris au sujet de ses États, consentit à tout ce qu'on exigeoit de lui, & conclut avec la Cour de Madrid le traité de Florence.

La paix ne fut pas troublée; six mille Espagnols s'embarquerent à Barcelone le 17 Octobre 1731, & descendirent à Livourne le même mois, malgré les protestations du Saint-Siege.

CHAPITRE XI.

L'EUROPE, toujours agitée dans le midi & dans le nord, par des négociations relatives aux traités d'Utrecht & de Neustadt, jouissoit cependant de la paix, plutôt par l'adresse que par l'habileté de ses négociateurs, lorsqu'Auguste II, Roi de Pologne, mourut le premier Février 1733.

Tout étoit paisible alors, depuis la Russie jusqu'à l'Espagne, lorsque la mort de l'Electeur de Saxe replongea l'Europe, comme dit Voltaire, dans les dissentions & dans les malheurs dont elle est si rarement exempte.

Stanislas, déjà nommé Roi de Pologne en 1704, fut élu Roi en 1733, de la maniere la plus légitime & la plus solemnelle.

Il étoit de l'honneur du Roi de France d'employer ses bons offices, son crédit, ses forces,

pour faire remonter ſur le trône Staniſlas, ſon beau-pere. Louis XV ne pouvoit décemment en abandonner les intérêts. Il déclara, comme diſent certains Mémoires, il déclara, à tous lés Ambaſſadeurs étrangers qui étoient à ſa Cour, qu'il ne ſouffriroit point qu'aucune Puiſſance s'opposât à la liberté de l'élection d'un nouveau Roi de Pologne, c'eſt-à-dire, qu'il empêcheroit qu'on en élît d'autre que Staniſlas.

Les Polonais qui connoiſſoient les qualités perſonnelles de ce Prince, concoururent d'autant plus volontiers à ce deſſein, qu'ils penſoient que leur liberté & leurs privileges ſeroient en ſûreté ſous un Roi, né leur concitoyen, & qui ne poſſédoit aucun domaine hors de chez eux.

Le regne précédent avoit été troublé par des partis; on accuſoit Auguſte II d'avoir violé les *Pacta conventa:* on le ſoupçonnoit d'avoir ſongé à rendre ſa Couronne héréditaire, & on ne vouloit point la mettre ſur la tête de ſon fils, qu'on regardoit comme l'héritier de ſes projets & de ſon ambition.

La Pologne gouvernée par des loix qui rendent ſes forces inutiles, a trop peu d'influence dans les affaires générales de l'Europe, pour que les autres États doivent prendre un intérêt bien vif à l'élection de ſon Roi.

La Ruſſie ne redoutoit point, dans Staniſlas, l'ancien ami de Charles XII; la Cour de Vienne pouvoit voir, ſans inquiétude, l'élévation du pere de la Reine de France; elles s'unirent cependant pour favoriſer l'Electeur de Saxe, qui promit à l'une de n'avoir point d'autre politique que celle de ſon pere, & qui levant, en faveur de la ſeconde, les oppoſitions qu'Auguſte II avoit faites à la Pragmatique-Sanction, conſentit à la garantir, & renonça une ſeconde fois à tous ſes droits. Nous

passerons rapidement sur les détails de cette affaire : tout le monde sçait qu'il y eut une double élection en Pologne.

Tandis que Stanislas étoit proclamé de la maniere la plus légale, quelques partisans peu nombreux de l'Electeur de Saxe, mais soutenus par les armes de l'Empereur, lui déférerent la Couronne ; & les Français se hâterent d'armer, moins pour soutenir les droits du Roi Stanislas & la liberté des Polonais, puisqu'ils n'envoyerent à Dantzick qu'un secours de quinze à dix-huit cents hommes, pour venger leur propre injure.

Ainsi, dit encore Voltaire, le fils du dernier Roi de Pologne, Electeur de Saxe, qui avoit épousé une niece de Charles VI, l'emporta sur son concurrent. Ainsi la Maison d'Autriche, qui n'avoit pas eu le pouvoir de se conserver l'Espagne & les Indes Occidentales, & qui, en dernier lieu, n'avoit pu même établir une Compagnie de Commerce à Ostende, eut le crédit d'ôter la Couronne de Pologne au beau-pere de Louis XV. La France vit renouveller ce qui étoit arrivé au Prince Conti, qui, solemnellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, & plus recommandé que soutenu, perdit le Royaume où il avoit été appellé.

L'Espagne qui avoit éprouvé mille chicanes de la part de la Cour de Vienne, depuis que Don Carlos étoit établi en Italie, saisit, en se vengeant, l'occasion qu'elle attendoit de faire quelque conquête. Le Roi de Sardaigne qui doit tout son agrandissement aux querelles de la France & de la Maison d'Autriche, ne balança pas à se déclarer, & ce fut contre l'Empereur, qui, de son côté, détermina l'Empire à s'armer en sa faveur.

Si les anciennes idées de la Monarchie universelle & d'équilibre qui avoient causé tant de maux dans le dernier siecle, & fait commettre tant de

raux dans la guerre de succession, eussent encore subsisté, la guerre qui s'allumoit sur le Rhin & en Italie, auroit produit un embrasement général. Mais la modération du Gouvernement de France, depuis la mort de Louis XIV, & son goût pour la paix, avoient dissipé les alarmes de l'Europe.

L'Angleterre, gouvernée par un Ministre pacifique, ne craignit point que la France abusât des succès qu'elle pourroit avoir; & les Provinces-Unies, autrefois si promptes & si ardentes à prendre les armes en faveur de la Maison d'Autriche, contre la France, se contenterent de négocier une neutralité pour les Pays-Bas.

Elles représenterent à l'Empereur que n'ayant aucun droit de se mêler de l'élection d'un Roi de Pologne, elles ne se croyoient point obligées de prendre part aux différents qui s'élevoient à ce sujet. Elles offrirent en même temps, à la France, d'observer une exacte neutralité, si elle vouloit s'engager, en cas de rupture, de ne pas attaquer les Pays-Bas Autrichiens. Elles ajoutoient qu'elles employeroient leurs bons offices pour empêcher que la Cour de Vienne ne fît des hostilités du côté de la Flandre; & que, si leur médiation à cet égard étoit inutile, elles ne lui donneroient aucun secours.

Cette ouverture des États-Généraux ne pouvoit que plaire au Ministere de Versailles; & on signa à la Haye, le 24 Novembre 1733, une convention de neutralité conforme à la demande des Provinces-Unies.

Cette guerre n'eut pas le temps de s'aigrir; la France ne put ébranler aucune Puissance du Nord en sa faveur; ce qui lui fit juger, quel que fut ailleurs le succès de ses armes, qu'il faudroit bientôt se prêter à quelque accommodement du côté de la Pologne.

Pour répandre plus de lumieres sur la discussion d'une si importante affaire, analysons les mémoires du temps. Ne perdons pas sur-tout de vue notre grand Maître, M. de Voltaire, qui, en jettant un coup-d'œil philosophique & rapide sur les événements, sçait si fort attacher ses Lecteurs par une sagacité piquante.

Le Roi Stanislas alla à Dantzick soutenir son élection. La France avoit eu assez de crédit pour faire faire à la Diéte de Varsovie un acte de Confédération générale, par lequel il étoit arrêté que les seuls Gentilshommes Polonais pourroient prétendre à la Couronne, & que personne autre que le Primat ne pourroit proclamer le Roi, sous peine d'être déclaré ennemi de la Patrie.

Stanislas étoit parti en poste; mais pour donner le change à ses ennemis, on laissa croire qu'une escadre sortie de Brest pour la mer Baltique, portoit le Monarque futur. On poussa cette comédie jusqu'à faire embarquer un Seigneur Français, revêtu de tout ce qui pouvoit lui donner une plus exacte ressemblance.

Charles VI s'étoit absolument opposé à la réélection de Stanislas. Il avoit appellé la Russie à son secours. La Cour de Vienne & de Petersbourg favoriserent le fils du Roi défunt. Déjà trente mille Moscovites étoient venus violenter les suffrages. Malgré leurs menaces, Stanislas, suivi d'un seul homme de confiance, M. de Solignac, après avoir pénétré en Pologne à la faveur d'un déguisement, par une route opposée à celle qu'on croyoit qu'il tiendroit, est nommé d'une voix unanime, à l'exception d'un Magnat qui ne lui donna pas son suffrage; il sortit de l'assemblée & se retira à quelque distance du champ de l'élection, avec les troupes qu'il avoit amenées.

Le grand nombre qui avoit choisi Stanislas, cé-

da bientôt au petit nombre qui lui étoit contraire. Ce pays où le peuple est esclave, où la Noblesse vend ses suffrages, où il n'y a jamais, dans le trésor public, de quoi entretenir les armées, où les loix sont sans vigueur, où la liberté ne produit que des divisions; ce pays se vantoit en vain d'une noblesse belliqueuse, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes.

Dix mille Russes firent d'abord disparoître tout ce qui étoit assemblé en faveur de Stanislas. La nation Polonaise, qui, un siecle auparavant, regardoit les Russes avec mépris, étoit alors intimidée & conduite par eux. L'Empire de Russie étoit devenu formidable, depuis que *Pierre le Grand* l'avoit formé. Dix mille esclaves disciplinés disperserent toute la noblesse de Pologne; & le Roi Stanislas, renfermé dans la Ville de Dantzick, y fut bientôt assiégé par une armée de Russes.

L'Empereur, uni avec la Russie, étoit sûr du succès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuse armée; mais le Cardinal de Fleury craignoit d'alarmer les Puissances du nord: il vouloit ménager l'Angleterre, qui n'auroit pas vu tranquillement des préparatifs maritimes trop formidables. Il s'étoit contenté de faire équiper une escadre foible, avec quinze cents hommes, commandés par un Brigadier. Il se proposoit d'en faire filer d'autres successivement au besoin, & par cette manœuvre fausse & pusillanime, fit manquer, à la honte de la France, toute l'expédition.

Le Commandant de l'escadre ne croyant pas que sa commission fût sérieuse, n'étant envoyé qu'avec quince cents Français contre trente mille Russes, jugea, quand il fut près de Dantzick, qu'il sacrifieroit, sans fruit, ses soldats, & il alla relâcher en Dannemark. Le Comte de Plélo Ambassadeur du

Roi

Roi à Copenhague, vit, avec indignation, cette retraite, qui lui paroissoit humiliante. C'étoit un jeune homme, dit Voltaire, vif, entreprenant, qui joignoit, à l'étude des belles lettres & de la philosophie, des sentiments héroïques, dignes d'une meilleure fortune Il résolut de secourir Dantzick contre une armée, avec une poignée de gens, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre au Comte de Maurepas, laquelle finissoit par ces mots : » je suis sûr que je n'en reviendrai pas; » je vous recommande ma femme & mes enfants. »

— Plélo arriva à la rade de Dantzick, débarqua & attaqua l'armée Russe; il y périt, percé de coups, comme il l'avoit prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de sa mort. Dantzick fut pris; l'Ambassadeur de France en Pologne, qui étoit dans cette place, fut prisonnier de guerre, malgré les privileges de son caractere. Le Roi Stanislas vit sa tête mise à prix par le Général Russe, Comte de Munik, dans un pays libre, dans sa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avoit élu suivant toutes les loix. Il fut obligé de se déguiser en matelot, & n'échappa qu'à travers les plus grands dangers.

CHAPITRE XII.

TANDIS que la Czarine faisoit la loi aux Polonais, l'Empereur son allié éprouvoit la supériorité de ses ennemis. Obligé de tenir sur le Rhin sa principale armée qui n'avoit pu fermer l'entrée de l'Empire aux Français, il avoit perdu toute l'Italie, à l'exception de Mantoue, pendant la campagne de 1734; & ne trouvant pas, en lui-même, les ressources nécessaires pour réparer ses disgraces, il ne

devoit attendre aucun ſecours de la part des anciens alliés de ſa maiſon.

La France, auſſi modeſte après ſes ſuccès, qu'elle l'avoit été en déclarant la guerre, entretenoit ſans peine les Etats-Généraux dans leur neutralité, & les Anglais n'étant pas fâchés que la Cour de Vienne, malheureuſe ſans eux, apprît à connoître tout le prix de leur alliance, continuoient à n'avoir que des vues pacifiques : ainſi le feu de la guerre, faute d'aliments, devoit bientôt s'éteindre.

Dans ces circonſtances, les Puiſſances Maritimes offrirent leur médiation, & dans le mois de Janvier 1735, propoſerent même un projet de traité. Le Roi Staniſlas devoit abdiquer, ſuivant leur plan, & conſerver néanmoins le titre de Roi de Pologne & de grand Duc de Lithuanie, avec les honneurs attachés à ce rang, & rentrer en poſſeſſion de ſes biens patrimoniaux, & de ceux de la Reine ſa femme. Il étoit réglé que l'armée Ruſſe évacueroit la Pologne, & que le Roi Auguſte III, en montant ſur le trône, feroit publier une amniſtie générale, & rétabliroit chaque Province & chaque Ville dans la jouiſſance de ſes privileges. L'Empereur cédoit le Royaume des Deux Siciles à Don Carlos, en échange des Duchés de Parme & de Plaiſance, & de ſes droits d'expectative ſur la Toſcane, dont on ſéparoit Livourne, pour en faire une République qui ſe gouverneroit par ſes Magiſtrats. On abandonnoit, au Roi de Sardaigne, le Tortonnois & le Novarois. La France devoit reſtituer tout ce dont elle s'étoit emparée ſur l'Empire ou ſur la Maiſon d'Autriche, & garantir la Pragmatique-Sanction, c'eſt-à-dire, l'indiviſibilité des Etats que l'Empereur poſſéderoit à la paix, ſans y comprendre les pays ſur leſquels lui ou ſes ſucceſſeurs pourroient avoir des prétentions, ou qu'ils pourroient acquérir dans la ſuite par ſucceſſion, mariage, ou autrement.

La réponse de la Cour de Vienne, sans être claire, positive & précise, fut telle cependant que le pouvoient desirer les Puissances Maritimes. Les politiques ont leur langage qu'ils entendent à merveille; & puisque leur entortillage ne trompe personne, ils pourroient, sans danger, y substituer les expressions & les tours de la candeur & de la vérité.

Les Ministres de l'Empereur tâchoient de cacher le besoin qu'ils avoient de la paix. Sans admettre ni rejetter le plan de négociation proposé, ils offroient de signer, pour premier article préliminaire, une suspension d'armes. La France encore plus embarrassée à s'exprimer, étoit fâchée que les médiateurs prissent, au pied de la lettre, ce qu'elle avoit écrit de son désintéressement dans ses manifestes. Elle leur répondit cependant qu'elle ne voyoit, dans leur projet, aucune satisfaction pour elle; & ajouta, pour justifier cette espece de demande, que bien loin d'augmenter le pouvoir excessif de la Maison d'Autriche, il étoit sage de donner des bornes à son agrandissement.

Les Cours de France & de Vienne voulant sincérement la paix, il étoit inutile de confier leur négociation à des médiateurs. Le Cardinal de Fleury s'adressa directement au Conseil de l'Empereur; & on signa à Vienne le 3 Octobre 1735, les articles préliminaires de la paix. Cette ébauche de traité, approuvée par la Czarine & la Cour de Dresde, fut portée à la diete générale de l'Empire, qui, le 18 Mai 1736, donna à l'Empereur le pouvoir de conclure des articles définitifs, au nom de tout le Corps-Germanique. L'Espagne accéda aussi aux articles préliminaires le 15 Avril 1736; le Roi des Deux Siciles y donna son consentement le premier Mai; le Roi de Sardaigne le 6 Août de la même année; & la France se chargea de leurs intérêts pendant le reste de la négociation.

Quoique le traité définitif de paix ſoit preſqu'entiérement conforme aux préliminaires de 1735, & qu'on eût prévenu, par une ſuſpenſion d'armes, les difficultés que la guerre occaſionne ſouvent, il ne fut conclu à Vienne que le 18 Novembre 1738, & d'après différentes conventions ſignées encore le 11 Avril & le 28 Août 1736. Les conditions principales étoient :

FRANCE.

Les traités de Weſtphalie, Nimegue, Ryswick, Bade, & de la *Quadruple Alliance*, ſubſiſteront dans toute leur force, excepté les articles auxquels il pourra être dérogé par cette pacification.

Le Roi Staniſlas abdiquera la Couronne de Pologne, & en conſervera cependant les titres & les honneurs. On lui reſtituera ſes biens & ceux de la Reine ſa femme La Czarine & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ſeront parties contractantes dans ce chef.

L'Empereur dérogeant au premier article des préliminaires de 1735, par lequel le Roi Staniſlas ne devoit être mis en poſſeſſion que du Duché de Bar, en ayant une expectative ſur la Lorraine, conſent que ce Prince entre auſſi en poſſeſſion de ce dernier Duché & de ſes dépendances, ſans attendre que le Duc de Lorraine entre en poſſeſſion du Duché de Toſcane.

Après la mort de Staniſlas, Roi de Pologne, les Duchés de Lorraine & de Bar ſeront réunis pour toujours à la Couronne de France, qui renonce à l'uſage de voix & de la ſéance dans les dietes de l'Empire. Ces deux Duchés demeureront ſous ce nom Le Roi de France promet d'en faire un Gouvernement particulier dont il ne ſera jamais rien démembré pour être uni à d'autres Gouvernements.

L'Empereur, l'Empire.

Le Roi d'Eſpagne & le Roi des Deux-Siciles cédent à l'Empereur les Duchés de Parme & de Plaiſance, pour en jouir lui & ſes héritiers, ſelon l'ordre de ſucceſſion établi dans la Maiſon d'Autriche.

Le Commerce ſera rétabli entre les Sujets du Roi de France & de l'Empire, conformément aux anciens uſages & aux privileges accordés par les traités antérieurs.

Princes d'Italie.

Les Royaumes de Naples & de Sicile ſont donnés à Don Carlos, Infant d'Eſpagne, &c, pour en jouir lui & ſes héritiers mâles & femelles. On y joindra les places que l'Empereur occupe ſur la côte de Toſcane. Au défaut de la poſtérité de Don Carlos, ces deux Royaumes, &c., paſſeront au ſecond fils, ou autres fils puînés ou à naître de la Reine d'Eſpagne, Eliſabeth Farneſe, à leur repréſentant & ayant cauſe.

Maison de Savoye.

L'Empereur cede au Roi de Sardaigne, à ſes hoirs, & même à ſes héritiers, Princes d'une branche collatérale de ſa maiſon, le Novarois, le Tortonnois, les Fiefs de Langhes. Ce Prince les poſſédera comme Fiefs de l'Empire, & ſera le maître d'y fortifier les places qu'il jugera à propos.

Pologne.

L'Electeur de Saxe, Auguſte III, ſera reconnu pour Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie,

Les Provinces & Villes de Pologne feront confervées dans la jouiffance de tous leurs droits. L'Empereur, le Roi de France, la Czarine & l'Electeur de Saxe, garantiront, pour toujours, les libertés, droits, privileges, &c., de la Nation Polonaife, & particuliérement la libre élection de fon Roi.

Maison de Lorraine.

Le Roi d'Efpagne & le Roi des Deux Siciles cédent, à François III, Duc de Lorraine & de Bar, les droits d'expectative fur le grand Duché de Tofcane. Ce Prince, après la mort du poffeffeur actuel, entrera en poffeffion de cette Principauté, qui paffera à fes héritiers, felon l'ordre de fucceffion établi à l'égard des Duchés de Lorraine & de Bar.

Le Duc de Lorraine, & dans la fuite tous ceux qui auront eu droit de lui fuccéder dans les Duchés de Lorraine & de Bar, conferveront les titres & les armes de ces deux Duchés; bien entendu que ce privilege n'infirmera en rien la ceffion faite au Roi de Pologne Staniflas, & à la France, & que la Maifon de Lorraine n'inférera aucune prétention, aucun droit fur fon ancien Domaine.

Le Roi de France & l'Empereur garantiffoient toutes les difpofitions du traité de Vienne. A l'égard des autres Puiffances, telles que le Roi d'Efpagne, le Roi des Deux Siciles, le Roi de Sardaigne, la Czarine & la Maifon de Saxe, qui n'étoient parties contractantes que dans quelques chefs feulement, elles garantiffoient fimplement ces articles. C'eft ainfi, par exemple, que les Cours de Madrid & de Naples ne donnoient à l'Empereur la garantie, que pour les Duchés de Parme & de Plaifance; & au Duc de Lorraine, que pour le grand Duché de Tofcane. La Czarine & la Maifon de

Saxe ne contractoient qu'en ce qui concernoit la Pologne, & les engagements de la Cour de Turin, n'étoient relatifs qu'à ses intérêts.

L'héritage des Médicis assigné à François, Duc de Lorraine, gendre de l'Empereur Charles VI, quoiqu'accordé auparavant à Don Carlos, faisoit dire malignement au dernier Grand Duc de Toscane, près de sa fin, *si on ne lui donneroit pas un troisieme héritier, & quel enfant l'Empire & la France vouloient lui faire.*

Toutes les prétentions des Princes céderent alors à la convenance & au bien public. Ainsi, comme l'a remarqué M. de Voltaire, la Lorraine fut réunie à la Couronne irrévocablement; réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un Roi Polonais fut transplanté en Lorraine; & cette Province eut, pour la derniere fois, un Souverain résidant chez elle, & il la rendit heureuse. La Maison regnante des Princes Lorrains devint Souveraine de la Toscane. Le second fils du Roi d'Espagne fut transféré à Naples. On auroit pu renouveller, dit le même Écrivain, la Médaille de Trajan, *regna assignata, les trônes donnés.*

Telle fut l'issue d'une guerre, dont on peut dire que l'Empereur, malgré sa pénétration, & les expériences du passé, n'entrevit pas toutes les fâcheuses suites. Une réflexion se présente tout naturellement à faire sur cette guerre si désavantageuse à la Maison d'Autriche. C'est que les anciens alliés de l'Empereur aient ouvert les yeux sur le danger où il étoit, & concouru cependant, par leur inaction, au systême de la France, si opposé à leurs intérêts, & on ose dire au bien général de l'Europe.



CHAPITRE XIII.

TOUT restoit paisible entre les Princes Chrétiens. La France étoit regardée comme l'arbitre des Puissances, sous l'influence du Cardinal de Fleury. Ce Nestor gouvernoit en maître le Roi son éleve. Louis XV ne s'étoit soustrait à la tutelle du Duc de Bourbon, que pour se mettre sous celle de son Précepteur. Ce Prince foible, insouciant, indolent & timide, sans aucun amour de la gloire, avec un éloignement invincible pour les affaires, étoit fait pour être gouverné par le premier qui s'empareroit de lui. C'est ce que le Mentor de ce jeune Monarque avoit bientôt compris, & dont il se prévalut pour jetter les fondements de sa grandeur. Le grand ascendant que Fleury avoit pris sur son royal pupille, à mesure qu'il en développoit le cœur & les qualités, lui persuada que, par le bénéfice du temps, il pourroit parvenir à tout. L'hypocrisie, la fourberie la plus réfléchie devoit etre le principal ressort de son élévation.

Pour les grands talents, les vues étendues, la hardiesse & la conduite des entreprises, & pour la fermeté dans l'administration, Fleury n'est pas à mettre en parallele avec Richelieu & Mazarin. Extrémement économe, secret, pacifique, il ne manquoit pas de cette souplesse, plus propre à faire un Courtisan qu'un Ministre; mais qui, dans un homme d'État, ne laisse pas de donner, à ses actions, un certain air de mystere, qu'avec le temps on prend pour un rafinement de politique. Fleury n'étoit point dévoré de cette ambition qui ne s'occupe que du barbare plaisir de troubler le repos de ses voisins. La sienne se bornoit à goûter l'avantage flatteur

flatteur de dominer sur tous les Ordres de l'État, à l'ombre de la sujettion, à laquelle il avoit accoutumé son maître dès les premiers instants que son éducation lui avoit été confiée. Bien éloigné de cette timidité, qui fait qu'on s'estime inhabile ou trop foible pour certaines places, il se croyoit, au contraire, toutes les qualités nécessaires pour celles qu'il remplissoit. On ne peut pas lui refuser celle d'avoir eu beaucoup de bonne volonté. Mais il n'est pas aisé de dire où, & quand il avoit pu faire une étude sérieuse de la politique. Peut-être qu'en dirigeant son Diocèse de Fréjus, il s'étoit, à tout événement, fait, par comparaison, un plan de Gouvernement. Peut-être aussi que les Mémoires qu'on dit qu'il ramassoit çà & là dans les Provinces, sur-tout sur quelques branches de commerce, lui avoient donné une légere théorie, que, dans la suite, plusieurs années de séjour à la Cour, les réflexions, & l'esprit d'intrigue qu'il possédoit éminemment, perfectionnerent. Quoiqu'il en soit, l'Europe le vit avec étonnement monter du Préceptorat au Ministere.

L'administration du Duc de Bourbon sous lequel les femmes avoient tout crédit, fut courte & n'eut rien d'intéressant. Loin de remédier aux désordres, il en avoit occasionné de nouveaux. Ce Prince n'eût d'autre mérite que de donner à la France une Reine pleine de vertu, & de faire la fortune de quelques particuliers, en mettant la famine dans le Royaume. Le Duc dut à Fleury son exil, & celui de sa Maîtresse favorite, la Marquise de Prie. On remarqua, dans la conduite de Louis XV, en cette circonstance, une dissimulation qui n'étoit point de son âge, & qui annonçoit, dès-alors, une ame foible & petite.

L'éloignement du Duc de Bourbon prêtoit beau jeu à l'ambition sourde de Fleury. Les circonstan-

ces étoient des plus favorables, aucun concurrent dans le Conseil ne pouvoit balancer sa faveur, ni même lutter contre ses tortueux talents. Le premier Prince du sang n'avoit que vingt-trois ans ; quoi qu'ayant reçu de la nature un esprit pénétrant, propre à tout, il annonçoit déjà ce goût de la dévotion & de la retraite qu'il porta depuis à un si haut dégré. Après la mort de son pere & celle de son épouse, il quitta le monde pour se consacrer entiérement aux exercices de la pénitence, aux œuvres de charité & à l'étude de la Religion & des sciences. En 1730, il prit un appartement à l'Abbaye *Sainte Génevieve*, & s'y fixa totalement en 1742. Ce Prince ne sortoit de sa retraite que pour se rendre à son Conseil, ou pour aller visiter des hôpitaux & des Eglises, marier des filles, doter des Religieuses, procurer une éducation à des enfants, faire apprendre des métiers, fonder des colleges, répandre ses bienfaits sur les missions, sur les nouveaux établissements. Voilà les œuvres qui remplirent tous les instants de la vie de ce Prince, jusqu'à sa mort, arrivée le 4 Février 1752.

Entre les Princes du Sang, alors à la Cour, le plus à redouter pour Fleury, paroissoit être le Comte de Charolois, Prince également renommé, & par l'étendue de ses lumieres, & par la férocité de ses mœurs.

C'est une tradition constante que ce Prince, dans sa jeunesse, goûtoit un plaisir affreux & barbare à tuer un homme, comme les enfants à écraser une mouche. Mais, quand il demandoit sa grace, le meurtre étoit toujours l'effet ou d'un malheureux hasard, ou de la nécessité. Les Mémoires du temps rapportent qu'un jour, en lui en accordant une pareille, le Roi lui dit : *la voilà ; mais je vous déclare, en même temps, que la grace de celui qui vous tuera est toute prête.*

Parmi les autres Princes, aucun ne pouvoit causer de l'ombrage à Fleury. Le Comte de Clermont, frere du Comte de Charolois, étoit un personnage épais, lourd, d'un esprit borné, ne s'occupant que de fêtes, de plaisirs & de filles.

Le Prince de Conti, plein d'esprit, aimable, brave, vif, jaloux de son rang, prodigue à l'excès, étoit peu fait pour envier la fortune du Précepteur du Roi. C'est ce Prince, à qui, un jour, son Ecuyer vint rendre compte qu'il n'y avoit plus de fourrage pour son écurie. Il fit venir son Intendant, qui s'excusa sur ce qu'il n'y avoit plus d'argent chez le Trésorier, & qu'il ne trouvoit plus de crédit chez le Fournisseur; tous les autres le refusent aussi, ajouta-t-il, excepté votre Rôtisseur. *Eh bien!* dit le Prince, *qu'on donne des poulardes à mes chevaux.*

L'inventaire de ce Prince a été fort singulier. On parloit à sa mort de huit cents tabatieres & de quatre mille bagues. On raconte, sur l'origine de la multitude de ces bagatelles, que le Prince de Conti avoit la fantaisie puérile de constater chacune de ses conquêtes amoureuses par cette légere dépouille. Il falloit que la femme honorée de sa couche lui donnât sa tabatiere ou son anneau, qu'il payoit bien, sans doute, & sur le champ il étiquettoit cette acquisition du nom de l'ancienne propriétaire.

Le Prince de Conti a donné, dans sa jeunesse, des preuves de sa valeur & de sa capacité pour le commandement des armées. Dans la guerre de 1741, il a commandé en Italie, forcé le passage des Alpes en 1744, & gagné la bataille de Coni, comme nous verrons par la suite. Son aversion pour les gênes de la Cour, son peu d'égards pour les Maîtresses de Louis XV, l'en ont éloigné depuis, & empêché d'être employé selon ses mérites. En gé-

néral, la franchiſe du caractere du Prince de Conti ne ſympatiſoit point avec celui du Monarque, qui ſentoit la ſupériorité de cette ame forte & énergique ſur la ſienne.

Le Gouvernement du Royaume auroit été trop lourd pour les Maréchaux de Villars (*), d'Uxelles & de Tallard. D'ailleurs le premier, quoique couvert de gloire à la tête des armées, ne venoit que de mettre les pieds dans le Miniſtere, & ne devoit être occupé encore qu'à s'y maintenir. Les deux autres n'avoient point aſſez de conſiſtance par leur mérite, pour aſpirer à la premiere place. Le Comte de Morville ſeul, premier Secrétaire d'Etat, fils du Garde des Sceaux, chargé du Département le plus important & le plus difficile, (celui des affaires étrangeres) perſonnage de beaucoup d'eſprit, aimé de la Nation, honoré des Puiſſances, grand politique, honnête homme, enfin, ayant pour lui le choix du Régent, dont il étoit créature, auroit pu cauſer de l'inquiétude à l'ancien Evêque de Fréjus. Ce rival s'écarta bientôt de lui-même; n'ayant pu faire conſerver les ſceaux à ſon pere, qu'il ſoutenoit de ſon mérite & de ſon crédit, la diſgrace de celui-ci lui tourna la tête, au point qu'il fit la folie de donner ſa démiſſion, & mourut peu après de chagrin. (**)

(*) Ce Maréchal, déclaré Généraliſſime des armées Françaiſe, Eſpagnole & Piémontaiſe, finit ſa glorieuſe carriere en 1734, à 82 ans, après avoir pris Milan. On donne, à ce Général, un caractere naturellement finfaron. On lui a reproché d'avoir amaſſé des richeſſes immenſes, dans un métier où ſe ruinent les autres. Ce fut lui à qui un Vivrier, menacé de la corde, répondit : *qu'on ne pendoit point un homme qui avoit cent mille livres au ſervice du Général.* Et en effet, il échappa au ſupplice.

(**) Voyez Mémoires du temps, & notamment la *Vie Privée* de Louis XV.

Les autres Secrétaires d'Etat étoient le Comte de Maurepas, chargé de la Marine; son cousin le Comte de Saint Florentin, ayant le Clergé, & M. le Blanc, à la tête du Département de la guerre.

Le premier se faisoit un jeu de son Ministere. Il ne lui coûtoit aucune peine. La Marine étoit absolument délabrée, & la laissoit dans son anéantissement. Engoué des beaux esprits, bel esprit lui-même, il avoit le seul goût des bons mots, des saillies, des quolibets, des calembours. Le temps étoit encore loin, sans doute, où le Comte de Maurepas devoit représenter, en petit, le Cardinal de Fleury.

Quant au Comte de Saint Florentin, les Mémoires Secrets pour servir à l'Histoire de Perse, nous le peignent comme un petit homme rond, sans faste, sans ambition, de peu de capacité, & que les plaisirs & le commerce des femmes occupoient plus que les affaires. Bien loin de songer à supplanter le nouveau Ministre, il s'estimoit très-heureux que celui-ci, jugeant que le détail dont ce personnage étoit chargé, n'exigeoit pas une grande intelligence, le laissât dans la place où il l'avoit trouvé. Le Comte de Saint Florentin étoit une machine assez bien constituée, quant aux ressorts physiques, mais sans énergie, sans occupation, sans ame.

Pour le troisieme, à peine rentré dans le Ministere, humilié par l'exil & la prison, il étoit bien loin de cabaler contre le Mentor du Roi. M. le Blanc, avant son élévation, avoit été recherché par la Chambre de Justice. Il fut déplacé au mois de Juillet 1723, arrêté en Novembre, & enfermé à la Bastille. Son procès dura deux ans à peu près. Il fut élargi avec le Comte & le Chevalier de Belle-Isle, & le Sieur Moreau de Sechelles, ses co-accusés. Quelques Mémoires du temps assurent qu'il se justifia pleinement. Ce qui dût fermer la bouche

à ses détracteurs, & pour prouver invinciblement son innocence au public, ce fût son rétablissement en Juin, 1726, dans le Ministere qu'il occupoit, lors de sa disgrace.

Toutes les voies étoient applanies à l'élévation de Fleury. Nul obstacle qui pût arrêter la marche de son ambition. Sa faveur auprès de son Royal éleve croissoit même à vue d'œil. Il fut promû au Cardinalat sur la nomination du Roi; ce qui, suivant la prétention fastueuse de ces Princes de l'Eglise, emportoit la nécessité de le faire premier Ministre, prenant rang sur tous les autres obligés d'aller travailler chez lui.

Le compliment que la nouvelle Eminence fit à la jeune Majesté, en recevant d'elle la Barette, est celui d'un délié Courtisan.

» Sire, disoit Fleury, la nouvelle dignité dont je viens rendre hommage à V. M., quelque grande qu'elle soit en elle-même, m'est encore infiniment plus précieuse, parce que je la tiens uniquement de sa main, &, si j'ose le dire, parce qu'*elle* ne lui fait pas moins d'honneur qu'à moi-même. »

» Qu'il me soit permis, Sire, de publier aujourd'hui ce que la bonté de votre cœur vous avoit inspiré en ma faveur, dans un temps où vous n'étiez pas encore le dispensateur des graces. Non-seulement vous m'aviez destiné votre nomination au Cardinalat, sans que j'eusse jamais pris la liberté de vous en parler, mais vous avez encore, sans me le dire, demandé, avant le terme ordinaire, que cette grace me fut accordée. »

» J'avoue, Sire, qu'il y a peut-être quelque retour secret de complaisance sur moi-même, en apprenant au public cette marque d'attention de V. M. si favorable pour moi; mais, ne serois-je pas aussi, avec raison, taxé d'ingratitude, si je n'annonçois pas à la France qu'il y a en vous un

fond de bonté, de sentiment, &, je ne crains point de le dire, de reconnoissance, qui doit faire la plus douce consolation de vos Sujets. »

» La Majesté du trône attire seulement le respect. Les grands talents des Princes attirent l'admiration ; leur Puissance inspire la crainte ; mais c'est la douceur, la bonté, l'humanité qui les rend maîtres des cœurs. Et, qu'est-ce que les Français ne sont pas capables d'oser & de faire, de souffrir même, quand ils se croient aimés de leurs maîtres ? »

» Les Nations d'Orient rendent à leur Souverain un culte presque égal à celui de la Divinité. Parmi celles de l'Europe, il y en a qui veulent gouverner leurs Rois ; d'autres, quoique très-attachées à eux & très-fidelles, les respectent encore plus qu'elles ne les aiment. Mais le caractere propre des Français, c'est l'amour pour leur Roi, le desir de lui plaire, de le voir, d'en approcher, & d'en être aimés. »

» V. M. a reçu des marques de cet amour dès sa plus tendre enfance. Ils vous ont aimé, Sire, avant que vous fussiez en état de les aimer vous-même. »

» Leur consternation dans vos maladies a été égale à celle d'une famille qui eut tremblé pour celui qui en faisoit le soutien ; & les marques de leur joie pour votre guérison ont été portées à des excès qui ont presque passé quelquefois les termes de la modération. »

» Avec quelles acclamations vos fideles Peuples n'ont-ils pas reçu la déclaration (1) que V. M.

---

(1) Immédiatement après l'exil du Duc de Bourbon, arrivé le 11 Juin 1726, le Roi, à l'instigation de son Mentor, avoit déclaré à ces peuples qu'il alloit se charger de l'administration de son Royaume Ne présumant pas de ses forces, mais comptant sur la protection du Ciel ; S. M. écrivit une lettre au Cardinal de Noailles

a faite de vouloir prendre en main le gouvernement de ſon Royaume ? Et de quel heureux avenir ne ſe croyent ils pas en droit de ſe flatter quand ils voyent ſe développer de plus en plus en V. M. les grandes qualités de ſon auguſte biſaïeul que vous vous êtes propoſé pour modele ? Un eſprit d'ordre & de juſtice, une conception à laquelle rien n'échappe, un ſecret impénétrable, une droiture de jugement, un accès doux & facile, jamais d'impatience, ni jamais *un mot, un ſeul mot* de facheux (*) pour perſonne, un éloignement du luxe en tout genre ; mais ce qui eſt infiniment au deſſus de tout, un attachement invariable à la Religion & un reſpect pour nos Saints Myſteres, qu'aucune diſtraction étrangere, les mauvais exemples ne peuvent interrompre.

« Voilà, Sire, ce qu'on admire déja en V. M. & qui fonde la juſte eſpérance que vos ſujets ont de vous voir un jour égaler nos plus grands Rois.

---

où elle demandoit qu'il fut adreſſé à Dieu des prieres publiques, afin de lui obtenir les graces dont elle avoit beſoin pour le Gouvernement de ſes Etats. L'Archevêque de Paris ſe hâta de ſe conformer aux intentions du Roi ; il en ordonna dans toutes les Egliſes. Tous les Evêques du Royaume ſuivirent cet exemple dans leurs Diocèſes, & ne manquerent pas, en applaudiſſant à ce mouvement d'une piété louable, de célébrer la ſageſſe prématurée du moderne Joas. Voyez *Vie Privée* de Louis XV.

(*) Il faut en croire le Cardinal. Sûrement que Louis XV avoit quitté, à ſeize ans, ce penchant qu'il avoit démontré, à l'âge de ſept, de dire des vérités déſagréables à ceux qui l'approchoient. Le trait ſuivant pourroit ne paſſer que pour une naiveté de l'enfance, ſi, dans la ſuite, on n'eût reconnu qu'il tenoit de ſon caractere.

On préſentoit au jeune Roi M. de Coiſlin, Evêque de Metz, d'une figure peu revenante. Le voyant, il s'écria devant lui : *Ah : mon Dieu ! qu'il eſt laid !* cette fois le Prélat fit la leçon lui-même au Monarque ; & ſe retourne & s'en va en diſant, avec une liberté non moins grande : *Voilà un petit garçon bien mal appris !*

« Rien n'est plus dangereux ni plus difficile à soutenir qu'une grande attente ; mais j'ose assurer qu'il ne tiendra qu'à V. M. de ne point tromper la notre.

« Puissiez-vous, Sire, la remplir dans toute l'étendue que le demandent nos besoins! Puissions-nous avoir la consolation de voir retracer en votre personnne sacrée la sagesse du Roi, votre bisaïeul ; dans l'art du gouvernement, toute la bonté du Dauphin, votre grand-pere, & la piété de votre auguste pere ! Ce sera, Sire, la récompense la plus touchante pour moi, que je puisse jamais recevoir de mon respectueux, & s'il m'est permis de parler ainsi, de mon tendre attachement pour votre Majesté."

Nous laissons à nos lecteurs à faire sur cette prolixe & flatteuse harangue les réflexions qu'elle mérite.

CHAPITRE XIV.

FLEURY jouissoit de tout le crédit que lui donnoit la foiblesse, l'insouciance, l'inexpérience du jeune Roi. On peut bien dire qu'il tenoit le Monarque en lisieres. Dans l'ame de Louis XV ne s'étoit pas encore développé le germe des passions, qui, fomentées par des Courtisans pervers, porterent dans la suite le ravage dans son cœur & le désordre dans le Royaume. Constant jusqu'alors à sa tendresse pour son auguste compagne, ce Prince avoit écarté loin de lui les séducteurs infâmes qui avoient essayé de l'en détourner. Lorsqu'on cherchoit à fixer avec adresse ses regards sur quelque objet enchanteur, il répondoit froidement : *je trouve la Reine encore plus belle.*

Louis XV étoit encore dans l'âge innocent & aimable Il comparoit la Princesse sa femme à la Reine Blanche, mere de Saint Louis.

Dieu avoit déja béni cette alliance par la naissance de trois Princesses; mais le trône étoit encore sans héritier, & la nation paroissoit ne goûter qu'à demi les douceurs d'une paix que la perte d'une seule tête pouvoit lui ravir. Les moments de la Providence n'étoient pas encore arrivés : le Roi & la Reine les attendoient avec confiance, & les sollicitoient par leurs prieres & par leurs bonnes œuvres. Le 8 Décenbre 1728, jour de la Conception de la Sainte Vierge, tous deux lui offrirent d'une maniere spéciale leurs vœux & ceux des peuples ; & dans la ferveur d'une communion (*) ils la conjurerent de pourvoir à la tranquillité d'une nation qui la reconnoît pour Patrone, en lui obtenant du Ciel un Prince qui put la gouverner un jour. Ils ne s'en tinrent pas là, car au bout de neuf mois, la Reine mit au monde le feu Dauphin. Cette pieuse Princesse ne doutant plus qu'elle ne fut redevable à la Sainte Vierge du bienfait de sa naissance, lui en témoigna sa reconnoissance, tous les jours de sa vie. Rien ne sçauroit approcher de la joye que ressentit Louis XV du bonheur d'être pere.

Le Prince fut ondoyé par le Cardinal de Rohan, grand Aumônier de France. Il est d'usage de baptiser ainsi les enfants de France sans les cérémonies accoutumées, qu'on supplée lorsqu'ils sont en âge d'en comprendre la signification, & de ratifier eux-mêmes les engagements que leur impose la qualité de Chrétiens.

Louis XV, qui n'avoit pas oublié les soins que la Duchesse de Ventadour avoit pris de son enfance, voulut qu'elle les continuât à ses enfants. Elle

(*) La Reine elle-même fit part à plusieurs personnes de la convention qu'elle avoit faite avec le Roi, de communier à cette intention.

étoit chargée des petites Princeſſes; on lui remit encore le Dauphin.

La Ducheſſe de Ventadour étoit, on ne peut pas plus propre à remplir ſa deſtination. Elle avoit aimé paſſionnément le Monarque : ſes ſoins avoient été ceux d'une mere tendre, plutôt que d'une étrangere ambitieuſe. Elle avoit beaucoup de douceur & de l'élévation en même temps.

Un jour où Louis XV, ſoupant en public, paroiſſoit regarder avec trop de complaiſance des girandoles d'or neuves, la Ducheſſe lui reprocha une admiration ſi execeſſive; *Sire*, lui dit-elle, *il ne doit y avoir rien de beau en ce genre pour Votre Majeſté.*

Un autre fois, qu'en jouant, ſon jeune pupille avoit laiſſé tomber un *Louis* & le ramaſſoit ; elle l'empêcha, en lui remontrant que cet or, un fois échappé des ſes mains, ne devoit plus lui appartenir.

A toutes les qualités de l'eſprit & du cœur, la Ducheſſe de Ventadour joignoit une piété ſolide, telle qu'on peut la deſirer dans une perſonne chargée d'élever les enfants des Rois Nous ne pouvons nous empêcher de citer un trait bien honorable à ſa mémoire.

En 1741, où la diſette étoit extrême dans la plupart des Provinces, elle fit diſtribuer aux pauvres, tant de Verſailles que de ſes terres, ſon revenu, & quatre-vingt mille francs au-delà. Son Intendant lui ayant repréſenté que ſa charité paſſoit les regles de la prudence, elle lui fit cette réponſe : » Donnons toujours, & empruntons tant qu'il ſera » néceſſaire pour ne laiſſer perſonne en danger de » périr de beſoin. Nous ne manquerons jamais ni » moi ni ma famille ; dans l'état où je ſuis, il ne » m'eſt pas bien difficile, & ce n'eſt pas un grand

» mérite pour moi de me confier à la Providence.

Le Roi avoit déjà dépêché vers ſon beau-pere, Staniſlas, pour lui faire part de l'heureuſe naiſſance d'un Dauphin. La Capitale & les Provinces en furent auſſitôt informées; & des couriers extraordinaires la porterent aux Ambaſſadeurs dans les Cours étrangeres. Louis XV étoit chéri de ſes peuples, & reſpecté de tous ſes voiſins. La joie qu'il goûtoit de la naiſſance d'un fils fut également celle de toute la France & de l'Europe entiere. Il fut auſſitôt complimenté par les Princes du ſang, les Ambaſſadeurs & les différents Corps de l'Etat, auxquels il ne diſſimula point que, depuis ſon avénement à la Couronne, jamais on ne lui avoit fait compliment qui lui fut ſi agréable.

On rendit par-tout à Dieu des ſolemnelles actions de graces. Le Roi aſſiſta au *Te Deum* qui fut chanté dans l'Egliſe de Paris. La Capitale donna les fêtes les plus brillantes, & fut imitée par toutes les villes du Royaume. Mais le Roi ſçachant combien ces appareils de magnificence ſont peu propres à conſoler le malheureux qui eſt dans la ſouffrance, répandit d'abondantes aumônes, & fit élargir grand nombre de priſonniers, dont il acquitta les dettes. A l'exemple du Prince, pluſieurs Corps, qui n'avoient pas diſpoſé des ſommes qu'ils deſtinoient aux réjouiſſances, les employerent à la délivrance des priſonniers. C'eſt ainſi, dit l'Auteur de la vie du Dauphin, que la bienfaiſance ſembloit préparer les voies à cet enfant de bénédiction, & conſacrer en quelque ſorte les premiers inſtants de ſa vie [*].

En mémoire de cet heureux événement, on fit frapper une médaille, ſur laquelle ſont repréſentés

---

[*] Voyez *la vie du Dauphin*, *Pere de Louis* XVI, *écrite ſur les Mémoires de la Cour*, préſentée au Roi & à la Famille Royale par l'Abbé Proyart.

le Roi & la Reine. La légende porte : *Lud.* XV, *Rex Christianiss. Maria Fr. & Nav. Regina. Louis* XV, *Roi très-Chrétien : Marie Reine de France & de Navarre.* Le revers de la médaille représente la terre assise sur un globe, tenant le Dauphin entre ses bras. La légende porte : *Vota orbis. Les vœux de l'univers.* L'exergue : *Natales Delphini*, IV *Septembris* MDCCXXIX. *Naissance du Dauphin, le 4 Septembre 1729.*

Les Orateurs & les Poëtes célébrerent à l'envie le bonheur de la nation ; & se faisant les interprêtes de ses vœux, plutôt que des inclinations de l'enfant que rien ne pouvoit encore manifester, chacun d'eux offroit encore par avance, comme son portrait, celui auquel il lui paroissoit beau qu'il ressemblât. On eût pu les appeller alors des flatteurs ; mais l'événement a fait d'eux des prophêtes [*] ; & toutes les vertus qu'ils ont présagées dans le Dauphin, ce Prince les a depuis fidelement retracées dans sa conduite.

La Reine avoit déjà fait acquitter un vœu qui avoit eu pour objet son heureuse délivrance ; & dès que son état le lui avoit permis, elle étoit venue rendre à Dieu ses actions de graces dans l'Eglise de Paris. Sa reconnoissance cependant ne fut pas encore satisfaite ; & peu de temps après, elle fit un voyage de dévotion à Notre Dame de Chartres pour consacrer d'une maniere spéciale à la Sainte Vierge le jeune Prince, qu'elle regardoit toujours comme un bienfait de sa protection. Ces actes extérieurs de Religion n'étoient point dans la Princesse des représentations & de pures cérémonies. De ferventes prieres, de saintes communions & d'abon-

[*] Voyez le recueil des pieces qui parurent à la naissance du Dauphin, 2 vol. *in* 4°.

dantes aumônes les accompagnoient toujours, en faisoient tout le prix. Et c'est ainsi qu'une grande Reine donnoit aux Dames chrétiennes l'exemple de cette piété simple & sincere trop peu connue de nos jours, quoique si propre à attirer sur une famille les graces & les bénédictions du Ciel.

Le Roi, la Reine, goûtoient pleinement la douce consolation de voir un héritier au trône. Heureux, si la naissance du Dauphin eut resserré de plus en plus les liens d'un si chaste hymen! mais, hélas! dès ce temps, d'abominables Séjans, dont les Cours abondent sans cesse, cherchoient à corrompre le cœur du Monarque, à égarer sa droiture, & ce qui imprima une tâche ineffaçable sur la mémoire du Cardinal de Fleury, c'est qu'il fut le premier à céder à leur impulsion.

La Reine possedoit en entier le cœur du Roi: mais enfin le Monarque pouvoit s'en dégoûter; la multitude d'enfants qu'elle lui avoit donnés, devoit même accélérer ce moment fatal; & qu'elle révolution à craindre en pareille circonstance! le vrai moyen d'en prévenir les suites, étoit de l'opérer soi-même; de mettre dans la couche de Sa Majesté une Syrene dont on fut sûr; qui, satisfaite du département des plaisirs, laissât celui de la politique & des affaires à Son Eminence. On fit comprendre cela à la Reine, qui l'insinua au Cardinal, & l'on ourdit en conséquence une trame où se seroit pris Salomon lui-même. D'une part, on gagne le Confesseur de la Reine [*]: Cet imbécille Béat fit pieusement entendre à S. M. qu'ayant rempli les devoirs de son état en donnant un héritier au trône, & des Princesses pour en être l'édification, elle feroit une chose agréable à Dieu en exerçant désormais la plus

[*] Voyez *Vie Privée* de Louis XV.

excellente des vertus, la chasteté; en se sevrant de temps en temps des voluptés charnelles, toujours trop propres à courber l'ame vers la terre, au lieu de l'élever au Ciel, notre véritable patrie.

Sans doute, si *Marie* eut eu pour les plaisirs un attrait bien vif, ces Conseils n'eussent pas produit un grand effet; mais le peu de tempéramment qu'elle avoit, étoit éteint par la dévotion.

Un jour que Louis XV, la tête chaude de vin, & conséquemment mal disposé à l'amour, s'étoit cependant introduit dans le lit de la Reine, elle se livra trop indiscrétement à son dégoût, & repoussa ses embrassements avec une répugnance affligeante pour l'amour propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevroit pas deux fois un pareil affront, & tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu; il ne leur resta plus qu'à vaincre sa pudeur allarmée d'un changement auquel il n'étoit point habitué, augmentée encore par une timidité qui faisoit l'essence de son caractere.

La Comtesse du Mailly, Dame du Palais de la Reine, fut jugée la plus convenable pour le rôle. Elle étoit à peu près comme veuve, sans enfants, pleine de probité, & dénuée d'ambition; d'ailleurs amie de la Comtesse de Toulouse, incapable d'abuser de sa place, & de donner le moindre ombrage au Cardinal, ou plutôt à sa maîtresse (*); en outre très-aimante, très-caressante, & pourvue du manege nécessaire pour apprivoiser le moderne Hippolyte.

(*) Fleury avoit pour maîtresse, la Princesse de Savoye-Carignan, c'est-à-dire, en étoit gouverné, déposoit en son sein les secrets de l'Etat, ne décidoit rien que par ses conseils. Cette femme avoit 45 ans; Fleury étoit presque nonagénaire. Sûrement que les plaisirs du Nestor de la France devoient se réduire à des réminiscences.

Madame de Mailly n'étoit ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avoit de remarquable dans le viſage que deux grands yeux noirs, aſſez bien fendus, très-vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui, adouci pour le Monarque, ne conſervoit que cette hardieſſe, indice du tempérament, aiguillon pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le ſon de ſa voix dure ne faiſoit que confirmer cette annonce, que complétoit encore ſa démarche délibérée & laſcive. Un tel extérieur, dans la circonſtance, étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétiſſante, aux bras les mieux arrondis, à la nobleſſe, aux graces, à tous les attraits de cent beautés de la Cour. Elle les ſurpaſſoit en outre par un talent qui ſupplée à bien des charmes, par l'art délicat de la toilette qu'elle poſſédoit au ſuprême degré, par un goût exquis que ſes rivales tâchoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommagée de ce qu'elle lui avoit réfuſé du côté de la figure, par les qualités de l'eſprit & du cœur. Elle étoit amuſante, enjouée, d'une humeur égale, amie ſûre, généreuſe, compatiſſante, & cherchant à rendre ſervice. Malheureuſement juſques dans ſon élévation, elle fut obligée d'employer des voies indirectes, ne le pouvant faire par elle-même, ſans s'expoſer à perdre ſa faveur, l'affection des perſonnes auguſtes à qui elle la devoit, & ſur-tout l'appui du Cardinal de Fleury, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement paſſif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Miniſtre chargea le Duc de Richelieu de propoſer au Roi Madame de Mailly. Ce courtiſan fin & ſéduiſant s'étoit inſinué dans les bonnes graces de S. M., & avoit ſa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faiſant changer d'objet

jet à ses talents, on ne pût l'employer avec autant de succès dans une négociation galante, que dans une négociation politique. En effet, usant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, son favori le mit adroitement sur le compte de la Reine, sur le vuide qu'elle laissoit dans son cœur.

Il le fit convenir de la nécessité de remplacer cette passion par une autre; il lui représenta l'amour comme la consolation de tous les hommes, & principalement des grands Princes, obligés de charmer les soucis du trône. Il détermina de la sorte le Roi à une entrevue avec Madame de Mailly; & malgré l'ardeur que devoit lui donner son âge, malgré la fougue de son tempérament, malgré la longue privation où il avoit vécu depuis sa rupture, elle fut infructueuse. La timidité avoit glacé les sens de Louis, au point que la Comtesse désespérée, se plaignit du peu d'impression qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un second tête-à-tête; on la prévint qu'il falloit oublier le Monarque pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du Roi à revenir à elle l'encouragea merveilleusement; persuadée, par cette démarche, qu'il n'étoit question que d'assaillir pour triompher, après les agaceries préliminaires, elle se permit les moyens extrêmes des Courtisanes les plus dévergondées. Ses attouchements furent un talisman si heureux, que l'amant reprenant à l'instant ses droits, se livra à des emportements d'autant plus violents, qu'il avoit été plus contraint.

Quand cette scene fut finie, Madame de Mailly enchantée, sortit dans le désordre amoureux où elle étoit encore, & se présentant à ses instigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'étoit passé, elle ne leur dit autre chose, sinon : *Voyez, de*

grace, comme ce paillard m'a accommodée (*).

Le premier pas fait, le Roi ne sentit plus rien qui l'inquiétât; il se livra sans remords à ce double adultere. Cependant les rendez-vous se donnerent encore quelque temps en secret; mais il secoua bientôt cette gêne, & ne fit nul mystere de sa conquête. Les Courtisans s'en entretinrent; la Reine même en fut informée; & au lieu d'essayer sur son époux l'ascendant qu'elle avoit toujours eu pour le rappeller au lit nuptial, elle se contenta d'en gémir aux pieds des autels.

Le Comte de Mailly, qui se soucioit peu de sa femme avant, s'avisa de trouver mauvaise cette infidélité. Pour réponse, il reçut défense d'avoir avec elle aucun commerce matrimonial. Le Marquis de Nesle, pere de la favorite, d'une des plus illustres maisons du Royaume, voulut aussi en critiquer la conduite. On jugea que ce n'étoit qu'une tournure pour demander de l'argent, dont il avoit grand besoin, vu le dérangement de ses affaires, & on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le personnage le plus embarrassé à jouer son rôle dans le début des amours du Roi, ce fut le Cardinal de Fleury. Afin d'en imposer à la nation, fauteur indirect des déréglements de son auguste pupille, il poussa l'hypocrisie jusqu'à oser lui faire des remontrances. *Je vous ai abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit aigrement S. M., *j'espere que vous me laisserez le maître de la mienne.* Mots qui, malgré leur sécheresse, le comblerent. Ses émissaires, en le disculpant, divulguerent dans les cercles la réponse du Roi.

(*) Voyez encore *Vie privée de Louis XV*, d'où ceci est tiré.

On ne sçauroit concevoir combien les Parisiens en furent scandalisés. Les peuples en général, & les Français sur-tout, aiment à changer de situation, dans l'espérance d'être mieux. On s'étoit flatté qu'une maîtresse opéreroit quelque révolution : s'appercevant que celle-ci ne servoit qu'à raffermir l'autorité du premier Ministre, ceux qui avoient applaudi à la passion du Roi, ne la regarderent plus d'un même œil. On la fit passer, aux yeux du Public, pour un commerce horrible, qui ne manqueroit pas d'attirer le courroux du ciel sur le Royaume. On fit des vers satyriques, on chanta des chansons licencieuses, où l'on maltraitoit également l'amante & l'amant.

Ce qui excuse le personnage singulier de la premiere, auquel elle n'étoit pas faite, qu'elle jouoit, sans doute, pour la premiere fois, c'est qu'il lui étoit inspiré par son cœur ; c'est qu'elle fut toujours plus attachée à la personne qu'au diadême ; c'est qu'elle aimoit véritablement Louis XV ; c'est qu'elle ne demanda jamais aucune grace, ni pour elle, ni pour ses parents ; c'est qu'elle ne fut en rien à charge à l'Etat ; c'est qu'elle sortit de la Cour aussi pauvre qu'elle y étoit entrée ; c'est qu'à l'exemple de Madame de la Valliere, après ce Royal Amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu ; c'est enfin qu'elle expia, dans les larmes & les macérations jusqu'à sa mort, le scandale qu'elle avoit donné, le seul crime, toujours grand dans la société, d'avoir souillé la couche nuptiale.

Hélas! long-temps avant, au comble de la satisfaction, elle ne tarda pas à trouver sa punition dans sa passion même. Elle se repentit plus d'une fois d'avoir ôté au Roi un frein salutaire. Ce Prince qui l'estimoit plus qu'il ne l'aimoit, n'étant contenu par aucune pudeur, donna l'essor à tous ses desirs ; l'inceste ne l'effraya pas.

La favorite avoit pour sœur Madame de Vintimille, mariée depuis peu. Celle-ci, grande aussi, n'avoit par-dessus son aînée, du côté des attraits, que l'éclat de la jeunesse, mais elle avoit encore plus d'esprit, & ne tarda pas à le faire servir à son projet de supplanter Madame de Mailly, & de captiver le Monarque. Tous ceux qui la connoissoient redouterent bientôt son pouvoir. Elle étoit altiere, entreprenante, envieuse, vindicative, aimant à gouverner & à se faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne pensant qu'à ses intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foiblesse de son esclave; & certes elle auroit réussi, si la mort ne l'eût pas arrêtée au commencement de sa carriere. Elle périt en couches, non sans soupçon de poison. Sa perte causa pendant quelques jours des larmes au Roi. Sa sœur qu'il avoit toujours conservée comme pour servir d'entremetteuse à leur commerce, encore secret, y mêla les siennes, & n'en regretta pas moins sa rivale. Celle-ci laissa un fils, aujourd'hui Comte du Luc, la vive image de S. M. qu'elle a toujours tendrement aimé, & appellé à la Cour *le demi-Louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

Heureusement la sensibilité de Louis XV, dans cet âge où elle est si extrême, étoit déjà émoussée, déjà nulle. Le Roi n'éprouvoit que cette sensation de douleur passagere que nous cause la mort de nos semblables, par le retour secret que nous faisons de nous-mêmes, dont elle nous rappelle le fatal destin. Les plaisirs suspendus reprirent bientôt leur cours; la chasse, les voyages continuels, dont le Monarqne avoit toujours besoin pour se secouer, & plus nécessaires dans la circonstance, firent oublier Madame de Vintimille. La premiere favorite reprit ses droits; elle l'accompagnoit par-

tout ; Mademoiselle de Charolois & la Comtesse de Toulouse la secondoient.

La premiere, fille de Madame la Grande Duchesse, & sœur de Monsieur le Duc, sembloit faite, dès sa ieunesse, pour les plaisirs, par sa beauté & ses graces. Elle étoit douée d'une sensibilité extrême qui la tournoit toute entiere du côté de l'amour ; elle avoit eu une foule d'amants, & fait des enfants presque tous les ans & sans beaucoup plus de mystere qu'une fille d'opéra ; cependant pour la forme, on la disoit malade pendant les six semaines ; & toute la Cour, d'accord là-dessus, envoyoit sçavoir de ses nouvelles.

Une fois elle avoit un Suisse peu stylé à ce manege, sans y faire tant de façons, il répondit à ceux qui venoient : *La Princesse se porte aussi bien que son état le permet, & l'enfant aussi.*

Les sœurs de cette Princesse ne se gênoient pas davantage. Mademoiselle de Sens avoit en titre M. de Maulevrier-Langeron, & Mademoiselle de Clermont, M de Melun

Mademoiselle de Charolois passoit pour s'être mariée en secret à un Seigneur du premier rang (M. le Prince de Dombes), mais dont, par cette étiquette à laquelle sont subordonnés si impérieusement les personnages les plus augustes, elle n'avoit encore pu obtenir d'en faire hautement son époux.

Cette Princesse étoit intimement liée avec Madame la Comtesse de Toulouse, dont le mariage déclaré autorisoit à reconnoître le sien, à le tolérer au moins, si la politique s'opposoit trop à sa publicité par les suites qu'il pouvoit avoir. La premiere étoit galante, & l'autre dévote, l'une aimoit le tumulte, l'éclat & les fêtes bruyantes, & l'autre, la campagne, la retraite & les plaisirs tran-

quilles. L'intérêt qui forme & entretient tant d'unions, excitoit Mademoiselle de Charolois à conserver l'amitié de la Comtesse, puisqu'elle la mettoit à portée d'obtenir, pour elle & ses créatures, toutes les graces qu'elle demandoit au Roi.

C'étoient ces deux Dames qui avoient imaginé ces soupers divins qu'on faisoit dans des réduits délicieux, accessibles aux seuls confidents, & désignés, par cette raison, sons le nom de *petits appartements*. Louis XV en fit pratiquer dans ses différents palais. Sans être absolument séparés des appartements de représentation, il n'y avoit cependant de communication que ce qu'il en falloit nécessairement pour le service. Une porte secrette pratiquée dans la chambre à coucher de S. M. lui donnoit la facilité de s'y rendre en secret, quand elle le jugeoit à propos, avec les convives désignés. Les artistes y avoient épuisé leur art pour la commodité des distributions, l'élégance des ameublements, les recherches les plus fines du luxe & de la galanterie. On en trouve une description allégorique dans les *Anecdotes de Perse*, attribuées au Duc de Nivernois.

» C'étoit (dit l'Historien) un petit temple où l'on célébroit fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus & de Vénus. Le *Sophi* en étoit le grand-prêtre, & *Retima* la grande-prêtresse; le reste de la troupe sacrée étoit composé de femmes aimables & de courtisans galants, dignes d'être initiés à ces mysteres. Là, par quantité de libations les plus exquises, & par différentes hymnes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de se le rendre favorable auprès de la Déesse de Cythere, à laquelle ensuite on faisoit, de temps en temps, de précieuses offrandes. Les libations se faisoient avec les vins les plus rares. Les mets les plus recherchés étoient les victimes. Souvent même,

& c'étoit aux jours les plus ſolemnels, ces mets étoient préparés par les mains du grand-prêtre. Comus étoit l'ordonnateur de ces fêtes; Momus y préſidoit : il n'étoit permis à aucun eſclave d'oſer troubler ces auguſtes cérémonies, ni d'entrer dans l'intérieur du temple, qu'au moment que les prêtres & les prêtreſſes, comblés enfin des faveurs divines, tomboient dans une extaſe dont la plénitude prouvoit la grandeur de leur zele, & annonçoit la préſence des Dieux; & l'on fermoit les portes du temple. . . . . Il y avoit certains jours de l'année qui n'étoient conſacrés qu'au Dieu Bacchus, & dont les honneurs ſe faiſoient pareillement par Comus. Ces jours qu'on peut appeller les *petites fêtes*, étoient ceux où le grand-prêtre admettoit dans le temple *Sévagi*, *Fatmé*, *Zélide*, & quelques autres aux yeux deſquels, comme profanes, on ne célébroit que les petits myſteres. En effet, loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui les fonctions importantes & eſſentielles du culte étoient confiées, à peine étoient-ils du peu dont on vouloit bien leur faire part. »

On voit, par les détails de ce récit myſtérieux, où Louis XV eſt déſigné ſous le nom de *Sophi*, & la favorite ſous le nom de *Retima*, récit dont tous les Seigneurs encore vivants & participants de ces fêtes, atteſtent la fidélité, que les *petits appartements* étoient également deſtinés aux plaiſirs de l'amour & à ceux de la table.

On n'admettoit aux premiers que les Courtiſans aſſez corrompus pour être les compagnons des débauches du Monarque, ou aſſez vils pour en reſter les ſimples témoins. Les autres comprenoient un cercle plus étendu & plus honnête. M. le Comte & Madame la Comteſſe de Toulouſe, Mademoiſelle de Charolois, appellés par l'Ecrivain hiéroglyphique, *Sévagi*, *Zélide* & *Fatmé*, en

étoient les principaux acteurs. Tout s'y passoit alors dans la décence ; on ne s'y mettoit en pointe de vin que pour mieux faire naître les bons mots & les saillies, que pour y donner un cours plus libre à ces sarcasmes malins où, sous l'apparence d'une gaieté frivole, les la Trémouille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, annonçoient au Roi d'utiles vérités, qui malheureusement étoient perdues.

Quand les Princesses étoient retirées, ou en leur absence, ces orgies devenoient vraiment bacchiques ; Madame de Mailly, digne d'être née un demi-siecle plutôt, qui aimoit le champagne, en avoit inspiré le goût au Roi. On y renouvelloit les défis des anciens buveurs : c'étoit à qui mettroit son adversaire sous la table, & après une longue résistance, il falloit que des serviteurs affidés vinssent enlever également tous les convives, & les vaincus & les vainqueurs.

On doit reprocher à la mémoire de la Comtesse d'avoir entraîné son amant dans ces parties crapuleuses, auxquelles on seroit cependant porté à croire qu'il ne répugnoit pas. On le présume par une autre circonstance de cette description : c'est que Louis XV se plaisoit fort à faire la cuisine, à préparer de petits ragoûts ; genre de divertissement ignoble, sinon condamnable en lui-même, au moins très-fâcheux, en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes & sublimes, telles que doivent être habituellement celles d'un Souverain.

Le Monarque alloit souvent chasser à Rambouillet, chez le Comte de Toulouse. Cette Thébaïde délicieuse lui plaisoit pour s'y délasser des fatigues d'une Cour importune, d'une grandeur dont le poids l'accabla, dès qu'il put le sentir, pour n'y être plus Monarque. Là régnoit la plus grande

grande familiarité. Nous ne citerons qu'un trait.

Une des Dames, qui étoit enceinte, éprouva tout-à-coup des douleurs préliminaires d'un travail prochain. On envoya chercher en diligence un accoucheur. Le Roi étoit dans la plus grande peine. » Enfin, dit S. M., si l'opération presse, qui s'en » chargera?..» La Peyronie, premier Chirurgien, répondit: *Sire, ce sera moi, j'ai accouché autrefois.* — *Oui*, dit Mlle. de Charolois, *mais cet exercice demande de la pratique, vous n'êtes peut-être plus au fait.* — *N'ayez aucune inquiétude, Mademoiselle*, réprit-il, un peu piqué du doute injurieux à son amour propre; *on n'oublie pas plus à les ôter qu'à les mettre.*

S. A. furieuse rougit, & de peur de laisser échapper son indignation devant le Roi, sortit. L'Escu-lape sentit l'indécence ou plutôt l'impudence de son propos, &, malgré tout son esprit, étoit fort embarrassé, lorsqu'en jettant ses regards honteux sur le Monarque, il le vit rire: ce qui le rassura. On détermina bientôt Mlle. de Sens à en faire autant que Sa Majesté.

Le Cardinal de Fleury étoit sans inquiétude, lorsqu'il sçavoit le Roi au lieu dont nous parlons. Ce fut là qu'on crut découvrir dans Louis XV son goût naissant pour le beau sexe, & que, dans la crainte qu'il ne consultât que ses yeux & son cœur pour élever au rang de favorite une femme jeune & belle, ambitieuse & capable de le gouverner, on estima ne pouvoir mieux faire pour l'intérêt commun, que de déterminer son penchant en faveur de la Comtesse de Mailly, n'ayant aucune des qualités qu'on redoutoit, mais femme sur laquelle on pouvoit compter, & à qui l'on eut soin de faire promettre qu'elle s'en tiendroit aux seuls honneurs du mouchoir, & ne tenteroit rien auprès de son Royal Amant, sans le concours des personnes qu'elle

ſçavoit avoir la confiance & l'eſtime du Prince.

Le temps n'étoit point venu, où les *petits appartements* devoient être le centre de la politique & des négociations. Cependant la Cour n'étoit pas exempte d'orage & d'intrigues.

Nous allons reprendre le fil des affaires qui occuperent, à ce temps, ſi puiſſamment l'Europe, & auxquelles la France prit une ſi ſinguliere part.

CHAPITRE XV.

DEUX ans après la paix, Charles VI mourut ſans poſtérité maſculine. Il avoit été déclaré Roi d'Eſpagne par ſon pere en 1703, & fut couronné Empereur en 1711, ſeizieme & dernier Empereur de la Maiſon d'Autriche, dont la tige maſculine fut éteinte en lui, il mourut avec le regret d'avoir perdu tout le fruit des conquêtes du Prince Eugene. A ſa mort, on vit cette épitaphe.

Des fiers Autrichiens gît ici le dernier,
Trop tard pour ſon honneur, trop tôt pour ſa famille,
En attendant un héritier,
Ce Prince a trouvé l'art de laiſſer à ſa fille
Un héritage en l'air, des droits litigieux,
Un Epoux dépouillé du bien de ſes Aïeux,
De cent titres brillants la pompeuſe fumée,
Sans argent, ſans conſeil, ſans amis, ſans armée.

Charles VI avoit marié, dès 1736, l'Archiducheſſe Marie-Thérеſe, ſa fille ainée, à François III de Lorraine, Grand-Duc de Toſcane. Ce Prince avoit pris des meſures ſi peu capables d'aſſurer l'indiviſibilité de ſa ſucceſſion, que ſans une modération extrême & peu vraiſemblable de la part des Princes qui avoient des droits à faire valoir ſur ſon héritiere, ou qui étoient jaloux de ſa puiſſance, il étoit impoſſible de conſerver la paix.

En 1713, l'Empereur Charles VI avoit établi un nouvel ordre de succession dans sa Maison. Afin que cette loi eût plus de force, on lui avoit donné le nom de Pragmatique-Sanction. Elle fut publiée dans les Etats de la Maison d'Autriche en 1714.

Voici comme Charles VI s'explique dans son Ordonnance.

» La succession de tous nos Etats, tant au dehors » qu'au dedans de l'Allemagne, en une masse & » indivisiblement, échoira dorénavant à nos des- » cendants mâles, tant qu'il y en aura aucun; & » au défaut de ceux-ci, aux Archiduchesses nos filles, » toujours suivant l'ordre & droit de primogé- » niture, sans la pouvoir jamais partager. Au dé- » faut de tout héritier légitime de l'un ou de l'au- » tre sexe descendant de nous, le droit d'héritier » de toutes nos provinces, échoira aux Princes- » ses, filles de notre frere, l'Empereur Joseph de » glorieuse memoire, & à leurs descendants de l'un » & de l'autre sexe, selon le droit de primogéni- » ture. Arrivant l'extinction de ces deux lignes, » ce droit héréditaire sera entiérement réservé aux » Princesses, nos sœurs, & à leurs descendants lé- » gitimes de l'un & de l'autre sexe, & successive- » ment à toutes les autres lignes de l'Auguste » Maison, à chacuue, selon le droit de primogéni- » ture, & suivant le rang qui en résultera ». En vertu de cet acte, la Maison de Saxe, au défaut de la postérité de Charles VI, est appellée à la succession Autrichienne, par le mariage de l'Archiduchesse Marie-Josephine, fille ainée de l'Empereur Joseph, avec le Prince Electoral de Saxe, depuis Auguste III, Roi de Pologne. La Maison de Baviere doit succéder à la Maison de Saxe, & elle tient son droit de l'Archiduchesse MarieAmêlie, seconde & derniere fille de l'Empereur Joseph, & femme de l'Empereur Charles VII. De toutes les

sœurs de l'Empereur Charles VI, il n'y en a eu qu'une de mariée; c'est l'Archiducheſſe Marie-Anne, Reine de Portugal, qui donne à la Maiſon de Bragance une expectative ſur tous les Etats de la Maiſon d'Autriche.

Le 19 Août 1719, l'Archiducheſſe Marie-Joſephine paſſa à Vienne un acte par lequel elle renonce à tous les droits & à toutes les prétentions qu'elle peut avoir & former ſur les Etats de la Maiſon d'Autriche, ſoit en vertu de ſa naiſſance, ſoit en conſéquence de quelque loi ou uſage que ce puiſſe être. Elle déclare qu'elle ſe conforme à l'ordre de la Pragmatique-Sanction. Cet acte fut confirmé à Dreſde le 1 Octobre de la même année, par le Prince Frédéric-Auguſte, & par le Roi Auguſte II, ſon pere. Le même jour ces deux Princes & l'Archiducheſſe firent en commun une nouvelle renonciation pour renouveller & confimer la premiere.

Le 3 Octobre 1722, l'Archiducheſſe Amélie fit à Vienne une renonciation tendant à la même fin que celle de ſa ſœur aînée. Le 10 Décembre ſuivant, Maximilien-Emmanuel, Electeur de Baviere, & ſon fils Charles-Albert, depuis Empereur, y accéderent. Ils ſignerent en même temps avec l'Archiducheſſe Marie-Amélie, un ſecond acte de renonciation confirmatif du premier.

Depuis long-temps Charles VI travailloit à faire garantir la poſſeſſion indiviſible de ſes Etats héréditaires, à ſa fille aînée, Marie-Thereſe, il eſpéroit mettre par-là ſon futur gendre en état de lui ſuccéder à l'Empire; il eſpéroit que, plus heureux que lui, ce gendre lui donneroit des petits-fils dont renaîtroit ſa race prête à s'éteindre, & ſur la tête duquel ſe tranſmettroit la Couronne Impériale, depuis ſi long-temps annexée à ſa Maiſon. Cette conſidération n'étoit pas entrée pour peu dans ſon projet de mettre ſur le trône de Pologne

l'Electeur de Saxe, mari d'une de ses nieces, qui, pour prix de ce secours, avoit signé le fameux acte de succession, appellé la *Sanction-Pragmatique-Caroline.* Il avoit la garantie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Russie, du Dannemarck & des Etats de l'Empire; il en fit un des articles préliminaires de la paix de 1735, & la France y accéda; dernier coup de politique dont il se félicitoit, comme rendant désormais ses dispositions certaines & inattaquables. On verra dans la suite qu'il se trompa. Le Prince Eugene avoit mieux vu les choses, en lui disant, peu de temps avant de mourir, *qu'il falloit avoir deux cents mille soldats, & point de garantie.*

Si la mort du Roi de Pologne, Auguste II, avoit causé de grands mouvements, celle de Charles VI, dernier Prince de la Maison d'Autriche devoit, dit Voltaire, entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette Maison sembloit surtout devoir être déchiré.

Marie-Thérese, fille aînée de Charles VI, se fondoit sur le droit naturel qui l'appelloit à la possesion des biens de son pere, & sur la garantie de presque toutes les puissances.

Charles-Albert, Electeur de Baviere, demandoit la succession, en vertu d'un testament de l'Empereur Ferdinand, frere de Charles V.

Auguste III, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, alléguoit des droits plus récents, ceux de sa femme même, fille aînée de l'Empereur Joseph, frere aîné de Charles VI.

Le Roi d'Espagne étendoit ses prétentions sur tous les Etats de la Maison d'Autriche, en remontant à la femme de Philippe II, fille de l'Empereur Maximilien II. Philippe V descendoit de cette Princesse par les femmes.

Louis XV auroit pu prétendre à cette succes-

ſion, à d'auſſi juſtes titres que perſonne, puiſqu'il deſcendoit en droite ligne de la branche aînée maſculine d'Autriche, par la femme de Louis XIII & par celle de Louis XIV; mais il lui convenoit plus d'être arbitre & protecteur que concurrent; car il pouvoit alors décider de cette ſucceſſion & de l'Empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il auroit eu l'Europe à combattre. Cette cauſe de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien, par des mémoires publics; tous les Princes, tous les particuliers y prenoient intérêt; on s'attendoit à une guerre univerſelle: mais ce qui confondit la politique humaine, c'eſt que l'orage commença d'un côté où perſonne n'avoit tourné les yeux. Le Roi de Pruſſe, en entrant à main armée dans la Siléſie, pour faire revivre d'anciens droits qu'il prétendoit avoir ſur cette Province, ſonna le tocſin, décida l'Europe incertaine, & rendit inévitable, une guerre qui étoit encore douteuſe.

Frédéric III n'étoit monté ſur le trône que depuis quelques mois, & il ſuccédoit à un Prince qui, pendant tout ſon regne, n'avoit été occupé que du ſoin de peupler ſes provinces, d'amaſſer de grandes richeſſes par une extrême économie, & ſur-tout de former une armée nombreuſe & ſçavamment diſciplinée. Telle avoit été la politique de Frédéric II, que ſon fils, qui ne poſſédoit encore que les anciens domaines de ſa maiſon, ſe trouva entre les mains des forces ſupérieures à celles des Puiſſances les plus conſidérables. En effet, tandis que toutes étoient accablées de dettes, & ne trouvoient qu'à peine, dans leurs revenus ordinaires, de quoi ſubvenir à leurs dépenſes indiſpenſables, & négligeoient des troupes médiocrement diſciplinées; le Roi de Pruſſe avoit un

tréſor de quatre-vingt millions, & un tréſor encore plus précieux, ſon éloignement pour le luxe, & une adminiſtration accoutumée à faire beaucoup de choſes avec peu d'argent, & cent mille hommes qui, ſans avoir fait la guerre, pouvoient défier les armées les mieux aguerries & les plus nombreuſes.

Toute cette grandeur, formée dans le ſilence par l'induſtrie d'un Prince, & non par les loix d'un gouvernement invariable, ſe feroit évanouie ſans qu'on s'en fût apperçu, ſi Frédéric ne fût né avec des talents ſupérieurs, qu'une éducation mâle & ſévere, & même des diſgraces avoient développés & étendus. Il eſt difficile d'être Prince, de pouvoir ſe faire redouter de ſes voiſins, & de ne pas être ambitieux. Frédéric crut qu'il lui étoit inutile d'être fort, ſi ces forces ne lui ſervoient pas à le rendre plus puiſſant. Sans avoir recherché aucun allié, ſans avoir traité avec aucune Puiſſance, il entra en Siléſie à la tête de trente mille hommes, un mois après la mort de l'Empereur. Faiſant à la fois le double rôle d'ami & d'ennemi de la Cour de Vienne, il proteſte qu'il en défendra les intérêts avec chaleur, tandis qu'il s'empare d'une de ſes plus riches Provinces : d'une main il donne le ſignal de la guerre, & de l'autre il offre & ſon argent & ſes troupes.

Par cette conduite, le Roi de Pruſſe ſe rendit, en quelque ſorte, le centre & l'arbitre de toutes les négociations qui commençoient à agiter l'Europe. Plus il faiſoit d'offres de ſervices à la Reine de Hongrie, en lui préſentant la paix, & lui faiſant la guerre, plus il attiroit à lui les Princes qui vouloient la dépouiller. Par une ſuite de la poſition avantageuſe qu'il avoit eu l'art de prendre, il profitoit également de la crainte & de l'ambition de toutes les Puiſſances & toutes leurs dé-

marches lui étoient également utiles : il étoit sûr de faire son accommodement avec la Cour de Vienne en gardant ses conquêtes, ou d'avoir des alliés qui le seconderoient.

La Reine de Hongrie, trop éclairée pour espérer d'obtenir la paix par l'abandon de la Silésie, craignit qu'on ne crût qu'il suffisoit de l'intimider pour la forcer à faire de nouveaux sacrifices. A la suite des demandes du Roi de Prusse, elle prévoyoit déjà celles que feroient le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, la Maison de Baviere & la Cour de Madrid. Elle rejetta les unes pour n'être pas obligée d'accorder les autres; & se flattant d'imposer par cette fermeté au Cardinal de Fleury qui vouloit la paix, parce qu'il craignoit la guerre, elle compta de réduire ensuite, sans peine, la Cour de Berlin, qu'on n'étoit pas encore accoutumé à redouter. Cette conduite la plus sage que pût tenir la Cour de Vienne, ne fit que prêter des forces à des personnes puissantes qui avoient une influence considérable dans le Conseil de France, & qui vouloient la guerre pour consommer, disoient-elles, l'ouvrage commencé, par le Cardinal de Richelieu, de l'abaissement de la Maison d'Autriche. Elles ébranlerent le principal Ministre, en lui prouvant qu'il se flattoit envain d'obtenir par des négociations, ce que le Roi de Prusse ne pouvoit obtenir par les armes ; enfin il paroissoit trop aisé d'accabler la Reine de Hongrie, ou plutôt de lui faire la loi.

La France, l'Espagne, la Baviere, la Saxe s'émouvoient pour faire un Empereur. La Baviere pressoit la France de lui procurer au moins une partie du partage de la succession Autrichienne. L'Electeur réclamoit tous ces héritages par ses écrits; mais il n'osoit les demander tous entiers par ses Ministres. Cependant, Marie-Thérese s'étoit

mise en possession de tous les domaines qu'avoit laissés son pere; elle avoit reçu les hommages des Etats d'Autriche à Vienne le 7 Novenbre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs serments par leurs Députés: elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du Roi André II, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes Successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous & à vos descendants de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.*

Une démarche aussi prudente rendit Marie-Thérese extrêmement chere aux Hongrois. Ce peuple qui, tant que la Maison d'Autriche voulut appésantir le joug sur sa tête, essaya de le secouer, embrassa celui de l'héritiere de Charles VI; & après deux cents ans de séditions, de haines & de guerres civiles, passa tout d'un coup à l'adoration, comme l'observe Voltaire, dès qu'il eut recouvré, de son Roi, l'ombre de sa liberté. Les Hongrois donnent toujours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princesse en effet, comme le remarque encore le même Ecrivain, n'avoit mieux mérité ce titre que Marie-Thérese. Elle ne fut couronnée à Présbourg que quelques moins après, le 24 Juin 1741. Elle n'en fut pas moins Souveraine; elle l'étoit déja de tous les cœurs, par une affabilité populaire que ses ancêtres avoient rarement exercée; elle bannit cette étiquette & cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux, sans le rendre plus respectable.

Le premier soin de Marie-Thérese fut d'assurer au Grand Duc de Toscane, son époux, le partage de toutes ses Couronnes sous le nom de *Co-Régent*, sans perdre en rien sa Souveraineté, & sans enfreindre la Pragmatique-Sanction: elle se flattoit dans

ces premiers moments que les dignités dont elle ornoit ce Prince, lui prépareroient la Couronne Impériale; mais cettte Princesse n'avoit point d'argent, & ses troupes très-diminuées, étoient dispersées dans ses vastes Etats.

Le Général Autrichien, Nieuberg, avoit volé, avec environ vingt-quatre mille hommes, au secours de la Silésie, déja envahie. Il mit le Roi de Prusse dans la nécessité de donner bataille à Molvitz, près de la riviere de Neiss, Frédéric la gagna : & cet événement devint le signal d'un embrasement universel.

CHAPITRE XVI.

LE Roi de Prusse n'étoit monté sur le trône que le 31 Mai 1740 Il avoit envoyé aussitôt le Marquis de Camas faire part au Roi de son avénement au trône. Les Marquis de Beauveau, envoyé par le Roi de France à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque, ne sçut, quand il vit les premiers mouvements des troupes de Prusse, si elles étoient destinées contre la France ou contre l'Autriche. Le Roi de Prusse lui dit en partant *je vais, je crois, jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons.*

Fleury avoit quatre-vingt-cinq ans : il ne vouloit commettre ni la France, ni sa vieillesse, ni sa réputation d'équité à une guerre nouvelle. Il étoit retenu par le scrupule que lui inspiroit la Pragmatique Sanction, signée n'aguere & authentiquement garantie. Mais il étoit entouré de gens avides de la guerre & qui l'y portoient. On disoit : *le Cardinal de Richelieu abaissa la Maison d'Autriche; le Cardinal de Fleury en fera, s'il veut, une nouvelle.* Ces

propos furent rendus à la veille Eminence, & son amour propre en fut vivement flatté.

Dans ce temps se trouvoient malheureusement à la Cour deux ambitieux, le Comte, depuis Maréchal Duc de Belle-Isle, & son frere le Chevalier, petits-fils du fameux Fouquet. Sans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du Roi, ni aucun pouvoir sur l'esprit du Cardinal de Fleury, ils parvinrent pourtant à entraîner dans leurs projets le vieux Nestor, & à plonger la France dans des désastres.

Le Comte avoit de l'esprit, des connoissances, &, sans avoir fait de grande choses, il jouissoit d'une grande réputation. Il n'avoit encore été ni Ministre, ni Général, & passoit pourtant pour l'homme le plus capable de conduire un Etat & une armée: mais une santé très-foible détruisoit souvent en lui le fruit de tant de talents. Toujours en action, toujours plein de projets, son corps plioit sous le efforts de son ame; on chérissoit en lui la politesse d'un Courtisan aimable, & la franchise apparente d'un Soldat. Il persuadoit sans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paroissoit toujours persuadé.

Son frere le Chevalier de Belle-Isle avoit la meme ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une santé plus robuste lui permettoit un travail plus infatigable. Son air plus sombre étoit moins engageant; mais il subjuguoit, lorsque son frere insinuoit, Son éloquence ressembloit à son courage; on y sentoit, sous un air froid & profondément occupé, quelque chose de violent; il étoit capable de tout imaginer, de tout arranger, & de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le sang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe. Le

Cardinal combattit, il donna même au Roi son avis par écrit, & cet avis étoit contre l'entreprise. On croyoit qu'il se retireroit alors; sa carriere eût été glorieuse, mais, comme dit Voltaire, il n'eut pas la force de renoncer au Ministere, & de vivre avec lui-même sur le bord de son tombeau.

Les deux freres Belle-Isle avoient mis sur le tapis un grand projet. Il consistoit non seulement à procurer la Couronne Impériale à l'Electeur de Baviere, en gagnant quelques-uns des principaux Electeurs, & en intimidant les autres, mais encore à porter un coup mortel à la Maison d'Autriche, en lui enlevant ses plus beaux Etats, pour en faire un établissement au protégé de la France, jusques-là trop peu puissant pour une pareille dignité. Le succès, suivant l'opinion des Belle-Isle, étoit infaillible, si l'on envoyoit à la Diéte de Francfort un Négociateur adroit, au fait des différents caracteres des Electeurs, capable de manier leur esprit, & assez instruit des affaires de l'Allemagne pour leur faire sentir que la France, en renonçant elle-même à ses pretentions, n'avoit d'autre vue que de veiller aux intérêts du Corps Germanique, & d'en assurer l'équilibre, la liberté & le repos.

Le Comte de Belle-Isle & son frere arrangerent tout, & la vieille Eminence présida à une entreprise qu'il désapprouvoit.

Tout sembla d'abord favorable. Le Comte fut envoyé à Francfort, au camp du Roi de Prusse & à Dresde, pour concerter ces vastes projets que le concours de tant de Princes sembloit rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le Roi de Prusse & le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Il négocioit dans toute l'Allemagne: il étoit l'ame du parti qui devoit procurer l'Empire & des Couronnes héréditaires à un Prince qui pouvoit peu par lui-même. La France donnoit à la fois à l'Electeur de

Baviere, de l'argent, des alliés, des suffrages & des armées. Le Roi en lui envoyant l'armée qu'il lui avoit promise, créa par Lettres-patentes son Lieutenant-Général celui qu'il alloit faire Empereur d'Allmagne.

Entretenons-nous un instant de la brillante légation du Comte de Belle-Isle. Suivant ses insinuations, il fut d'abord nommé Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi à la Diéte de Francfort, pour l'élection d'un Empereur, & auprès de tous les Princes de l'Empire. Il répondit parfaitement à l'idée qu'il avoit donnée de lui comme négociateur; il commença par en imposer à la Diéte avec une grande représentation.

Pour donner une idée de la dépense de cette Ambassade, il suffira de dire qu'il partoit toutes les semaines deux voitures de provisions pour Francfort sur le Mein, où elles arrivoient en très-peu de jours, au moyen des relais disposés de distance en distance sur la route; ce qui dura près d'un an, que le Comte séjourna dans cette capitale. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avoit fait entendre au Cardinal, que ce luxe comestible étoit un des moyens les plus essentiels pour leur plaire.

L'Assemblée de Francfort pour donner un Successeur à l'Empire, après la mort de Charles VI, a été des plus somptueuses & des plus brillantes, portoient les Bulletins d'alors: M. de Belle-Isle, Ambassadeur de France, a fait avec grandeur les honneurs de la Nation: il n'a rien épargné, parce que toute la dépense se faisoit de la bourse du Roi: mais comme sa suite nombreuse étoit marchandise mêlée, quelque malin adressa ces vers au Cardinal de Fleury,

Grand Cardinal, la voix publique
Vers la Nation Germanique
Nomme avec vous, pour notre Ambassadeur,

Ce Citoyen, cet homme unique,
Ce grand guerrier, ce ſage politique
Dont le choix vous fait tant d'honneur :
Mais, Monſeigneur, s'il vous plait, ſur quel titre,
Faites-vous partir avec lui
Tous ces Meſſieurs, ces ſortes de Miniſtres,
Qui par vous nommés aujourd'hui,
De l'Empire Romain, ſe croyent ſes arbitres ?
Sont-ce des eſpions ? Sont-ce des aſſiſtans ?
Eſt-ce un Conſeil repréſentant la France ?
On bien des gens, ſans conſéquence,
Qui s'en vont divertir l'Empire à nos dépens ?
N'en déplaiſe à votre Eminence,
L'Ambaſſadeur eût mieux choiſi ſes gens ;
Des Français il eût pris l'élite :
Il s'y connoit, vous en eût répondu :
Au lieu que tout eſt confondu :
Car franchement ces volontaires
Ne ſont qu'un ſurcroit d'embarras
Pour Belle-Iſle & ſes affaires.
Ils ſervent auſſi bien à Paris que là bas :
Qu'il vous plaiſe au moins munir d'une marotte
Chaque ſujet de ce détachement,
Pour repréſenter dûement
L'auguſte Corps de la calotte,
Comme Envoyés du Régiment !

Belle-Iſle ſembloit être à Francfort plutôt un des premiers Electeurs qu'un Ambaſſadeur. Il jouiſſoit d'honneurs incroyables : l'Archevêque de Mayence qui préſide à l'élection, lui donnoit la main dans ſon Palais, & le Plénipotentiaire ne donnoit la main chez lui qu'aux ſeuls Electeurs. Il prenoit le pas ſur tous les autres Princes. Les pleins-pouvoirs furent remis en langue Françaiſe à la Chancellerie Allemande, qui, juſques là avoit toujours exigé que ces pieces fuſſent préſentées en *Latin*, comme étant la langue du Gouvernement qui prend le titre d'*Empire Romain*. En un mot, Belle-Iſle parloit, agiſſoit en Repréſentant d'un Monarque qui alloit donner la Couronne Impériale. Charles-Albert, Electeur de Baviere, fut élu le 4 Janvier 1742, de la maniere la plus tranquille & la plus ſolemnelle,

L'élection & le couronnement de Charles VII, effacerent l'élection & le couronnement de Charles VI, & même de François I. Le luxe fut porté à son comble. Il fallut, (ne pouvant élever les portes) depaver les rues, & creuser au dessous, pour pouvoir faire passer les carosses, tant ils étoient élevés. La différence qu'il y eut de Charles VII, à François I, c'est que la joie & les *vivat*, au couronnement du premier, étoient forcés & peu fréquents, au lieu que les *vivat* du dernier partoient du cœur, & la joie étoit universelle. Si Charles VII n'eut pas été élu par la brigue & la cabale de la France, il eût été géneralement aimé, parce-qu'il étoit bon.

Tout cria dans la suite contre Belle-Isle, tant Français qu'Allemands, quoique, dans le fond, ce Plénipotentiaire n'eût fait que suivre les ordres de son Roi qui l'avoit envoyé en Allemagne pour brouiller les cartes, & y eût réussi. On voit la preuve du mécontentement général par cette épigramme.

Belle-Isle, engagé suborneur,
A voulu faire un Empereur,
Après avoir détruit l'armée (*)
Il revient pour notre malheur,
De son Eminence allarmée
Encore corrompre le cœur.
Ma foi, notre bon Cardinal,
Votre Fouquet nous met à mal,
Avec son projet chimérique
Il nous faut donc mourir de faim ?
Mettez ce fatal Empirique
A la Bastille, & dès demain,

Malgré les mauvaises langues, on doit à la justice de Belle-Isle de convenir que, si l'on ne vit pas l'heureuse réussite de ses projets, ce ne fut pas

(*) On verra ci-après ce que l'épigrammiste veut dire.

tout-à-fait sa faute. Belle-Isle & son frere le Chevalier avoient toujours présenté la partie militaire de leurs plans comme un coup de main, dont la promptitude devoit faire le succcès ; pour le quel conséquement il ne falloit épagner ni hommes ni argent. Ils avoient proposé qu'une armée de cinquante mille français passât le Rhin avant le mois de Juin & se portât sur le Danube ; qu'il y eût au moins vingt mille hommes de cavalerie. Outre les 50000 mille Français, les Belle-Isle supposoient que le futur Empereur auroit une armée au moins aussi forte, combinée avec celle de ses alliés ; & toutes ces troupes devant se lever & s'entretenir avec les subsides de la France, c'étoit à peu près comme si l'on eût envoyé cent mille hommes, indépendamment des quarante mille à entretenir sur le Bas-Rhin.

Le Cardinal, dont les vues étoient trop courtes pour un projet aussi vaste, se conduisit avec le Maréchal, comme dit un Ecrivain, ainsi qu'un propriétaire mesquin à l'égard du devis d'un superbe bâtiment qu'on lui offriroit, acceptant provisoirement, flatté de la beauté du plan, mais se promettant bien intérieurement de réduire les dépenses exagérées ; tandis qu'il faudroit au contraire, que pour n'être point trompé dans son calcul, il les supposât encore plus considérables. Son Excellence effrayée donc des 140,000 hommes & des frais qu'ils entraîneroient, se réserva d'opérer les retranchements que lui dicteroit son économie. Il déclara au Comte en partant qu'il ne changeroit rien à l'armée d'observation, mais qu'il ne porteroit la premiere qu'à quarante mille hommes.

Le Comte de Belle-Isle fit en vain les représentations les plus fortes : il se tuoit de dire qu'il valoit mieux ne rien faire que de faire à moitié ; que n'envoyant pas les forces suffisantes à la fois, on laisseroit le temps

à

à l'ennemi de se reconnoître, de se défendre & de s'opposer à des conquêtes devenues plus difficiles: en vain il osa dire que ce seroit compromettre la gloire du Roi & l'honneur de la nation, il ne put rien obtenir. Il étoit trop avancé pour reculer; il fut obligé de suivre sa distination, en prévoyant à regret qu'il échoueroit. Cependant il ne s'abandonna pas à lui-même; il résolut de suppléer aux secours qui lui manquoient, par les ressources de son esprit & de ses intrigues. Il étoit d'autant plus nécessité à déployer toute son énergie, qu'il sentoit qu'en cas de mauvaisse issue, le blâme retomberoit en entier sur lui. Un évenement, au surplus prochain, suivant les apparences, pouvoit le tirer d'affaire. Le Cardinal devoit terminer sa carriere avant la fin de cette guerre nouvelle. Il trouveroit peut-être plus de facilité sous un autre Ministere, du moins il pourroit alors révéler la lésinerie de ce dernier, & se rejetter sur sa fausse & pitoyable politique.

Le traité que la France avoit signé à Breslau, le 5 Juin 1741, avec le Roi de Prusse, avoit fixé les idées jusqu'alors flottantes de la plûpart des Princes. Après les articles ordinaires dans ces sortes d'alliances, elle garantissoit la possession de la Basse Seléfie à la cour de Berlin, & s'obligeoit à la fois d'envoyer à l'Electeur de Baviere, les secours nécessaires pour soutenir ses droits sur la succession Autrichienne, & d'occuper la Russie chez elle, en portant la Suéde à lui déclarer la guerre. Le Roi de Prusse de son côté promettoit de donner sa voix au même Electeur pour l'élever sur le trône de l'Empire. Ces deux Princes traitoient séparément & d'une maniere plus détaillée, au sujet des conquêtes que l'un avoit déja faites, & que l'autre méditoit; &, en se garantissant, sous la protection de la France, la Bohême & la Silésie, mirent le

dernier sceau à la ligue formée contre la cour de Vienne.

Nous allons voir de quelle maniere commencerent les hostilités; à quelles extrémités la Reine de Hongrie se vit réduite, & comment la Providence lui suscita des défenseurs, & rétablit ses affaires; comment enfin deux grandes & belles armées Françaises trouverent leur ruine en Bohême & en Baviere.

CHAPITRE XVII.

TAndis que les Provinces-Unies, intimidées par l'armée Françoise qui étoit sur le Bas-Rhin, n'osoient remplir leurs engagements à l'égard de la Pragmatique Sanction, & que le Roi d'Angleterre s'engagea en qualité d'Electeur de Hanovre, de ne troubler aucun des amis de la France, dans la poursuite de leurs droits; l'Electeur de Baviere, après s'être emparé de Passau le 31 Août 1741, entra sur les terres de la Maison d'Autriche.

La Reine de Hongrie, abandonnée des ses deux fideles alliés, & ne pouvant rien espérer de la Russie où le Gouvernement incertain n'annonçoit que des révolutions, (*) sembloit devoir succomber promptement sous le nombre & les forces de ses

(*) L'Impératrice, *Anne-IWanoWna* mourut le 27 Octobre 1740. Elle avoit établi [a] par son testament une sorte de Gouvernement contraire aux intérêts de trop de person-

[a] *Ce ne fut pas, à ce que prétendent certains Historiens, cette Princesse, mais son Ministre qui se nomma lui-même dans son testament tuteur du jeune Successeur. Ce testament peut servir de pendant à celui de Charles II, Roi d'Espagne, dans lequel le Cardinal Portocarrero établit le Duc d'Anjou, successeur de sa Majesté Catholique.*

ennemis; mais leur confiance indiſcrete la ſervit futilement. Quoiqu'ils n'euſſent pris aucune des meſures néceſſaires pour mettre cette Princeſſe dans l'impuiſſance de ſe défendre, ils comptoient qu'elle alloit leur demmader une paix dont les conditions auroient été auſſi fâcheuſes pour elle, que la guerre la plus malheureuſe. Elle oppoſa par néceſſité ſon déſeſpoir à leur imprudence; & quand la fortune commença à lui être favorable, les perſonnes qui avoient voulu la guerre en France, avoient ſi peu compris la nature de leur entrepriſe & des

---

nes pour être durable. La confiance entiere dont cette Princeſſe honora pendant tout ſon régne le Duc de Curlande, ſon favori, Jean-Erneſt Comte de Biren, avoit déjà fait pluſieurs mécontents à la Cour. La derniere preuve d'attachement qu'elle lui donna en l'établiſſant Régent de Ruſſie pendant la longue minorité du ſucceſſeur qu'elle avoit choiſi, acheva de ſoulever les Ruſſes; les uns ſe plaignoient qu'un enfant encore au berceau, & qui n'avoit de droit à l'Empire que par ſa mere, la Ducheſſe de Brunswick-Bevern, lui eut été préféré; les autres murmuroient contre l'injuſtice faite à la Princeſſe Eliſabeth-Petrowna, fille de Pierre I, & qui étoit appellée au trône par le teſtament de l'Impératrice Catherine ſa mere. Soit que les ennemis du Duc de Curlande fuſſent dévoués à la Ducheſſe de Bevern, ſoit qu'ils fuſſent attachés à la Princeſſe Eliſabeth, ils ſe réunirent dans le deſſein de rendre odieux le Gouvernement préſent.

Le Duc de Curlande fut arrêté & relégué avec toute ſa famille dans le déſerts de Sibérie, & la Régence paſſa entre les mains de la Ducheſſe de Brunswick-Bevern. Ce ne fut là que le prélude d'une révolution encore plus conſidérable que devoit éprouver le Gouvernement de Ruſſie. Il ſe formoit un parti pour porter ſur le trône la fille de Pierre le Grand. Cette entrepriſe conçue, méditée & exécutée le 5 Décembre 1741, avec autant de courage que de prudence, eut le ſuccès déſiré. Le jeune Empereur Iwan, la Régente, ſon mari & leurs Miniſtres, furent arrêtés; & Eliſabeth-Pertrouwna, proclamée par la Garde, reçut les hommages & le ſerment de fidélité de tous les ordres de l'Etat.]

moyens propres à la faire réussir, qu'elles accuserent ouvertement le Cardinal de Fleury de ne leur avoir donné pour l'éxécuter, que la moitié des forces qu'elle avoient demandées. Il y a cependant toute apparence qu'une armée plus nombreuse, n'auroit pas eu des succès plus heureux. Les forces que commandoit l'Electeur de Baviere auroient suffi, si au lieu d'entrer en Bohême, après la prise de Passau, ce Prince, moins impatient de se faire couronner à Prague, fut allé faire le siege de Vienne même. La terreur y étoit déja. Il falloit poursuivre la Reine de Hongrie jusqu'à Presbourg, où elle auroit été obligée de capituler. La guerre d'invasion a ses loix particulierres, dès qu'elle traîne en longueur, elle est nécessairement malheureuse: c'est le sort de la capitale qui doit décider de celui des provinces.

Pendant que le Maréchal de Belle-Isle occupé de l'élection de l'Empereur, & de quelques négociations aussi faciles qu'inutiles; commandoit de Francfort les opérations de la Bohême, l'armée sans chef réel, & distribuée soit pour subsister, soit pour couvrir une plus grande étendue de pays, en différents corps incapables de se secourir mutuellement, étoit foible par-tout, & ne pouvoit se défendre nulle part. Les Autrichiens profiterent de cette disposition extraordinaire; & la veille que l'Electeur de Baviere fut élu Empereur, ils forcerent dix mille François d'évacuer Lintz, en s'engageant, par leur capitulation, à ne porter les armes d'un an contre la Cour de Vienne.

Si les Généraux qui commandoient les armées Françoises eussent eu ensemble plus d'intelligence, s'ils eussent suivi à la lettre les ordres du Roi; l'Empereur Charles VII, s'en fut mieux trouvé, & la Reine de Hongrie plus mal. On peut dire que cette infortunée Princesse eut alors autant d'o-

bligation à la faute des ses ennemis, qu'elle en dût avoir par la suite au secours de ses amis.

La guerre avoit très-mal commencé pour la Reine, & si l'ennemi eût poursuivi sa marche à Vienne, tout étoit perdu. On change d'avis : on laisse là la capitale de l'Autriche : On marche en Bohême. . . .

La faute de ce coup de parti fut celle de M. de Ségur qui s'étoit jetté dans Lintz, mauvaise place & sans défense. Le Général Kewenhuller le suit, le bloque, & il ne tenoit qu'à lui de le prendre prisonnier avec tout son monde. Mais il eût fallu prendre quelques jours, & le temps étoit précieux. Kewenhuller offre en apparence une honorable capitulation, qui est de sortir de Lintz avec tous les honneurs militaires, sous la condition de ne porter les armes contre la Reine de Hongrie, d'une année.

Les Français l'acceptent, & la Baviere se trouve dégarnie de troupes, & les Autrichiens poussent jusqu'à Munich, & cela par la faute de M. de Ségur. On lui fit d'abord ces vers :

Aux écoliers on met culotte bas
Quand l'ignorance est leur partage,
Et sans égard de qualité ni d'âge,
Les verges ne s'épargnent pas.
Témoin le dévot Saint Ignace,
Qui ne sçachant pas sa leçon,
L'on fit mettre bas le calçon,
Et à son cu on ne fit nulle grace.
Cela fut un reméde sûr
Qui le guérit de l'ignorance.
Cela seroit un bien pour la France
Qu'on en fit autant à Ségur.

Les Francais avoient mal fait la guerre, parce qu'ils n'avoient point de Général, & afin de réparer cette faute, on envoya le Maréchal de Broglie en Allemagne, pour y commander conjointement

avec le Maréchal de Belle-Isle. On se souvient encore des funestes divisions qui regnerent entr'eux, & les Français furent malheureux par-tout parcequ'ils eurent deux Généraux. L'un plus entreprenant & plus hardi dans ses opérations, prétendoit cependant qu'après avoir mal commencé la guerre, le seul parti raisonnable étoit d'évacuer la Bohême, & de ramener l'armée en France. L'autre plus précautionné dans toutes ses démarches, étoit moins tranchant à la guerre qu'en politique. Il trouvoit beau, pour ne pas convenir de ses fautes, de conserver Prague à force de travaux, sans songer qu'il regarderoit enfin comme un grand avantage d'en pouvoir retirer les restes d'une armée aux abois. De quelle utilité pouvoit être pour les Français une guerre défensive en Bohême? S'il est inutile de conquérir des Provinces qu'on ne peut conserver, l'est-il moins de faire des efforts pour s'y maintenir?

Jamais les armées de France n'avoient fait de si malheureuses campagnes que celles qu'ils faisoient en Baviere & en Bohême. Les Français étoient alliés des Bavarois, & on ne les voyoit que bien rarement ensemble, & souvent les Français laissoient battre leurs bons amis qu'ils pouvoient secourir: ce qui donnoit matiere à bien des chansons. En voici une, sur l'air: *mes amis en veulent pour rire.*

Ah! que la victoire est belle!
Renommée, hausse ta voix!
Raconte-nous les exploits
De Broglio & sa sequelle!
Noailles y aura sa part,
La gloire au combat l'appelle;
Noailles y aura sa part,
Quoiqu'arrivé un peu tard.

Commençe par la *Ségurade*,
Ou le triomphe de Lintz,
Suivi de celui de Thin
Et de toute la Bavierade.

Qu'ils ſont beaux ! ah ! qu'ils ſont grands !
Qu'en dis-tu ? cher camarade !
Qu'ils ſont beaux ! ah ! qu'ils ſont grands ;
Honneur à leurs deſcendants !

Voilà Grammons qui s'avance,
Et qui paſſe le ruiſſeau :
Ah ! que mon projet eſt beau,
J'ai l'Anglais en ma puiſſance :
Je mérite aſſurément,
D'être Maréchal de France ;
Je mérite aſſurément
D'être Maréchal-ferrant.

Craignant *bis* pour ſa culotte
Broglio repaſſe le Rhin ;
Noailles paſſe le Mein,
A Dettingue on le pelote :
Ils méritent aſſurément,
Un brevet de la calote ;
Ils méritent aſſurément
D'avoir place au Régiment.

Qui eût jamais cru que la Reine de Hongrie attaquée à la fois par les François, les Bavarois, les Saxons & les Pruſſiens, eût jamais pu réſiſter à ce nombre d'ennemis ? c'eſt pourtant ce qu'elle fit Elle plia au commencement, mais elle ſe releva enſuite avec éclat.

Sa premiere perte fut Prague : & ſi jamais Saint avoit belle occaſion de ſervir ſes dévots, c'étoit bien *St. Jean-Nepomucène*, qui ne dona aucun ſigne de vie, non plus que *St Jacques-de-Compoſtelle*, lorſque les Anglais brûlerent les gallions à ſa barbe. Ce qui donna lieu à cette chanſon, ſur l'air, *je ne ſuis ni Roi ni Prince*.

Monſieur Saint Jean-Népomucène,
Avons-nous envain pris la peine
De te rendre l'honneur divin !
Grand Saint ! il y va de ta gloire
Que les ſectateurs de Calvin
Sur tes dévots n'aient la victoire !

Tous vos dévots qui sont en peines;
Veulent faire maintes Neuvaines,
Montrez votre pouvoir divin!
Le Roi de Prusse nous menace,
Souffrirez-vous que son Calvin
Vienne ici prendre votre place?

Comme ce Roi est hérétique,
Si Calvin ouvre ici boutique,
Vos revenus seront petits.
A ces devots donnant parole
De les conduire en Paradis,
Sans qu'il leur en coûte une obole.

Sa Religion vient à la mode,
De toutes c'est la plus commode;
On a Paradis sans argent,
Il suffit seulement de croire
Un peu d'enfer pour le méchant,
Pour les bons point de purgatoire.

Si c'étoit dans l'autre hémisphère
Que se fut passée cette affaire,
Passe encor! Mais c'est sous tes yeux,
Qu'on nous a frottés d'importance!
Ma foi! tu n'operes pas mieux
Que Monsieur Saint Paris en France.

Tandis que Charles VII montoit au faîte des honneurs, sa rivale éprouvoit disgraces sur disgraces; étoit, en quelque sorte, dans l'humiliation, mais sans en être abbattue. Plus la ruine de Marie-Thérese paroissoit inévitable, plus elle eut du courage: elle étoit sortie de Vienne, & s'étoit jettée entre les bras des Hongrois, si sévérement traitée par son pere & par ses aïeux. Ayant assemblé les quatre Ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre ses bras son fils ainé, encore à la mamelle; elle le souleve aux yeux de l'assemblée; elle le fait passer de rang en rang. *Abandonnée de mes amis*, dit-elle, *persécutée par mes plus proches parents, je n'ai de ressource que dans votre fidélité, dans votre courage & dans ma constance; je mets*

mets en vos mains la fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur salut.

Tous les Palatins Hongrois, atendris & animés tirerent leurs sabres, en s'écriant: *Moriamur pro Rege nostro, Mariâ-Theresiâ*; *Mourons pour notre Roi, Marie-Thérese.* Les Hongrois, comme nous l'avons déjà dit, donnent toujours le titre de Roi à leur Reine. Jamais Princesse en effet, dit Voltaire, n'avoit mieux mérité ce titre. Ils versoient des larmes, en faisant serment de la défendre; elle seule retint les siennes; mais quand elle fut retirée avec ses filles d'honneur, elle laissa couler en abondance des pleurs que sa fermeté avoit retenus. Elle étoit enceinte alors, & il n'y avoit pas long-tems qu'elle avoit écrit à la Duchesse de Lorraine sa belle mere: *j'ignore s'il me restera encore une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état, poursuit Voltaire, Marie-Thérese excitoit le zéle de ses Hongrois; elle ranimoit en sa faveur l'Angleterre & la Hollande qui lui donnoient des secours d'argent: elle agissoit dans l'Empire. Elle négocioit avec le Roi de Sardaigne, & ses Provinces lui fournissoient des soldats.

Toute la nation Aglaise s'anima en sa faveur. Ce peuple n'est pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposerent de faire un don gratuit à cette Princesse. La Duchesse de Marlborough, veuve de celui qui avoit combattu pour Charles VI, assembla les principales Dames de Londres; elles s'engagerent à fournir cent mille livres *Sterling*; & la Duchesse en déposa quarante mille. La Reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avoit la générosité de lui offrir; elle ne voulut que celui qu'elle attendoit de la nation assemblée en Parlement.

En attendant qu'elle pût recevoir des secours,

te, où il avoit ajouté cette apoſtille de ſa main: » Je ſuis quitte envers mes alliés, car mes troupes » viennent de remporter une victoire complette. » C'eſt à vous à en profiter inceſſamment, ſans » quoi vous pourrez en être reſponſable envers vos » alliés.»

Le Maréchal de Belle-Iſle allarmé de cette lettre, fut trouver le Roi de Pruſſe dans ſon Camp pour le raffermir. Il reçut du Roi cette réponſe: » Je vous avertis que le Prince Charles s'avance » ſur M. de Broglie, & que ſi l'on ne profite de » l'avantage qu'on a ſur lui, je vais faire ma paix » particuliere.»

On s'étoit imaginé que pour mettre la Reine de Hongrie à la raiſon, il ſuffiroit de l'effrayer. La maniere dont on débuta, fortifia l'illuſion. La Haute Autriche ſoumiſe preſque ſans coup férir, Sa Majeſté Hongroiſe réduite à abandonner Vienne aſſez précipitamment & à ſe réfugier à Presbourg, la conquête du Royaume de Bohême faite auſſi-tôt qu'entrepriſe, ſa ville capitale emportée d'emblée au fort de l'hiver: le Couronnement de l'Electeur de Baviere dans Prague, en qualité de Roi de Bohême; ces brillants ſuccès avoient mis en crédit le plan qui avoit été formé. On l'avoit cru immanquable. On s'aveugla ſur la conduite, ainſi qu'on l'avoit fait ſur le projet. Quelles en furent les ſuites? Plus on gagnoit, moins on ſe voyoit en état de conſerver. Des milliers d'hommes périrent infructueuſement. Quoi? L'élite des troupes Françaiſes fut enſevelie dans la Bohême & dans la Baviere. Le peu qui échappa à la mort, ſe retira en en déſordre, & ne rentra en France qu'avec des peines infinies. Tel fut l'évenement d'une expédition grande, hardie, mais mal conduite, & encore plus mal conſeillée. Ce fut une gloire d'un moment.

CHAPITRE XVIII.

QUOIQU'EN guerre, la Reine de Hongrie avoit autant de partisans à Paris qu'à Vienne : &, ce qu'il y a de remarquable, c'est que, si on faisoit des vers sur elle, c'étoit toujours en bien. Il n'en étoit pas de même de ceux que l'on faisoit en France, à sa Cour, sur tout, où le mal domine, contre le Roi, ses Ministres & ses Généraux. En voici un mélange pour & contre.

Aiquandò oppressò resurgent.

Du plus juste des Potentats
N'allez pas violer les manes;
Et dans le sein de ses Etats
Sur son tombeau sacré souillér vos mains profanes.
Dans ce bouillant transport modérez votre joie ;
Achille mort s'est bien vengé de Troie ;
Et Cirus dans sa course a trouvé Tomoris.
L'Autriche à vos armes en proye,
Ainsi que l'Assyrie a trouvé des amis :
Le feu qu'on ne voit pas éclore,
N'est pas un feu moins allumé ;
Le Phénix qu'on croit consumé
Sort du bûcher, & vit encore ;
Et le char du Soleil penché vers l'Occident,
Frappe le lendemain aux portes de l'aurore
Pour nous ramener l'Orient.
Du destin des mortels le doigt de Dieu se joue ;
Et tout Empire est mesuré :
Si la fortune a une roue,
Il la fait tourner à son gré.
Son secours est prochain : Quand sa haine est funeste,
Il dissipe à l'instant tout les vents assemblés :
Et sa bonté se manifeste.
En relevant les Rois, sur leur trône ébranlés,
Couvert d'une gloire immortelle,
Sous le successeur des Valois,
Dans Paris désolé, Henri donna des loix.
Qu'eût fait Charles trahi par un peuple infidele,
Si Dieu n'eût armé la Pucelle ?

Que cet exemple domestique
Confonde à jamais votre orgueil.
Souvent l'allégresse publique
Succede & remplace le deuil.
Tous les cœurs des Germains ne sont pas au cercueil;
Et si la France a ses Turennes,
L'Autriche à son secours peut avoir ses Eugenes.

(*) Fille de ces Héros que l'Empire eut pour maîtres,
Digne du rang auguste où l'on vit tes ancêtres,
Toujours près de sa chûte, & toujours affermis;
Princesse magnanime,
Tu jouis de l'estime
De tous tes ennemis.

Le Français généreux, si fier & si traitable,
Dont le goût pour la gloire est le seul goût durable,
Et qui vole en aveugle où l'honneur le conduit,
Inonde ton Empire,
Te combat & t'admire,
T'adore & te poursuit.

Par ces nœuds étonnants, l'altiere Germanie,
A ses puissants rivaux, malgré soi réunie,
Fait de l'Europe entiere un objet de pitié,
Et leur longue querelle
Fut cent fois plus cruelle
Que leur triste amitié.

Quoi? des Rois bienfaisants ordonnent les ravages,
Ils annoncent le calme, ils forment les orages,
Ils prétendent conduire à la félicité
Les Nations tremblantes,
Par les routes sanglantes
De la calamité?

O vieillard vénérable, à qui les destinées
Ont de l'heureux Nestor accordé les années;
Sage, que rien n'allarme & que rien n'éblouit,
Fais régner dans le monde
Cette paix si profonde
Dont ton ame jouit.

Oh! s'il pouvoit encore, au gré de sa prudence,
Tenant également le glaive & la balance,

(*) Cette Ode, adressée en son temps à la Reine de Hongrie, est attribuée à M. de Voltaire.

Fermer, par des ressorts aux mortels inconnus,
De sa main respectée,
La porte ensanglantée
Du temple de Jauus !

Si de l'or des Français les sources égarées,
Ne fertilisant plus les lointaines contrées,
Rapportoient l'abondance au sein de nos remparts,
Embellissoient nos villes,
Accroissoient nos asyles,
Où languissent les arts !

Doux arts, enfants du Ciel, de la paix & des graces,
Que Louis en triomphe amena sur ses traces,
Ranimez vos travaux, si brillants autrefois,
Vos mains découragées,
Vos lyres négligées,
Et vos mourantes voix.

De l'immortalité vos succès sont le gage;
Tous les traités rompus & suivis du carnage;
Les triomphes d'un jour un instant célébrés,
Tout passe & tout retombe
Sous la nuit de la tombe,
Et vous seuls demeurez.

Le Ciel entend mes vœux, un nouveau jour m'éclaire;
L'ame du grand Armand qui nous servit de pere,
Pour animer nos chants, reparoît aujourd'hui.
Rois, suivez son exemple,
Vous, Prêtres de son temple,
Soyez dignes de lui.

Au moment où Voltaire adressoit une belle Epître à la Reine de Hongrie, les murmures étoient extrêmes dans Paris; l'indignation étoit générale. On en jugera aisément par ces vers satyriques :

Notre Roi n'est qu'un fainéant,
Son Cardinal un innocent,
Son Garde-Sceaux un charlatan,
Son Chancelier un chancellant,
Tous ses Ministres, des tyrans,
Qui font la guerre aux pauvres Francs
Plus vivement qu'aux Allemands;
Nos Généraux, vils courtisans,
Et misérables capitans,

Toujours battus, jamais battants,
Mais ils font périr cependant
Des millions de braves gens,
Sans sçavoir pourquoi, ni comment.
En génie plus de Vauban,
Excepté le bon d'Orléans,
Homme d'honneur, mais indolent.
Nos Princes sont des garnements
Qui n'ont ni mœurs, ni sentiments,
Petits hommes remplis de vent.
Nos Ducs sont des impertinents,
Bouffis de l'orgueil de leurs rangs,
Tous sots ou fats, peu de vaillants.
Les gens de Cour sont des brigands.
On promet tout à Carignan (*)
Qui vole & pille impunément,
Opéra, roulette & berlan,
Tout est bon & tout fait argent.
Les spectacles sont languissants,
Les Actrices à tous venants.
En provinces les Intendants
Sont plus pillards que les Traitants.
Le temps est bon pour les galants,
Les femmes en ont tant & tant,
Qu'elles en changent comme gants.
Tous les maris sont indulgents,
C'est la mode : faire autrement,
C'est être un sot, un chat-huant,
Qui n'est pas propre au sacrement.
La Justice est au plus offrant,
Elle se vend publiquement.
Nos Prélats sont des cénophants,
Fils de la nuit & de Satan,
Sans foi, sans loi, des impudents.
On tracasse les Appellants,
Tous les emplois, petits & grands,
Sont donnés à gens de néant,
Sans choix & sans discernement.
On ne fait plus cas à présent
Ni de vertu ni de talent.
Malheureux peuple d'un enfant,
D'un Roi qui ne voit ni n'entend,
Qui laisse flotter mollement

(*) Princesse de Savoie-Carignan, Maitresse du Cardinal de Fleury.

Le timon du gouvernement
Entre les mains de ſon pédant.
On ne voit plus que partiſans,
Et tous ces hommes raviſſants,
Chargés de rapine & de ſang,
Vivent heureux & opulents,
Et bravent tout inſolemment.
Nos beaux eſprits ſont peu ſçavants;
Vifs, légers, badins, ſemillants,
Mais preſque tout extravagants;
Jolis Auteurs, un peu pédants,
Grands faiſeurs de tendres romans;
L'Etat eſt plein de mécontents.

Un Prince mineur à trente ans,
Un Prêtre régent en enfance,
Des conſeils ſans expérience,
Et des Généraux ſans talents,
Des courtiſans bas & rempants
Flattent l'idole qu'on encenſe,
Et n'oſent rompre le ſilence.
Des Magiſtrats dans l'indolence,
Aux maux publics indifférents;
Un Etat qui, par ſa puiſſance,
Eclipſant ſes voiſins tremblants,
Les tenoit dans l'indépendance,
Aujourd'hui, ſouffre en patience
Les outrages les plus ſanglants,
Sans oſer en prendre vengeance.
On fait des efforts impuiſſants
Sans conduite & ſans prévoyance,
Sans ſoldats, vaiſſeaux, ni finance.
Léſine, lenteur, contre-temps,
Timidité, fauſſe prudence,
Imbécilles ménagements,
Sont les armes de l'Eminence.
Puis des revers humiliants,
Une paix funeſte à la France,
Son déshonneur, ſa décadence,
Triomphes de ſes concurrents,
Seront les fruits de ſa vengeance.
Or, apprenez en confidence
L'auteur de ces événements:
Un Prince mineur à trente ans,
Qui n'a pas la mâle aſſurance

De renvoyer, ſans perdre temps,
Un Prêtre régent en enfance.

Le Cardinal & le Roi
Tous deux nous donnent la loi,
Voilà la reſſemblance;
L'un regne en obéiſſant,
L'autre obéit en régnant,
Voilà la différence.

Il ſuffit qu'une perſonne ſoit en place, pour donner ſujet aux envieux de ſe déchaîner. Si on peut dire, à la louange du Cardinal de Fleury, que, de tous les Cardinaux qui ont été Miniſtres en France, ç'a été le plus honnête homme, & s'il a été loué ſelon ſes mérites, il a eu auſſi ſa part à la ſatyre. A l'époque où nous écrivons, on traçoit ainſi ſon portrait:

Du paſſé conſervant un léger ſouvenir,
Ebloui du préſent, ſans prévoir l'avenir,
Dans l'art de gouvernér décrépit & novice;
Puniſſant la vertu, récompenſant le vice,
Fourbe dans le petit, & dupe dans le grand,
Malgré ſon air altier, accablé de ſon rang.
L'on connoît à ces traits, même ſans qu'on le nomme,
Le maître de la France, & le valet de Rome.

Sous le portrait de Fleury Cardinal,
L'on voit écrit en ſtyle hyperbolique:
Voici celui que cherchoit le Cynique,
L'homme ſans pair, des vertus le fanal.
Or, je ne ſçais ſi ladite Eminence
De Diogene avoit rempli le but;
Mais ſi, par l'homme, on entend cette engeance
Enclin au mal, de tout bien le rebut,
Homme eſt Fleury, même par excellence.

Voici une Epître ſur le même ſujet. Suivra une Allégorie ſur la même Eminence. On lui attribuoit tous les déſaſtres de la France; on la ſouhaitoit au tombeau.

Grave & prudent Prélat, achevé politique,
Qui, par tes soins heureux, d'une ame pacifique,
De la France, aux *forêts*, amusant le heros,
A l'Europe souvent as donné le repos,
Et qui, sans imiter la finesse barbare
Du traître Richelieu, de Mazarin l'avare,
As toujours cependant, par de plus sûrs moyens,
Sçu parvenir au but où tendoient tes desseins.
Dis-moi donc, qu'as-tu fait de ta haute prudence,
Qui si long-temps soutint le bonheur de la France?
Qu'est devenu ce cœur si zélé pour la paix,
Cet esprit de douceur si connu par tes faits?
Pourquoi, dans tes vieux jours, devenir sanguinaire,
Allumer en tous lieux les flambeaux de la guerre,
Remplir l'Europe entiere & de trouble & d'horreur,
Des Princes & des Rois exciter la fureur?
Et, pour comble d'effroi, sous l'ombre de concorde,
Violer les serments, fomenter la discorde?
Etoit-ce peu d'avoir, par tes conseils maudits,
Dans Londres & dans Madrid animé les esprits,
Et d'avoir excité cette sanglante guerre,
Qui ruine à la fois l'Espagne & l'Angleterre?
Falloit-il donc encor, par des rusés détours,
Des Potentats Germains brouiller toutes les Cours?
Et pour te joindre à ceux dont les forces connues
Pouvoient mal à propos s'opposer à tes vues,
A la fourbe toujours laissant prendre l'essor,
Employer avec art l'attrait des louis-d'or.
Falloit-il qu'un expert, en intrigues fertile,
Parcourût l'Allemagne, allât de ville en ville,
Gagner les Electeurs, s'assurer de leurs voix,
Pour donner à l'Empire un Monarque à ton choix?
Falloit-il plus encor? falloit-il tant de peines,
Pour tâcher d'accabler la plus grande des Reines,
Et qui, par ses vertus, qui la font adorer,
Non moins que par ses droits, mérite de régner?
Et, pour y parvenir, falloit-il que ta rage
De ses vastes Etats proposât le partage,
Et, sous un vain prétexte, engager tant de Rois
A former sur ses biens de chimériques droits?
Falloit-il diviser le Suédois, le Russe,
Mettre le fer en main à la Saxe, à la Prusse,
Tenir, par des discours flatteurs & séduisants,
Le Danois dans l'erreur, le Batave en suspens,
Et par la force enfin soutenant l'artifice,
Aider le Bavarois, mettre la France en lice,
Et puis, pour subvenir à tes pressants besoins,

Ruiner les ſujets confiés à tes ſoins ?
Pourquoi tant de projets ? pourquoi toutes ces brigues ?
Pourquoi tous ces préſents & toutes ces intrigues ?
Parle donc, n'eſt-ce pas que tu veux tout troubler,
Pour qu'enſuite tu puiſſe aiſément commander ?
Parle... Mais tu te tais ! crois-tu que la mémoire
De tant d'affreux forfaits qui terniſſent ta gloire,
Puiſſe, par ton ſilence, éviter l'avenir ?
Dans la tombe avec toi crois-tu l'enſevelir ?
Tu te trompes, Prélat ; ces faits abominables,
Pour reſter dans l'oubli, en ſont trop remarquables ;
Ils vivront à jamais, & ton nom déteſté
Sera le digne fruit de leur énormité.
Mais aux ſiecles futurs qui voudra jamais croire
Les horribles forfaits qui forment ton hiſtoire ?
Nos neveux frémiront de voir qu'un tel rochet
Ait caché ſous ſes plis un fourbe ſi parfait.

Voici du plus beau, du plus frappant.

Quand mourra donc cette vieille Eminence,
(Dit, l'autre jour, le Monarque des morts.)
Seul des humains il brave les efforts.
Fille d'enfer, va, cours en diligence,
D'un coup de faux, le jetter ſur ces bords.
Lors à Pluton la mort tint ce langage :
Ah ! gardons-nous de terminer ſes jours,
Quand de Neſtor il ſurpaſſeroit l'âge,
Ne craignons pas d'en prolonger le cours.
Pour vos Etats la reſſource en eſt grande :
Tant qu'il vivra, les ſujets y pleuvront,
La Cardinal en groſſira la bande ;
C'eſt tout ſon ſoin. S'il ſe frotte le front,
C'eſt pour tirer de ſa vieille cervelle
Nouveau moyen & meſure nouvelle
De dépeupler le Royaume des Lis,
Et ravager maints autres beaux pays !
Qu'il vive donc, & bientôt ſes menées
Vont de l'Europe enrichir ces contrées ;
Tant il ſçait bien, pacifique Prélat,
Par doux parler, animer au combat,
Par tendres ſoins, affamer de ſon maître
Tous les ſujets qui, faute de repaître,
Ont face blême, & peuplent vos Etats.
Ho, ho ! j'ai tort, reprit le Dieu des ombres ;

Je n'en veux point dans ces provinces sombres:
Pour mon soutien, conservez-le là-haut,
Plus beau fleuron n'orna pas ma couronne.
Va le trouver, sous ses ordres moissonne
Soigneusement; épargne-le, il le faut. . . ;
Ainsi parla Pluton. La mort s'empresse
A respecter ses ordres absolus.
Partant, Fleury, d'un siecle & même plus;
Point ne mourra, l'enfer s'y intéresse.

Les désastres multipliés qui suivirent les succès rapides de l'Empereur Charles-Albert de Baviere, donnerent lieu à toutes ces Satyres. On se déchaînoit en forcené contre le Cardinal de Fleury, dont l'économie, ou plutôt la lésine rendit infructueuses tant de dépenses qu'on avoit faites pour mettre Charles VII sur le trône, & le seconder.

Nous ne devons pas rechercher ici les causes des malheurs presque continuels que la France éprouva jusqu'en 1744. Nous nous bornerons à examiner pourquoi la guerre devenoit plus ardente & plus opiniâtre; à mesure qu'on négocioit avec plus d'ardeur pour avoir la paix.

Après l'affaire de Lintz qui causa une révolution singuliere en Allemagne, le Cardinal de Fleury, dit l'Auteur de l'histoire universelle, voyant tant d'espérances trompées, tant de désastres qui succédoient à de si heureux commencements, écrivit au Général Kœnigseck une lettre qu'il lui fit rendre par le Maréchal de Belle-Isle; il s'excusoit dans cette lettre de la guerre entreprise, & il avouoit qu'il avoit été entraîné hors de ses mesures. *Bien des gens sçavent*, dit-il, *combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises & que j'ai été, en quelque façon, forcé d'y consentir. Votre Excellence est trop instruite de tout ce qui se passe, pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue qui étoit si contraire à mon goût & à mes principes.*

Pour toute réponse, la Reine de Hongrie fit imprimer la lettre du Cardinal de Fleury. Il est aisé de voir quels mauvais effets cette lettre devoit produire. En premier lieu, elle rejettoit évidemment tout le reproche de la guerre sur le Général chargé de négocier avec le Comte de Kœnigseck ; & ce n'étoit pas rendre la négociation facile, que de rendre sa personne odieuse: en second lieu, elle avouoit de la foiblesse dans le Ministere, & c'eût été bien mal connoître les hommes, que de ne pas prévoir qu'on abuseroit de cette foiblesse, que les alliés de la France se refroidiroient, & que ses ennemis s'en enhardiroient. Le Cardinal voyant sa lettre imprimée, en écrivit une seconde. La voici, copiée de l'original & telle qu'elle fut adressée au Général Autrichien.

» Ce n'est qu'avec un extrême étonnement, » Monsieur, que je reçois dans le moment, copie » de la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à V. E. » le 11 du mois dernier, & qu'au lieu d'une ré» ponse dont je croyois pouvoir me flatter, j'ap» prends que cette lettre est dans les mains de tout » le monde à *la Haye*.

» Je ne devois pas m'attendre, ce me semble, » qu'un témoignage de politesse & de confiance à » un Ministre de votre réputation, sur-tout de la » part duquel j'avois reçu des assurances d'estime » & de bonté, dût avoir un pareil sort ; & vous » m'apprenez un peu durement aujourd'hui, que » je me suis trompé. C'est une leçon dont je vous » remercie, & dont je tâcherai de profiter; mais » que j'aime encore mieux l'avoir reçue que de l'a» voir donnée.

» Je n'en ai pas usé de même pour des lettres » beaucoup plus importantes que j'ai reçues en » différentes occasions, quoique j'eusse pu souvent » en tirer de grands avantages.

» Mais apparemment que l'usage est différent à
» *Vienne:* il est juste de s'y conformer.

» Je sçais du moins me corriger; & pour com-
» mencer à le faire, je me borne, Monsieur, à
» assurer V. E. de tous les sentimens avec lesquels
» je ne cesse de l'honorer depuis son dernier voyage
» en France.»

Cette seconde lettre fit encore plus de tort au Cardinal de Fleury que la premiere. Il les fit désavouer toutes deux dans quelques papiers publics; & ce désaveu qui ne trompa personne, mit le comble à ses fausses démarches, que les esprits les moins critiques excuserent dans un homme de quatre-vingt-sept ans, fatigué de mauvais succès. Enfin, l'Empereur Bavarois fit proposer, à Londres, des projets de paix, & sur-tout des sécularisations d'Evêchés en faveur de Hanovre. Le Ministere Anglais ne croyoit pas avoir besoin de l'Empereur pour les obtenir. On insulta à ses offres en les rendant publiques; & l'Empereur fut réduit à désavouer ses offres de paix, comme le Cardinal de Fleury avoit désavoué la guerre.

Ces démarches prématurées de la France donnerent une confiance extrême à ses ennemis, & les alliés de la Cour de Vienne rougirent d'avoir désespéré trop tôt de son salut. Le Ministre de la Grande-Bretagne aussi passionné pour la Guerre, qu'il avoit été pacifique, paroissoit oublier l'Espagne & l'Amérique, pour la repaître de l'espérance de voir envahir par les Autrichiens l'Alsace, la Lorraine, la Flandre Française & les pays voisins. Les Anglais toujours conduits par leur ancienne politique d'équilibre & de balance, eurent encore la même conduite que Mylord Bollingbrok leur avoit reprochée pendant la guerre de 1701. Ils prodiguoient leurs richesses & multiplioient leurs dettes pour des succès qui ne pouvoient être avanta-

geux qu'à la Reine de Hongrie. Il leur fut aisé de débaucher les alliés de la France, puisqu'elle les avoit avertis elle-même, par ses allarmes, de pourvoir à leurs intérêts particuliers.

Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, ne tarda point en effet à s'acommoder avec la Reine de Hongrie; le Roi de Prusse, par ses traités de Breslau du 11 Juin, & de Berlin du 28 Juillet 1742, fit sa paix & obtint l'abandon de la Silésie, soit parce que la Cour de Vienne se promettoit de la reprendre dans des tems plus favorables, soit parce qu'elle espéroit de se dédommager par quelque conquête sur la France.

A la faute de demander la paix, quand il n'étoit plus tems, succéda celle de croire qu'on l'obtiendroit par les soins des Provinces-Unies. La France pouvoit-elle ignorer les dispositions des Etats-Généraux & de la Province de Hollande, à remplir les engagements qu'ils avoient contractés avec l'Empereur Charles VI, au sujet de la Pragmatique-Sanction? Elle sçavoit sans doute que cette République n'étoit pas assez puissante pour imposer la loi à ses alliés; cependant elle se flatta que si ses partisans s'opiniâtroient à demander la paix, ou l'observation d'une neutralité équivoque, les Provinces-Unies dans l'impuissance de servir la Cour de Vienne par leurs forces, ne manqueroient pas de la servir par leur médiation, & que la paix en seroit le fruit. Mais, pourquoi les partisans de l'Angleterre & de la Cour de Vienne, aigris par des contestations, auroient-ils consenti d'adopter l'avis des partisans de la France? Je veux par impossible qu'ils l'eussent fait; quel en auroit été le succès auprès de leurs alliés? De faire mépriser la médiation & de les irriter contre la Frrnce. On n'étouffe point les passions dans le moment de leur effervescence; & celles que la guerre avoit allumées

mées, devoient avoir leurs cours. Oppoſer un deſir timide de la paix à l'ambition, la crainte à la vengeance & à la haine, c'eſt les accroître; c'eſt, en leur oppoſant un grand courage & des difficultés ſans ceſſe renaiſſantes, qu'on les laſſe & les apprivoiſe.

Avec quelque habileté que le Miniſtre de Verſailles à la Haye exécutât ſa commiſſion, ſes ſoins, bien loin de réuſſir à faire entamer une négociation de paix, ne devoient pas même empêcher que la République ne donnât enfin des ſecours conſidérables à la Reine de Hongrie. Les villes de Dordrecht & de Briel, & la Province d'Utrecht, avoient beau dire qu'il falloit ménager la France; on ne les croyoit point, parce que la France n'avoit pas l'art de ſe faire craindre. Pour donner du poids à l'avis de ſes partiſans, elle auroit dû paroître dans la réſolution de faire la guerre avec la plus grande vigueur. Au lieu d'inſinuer, qu'à l'exemple de ce qui s'étoit paſſé dans la guerre de 1733, on étoit prêt à convenir d'une neutralité pour les Pays-Bas; il auroit fallu que la République eût eu lieu de craindre qu'on n'y tranſportât le théâtre de la guerre.

Après des débats qui duroient depuis deux ans, les Etats de la Province de Hollande, réſolus de décider la queſtion des ſecours à la pluralité des voix, ſans attendre l'unanimité que demandoient les loix fondamentales de l'Union, firent une députation aux villes de Dordrecht & de Briel, & écrivirent aux Provinces pour leur repréſenter, qu'ayant reconnu la validité au ſujet de la Pragmatique-Sanction, dès le moment que le Roi de Pruſſe étoit entré en Siléſie; il n'étoit plus temps de conteſter ſur la nature des ſecours que demandoit la Cour de Vienne, ni d'examiner ſi la République devoit plutôt faire le rôle de médiatrice que celui d'alliée fidéle.

Il est certain, disoient les Etats, que ses alliances & les garanties ne devroient être contractées qu'après les plus sérieuses délibérations; & qu'avant que de prendre un parti, il faut en prévoir les suites; mais, dès qu'une fois on est lié par des engagements, il n'est plus question de délibérer s'ils doivent être remplis: ce seroit mettre en doute si une Puissance doit violer ou non la foi des traités & des serments. Prétendre que nos engagemens sont nuls, sous prétexte que la Cour de Vienne n'a pas rempli les siens avec exactitude; c'est une chicane qui rendoit notre alliance méprisable. Pourquoi attendre à nous plaindre que le moment d'agir soit venu? C'est quand on nous manquoit, qu'il failloit réclamer la religion des traités, & on ne nous auroit point alors soupçonnés de foiblesse, d'infidélité & de mauvaise foi.

La République a des voisins puissants auxquels elle ne peut résister par ses seules forces; sentant donc le besoin qu'elle a de ses alliés, peut-elle négliger leurs intérêts sans imprudence? doit-elle les irriter? doit-elle s'en faire mépriser? Doit-elle les inviter à deviner ses ennemis? quelle que soit l'issue de cette guerre, elle sera infailliblement pernicieuse pour nous, si nous ne voulons en être que spectateurs inutiles. On disposera sans nous de nos propres intérêts; exclus de toute négociation, nous n'aurons aucun ami qui nous serve. Qui peut même nous répondre que, par cette conduite infidele & timide, nous puissions continuer à jouir de la paix?

Sans doute, il seroit à souhaiter qu'en interposant sa médiation, la République rétablît la paix dans l'Europe; mais une démarche indiscrette & hors de saison n'auroit aucun succès. Sommes-nous assez puissants pour que nos alliés ne puissent faire la guerre sans nous? Ils regarderont aujourd'hui

nos bons offices comme une injure, ou du moins comme une preuve de notre indifférence pour eux. Si nous voulons que nos soins pour la paix réussissent, commençons par nous rendre agréables à nos alliés qui la réjettent.

Le mauvais succès de ces premieres démarches ne corrigea point la France de chercher la paix par des moyens incapables de la rétablir. Tournant ses vues du côté de l'Empire, qui par la nature de son Gouvernement est destiné à recevoir les impressions qu'on veut lui donner, & non pas à regler par son autorité les affaires de l'Europe, elle aigrit la plaie qu'elle vouloit guérir. Le Corps Germanique offrit sa médiation pour terminer les différents de l'Empereur & de la Reine de Hongrie, & comme si cette médiation eût été capable d'en imposer aux Cours de Londres & de Vienne, le Ministre de France à la Diéte de l'Empire, donna à entendre que la guerre seroit finie dès que l'Allemagne seroit pacifiée, & déclara le 26 Juillet 1743, » que son Maître voyoit avec un extrême » plaisir qu'il se fût ouvert une voie aussi naturelle » que convenable, pour rétablir la tranquillité de » l'Empire. Il ajoutoit que les troupes Françaises » n'y étant entrées qu'en qualité d'auxiliaires, & » après avoir été appellées par l'Empereur & par » plusieurs des Princes les plus puissants, le Roi » n'avoit différé de les rappeller sur les frontieres » de son Royaume, que pour donner auparavant » au Corps Germanique un témoignage public de » la droiture de ses intentions & de la volonté où » il est de concourir à ce que l'Allemagne paroît » desirer, de même qu'à l'affermissement de la » bonne correspondance & du bon voisinage entre » la France & l'Empire sur les fondements des » traités de paix.»

La réponse que la Cour de Vienne fit à cette

déclaration, fut telle que toute l'Europe l'avoit prévue. La Reine de Hongrie déclara à son tour, que s'il suffisoit à la France de rappeller ses troupes pour jouir du repos qu'elle avoit troublé, elle seroit enhardie à faire des démarches aussi funestes au corps entier de l'Empire qu'à chacun de ses membres en particulier. Tandis qu'elle demanda formellement à être indemnisée pour le passé, & qu'on lui donnât des sûretés pour l'avenir, le Corps Germanique étonné n'osa reclamer ses droits toujours obligé de céder à la force. Tel devoit être le fruit des négociations de la France: la confiance de la Cour de Vienne avoit dû augmenter, à mesure que son ennemi avoit montré un desir plus indiscret & plus impatient de la paix.

C'est ainsi que trois campagnes, qui, si elles avoient été conduites avec intelligence & vigueur, auroit vraisemblablement suffi pour concilier les parties belligerantes, ne servirent en effet qu'à changer l'objet de la guerre & à attiser le feu. Il ne s'agissoit plus de faire valoir des droits contre la Pragmatique-Sanction: la Reine de Hongrie qui se seroit crue d'abord trop heureuse de ne perdre que quelque légere portion de son héritage, demandoit actuellement des indemnités. De simple auxiliaire, la France étoit devenue partie principale. L'une avoit acquis des alliés, l'autre avoit perdu les siens. A une guerre politique, il succédoit, pour ainsi dire, une guerre de passion, & les yeux les plus perçants ne voyoient la paix que dans un long éloignement.

La France avoit prodigué ses trésors & le sang de ses sujets. Ses armées furent détruites en Baviere & en Bohême, sans qu'il se donnât une seule grande bataille; & le désastre fut au point qu'une retraite dont on avoit besoin, & qui paroissoit impraticable, fut regardée comme un bonheur si-

gnalé. Le Maréchal de Belle-Isle sauva le reste de l'armée Françaiſe & ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de 31 lieues, au milieu des glaces & à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin.

Le Cardinal de Fleury approchoit de la tombe. Cette Eminence *entraînee*, ſelon ſa propre expreſſion, *ſi loin hors de ſes meſures*, ne voyoit dans une guerre entrepriſe malgré lui que déſaſtres & malheurs cauſés par des fautes. Il laiſſa, dit Voltaire, les affaires de la guerre, de la marine, de la finance & de la politique, dans une criſe qui altéra la gloire de ſon miniſtere & non la tranquillité de ſon ame. Il termina ſa carriere le 29 Janvier 1743. . . . On voit par des lettres écrites, quelques mois avant ſa mort, que Fleury ſongeoit à ſe donner pour ſucceſſeur le Cardinal de Tencin Ces lettres n'ayant point été imprimées, & étant de nature à piquer la curioſité du Lecteur, nous croyons lui faire plaiſir de les rapporter ici.

PREMIERE LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY AU CARDINAL DE TENCIN.

Verſailles, 24 Juillet 1742.

Ma ſanté s'affoiblit tous les jours, & mon eſtomac ne fait quaſi plus ſes fonctions. Il y a déja huit mois que ce mal a commencé, & le travail où je ſuis aſſujetti, auſſi bien que mon âge avancé, ne me permettent plus d'eſpérer qu'il puiſſe diminuer. Je ſonge donc très ſérieuſement à me retirer. Je l'ai tenté inutilement pluſieurs fois; mais j'ai trop de confiance aux bontés du Roi pour croire qu'il me refuſe cette grace, par la connoiſſance qu'il aura du dépériſſement entier de mes forces. . . .

Votre Excellence connoît trop depuis long-tems le cas que je fais de ſes talents & de ſes lumieres, pour être ſurpriſe que je penſe à l'avoir pour mon ſucceſſeur : mais je n'en parlerai point, que je n'aie auparavant ſa réponſe ſur ce qu'elle penſe elle-même de cette propoſition. Il ne faut pas que V. E. ſoit effrayée du poids de cette place. Elle demande des ſoins & de l'application: mais, avec un ordre ſuivi, tout devient facile.

Ce qui me paroît le plus néceſſaire dans le commencement, eſt d'avoir un homme de confiance & capable de la ſoulager.

J'ai jetté les yeux ſur M. d'Argenſon *le cadet*, que le Roi voudroit bien mettre dans ſon Conſeil, & ſur lequel, V. E. pourroit ſe repoſer d'une grande partie des détails.

Il a beaucoup d'eſprit; il eſt très-bien intentionné par principes, & zélé pour les affaires de la Religion; il eſt doux & d'un commerce très-aimable, & il m'a paru, dans toutes les occaſions où il a été queſtion de V. E., qu'il l'honoroit & en penſoit très-favorablement.

Je n'ai dit mon ſecret à perſonne du monde, pas même à lui; & je n'en parlerai au Roi que quand V. E. m'aura fait l'honneur de me confier ſes ſentiments. Si ſa ſanté eſt rétablie, je ne conçois pas qu'elle puiſſe & doive refuſer. Le changement de Miniſtere a ſes avantages, & donne l'eſpérance qu'il en apportera auſſi dans les affaires. Quoique je ſois bien déterminé a ne plus me mêler de rien & à me borner au ſoin de mon ſalut, je prendrai la liberté, ſur-tout dans les commencements, de vous faire part des notions générales que j'ai ſur le Gouvernement, & je répondrai avec une parfaite candeur à toutes les queſtions que V. E. jugera à propos de me faire.

J'ai le cœur François, j'aime ma patrie, & je

ſuis tendrement attaché au Roi : je ne le quitterai qu'avec regret, & forcé par mes infirmités & mon grand âge. Ma retraite ne diminuera pas mes ſentiments qui ſont légitimes, & je donnerois ma vie pour ſon bonheur & pour ſa gloire : mais je ne pourrois plus lui être utile autant qu'il le faudroit, il eſt prudent de prendre ſon parti, pour ne pas s'expoſer à tomber dans un délabrement de ſanté, d'eſprit & de corps, qui ſeroit auſſi déshonorant pour moi que préjudiciable à l'Etat.

V. E. eſt dans la maturité de l'âge, & elle a toute la vigueur de ſon eſprit : on ſe doit tout entier à ſon maître & à ſa patrie. Ayez du courage & Dieu vous aidera. Vos intentions ſont droites : il faut ſeulement travailler à les faire connoître, & en convaincre le public. On va bien loin quand on a gagné ce point important.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce projet ; & j'aurai impatience que V. E. me permette d'agir en conſéquence.

Je ne puis lui donner une marque plus eſſentielle de mon reſpect & de mon attachement.

Signé, le Cardinal de FLEURY.

P. S. je n'ai point de minute de cette lettre ; & ſi V. E. en gardoit une copie & vouloit bien me faire l'honneur de me la renvoyer, pour la montrer au Roi, je lui en ſerois très obligé.

RÉPONSE.

Lyon, 27 Juillet 1742.

J'ai été vivement touché de la lettre particuliere dont V. E. m'a honoré, & que j'ai l'honneur de lui renvoyer. Elle m'a pénétré de douleur & d'admiration ; de douleur, par rapport à ſa ſanté ; d'admiration, par les ſentiments de vertu qui y regnent.

J'aurai l'honneur de repondre à V. E. avec la ſimplicité & la vérité qu'exige la propoſition qu'elle a la bonté de me faire: que je ne puis, ni ne dois l'accepter.

Je manquerois à ce que je dois au Roi, à ce que je dois à V. E. je ſuis incapable de la place qu'elle me deſtine.

Je ne ſuis point auſſi méchant que mes ennemis l'imaginent; mais je n'ai ni autant d'eſprit, ni autant de talents que l'on m'en croit. J'en ai peut-être aſſez pour réuſſir dans un miniſtere particulier, tel que celui de *Rome*, que je connois & que j'ai étudié depuis long-temps; mais il s'en faut bien que j'aie ce qui eſt néceſſaire pour un Miniſtere tel que celui de V. E. Je ne me ſuis appliqué à rien de ce qui concerne le gouvernement général & les intérêts des Princes; & la Cour eſt un pays inconnu pour moi.

Je rends grace à V. E. d'avoir bien voulu me confier ſon ſecret, avant que d'en parler au Roi: Sa Majeſté ſeroit peut-être bleſſée du refus, bien qu'il ne fût fondé que ſur mon zèle pour ſa gloire, & ſur mon attachement à ſon ſervice.

Dieu m'eſt témoin que je donnerois ma vie pour conſtater ces ſentiments! j'oſe même dire à V. E. que j'en donne au moins une petite preuve par mon ſéjour à *Rome*, où tout me déplait, & où je reſterai cependant tant & ſi long-temps que S. M. le jugera à propos. Je travaille actuellement à arranger l'adminiſtration de mon diocèſe, de maniere que je puiſſe, en y venant tous les deux ans, la concilier avec le poſte que j'occupe à Rome.

II.

II. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY,
Au même.

30 Juillet 1742.

L'affaire dont j'ai eu l'honneur d'écrire à V. E., est suspendue pour un temps. Je n'en ai point parlé : j'aurai l'honneur de vous en dire les raisons une autre fois ; & le secret est toujours le même, sans exception de personne.

RÉPONSE.

4 Août 1742.

Le secret ne sera point éventé : je me flatte que V. E. a l'expérience que je sçais le garder. L'importance de la chose exige même un redoublement d'attention & de fidélité de ma part.

Depuis que je suis en France, j'ai appris avec peine, principalement par celle qui peut en revenir à V. E., les intrigues & les cabales qui agitent & divisent la Cour ainsi que la ville. Je vois avec étonnement qu'il en est en France comme à Rome, où la gratitude est inconnue & méprisée. On prétend même que je suis l'objet d'une partie de ces intrigues Si la chose est vraie, c'est en pure perte pour les cabalistes. Je ne suis dans aucune intrigue ; &, grace à Dieu, je n'y ai jamais été : je les déteste comme citoyen & comme serviteur du Roi. Je me suis attaché très-sérieusement à V. E. & je ne m'attacherai jamais qu'à elle & à mon Maître. Vous m'avez mis en état de n'avoir rien à desirer ni à craindre. Je ne puis que tomber sur mes pieds, soit à *Lyon*, dont la résidence me charme ; soit à *Rome*, où l'espérance de pouvoir être utile au service du Roi & de la religion, me console de tout ce qui m'y déplait.

Au nom de Dieu ! que V. E. ne se laisse point abbatre. Elle a plus de force & de courage qu'il

n'en faut pour soutenir sa situation présente, & y trouver quelque remede.

III. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY, *Au même.*

11 Août 1742.

J'ai déja eu l'honneur de mander à V. E. que je ne pouvois trop louer & admirer les motifs qui l'avoient empêchée de se rendre aux premieres ouvertures que je lui avois faites, & je ne suis pas en peine du secret de sa part qui n'est sçû de personne du monde sans exception; mais je ne crois pas que V. E. doive pousser la modestie jusqu'à refuser une place dans le Conseil du Roi, en qualité de Ministre : ce qui ne l'engagera à autre chose qu'à dire son avis. Elle se mettra bientôt au fait des affaires courantes; & j'avoue que je suis fort soulagé de devenir doublement son confrere, & de trouver en elle des conseils utiles & désintéressés dans les conjonctures critiques où nous nous trouvons. Cette nouvelle place l'éloigneroit même moins de son Diocése ; & rien ne l'empêcheroit d'y aller quelquefois faire de petits voyages. J'y gagnerai beaucoup de mon côté, & V. E. n'y perdra rien du sien.

J'espere d'elle une réponse consolante.

RÉPONSE.

18 Août 1742.

La lettre particuliere dont V. E. m'a honoré le 11 de ce mois, & que je reçus hier, excite en moi un combat qu'elle seule peut terminer. D'un côté, la reconnoissance que je lui dois, & dont je suis pénétré, me presse, me fait même désirer tout ce qui peut être de quelque soulagement & de quelque consolation pour elle ; de l'autre, j'ai lieu de craindre que, contente des sentiments de mon cœur, elle ne trouve pas en moi du côté des

lumieres & des talents, tout ce que lui font supposer les bontés singulieres dont elle m'honore.

Je la supplie très-humblement, avec les plus vives instances, pour son honneur & pour le mien, j'ose ajouter, pour le service du Roi, de vouloir bien peser ces deux motifs... Après quoi je me rendrai à ses ordres. Heureux toutes les fois que je pourrai lui donner quelques marques de ma reconnoissance, de mon respect, & j'ose dire de ma tendresse!

IV. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURY, *Au même.*

26 Août 1742.

Je ne perds pas un moment pour apprendre à V. E. que le Roi vient de déclarer qu'il lui avoit fait l'honneur de la choisir pour venir occuper une place dans son Conseil d'Etat; Sa Majesté étant persuadée que V. E. ne la servira pas moins utilement dans ce nouvel emploi, que dans tous les autres qu'elle a déja exercés pour son service.

Je me flatte qu'elle ne doute pas de ma joie, & du plaisir que j'aurai de profiter de ses lumieres.

Malgré ces belles protestations & ce desir apparent du Cardinal de Fleury de se voir remplacé par le Cardinal de Tencin, quelques historiens ont prétendu que la vieille Eminence, vers la fin de ses jours, avoit inspiré au Roi de l'éloignement pour celui qu'il avoit flatté de l'espoir de lui succéder. On ne peut disconvenir pourtant que Tencin n'ait eu l'estime & la cofiance de Fleury, & qu'il n'ait été redevable de son entrée au Conseil, aux insinuations du Nestor.

Ce Tencin étoit un homme de beaucoup d'esprit, très-attaché au Molinisme & aux Jésuites. Ses liaisons avec le fameux Law dont il reçut l'abjuration, furent aussi utiles à sa fortune, que nui-

fibles à sa réputation. Lors de la converfion du nouvel Empyrique, un plaisant lui adressa l'épigramme suivante:

Foin de ton zele séraphique,
Malheureux Abbé de Tencin;
Depuis que Law est Catholique,
Tout le Royaume est Capucin.

Tencin accompagna à Rome, en 1721, le Cardinal de Bissy, en qualité de conclaviste; & après l'élection d'Innocent XIII, il fut chargé des affaires de France auprès du St. Pere. Ses services le firent nommer Archevêque d'Embrun en 1724 il y tint en 1727, le fameux Concile d'Embrun contre le célébre Soanen, Evêque de Senez; Concile qui lui a fait donner tant d'éloges par un parti, & tant de malédictions par l'autre. Ayant obtenu la pourpre en 1739, sur la nomination du Roi Jacques, il devint Archevêque de Lyon en 1740, Ministre d'Etat deux ans après. Ses espérances pour remplacer le Cardinal de Fleury dans le Ministere ayant été trompées, il se retira dans son Diocèse, où il se fit aimer par d'abondantes aumônes. Il y mourut en 1758, à 80 ans.

Qui croire sur le compte de ce zélé défenseur de la Bulle? Les uns en font un génie, un homme d'Etat, un politique consommé; d'autres lui disputent ces talents, & attribuent son élévation moins à son mérite qu'à celui d'une sœur ambitieuse & bel esprit.

Cette sœur étoit Claudine-Alexandrine de Guerin de Tencin. Jeune, elle prit l'habit Religieux dans le Monastere de Montfleuri, près de Grenoble. Dégoûtée du Cloître, elle rentra dans le monde, & vint à Paris. Les graces de son esprit lui firent des amis illustres; elle prit part à la folie épidémique du systême, & cette folie fut avantageuse à sa fortune, ainsi qu'à celle de son frere. Elle songea dès lors à demander à la Cour de Ro-

me un Bref qui la rendît au monde qu'elle avoit quitté. Elle l'obtint en effet par le crédit de Fontenelle; mais comme le Bref avoit été rendu sous un faux exposé, il ne fut point fulminé. Madame de Tencin n'en resta pas moins dans la Capitale, où sa maison devint le rendez-vous des gens les plus aimables de Paris, ou du moins les plus ingénieux. On la voyoit au milieu d'un cercle de beaux esprits & de gens du monde qui composoient sa cour, donner le ton & se faire écouter avec attention. Sa petite société fut troublée de temps en temps par quelques aventures assez tristes. La *Fresnaye*, Conseiller au Grand-Conseil, fut tué dans son appartement; elle fut poursuivie comme ayant trempé dans ce meurtre. On la transféra d'abord au Châtelet, ensuite à la Bastille; enfin elle eut le bonheur d'être déchargée de l'accusation intentée contre elle. Cette Dame illustre mourut à Paris en 1749, vivement regrettée par plusieurs gens de lettres qu'elle appelloit ses *Bêtes*, & à qui elle donnoit à diner le Mardi & le Dimanche. On a d'elle plusieurs ouvrages : Le *Siége de Calais ; Mémoires de Comminges*, & les *Malheurs de l'Amour* ; roman dans lequel on a prétendu qu'elle traçoit sa propre histoire.

Finissons par donner le dernier coup de pinceau au portrait du Cardinal de Fleury.

Quand on songe, dit Voltaire, que de mille contemporains, il y en a très-rarement un qui parvienne à son âge, on est obligé d'avouer que le Cardinal eut une destinée unique. Si sa grandeur fut singuliere, en ce qu'ayant commencé si tard, elle dura si long-temps sans aucun nuage, sa modération & la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On sçait quelles étoient les richesses & la magnificence du Cardinal d'Amboise, qui aspiroit à la Tiare; & la simplicité arrogante de Ximenès, qui

evoit des armées à ses dépens, & qui, vêtu en moine, disoit qu'avec son cordon il conduisoit les Grands d'Espagne: on connoît le faste royal de Richelieu, les richesses prodigieuses accumulées par Mazarin. Il restoit au Cardinal de Fleury la distinction de la modestie : il fut simple & économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquoit à son caractere. Ce défaut tenoit à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre & de la paix: il prouva que les esprits doux & conciliants sont faits pour gouverner les autres.

Fleury étoit parvenu à l'âge de 90 ans sans aucune infirmité, l'esprit sain, la tête libre, susceptible encore de jouissance & de travail, le cœur flétri, mais l'estomac excellent. Il buvoit toujours à la glace & méme dans les plus grands froids de l'hiver. Voluptueux par goût, il étoit sobre & réglé par raison ; ainsi sa modération contribua à rendre sa vie fortunée & longue.

Le Cardinal avoit l'esprit vif & délicat, la conversation aisée, amusante, nourrie d'anecdotes curieuses. Il avoit la répartie prompte & brillante ; il plaisantoit finement, &, ce qui est très-rare, il n'offensoit perrsonne. Il parloit bien, & écrivoit de même.

Avec le goût d'économie qu'on connoissoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge & dégénere trop souvent en avarice, on auroit cru qu'il eût laissé une fortune considérable. Il mourut sans aucun patrimoine; il avoit consommé le peu qu'il avoit eu de sa famille; 60, 000 livres de rentes que lui valoient ses deux bénéfices, 20, 000 livres seulement que lui rendoit sa place au Conseil, 15, 000 livres sur les postes dont il avoit la surintendance, composoient son revenu, s'éteignant avec lui ; cela ne montoit pas à 100, 000 livres de rentes. Rien d'étonnant qu'un

premier Ministre les dépensât. Nous voyons aujourd'hui un premier Commis de Versailles en manger souvent autant. Voltaire nous certifie que ses ameublements ne montoient pas à deux mille écus; ce qui est plus difficile à croire, il n'est pas d'artisan dont le mobilier ne soit plus fort.

Il faut pourtant avouer que si Fleury n'enrichit pas sa famille de sa succession, il y avoit bien pourvu. Il résista long-temps à la vanité de l'élever. Enfin, il se rendit aux importunités & pourvut tous les siens magnifiquement. C'étoit la façon la plus noble d'établir leur fortune. Il fit un de ses neveux Duc & Pair, Gouverneur de Lorraine, premier Gentilhomme de la Chambre. Cette derniere charge ne s'obtint pas sans réclamation (*), les autres Gentilshommes de la Chambre le regarderent comme indigne d'occuper une place qui ne devoit s'accorder qu'à la plus haute naissance; il fallut employer toute l'autorité du Maître; encore ne put-il épargner au nouveau venu tous les désagréments que lui donnoient les autres, lorsque l'occasion s'en présentoit.

Fleury redoutoit dans les grandes places les génies profonds ou actifs: il craignoit les systêmes des uns, l'inquiétude des autres; imaginoit qu'on pouvoit aisément s'en passer, & qu'ils faisoient souvent plus de mal que de bien. Il regardoit l'administration de l'Etat du même œil que celle d'un bien de famille, & il avoit remarqué dans le commerce de la vie, que ce n'étoit pas les hommes de plus de talent qui gouvernoient le mieux leur intérieur. L'ordre, l'économie, la douceur, la patience, la simplicité, les dehors de la candeur & de la bonne foi, étoient, suivant lui, les vrais ressorts d'un gouvernement, & il étoit assez

(*) Voyez *Vie privée* de Louis XV.

indifférent de quelle personne on le servoit, lorsqu'elle n'avoit pas les défauts contraires à ces qualités.

A l'éclat du trône, à la repréfentation près, on eût pris Louis XV pour le premier fujet du Cardinal de Fleury : & fon Eminence étoit gouvernée à fon tour par deux hommes très-obfcurs. L'un étoit l'Abbé Couturier, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, qui, fans être le Confeffeur en titre du Miniftre fouverain, dirigeoit en grand fa confcience, & fans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires eccléfiaftiques. Ce perfonnage groffier, fans éducation, fous un air de balourdife, avoit eu affez de dextérité pour manier l'efprit de fon pénitent, l'affoupir & fe rendre fous lui le diftributeur de toutes les graces de l'Eglife. Le chef couvert d'un vafte chapeau (*), dont les aîles rabattues ombrageoient fes larges épaules, en rabat blanc, en foutane de bure, il voyoit fon antichambre remplie des plus grands Seigneurs du Royaume. Sa maifon étoit devenue la pepiniere de tous les Abbés de qualité afpirants à la prélature, & comme il étoit voué aux Jéfuites, il en avoit fait le repaire du Molinifme dont elle eft encore infectée.

L'autre étoit Monfieur Barjac, valet de chambre du Cardinal, & conféquemment le miniftre de fes plaifirs & le confident de fes peines. Il connoiffoit à merveille les foibles de fon maître & fçavoit les faifir : il les careffoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui peu de temps avant la mort de ce nonagenaire, eut la galanterie recherchée de le faire fouper un jour des Rois avec douze convives de la Cour en hommes & en femmes plus âgées que lui ; enforte que comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation auffi

(*) Voyez encore *Vie privée* de Louis XV.

fine & aussi soutenue, Barjac ne pouvoit manquer d'être très avant dans la faveur de Son Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures, & principalement de celles de la finance, dont une partie refluoit sur lui; ensorte qu'il se trouva puissamment riche à la mort de son protecteur. Tels étoient les deux hommes, sans caractere apparent les plus accrédités auprès de l'Eminence régnante.

Excepté ses serviteurs, ses parents & ses créatures, le Roi fut peut-être le seul homme de son Royaume qui pleurât le Cardinal. Dans l'excès de sa reconnoissance, non content de prescrire qu'on lui rendît à l'instant un honneur réservé aux têtes couronnées, par un service solemnel célébré à Notre-Dame où le premier Orateur d'alors, le Jésuite la Neuville fut chargé de prononcer son Oraison funébre, il voulut faire passer ses sentiments à la postérité la plus reculée, il ordonna qu'il fût érigé à ce Ministre un mausolée dans l'Eglise de Saint Louis du Louvre. Mais cette sensibilité s'est bien refroidie depuis, au point que le monument seroit resté imparfait chez l'artiste, si le Duc de Fleury, l'Archevêque de Tours, l'Evêque de Chartres, tous les Fleury ensemble n'en avoient payé les frais & desiré la continuation.

Cet Orateur, ce Panégyriste du Cardinal de Fleury, ce Jésuite la Neuville fut le même qui fit ensuite, sous les yeux du Maréchal de Belle-Isle, un mémoire contre le Duc de Choiseul. Après la mort du Maréchal, ce mémoire tomba entre les mains du Duc; mais il n'en connoissoit pas l'écriture. Le Jésuite pour plaire, suivant l'esprit de la société, au nouveau Ministre, lui écrivit pour lui demander la permission de le nommer avec éloge dans l'Oraison funébre du Maréchal.

Le Duc par l'écriture de la lettre, connut celle du mémoire. Le Jésuite prononça, aux *Invalides*,

dans son Oraison funébre, le trait à la louange du Duc de Choiseul; & sur le compliment qu'on lui en fit : » Le Pere la Neuville (dit-il) fait de » beaux discours & de méchants mémoires. »

Le peuple qui, à la mort d'un Ministre, se regarde avec assez de raison ordinairement comme délivré d'un fléau, mais qui ne fait pas attention que c'est par les événements subséquents qu'il doit déterminer sa joie ou sa douleur, se réjouit de la mort du Cardinal avant de connoître son successeur. Il ne sçavoit pas, dit l'auteur de la *Vie privée* de Louis XV, que l'époque de son administration toute imparfaite qu'elle ait été, seroit envisagée un jour par les historiens comme une faveur du Ciel, comme le *siécle d'or de France*; qu'à ce siécle d'or fini avec lui & avant lui, succéderoit un siecle d'argent, & que ce dernier seroit bientôt changé en un siécle de fer.

CHAPITRE XIX.

Louis XV prit, à la mort du Cardinal de Fleury, la résolution de gouverner par lui-même; il se trouvoit, dit Voltaire, dans la même situation où fut son bisaïeul, dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de succession. Il avoit à soutenir la France & l'Espagne contre les mêmes ennemis, c'est-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande & la Savoye. Ses finances étoient épuisées, ses troupes étoient rebutées, & ce qui achevoit de rendre sa situation plus fâcheuse; c'est qu'ayant craint que l'Angleterre & la Cour de Vienne ne doutassent de la sincérité de ses dispositions pour la paix, s'il cherchoit à se faire des alliés, il s'étoit opposé constamment aux entreprises des Espagnols, & avoit négocié avec la

Cour de Turin, moins pour l'engager de s'attacher à la France, que pour l'empêcher de s'allier avec la Cour de Vienne.

Ce n'étoit pas mieux connoître les intentions de cette Puissance, qu'on n'avoit connu les dispositions de la Hollande, de l'Empire, de la Cour de Vienne & de l'Angleterre, Une neutralité étoit contraire à tous les principes du Roi de Sardaigne accoutumé à profiter des divisions de la Maison d'Autriche & de la France, pour s'aggrandir. Ce Prince avoit publié ses véritables intentions dans le mémoire où il exposoit ses droits sur le Duché de Milan; & c'étoit déclarer d'une maniere assez claire à l'Europe, qu'il vendroit ses secours à la Puissance qui en connoîtroit mieux le prix. La convention même qu'il signa le premier Février 1742, avec le Roi d'Angleterre & la Reine de Hongrie, & par laquelle il se réservoit *l'entiere liberté de faire valoir ses droits dans tel temps & par tels moyens, soit par lui-même en particulier, soit par telles alliances qu'il jugeroit les plus convenables*, n'étoit encore qu'une invitation à l'Espagne & à la France de rechercher son amitié.

Quand on voulut enfin profiter de ces dispositions favorables, mais trop négligées, il n'étoit déja plus temps de négocier avec la Cour de Turin, ou du moins on ne le pouvoit faire avec succès. Tandis que le ministere d'Angleterre tranchoit hardiment toutes les difficultés, la France ne put faire que des dispositions vagues & incertaines, parce qu'elle n'étoit pas même encore d'accord avec l'Espagne sur le sort de l'Italie. Si le Roi de Sardaigne parut hésiter dans ces démarches, ce ne fut que pour vendre plus cher son alliance; & il signa, le 13 Septembre 1743, le traité de Worms, par lequel il s'engageoit, moyen-

nant un subside de deux cents mille livres *Sterling* que lui payeroit l'Angleterre, d'entretenir une armée de quarante-cinq mille hommes au service de la Reine de Hongrie.

Pour se faire une idée juste de l'embarras qu'éprouvoit la France des périls où elle étoit exposée, & des ressources qu'elle eut, il faut voir comme l'Angleterre donnoit le mouvement à toutes les secousses de l'Europe.

On sçait qu'après (*) l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais qui jouissoient de Minorque & de Gibraltar, en Espagne, avoient encore obtenu de la Cour de Madrid des privileges que les Français ses défenseurs n'avoient pas. Les commerçants Anglais alloient vendre aux Colonies Espagnoles les negres qu'ils achetoient en Afrique pour être esclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piastres par tête qn'on payoit au Gouvernement Espagnol, étoient un objet de gain considérable; car la Compagnie Anglaise en fournissant quatre mille huit cents negres, avoit obtenu encore de vendre les huit cents sans payer de droits; mais le plus grand avantage des Anglais, à l'exclusion des autres nations, étoit la permission dont cette compagnie jouissoit dès 1716, d'envoyer un Vaisseau à Porto-Bello.

Ce Vaisseau qui d'abord ne devoit être que de cinq cents tonneaux, fut en 1717 de huit cents cinquante, par convention; mais en effet de mille par abus : ce qui faisoit deux millions pesant de marchandises. Ces mille tonneaux étoient encore le moindre objet de ce commerce de la Compagnie Anglaise; une patache qui suivoit toujours

(*) Voyez Guerre de 1741, par M. de Voltaire.

le vaisseau, sous prétexte de lui porter des vivres, alloit & venoit continuellement ; elle se chargeoit dans les Colonies Anglaises, des effets qu'elle apportoit à ce vaisseau, lequel ne désemplissant jamais par cette manœuvre, tenoit lieu d'une flotte entiere. Souvent même d'autres navires venoient remplir le vaisseau de permission, & leurs barques alloient encore sur les côtes de l'Amérique porter des marchandises dont les peuples avoient besoin, mais qui faisoient tort au Gouvernement Espagnol, & même à toutes les nations intéressées au commerce qui se fait des ports d'Espagne au golfe du Mexique. Les Gouverneurs Espagnols traiterent avec rigueur les Marchands Anglais, & la rigueur se poussa toujours trop loin.

Voici comme M. de Voltaire raconte le fait suivant.

Un Patron de vaisseau, nommé Jenkins, vint en 1739 se présenter à la Chambre des Communes. C'étoit un homme franc & simple, qui n'avoit point fait de commerce illicite, mais dont le vaisseau avoit été rencontré par un garde-côtes Espagnol, dans un parage de l'Amérique, où les Espagnols ne vouloient pas souffrir des navires Anglais. Le Capitaine Espagnol avoit saisi le vaisseau de Jenkins, mis l'équipage aux fers, coupé le nez & fendu les oreilles au patron. En cet état Jenkins se présenta au Parlement, il raconta son aventure avec la naïveté de sa profession & de son caractere. *Messieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainsi mutilé, on me menaça de la mort; je l'attendis: je recommandai mon ame à Dieu, & ma vengeance à ma Patrie.* Ces paroles prononcées naturellement exciterent un cri de pitié & d'indignation dans l'assemblée; le peuple de Londres crioit à la porte du Parlement : *la mer libre, ou la guerre.*

On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le Parlement d'Angleterre : & je ne sçais, poursuit le même M. de Voltaire, si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athénes & dans Rome, en des occasions à peu près semblables, l'emportent sur les discours non préparés du Chevalier Windham, du Lord Carteret, du Ministre Robert Valpole, du Comte de Chesterfield, de M. Pultney, depuis Comte de Bath. Ces discours qui sont l'effet naturel du Gouvernement & de l'esprit Anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur leur terrein, sont recherchées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangnes où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la Nation y est presque toujours déguisé. Le parti du Ministere y peint le gouvernement florissant ; la faction contraire assure que tout est en décadence; l'exagération regne par-tout. *Où est le temps*, s'écrioit alors un membre du Parlement ; *Où est le temps où un Ministre de la guerre disoit qu'il ne falloit pas qu'on osât tirer un coup de canon, en Europe, dans les quatre parties du monde, sans la permission de l'Angleterre* ?

Enfin le cri de la nation détermina le Parlement & le Roi. On déclara la guerre à l'Espagne. La mer fut d'abord le Théatre de cette guerre, dans laquelle les corsaires des deux nations, pourvus de lettres-parentes, alloient en Europe & en Amérique, attaquer tous les vaisseaux marchands, & ruiner téciproquement le commerce pour lequel ils combattoient. On en vint bientôt à des hostilités plus grandes.

L'Amiral Vernon pénétra dans le golfe du Mexique, & y attaqua & prit la ville de Porto-

Bello, l'entrepôt du nouveau monde, la rasa & en fit un chemin ouvert par lequel les Anglais purent exercer à main armée le commerce autrefois clandestin, qui avoit été le sujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands services rendus à la nation. L'Amiral fut remercié par les deux Chambres du Parlement : elles lui écrivirent, ainsi qu'elles en avoient usé avec le Duc de Marlboroug après la journée d'Hochstet. Depuis ce temps, les actions de leur compagnie du Sud augmenterent, malgré les dépenses immenses de la nation. Les Anglais espererent alors de conquérir l'Amérique Espagnole. Ils crurent que rien ne resisteroit à l'Amiral Vernon, & lorsque quelque temps après cet Amiral alla mettre le Siege devant Carthagene, ils se hâterent d'en celébrer la prise : de sorte que dans le même temps que Vernon en levoit le siege, ils firent frapper une médaille où l'on voyoit le port & les environs de Carthagene, avec cette légende : *il a pris Carthagene*; le revers représentoit l'Amiral Vernon, & on y lisoit ces mots : *Au vengeur de sa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperoient la postérité, si, comme dit Voltaire, l'histoire plus exacte ne prévenoit de telles erreurs.

La France qui n'avoit qu'une marine foible, ne se déclaroit pas alors ouvertement ; mais le Ministere de France secouroit les Espagnols autant qu'il étoit en son pouvoir.

Le Roi d'Espagne avoit commencé son agression par faire débarquer par mer en italie un corps de troupes qui s'avançoit vers Ferrare, sous la conduite du Duc de Montemar, célébre par la victoire de Bitonto, & ensuite par sa disgrace, Dom Philippe, de son côté, s'y rendoit par terre avec d'autres troupes, pour y attaquer le Roi

de Sardaigne, qui n'avoit voulu de lui ni pour ami ni pour voisin. La Majesté Sarde, comme on sçait, ouvre & ferme à son gré les portes de l'Italie du côté des Alpes. Elle occupoit 40,000 Français & autant d'Espagnols dans ce pays là, se consumant en vains efforts, qu'ils auroient pu employér ailleurs avec plus de succès. Après avoir pénétré dans le Duché de Savoye & s'en être rendu maître, Dom Philippe fut obligé de se retirer & de repasser en Dauphiné. On fit sur son voyage, cette chanson sur l'air *des Pélerins.*

Les Espagnols en Italie,
Sans feu ni lieu,
Disoient, voyant la Lombardie,
Hélas, bon Dieu!
Les passages nous sont fermés!
Quelle misere!
Et sommes pis que Réformés
Tous maudits du Saint Pere.

Dom Philippe pour sa conquête,
S'étoit voué
A Notre-Dame de Lorette,
Dieu soit loué!
Mois n'ayant pu, suivant son vœu,
S'y rendre à Pâques,
Il aura du Pape l'aveu
De le faire à Saint Jacques.

Admirant de l'Infant d'Espagne
La piété,
Son Cousin le Roi de Sardaigne,
Par charité,
Sur sa route fait tout pourvoir
Jusqu'a Modene,
Afin de le bien recevoir,
Si Montemar l'y mene.

En partant, sa dolente mere
Lui dit: mon fils,
Prenez votre route par terre,
C'est mon avis.
Tant mieux, maman, je passerai
Chez mon beau-pere;

Outre

Outre cela, j'éviterai
La flotte d'Angleterre:
Sans nul risque du Sud au pole;
Bien embarqué,
Pendant le regne de Walpole
J'aurois vogué;
Mais Capillo n'a rien sçu voir
Dans cette allure,
Et Fleury ne pouvoit prévoir
Cette mésaventure.

Sujets de mon tranquille pere,
Adieu, bon jour,
Priez, avec mon très-cher frere,
Pour mon retour.
Si je reviens, vous me verrez
Modeste & sage,
En attendant vous payerez
Les frais de mon passage.

Dans le cœur de l'Italie les affaires du Roi d'Espagne n'étoient pas plus avancées que sur la frontiere. Le Roi des deux Siciles avoit été obligé de retirer ses troupes & forcé d'embrasser la neutralité quoiqu'il s'agît de la cause de son pere & de son frere. Une escadre Anglaise composée de six vaisseaux de soixante canons, de six frégates & de deux galiotes à bombes se présenta devant le port de Naples. Le Capitaine Martin, depuis Amiral & Commandant de l'escadre, envoya à terre un Officier avec une lettre du Roi son maître, au premier Ministre, qui portoit en substance qu'il falloit que Sa Majesté Sicilienne rappellât ses troupes de l'Armée Espagnole, & déclarât solemnellement ne pas prendre parti dans la guerre que son pere & son frere avoient avec la Maison d'Antriche, pour réclamer les biens de la Maison Farnèse, ou que l'on alloit dans l'instant bombarder la ville. On tint quelques conférences; le Capitaine Anglais dit enfin, en mettant sa montre sur le tillac, qu'il ne donnoit qu'une heure

au Ministre de Naples pour signer, sans délai, les volontés de la Cour de Londres. Si ce n'est pas un essai de tyrannie le plus formel c'est au moins une marque de puissance, & d'autorité bien décidée. Le port étoit mal pourvu d'artillerie ; on n'avoit point pris les précautions nécessaires contre une insulte qu'on n'attendoit pas. On vit alors, dit M. de Voltaire, que l'ancienne maxime, *qui est maître de la mer, l'est de la terre*, est souvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le Commandant Anglais vouloit, & même il fallut le tenir jusqu'à ce quon eût le temps de pourvoir à la défense du port & du Royaume. C'étoit, dit l'auteur de la *Vie privée* de Louis XV, c'étoit ce droit du plus fort sous lequel gémit d'un bout de l'univers à l'autre la triste humanité, & dont, si quelque chose pouvoit l'en consoler, ce seroit de voir ses oppresseurs en être les victimes à leur tour.

Le Duc de Montemar, affoibli de la retraite du Roi de Naples, suivi de poste en poste, pressé par les Autrichiens, perdoit toujours du terrein. On lui attribua ce qui étoit l'effet des circonstances. Le Comte de Gages le remplaça, mais n'ayant pas mieux réussi, faute de forces suffisantes, il justifia son prédecesseur.

Ces événements n'étoient que les préludes d'événements plus considérables. Dans la confusion générale des affaires de l'Europe, il n'étoit plus possible qu'elles se débrouillassent sans une crise violente, & elle ne pouvoit naître que du choc des deux puissances prépondérantes alors, qui d'auxiliaires alloient bientôt devenir parties principales. La France se montroit déja ouvertement. L'Angleterre agissoit plus sourdement, mais elle venoit de parler haut, sa demarche vis-à-vis du

Roi de Naples annonçoit une disposition prochaine à la soutenir de toutes ses forces.

On voit par cet exposé, comme le dit M. de Voltaire, que tout étoit en allarmes, & que toutes les Provinces éprouvoient des revers du fond de la Silésie au fond de l'Italie. L'Autriche n'étoit alors en guerre ouverte qu'avec la Baviere; & cependant on désoloit l'Italie. La Cour d'Espagne fit demander aux Suisses le passage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie; elle fut refusée. Une telle neutralité fut respectée: Venise de son côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la sienne.

Louis XV s'en tint, pour la campagne de 1743 aux mesures déja prises par feu le Cardinal. Elles n'étoient pas mieux combinées que les précédentes. Il en résulta les mêmes fautes, la même désunion entre les alliés, les mêmes reproches, & conséquemment des revers, des pertes, & des humiliations, qu'oiqu'il n'y eût de guerre déclarée qu'entre l'Empereur & la Reine de Hongrie, entre l'Espagne & l'Angleterre (encore celle-ci étoit-elle purement maritime) presque toutes les Puissances de l'Europe avoient fait des efforts extraordinaires. L'Allemagne & l'Italie seules étoient couvertes de dix grandes armées. Elles produisirent la bataille de Campo-Sancto pour laquelle on chanta le *Te Deum* à Madrid & à Vienne. Les Espagnols s'en attribuerent la victoire : mais ayant repassé le *Panaro*, & faisant retraite, les Autrichiens les suivirent, & furent manger le pain bénit, comme on le dit alors, sans crainte de l'excommunication. Cela donna occasion à ces vers.

L'Espagnol vous battra, tremblez, fiers Autrichiens !
Leur armée est nombreuse, & n'a faute de rien.
Si l'on en croit la voix publique,

A Naples ils ont bon nombre de canons;
Leur flotte est toujours à Toulon
Et leurs trésors en Amérique.

Cette flotte forte de seize vaisseaux, étoit bloquée dans le port de Toulon par une escadre Anglaise qui dominoit dans la Méditerranée, & insultoit toutes les côtes de l'Italie & de la Provence. Elle n'osoit sortir contre des forces trop supérieures. Les Cannoniers Espagnols n'étant pas experts dans leur art, on les exerça pendant cette inaction dans le port de Toulon. Quand ils se furent rendus habiles, on fit sortir de la rade de Toulon l'escadre Espagnole aux ordres de Dom Joseph Navarro. Elle n'étoit que de douze vaisseaux; les Espagnols n'avoient ni assez de matelots ni assez de canonniers pour en manœuvrer seize: Elle fut jointe aussi-tôt par quatorze vaisseaux François, quatre frégates & trois brûlots, commandés par M. de Court, le plus ancien des Lieutenants-Généraux de la Marine. L'Amiral Français eut ordre de se combiner avec l'Amiral Espagnol; & si l'Amiral Anglais s'opposoit à leur passage, de le combattre sans avoir égard au nombre. L'Amiral Anglais Mathews étoit beaucoup plus considérable de son côté, puisque l'on comptoit dans l'armée Anglaise cinquante-quatre voiles, dont quarante-cinq vaisseaux de ligne, cinq frégates, quatre brûlots. Avec cet avantage du nombre, Mathews se presenta devant les deux escadres combinées de France & d'Espagne. On combattit : les deux flottes furent également endommagées; cette journée navale fut indécise; chacun se plaignit; les Espagnols crurent n'avoir pas été assez secourus; les Français accuserent les Espagnols de peu de reconnoissance : Mathews fut accusé à son tour à Londres, &, après une longue instruction de son procès, fut déclaré incapable de servir. Le Général Français fut éxilé

pour n'avoir pas, dit-on, secondé la bravoure de l'Espagnol. On est encore à attendre la solution de ce paradoxe naval.

Quoi qu'il en soit, s'il en faut croire M. de Voltaire, le véritable avantage de cette bataille fut pour la France & l'Espagne, la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque temps. Mathews s'étoit rendu à Mahon pour s'y radouber; les provisions de guerre & de bouche dont avoit besoin Dom Philippe, purent aisement lui arriver des côtes de Provence; mais ni les flottes Françaises, ni les escadres d'Espagne ne purent s'opposer à l'Amiral Anglais, quand il revint dans ces parages. Tout s'éclipsa devant lui; la France & l'Espagne, obligées d'entretenir continuellement de nombreuses armées de terre, n'avoient pas ce fond inépuisable de marine, qui fait la ressource de la puissance Anglaise

CHAPITRE XX.

AU milieu de tous ces efforts, Louis XV déclara la guerre au Roi d'Angleterre & à la Reine de Hongrie, qui à leur tour, la lui déclarerent aussi dans les formes. Cinq armées principales ravageoient l'Allemagne. Dom Philippe & le Marquis de la Mina à la tête de vingt mille Espagnols, & le Prince de Conti suivi de vingt mille Français, pénétrerent dans le Piémont en combattant entre des rochers, des précipices, des torrents, & où la difficulté des convois n'est pas un des moindres obstacles.

Le premier Avril 1744, Dom Philippe & le Prince de Conti passerent le Varo, riviere qui

tombe des Alpes & qui se jette dans la mer de Gênes, au dessous de Nice. Tout le Comté de Nice se rendit ; mais pour avancer, il falloit attaquer les retranchements élevés près de Ville-Franche ; & après eux, on trouvoit ceux de la forteresse de Montauban, au milieu des rochers qui forment une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvoit marcher que par des gorges étroites, & par des abymes sur lesquels plongeoit l'artillerie ennemie, & il falloit sous ce feu gravir de rocher en rocher (*). On trouvoit encore jusques dans les Alpes, des Anglais à combattre ; l'Amiral Mathews, après avoir radoubé ses vaisseaux, étoit venu reprendre l'empire de la mer : il avoit débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses soldats étoient avec les Piémontois, & ses cannonniers servoient l'artillerie. Malgré ces périls, le Prince de Conti se presente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toises que le Roi de Sardaigne croyoit hors d'atteinte, & qui fut couvert de Français & d'Espagnols. L'Amiral Anglais & ses matelots furent sur le point d'être faits prisoniers.

On avança, on pénétra enfin jusqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le Comte de Campo-Sancto à la tête des Espagnols suivoit le Prince de Conti par une autre gorge.

Le Bailli du Givri escalade en plein jour un roc sur lequel deux mille Piémontais sont retranchés. Le brave Chevert qui avoit monté le premier sur les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers, & cette entreprise étoit plus meurtriere que celle de Prague. On n'avoit point de canon ; les Piémontais foudroyoient les assaillants avec le leur. Le Roi de Sardaigne placé lui même derriere

(*) Voyez l'histoire de la guerre de 1744 en Italie.

ces retranchements, animoit ses troupes. Un Lieutenant-Colonel saute dans les premiers retranchements, les grenadiers s'élancent les uns sur les autres, & ce qui est à peine croyable, ils passent par les embrâsures mêmes du canon ennemi, dans l'instant que les pieces ayant tiré, reculoient par leur mouvement ordinaire : On y perdit près de deux mille hommes; mais il n'échappa aucun Piémontais. Le Roi de Sardaigne au desespoir, voulut se jetter lui-même dans la mêlée, & on eut beaucoup de peine à le retenir

Pendant qu'on prenoit Château-Dauphin, il falloit emporter ce que l'on appelloit les barricades; c'étoit un passage de trois toises entre deux Montagnes qui s'élevent jusqu'aux nues. Le Roi de Sardaigne avoit fait couler dans ce précipice la riviere de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchements & un chemin couvert par-delà la riviere, defendoient ce poste, qu'on appelloit les barricades; il falloit ensuite se rendre maître du Château de Démont, bâti avec des frais immenses sur la tête d'un rocher isolé, au milieu de la Vallée de Sture; après quoi les Français, maîtres des Alpes voyoient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français & par les Espagnols, la veille de l'attaque de Château-Dauphin. On les emporta presque sans coup férir, en mettant ceux qui les défendoient entre deux feux. Cet avantage fut un des Chefs-d'œuvres de l'art de la guerre; car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, & ne fut pas sanglant.

Tant de beaux exploits, tant de belles actions ne servoient de rien, comme dit Voltaire, au but principal. La Reine de Hongrie n'en étoit pas moins triomphante; il y avoit de la mésintelligence entre les Généraux de l'armée Française

& ceux de l'armée de Charles VII. Au lieu de se secourir, ils se nuisoient réciproquement. Le Prince Charles avoit déja rassemblé ses quartiers, que les troupes Impériales & Françaises étoient encore cantonnées séparément & en plusieurs petits postes. Cette négligence jointe à la mortalité qui se mit dans les troupes Françaises pour avoir été entassées dans l'hiver, dans des poëles d'Allemagne, auxquels elles n'étoient point habituées, fut la cause des premiers malheurs. On fut battu séparément.

Charles VII, nommé en effet Empereur par le Roi de France n'en étoit pas moins chassé de ses Etats héréditaires, & n'étoit pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étoient pas moins repoussés au Rhin & au Mein. La France enfin n'en étoit pas moins épuisée pour une cause qui lui étoit étrangere, & pour une guerre qu'elle auroit dû s'épargner : guerre entreprise par la seule ambition du Maréchal de Belle-Isle, dans laquelle on n'avoit que peu de chose à gagner & beaucoup à perdre. Le Maréchal de Belle-Isle, avoit quitté dès le 2 Janvier 1743 son cantonnement sous Egra avec l'armée qu'il avoit si heureusement & si habilement ramenée de Prague, & en avoit pris d'autres sur le Naab, en étoit parti le 20, l'avoit conduite par le haut Palatinat, & après lui avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle devoit passer le Rhin, il étoit revenu à Francfort. Une partie de son armée se fondit dans celle du Maréchal de Broglio, & l'autre dans celle du Maréchal de Noailles.

Belle-Isle, nommé par le Roi d'Espagne, Chevalier de l'ordre de la Toison d'or, fut revêtu du collier des mains du Prince de Baviere, chargé par Sa Majesté Catholique de la cérémonie. C'étoit le dernier honneur qui lui manquoit : mais tant de

titres accumulés sur sa tête ne purent le dédommager de la reception que lui fit à son arrivée à la Cour le Monarque peu belliqueux, qui se voyoit à la veille d'une querelle personnelle avec la Reine de Hongrie, & ne pouvoit que sçavoir très-mauvais gré à l'auteur du projet. Il l'accueillit avec une froideur à glacer, triste récompense de tant de peines & de fatigues, mais qui devroit être celle de tous ces ambitieux, qui sacrifient une nation entiere à l'inquiétude dont ils sont tourmentés. Il se retira à la campagne, méditer de nouveaux systêmes, jusqu'à ce que l'occasion se présentât de les faire éclorre.

L'Empereur voyant son Electorat prêt à être envahi par l'ennemi, se réfugia d'abord dans la ville d'Augsbourg. Il n'y demeura pas long-temps. En la quittant, il eut la douleur d'y voir entrer un Colonel de Hussards, nommé Mentzel, fameux par ses férocités & ses brigandages, qui eut la brutalité de le charger d'injures dans les rues. Il se réfugia dans Franfort, ville encore plus privilégiée que Augsbourg, & dans laquelle s'étoit faite son élection à l'Empire; mais, comme dit Voltaire, Charles VII y portoit sa malheureuse destinée. Ce fut pour y voir accroître ses infortunes. Il se donnoit une bataille qui décidoit de son sort, à quatre milles de son nouveau refuge.

Le Comte de Stair, autrefois Ambassadeur en France, avoit marché vers Francfort, à la tête d'une armée de plus de cinquante mille hommes, composée d'Anglais, d'Hanovriens & d'Autrichiens. Le Prince Charles, par sa célérité & la jalousie réciproque des Alliés, après avoir reconquis l'Autriche & la Bohême, se trouvoit encore maître de la Baviere. Le Roi d'Angleterre arriva avec son second fils le Duc de Cumberland. Le Maréchal de Noailles avoit été envoyé avec 40,000,

hommes pour remplacer le Maréchal de Broglio. Le Roi d'Angleterre s'étoit posté dans Aschaffembourg, ville sur le Mein, appartenant à l'Electeur de Mayence. Noailles passe le Rhin, il trouve l'armée du Roi d'Angleterre dans une position où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie Françaiſe, & forcé de se rendre prisonniere. Le Soldat étoit réduit à demi-ration par jour. On manquoit de fourrages, au point qu'on proposa de couper les jarrets des chevaux, & on en seroit venu à cette extrémité, si on étoit encore resté deux jours dans cette position. Le Roi d'Angleterre fut enfin obligé de se retirer pour aller chercher des vivres à Hanau sur le chemin de Francfort; mais en se retirant, il étoit exposé aux batteries du canon ennemi, placé sur la rive du Mein. Il falloit faire marcher en hâte une armée que la disette affoiblissoit, & dont l'arriere-garde pouvoit être accablée par l'armée Française. Le Maréchal de Noailles avoit eu la précaution de jetter des ponts entre Dettinghen & Aschaffembourg, sur le chemin de Hanau, & les Anglais avoient joint à leurs fautes celle de laisser établir ces ponts. Au milieu de la nuit, le Roi d'Angleterre fait, le 26 Juin, décamper son armée dans le plus grand silence, & hasarde cette marche précipitée & dangereuse, le seul parti qui lui restât. Le Maréchal de Noailles voit les Anglais qui courent à leur perte par un chemin étroit entre une montagne & la riviere. Il fait les préparatifs les mieux entendus pour les envelopper dans le défilé où ils devoient passer nécessairement. On leur tendoit ainsi un piége inévitable. Si l'on n'eût fondu sur eux qu'avec l'avantage certain du terrein, le Roi d'Angleterre pouvoit être pris lui-même, & c'étoit un de ces moments décisifs qui sembloient devoir mettre fin à la guerre. Le Général Français avoit mis le passage

de Dettinghen sous la garde de douze mille hommes en-delà d'un ravin profond. Il défend qu'on le passe; son ordre n'est point exécuté. On franchit le ravin en son absence, on livre la bataille avec le simple détachement contre 40 mille hommes; on ne peut soutenir cette partie; on est forcé de se retirer, & les Anglais ont le bonheur de sortir d'un cul-de-sac, dans lequel ils devoient périr ou se rendre. Dans cette action qui dura quatre heures & demie, le plus grand malheur pour les Français fut la perte d'un grand nombre de gens de distinction & de braves Officiers qui, voyant leurs Régiments tourner le dos, se mirent en ligne, & aimerent mieux mourir honorablement en tenant ferme, que de se sauver par une fuite honteuse. Vingt-sept Officiers de la Maison du Roi à cheval resterent sur la place, & soixante-six furent blessés dangereusement. Le Duc de Chartres eut un cheval tué sous lui. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Bouflers, les Comtes d'Harcourt & de Beuvron y furent blessés; le Comte de la Motte-Houdancourt, Chevalier d'honneur de la Reine, eut son cheval tué, fut long-temps foulé aux pieds des chevaux & remporté presque mort. Le Marquis de Gontaud eut le bras cassé; le Duc de Rochechouart, premier Gentilhomme de la Chambre, ayant été blessé deux fois & combattant encore, fut tué sur la place. Les Marquis de Sabran, de Fleury, les Comtes d'Estrade, de Rostaing, y laisserent la vie.

Parmi les singularités de cette triste journée, on ne doit pas omettre, dit M. de Voltaire, la mort d'un Comte de Bouflers, de la branche de Rémiancour. C'étoit un enfant de dix ans & demi, un coup de canon lui cassa la jambe, il reçut le coup, se vit couper la jambe & mourut avec un égal sang-froid. Tant de jeunesse & tant de courage atten-

drirent tous ceux qui furent témoins de son malheur.

La perte n'étoit gueres moins considérable parmi les Officiers Anglais. Le Roi d'Angleterre combattoit à pied & à cheval, tantôt à la tête de la Cavalerie, tantôt à celle de l'Infanterie. Le Duc de Cumberland fut blessé à ses côtés; le Duc d'Aremberg qui commandoit les Autrichiens, reçut une balle de fusil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent plusieurs Officiers-Généraux. Mais le combat étoit trop inégal. Le courage seul avoit à combattre la valeur, le nombre & la discipline. Enfin le Maréchal de Noailles ordonna la retraite, & elle ne se fit pas sans confusion. Le Roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, & se retira ensuite sans même se donner le temps d'enlever tous les blessés, dont il laissa environ six cents que le Lord Stair recommanda à la générosité du Maréchal de Noailles. Les Français les recueillirent comme des compatriotes; les Anglais & eux se traitoient en peuples qui se respectoient.

Les deux Généraux s'écrivirent des lettres qui font voir jusqu'à quel point on peut pousser la politesse & l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'étoit pas particuliere à Mylord Stair & au Maréchal de Noailles. Le Duc de Cumberland sur-tout fit un acte de générosité qui doit être transmis à la postérité. Un Mousquetaire avoit été porté près de sa tente. On manquoit de Chirurgiens, assez occupés ailleurs: on alloit panser le Prince à qui une balle avoit percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le Prince, *par soulager cet Officier Français, il est plus blessé que moi, il manqueroit de secours, & je n'en manquerai pas.*

Il y eut du côté des alliés deux cents trente-un

hommes tant tués que blessés. La perte fut à peu près égale dans les deux armées. Les Français souffrirent une grande perte en faisant avorter le fruit des plus belles dispositions par cette ardeur précipitée & cette indiscipline qui leur avoit fait perdre les batailles de Poitiers, de Crecy, d'Azincourt. C'est cette faute capitale qui flétrit à jamais la mémoire du Maréchal de Noailles, qui le rendit l'horreur de tant de familles désolées & la dérision des persifleurs, qui le chansonnerent dans de malins vaudevilles & mirent une épée de bois à la porte de son hôtel, emblême de l'inutilité dont la sienne avoit été en cette occasion.

En tout autre pays, le Maréchal de Noailles auroit couru de grands risques; mais il avoit en la personne de la Comtesse de Toulouse, sa sœur, une puissante protectrice auprès du Roi. Il ne se justifia même pas, il soutint le blâme général de l'armée avec audace.

Après cette action, beaucoup d'Officiers Français & Anglais allerent à Francfort, ville toujours neutre, où l'Empereur vit l'un après l'autre, Mylord Stair, & le Maréchal de Noailles, sans pouvoir leur marquer d'autres sentiments que ceux de la patience dans son infortune. Charles VII étoit accablé de chagrin, sans Etats, sans espérance, n'ayant pas de quoi faire subsister sa famille. Personne ne vouloit faire la moindre avance au Chef de l'Empire. Le Maréchal de Noailles lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus qu'il avoit. Voilà où en étoit réduit l'auguste César, & dans quelle extrémité se trouvoit la majesté de l'Empire Romain.

CHAPITRE XXI.

CHARLES VII, isolé dans Francfort n'avoit plus ni Etats, ni sujets. Réduit à implorer cette même Reine d'Hongrie qu'il avoit été sur le point de détrôner, il lui offrit de renoncer à toutes ses prétentions sur l'héritage de la Maison d'Autriche. La Reine de Hongrie s'étoit fait prêter serment de fidélité par les habitants de la Baviere & du haut Palatinat. Elle fit présenter dans Francfort même à la dictature Impériale, des mémoires où l'élection de Charles VII étoit qualifiée *nulle de toute nullité*. Enfin on parloit de le forcer à se démettre de l'Empire, & de le résigner à François de Lorraine, Grand Duc de Toscane, époux de Marie-Thérese. On fit plus, on poussa l'insolence jusqu'à exiger qu'il demandât, lui-même, le Grand Duc son ennemi, pour Roi des Romains. C'étoit le dernier période de l'humiliation : c'étoit, disent les mémoires du temps, c'étoit Louis XIV qu'on avoit voulu obliger de concourir à chasser son petit-fils du trône où il l'avoit placé.

Ce fut, comme le dit l'auteur de l'histoire universelle, ce fut dans ces circonstances dangereuses, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange & ce cahos de guerre & de politique, que Louis XV commença sa premiere campagne. Ce fut, ajoute l'historien privé de ce Monarque, ce fut l'impulsion de sa maîtresse qui à beaucoup de défauts bas joignoit de la vigueur & de l'élévation dans l'ame, qui le détermina à essayer de se mesurer avec un Prince digne de lui, & de se mettre àla tête de son armée d'Alsace. Il avoit fait préparer ses équipages ; il le manda au Maréchal de Noailles, qui lui répondit ces propres mots : » Vos affaires ne sont

» ni assez bonnes, ni assez mauvaises pour que V. » M. fasse à présent cette démarche. »

Les frontieres étoient à peine gardées du côté de l'Allemagne. Le Prince Charles de Lorraine commençoit à s'établir dans une Isle du Rhin, près du vieux Brisac. Il étoit déja parvenu avec 3,000 grénadiers jusqu'à Rheinweler. Des partis Hongrois pénétroient jusques par-delà la Sarre & entamoient les frontieres de la Lorraine. Un partisan du nom de *Mentzel*, d'un caractere féroce, d'une audace incroyable, fit répandre dans les Provinces d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté & dans les trois Evêchés, sous le nom de manifeste, un écrit par lequel il invitoit les peuples au nom de la Reine de Hongrie, à retourner sous l'obeissance de la Maison d'Autriche. Il menaçoit les habitants qui prendroient les armes contre elle de les faire pendre, après les avoir forcés de se couper de leurs propres mains, le nez & les oreilles. Cette insolence, ou plutôt une brutalité si féroce, bien digne, comme le remarque Voltaire, d'un soldat d'Attila, n'étoit que méprisable, mais elle étoit la preuve du succès.

Les armées Autrichiennes menaçoient Naples, tandis que les armées Françaises & Espagnoles n'étoient encore que dans les Alpes. Les Anglais victorieux sur terre dominoient sur les mers; les Hollandais, machines si pesantes à remuer, alloient se déclarer, & promettoient de se joindre en Flandres aux Autrichiens & aux Anglais. Un des principaux membres des Etats Généraux avoit assuré que Louis XV ne pouvoit pas mettre sur pied plus de 100,000 hommes, & que le numéraire de son Royaume n'alloit pas au-delà de 200 millions. Van Hoey, leur Ambassadeur en France, voyant mieux les choses & de plus près, leur représenta en vain que le rôle de pacificateurs étoit le seul qui

leur convînt : ſes exhortations Miniſterielles ne purent prévaloir contre le démon de la diſcorde. Les Etats Généraux n'en conſerverent pas moins cet Ambaſſadeur à la Cour de France : ils le tournoient en ridicule en faiſant imprimer ſes dépêches, parce qu'elles paroiſſoient plutôt les prêches d'un Prédicant Camiſard que les lettres d'un politique. On lui fit la ridicule défenſe d'y mêler déſormais aucune réflexion.

Tout étoit contraire : le Roi de Pruſſe, ſatiſfait de s'être emparé de la Siléſie, avoit fait ſa paix particuliere avec la Reine de Hongrie. Du nord au midi l'orage groſſiſſoit contre la France, & par la viciſſitude des choſes humaines, elle ſembloit devoir être bientôt le théâtre de la guerre : elle trembloit pour ſes propres foyers.

Louis XV ſoutint tout ce grand fardeau. Non ſeulement, dit l'auteur de la guerre préſente, il aſſura les frontieres ſur les bords du Rhin & de la Moſelle, par des corps d'armées ; mais il prépara une deſcente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune Prince Charles-Edouard, fils aîné du Prétendant, & petit-fils de l'infortuné Roi Jacques II. On attribue cette idée au Cardinal de Tencin, dont nous avons déja parlé. Cette ambitieuſe Eminence, affirme-t-on, ſçachant que le Roi étoit réſolu de faire vivement la guerre à la Grande-Bretagne, renouvella dans le Conſeil la ſcene de Mithridate avec ſes enfants ; elle prétendit que le meilleur moyen de vaincre les Anglais étoit de faire une deſcente chez eux, de les faire trembler eux-mêmes pour leurs propres foyers. Elle fit voir dans le Prétendant le fantôme dont il falloit les épouvanter : elle diſoit être certaine que le Prince avoit beaucoup de partiſans ſecrets en Ecoſſe, en Irlande & même en Angleterre ; Elle le peignit comme joignant à l'ardeur de ſon âge & au reſſenti-

ment de son état, le courage le plus entreprenant & le plus déterminé: elle cita son propos mémorable, répété plusieurs fois : *il faut que ma tête tombe ou qu'elle soit couronnée.*

Le Prince Edouard part de Rome avec le mystere & la diligence d'un homme né pour les grandes entreprises; il cache sa marche. Il arrive à Genes feignant d'être un courier d'Espagne, & & accompagné d'un seul domestique affidé: il s'embarque le lendemain à Antibes, & arrive bientôt à Paris, la nuit d'une réjouissance publique donnée à dessein, où le Roi devoit assister, suivant le bruit qu'on avoit eu soin de répandre. Le jeune Prince s'y trouve aussi, le tumulte favorise leur entrevue, & après cette conférence secrette, il se rend dans le même *incognito* à Dunkerque, lieu de l'embarquement.

Une flotte de vingt-un vaisseaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, porta le Prétendant dans le canal d'Angleterre. Le Prince vit alors pour la premiere fois le rivage de sa patrie. Mais une tempête violente & sur-tout les vaisseaux Anglais, rendirent cette entreprise infructueuse. Le Prétendant revint à Paris attendre de la générosité du Roi, de nouveaux moyens pour faire valoir ses hautes prétentions.

Rétrogradons nn instant, & revenons au Monarque dont nous écrivons les fastes. Ce Prince avoit un jugement exquis, un sens droit, mais on avoit manqué d'aiguillonner sa paresse par les grands motifs du devoir, du bien public, & de la gloire. Son éducation étoit manquée. Le Roi se livroit aux exercices sanguinaires de la chasse, & altéroit sa santé par les excès de la table; il avoit fait un cours de lubricité sous Madame de Mailly; il travailloit à la cuisine: il tournoit aussi, il parloit beauuoup de physique, d'astronomie, de bo-

tanique. Quand il tenoit quelque Prélat ou Abbé, il le poussoit sur le latin, sur la liturgie dont il sembloit fort instruit. Il observoit éxactement toutes les pratiques, toutes les formules minutieuses de la religion. Au milieu de ses plus grands désordres, jamais Louis XV ne manqua à ses prieres du matin & du soir ; il entendoit réguliérement la Messe chaque jour ; il avoit un livre *d'heure* dont il ne levoit pas les yeux, & le mouvement de ses levres marquoit qu'il en articuloit chaque mot. Il assistoit à Vêpres, au Sermon, au Salut. Il étoit plein de vénération pour les Prêtres, plein d'horreur pour les indévots.

Le Monarque superstitieux se flattoit d'appaiser ainsi le Ciel, & de compenser, par des actes de dévotion extérieure, ses adulteres & ses incestes. Madame de Mailly avoit perdu le titre de favorite, & étoit disgraciée. Elle avoit été supplantée par une de ses sœurs, non moins entreprenante que Madame de Vintimille. Cette femme ambitieuse & cupide profita de la circonstance heureuse où elle se trouvoit pour donner tout l'espoir possible aux deux passions qui la dévoroient. Elle devint l'ame des intrigues qui suivirent la mort du Cardinal de Fleury, & donna le premier branle à tous les événements subséquents

La nouvelle maîtresse étoit Madame la Marquise de la Tournelle, de cette Maison de Nesle, où les filles, sans aucun patrimoine, semblent avoir pour apanage de partager la couche du Roi. Du moins, c'étoit la quatrieme jouissant de cet honneur, & Louis XV, écrivent les auteurs du temps, qui sentoit un attrait particulier pour ce sang, auroit bien voulu les y mettre toutes. Une seule lui fut rebelle, graces à la fermeté du Marquis de Flavecour, son mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus violents pour laver, dans son

ſang, ſon injure. C'étoit une beauté tendre, ingénue ; ce qui la faiſoit appeller la *Poule* par les Courtiſans tournant tout en ridicule.

Louis XV étoit l'homme le plus aimable & le plus ennuyé de ſon Royaume. Si Madame de Vintimille lui avoit fait une perfidie ſanglante, il avoit eu plus récemment à ſe louer de ſa cadette, la Ducheſſe de Lauraguais, la plus jeune de toutes.

Suivant la chronique des confidents des voluptés ſecretes du Prince, par un de ces rafinements de débauches que la luxure inſpire quelquefois aux plus ſimples particuliers, Louis XV auroit déſiré coucher entre les deux ſœurs, dont les corps dévoient offrir ainſi, que leur eſprit, un contraſte parfait. On a déja fait le portrait de Madame de Mailly.

La Ducheſſe de Lauraguais étoit d'une grande taille, épaiſſe, mal priſe, mais d'un embonpoint favorable aux attouchements; elle avoit la gorge ferme, élaſtique, les feſſes rebondies. Du reſte une figure commune; groſſe réjouie, ſans agrément & ſans gentilleſſe dans la ſociété ; en ſorte que ſi la nuit, elle faiſoit goûter au Roi des plaiſirs que ne pouvoit lui procurer la premiere, maigre, efflanquée; celle-ci, dans le jour, reprenoit ſes droits, & même le Monarque ſe dégoûta bientôt tout à-fait d'une jouiſſance purement matérielle.

Il n'en fut pas de même de Madame la Marquiſe de la Tournelle, d'une blancheut éblouiſſante, d'une jolie figure, d'une taille élégante & d'un maintien noble. Son regard piquant frappa le Monarque, & ſon manege acheva ſa conquête. Dès qu'elle eut bleſſé l'ame de ſon Royal amant, elle lui tint rigueur pour accroître ſon tourment, juſqu'à ce qu'elle eût fait ſon traité & obtenu les conditions qu'elle exigeoit. La premiere fut que Madame de Mailly fût renvoyée. La ſeconde, que

on nom de Marquise de la Tournelle seroit converti en celui de Duchesse de Château-Roux, avec les honneurs & distinctions de cette dignité. La troisieme, qu'on lui feroit un sort convenable à son rang, & qu'elle jouiroit d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers.

Madame de Mailly apprit sa disgrace avec une douleur inexprimable. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce coup fut encore plus terrible pour elle. La réligion seule lui offrit quelque consolation. Elle devint dévote. Elle se jetta dans les bras d'un Directeur éclairé, qui, dans le vuide que lui laissoit la perte de son amant, porta la grace dans son cœur ulcéré. Le calme fut rétabli dans l'ame de la Magdeleine de la Cour, on vit cette femme autrefois nageant dans les plaisirs, sans cesse occupée de plaisirs, vétue si superbement, fréquenter journellement les églises, simplement mise & confondue avec les femmes du commun; supportant quelquefois les huées & les injures d'une canaille insolente, qui la regardoit comme l'auteur des calamités publiques.

Un jour, Madame la Comtesse de Mailly étant arrivée au sermon du Pere Renaud, de l'Oratoire, son Confesseur qu'elle suivoit assiduement; comme ce Prédicateur étoit en chaire & avoit commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre où elle se mettoit: un homme de mauvaise humeur s'écria: *Voila bien du tapage pour une Catin! — Puisque vous la connoissez*, répondit Madame de Mailly, *priez Dieu pour elle.*

A Madame de Mailly succéda, comme nous l'avons dit, sa sœur la Marquise de la Tournelle. Elle devint l'ame des Conseils du Monarque de France & le dirigea dans toutes ses démarches. Louis XV avoit passé l'âge de trente-trois ans. Il n'avoit

aucune passion forte ; l'éclat du trône l'importunoit ; il n'aimoit que la volupté, l'obscurité, le repos. Une longue inaction l'avoit rendu impropre aux affaires, & son inertie, loin de briser ses fers, l'avoit porté à en reprendre d'autres. Ce fut Madame de la Tournelle, cette nouvelle Agnès Sorel, qui fit entendre au Monarque, après la mort du Cardinal de Fleury, qu'il étoit temps de devenir maître, & d'avoir au moins l'air de régner : ce fut elle qui au moment où on l'expulsoit d'auprès du Roi, lui procura ce surnom de *Bien-aimé*, accordé trop tôt, sans doute, & qu'il eût mieux valu pour sa mémoire qu'il n'eût jamais porté : ce fut elle qui l'arrachant à la molesse de son palais, le fit mettre à la tête de son armée en Flandres, & le traîna en Alsace, pour arrêter les progrès de l'ennemi.

La Marquise de la Tournelle étoit devenue Duchesse de Château-Roux. Déja elle se regardoit plus comme Reine que la Reine elle-même. Par la résolution magnanime qu'elle avoit inspirée à son Royal amant, elle comptoit se concilier la nation, mériter les hommages de l'armée & l'admiration des étrangers. Dans son imagination exaltée, envisageant le Roi comme un jeune héros, elle s'associoit à ses victoires, elle montoit avec lui sur son char de triomphe, & couvroit par l'éclat de sa gloire l'opprobre de son rôle. Un autre personnage qui sembloit ne pas prendre moins de part à la gloire future du Monarque, c'étoit le Comte d'Argenson, Ministre de la guerre. Celui-ci, sans se repaître de chimeres brillantes comme la favorite avec qui il agissoit de concert, alloit à ses fins, en cherchant à s'insinuer plus avant dans les bonnes graces du maître, & dans sa confiance ; à augmenter son crédit ; à se ménager plus d'occasions de se faire des créatures, de rendre son ministere

plus recommandable, & s'attribuer enfin tous les bon succès qu'il sembleroit accélérer par sa présence, par la sagesse de ses avis & la célérité de ses ordres.

Louis XV manifesta à la Cour, à toute la France, sa résolution héroïque. La nation fut enchantée & attendrie; elle redoubla de zéle & d'amour pour son Roi. Le Dauphin n'étoit âgé que de quatorze ans. Il conjura avec mille instances son auguste pere de lui permettre de se joindre à lui pour aller combattre les ennemis de l'Etat. Le Roi ne crut pas devoir le lui accorder; mais pour adoucir la peine que lui causoit ce refus, il fut obligé de lui promettre qu'ils feroient ensemble la premiere campagne, & nous verrons qu'il lui tint parole.

Louis XV part pour la Flandre suivi de la Duchesse de Château-Roux. Quelques précautions que l'on eût pris pour sauver le scandale, le mystere même qu'on y apporta, servit à l'augmenter. La Duchesse ne logeoit point avec le Roi, mais tous les Corps Municipaux avoient reçu des ordres secrets de lui ménager une maison attenante à celle du Roi, d'y ouvrir des communications intimes: on voyoit publiquement les ouvriers percer les murs, & tout le monde sçavoit à quel dessein.

Après avoir visité ses frontieres, donné ses ordres pour leur sûreté, le Roi arrive à Lille avec sa Maîtresse & ses Ministres de confiance. A son approche, les Hollandais qui avoient promis de se joindre aux troupes de la Reine de Hongrie & aux Anglais, n'oserent remplir leur promesse. Ils envoyerent des Députés au Roi au lieu de troupes contre lui. Le Roi leur repondit: » Toutes mes » démarches envers votre République, depuis » mon avénement à la Couronne ont dû lui prou» ver combien je desirerois d'entretenir avec elle

» une sincere amitié & une parfaite correspon-
» dance. J'ai fait connoître assez long-temps mon
» inclination pour la paix ; mais plus j'ai différé
» de déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les
» effets : mes Ministres me feront le rapport de la
» commission dont vous êtes chargés ; & après l'a-
» voir communiquée à mes alliés, je ferai sçavoir
» à vos maîtres quelles seront mes dernieres ré-
» solutions.

Le Roi prit Courtrai & Menin en présence des Députés. Il investit Ypres le lendemain, c'étoit le Comte de Clermont, Abbé de Saint-Germain-des Prés, qui commandoit les principales attaques au siége d'Ypres, & continuoit, comme un profane, avec la permission du Saint Pere, à tremper ses mains dans le sang. Ce fut Clément XII, qui avoit jugé, comme le pense M. de Voltaire, que l'état ecclésiastique devoit être subordonné à celui de la guerre dans l'arriere petit-fils du Grand Condé. Ypres capitula bientôt : le fort la Kenoque suivit, & au bout de cinq jours de tranchée ouverte, Furnes arbora le drapeau blanc. Les Généraux Autrichiens & Anglais, qui commandoient vers Bruxelles regardoient ces progrès, & ne pouvoient les arrêter.

Au milieu de ces succès, arrive la fâcheuse nouvelle que le Prince Charles avoit passé le Rhin du côté de Spire, que l'Alsace étoit entamée, que les frontieres de la Lorraine étoient exposées. On ne put d'abord le croire. Le Maréchal de Coigny étoit à la tête de plus de 50, 000 hommes, le Maréchal de Belle-Isle rentré en faveur, commandoit un corps considérable : le Duc d'Harcourt avoit une autre armée à ses ordres ; le Comte de Seckendorff étoit avec les Bavarois, les Palatins, les Hessois. Les divers corps alliés étoient à portée d'agir de concert suivant les circonstances & le besoin.

Le Prince Charles, à la tête d'environ 60,000 hommes, entre en Alsace sans résistance, s'empare des lignes de Lauterbourg, de Wessembourg & de Lauter. En vain le Maréchal de Coigny avoit chassé de ces trois postes les Autrichiens, leur Général revenu en forces les avoit repris. Des partis ennemis porterent l'épouvante vers la Lorraine, & le Roi Stanislas fut obligé de quitter Lunéville avec sa Cour.

A la nouvelle de ces revers, le Roi résolut d'interrompre le cours de ses conquêtes en Flandres, & de voler en personne au secours de l'Alsace avec le Maréchal de Noailles, avec vingt-six bataillons, & trente-trois escadrons. Il laissa en Flandres le Marèchal de Saxe avec environ quarante cinq mille hommes, pour conserver ce qu'il avoit pris, & s'opposer à l'irruption de l'ennemi qui en avoit plus de soixante - dix mille. Le Roi avoit assigné le rendez-vous de ses troupes à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye & la nourriture du soldat, & cette attention redoubla encore l'affection de ses sujets. Le Monarque arriva à Metz le 5 Août, le 7 il y donna audience au Maréchal de Schmetrau, Plénipotentiaire du Roi de Prusse, qui venoit annoncer au Roi que ce nouvel allié marchoit à Prague avec quatre-vingt mille hommes, & qu'il en faisoit avancer vingt-deux mille en Moravie.

Un tel événement, en changeant la face des affaires, forçoit à la fois le Prince Charles à sortir de l'Alsace, rétablissoit l'Empereur, & mettoit la Reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eut été encore. Cette puissante diversion en Allemagne, les conquêtes du Roi en Flandres, sa marche en Alsace, les nouvelles les plus satisfaisantes de l'Italie, dissipoient toutes les allarmes; l'espérance renaissoit de toutes parts, lorsqu'un malheur d'une autre espece répandit la consternation d'un

d'un bout du Royaume à l'autre, fit trembler & gémir toute la France.

Le 8 d'Août, le Roi fut attaqué d'une maladie, dont le danger parut d'abord extrême. Elle augmenta; elle prit le caractere de fievre maligne ou putride, & dès la nuit du 14 il étoit à l'extrémité. La nouvelle du danger où se trouvoit le Roi, porta la crainte & la désolation de ville en ville; les peuples accouroient de tous les environs de Metz, les chemins étoient remplis d'hommes de tous états & de tout âge qui par leurs différents rapports, augmentoient leur commune inquiétude.

La Reine étoit partie pour se rendre auprès du Monarque à la premiere nouvelle de cet accident. Le Dauphin voulut la suivre & dès le lendemain il se mit en route. Le Roi en fut informé, & craignant autant pour la santé de son fils que pour la sienne, il lui envoya ordre de reprendre le chemin de Versailles. Il étoit déjà à Verdun, quand il rencontra l'Officier chargé de lui notifier les intentions de Sa Majesté. Ce qui eût arrêté le Dauphin en toute autre circonstance ne parut pas à ce Prince, un obstacle en celle-ci; & consultant plus son cœur que son Gouverneur (*), il se persuada qu'il étoit dans le cas où la tendresse pouvoit le dispenser de l'obéissance; il se trouvoit d'ailleurs à très-peu de distance de l'endroit où le Roi étoit malade: il ne put se résoudre à retourner sans l'avoir vu. Le Duc de Châtillon le suivit plutôt qu'il ne le conduisit. Mais où parut d'une maniere bien touchante toute la sensibilité de son cœur, ce fut au moment où on lui donna le faux avis que le Roi étoit à la derniere extrémité, sans espérance de guérison. Un jeune Prince de quinze, fils moins affectionné,

(*) Voyez, *Vie du Dauphin*, par l'Abbé Proyart.

eût pu découvrir dans le brillant d'une couronne & dans la perſpective de l'indépendance, un motif de conſolation : mais le Dauphin ne vit dans la nouvelle qu'on lui annonçoit que le malheur affreux de perdre un pere; & c'eſt dans le premier tranſport de ſa douleur, que lui échappa cette exclamation ſi attendriſſante, qui fut répétée par toute la France : » Ah! Pauvres peuples, qu'allez-vous devenir ? Quelle reſſource il vous reſte! moi .... Un enfant ... O Dieu, ayez pitié de ce Royaume; ayez pitié de moi.

A ſon arrivée à Metz, le Roi diſſimula ſa faute & le reçut avec bonté; mais comme il régnoit des maladies dans le pays, & qu'il avoit eu un léger accès de fievre en arrivant. il le fit partir peu de jours après pour Verſailles.

Ce fut à l'occaſion du voyage que le Dauphin fit à Metz, que le Duc de Châtillon reçut ordre de ſe retirer dans ſes terres. Ce fut avec peine qu'on vit la diſgrace de ce Seigneur. On ne ſçauroit dire cependant qu'elle n'ait été méritée, n'eût-elle eu d'autre fondement que de n'avoir pas obligé le Dauphin de retourner à Verſailles, lorſqu'il ſçut que c'étoit la volonté du Roi. Les ordres du Prince, quand ils ſont formels, ne doivent point être interprétés, mais exécutés; à moins qu'on ne ſe trouve dans la circonſtance rare de ne pouvoir le faire, ſans manquer à ce qu'on lui doit, à ce qu'on doit à ſa propre conſcience. Mais il paroît aſſez probable que le motif principal de la diſgrace du Duc, fut qu'ayant cru la maladie du Roi déſeſpérée, il avoit donné au jeune Prince ſon éleve, des conſeils rélatifs à la poſition où il le croyoit; & cette conjecture eſt fondée ſur ce que diſoit un jour Louis XV à un Seigneur qui tenoit note des Anecdotes de la Cour : il lui demanda s'il ſe rappelloit ce qui

étoit arrivé il y avoit quatre ans à pareil jour? Sur ce que le Seigneur lui répondit qu'il ne se le rappelloit pas : » Consultez votre Journal, » (lui dit le Roi) vous y verrez la disgrace du » Duc de Châtillon. Vraiment (ajouta-t-il, » il se croyoit dejà Maire du Palais. (*) »

C'est ainsi que ce qui pourroit être envisagé comme un trait de sagesse, devient quelquefois, par l'événement, une imprudence impardonnable. Le Dauphin fut vivement affligé d'une disgrace qu'il s'imputoit à lui-même ; plein de respect cependant pour les volontés du Roi, ses regrets ne furent mêlés d'aucunes plaintes. Il s'abstint même pendant quelque temps de parler de ce Seigneur. La premiere fois qu'il le fit, ce fut en se promenant dans le parc de Versailles, avec l'Abbé de Marbœuf : » Je me rappelle, » (lui dit-il en lui montrant un banc (qu'un » jour que j'étois assis en cet endroit avec M. » de Châtillon, il me donna des avis que je » n'oublierai jamais. »

Les allarmes que causa cette maladie de Louis XV, firent voir d'une maniere bien frappante combien est chere à une nation le Prince qui s'applique par lui-même à la rendre heureuse & qui sçait être à propos pacifique & guerrier.

Le danger du Roi se répand dans Paris au milieu de la nuit ; on se releve, tout le monde court en tumulte sans sçavoir où l'on va. Les Eglises s'ouvrent en pleine nuit; on ne connoît plus le temps ni du sommeil, ni de la veille, ni du repos. Paris étoit hors de lui-même ; la poste, les palais, toutes les maisons des hom-

(*) On a prétendu que le Duc comptant sur la mort de Louis XV, s'étoit jetté aux genoux du Dauphin, & l'avoit salué comme Roi.

mes en place étoient assiégées d'une foule continuelle : on s'assembloit dans les carrefours; le peuple s'écrioit : » S'il meurt, c'est pour avoir » marché à notre secours. » Tout le monde s'abordoit, s'interrogeoit sans se connoître. Il y eut plusieurs Eglises, écrit M de Voltaire, où le Prêtre qui prononçoit la priere pour la santé du Roi, interrompit le chant par des sanglots & par des cris.

Paris se trouvoit dans un vuide, dans un abandon qu'il n'avoit jamais éprouvé. Le Dauphin venoit de partir, la Famille Royale, tous les Princes étoient auprès du Roi. Le seul Duc d'Orléans lui restoit ; retiré à Sainte Genevieve, il y invoquoit assidûment la Patrone de cette Ville. Confondu dans la foule aux pieds de la châsse, il ne se distinguoit que par des larmes plus ameres, des sanglots plus violents. Ce fut là, dit l'auteur de la *Vie privée* de ce Monarque, que sans concert, & par un cri de désespoir subit & unanime, Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé*. Ce n'étoit point les Courtisans qui le qualifioient, c'étoit le peuple. Il ne croyoit pas que le Monarque expirant apprît jamais ce surnom : il le décernoit en quelque sorte à son ombre; il épanchoit sa reconnoissance.

La mesure de la douleur qu'on avoit ressentie du danger du Monarque fut celle de l'allégresse publique, lorsque l'on apprit son rétablissement La capitale n'étoit qu'une enceinte immense, en quelque sorte, pleine de fous. Le Courier qui apporta le 19 à Paris la nouvelle de sa convalescence fut entouré, embrassé, presque étouffé par le peuple. On baisoit son cheval & jusqu'à ses bottes; on le menoit en triomphe. Toutes les rues rétentissoient d'un cri de joie : » le Roi est guéri. « Tous les ordres de l'Etat firent à

l'envi éclater leur reconnoissance envers le Ciel Il n'y eut pas une société d'artisans qui ne fit chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée, pendant plus de deux mois que de réjouissances & de fêtes qui causerent une dépense excessive. Les Orateurs & les Poëtes s'efforcerent de célébrer à l'envi le plus beau monument de la vie de Louis XV, ce triomphe d'une espece nouvelle, digne de Trajan & d'Antonin, & d'en transmettre la mémoire à la postérité la plus reculée.

Quand on rendit compte au Roi des transports inouis de joie qui avoient succédé à ceux de la désolation, il en fut attendri jusqu'aux larmes : *ah*, dit-il, *qu'il est doux d'être aimé ainsi ! & qu'ai-je fait pour le mériter ?*

Tel est le peuple Français ; sensible jusqu'à l'enthousiasme, & capable de tous les excès dans ses affections comme dans ses murmures.

Les Courtisans ne sont pas comme le peuple Le péril de Louis XV fit naître parmi eux plus d'intrigues & de cabales qu'on n'en vit autrefois, quand Louis XIV fut sur le point de mourir à Calais. Son petit-fils en ressentit les effets dans Metz. Les moments de crise où il parut expirant, furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscretes, qu'on disoit inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvoit & que l'humanité condamnoit.

On regardoit le Roi comme mort ; il falloit bien que ce fût ainsi, puisqu'on se détermina à l'administrer, & à lui proposer d'éloigner la Duchesse de Château-Roux. Ce fut le Duc de Chartres, aujourd'hui Duc d'orléans, qui forçant la porte de Sa Maj. lui apprit en sa qualité de premier Prince du Sang, le danger où elle

étoit & lui ſuggéra de remplir ce devoir de Religion.

Le Duc de Richelieu, premier Gentilhomme de la Chambre, de ſervice, s'étoit bien gardé en cette circonſtance de faire à ſon maître cette fâcheuſe annonce, qui l'auroit brouillé également avec le malade auguſte & la favorite. Son heureuſe étoile lui fit prendre le parti le plus ſage. Le Roi pouvoit en revenir par un miracle de la nature qui n'étoit pas ſans exemple; il prévit combien l'amour-propre du Roi ſeroit bleſſé, il ne voulut pas courir les riſques de ſon reſſentiment, & plus encore de celui de la diſgraciée: dans le cas contraire, il avoit peu d'eſpoir de crédit auprès du ſucceſſeur: il reſta donc fortement attaché à la Ducheſſe; il s'oppoſa tant qu'il put à ce qu'on allarmât le mourant, en effrayant ſa conſcience: il pouſſa l'audace juſqu'à réſiſter long-temps au Duc de Chartres; il ne céda qu'au reſpect & à la ſupériorité d'un Prince que la la couronne regardoit après le Dauphin. Même ſi l'on en croit des mémoires particuliers (*), il fut obligé d'en venir aux propos les plus durs & aux voies de fait: » Quoi (diſoit-il en le » menaçant) un valet tel que toi refuſera la por- » te au plus proche parent de ton maître? & d'un coup de peid enfonça le battant. Ce bruit ayant excité la curioſité du Roi, le Duc de Chartres encore ému, ſe plaignit de l'inſolence du Duc de Richelieu, qui reçut ordre de s'écarter. Humiliation momentanée, qui fut bientôt réparée par la plus haute faveur.

La Ducheſſe de Château-Roux, depuis la maladie du Roi, n'avoit pas en fidelle amante, quitté

(*) Voyez *les amours de Zeoquiniſul*, *Roi des Coſirans*, ouvrage traduit de l'Arabe, du Voyageur Krinelboi.

le chevet du Roi : le Monarque, encore ivre de de sa passion, lui juroit qu'il ne regrettoit qu'elle & ses sujets. L'arrivée de l'Evêque de Soissons, Fitz-James, premier Aumônier de S. M. dont étoit accompagné le Duc de Chattres, fit juger à la favorite que son regne alloit finir. Elle se retira & le Prélat remplit son ministere avec toute la rigueur qu'il prescrivoit. Avant de donner le viatique au Roi, il exigea de lui, non seulement qu'il éloignât de sa personne un objet si cher à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par une amende honorable à Dieu en présence des Princes, des Courtisans & du peuple. Le pénitent dont l'ame étoit naturellement pusillanime, à ce période de la vie où les plus grands courages s'affoiblissent, frappé de terreurs religieuses, joua littéralement le rôle qui lui fut dicté.

Le Comte d'Argenson, Secrétaire d'Etat, qui ne cultivoit la favorite que par politique, & la détestoit au fond, désormais sans crainte, fut chargé de lui intimer l'ordre, & s'en acquitta durement.

Le Duchesse, plus grande en cet instant que son amant, reçut sa disgrace avec fermété. Elle ignoroit ce qu'elle devoit souffrir en route, elle monta en carosse avec la Duchesse de Lauraguais sa Sœur, & s'éloigna. Elle ne fut pas hors de la ville, qu'instruit de son renvoi, le peuple l'accabla de huées, marques du souverain mépris dont une populace effrénée récompense toujours ceux qui ont mal-à-propos usurpé ses hommages.

On regardoit alors la Duchesse de Château-Roux comme complice de la maladie & de la perte prochaine d'un Prince, alors l'idole de la nation & l'objet de ses regrets : on l'accabla d'in-

jures atroces, de menaces effrayantes ; les paysans dans les campagnes la suivoient aussi loin qu'ils pouvoient, & se transmettoient successivement l'emploi de la maudire & de l'outrager. Ce fut par une espece de miracle qu'elle évita cent fois d'être déchirée en pieces ; Ce fut dans des transes mortelles qu'elle parcourut plus de quatre-vingt lieues de pays avant de se rendre à Paris.

Louis XV échappa à la mort. Revenu à lui-même, il ne perdit pas de vue, au milieu de son danger, l'intérêt de l'État. Son dessein, en partant de Flandres, étoit de combattre le Prince Charles : mais la marche des troupes retardée ne lui avoit pas permis de l'exécuter en personne. Il envoya le Maréchal de Noailles à sa place, & dit au Comte d'Argenson : *Ecrivez de ma part au Maréchal, que pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Malheureusement Noailles ne valoit pas Condé. Le Prince Charles n'en fut pas effrayé : il avoit passé le Rhin malgré l'armée de France : il se déroba pendant la nuit, & le repassa presque sans perte, vis-à-vis d'une armée supérieure. Le Roi de Prusse se plaignit amérement de ce qu'on eût laissé échapper un ennemi qui alloit venir à lui. C'étoit encore, comme dit M. de Voltaire, une occasion heureuse manquée. La maladie du Roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrein marécageux & difficile par où il falloit aller au Prince Charles, les précautions qu'il avoit prises, ses ports assurés, tout lui facilita cette rétraite ; il ne perdit pas même un magasin. Il marcha vers le Danube & l'Elbe avec une diligence incroyable ; mais il n'arriva pas assez à temps pour empêcher le Roi de Prusse d'investir Prague & de faire

prisonniers

prisonniers de guerre dix jours après, le Général d'Ogilvy, lui & sa garnison composée de dix mille hommes.

La Capitale de la Bohême prise, la Moravie envahie, le Maréchal de Coigny reprenant toutes les villes forestieres, les Français rentrant enfin en Allemagne, les succés des armes du Roi en Italie, firent espérer alors qu'enfin la grande que. elle de l'Europe alloit être décidée en faveur de Charles VII.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque Louis XV, foible & à peine convalescent, résolut, au mois de Septembre, le siege de Fribourg, & y marcha pour accélérer les travaux. Vers le même temps, on reçut la nouvelle d'une victoire remportée sur le Roi de Sardaigne par l'Infant Dom Philippe & le Prince de Conti, sous les murs de Coni. Les Piémontais perdirent près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Les Espagnols ne perdirent que 900 hommes, & les Français eurent 1200 hommes tués ou blessés.

Mais cette nouvelle victoire fut encore, comme le dit l'Auteur de l'Histoire universelle, au nombre de celles qui causent des pertes sans produire d'avantages réels aux vainqueurs. Elle donna d'abord la plus grande confiance qui se changea bientôt en tristesse : la saison trop avancée, la fonte des neiges, le débordement de la Sture & & des torrents, furent plus utiles au Roi de Sardaigne, que la Victoire de Coni ne le fut à l'Infant & au Prince de Conti. Ils furent obligés de lever le siege, & de repasser les Alpes.

Le Prince de Conti qui étoit Général & Soldat, eut dans le combat sa cuirasse percée de deux coups, & deux chevaux tués sous lui. On célébra ses hauts faits à Paris; mais ayant été forcé de repasser les monts sans avoir pu prendre poste, il ne se vit plus que couronné de

lauriers ſtériles avec une armée affoiblie. C'eſt preſque toujours le ſort de ceux qui combattent vers les Alpes & qui n'ont pas pour eux le Monarque du Piémont, de perdre leurs armées même par des victoires.

Le ſiege ſe pourſuivoit vivement devant Fribourg. Il fut difficile & pénible. Le Gouverneur n'arbora le drapeau blanc qu'après deux mois de tranchée ouverte. Le Roi de Naples de ſon côté, étoit entré en campagne pour défendre ſes propres Etats ménacés par les Autrichiens. Le Prince de Lobkowitz, qui commandoit les armées de Marie-Thérеſe, avoit été ſur le point de conquérir le Royaume de Naples. Vers le mois de Juin le Général y avoit répandu un manifeſte au nom de la Reine de Hongrie, où elle parloit aux peuples des deux-Siciles comme à ſes ſujets, auxquels elle donnoit ſa protection.

Rome voyoit combattre ſur ſon territoire les armées Napolitaines & Autrichiennes. Le Roi de Naples, & le Duc de Modene, devenu Généraliſſime du Roi d'Eſpagne, étoient dans le Velletri, autrefois Capitale des Volſques, & aujourd'hui la demeure des Doyens du Sacré College. Six mille Autrichiens y pénétrent au milieu de la nuit. La grande Garde eſt égorgée; on tue ce qui ſe défend, on fait priſonnier ce qui ne ſe défend pas. L'allarme & la conſternation ſont par-tout. Le Roi des deux Siciles & le Duc de Modene alloient être pris, ſans le Marquis de l'Hôpital, Ambaſſadeur de France à Naples, qui avoit accompagné le Roi, & l'avertit à temps, ainſi que le Duc de Modene, & Sa Majeſté fut ſauvée.

Peu de jours après, le Général Autrichien fut obligé de ſe retirer vers Rome; le Roi de Naples le pourſuivit: le Pape étoit neutre. Le Roi

étoit vers une porte de la ville, & le Prince Lobkowitz vers l'autre; ils passent tous deux le Tybre, & viennent successivement baiser la mule du Souverain Pontife, tandis qu'ils faisoient ravager ses campagnes par leurs troupes. Le Monarque Napolitain rendit son hommage au Saint-Pere, sous le nom de Comte de Pouzzoles.

CHAPITRE XXII.

IMmédiatement après la prise de Fribourg, & après avoir tout ordonné, le Roi de France revint à Paris, où il fut reçu, dit Voltaire, comme le vengeur de la patrie, & comme un pere qu'on avoit craint de perdre. Il resta trois jours dans la Capitale pour se faire voir aux habitants, qui ne vouloient que ce prix de leur zéle.

L'entrée du Monarque dans Paris, écrit un autre Ecrivain, fut un triomphe que la joîe, les acclamations & les transports de son peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'étoit brillant & majestueux par la pompe qui l'accompagnoit, c'étoit moins un vainqueur dont il entouroit le char, qu'un pere tendre dont il embrassoit les genoux.

Mais au milieu de tant de fêtes, de tant d'épanchements de la sensibilité des Français, le cœur de Louis XV n'étoit pas rempli. L'image de la Duchesse de Château-Roux s'y reproduisoit plus vivement que jamais; c'étoit la seule à qui la maladie avoit été fatale. Condamnée par son amant même à vivre dans la retraite & dans les larmes, elle ne pouvoit participer à l'allégresse publique; il se reprochoit sa foiblesse de l'avoir renvoyée; il étoit indigné, contre le Prélat, qui l'avoit

exigé ; il auroit bien voulu réparer la rigueur avec laquelle on avoit exécuté ses ordres, en la rappellant auprès de lui avec un éclat capable de lui faire oublier l'humiliation du renvoi ; mais il étoit combattu par d'autres sentiments. Il venoit d'éprouver de la part de la Reine les marques du plus tendre attachement ; elle ne souhaitoit pour toute reconnoissance que de jouir de ses droits. Hélas! la nature n'étoit pas d'accord avec le devoir, & sous prétexte de réparer ses forces épuisées par la violence de sa maladie, il différoit de l'en mettre en possession. On prévit aisément alors ce qui arriveroit.

Le Duc de Richelieu, à qui le Monarque avoit restitué sa confiance, après avoir eu l'adresse de se rendre victime de son zéle pour la favorite dans le moment le plus critique, étoit le plus intéressé à en recueillir le fruit par son rappel. Comme ce personnage va jouer désormais un grand rôle, il est à propos de le mieux faire connoître Nous allons reproduire le tableau qu'en a tracé, de main de maître, l'Auteur de la *Vie privée* de Louis XV.

Né sur la fin du siecle précédent, le Duc de Richelieu avoit alors près de cinquante ans : c'étoit un grand & bel homme, bien fait ; d'une physionomie gracieuse, extrêmement galant, tenant à la fois, & du goût chevaleresque de la vieille Cour & de la corruption de la Régence. Les voluptés avoient encore le plus vif attrait pour lui, quoique depuis long-temps usé par leur usage & vieilli avant le temps. Passionné pour les femmes, très-bien traité d'elles, il avoit la manie de vouloir afficher ses conquêtes. Quelques-unes avoient produit un grand éclat, & lui voient attiré de fâcheuses affaires, dont il s'étoit tiré avec honneur, car il soutenoit de sa bra-

voure son audace & son impudence en ce genre

A un grand fonds d'esprit, le Duc de Richelieu joignoit de la gaieté; il étoit amusant, très-riche, mais prodigue, ce qui le rendoit plus avide de la faveur, afin de réparer sans cesse les bréches que ses plaisirs faisoient à sa fortune. Heureux constamment, il avoit réussi dans tout ce qu'il avoit entrepris. Quoique d'une naissance très disproportionnée, il avoit épousé une Princesse de la Maison de Lorraine, & ce mariage lui ayant occasionné une querelle, elle ne servit qu'à rehausser l'éclat de sa gloire par un duel fameux, dont il sortit vainqueur.

Le Roi s'étoit plus particuliérement attaché le Duc de Richelieu, en lui donnant la place de premier Gentilhomme de la Chambre, vacante par la mort du Duc de Rochechouart, tué à la bataille de Dettinghen. Ce Courtisan, dont le cœur ouvert à toutes les passions étoit aussi dévoré de la soif des grandeurs, ne se voyoit pas encore au terme des honneurs, & sentoit ne pouvoir mieux y parvenir qu'en ramenant à la Cour la Duchesse de Chêteau-Roux. Il leva tous les scrupules du Monarque; il lui fit faire des parties de chasse, où il ménagea secrettement à cette amante délaissée les occasions de revoir le Roi & de reprendre sur lui son empire. Enfin ce Prince las de se contraindre, se plaignit hautement qu'on eût abusé de son état, pour souiller sa gloire, pour le forcer à traiter indignement une personne qui n'étoit coupable à son égard que d'un excès d'amour. Il la rétablit dans son rang, ses titres & ses dignités; il prépara son triomphe en la vengeant de l'Evêque de Soissons qui eut ordre de se retirer dans son Diocese; & du Comte d'Argenson, qui lui ayant porté la nouvelle de son exil, fut chargé de lui annoncer celle de son

rappel. Il lui demanda de la part du Roi, la liste de tous ceux dont elle exigeoit la punition. On assure que la Duchesse avoit mis le Comte d'Argenson en tête, & que le Ministre prétendant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à espérer avec cette femme, prit le seul parti qui lui restoit, de la gagner de vîtesse ; en s'en débarassant pour jamais.

Il est plutôt à croire que l'excès de la joie fit sur Madame de Château-Roux une révolution prompte & mortelle, ou suivant d'autres mémoires, cette révolution fut occasionnée par son impatience de recevoir les embrassements du Monarque, non moins empressé qu'elle, pour s'être dégarnie, baignée, & parfumée dans un jour critique. Quoi qu'il en soit, on lui fit l'épitaphe suivante :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
Mon Roi revoit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

Cette perte également frappante par son époque & ses circonstances, plongea Louis XV dans une profonde mélancolie. Si, portent les mémoires que nous transcrivons, si l'on mesure son désespoir sur sa passion, il dut être extrême. La Duchesse avoit repris un tel ascendant sur son auguste amant, qu'elle lui avoit dicté la loi une seconde fois Outre les conditions qu'on a vues, pour réparation de l'injure qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Europe entiere par son expulsion ignominieuse, elle avoit exigé une satisfaction authentique & non moins éclatante, celle d'être nommée surintendante de la maison de la future Dauphine, & l'aveuglement du Roi l'y avoit fait consentir,

La mort prévint tout cela. Il résulta seule-

ment de la reconciliation du Roi avec Madame de Château-Roux, une impreſſion fâcheuſe dans le peuple qui altéra ſenſiblement ſon amour. Qui ne ſe rappelle le mot énergique des Poiſſardes, dont le cri eſt toujours le cri public : *Puiſqu'il a repris ſa catin, il ne trouvera plus un* Pater *ſur le pavé de Paris* !

Cependant la maladie que le Roi venoit d'eſſuyer le fit penſer à affermir ſon trône par le mariage du Dauphin. Il jetta les yeux ſur Marie-Thereſe, Infante d'Eſpagne. Cette alliance étoit trop honorable à Philippe V, pour que ce Prince ne s'empreſſât pas de la conclure. Mais la Princeſſe parut beaucoup plus flattée de l'expoſé fidéle qu'on lui fit du mérite perſonnel du Dauphin, que de la perſpective du premier trône de l'Europe,

Mrrie-Thereſe ne manquoit d'aucune des qualités qui pouvoient lui attacher le Dauphin. Elle avoit de l'élévation dans les ſentiments, de la douceur & de l'aménité dans le caractere, une piété ſolide. Dieu bénit une alliance où deux jeunes époux ſous les auſpices de la Religion, ſe conſacroient mutuellement les prémices de leur cœur: & le temps qu'ils vécurent enſemble, ils le paſſerent dans l'union la plus intime, ſans que le plus léger nuage réfroidît d'un ſeul inſtant leur tendreſſe réciproque. Mais il n'eſt rien de ſtable ici-bas : joie, félicité, plaiſirs, ce ne ſont là que des êtres de nom, que nulle puiſſance humaine ne ſçauroit fixer à ſa ſuite. Cette Princeſſe ne fit, pour ainſi dire, que ſe montrer à la nation ; mais elle le fit d'une maniere ſi avantageuſe qu'elle emporta en mourant ſes regrets les plus ſinceres.

Le mariage de l'héritier préſomptif de la couonne s'étoit fait avec toute la pompe imagina-

ble. Malgré les calamités de la guerre, la capitale donna les fêtes les plus brillantes, & fut imitée par toutes les villes du Royaune. Outre les réjouissances & les spectacles extraordinaires donnés au peuple par la ville de Paris, il y eut bal à l'Hôtel de Ville, que les nouveaux époux & le Roi voulurent bien honorer de leur présence.

Des critiques ont prétendu que toutes ces fêtes avoient moins pour objet de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple Français envers ses maîtres, que de causer une diversion à la tristesse de Louis XV. Depuis la mort de la derniere favorite, les plus jolies femmes de la Cour & même celles qui ne l'étoient pas, s'étoient mises sur les rangs, sans succès. Entr'elles on distinguoit la Duchesse de Rochechouart, veuve depuis un an, charmante créature, si jamais il en fut, ou plutôt véritable Hébé. Mais elle eut le chagrin de ne pouvoir captiver le Monarque.

On se flatta, dit la cronique, que parmi les femmes du second ordre, ou même parmi les bourgeoises de la Capitale qu'on pouvoit lui faire passer en revue de cette maniere, sans aucune affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occasion d'enchaîner cet esclave couronné. On ne fut pas trompé.

Le feu de l'amour circuloit dans les veines de Louis XV. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde fut admis masqué au bal de la Maison de Ville. Le Roi s'y rendit avec toute sa Cour. Louis fut enchanté de voir tant de beautés rassemblées. Il eût voulu les posséder toutes. Une jeune blonde, d'une taille swelte & paitrie de graces, fixa d'abord ses regards. Elle étoit habille en Amazone, son carquois & son arc sur ses épaules; ses cheveux flottants par boucles étoient parsemés de pierreries, & une

gorge charmante à demi découverte irritoit les desirs: *Belle Chasseuse*, dit S M., *heureux ceux que vous percez de vos traits! . . . Ces blessures en sont mortelles . . . .* Et la belle chasseuse, sans répondre, de courir se précipiter & se confondre dans la foule des masques ; ensorte qu'on a toujours ingoré & qu'on ignre encore quelle étoit cette belle.

Une contredanse Anglaise, fort en vogue en ce temps-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraîcheur rendoit semblables aux célestes Houris, commençoit à effacer l'impression qu'avoit faite au Monarque la Diane moderne, lorsqu'un nouveau masque vint le lutiner. Ce masque étoit la fameuse Madame d'Etioles, connue depuis sous le nom de Marquise de Pompadour.

Née, comme tout le monde sçait, dans la classe la plus infime, elle étoit fille d'un nommé Poisson, personnage crapuleux, bas, & boucher des invalides. Sa mere étoit une des femmes les plus dévergondées qu'il soit possible de voir, sans frein, sans pudeur. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avoit compté sur ceux de sa fille, & à force de lui répéter qu'*elle étoit un morceau de Roi*; lui avoit inspiré le desir d'être maîtresse du Monarque.

L'histoire rapporte que Madame d'Etioles se présentoit à toutes les chasses du Roi ; qu'elle cherchoit toutes les occasions de s'en faire remarquer; qu'elle essayoit toutes les manieres de se mettre, propres à fixer ses regards. Elle n'avoit garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité par ses agaceries & ses propos, la curiosité du Roi, elle céda à ses importunités; elle se démasqua. Mais par un raffinement de coquetterie, se rejetta à l'instant dans un grouppe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle

avoit alors un mouchoir à la main &, soit exprès, soit involontairement, le laissa tomber. Louis XV le ramasse avec empressement, & ne pouvant atteindre du bras où elle étoit, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier triomphe de Madame d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussi-tôt dans la Salle avec ces mots: *le mouchoir est jetté!* & toutes ses rivales furent désespérées.

Deux subalternes, l'un premier Valet-de-Chambre du Roi, l'autre un de ses Ecuyers, se chargerent, de concert avec le Duc de Richelieu, entremetteur en titre, de prendre les arrangements des plus prompts pour mettre le Monarque à même de jouir des charmes de la nouvelle Sultane. Madame d'Etioles ne tarda pas à subjuguer l'esprit du Roi, à se faire déclarer maîtresse absolue.

Le premier acte de son autorité fut de faire exiler son mari; le Sieur le Normant d'Etioles. Celui-ci irrité, désespéré, furieux de perdre une femme charmante qu'il possédoit depuis peu, ne pouvoit qu'être vivement affecté de son abandon. Il eut recours aux larmes, aux prieres; aux imprécations. Tout fut inutile. L'infidele ayant lieu de craindre que, dans l'excès de sa frenésie, le mari ne se portât à quelque extravagance, ne crut pouvoir mieux faire que de s'en débarrasser. Cette femme par ses talents, son intrigue & l'art merveilleux d'amuser le Roi, eut jusqu'à la mort sur l'esprit de Louis XV, un empire indicible. Pendant ce long cours de son regne, elle maîttrisa son esclave, & occasionna à la France mille désastres, mille revers. Nous verrons successivement la part qu'elle prit dans les affaires générales.

CHAPITRE XXIII.

AU milieu de la joie qu'avoient répandu dans les cœurs les fêtes qu'on venoit de donner à l'occasion du mariage du Dauphin, on étoit bien éloigné encore d'être sans allarmes. La querelle de la succession Autrichienne devenoit tous les jours plus vive, la destinée de Charles VII plus incertaine, les intérêts étoient plus compliqués, & les succès toujours balancés.

On commençoit à s'appercevoir en France que l'on manquoit de bras & d'argent. Il y avoit toute apparence que la guerre seroit longue & meurtriere. L'on n'étoit pas peu embarrassé. Un événement auquel on ne s'attendoit pas, fit prendre un nouveau cours à la politique des cabinets. Ce fut la mort de Charles VII.

Ce Prince qui n'avoit été malheureux que depuis qu'il avoit été Empereur, qui n'avoit alors d'autre appui dans l'Empire que le Roi de Prusse rentré dans la capitale de son Electorat, craignant que la Reine d'Hongrie ne le forçât encore d'en sortir, se voyant le jouet perpétuel de la fortune, accablé de maladies, que les chagrins redoubloient, succomba enfin, & mourut à Munich à l'âge de quarante-sept ans & demi. Il avoit la goutte, la pierre; on trouva ses poumons, son foie & son estomac gangrenés, des pierres dans ses reins, un polype dans son cœur. La France lui avoit fait présent de tous ces maux avec la Couronne Impériale. Sa grandeur n'avoit été qu'une représentation de théâtre, & les derniers honneurs qu'on rendit à son cadavre furent encore une dérision.

Le corps de cet infortuné Prince, dit Vol-

taire, fut exposé vêtu à l'ancienne mode Espagnole, étiquette établie par Charles-quint, quoique, depuis lui, aucun Empereur n'ait été Espagnol, & que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enseveli avec les cérémonies de l'Empire; & dans cet appareil de la vanité & de la misere humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de son empire, n'avoit pas même possédé une petite & malheureuse Province; on lui donna même dans quelques rescrits le titre d'invincible titre attaché par l'usage à la dignité d'Empereur; & qui ne faisoit que mieux sentir les malheurs de celui qui l'avoit possédée.

On crut que la mort de l'Empereur, & l'accommodement de l'Electeur son fils avec la Cour de Vienne devoient rendre le calme à l'Europe. Mais le feu ne s'alluma que plus vivement & l'incendie n'en devint que plus général. On se flattoit que la Reine de Hongrie recherchoit la paix comme un moyen sûr de placer enfin son mari, le Grand-Duc, sur le Thrône Impérial; mais, poursuit Voltaire, Marie-Thérese vouloit & ce trône & la guerre.

La France qui vouloit toujours faire un Empereur, avoit, au defaut du fils de Charles VII, jetté les yeux sur le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Les principes du Cabinet de Versailles, écrit un historien, étoient alors tellement intervertis, qu'il offroit le Sceptre Impérial à un Monarque enrichi des dépouilles du beau-pere de Louis XV, qu'il avoit long-temps regardé comme un usurpateur, dont il avoit depuis éprouvé la défection dans la guerre actuelle, & qui venoit tout récemment de s'allier avec l'ennemi de la France. L'Electeur de Saxe refusa d'être Empereur.

Il ne restoit à la France d'autre parti que

celui des armes. Il fut resolu de se défendre en Italie & en Allemagne, & d'agir toujours offensivement en Flandres. Le Roi voulut aller lui-même achever les conquêtes qu'il avoit interrompues l'année précédence.

Le Dauphin venoit de contracter un nouvel hyménée. Il venoit de donner sa main à la fille de ce même Roi qui refusoit l'empire, & qui étoit assis sur le trône de son aïeul. Par cette alliance la Maison de Saxe a servi à perpétuer les descendants d'un Prince qu'elle avoit dépouillé de ses Etats; & la France a vu habiter sous le même toît les deux premieres femmes dont la mere eût pu dire à la fille: » votre pere a détrôné le mien. »

Tout respiroit encore l'allégresse qu'avoient inspiré les secondes noces du Dauphin, lorsque le Roi fit ordonner des prieres publiques, pour demander à Dieu le succès de ses armes, & se disposa à passer en Flandres, pour se mettre à la tête de ses troupes. On ne devoit pas naturellement s'attendre qu'un jeune Prince, dans de pareilles circonstances, pensât à s'éloigner d'une épouse qui possédoit & méritoit toute sa tendresse, pour aller s'exposer au hazard des combats: mais la premiere passion des grandes ames fut toujours de voler où l'honneur & le devoir les appelle. Le Dauphin ne balança pas à rappeller au Roi la promesse qu'il lui avoit faite l'année précédente, & il le conjura de ne pas lui refuser de faire avec lui cette campagne. Louis XV, ravi de trouver en son fils de si généreuses dispositions, souscrivit à sa demande.

On disposa tout pour le départ, & le 7 Mai tous deux en habits militaires, monterent dans la même voiture, pour se rendre au camp devant Tournai, où ils arriverent le lendemain. Dès

qu'ils parurent, ce ne fut de toutes parts qu'acclamations & cris de joie. Les troupes n'avoient point encore vu le Dauphin. Il étoit d'une taille avantageuse, d'une complexion vigoureuse, & capable de soutenir les fatigues d'une campagne. Il avoit les traits du visage agréablement formés, le teint de la plus grande fraîcheur; les yeux pleins d'esprit, une noble simplicité dans tout son extérieur annonçoit en lui l'union d'un grand cœur à une grande ame. Il n'eut besoin que de se montrer pour gagner l'affection du soldat. Sa présence & celle du Roi inspirerent à toute l'armée une ardeur incroyable. On ne demandoit plus qu'à combattre.

Quel spectacle de voir un pere auguste s'arracher aux delices de son palais, & voler avec son fils unique au champ de Mars! L'allarme fut générale dans Paris: on trembla de voir exposer deux têtes aussi cheres. A leur défaut le sceptre tomboit dans les mains du Duc d'Orléans, premier Prince du sang, confondu pendant ce temps avec les moines de Sainte Genevieve, levant les mains au Ciel, tandis qu'on se battoit. C'étoit un saint, mais on avoit besoin d'un héros.

Le Maréchal de Saxe, qui étoit déja en Flandres à la tête de l'armée, composée de cent-six bataillons complets, & de cent soixante & douze escadrons, après plusieurs marches feintes, pour couvrir son dessein à l'ennemi, avoit jugé à propos d'ouvrir la campagne par le siege de Tournai: c'étoit la plus forte place de la Flandre Autrichienne un des chefs-d'œuvres de Vauban. Il poussoit vivement ses travaux, lorsque l'armée combinée des Autrichiens, Anglais, Hollandais & Hanovriens, s'avança pour l'obliger à lever le siege, ou pour lui livrer bataille.

Le Maréchal de Saxe, déja distingué par des

talents supérieurs, étoit consumé d'une maladie de langueur, & presque mourant. Lorsqu'il quitta Paris, interrogé comment il pourroit agir dans cet état de foiblesse, il repondit: *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le Roi passa la premiere nuit de sa campagne à Douay. Il reçut, en se couchant, un courier du Maréchal, qui lui mandoit que l'armée ennemie s'approchoit & qu'on seroit bientôt en présence: *Messieurs*, dit-il à ses Aides-de-camp & à ses Officiers, *il n'y a pas de temps à perdre; je pars demain matin à cinq heures; qu'on laisse dormir M. le Dauphin.* Le Prince averti, se trouva le lendemain presqu'en même temps que le Roi au camp devant Tournay.

Près de Tournay, sur les bords de l'Escaut, s'offre une plaine assez découverte, au milieu de laquelle est le village de Fontenoy; c'est l'endroit que le Maréchal avoit destiné pour le champ de bataille, en cas d'une action générale. Le Roi à son arrivée au camp, alla avec le Dauphin reconnoître le terrein; & de l'avis des Officiers Généraux, il arrêta que l'armée s'y posteroit pour attendre l'ennemi. Son armée consistoit en vingt bataillons, & vingt-six escadrons Anglais commandés par le jeune Duc de Cumberland, qui avoit gagné avec le Roi son pere, la bataille de Dettighen: cinq bataillons & seize escadrons Hanovriens étoient joints aux Anglais. Le Prince de Waldeck étoit à la tête de quarante escadrons Hollandais & de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'avoient dans cette armée que huit escadrons.

La veille de l'action la conversation roula sur les batailles où les Rois s'étoient trouvés en personne: Louis XV ne témoigna jamais tant de gaieté. Il dit » que depuis la bataille de

» Poitiers aucun Roi de France n'avoit com-
» battu avec ſon fils & gagné de victoire ſigna-
» lée contre les Anglais : qu'il eſpéroit être le
» premier. »

Le Mardi 11, de grand matin, le Duc de Cumberland, campé dans les environs, s'avança en ordre de bataille. A cette nouvelle le Roi & le Dauphin paſſerent l'Eſcaut au pont de Calonne, & parurent à la tête de l'armée auprès de Fontenoy. Quand ils eurent reconnu l'ennemi, le Marechal de Saxe leur conſeilla de repaſſer la riviere ; mais tous deux refuſerent de ſe rendre à ſon avis, & ſe placerent aſſez près du feu, pour qu'on pût dire qu'ils partageoient le péril de l'action ; & aſſez loin, pour éviter le reproche de s'expoſer trop témérairement.

Vers les cinq heures, les armées ſe trouverent en préſence. La droite de l'armée Françaiſe s'étendoit vers le village d'Antoin: la gauche vers un petit bois qu'on appelle le bois de Barri, le centre étoit à Fontenoy. L'armée ennemie ſe preſentoit en trois corps. Le Comte de Kœnigſeck commandoit l'aîle droite, le Prince de Waldeck la gauche : le Duc de Cumberland occupoit le corps de bataille. Sur les ſix heures, les ennemis tirerent un coup de canon qui fut comme le ſignal de l'action. L'artillerie étant également bien ſervie de part & d'autre, on ſe canonna long-temps à ſuccès, ou pour mieux dire à perte égale : chaque décharge éclairciſſoit les rangs & jonchoit la terre de morts.

Enfin l'armée ennemie s'ébranla ; & s'avançant dans la plus belle ordonnance, elle fit mine de vouloir attaquer les trois corps de l'armée Françaiſe en même temps ; mais ſe repliant

repliant tout-à-coup fur elle-même, elle vint fondre fur le centre de bataille. L'attaque fut terrible: on s'y attendoit: la défenfe fut vigoureufe. L'artillerie, placée à-propos, fillonnoit l'armée ennemie. Les foldats tiroient de part & d'autre à bout portant. Toutes les décharges des Français étoient fuivies des cris de *Vive le Roi, & Monfeigneur le Dauphin.*

Quoiqu'on perdit beaucoup de monde des deux côtés, on combattoit avec le plus grand fang-froid. On vit des Officiers Anglais & Français fe faluer avec civilité, & fe défendre de tirer les premiers.

Le Régiment des Gardes Anglaifes s'étant trouvé oppofé à nos grenadiers; les Officiers fe complimenterent de part & d'autre, en ôtant leurs chapeaux. Alors Mylord Charles Hay, Capitaine aux Gardes Anglaifes, s'avança hors des rangs, & cria; *Meffieurs des Gardes Françaifes*, tirez!

Le Comte d'Auteroche, Lieutenant des Grenadiers, alla à fa rencontre & lui répondit à voix haute: *Monfieur, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.*

Cependant l'affaire n'avançoit pas. Le Duc de Cumberland fit changer fon ordre de bataille: & du centre, il fe porta vers la gauche de l'armée Françaife. Les décharges de moufqueterie recommencerent alors, & continuerent long-tems dans un ordre prefque invariable. Les troupes du Roi avoient perdu du terrein, & fe trouvoient à trois cents pas au deffous de Fontenoy.

Cette pofition, par l'événement, devint funefte à l'ennemi, qui étoit tout-à-la fois expofé au feu des redoutes du bois de Barri, & à celui de l'artillerie de Fontenoy. Mais le Duc

de Cumberland en Capitaine habile, & qui sçait prendre son parti, fit faire volte face aux dernieres lignes de son armée, qui forma par ce moyen un quarré long, dont l'un des côtés devoit continuer de presser l'aîle gauche de l'armée Française, & l'autre envelopper les redoutes du bois de Barri & faire tête au poste de Fontenoy.

Cette disposition réussit aux ennemis au délà de leurs espérances. Leur unique bataillon faisoit face de toute part, ils avoient un plus grand nombre de coups à tirer, & tous les coups portoient. Leurs lignes étoient serrees & en bon ordre; les lignes Françaises étoient rompues en plusieurs endroits.

Cependant le Maréchal de Saxe, tantôt à pied, tantôt à cheval, quelquefois en litiere, car il etoit malade, se portoit où le péril étoit plus grand. Par-tout il voyoit des troupes faire des prodiges de valeur, mais qui ne servoient qu'à augmenter ses pertes. Si quelquefois le soldat cédoit pour un instant aux efforts de cette colonne redoutable, il revenoit à la charge. sans jamais se rebuter, quoique toujours sans succès.

Déja l'ennemi comptant sur la victoire, jettoit des cris d'allégresse, qui l'annonçoient au loin, & les Tournésiens qui du haut de leur murailles, étoient spectateurs du combat, se préparoient à rendre complette la défaite des Français; la garnison tenta une sortie, mais des miliciens, & des troupes de nouvelle levée, qu'on avoit laissées à la garde de la tranchée, firent si bien leur devoir, qu'elle fut repoussée avec perte.

Ce fut dans cet instant critique qu'on se détermina à faire un nouvel effort, & par une

triple attaque à charger l'ennemi de front & par les flancs. Ce mouvement fit espérer que les choses changeroient de face ; & les troupes se montrant aussi pleines d'adeur, que si elles n'eussent point encore combattu, la charge recommença. Jamais deux armées rivales, poussées par le desir de la vengeance ne s'entrechoquerent avec plus de furie, C'est en cette occasion que la Maison du Roi qui n'avoit pas encore donné, se couvrit de gloire. Tous les Régiments Français & Etrangers, Cavalerie & Infanterie, se précipiterent sur l'ennemi avec une égale impétuosité.

La colonne ennemie fit face aux trois attaques & les soutint avec intrépidité. On la foudroyoit par des charges vives & continuelles ; elle répondoit par un feu également meurtrier. Le carnage fut effroyable de part & d'autre. L'ennemi cachoit ses pertes ; celles des Français étoient sensibles. On vit les Régiments du Roi, de la Couronne & d'Aubeterre se retrancher derriere des monceaux de cadavres

L'armée des alliés tenoit ferme, & soutenoit ses premiers succès par de nouveaux avantages. Les lignes des Français plutôt écrasées qu'enfoncées, paroissoient en désordre en plusieurs endroits. Cependant on ne vouloit pas céder. Plusieurs détachements ne prenant conseil que de leur valeur, allerent tête baissée heurter ce bataillon formidable : rien ne fut capable de l'entamer.

Le Maréchal de Saxe qui ne s'inquiétoit pas sans raison, fit dire au Roi & au Dauphin, qu'il étoit temps qu'ils songeassent à mettre leurs personnes en sûreté, en repassant l'Escaut. Son avis ne fut point suivi. Peu de temps après on parla de retraite, & plusieurs braves Offi-

ciers la jugeoient nécessaire au salut de l'armée. On avoit réservé quatre pieces de canon pour la favoriser en cas d'accident : on pensoit a en faire usage. Le Duc de Richelien ne fut pas de cet avis. « Point de retraite, s'écria-t-il, le Roi » s'y oppose, & entend que ces canons servent » à la victoire.

En effet, on les braque sur l'armée ennemie qui n'étoit qu'à quelques pas : on en fait précipitamment plusieurs décharges. La certitude d'être foudroyé l'instant d'après fait craindre au soldat d'occuper la place de celui qui vient d'être renversé. Cette colonne, jusqu'alors impénétrable, laissa enfin appercevoir un défaut. On le cherchoit depuis long-temps : la maison du Roi le saisit & s'y insinue : les Gendarmes & les Carabiniers élargissent le passage. Les autres Régiments suivent. Animés par ces succès, les corps chargés des autres attaques, se précipitent sur les lignes qu'ils ont en tête, & les rompent en plusieurs endroits. Ce fut alors qu'on en vint aux armes blanches. La mêlée fut sanglante : mais le soldat Français ayant son adversaire en face, la partie ne fut plus égale. Bientôt le désordre & la confusion s'étant communiqués jusqu'aux derniers rangs de l'armée ennemie, d'un excès de confiance elle passa au découragement.

Les troupes Anglaises furent celles qui firent mieux leur devoir en cette occasion, mais il fallut ceder à la force. Tout plia, tout se débanda. Le soldat irrité d'une résistance si opiniâtre, ne faisoit point de quartier & massacroit tout ce qui tomboit sous sa main. Ceux qui échappoient au fer du fantassin étoient écrasés par la cavalerie. Les chevaux ensanglantés jusqu'au poitrail, avoient peine à se dé-

barrasser des monceaux de cadavres dont la plaine étoit jonchée. Ce qui est bien remarquable, c'est que cette déroute générale d'une armée peu d'heures avant si formidable, fut l'ouvrage d'un instant. On eût dit qu'on venoit de combattre contre des légions enchantées, auxquelles les fictions romanesques attribuent le pouvoir de se rendre invisibles, & de se dissiper dans les airs. Le Français étonné de ne rencontrer par-tout que des Français, respire enfin, & sent tout le prix d'une victoire si long-temps disputée.

Chacun raisonna, comme il étoit affecté, sur la cause du gain de la bataille. Les uns l'attribuoient à la présence du Roi & du Dauphin; d'autrés à l'habileté du Maréchal de Saxe; ceux-ci à la charge vigoureuse de la Maison du Roi, ceux-là à l'avis du Duc de Richelieu: d'autres enfin à la valeur opiniâtre de nos troupes que rien ne peut décourager. Peut-être pouvoit-on dire que tous avoient raison, & qu'il ne falloit rien moins que le concours de tant de circonstances pour assurer la victoire. Tous les Régiments perdirent du monde. Quelques-uns se firent écraser & ne sauverent que leur nom. Plusieurs Officiers se signalerent en cette journée par des traits de valeur qui eussent honoré les héros de l'ancienne Rome.

Le Dauphin annonça à toute la France en cette occasion qu'il étoit l'héritier des nobles sentiments, comme du sceptre de Bourbon. Si on pouvoit lui faire quelque reproche, c'étoit d'avoir trop peu craint le danger, & voulu s'exposer moins en Dauphin qu'en soldat.

Dès le commencement de l'action, un boulet renversa & couvrit de terre à quatre pas

de lui M. d'Arbaud, qui fut depuis Colonel. Louis XV avoit chargé un Officier de faire ramasser par les valets de l'armée les boulets qui faisoient voler la poussiere au bas de l'éminence où il s'étoit posté. S'étant apperçu qu'il en étoit tombé un aux pieds du Dauphin, il lui cria en riant : » M. le Dauphin. renvoyez-» le aux ennemis, je ne veux rien avoir d'eux ; » mais l'action seule l'occupoit tout entier ; il ne répondit rien au Roi. Il ne fit pas même attention à un autre coup, qui renversa derriere lui un des domestiques du Comte d'Argenson,

Dès les premieres décharges de l'ennemi, la campagne avoit paru couverte de fuyards qui sembloient annoncer que tout étoit perdu ; le Dauphin voulut les arrêter, & par prieres & par menaces, il s'efforça de leur inspirer des sentiments plus généreux. Mais ceux à qui il parloit n'étoient point des soldats, c'étoient les goujats de l'armée que la peur avoit saisis & qui ne tenoient à leur Régiment que par l'uniforme qu'ils déshonoroient.

Au fort de l'action, le Dauphin demanda au Roi, qu'il lui permît de s'avançer à la tête de sa Maison, contre cet épais bataillon, dont la résistance avoit déjà coûté tant de sang à l'armée Française. Le Roi rejetta hautement sa demande : jamais refus ne lui parut plus sensible. Sur ce qu'un Seigneur de sa suite, pour l'en consoler, lui représenta que sa vie étoit trop précieuse à l'Etat pour que le Roi pût consentir à ce qu'il s'exposât au hazard d'une mêlée : » Ma vie, réprit-il en soupirant; » ah ! ce n'est point la mienne qui est précieu-» se, c'est celle d'un Général en un jour de » bataille.

Un inſtant après, s'appercevant que les choſes alloient de mal en pis, & qu'en certains endroits les troupes étoient pouſſées juſques ſur les bords de l'Eſcaut, il oublia les ordres du Roi; & ſe laiſſant emporter par ſon ardeur, tira l'épée, s'échappa du milieu de ceux qui l'environnoient, & croyant déjà voir les troupes ranimées par ſa préſence, il leur cria: » Marchons, Français; où eſt donc » l'honneur de la nation? Il voulut charger lui-même à la tête des Grenadiers à cheval Il fallut un ordre du Roi pour qu'il ne joignît point l'ennemi, & il s'en tint toujours trop à portée. Il encourageoit les ſoldats qui alloient au combat; il conſoloit les bleſſés qui paſſoient ſans ceſſe ſous ſes yeux. Cette bonté s'étendoit juſqu'au dernier des ſoldats, & ſa charité toujours agiſſante, s'occupa après cette ſanglante journée, à recueillir les reſtes languiſſants des victimes de la gloire, & à leur procurer par les ordres les plus précis, tous les ſecours imaginables.

Le Baron d'Eſpagnac, qui étoit préſent à l'action, rend le même témoignage à ſa valeur dans ſon hiſtoire du Comte de Saxe. » M. le » Dauphin, dit-il, couroit l'épée à la main » à la tête de la Maiſon du Roi; on eut bien » de la peine à l'arrêter. » On ne lui laiſſa pas cependant le temps de joindre l'ennemi, & on le ramena auprès du Roi, qui le fit reſter à ſes côtés juſqu'à la fin de l'action. Mais dès que le champ de bataille fut libre, ce Prince, afin de lui inſpirer l'horreur qu'il eut toujours lui même pour les guerres les plus juſtes, le lui fit parcourir. Il vit là au naturel, ce qu'il n'avoit janmais vu que dans l'hiſtoire.

L'humanité dégradée par la main des hom-

mes, une vaste plaine abreuvée de sang humain, des membres épars & séparés de leur tronc, de monceaux de cadavres, des milliers de mourants qui se faisoient de vains efforts pour se dégager d'un tas de morts. Il racontoit lui-meme qu'il en avoit vu, qui, oubliant qu'ils étoient ennemis, se bandoient mutuellement les plaies. D'autres luttant avec la mort, se rouloient dans leur sang & mordoient la poussiere; quelques-uns levoient la tête, & rappelloient un reste de vie, pour crier *Vive le Roi, & Monseigneur le Dauphin.* Plusieurs, tout occupés du salut de leur ame, conjuroient le Dieu des miséricordes. De quelque côté qu'il prêtât l'oreille, il n'entendoit que des cris plaintifs & des gémissements lamentables.

A cet affreux spectacle qui n'est pas pour un jeune Prince un spectacle inutile, il s'attendrit; le Roi qui s'en apperçut, lui dit: » Voyez mon fils, qu'il en coûte à un bon cœur de » remporter des victoires! » Le Prince ne lui repondit qu'en essuyant ses larmes. Ce fut dans le méme moment que Louis XV, sans y penser & en suivant son penchant naturel, lui donna une autre leçon bien digne d'un Prince Chrétien; on vint lui demander comment il vouloit qu'on traitât les blessés du parti ennemi: » Comme les nôtres, répondit-il, » ils ne sont plus nos ennemis. »

Les alliés perdirent neuf mille hommes, parmi lesquels il y avoit environ cinq cents prisonniers. Par le compte exactement rendu au Major-Général de l'Infanterie Française, il ne se trouva que seize cents quatre vingt-un soldats ou sergents d'Infanterie, & trois mille deux cents quatre-vingt-deux blessés. Parmi

mi les Officiers cinquante-trois seulement étoient morts sur le champ de bataille; trois cents vingt-trois étoient en danger de mort par leurs blessures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Cette action décida du sort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, & servit de contrepoids à tous les événements malheureux. On donna à cette affaire le nom de *Bataille de Fontenoy*.

Le Roi envoya un Aide-Major de l'armée, porter au Roi de Prusse la nouvelle de la victoire. L'Officier rencontra le Monarque Prussien au fond de la Basse-Silésie, dans une gorge de montagnes, près d'un village nommé Friedberg. *Vous voulez donc voir*, dit le Roi à l'Aide-Major, *à qui la Silésie restera? Non, Sire*, répondit l'Officier, *je veux être témoin de ce que Votre Majesté va faire pour châtier ses ennemis, & défendre en même temps ses sujets*. Frédéric remporta une victoire signalée contre les Autrichiens. Il manda à son allié le Roi de France; » j'ai acquitté à Friedberg la lettre de change » que vous avez tirée sur moi à Fontenoy. »

Après cette fameuse journée, on pressa le siege de Tournay. Le Roi & le Dauphin en suivirent toutes les opérations. Par-tout ils animoient le soldat par leur présence. La garnison de la place s'étoit retirée dans la citadelle; cette place tint encore quelques jours, & fut obligée de capituler. De-là Louis XV & le Dauphin s'avancerent à la tête de l'armée victorieuse vers la ville de Gand; on y arriva la nuit. Le Comte de Lowendal se jetta le premier à l'eau, passa le fossé, fit appliquer les échelles de toutes parts. En un instant les murailles furent escaladées, & les remparts

bordés de Français qui allerent ouvrir les portes au reste de l'armée. Elle entra dans la place sans coup férir ; & tout cela s'exécuta avec tant d'ordre, de promptitude & de silence, que, comme le dit agréablement un Ecrivain, les Bourgeois qui s'étoient endormis Autrichiens, furent tous surpris de se réveiller Français. Bruges ouvrit ses portes au vainqueur. Oudenarde se défendit vigoureusement, & fut emporté. Dendermonde ne tint pas long-temps. Enfin l'armée parut sous les murs d'Ostende ; Ostende, cette ville fameuse par le siege qu'elle soutint, pendant trois ans, contre une armée commandée par un des plus habiles Capitaines de son siecle, Spinola. Cette place est défendue d'un côté par la mer, de l'autre, par des forts & des bastillons, aux pieds desquels sont des fossés larges & profonds que le Commandant tient à sec, ou qu'il inonde à son gré. Elle renfermoit une bonne garnison. Sa défense fut vigoureuse ; mais il n'est point d'obstacles insurmontables pour une armée Française qui combat sous les yeux de son Roi & de son Dauphin. Ostende ne soutint que dix jours de tranchée. Nieuport, Ath & plusieurs autres places moins importantes subirent la loi du vainqueur.

Le jour de l'octave de la fête-Dieu, le Roi avoit fait son entrée à Tournay. Il assista, avec son fils le Dauphin, à la Procession du Saint Sacrement, Les Tournésiens qui sont fort simples, fort superstitieux, furent édifiés de leur piété. Ils se disoient les uns aux autres « qu'on ne devoit pas s'étonner que le Ciel se fût déclaré pour une armée qui avoit à sa tête des Princes aussi religieux. » Oui, mais elle étoit commandée par un Général qui n'entendoit pas la messe, qui croyoit peu en Dieu, & qui, dans ce temps-là même, étoit victime du fruit de ses débauches. Le Monarque dont

ils admiroient tant le recueillement & la dévotion, vivoit alors en double adultere. Il avoit mené avec lui sa maîtresse; mais loin de s'afficher, elle s'étoit tenue dans l'ombre & le secret. Il étoit convenable de dérober aux yeux du Dauphin un commerce d'un trop funeste exemple au commencement de son hymen, & il eût été à souhaiter que ce mystere eût pu durer. Mais la passion du Monarque, loin de s'éteindre par la jouissance, s'accrut d'une maniere si violente, & la passion de la favorite prit un tel effort, qu'on ne parla plus que d'elle d'un bout du Royaume a l'autre. Elle devint le canal des graces, qu'elle ne put concentrer en elle ou dans sa famille; elle nomma & disgracia les Ministres & les Généraux; elle fut l'arbitre de la paix & de la guerre, mais surtout elle présida aux plaisirs.

Louis XV ayant terminé cette campagne, & pourvu à la sûreté de ses conquêtes, revint en France avec le Dauphin: ils arriverent à Paris dans le courant de Septembre. Ce furent les mêmes fêtes que l'année précédente.



CHAPITRE XXIV.

LES prospérités de Louis XV dans les Pays-Bas : la supériorité de ses armes ; le succès de Don Philippe en Italie ; la Reine de Hongrie fortement occupée contre le Roi de Prusse en Allemagne ; tout offroit en apparence une perspective riante. Mais le Grand-Duc de Toscane venoit d'être élu Roi des Romains par l'Electeur de Mayence & par les Ambassadeurs de ceux de Trèves, de Cologne, de Bohême, de Baviere, de Saxe & d'Hanovre, & ensuite Empereur, sous le nom de François I, malgré les protestations de la France, & celles du Roi de Prusse & de l'Electeur Palatin, contre l'activité rendue à la voix Electorale de Bohême.

Ainsi la France manquoit le grand objet de la guerre, d'abattre la Maison d'Autriche, de la priver pour toujours du trône Impérial. L'élection du Grand-Duc se fit le treize Septembre 1745. Le Roi de Prusse fit protester de nullité ; l'Electeur Palatin, dont l'armée Autrichienne avoit ravagé les terres, protesta de même : les Ambassadeurs de ces deux Princes se retirerent de Francfort ; mais l'élection n'en eut pas moins lieu.

La Reine de Hongrie jouissoit d'un avantage qui ne coûtoit point de sang, & qui remplissoit la premiere & la plus chere de ses vues. Elle vint à Francfort jouir de son triomphe & du couronnement de son époux. Elle vit du haut d'un balcon la cérémonie de l'entrée; elle fut la premiere à crier *vivat*, & tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie & de tendresse. Ce fut, dit Voltaire, le plus beau jour de sa vie. Mais c'étoit

la destinée de cette Princesse, & des affaires qui troubloient son regne, que les événements heureux fussent balancés de tous les côtés par des disgraces. L'Empereur Charles VII avoit perdu la Baviere pendant qu'on le couronnoit Empereur, & la Reine de Hongrie perdoit une bataille pendant qu'elle préparoit le couronnement de son époux. Le Roi de Prusse étoit encore vainqueur près de la source de l'Elbe, à Sore.

Peu de temps avant l'élévation du Grand-Duc à la dignité Impériale, Louis XV avoit rendu un manifeste, par lequel il déclaroit être intentionné d'employer tous les moyens que Dieu lui avoit mis en mains pour l'empêcher ou pour la rendre invalide. Il y avoit lieu de penser qu'une déclaration si précise seroit suivie des plus grands efforts, & que l'Allemagne alloit être inondée d'armées formidables, destinées à soutenir un ton si haut, mais d'ailleurs conforme aux vrais intérêts de la France. Quoiqu'on supposât qu'elle n'entreprendroit pas sur la liberté Germanique, en gênant ouvertement les suffrages de la Diete Electorale, on ne doutoit pas cependant qu'en menaçant de ravager les Etats des Electeurs rétifs, ou même en les ravageant en effet, elle ne sçût faire recevoir ses volontés pour des loix à l'assemblée de Francfort. On trembloit pour Mayence, & avec d'autant plus de fondement, qu'on voyoit un Prince de Conti à la tête des armées de France en Allemagne. Il ne paroissoit pas naturel qu'un Prince du Sang eût passé le Rhin, pour être simplement spectateur des délibérations de Francfort: on pensoit au contraire que Louis XV le mettroit en état de pouvoir se vanter, comme un autre César, de n'avoir eu qu'à se montrer pour soumettre tout. C'étoit en effet ce que la France avoit de mieux à faire. Mais on avoit tiré vingt mille hommes de l'armée du Prince

de Conti. Ce Prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la Reine de Hongrie avoit dans cette partie de l'Allemagne, & qui vinrent couvrir Francfort, où l'Election se fit comme en pleine paix.

La Cour de France sentit que l'élévation du Grand-Duc à la dignité Impériale étoit un événement autant préjudiciable à ses intérêts, qu'il étoit avantageux à la Maison d'Autriche. Quels équivalents la France avoit-elle à opposer? une grande victoire à l'entrée d'une campagne, des villes & des citadelles emportées, le reste de la Flandre Autrichienne conquis. Que peut-il avoir, dira-t-on, de plus glorieux & de plus utile? Qu'on se tourne du côté de la Reine de Hongrie, & qu'on considere le sceptre Impérial dans la main du Prince son époux? On le demande : qu'y avoit-il de plus solide? N'étoit-ce pas une arme redoutable rendue à la Maison d'Autriche? Qu'on se rappelle les démêlés de Rome & de Carthage, la puissance de celle-ci abattue, il lui restoit encore une ressource; c'étoit Annibal. Rome ne crut pas devoir la lui laisser.

Le Roi de France vainqueur dans les Pays-Bas & dans l'Italie, désiroit pourtant la paix & la proposoit : elle étoit d'autant plus aisée à faire de sa part, qu'il ne demandoit rien, qu'il ne vouloit rien garder, & cependant on se défioit de ses protestations; on le forçoit de projetter de nouvelles conquêtes. On se défioit également & avec raison en France, du Roi de Prusse; on appréhendoit, comme il arriva en effet, qu'il ne laissât aux Français tout le fardeau de la guerre sur les bras.

Déjà ce Monarque, outré contre les Saxons de ce qu'ils étoient entrés en Silésie, avoit rappellé son envoyé à Dresde, & fait signifier à celui de Saxe qui étoit à Breslau de sortir incessamment

des terres de son obéissance. Le Roi de Prusse ne songeoit qu'à détacher la Cour de Saxe des intérêts de celle de Vienne. N'ayant pu y parvenir par insinuations, ni par menaces, il se porta sur les deux armées alliées, & eut sur elles de grands avantages. Il les battit complettement aux portes de Dresde. Il entre dans la Capitale de l'Electorat, suivi de dix bataillons & de dix escadrons, désarme trois régiments de milice qui composoient la garnison Saxone ; fait ouvrir toutes les boutiques qu'on avoit fermées, donne à dîner à tous les Ministres étrangers, fait jouer un Opéra Italien. On ne s'apperçut pas, dit Voltaire, que la ville étoit au pouvoir du vainqueur, & la prise de Dresde ne fut signalée que par les fêtes que le Roi de Prusse y donna. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'étant entré dans Dresde le 18 Décembre, il y fit la paix le 25 avec l'Autriche & la Saxe.

Par cette seconde paix, la Reine de Hongrie renonça encore malgré elle à la Silésie, & le Roi de Prusse ne lui fit d'autre avantage que de reconnoître François I, Empereur. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en fut quitte pour un million d'écus d'Allemagne qu'il fallut donner au vainqueur, avec les intérêts jusqu'au jour du payement. Le Roi de Prusse retourna dans Berlin jouir paisiblement du fruit de sa victoire ; il y fut reçu sous des arcs de triomphe : le peuple jettoit sur ses pas des branches de sapin, faute de mieux, en criant, vive *Fredéric le Grand !*

Si le Roi de Prusse eût été battu à Kesselsdorff, tout étoit perdu pour lui. Il gagne la bataille, prend Dresde & donne la paix. Si les Autrichiens eussent gagné la bataille & pris Berlin, pour sûr, il n'y eût point eu de paix, parce que la vengeance est douce.

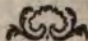
La passion fait commettre bien des fautes. Plu-

ſieurs nouvelliſtes avoient répandu le bruit que l'on alloit attaquer le Brandebourg de quatre côtés. Le Roi de Pruſſe profite de l'avis, & fait les trois quarts du chemin pour prévenir ſes ennemis, & voilà cinq batailles de bon jeu qu'il gagne de ſuite. Il ſemble qu'il y entre plus que du bonheur dans la gloire du Héros, que ſcience, ſageſſe, valeur, & autres vertus y ont auſſi leur part. Voici quelques vers à ſon ſujet.

C'eſt ce jeune HEROS, protecteur des beaux arts,
A l'agréable, à l'utile il s'applique ;
Sçavant, guerrier, grand politique,
Ami de WOLFF, & favori de Mars.

Tout le monde eſt pour cette Reine,
Et perſonne n'eſt pour ce Roi,
Je voudrois ſçavoir le pourquoi ;
Oh ! je vais vous tirer de peine,
Dit un homme zélé pour ſa religion :
Il eſt allié de la France,
S'il protége notre croyance,
Il combat notre paſſion.

Voilà déja cinq batailles
Que le Pruſſien a gagné de bon jeu,
Que ce ſoit d'eſtoc ou de taille
Ou gagnées par ſon grand feu ;
Gloire à leur Roi, joie à Verſailles !
La France a bonheur ſur bonheur ;
Oui ; mais ? LORRAINE eſt Empereur.



CHAPITRE XXV.

LE Roi de France, privé une seconde fois du secours d'un puissant allié, n'en continua pas moins ses projets de conquête. L'objet de la guerre étoit alors, du côté de la Cour de Versailles, de forcer la Reine de Hongrie par ses pertes en Flandre, à céder ce qu'elle disputoit en Italie, & de contraindre la République des Provinces-Unies, à rentrer au moins dans l'indifférence ou plutôt dans la nullité dont elles étoient sorties.

L'objet de la Reine de Hongrie étoit de se dédommager sur la France, de ce que le Roi de Prusse lui avoit ravi. L'Empire donné à François I fit espérer que les cercles se détermineroient à prendre les armes contre la France. Les cercles restèrent neutres; mais les cœurs de tous les Allemands étoient tous, comme dit Voltaire, Marie-Thérèse.

Il s'agissoit donc d'ouvrir une nouvelle campagna. Le Maréchal de Saxe étoit alors en Flandre, où il ne sembloit s'occuper que des plaisirs de l'hiver & du Carnaval. On fit alors cette chanson sur *l'air de Joconde.*

Pour égayer le Carnaval,
Maurice a grande envie
De préparer un joli bal
A la Reine de Hongrie.
Il fait masquer Anvers & Mons,
Et veut que les pucelles,
Au son redoublé des canons,
Dansent dedans Bruxelles.

Au même bal les provisions
Seront en abondance;

Grandes illuminations
Eclaireront la danse.
Princesse, ne vous plaignez pas,
Il est assez d'usage
Qu'en Carnaval, aux Pays-Bas,
L'on saute & l'on fourrage.

Une belle nuit en effet que le Maréchal de Saxe donnoit un bal aux Dames de Lille, il fit investir Bruxelles. Le Comte, aujourd'hui Prince de Kaunitz, Vice-Chancelier de Cour & d'Etat à Vienne, étoit alors premier Ministre Commandant dans la Capitale du Brabant, à la place du Prince Charles, Gouverneur Général du Pays. Un Général Hollandais y commandoit dix-huit bataillons & sept escadrons; il n'y avoit de troupes Autrichiennes que cent cinquante dragons, & autant de Hussards L'Impératrice Reine de Hongrie s'étoit reposée sur les Hollandais & sur les Anglais du soin de défendre son pays, ils portoient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre.

On ouvrit la tranchée quelques jours après avoir investi Bruxelles, & l'on poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré les rigueurs de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler, & de laisser au pouvoir des Français une garnison de neuf mille hommes prisonniers de guerre, avec tous les Officiers Généraux.

Cependant Louis XV se disposoit à faire la troisieme campagne. Le Dauphin qui désiroit passionnément d'accompagner son auguste pere dans les nouvelles expéditions qu'il méditoit, lui en demanda la permission. Il se flattoit d'autant mieux de l'obtenir, que Madame la Dauphine étoit grosse : mais le Roi la lui refusa constamment, conseillé, dit on, par quelques personnes en place qui craignoient que la vertu du jeune Prince n'éclairât de trop près leurs opérations, & détermi-

né, comme on l'a cru, par la crainte assez bien fondée que son ardeur ne le précipitât dans quelque fâcheux accident.

Les chroniques du temps n'ont pas manqué d'annoter que le Roi, qui redoutoit aussi ce témoin de ses foiblesses, n'avoit pas été fâché qu'on lui eût suggéré un pareil prétexte. Louis XV préféra sa maîtresse à son fils. L'amante avoit tout-à fait subjugué son Royal amant. Elle vouloit participer librement aux hommages des vaincus, & cet arrangement, comme l'observe l'auteur de la *Vie privée* du Monarque, fit encore diminuer la nation de quelque degré d'affection pour son maître. Mais si la tendresse des peuples se refroidissoit, leur admiration croissoit par de nouvelles victoires. On ne discutoit pas qui les remportoit : le Roi étoit présent & tout se rapportoit à lui. Il remplissoit en apparence le premier devoir d'un pere de ses sujets, de s'exposer pour leur défense, pour leur ramener la paix & l'abondance, les sources du bonheur public.

Louis XV fit son entrée dans Bruxelles ; il fut reçu & harangué aux portes de la ville par le Magistrat en corps, & le Comte de Lowendal, établi Gouverneur, lui en présenta les clefs. Le Maréchal de Saxe fit subitement marcher son armée sur quatre colonnes par quatre chemins différents. Le Roi suivoit en personne, ayant à ses ordres cent vingt bataillons, & cent quatre-vingt dix escadrons. Les forteresses s'évacuoient ou se rendoient, à mesure que le Roi approchoit, en sorte qu'au bout d'un mois, il fit son entrée dans Anvers, & prit ainsi possession des deux capitales des Pays-Bas.

Les Hollandais étoient dans les transes. Le Roi tenoit alors plus de trente mille hommes de leurs troupes prisonniers de guerre. Les Etats Généraux

ſe trouvoient dans une grande perplexité, l'orage approchoit d'eux, ils ſentoient leur foibleſſe. Les Etats diviſés ſe conduiſoient ſans principes, & leur conduite annonçoit leur trouble.

Inquiets de l'ouverture d'une campagne ſi prématurée, & prévoyant les ſuites rapides que devoit avoir le premier ſuccès du ſiege de Bruxelles, & enſuite la priſe d'Anvers, les Hollandais eurent recours aux ſupplications ordinaires. Ils n'étoient pas à ſe repentir de n'avoir pas conſervé la neutralité. Ils envoyerent des députés au Roi, chargés de dépoſer dans ſon ſein leur douleur, leur crainte, leur confiance. Les Légats Bataves reçurent de nouvelles aſſurances des bonnes intentions du Roi vainqueur, mais ils n'obtinrent aucun changement au plan d'opérations concerté. On fit de nouvelles propoſitions, de nouvelles inſtances, ſans plus de ſuccès.

La Capitale du Hainaut Autrichien, Mons, eſt inveſti. Douze bataillons qui la défendoient augmenterent le nombre des priſonniers de guerre. La moitié de la garniſon étoit Hollandaiſe. Jamais l'Autriche ne perdit tant de places, & la Hollande de tant de ſoldats. Saint Guillain eut le même ſort. Charleroi ſuivit de près.

Le grand projet étoit d'aller à Maſtricht, mais pour ne laiſſer rien derriere ſoi, il falloit aſſiéger Namur. Le Prince Charles qui commandoit alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce ſiege. Namur, comme on le ſçait, a une citadelle élevée ſur un roc eſcarpé, & douze autres forts bâtis ſur la çîme des rochers voiſins, qui ſemblent rendre cette place inacceſſible aux attaques.

Le Comte de Clermont fut chargé du ſiege. C'étoit en effet douze places qu'il falloit prendre. On attaqua pluſieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. La tranchée avoit été ouverte le 10

Septembre devant Namur, & la ville capitula le 19. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle & dans quelques autres châteaux par la capitulation ; & au bout de onze jours, ell en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute prisonniere de guerre. Elle consistoit en douze bataillons, dont dix étoient Hollandais.

Les Campagnes de Louis XV faisoient paroître petit Louis le Grand. La campagne de 1672, tant prônée, étoit effacée par celle de 1746. Les bicoques prises par Louis XIV, sur les Hollandais, étoient-elles en effet comparables à Menin, Ypres, Tournay, Nieuport, Ostende, Ath : & sur tout dans cette seule campagne, à Saint Guillain, Mons, Charleroi & Namur ? Ces brillantes conquêtes donnerent sujet à ces vers.

Louis le Grand qui fixoit la fortune,
Dans une campagne a pris Mons ;
Son petit-fils, Louis le Grand *second*,
A pris Namur, Charleroi, Mons, dans une
Il surpasse tous ses ayeux.
A tous ses ennemis a poussé mainte botte,
A Raucoux, pour finir, l'Hollandais il pelotte ;
C'est ainsi, qu'en partant ; il leur fait ses adieux.

Quand nous pleurions, vous avez ri ;
Aujourd'hui, la fortune change.
Saxe avec usure nous venge
De la perte de Ramilly.

Saxe & Lowendhal sont batards ;
Mais du public ils ont l'estime t
Et, plus heureux qu'enfants légitimes,
Les vont battant, & forcent leurs remparts.

Namur, ce grand Namur, la terreur des armées,
Se rend en si peu de journées,
Chimene, qui l'eût dit ? Rodrigue qui l'eût cru ?

Morbleu, si l'on m'eût laissé faire ;
J'aurois jetté les clefs dans la riviere ;
Namur seul se fût mieux défendu !

Quoi ? Namur ! ses châteaux ! se sont sitôt rendus ?
Non, cela ne se peut : ami, c'est chose sûre,
Ils étoient défendus par des hommes de beurre.
Cadedis ! le soleil les a d'abord fondus.

Après la prise de Namur, il restoit de dissiper ou de battre l'armée des alliés. On s'observa, on escarmoucha quelques jours. L'armée Française étoit de cent vint mille combattants, & celle des alliés de quatre-vingt mille. Le Maréchal de Saxe avoit dessein de livrer bataille. Elle eut lieu en effet, & fut des plus sanglantes.

Mais après tout encore, comme l'écrit Voltaire, cette fameuse journée appellée de *Raucoux*, ne fut que du sang inutilement répandu, & une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna, ni ne perdit de terrein. Chacun prit ses quartiers. L'armée battue se retira d'un côté ; l'armée victorieuse d'un autre : tous furent jouir du repos auquel la saison rigoureuse force d'ordinaire les hommes, en attendant que le printemps ramene les cruautés & les malheurs que l'hiver a suspendus.

Les affaires alloient de mal en pis en Italie. Phillippe V étoit mort. Ce prince rongé de peines & de chagrin, pour se soulager du poids de la Couronne, l'avoit abdiquée en 1724, & s'étoit retiré avec la Reine, sa femme, à Saint Ildephonse. Louis, son fils, étoit monté sur le trône, & mourut quelques mois après. Philippe fut obligé de reprendre le sceptre, & travailla au bonheur de son peuple. C'étoit le meilleur des Princes. On lui fit cette épitaphe.

Ci gît Philippe V, qui fut Roi des Espagnes
Sous le commandement des Reines, ses compagnes ;

Il commanda au lit, où il fut très-vaillant ;
A la Reine il a fait, chaque année, un enfant.
Parmi les Souverains, chose peu ordinaire,
Il sera créé SAINT, un jour, par le Saint Pere,
Pour le récompenser du zèle pour sa loi.
Pendant son regne, &, c'est chose certaine,
Les Reines ont commandé en Roi,
Le Roi a obéi en Reine.

Philippe avoit été appellé à la Couronne d'Espagne en 1700, par le testament de Charles II. Ce Prince étant mort le 1 Novembre de la même année, Philippe fut déclaré Roi d'Espagne à Versailles le 16 Novembre de la même année, & le 24 à Madrid. Il fit son entrée en cette ville en 1701, & fut reçu avec acclamation par les uns, & avec murmure par les autres. Philippe fut d'abord reconnu par l'Angleterre, le Portugal, la Hollande, la Savoie; mais bientôt une partie de l'Europe arma contre lui. L'Empereur Léopold voulant la Monarchie Espagnole pour l'Archiduc Charles, son fils, se ligua avec l'Angleterre & la Hollande contre la France & l'Espagne, par le traité connu sous le nom de la *Grande Alliance*. Les commencements de cette guerre si cruelle furent mêlés de succès & de revers. Philippe passa en Italie pour conserver Naples, & après s'être assuré ce Royaume par quelques combats, il retourna en Espagne. Le Roi de Portugal s'étant déclaré contre lui, il perdit, peu de temps après, les principales villes de l'Arragon, Gibraltar, & les îles de Majorque & de Minorque : la Sardaigne & le Royaume de Naples lui furent enlevés par la trahison & par la perfidie. Dans cette extrémité, on lui conseilla de se joindre aux ennemis de la France, qui, à ce prix, lui laisseroient l'Espagne & l'Amérique ; mais il répondit avec indignation : *Non, je ne tirerai jamais l'épée contre une nation, à qui, après Dieu, je dois le trône.* Instruit que Louis XIV, prêt à être accablé par ses

ennemis, alloit l'abandonner, il prit la résolution de passer en Amérique avec ses principaux Seigneurs, pour y régner, plutôt que de se désister honteusement de ses droits au Royaume d'Espagne. Cette généreuse résolution de Philippe V fit changer le systême de la Cour de France. Le Duc de Vendôme, envoyé à son secours, rétablit entiérement ses affaires. La bataille de Villaviciosa, donnée en 1710, les succès dont elle fut accompagnée, affermirent Philippe sur le trône d'Espagne. La piété, la candeur, la bonté, la modération, l'équité, la tendresse pour ses sujets, le courage, la fermeté, formoient le caractere de Philippe V. Ce Monarque avoit essuyé beaucoup de revers : il s'étoit vu deux fois obligé d'abandonner sa capitale. Les disgraces auxquelles il opposa tant de grandeur d'ame, le sacrifice de la Couronne à la fleur de son âge, la sagesse des loix & des réglements qu'il donna à l'Espagne, ses nombreux établissements en faveur du commerce, des sciences & des arts, le rétablissement de la Marine & de la discipline militaire, rendront à jamais son nom cher & & respectable aux Espagnols.

La nouvelle de la mort de Philippe V en Italie augmenta l'embarras où l'on étoit. Il s'y passoit alors, ainsi que vers les Alpes, une scene extraordinaire. Les plus tristes revers avoient succédé aux prospérités les plus rapides. La France perdoit plus en Italie qu'elle ne gagnoit en Flandre, & les pertes sembloient même plus irréparables que les succès de Flandre ne paroissoient utiles. Si on étoit vaincu en Italie, il n'y avoit plus de ressource pour l'établissement de Don Philippe ; & on avoit beau être vainqueur en Flandre, on sentoit bien que tôt ou tard il faudroit rendre les conquêtes, & qu'elles n'étoient que comme un gage, une sureté passagere qui indemnisoit des pertes qu'on faisoit ailleurs.

Au commencement de 1745, en Italie, les apparences furent aussi favorables à la France qu'elles l'avoient été en Autriche en 1741. Les succès s'étoient suivis rapidement. Mais il arriva en Italie précisément la même chose qu'on avoit vue en Bohême au commencement de la guerre. Les apparences les plus heureuses couvroient les plus grandes calamités.

Le but du Roi de Prusse étoit, en faisant la guerre, de nuire beaucoup à la Maison d'Autriche, & en faisant la paix, de nuire tout autant à la Maison de France. Sa paix de Breslau avoit fait perdre l'Italie.

Ferdinand IV avoit succédé à son pere, Philippe. Son premier acte d'autorité fut de retirer ses troupes d'Italie. On venoit de perdre la bataille de Plaisance, une des plus longues & des plus sanglantes de toute la guerre. La perte des Français, des Espagnols & de quelques régiments Napolitains, étoit de plus de huit mille hommes tués ou blessés, l'ennemi avoit fait plus de quatre mille prisonniers. On se retira dans l'Etat de Genes : il fallut en sortir, & les deux armées repasserent en Provence. On fit alors ces vers :

> La pêle au cu
> Ont les Français en Italie,
> La pêle au cu ;
> Dans plusieurs siécles on les a vus
> Tous prêts d'en faire la conquête,
> Suivie de prompte retraite,
> La pêle au cu.

L'armée Impériale, après avoir repris tous les postes perdus, se présente devant Genes. La consternation des Génois ne leur permet pas seulement de tenter de se défendre. La terreur les précipite dans toutes les extrémités qu'ils craignent. Le Sénat redoutant un vainqueur irrité, fait ouvrir les

portes, envoie précipitamment quatre Sénateurs au camp des Autrichiens, pour recevoir du Général les ordres qu'il voudra bien donner. On se soumet à remettre la ville dans vingt-quatre heures, & a payer sur le champ cinquante mille génouines, environ 400,000 livres tournois, en attendant les taxes qu'il plaira au vainqueur d'imposer.

On se souvenoit que Louis XIV avoit exigé autrefois que le Doge de Genes vînt lui faire des excuses à Versailles avec quatre Sénateurs. On en ajouta deux pour l'Impératrice-Reine; mais, dit Voltaire, elle mit sa gloire à refuser ce que Louis XIV avoit exigé. Elle crut qu'il y avoit peu d'honneur à humilier les foibles, & ne songea qu'à tirer de Genes de fortes contributions, dont elle avoit plus de besoin que du vain honneur de voir le Doge de la petite République de Genes, avec six Génois, aux pieds du trône Impérial.

Cette conduite de l'Impératrice-Reine donna lieu à ces couplets:

Point de comparaison avec cette Reine:
Louis le Grand, mettez pavillon bas.
Le Doge dans Paris valoit-il bien la peine
De jetter les hauts cris, faire tant de fracas?
Genes seule à votre puissance,
Sans secours & sans alliance,
Auroit-elle pu résister?
Mais, malgré vous, malgré Naples & l'Espagne,
Elle auroit à ses pieds le Doge en Allemagne.
Son grand cœur veut l'en dispenser,
C'est avec gloire triompher.

Genes fut taxée à trois millions de génouines à payer en différents termes, dont le plus éloigné étoit de quinze jours. C'étoit la ruiner entiérement; les Autrichiens usoient avec rigueur du droit de la victoire. L'Etat ne put suffire à ce payement: la banque épuisée, le crédit perdu, le com-

merce ruiné, plus de ressources. On avoit donné tout l'argent du trésor de Saint-Georges pour payer seize millions. On demande grace pour les huit autres : point de quartier. On signifie aux Génois que, non seulement il les faut donner, mais qu'il faut payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régiments répandus dans les lieux circonvoisins. Les terres étoient ravagées, les maisons pillées, les habitants traités en esclaves par les soldats ; ils n'avoient plus à perdre que la vie, & de ressource que leur désespoir. Il n'y avoit point de Génois qui ne parût enfin résolu à se sacrifier, plutôt que de souffrir plus long-temps un si rude & si honteux traitement. On s'attendoit à la destruction du Sénat & de la ville.

Cependant quelques nobles fomentoient sourdement les résolutions désespérées que les habitants sembloient disposés à prendre. Des émissaires disoient aux plus accrédités du peuple : » Jusqu'à » quand attendrez-vous que les Autrichiens vien» nent vous égorger entre les bras de vos fem» mes & de vos enfants, pour vous arracher le » peu de nourriture qui vous reste ? Leurs trou» pes sont dispersées hors de l'enceinte de vos » murs ; il n'y a dans la ville que ceux qui veil» lent à la garde de vos portes : vous êtes ici plus » de trente mille hommes capables d'un coup de » main ; ne vaut-il pas mieux mourir que d'être » les spectateurs des ruines de votre patrie ? »

Ce peuple foible, nourri loin des armes, indigné de se voir enlever la principale artillerie de sa capitale, forcé de servir lui-même aux travaux, murmuroit, mais il obéissoit. Un Capitaine Authricien ayant rudement frappé un habitant, ce moment fut le signal auquel le peuple s'assembla ; s'émut, & s'arma en un moment de tout ce qu'il put trouver ; pierres, bâtons, épées, fusils, ins-

truments de toute eſpece. Il attaque la garniſon; la combat, la chaſſe de la ville & la repouſſe juſqu'au delà de ſes frontieres. Ce peuple, dit Voltaire, qui n'avoit ſeulement pas eu la penſée de défendre ſa ville quand les ennemis en étoient encore éloignés, la défendit quand ils en étoient les maîtres. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple que, ni ſon enceinte de rochers, ni les Rois de France, d'Eſpagne & de Naples, n'avoient pu ſauver du joug des Autrichiens, l'eût briſé ſans aucun ſecours, & eût chaſſé ſes vainqueurs.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, menaçoient encore Genes de rentrer dans ſes murs. La Cour de Vienne avoit fait ſignifier au Sénat qu'il eût à faire payer inceſſamment les huit millions reſtants de la ſomme à la quelle on l'avoit condamné, à en donner trente pour les dommages cauſés à ſes troupes, à rendre tous les priſonniers, au nombre de quatre mille, à faire juſtice des ſéditieux. Ces loix dures ne firent qu'affermir les Génois dans la réſolution de ſe défendre, & de mourir pour la patrie.

La République n'avoit ni aucunes troupes régulieres aguerries, ni aucun Officier expérimenté. La ville avoit des vivres, mais plus d'argent. Genes étoit reſſerrée d'aſſez près. Nul ſecours ne pouvoit guere y arriver par mer, car une flotte Anglaiſe dominoit ſur les côtes. Un ſénaut Français eut le bonheur d'échapper aux Anglais, & apporta un million de la part du Roi. Les Galeres de Toulon, de Marſeille partirent chargées d'environ ſix mille hommes. On relâcha en Corſe & à Monaco, à cauſe d'une tempête, & ſur-tout de la flotte Anglaiſe. Cette flotte prit ſix bâtiments qui portoient environ mille hommes, le reſte entra dans Genes au nombre d'environ quatre mille cinq cents Français qui firent renaître l'eſpérance.

Le Roi envoya à Genes le Duc de Boufflers, il fut assez heureux pour tromper la flotte, & arriver à bon port. Il contint les Autrichiens par de petits combats, jusqu'au moment que la Cour de Vienne ordonna qu'on en levât le blocus. Le jour même de la levée du siége, ce Général mourut de la petite vérole, également regretté des Génois, des Français & des Espagnols.

Le Duc de Richelieu fut nommé pour remplacer à Genes le Duc de Boufflers. Le Duc de Richelieu arrive dans un petit bâtiment, malgré la flotte Anglaise ; ses troupes passent à la faveur de la même manœuvre. Le Duc de Richelieu repousse les ennemis dans plusieurs combats, fait fortifier tous les postes, met les côtes en sûreté, enfin empêche Genes jusqu'à la paix de retomber au pouvoir de l'Autriche. En reconnoissance il fut fait noble Génois, inscrit sur le livre d'or, & on lui érigea une statue dans cette immense & superbe sale du Doge, où figurent ainsi tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la République.

Un événement funeste alors aux Francais fut le combat d'Exiles. Parmi tant d'actions sanglantes qui signalerent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeunesse florissante, inutilement sacrifiée. On compta 3,695 morts & 1,606 blessés. L'ennemi ne perdit pas cent hommes. Le Chevalier de Belle-Isle perdit la vie à cette fatale affaire. Désespéré, il arrachoit les palissades; & blessé aux deux mains, il tenoit des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Voltaire atteste qu'il avoit dit souvent, qu'il ne falloit pas qu'un Général survécût à sa défaite, & il ne prouva que trop que ce sentiment étoit dans son cœur.

CHAPITRE XXVI.

LA paix particuliere du Roi de Prusse auroit fait un tort considérable à la France, si elle n'avoit été à la veille de trouver elle-même une Saxe, où elle devoit forcer l'Angleterre & la Cour de Vienne à consentir enfin à la paix. Ce qui prouve de la maniere la plus évidente combien il avoit d'abord été imprudent de ménager les Provinces-Unies, c'est leur consternation à la vue des succès de l'armée Française, commandée par le Maréchal de Saxe sous les ordres du Roi. La campagne de 1745, faite ailleurs que dans les Pays-Bas, auroit été infructueuse; mais dès que la Hollande dut craindre que la guerre ne fût portée sur les frontieres, & peut-être même sur son territoire, elle sentit la nécessité de travailler à la paix. Elle engagea ses alliés à se prêter à une négociation. Dès le mois d'Avril 1746, un Congrès fut ouvert à Breda; & l'Europe auroit été pacifiée en peu de temps, si les Français étoient entrés dans les domaines des Provinces-Unies, lorsqu'au commencement de la campagne, elles donnerent retraite à l'armée de leurs alliés. Il est surprenant que le Ministere de France n'ait pas alors profité de l'exemple utile que le Roi de Prusse lui avoit donné en entrant dans la Saxe.

Plusieurs causes concoururent à la fois à faire languir les conférences de Breda. La France toujours entraînée par ses premiers préjugés, persistoit à prendre l'espérance de ménagements simulés que la République avoit à son égard, pour un reste d'amitié qu'il ne falloit pas négliger. Elle craignoit toujours de se faire un nouvel ennemi, sans songer que les Hollandais en se déclarant ou-

vertement, n'auroient pas été plus utiles à leurs alliés qu'ils ne l'étoient. On comptoit encore sur leurs bons offices & leur méditation, & on ne voyoit pas qu'en les suppoant sincérement portés à la paix, leurs prieres à Londres & à Vienne seroient infructueuses, tant que ces Puissances ne les verroient pas prêts à succomber. Les Provin-Unies pénétrerent ces motifs, & jugeant que le péril étoit encore éloigné, elles songerent bien moins à faire la paix à Breda, qu'à servir leurs alliés, & retarder les opérations militaires de la France.

Louis XV qui ne pouvoit amener les Hollandais à son grand dessein d'une pacification générale, forcé de conquérir une partie de leurs pays pendant la tenue du Congrès inutile, fit rentrer ses troupes dans la Flandre Hollandaise. Le Roi faisoit cette quatrieme campagne, & gagna en personne, contre le Duc de Cumberland, la bataille de Lawfeld, moins disputée, mais plus sanglante que celle de Fontenoy.

On ne s'arrêta point-la : on mit le siege devant Berg-op-zoom, surnommé la *pucelle*, qui avoit bravé le génie de Spinola, une des places les plus inexpugnables des Pays-Bas par ses fortifications, par les marais qui l'environnent & qui empêchent de l'investir en entier. Cette ville qu'on croyoit imprenable, défendue par sa situation, par une garnison nombreuse & continuellement rafraîchie, par une armée qui campoit à ses portes, fut prise d'assaut après soixante-quinze jours de tranchée ouverte, lorsque la brêche étoit à peine praticable.

Le Duc de Parme avoit échoué devant cette place en 1588, & Spinola en 1622, & depuis ces sieges, elle avoit été fortifiée par le fameux Cohorn, le Vauban des Hollandais, qui la regar-

doit comme ſon chef-d'œuvre. Mais la valeur des Français, ſecondée par leur Général, fut plus forte que ſa ſituation. Les vainqueurs trouverent dans le port dix-ſept grandes barques chargées de proviſions, avec cette adreſſe en gros caracteres ſur chaque barque : A L'INVINCIBLE GARNISON DE BERG-OP-ZOOM.

C'eſt au Comte de Lowendhal qu'on dut cette conquête. Le lendemain de cette glorieuſe journée, il reçut le bâton de Maréchal. Madame de Lowendahl, étant venue chez le Roi, il la reçut comme la femme d'un héros, & lui dit : *Madame, tout le monde gagnera par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton de Maréchal, & j'eſpere délivrer mes ſujets du fléau de la guerre.*

Le Roi, dont le cœur étoit vraiment Français, regarda, au moment où il apprit la priſe de Berg-op-zom, comme humiliant pour la France que ſes deux plus grands capitaines fuſſent étrangers ; qu'elle n'en produisît plus de tels qu'autrefois : *c'eſt qu'aujourd'hui*, répondit le Prince de Conti préſent, *nos femmes ont affaire à leurs laquais.*

Le Comte de Lowendhal avoit commencé à porter les armes en Pologne en 1713 comme ſimple ſoldat, & après avoir paſſé par les grades de bas-Officiers, d'Enſeigne & d'Aide-Major, il devint Capitaine en 1714. L'Empire alors n'étoit point en guerre ; il fut ſervir comme Volontaire dans les troupes de Danemark contre la Suéde, & s'y diſtingua par ſon activité & par ſon courage. La guerre étant ſurvenue en Hongrie, il y paſſa en 1716, & ſe ſignala à la bataille de Peterwaradin, au ſiege de Temeswar, à la bataille & au ſiege de Belgrade.

La valeur du Comte de Lowendhal ne parut pas avec moins d'éclat à Naples, en Sardaigne &

en Sicile, où il fut succèssivement envoyé. Il eut part à toutes les actions de cette guerre, depuis 1718, jusqu'en 1721 qu'elle finit. Toujours occupé de la science militaire, il employa le loisir de la paix à approfondir les détails du génie & de l'areillerie. Le Roi *Auguste* de Pologne, au service duquel il entra bientôt, le fit Maréchal de Camp, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Saxonne. La mort de ce Monarque arrivée en 1733, lui donna occasion de signaler sa valeur au siege de Cracovie. Il fit les campagnes de 1734 & de 1735 sur le Rhin, & toujours avec la même distinction. La Czarine l'ayant attiré à son service, fut si contente de la maniere dont il se conduisit dans la Crimée & dans l'Ukraine, qu'elle le nomma Général de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avoit faite, engagea le Roi à se le procurer. Il obtint en 1744 le grade de Lieutenant-Général, & dès l'année suivante il justifia l'opinion que Louis XV avoit de lui.

Lowendhal servit avec autant de prudence que de valeur aux sieges de Menin, d'Ypres, de Furnes & à celui de Fribourg en 1744. Quoique le Comte de Lowendhal ne fût pas de tranchée, lorqu'on attaqua le chemin couvert, il s'y porta par un excès de zele, & y fut blessé d'un coup de feu qui fit craindre pour sa vie. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, & partagea la gloire de la victoire par l'ardeur avec laquelle il chargea la Colonne Anglaise qui avoit pénétré dans le centre de l'armée Française. Il eut le bonheur de prendre, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Ce fut au retour de cette brillante campagne que Louis XV récompensa ses talents & ses services par le collier de ses ordres. L'année 1747 fut encore plus glorieuse,

pour lui. Il la commença par les sieges de l'Ecluse & du Sas de Gand ; & pendant que les troupes achevoient de réduire les autres places de la Flandre Hollandaise, il fit de si heureuses dispositions pour la défense de la ville d'Anvers, que les ennemis renoncerent au projet de l'attaquer. Il mit le comble à sa gloire au siege de Berg-op-zoom.

Le Comte de Lowendal étoit un des hommes les plus instruits de l'Europe. En temps de paix, il partageoit son loisir entre les plaisirs de l'étude & la société de quelques amis choisis. Il les charmoit par la bonté de son ame, par sa candeur, par son esprit, par le don de s'exprimer avec autant de force que de justesse, & par une infinité de connoissances que ses lectures & ses voyages lui avoient acquises. On dit qu'il parloit quatorze langues. Il possédoit à une dégré éminent la Tactique, le Génie, & la Géographie dans ses plus petits détails. Semblable par le cœur & par l'esprit au Maréchal de Saxe, son ami intime, il faisoit, au milieu des plaisirs, l'étude la plus profonde de la guerre. Il avoit toujours lu beaucoup ; il écrivoit aussi, & il a dû laisser plusieurs manuscrits dont on ne devroit pas priver le public.

Nous n'avons pas cru déroger à notre tâche, en nous entretenant, un instant, d'un étranger dont les talents éminents, les services signalés furent si utiles à la France. Revenons.

Louis XV, avant de se déclarer contre les Provinces-Unies, avoit poussé encore les ménagements jusqu'à déclarer aux Etats-Généraux qu'il ne regarderoit les places conquises que comme un dépôt, qu'il s'engageoit à restituer sitôt qu'ils cesseroient de fomenter la guerre, en accordant des passages & des secours d'hommes & d'argent à ses ennemis.

Les Hollandais ne sentirent point cette indul-

gence : ils ne virent que l'irruption ; & la marche des troupes Françaises fit un Stadhouder. Il arriva précisément ce que l'Abbé de la Ville, dans le temps qu'il faisoit les fonctions d'Envoyé à la Haye, avoit dit à plusieurs Seigneurs des Etats qui refusoient toute conciliation, & qui vouloient changer la forme du gouvernement : *ce ne sera pas vous, ce sera nous qui vous donnerons un maître.*

C'est aux Français que Guillaume III & Guillaume IV ont dû leur élévation au Stadhouderat, qui n'auroit point été rétabli en 1672 (*) & en 1747, si les armées Françaises ne fussent pas entrées sur les terres de la République. Les Hollandais épouvantés alors, sur-tout en 1747, crurent que leur salut dépendoit d'avoir un Stadhouder, que depuis quarante-cinq ans les Provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & d'Ovérissel, refusoient de nommer.

Louis XIV, en 1672, & Louis XV, en 1747, ont créé deux Stadhouders par la terreur ; & le peuple a rétabli deux fois ce Stadhouderat que la Magistrature vouloit détruire.

La nation se rappelloit encore, en 1747, la guerre de 1672. Elle crut se trouver dans la même situation ; elle crut devoir recourir au même remede, & les Magistrats dont la politique étoit décriée ne purent résister au vœu général du peuple. Les Bourgeois de Terverre furent les premiers à demander le rétablissement du Stadhouderat. Le 25 Avril 1747, le Conseil de cette ville arrête qu'on éliroit pour Stadhouder le Prince de Nassau-

(*) Il avoit été supprimé en 1667, & dans les Etats de Hollande on fit promettre sous serment à tous les membres de ne jamais rétablir le Stadhouderat, & de n'écouter ni accepter jamais la proposition de le rétablir. Ce qui fut consigné dans les registres du Greffe des Etats.

Orange, & que ſes repréſentants aux Etats de la Province propoſeroient cette élection. La demande du Conſeil de Terverre fut reçue avec acclamation; l'exemple de la Zélande fut ſuivi par les trois Provinces qui n'avoient pas encore de Stadhouder, & le 4 Mai les Etats-Généraux déclarerent le Prince d'Orange Stadhouder, Capitaine & Amiral Général des Provinces de l'Union. On ne s'en tint pas là, le college des nobles de Hollande propoſa, dans les Etats de cette Province, de rendre le Stadhouderat héréditaire, non ſeulement en faveur des mâles, comme on l'avoit fait en 1674, mais même en faveur des Princeſſes de la Maiſon d'Orange; & cette propoſition, adoptée par les Etats de la Province de Hollande, devint une loi générale dans la République.

Cette révolution ne s'opéra pas ſans de grands mouvements, de grands excès même de la part de la populace. Tout le peuple entoura à la Haye le palais où s'aſſemblent les Députés de la Province de Hollande & de Weſtfriſe. Il fallut dans l'inſtant, pour l'appaiſer, arborer le drapeau d'Orange au palais & à l'hôtel-de-ville. On ſçait à quelle extrémité il ſe porta contre le Penſionnaire Gillis, que les partiſans du Stadhouder repréſentoient comme l'ami des Français. Dans le même temps, le Penſionnaire de Dordrecht, François Tereſtein van Halewyn, qu'on ſoupçonnoit de n'être pas du parti de Guillaume IV, auroit péri dans les rues de la Haye ſous le couteau d'un bourgeois de cette ville, ſi le Clerc Diderichs n'eût détourné le coup. Ce fut ſur-tout à Amſterdam que la populace ſe porta aux plus grands excès. Elle ſe jetta avec impétuoſité dans l'hôtel-de-ville, entra avec fureur dans la chambre où s'aſſembloient les Bourgmeſtres, briſa les meubles & ouvrant toutes les portes, y attacha un grand houſſoir, auquel pendoit un ruban couleur d'Orange.

Dans cette guerre, dit Voltaire, il n'arriva rien de ce qu'on avoit d'abord imaginé, & tout le contraire de ce que les nations avoient attendu, arriva. L'entreprise, les succès & les malheurs du Prétendant en Angleterre, furent, peut-être, le plus singulier de ces événements qui étonnerent l'Europe.

Le Prince Charles-Edouard, connu sous le nom de Prétendant, étoit fils de Jacques III, petit fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, détrôné par son gendre, Guillaume, Prince d'Orange, Stadhouder de Hollande. Son bisaïeul Charles I, fut, comme on sçait, condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, & sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le Parlement d'Angleterre. Cet illustre rejetton de l'illustre & infortunée race des Stuarts, consumoit sa jeunesse auprès de son pere; retiré à Rome, il avoit marqué plus d'une fois, le desir d'exposer sa vie pour remonter sur le trône de ses peres.

S'entretenant un jour avec le Cardinal de Tencin à qui son pere avoit donné sa nomination au Cardinalat, celui-ci dit : « Que ne tentez-vous » de passer sur un vaisseau vers le Nord de l'Ecosse ? Votre seule présence pourra vous former » un parti & une armée ; alors il faudra bien que » la France vous donne des secours. »

Enhardi par ce conseil, Charles-Edouard qui avoit été appellé en France dès l'an 1742, s'embarque sur une frégate de dix-huit canons, avec sept Officiers, les uns Irlandais, les autres Ecossais, qui voulurent courir sa fortune. La frégate étoit escortée d'un vaisseau du Roi de soixante canons. Il n'avoit avec lui, pour une expédition dans laquelle il s'agissoit de la couronne de la Grande-Bretagne, que ces sept Officiers, environ dix-huit cents sabres, douze cents fusils, & quarante-

huit mille francs. Voltaire assure que le Ministere de France & le Roi lui-même ignoroient l'entreprise.

Le Prince aborda d'abord dans une petite Isle presque déserte au delà de l'Irlande vers le cinquante-huitieme degré. Il cingle au continent de l'Ecosse; débarque dans un petit canton : quelques habitants, auxquels ils se déclara, se jetterent à ses genoux. Mais que pouvons-nous faire, lui direntils; nous n'avons point d'armes; nous sommes dans la pauvreté; nous ne vivons que de pain d'avoine, & nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le Prince; *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, & je vous apporte des armes.*

On peut juger si ces habitants furent attendris par de tels sentiments & par de tels discours. Charles-Edouard fut joint par quelques chefs des Tribus de l'Ecosse. Trois cents hommes se rassemblent autour de sa personne; on fait un étendart Royal d'un morceau de taffetas. La troupe grossit : le Prince se voit à la tête de quinze cents combattants qu'il arme de fusils & de sabres dont il étoit pourvu.

Il renvoie en France la frégate sur la quelle il étoit venu, & informe les Rois de France & d'Espagne de son débarquement. Les deux Monarques lui écrivirent & le traiterent de *frere*; non, dit Voltaire, qu'ils le reconnussent solemnellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne; mais ils ne pouvoient, en lui écrivant, refuser ce titre à sa naissance & à son courage. Ils lui envoyerent à diverses reprises quelques secours d'argent, de munitions & d'armes.

Quelques compagnies de troupes Anglaises marchent d'abord des environs d'Edimbourg contre la petite troupe du Prince: elles sont entiérement dé-

faites. Trente montagnards prennent quatre-vingts Anglais prisonniers, avec leurs Officiers & leurs bagages.

Ce premier succès augmentoit le courage, & attiroit de tous côtés de nouveaux soldats. On marche sans relâche. Le Prince Edouard, toujours à pied à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme eux, traverse le pays, s'empare de la ville de Perth, ville considérable d'Ecosse, y est proclamé solemnellement Régent d'Angleterre, de France, d'Ecosse, d'Irlande, pour son pere Jacques III.

Divers Seigneurs des plus considérables de l'Ecosse avoient déja prêté serment au Prince, & amené de nouvelles troupes. Une compagnie entiere, d'un régiment Ecossais au service de l'Angleterre, déserta pour se ranger sous ses drapeaux. On tint un Conseil de guerre : les avis se partagerent. Le Prince dit qu'il falloit aller droit à Edimbourg. Il avoit peu de monde & point de canons. Il avoit des partisans dans la ville ; mais tous les citoyens n'étoient pas pour lui. *Il faut me montrer*, dit-il, *pour les faire déclarer tous ;* & sans perdre de temps, il marche à la capitale ; il arrive : il s'empare de la porte. L'allarme est dans la ville ; les uns veulent reconnoître l'héritier de leurs anciens Rois, les autres tiennent pour le Gouvernement. Le Gouverneur Anglais se retire avec quatre cents soldats de garnison dans le château.

Le Prévôt d'Edimbourg paroît en sa présence & demande d'un air éperdu ce qu'il faut faire. *Tomber à ses genoux*, lui répondit un habitant, *& le reconnoître.* Le Prince Edouard est aussi-tôt proclamé dans la capitale.

Le Roi Georges étoit alors hors du Royaume, il n'y avoit pas six mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Cependant on mettoit à

Londres la tête du Prétendant à prix. Les Lords de la Régence firent proclamer qu'on donneroit 30,000 livres sterling à celui qui le livreroit.

A cette proclamation sanguinaire, le Prince Edouard répondit par des manifestes dans lesquels il défendoit à ses adhérents d'attenter à la personne du Roi régnant, & d'aucun Prince de la Maison d'Hanovre.

A peine étoit-il maître d'Edimbourg qu'il donne une bataille. Il sort de la capitale de l'Ecosse, sans y laisser aucun soldat, marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étoient au nombre de plus de quatre mille : ils avoient deux régiments de dragons : l'armée Britannique étoit aux ordres du Général Cope. La cavalerie du Prince Edouard n'étoit composée que de quelques chevaux de bagage. Il atteint l'ennemi à sept mille d'Edimbourg. Il étoit à peine arrivé qu'il range sa petite armée en bataille. Le combat s'engage. Le Prince Edouard étoit si rempli de l'idée qu'il devoit vaincre, qu'il tire son épée, & jettant son fourreau loin de lui : *mes amis*, dit-il, *je ne la la remettrai dans le fourreau, que quand vous serez libres & heureux.*

On marche rapidement aux Anglais, sans garder de rang ; on a des cornemuses au lieu de trompettes ; on tire à vingt pas ; on jette les fusils ; on se précipite entre les hommes & les chevaux à coups de poignard ; on attaque les hommes le sabre à la main. Les Anglais plient de tous côtés sans résistance ; on en tue huits cents ; le reste fuit : On fait quatorze cents prisonniers. Tout tombe au pouvoir du vainqueur ; il se fait une cavalerie avec les chevaux des dragons ennemis. Le Général Anglais est obligé de fuir lui quinzieme.

Le Prétendant ne perdit pas, dans cette journée, soixante hommes. Peu de jours après, un vaisseau

Français & un Espagnol abordent heureusement sur les côtes, & y apportent de l'argent & de nouvelles espérances. Le vaisseau Français amene un Envoyé secret du Roi de France, qui débarque de l'argent & des armes. Les affaires alloient au mieux pour le Prétendant; mais il manquoit de gros canons.

La Cour de Londres craignoit le Prince Edouard. Elle cherchoit à le rendre odieux dans l'esprit des peuples : elle lui reprochoit d'être né Catholique Romain, & de venir bouleverser la Religion & les loix du pays. Le Prince ne cessoit de protester qu'il respecteroit la religion & les loix.

Le Roi d'Angletetre étoit revenu en hâte pour s'opposer aux progrès de la révolution. Il exige un nouveau serment des milices de la ville de Londres. On ordonne à tous les prêtres Catholiques de sortir de la Capitale. Georges se croit obligé de faire revenir six mille hommes des troupes de Flandre, & d'en demander encore six mille aux Hollandais, suivant les traités faits avec la République.

Pour rendre la personne du Prince Charles-Edouard odieuse dans Londres, on se servit d'un artifice assez singulier. On fit imprimer un Journal imaginaire, dans lequel on comparoit les événements rapportés dans les Gazettes sous le gouvernement du Roi Georges, à ceux qu'on supposoit sous la domination d'un Prince Catholique.

« A présent, disoit-on, nos Gazettes nous » apprennent, tantôt qu'on a apporté à la banque » les trésors enlevés aux vaisseaux Français & Es» pagnols; tantôt que nous avons rasé Porto-Bello; » tantôt que nous avons pris Louisbourg, & que » nous sommes maîtres du commerce.

» Voici ce que nos Gazettes diront sous la do» mination du Prétendant : aujourd'hui il a été

» proclamé dans les marchés de Londres par des » montagnards & par des moines : plusieurs mai» sons ont été brûlées, & plusieurs citoyens mas» sacrés

» Le 4, la maison du Sud & la maison des In» des ont été changées en couvents.

» Le 20, on a mis en prison six membres du » Parlement.

» Le 26, on a cédé trois ports aux Français.

» Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, & » on a passé un nouvel acte pour brûler les héré» tiques.

» Le 29, le pere *Poignardini*, Jésuite Italien, » a été nommé Garde du Sceau privé. »

Les partisans secrets du Prince Edouard se contentoient de faire imprimer des écrits, tellement mesurés, que le parti pouvoit aisément les entendre sans que le Gouvernement pût les condamner. On en distribua beaucoup de cette espece ; un entr'autres, par lequel on avertissoit, *qu'il y avoit un jeune homme de grande espérance qui étoit prêt de faire une fortune considérable ; qu'en peu de temps il s'étoit fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avoit besoin d'amis pour s'établir à Londres* (*).

La fermentation commença à se manifester dans Londres, quand on apprit que le Prétendant s'avançoit ; que ses forces augmentoient ; qu'enfin il étoit dans l'Angleterre même, à Derby, à trente lieues de la Capitale. Alors le Prince Edouard eut pour la premiere fois des Anglais nationaux dans ses troupes. Trois cents hommes du Comté de Lancastre vinrent se ranger sous ses drapeaux. On

---

(*) Voyez *précis du siecle de Louis XV*, par M. de Voltaire.

disoit son armée forte de trente mille hommes. Le bruit couroit que tout le Comté de Lancastre s'étoit déclaré. Les boutiques & la banque furent fermées un jour à Londres.

Le Prince Edouard & ses partisans sollicitoient vivement des secours de la France. Il faisoient envisager une révolution prompte & entiere. Ils demandoient des troupes & du canon, & le Duc de Richelieu pour chef de l'entreprise. La Cour de Versailles, désespérant des succès futurs d'un héros, dont le courage & la témérité étoient les seules ressources, prit un parti mitoyen, qui fut de ne favoriser l'entreprise du Prétendant qu'autant que la prudence le permettoit : de le tromper lui-même afin de tromper ses ennemis.

On fit faire à Calais tous les préparatifs d'une descente simulée. Le Duc de Richelieu se rendit dans ce port, & s'y tint pendant quelque temps à la tête de 30,000 hommes prêts à s'embarquer incessamment. Le Duc s'embarqua en effet, mais ne fut pas loin. L'affaire étoit hardie & délicate. On fit alors cette chanson sur l'air *des Pélerins*.

Quand je vis partir l'excellence
De Richelieu,
Je prévis sa mauvaise chance :
Hélas ! mon Dieu !
Ce pilote ignore les vents
De l'Angleterre ;
Il ne sçait qu'embarquer les gens
Pour l'Isle de Cythère.
Il faut pourtant payer la peine
De ce marin ;
Il n'est pas juste qu'il revienne,
Qu'il n'aye rien.
Nous lui donnerons pour pension
Le soin des filles.
Un bourdon sera son bâton,
Ses lauriers des coquilles.

On dreſſa à tout événement le manifeſte que voici :

» Le Séréniſſime Prince Charles-Edouard ayant » débarqué dans la Grande-Bretagne, ſans autre » ſecours que ſon courage, & toutes ſes actions » ayant acquis l'admiration de l'Europe & les » cœurs de tous les véritables Anglais, le Roi de » France a penſé comme eux. Il a cru de ſon de- » voir de ſecourir à la fois un Prince digne du » trône de ſes ancêtres, & une nation généreuſe, » dont la plus ſaine partie rapelle enfin le Prince » Charles Stuart dans ſa patrie. Il n'envoie le Duc » de Richelieu à la tête de ſes troupes, que parce » que les Anglais les mieux intentionnés ont de- » mandé cet appui, & il ne donne préciſément » que le nombre de troupes qu'on lui demande, » prêt à les retirer dès que la nation exigera leur » éloignement. S. M. en donnant un ſecours ſi » juſte à ſon parent, au fils de tant de Rois, à un » Prince ſi digne de régner, ne fait cette démar- » che auprès de la nation Anglaiſe que dans le » deſſein & dans l'aſſurance de pacifier par-là » l'Angleterre & l'Europe, pleinement convaincue » que le Séréniſſime Prince Edouard met ſa con- » fiance dans leur bonne volonté, qu'il regarde » leurs libertés, le maintien de leurs loix & leur » bonheur, comme le but de toutes ſes entrepri- » ſes, & qu'enfin les plus grands Rois d'Angle- » terre ſont ceux, qui élevés comme lui dans l'ad- » verſité, ont mérité l'amour de la nation.

» C'eſt dans ces ſentiments que le Roi ſecourt » le Prince qui eſt venu ſe jetter entre leurs bras, » le fils de celui qui nâquit l'héritier légitime des » trois Royaumes ; le guerrier, qui, malgré ſa » valeur, n'attend que d'eux & de leurs loix, » la confirmation de ſes droits les plus ſacrés ; qui » ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, &

» dont les vertus enfin ont attendri les ames les
» plus prévenues contre ſa cauſe.

» Il eſpere qu'une telle occaſion réunira deux
» nations qui doivent réciproquement s'eſtimer,
» qui ſont liées naturellement par les beſoins mu-
» tuels de leur commerce & qui doivent l'être ici
» pour les intérêts d'un Prince qui mérite les vœux
» de toutes les nations.

» Le Duc de Richelieu, Commandant les trou-
» pes de Sa Majeſté le Roi de France, adreſſe
» cette déclaration à tous les *fideles* des trois
» Royaumes de la Grande Bretagne, & les aſſure
» de la protection conſtante du Roi ſon maître.
» Il vient ſe joindre à l'héritier de leurs anciens
» Rois, & répandre, comme lui, ſon ſang pour
» leur ſervice.

On ne put faire paſſer au Prince Edouard que quelques petits ſecours d'hommes & d'argent. On ne pouvoit ſe mettre en mer vis-à-vis des eſcadres Anglaiſes, & cette tentative fut regardée à Paris ſi abſurde, qu'on fit ces vers :

> Le Prétendant, ainſi que ſes aïeux,
> Ne régnera jamais en Angleterre ;
> De Rome il n'a qu'indulgence pléniere,
> Bonne pour acquérir le Royaume des Cieux,
> Mais non pour celui de la Terre.

Le Prétendant faiſoit répandre dans l'Angleterre de nouveaux manifeſtes : ils furent brûlés par la main du bourreau. Le Prince Edouard avoit une armée d'environ huit mille hommes, mais mal payée. Il diſoit toujours que s'il avoit eu ſeulement trois mille hommes de troupes réglées, il ſe feroit rendu maître de toute l'Angleterre. Il livre deux batailles en un même jour, & reſte vainqueur. Les Anglais abandonnant tentes & bagages, s'enfuient à Edimbourg.

Le Duc de Cumberland marche en Ecosse. Il fallut en venir à une bataille décisive. L'avantage du nombre étoit toujours du côté des Anglais : ils avoient de la cavalerie & une artillerie bien servie. Le combat s'engage dans un lieu nommé Culloden. La bataille fut entiérement perdue ; & le Prétendant légérement blessé, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Il se jette dans une riviere, & la passe à la nage. Il marche cinq jours & cinq nuits, sans presque prendre un moment de repos, & manquant souvent de nourriture. Ses ennemis le suivoient à la piste, sa tête étoit mise à prix. Nous allons voir les extrémités affreuses où ce Prince infortuné se trouva réduit.

CHAPITRE XXVII.

LEs horreurs du sort qu'éprouvoit le Prince Edouard, étoient en tout semblables à celles où fut réduit son grand oncle Charles II. On sçait que ce fils ainé de Charles I qui périt sur un échafaud, reconnu d'abord en Irlande, Roi d'Angleterre, battu & défait à Dunbar & à Worcester, se retira en France auprès de la Reine sa mere, déguisé tantôt en bucheron, tantôt en valet de chambre.

Il n'y a pas, dit Voltaire, d'exemple sur la terre d'une suite de calamités aussi singulieres & aussi horribles que celles qui avoient affligé toute sa maison. Il étoit né dans l'exil, & il n'en étoit sorti que pour traîner, après des victoires, ses partisans sur l'échafaud, & pour errer sur des montagnes. Son pere chassé au berceau du palais Rois & de sa patrie, dont il avoit été reconnu

l'héritier légitime, avoit fait comme lui des tentatives qui n'avoient abouti qu'au supplice de ses partisans. Tout ce long amas d'infortunes se présentoit sans cesse au cœur du Prince Edouard, & il ne perdoit pas l'espérance. Il marchoit à pied sans appareil à sa blessure, sans aucun secours à travers ses ennemis.

Poursuivi par un détachement de l'armée du Duc de Cumberland, le Prince est obligé de passer la nuit dans un marais avec ses amis. Il gagne une barque de pêcheur. A peine a-t-il vogué deux milles qu'il se voit entouré de vaisseaux ennemis. Il cache sa barque derriere un rocher, & attend dans ce désert que ces vaisseaux Anglois soient éloignés, ou que la mort vienne finir tant de désastres. Il ne restoit au Prince, à ses amis & aux matelots, qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir leur vie malheureuse. On trouve, par hasard, quelques poissons secs que des pêcheurs poussés par la tempête, avoient laissés sur le rivage. On rama d'île en île quand les vaisseaux ennemis ne parurent plus. Le Prince aborde dans l'île de Wist. Des milices arrivent au bout de trois jours dans ce nouvel asyle. Il se cache avec deux de ses compagnons trois jours & trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de se rembarquer & de fuir dans une autre île déserte, où il resta huit jours avec quelques provisions d'eau-de-vie, de pain d'orge & de poisson salé. Le Prince risquoit à tout moment d'être pris par l'ennemi. Il se remet en mer, aborde pendant la nuit en Ecosse. Il est obligé de s'enfoncer encore dans une caverne avec ses fideles compagnons. Un paysan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau. Il passe deux jours dans ce séjour affreux. Il fuit encore dans une petite île d'où il est bientôt forcé de s'évader seul sous des habits de servante. Il s'étoit sé-

paré, en pleurant, des fideles compagnons de sa misere & de son infortune. Abandonné seul à sa destinée, il erre de montagne en montagne pressé de la faim, & toujours prêt à succomber.

Pendant qu'on dressoit de tous côtés des échafauds pour les partisans du Prince Edouard, on tâchoit de rendre sa personne méprisable aux yeux du peuple. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden; le bourreau portoit celui du Prince; les autres étoient entre les mains des ramoneurs de cheminée, & le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce fut suivie de tragédies sanglantes. Un nombre considérable d'Officiers, de Lords, de Pairs, périt par la main du bourreau. On fit tirer au sort des soldats & des bas-Officiers, dont le vingtieme subit la mort, & le reste fut transporté dans les Colonies. Un prêtre Anglican, qui avoit eu l'imprudence de demander au Prince Edouard l'Evêché de Carlisle, tandis que ce Prince étoit en possession de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du Roi Jacques, & il pria Dieu pour tous ceux qui périssoient comme lui dans cette querelle.

Les inquiétudes où l'on étoit en France sur la destinée du Prince Edouard avoient déterminé à faire partir deux petites frégates qui aborderent heureusement sur la côte occidentale d'Ecosse. On le chercha long-temps inutilement. On le découvre enfin. Le Prince arrive par des chemins détournés, & au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il étoit attendu. Il paroit à la vue de Brest: mais il trouve vis-à-vis le port, une escadre Anglaise. On retourne en haute mer, & on revient ensuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte Anglaise s'y trouve encore; on hasarde

de

de passer à travers les vaisseaux ennemis ; & enfin le Prince, après tant de malheurs & de dangers, arrive au port de S. Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ses partisans, échappés comme lui à la recherche des vainqueurs.

Voilà, dit Voltaire, où aboutit une aventure qui eût réussi dans le temps de la Chevalerie, mais qui ne pouvoit avoir de succès dans un temps où la discipline militaire, l'artillerie, & sur-tout l'argent, décident de tout à la longue.

Paris vit revenir avec attendrissement ce héros infortuné. Il n'étoit pas encore au terme de ses calamités. Le Prétendant se vit forcé de sortir de France pour satisfaire les Anglais qui l'exigerent dans le traité de Paix. Son courage aigri par tant de secousses ne voulut pas plier sous la nécessité. Il résista aux remontrances, aux prieres, aux ordres, prétendant qu'on devoit lui tenir la parole de ne le point abandonner. On se crut obligé de se saisir de sa personne. Il fut arrêté, mis en prison, conduit hors de France.

Ce fut-là, dit encore l'immortel auteur de l'histoire universelle, le dernier coup dont la destinée accabla une génération de Rois pendant trois cents années. Charles-Edouard, depuis ce temps, se cacha au reste de la terre. Que les hommes privés qui se plaignent de leurs petites infortunes jettent les yeux sur ce Prince & sur ses ancêtres !

Tout le Royaume fut indigné de la conduite qu'on tint à l'égard du Prétendant, après l'avoir ébloui d'espérances brillantes, l'avoir en quelque sorte fait servir, au péril de sa vie, de jouet aux desseins de la France. On ne manqua pas de répandre à l'ordinaire des vers satyriques sur l'outrage fait à ce Prince. Ces pieces étant rares & du dernier piquant, nous ne pouvons nous dispenser d'en transcrire ici les principales.

VERS sur le Prince Edouard, arrêté à l'Opéra, à Paris.

Quel eſt le triſte ſort des malheureux Français !
Réduits à s'affliger dans ſe ſein de la paix !
Plus heureux & plus grands au milieu des allarmes,
Ils répandoient leur ſang, mais ſans verſer des larmes.
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos :
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux ;
Et, vainqueurs avec gloire, ou vaincus ſans baſſeſſe,
N'avoir point à pleurer de honteuſe foibleſſe.
Edouard fugitif a laiſſé dans nos cœurs
Le déſeſpoir affreux d'avoir été vainqueurs.
A quoi nous ſervoit-il d'enchaîner la victoire ?
Avec moins de lauriers, nous aurions plus de gloire ;
Et, contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuſer le ſort.
Mais trahir Edouard, lorſque l'on peut combattre,
Immoler à Brunſwick le ſang de Henri Quatre,
Et de Georges vaincu ſubir les dures loix,
O Français ! ô Louis ! ô protecteur des Rois !
Eſt-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre ?
Eſt-ce en les trahiſſant qu'on devient leur arbitre ?
Un Roi qui d'un héros ſe déclare l'appui,
Doit l'élever au trône, ou tomber avec lui.
Ainſi penſoient les Rois que célebre l'hiſtoire,
Ainſi penſoient tous ceux à qui parloit la gloire.
Et qu'auroient dit de nous ces Monarques fameux,
S'ils avoient pu prévoir qu'un Roi plus puiſſant qu'eux ;
Appellant un héros au ſecours de la France,
Contractant avec lui la plus ſainte alliance,
L'expoſeroit ſans force aux plus affreux haſards,
Aux fureurs de la mer, des ſaiſons & de Mars !
Et qu'enſuite, uniſſant la foibleſſe au parjure,
Il oublieroit ſerments, gloire, rang & nature ;
Et, ſervant de Brunſwick le ſyſtême cruel,
Traîneroit enchaîné le héros à l'autel !
Brunſwick, te faut-il donc de ſi grandes victimes ?
O ciel, lance tes traits ; terre, ouvre tes abîmes !
Quoi, Biron, votre Roi vous l'a-t-il ordonné ?
Edouard, eſt-ce vous, d'huiſſiers environné ?
Eſt-ce du grand Henri le fils digne de l'être ?
Sans doute. A vos malheurs j'ai pu vous reconnoître.
Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus.
O Louis ! vos ſujets, de douleur abattus,

Respectent Edouard, captif & sans couronne:
Il est Roi dans les fers, qu'êtes-vous sur le trône?
J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour;
Mais fut-il relevé par les mains de l'amour?
Belle Agnès, tu n'es plus! le fier Anglais nous dompte;
Tandis que Louis dort dans le sein de la honte,
Et d'une femme obscure indignement épris,
Il oublie en ses bras nos pleurs & nos mépris.
Belle Agnès, tu n'es plus; ton altiere tendresse
Dédaigneroit un Roi flétri par sa foiblesse;
Tu pourrois réparer les malheurs d'Edouard,
En offrant ton amour à ce brave Stuart.
Hélas! pour t'imiter, il faut de la noblesse.
Tout est vil en ces lieux, Ministres & Maîtresse:
Tous disent à Louis qu'il agit en vrai Roi;
Du bonheur des Français qu'il se fait une loi:
Voilà de leurs discours la perfide insolence;
Voilà la flatterie, & voici la prudence:
Peut-on par infamie arriver au bonheur?
Un peuple s'affoiblit par le seul déshonneur.
Rome, cent fois vaincue, en devenoit plus fiere,
Et ses plus grands malheurs la rendoient plus altiere.
Aussi Rome parvint à dompter l'univers.
Mais toi, lâche Ministre, * ignorant & pervers,
Tu trahis ta patrie, & tu la déshonores;
Tu poursuis un héros que l'univers adore.
On diroit que Brunswick t'a transmis ses fureurs,
Que, Ministre inquiet de ses justes terreurs,
Le seul nom d'Edouard t'épouvante & te gêne.
Mais apprend quel sera le fruit de cette haine:
Albion sent enfin qu'Edouard est son Roi:
Digne, par ses vertus, de lui donner la loi,
Elle offre sur le trône asyle à ce grand homme,
Trahi tout à la fois par la France & par Rome;
Et bientôt les Français, tremblants, humiliés,
D'un nouvel Edouard viendront baiser les pieds.
Voilà les tristes fruits d'un olivier funeste,
Et de nos vains lauriers le déplorable reste!

VERS à Son Altesse Monseigneur le Prince de Galles.

Peuple, jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'asyle.

---

* *M. d'Argenson, Ministre de la guerre.*

Vos ennemis vaincus aux champs de Fontenoi,
A leurs propres vainqueurs ont imposé la loi ;
Et cette indigne paix qu'Arragon * vous procure,
Est pour eux un triomphe, & pour vous une injure.
Helas ! auriez-vous donc couru tant de hasards
Pour placer une femme † au trône des Césars ;
Pour voir l'heureux Anglais, dominateur de l'onde,
Voiturer dans ses ports tout l'or du nouveau monde ;
Et le fils de Stuart, par vous-même appellé,
Aux fraveurs de Brunswick lâchement immolé !
Et toi, ¶ que tes flatteurs ont paré d'un vain titre,
De l'Europe en ce jour te diras-tu l'arbitre,
Lorsque dans tes Etats tu ne peux conserver
Un heros que le sort n'est pas las d'éprouver,
Mais qui dans les horreurs d'une vie agitée,
Au sein de l'Angleterre à sa perte excitée,
Abandonné des siens, fugitif, mis à prix,
Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris ;
De l'amitie des Rois exemple mémorable,
Et de leurs interêts victime déplorable ?
Tu triomphes, cher Prince, au milieu de tes fers ;
Sur toi, dans ce moment, tous les yeux sont ouverts.
Un peuple genereux & juge du mérite,
Va revoquer l'arrêt d'une race proscrite.
Tes malheurs ont changé les esprits prévenus ;
Dans le cœur des Anglais tous tes droits sont connus.
Plus flatteurs & plus sûrs que ceux de ta naissance,
Ces droits vont doublement affermir ta puissance.
Mais sur le trône assis, cher Prince, souviens-toi
Que le Peuple superbe & jaloux de sa foi,
N'a jamais honoré du titre de grand homme
Un lâche complaisant des Français & de Rome.

STANCES au Prince Edouard.

Prince adorable & malheureux,
Ne regrette plus la Couronne
Que portoient les Rois tes aïeux ;
C'est la fortune qui la donne.

On voit sur ton auguste front
Briller des Rois l'illustre marque ;

---

* *Nom du Plenipotentiaire Saint-Severin d'Arragon.*
† *La Reine de Hongrie.*
¶ *Louis XV, dit le Pacificateur de l'Europe.*

Et les Rois même conviendront
Qu'un héros vaut bien un Monarque.

Que tes parricides sujets,
Obstinés à te méconnoître,
Consument leurs anciens forfaits,
Indignes de t'avoir pour Maître.

Poursuis, cher Prince, montre-toi
Digne du sang qui t'a fait naître :
Sans doute, il est grand d'être Roi,
Plus grand de mériter de l'être.

Monarque au-dessus des revers,
Quel que soit le sort de la guerre,
L'estime de tout l'univers
Vaut le sceptre de l'Angleterre.

Le bien qu'on ne peut te ravir
Est préférable au rang suprême ;
La vertu seule en fait jouir,
Et tu ne la dois qu'à toi-même.

ÉLÉGIE *sur le départ du Prince Edouard.*

C'en est donc fait ; le sort contraire,
Prince, t'arrache de nos bras !
Tu parts ! une tête si chere
N'illustrera plus ces climats !
C'est en vain qu'un grand Roi qui l'aime,
Parmi nous l'eût voulu fixer :
De son devoir la loi suprême
Lui défendoit de balancer.
Il nous va, vainqueur de lui-même,
Immoler ses tendres regrets :
Loi trop dure, mais nécessaire.
O perte qui nous désespere !
Cher Edouard, si nos douleurs,
Nos plaintes, nos vœux, notre zele,
A ton infortune cruelle
Peuvent mettre quelque douceur,
Sois le témoin de nos allarmes ;
Sur nos fronts pâles, abattus,
Cueille le prix de tes vertus ;
Vois nos yeux arrosés de larmes,
Mais ce n'est qu'une ame commune

Qu'abattent les coups du destin ;
Sur les faveurs de la fortune
Tu portas un regard serein :
Vois de même son injustice :
Montre-toi, par un fier dédain,
Bien au-dessus de son caprice.
Non, non, rien ne manque à ta gloire :
Ton nom, au temple de mémoire,
Du temps bravera les fureurs.
Si tu n'as pas une couronne,
L'univers entier te la donne :
Ton Empire est dans tous les cœurs.

CHAPITRE XXVIII.

AU milieu de tous ses succès, Louis XV ne cessoit de proposer une pacification nécessaire à tous les partis. A chaque victoire, à chaque conquête, il faisoit toujours les mêmes offres, sans qu'on daignât l'écouter. L'animosité contre la Cour de France alloit si loin, les anciennes défiances étoient si invétérées, qu'un Député des Etats-Généraux, en présentant le Stadhouher, le jour de l'installation, avoit dit dans son discours, *que la République avoit besoin d'un chef contre un voisin ambitieux & perfide qui se jouoit de la foi publique.* Cette aigreur étoit entretenue dans tous les esprits par la Cour Vienne, toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller Marie-Therese de l'héritage de ses peres, malgré la foi des traités. La Cour de Londres, de son côté, remuoit l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à Louis XV.

Dans le fond du Nord se présentoit un secours formidable. L'Impératrice de Russie faisoit marcher cinquante mille hommes en Livonie, & promettoit d'équiper cinquante galeres, moyennant un subside de 100,000 livres sterling seulement.

Mais pendant qu'on soulevoit ainsi les extrémités de la terre, le Roi de France avançoit ses conquêtes : la Flandre Hollandaise fut prise aussi rapidement que les autres places l'avoient été. La bataille de Lawfeld gagnée, Berg-op-Zoom emporté, le grand objet du Maréchal de Saxe étoit de prendre Mastricht. *La Paix est dans Mastricht*, disoit ce Général.

L'investissement est résolu. La campagne s'ouvre par l'entreprise de ce siege important. On trompe l'ennemi par des marches simulées : on le fait craindre à la fois pour Mastricht, Luxembourg & Breda ; & par la plus belle manœuvre de guerre qui eût été imaginée depuis long-temps, la premiere de ces trois places se trouve investie de deux côtés de la riviere ; nul secours n'y peut plus entrer. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingt mille hommes, ne peuvent plus qu'être témoins da la prise de Mastricht.

Cependant les Alliés mettoient toute l'Europe en mouvement. La guerre alloit recommencer vivement en Italie, & les Anglais avoient déjà attaqué les possessions Françaises en Amérique & dans l'Inde. Ils avoient pris la ville de Louisbourg dans l'île Royale, après un siege de cinquante jours. Le Cap-Breton étoit encore tombé en leur puissance.

Les Anglais avoient deux cents soixante-trois vaisseaux de guerre, indépendamment des corsaires & des vaisseaux de transport. Cette marine avoit le fonds de quarante mille matelots. La France n'avoit en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de Roi à opposer à cette Puissance formidable. L'Angleterre avoit à la fois une flotte dans les mers d'Ecosse & d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes Orientales, une vers la Jamaïque à Antigoa, & ils étoient à même d'en armer de nouvelles se-

ſon le beſoin. La difficulté des tranſports, le riſque d'être pris avec leurs eſcortes, laiſſoient les Colonies Françaiſes à la merci des flottes Anglaiſes. Les Français avaient eſſuyé des pertes terribles ; & les Anglais avoient gagné environ trois millions de livres ſterlings.

L'Eſcadre du Duc d'Anville étoit échoué dans une entrepriſe contre les colonies Anglaiſes d'Annapolis, dans la nouvelle Ecoſſe. Deux combats inégaux que la marine du Roi avoit eu à ſoutenir, l'avoient prodigieuſement affoiblie. Dans le combat naval de Finiſterre, les Anglais avoient pris ſix gros vaiſſeaux de Roi, & ſept de la Compagnie des Indes armés en guerre. La perte de ces vaiſſeaux & des effets pris ſur la flotte de France, avoit été eſtimée plus de vingt millions. Il ne reſtoit aux Français en Amérique, que ſept vaiſſeaux de guerre pour eſcorter les flottes marchandes Ils furent rencontrés par quatorze vaiſſeaux Anglais. Le nombre l'emporta, & l'Amiral Breton amena dans la Tamiſe ſix vaiſſeaux des ſept qu'il avoit combattus. Madras étoit paſſée ſous la domination Françaiſe, & la belle défenſe de M. Dupleix avoit fait lever le ſiege de Pondichery aux Anglais. C'étoit à la vérité une foible compenſation pour tant de déſaſtres, mais les ſuccès continus des armes du Roi, dans les Pays-bas, en impoſoient à l'ennemi.

Les Alliés avoient conſtamment refuſé les propoſitions de paix que leur avoit faites Louis XV, à chaque victoire qu'il avoit remportée. Mais quand ils virent que Maſtricht alloit tomber après Berg-op-zoom ; qu'on ſe diſpoſoit à marcher de-là à Nimegue ; qu'enfin la Hollande étoit en danger, les ennemis demanderent eux-mêmes cette paix devenue néceſſaire à tout le monde.

On ouvrit un Congrès à Aix-la-Chapelle. Le

Marquis

Marquis de Saint Séverin, l'un des Plénipotentiaires de France, commença par déclarer qu'il venoit accomplir les paroles de son Maître *qui vouloit faire la paix, non en marchand, mais en Roi.*

Il en résulta bientôt ce traité si étonnant, où la France qui avoit épuisé son sang & ses trésors dans cette guerre; victorieuse depuis cinq ans, non seulement ne recueillit aucun avantage, n'exigea aucun dédommagement, mais reçut la loi qu'elle auroit pu dicter.

Louis XV ne voulut rien pour lui; mais il fit tout pour ses alliés. Par cette paix, le Royaume des Deux Siciles fut assuré à Don Carlos; Don Philippe fut établi dans les Duchés de Parme & Guastalla; le Duc de Modene fut remis en possession de ses Etats; Genes rentra dans tous ses droits. L'Angleterre qui n'avoit eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre universelle, que celui d'un vaisseau, y perdit beaucoup de trésors & de sang; & la querelle de ce vaisseau resta dans le même état où elle étoit auparavant. Le Roi de Prusse, dit Voltaire, fut celui qui retira les plus grands avantages. Il conserva la conquête de la Silésie. Le Roi de Sardaigne, fut, après le Roi de Prusse, celui qui gagna le plus, la Reine de Hongrie ayant payé son alliance d'une partie du Milanais.

Toutes les Puissances intéressées & contractantes au traité général & définitif d'Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire, la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Cour de Turin, les Provinces-Unies, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, le Roi de Prusse, l'Electeur de Baviere, le Duc de Modene, la République de Genes, garantirent la Pragmatique-Sanction pour tout l'héritage de l'Empereur Charles VI, en faveur de sa fille l'Impératrice Reine

de Hongrie, & de ses descendants à perpétuité, suivant l'ordre établi par cette loi. Toutes ces Puissances renouvellerent leur garantie dans la meilleure forme qu'il est possible, à l'exception cependant des cessions déja faites par l'Empereur Charles VI, & par l'Impératrice sa fille, & de celles qui sont stipulées par le présent traité, article XXI.

Si jamais question fut terminée complettement, ce fut celle de la Pragmatique-Sanction. Tous les Princes qui avoient fait naitre des droits ou des prétentions sur l'héritage de Charles VI, non seulement y renoncerent, mais même garantirent le nouvel ordre de succession. Ou la foi des traités n'est qu'un jeu, ou cette affaire ne peut désormais occasionner de nouvelles disputes en Europe. Tout droit qui n'a point été reclamé pendant la guerre de 1741, doit être censé prescrit. Quand un Prince auroit un juste sujet de s'opposer à la Pragmatique-Sanction, aucune des Puissances contractantes à la Paix d'Aix-la-Chapelle, ne pourroit l'aider de ses forces; parceque leur garantie est faite solemnellement, authentiquement, &, en un mot, a toutes les marques, qui rendent un acte obligatoire.

L'Auteur de la *Vie privée* de Louis XV rapporte, au sujet de cette paix, l'anecdote suivante. Le Comte de Sandwich, Plénipotentiaire Anglais, étonné des facilités qu'il trouvoit de la part des Plénipotentiaires du Roi de France, qui ne vouloit rien, qui accédoit à tout, qui accordoit tout, & craignant un dessous de cartes, avoit écrit à ses espions à Versailles, qui lui avoient répondu qu'il pouvoit aller en avant avec sécurité; qu'ils étoient surs des Ministres, trop jaloux de l'ascendant que le Maréchal de Saxe prenoit sur le Monarque, & de la Maîtresse, qui étoit lasse de courir les champs;

qu'ils étoient tous ligués à finir la guerre à quelque prix que ce fut.

Quand le traité d'Aix-la-Chapelle fut rendu public, les personnes qui desiroient que la paix fût affermie sur de solides fondements, ne purent s'empêcher de remarquer que les Plénipotentiaires, par une précipitation dont on ignore encore les motifs, avoient négligé de régler plusieurs affaires qui pourroient devenir une source de nouvelles querelles.

On ne se trompoit pas. La Cour de France fit des plaintes à celle d'Angleterre dès le mois de Juin 1749; & pour arrêter des hostilités journalieres qui pourroient enfin allumer une nouvelle guerre, on proposa de nommer des Commissaires qui régleroient à l'amiable les limites de Colonies Angloises & Françoises.

Du nombre des protestations qui eurent lieu au traité d'Aix-la-Chapelle, d'après le protocole d'usage, on ajoutera ici que les Corses présenterent un Mémoire aux Plénipotentiaires du Congrès, pour les inviter à prendre connoissance de leurs démêlés avec la République de Genes; mais cette démarche fut inutile, malgré la protection que la Cour de Vienne & la Cour de Turin leur avoient promise. On ne daigna pas même faire attention aux plaintes des Corses. La guerre opiniâtre qu'ils ont soutenue depuis, & qui est une espece de phénomene en Europe, fera peut-être lire avec plaisir quelques morceaux du Mémoire, dans lequel ils exposent le motif de leur révolte & leurs prétentions.

» Nous avions parmi nous, disoient les Corses, nombre de Seigneurs qui jugeoient sans appel les causes de leurs sujets; qui levoient leurs bannieres, & se confédéroient avec la République; qui exerçoient les charges & le dignités dans leur patrie; &, qui enfin, étoient, à

» tous égards, ſur le même pied que les autres
» nobles d'Italie. Aujourd'hui les nobles & plé-
» béyens Corſes ſont confondus en tout par la po-
» litique des Génois. Les uns comme les autres,
» depuis près de 170 ans, ſont exclus ſolemnelle-
» ment, comme incapables d'exercer aucunes
» charges dans leur patrie, & même d'y ſervir
» dans les troupes. Nos Evêchés ſont tous pour
» les Génois, & il s'en eſt peu fallu qu'on ne nous
» enlevât de même nos Cures.

» Un mal plus affreux encore, c'eſt l'iniquité
» des Magiſtrats que Genes nous envoyoit tous
» les deux ans. Ces Magiſtrats pauvres, ignorants
» au dernier point, ſçavoient uniquement qu'il
» leur étoit permis de commettre toutes ſortes
» d'injuſtices contre les Corſes, pour amaſſer des
» richeſſes. Ils vendoient d'avance aux habitants
» l'abſolution des meurtres qu'ils méditoient. Tout
» au plus la peine du Corſe homicide étoit d'être
» envoyé à Genes pour y ſervir dans les troupes,
» & au bout de quelque temps il étoit renvoyé
» dans ſon pays; les parents de celui qu'il avoit
» tué, voyant que la République n'avoit pas
» vengé le crime, ſe vengeoient eux-mêmes. Il
» n'eſt point de nation qui ne fût fameuſe par le
» même crime, ſi elle le puniſſoit de même par
» une promenade ordinairement peu fâcheuſe &
» ſouvent utile.

» Des Loix également pernicieuſes, ſont celles
» par leſquelles, Genes nous a ravi toutes ſortes
» de commerce au-dehors, & l'a contraint &
» borné en mille manieres dans l'intérieur de notre
» île. Il en eſt arrivé ce qui étoit la ſuite naturelle
» des réglements de cette eſpece. En un mot, les
» Corſes ſe ſont dégoûtés du travail, puiſqu'ils
» ne pouvoient vendre leurs denrées, & il en
» ſeroit de même des peuples les plus labo-

» rieux, s'ils étoient dans la même gêne... »
» Les Génois n'honorent & ne récompensent
» aucune vertu ; ils ne châtient aucun crime ; ils
» ne reconnoissent aucun service ; tout au plus ils
» le payent d'honneurs obscurs, ou même flétris-
» sants & injurieux : & le but constant de la Ré-
» publique, est d'affoiblir & d'appauvrir notre île,
» parce qu'elle est trop riche & trop puissante,
» pour la plier paisiblement sous le joug des Gé-
» nois... Enfin, est-il certain que, si les Génois
» veulent se soumettre les Corses, rien ne por-
» tera, ni ne forcera les Corses à accepter le joug
» des Génois? Il seroit donc à souhaiter pour la
» République de Genes, qu'on pût la faire entrer
» en raison, & la déterminer à se défaire de l'île
» de Corse. »

Lorsque les Corses faisoient ces remontrances aux Plénipotentiaires du Congrès en 1748, ils étoient bien loin de croire qu'une Puissance d'un autre ordre que celle de Genes leur dicteroit des loix, vingt ans après. Ce peuple si fier qui, depuis près d'un demi siecle, s'étoit affranchi du joug tyrannique des Génois, étoit bien loin de penser que le Roi Très-Chrétien, après l'avoir spécialement reconnu pour libre & indépendant, après avoir traité sur ce pied d'un accommodement entre la nation & la République de Genes, viendroit se substituer lui-même à de prétendus droits de cet Etat dont il avoit avoué l'impuissance. Ils étoient bien éloignés alors de s'attendre à voir la domination Française s'établir dans leurs foyers, à l'aide des roues, des potences & des bourreaux. L'invasion de la Corse sans réclamation de la part des Puissances intéressées à l'empêcher ou la prévenir, n'a pas paru moins étrange, moins illégitime, que n'a dû le paroître ensuite le partage de la Pologne. Envahir les Etats ; traiter une na-

tion conquise comme un troupeau de moutons vendus au marché ; se rendre Despote d'un peuple sans le consentement secret ou tacite de la nation, est quelque chose d'assez inoui.

Nous allons voir les événements qui suivirent la paix d'Aix-la-Chapelle ; les intrigues qui partagerent la Cour de Louis XV, les querelles & aventures qui occuperent l'intérieur du Royaume, le reste du regne de ce Prince.

Fin de la premiere Partie.

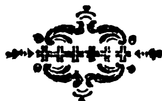
LES

FASTES DE LOUIS XV,

DE SES MINISTRES, MAÎTRESSES, GÉNÉRAUX, ET AUTRES NOTABLES PERSONNAGES DE SON REGNE;

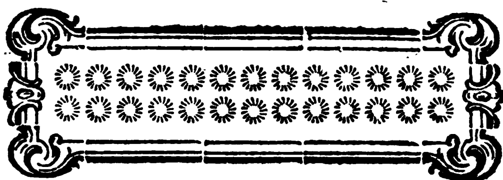
Pour servir de suite à la VIE PRIVÉE.

TOME SECOND.



A VILLE-FRANCHE.
Chez la VEUVE LIBERTÉ.

MDCC, LXXXIII.



LES FASTES DE LOUIS XV.

CHAPITRE XXIV.

LA chronique du temps marque l'époque de la paix en 1748, comme l'époque honteuse où commença à se manifester, pour Louis XV, le mépris général qui ne fit qu'accroître jusqu'à la fin. En déposant sa cuirasse, le Roi parut renoncer à la gloire, & même à l'amour de ses peuples, en laissant les rênes de son Empire à sa maitresse, dont le regne odieux ne devoit plus discontinuer jusqu'à sa mort.

La belle Madame d'Etioles, s'étant fait séparer de son mari, n'en portoit plus le nom. Le Roi l'avoit harnachée du beau titre de Marquise sous le nom de *Pompadour*. C'étoit celui d'une ancienne Maison éteinte. Son frere Poisson avoit été créé Marquis de *Vandieres*; les plaisants l'appelloient, par dérision, le Marquis *d'Avant-hier*.

La maîtreſſe prenoit cependant de jour en jour plus d'aſcendant ſur l'eſprit de ſon royal amant. Madame de Pompadour aimoit naturellement les lettres & les arts; elle jouoit parfaitement la comédie; elle avoit le talent admirable d'amuſer & de plaire. Elle ſçut conſommer & perpétuer l'enchantement du Roi, & régner à ſa place. Le Miniſtere ſe vit bientôt rempli des créatures de la Marquiſe. A l'économe Contrôleur-Général Orry, ce protégé du vieux Cardinal, elle avoit fait ſuccéder Machault d'Arnouville, fils d'un autre Machault ſurnommé *Machault coupe-tête*, à raiſon de la ſévérité qu'il avoit exercée dans ſes commiſſions de Magiſtrature. Le Comte de Maurepas, Miniſtre de la Marine, avoit été remplacé par un M. Rouillé qui ne connoiſſoit rien des ports; ce qui fit dire en jouant ſur le mot, *qu'on donnoit la Marine à conduire à un roulier*.

On attribuoit la démiſſion du Contrôleur à ſon inflexible répugnance de conſacrer aux ſuperfluités les tréſors de l'Etat, deſtinés à ſa défenſe. L'exil du Miniſtre de la Marine, l'ami du Roi, prenoit ſa ſource dans la vengeance de la Marquiſe. Le Comte de Maurepas s'étoit déjà permis quelques plaiſanteries ſur ſon compte, & le Roi en avoit ri. Un jour elle trouva ſous ſa ſerviette ce quatrain :

La Marquiſe a bien des appas,
Ses traits ſont vifs, ſes graces franches,
Et les fleurs naiſſent ſous ſes pas,
Mais hélas! ce ſont des fleurs blanches.

L'inſulte étoit ſans doute ſanglante; comme le remarque l'Auteur de la *Vie privée de Louis XV*; aucune femme ne l'eût pardonnée; c'étoit attaquer la Marquiſe d'autant plus cruellement, qu'on révéloit à toute la France un défaut ſecret que ſon amant même ignoroit.

Le même Ecrivain prétend qu'il n'étoit point prouvé que le Comte fût coupable; que ces vers, assez mauvais, n'étoient pas même dignes de lui; qu'on lui eût plutôt attribué la chanson suivante :

Cette petite bourgeoise,
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la Cour son taudis... dis, &c.

Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris... ris, &c.

On dit même que d'Estrade,
Si vilaine & si maussade,
Aura bientôt la passade,
Dont elle a l'air tout bouffi... fi, &c.

Le Ministre disgracié trouva des Censeurs. On blâma, on décria son administration. L'Ecrivain déjà cité, plus à portée de l'apprécier, redresse ce jugement aveugle, précipité & passionné des contemporains, & ose croire, & nous sommes d'accord avec lui, que la postérité, plus équitable, regardera le Comte de Maurepas comme le meilleur Ministre que la Marine ait eu sous le regne de Louis XV.

Le seul vice d'administration à reprocher au Comte de Maurepas, comme l'observe judicieusement le même Auteur, c'étoit trop de foiblesse dans les punitions. S'il eût commencé par quelque exemple, lors de la discorde élevée dans l'escadre du Marquis d'Antin; s'il eût fait trancher la tête à quelqu'un des mutins dans celle du Duc d'Anville, à ce Maisonfort, infiniment plus coupable que l'Amiral Bing, fusillé depuis en Angleterre, à ce Poulkonque, qui, mouillé à l'Isle de Ré, se laissa aborder sottement par un corsaire ennemi, glissé sous pavillon Français parmi son convoi, & enlever sans défense par un bâtiment de beaucoup in-

férieur ; il eût rendu un grand service à l'Etat, & épargné bien des fautes & des malheurs. Mais cette molesse funeste étoit moins la sienne que celle du Maître & du Gouvernement.

Initié, dès sa jeunesse, dans les bonnes graces du Monarque : aux plus grands talents pour gouverner, le Comte de Maurepas joignoit les qualités brillantes de l'homme de société le plus aimable. Si jamais Courtisan eût pu se flatter d'être inébranlable dans sa faveur, c'étoit le Comte de Maurepas. Honoré de l'amitié de son maître, appellé à ses parties de plaisirs les plus intimes & les plus secretes, il se trouva à la fin victime de la vengeance de la Favorite.

Ce qui étonna bien du monde, ce qui sembla un bonheur unique, c'est que le Comte de St. Florentin, beau-frere du Comte de Maurepas, & d'ailleurs son cousin, échappa à une disgrace qui enveloppe ordinairement toute la famille.

La raison, c'est que ce St. Florentin étoit un personnage de génie borné, d'un caractere doux, peu entreprenant & timide. Il n'avoit point encore le département des lettres de cachet, qui l'a rendu depuis si odieux. Il n'étoit point encore gouverné par sa caillette de Sabbatin, aventuriere dont les charmes l'avoient séduit. Il étoit zélé pour le service du Roi, & avoit pour la maîtresse du Monarque le respect & la soumission convenables. Il étoit le Doyen des Secrétaires d'Etat : il avoit vingt-huit ans de service dans sa charge, & n'avoit point encore le titre de Ministre. Son servile dévouement à la Marquise le lui fit donner en 1751, après avoir eu l'humiliation de se voir passer sur le corps M. de Machault, qui n'étoit Contrôleur-Général que depuis trois ans.

Le Comte d'Argenson, suspecté avec raison d'avoir voulu substituer à la Favorite, la Marquise

d'Estrades, sa Maîtresse, ne fut maintenu dans sa place de Secrétaire d'Etat de la guerre, qu'en vertu de ses grands talents, & de la facilité de son travail, qui étoit fort du goût du Roi. Il étoit voluptueux, même débauché, mais ses plaisirs ne prenoient jamais sur son travail. Il ne se coucha pas un jour de son ministere, sans s'être mis au courant. Respecté des troupes, il chercha toujours à s'en faire aimer.

Le Contrôleur-Général Machault, homme sombre, flegmatique, mais ferme & plein d'énergie, étoit la premiere créature de Madame de Pompadour. C'étoit l'homme véritablement qu'il falloit à la Favorite; il marcha à grands pas dans le Ministere. Fait Contrôleur-Général en 1745, il avoit eu les sceaux en 1750, lors de la démission du Chancelier d'Aguesseau. (*)

(*) Ce chef de la justice mérite ici une place distinguée. Semblable au Chancelier de l'Hôpital par ses talents, & par ses travaux, d'Aguesseau se vit comme lui exposé à des orages. Au commencement de la Régence, lorsqu'il n'étoit encore que Procureur-Général, il fut appellé à un Conseil où le systême de Law fut proposé. Il fut d'avis qu'on le rejettât, & ce projet dont il montra les dangers & les avantages, fut en effet rejetté pour lors. Depuis les choses changerent. L'intérêt, soutenu par l'intrigue, l'emporta sur la prudence : On vint à bout de séduire le Prince, mais on désespéra de fléchir la résistance de d'Aguesseau qui étoit alors Chancelier. Le Régent lui reprit les Sceaux en 1718, & lui ordonna de se retirer à sa terre de Fresnes. En 1720, il reçut un ordre d'en revenir, sans l'avoir demandé, & les Sceaux lui furent rendus. On les lui ôta pour la seconde fois, en 1722, & il retourna à Fresnes. Il en fut rappellé en 1727, par les soins du Cardinal de Fleury; mais les Sceaux ne lui furent rendus qu'en 1737. On les avoit donnés à Chauvelin, personnage de profond sçavoir, mais de grande intrigue. Le Parlement lui fit une députation, avant que d'enrégistrer les lettres du nouveau Garde-des-Sceaux.

Le Président de Lamoignon, se regardant comme trop heureux de succéder à un aussi grand hom-

D'Agueſſeau répondit, qu'il vouloit donner l'exemple de la ſoumiſſion. Ces ſentiments étoient dignes d'un homme qui n'avoit jamais demandé, ni deſiré aucune charge. Les honneurs étoient venus le chercher. Au commencement de la Régence, il refuſa de faire des démarches pour ſon élevation, quoiqu'il fût preſque aſſuré du ſuccès. *A Dieu ne plaiſe*, dit-il, *que j'occupe jamais la place d'un homme vivant!* Paroles ſimples, mais qui ont tout le ſublime d'un ſentiment vertueux. Lorſqu'il eut été élevé aux premieres charges, il n'aſpira qu'à être utile, ſans jamais penſer à s'enrichir; il ne laiſſa d'autre fruit de ſes épargnes, que ſa Bibliotheque, encore n'y mettoit-il qu'une certaine ſomme par an. Pendant les deux ſéjours à Freſnes, tems qu'il appelloit *les beaux jours de ſa vie*, il ſe partagea entre les livres ſacrés & le plan de légiſlation qu'il avoit conçu. Les Mathématiques, les belles lettres & l'agriculture formoient ſes delaſſements. Le Chancelier de France ſe plaiſoit quelquefois à bêcher la terre. Ce fut dans ce temps qu'il fit ſur la légiſlation, des réflexions utiles, qui produiſirent un grand nombre de loix, depuis 1729, juſqu'en 1749. Son deſſein étoit d'établir une entiere conformité dans l'exécution des anciennes loix ſans en changer le fond, & d'y ajouter ce qui pouvoit manquer à leur perfection. D'Agueſſeau n'étoit étranger dans aucun pays, ni dans aucun ſiecle. Il ſçavoit par principes la langue Françoiſe, le Latin, le Grec & l'Hébreu, l'Arabe, l'Italien, l'Eſpagnol, l'Anglais & le Portugais. Il n'étoit pas moins honoré des ſçavants étrangers, que de ceux de ſon pays. L'Angleterre le conſulta ſur la réformation de ſon calendrier. La réponſe du Chancelier de France, pleine de réflexions utiles, détermina cette nation philoſophe à un changement, qu'elle n'auroit pas dû tant tarder de faire. D'Agueſſeau reçut des marques non moins ſuſpectes de la confiance du Roi, lorſque Sa Majeſté alla ſe mettre à la tête de ſes armées. Elle le chargea d'aſſembler chez lui, toutes les ſemaines, les membres des Conſeils des Finances & des Dépêches. Il rendoit compte des objets diſcutés, par une lettre ſur laquelle le Roi écrivoit ſa déciſion. La ſobriété & l'égalité d'ame lui conſerverent juſqu'à l'âge de 81 ans une ſanté vigoureuſe; mais dans le cours de l'année 1750, des infirmités douloureuſes l'avertirent de

me, avoit eu la bassesse, indigne de son nom, de laisser démembrer sa dignité pour jouir de ses vains honneurs, & n'être plus qu'un simulacre, objet du mépris & de la haine de la Magistrature, tandis que le favori de la Marquise, son émule, mais plus adroit, en avoit la confiance; & en recueilloit les hommages.

L'Intendant Rouillé, inhabile pour le Ministere de la Marine, mais marchant sur les errements du Comte de Maurepas, à l'aide de son Conseiller, de Rochefort, Mezy, avoit à peine parcouru la latitude de son Département, qu'on l'avoit fait monter aux affaires étrangeres. Il étoit aussi neuf dans ce nouveau département que dans l'autre. Le département des affaires étrangeres exige le politique le plus fin, le plus subtil, le plus délié possible. Rouillé étoit le génie le plus bouché, le plus lourd, le plus pesant qu'on puisse imaginer.

Ses deux prédécesseurs s'étoient laissé furieusement dérouter par le génie supérieur du Ministere Anglais. L'un étoit le Marquis de Puysieux, personnage des plus médiocres, qui assurément ne s'étoit pas aiguisé l'esprit dans son Ambassade à Naples, qui avoit très-mal figuré au Congrès de Breda, & qui avoit achevé de montrer, dans la place de Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres, sa foiblesse & sa nullité. Petit, méthodieux, il ne peut mieux se peindre que dans le couplet suivant,

---

quitter sa place. Il s'en démit, se retira avec les honneurs de la dignité de Chancelier, & mourut peu de temps après, le 9 Février 1751. La plus grande partie de ses ouvrages est déjà publiée en 6 volumes *in* 4. On disoit de lui, qu'*il pensoit en Philosophe, & parloit en Orateur*..... Cet article n'est qu'un extrait des différents éloges du Chancelier de France, & sur-tout de celui de M. Thomas, couronné par l'Académie Françoise en 1760.

tiré des *Noëls sur la Cour*, imprimés dans les Mémoires secrets de Bachaumont.

En coudoyant la foule
Le Marquis de Puysieux,
A grand' peine se coule
Auprès du fils de Dieu;
Pour regarder l'enfant, ayant mis ses lunettes;
Enfin, dit-il, je vois le cas:
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans ma Gazette!

La mauvaise santé du Marquis de Puysieux lui fit donner sa démission en 1751. Il eut pour successeur un autre personnage, qui auroit dû se former dans l'Ambassade de Hollande d'où il sortoit, mais qui n'en arriva pas moins impropre au Ministere, & moins neuf. C'étoit le Marquis de Saint-Contest, brave homme, s'il en fut jamais, mais petit. Il mourut en place, grace à sa destinée, qui, au bout de trois ans, termina sa carriere. C'est à ce M. de Saint-Contest que succéda M. Rouillé.

Tels étoient les Ministres qui gouvernoient la France sous la Marquise de Pompadour. On en comptoit un autre qu'on regardoit comme le Ministre des *Menus*, le Lieutenant de Police, Berryer, homme insolent, dur, brutal, aussi lâche qu'atroce, comblé de dignités & de biens par la faveur de la Marquise.

Le temps de l'époque funeste où nous écrivons, fut celui où les liens de l'amour du Souverain & des sujets commencerent à se relâcher. On ne vit plus Louis XV revenir à Paris que dans tout l'appareil de sa sévérité & de sa colere, & le peuple le bénir avec ces acclamations de joie si flatteuses pour l'oreille & le cœur des bons Rois. La Marquise étoit détestée. On lui imputoit de n'avoir pas recueilli les avantages de la paix par la

cessation des Impôts, de plonger le Roi dans la crapule & la dissolution, d'aggraver tous les malheurs de la nation. Le Monarque & sa Maîtresse étoient indifférents au mépris, &, en quelque sorte, au ressentiment des peuples. Ils les bravoient hautement. Ils jouissoient, sans crainte & sans remords, des délices & des plaisirs les plus rafinés, au sein des voluptés.

Cependant la France, en paix au dehors, n'étoit pas sans querelle & sans troubles au dedans. Il semble qu'il est de sa destinée d'être sans cesse agitée. Des insectes sortis du cadavre du Molinisme & du Jansénisme, selon l'expression de Voltaire, bourdonnoient dans la capitale, piquoient tous les citoyens. On ne se souvenoit plus ni de Metz, ni de Fontenoy, ni des victoires, ni des disgraces, ni de tout ce qui avoit ébranlé l'Europe. Il y avoit, dans Paris, cinquante mille énergumenes, qui ne sçavent pas en quel pays coule le Danube & l'Elbe, & qui croyoient l'univers bouleversé pour des billets de confession. Une petite guerre civile s'éleva entre les Parlements & les Evêques.

A M. de Vintimille, Archevêque de Paris, avoit succédé sur ce siege M. de Belle-fonds, grand molinisté, fanatique ardent, mais dont une mort précipitée avoit arrêté les progrès de vengeance contre les Jansénistes. Tout le monde sçait & l'histoire de Jansénius, & celle de Molinos, & celle de la constitution *Unigenitus*, & celle de l'Abbé Paris, & celle des miracles de ce bienheureux Diacre & des convulsions qu'ils exciterent. Lorsque la Cour fit faire la clôture du cimetiere où reposoient les os du prétendu saint, elle crut mettre fin aux disputes des deux partis. Ce tombeau de Paris parut être le tombeau du Jansénisme dans l'esprit de bien des gens. Mais quelques autres personnes y crurent voir le doigt de Dieu.

Les querelles ſe renouvellerent. A la mort de l'Archevêque Belle-fonds, on avoit trouvé ſous le ſcellé une foule de lettres de cachet déjà remplies des noms des proſcrits. Leur malheur ne fut que ſuſpendu. M. de Beaumont qui le remplaça, étoit dans les mêmes principes, en outre fort ignorant, fort entêté, fort ſuſceptible de prévention, ami de la flatterie & des délateurs. C'étoit un homme de qualité, mais pauvre. (*) Il avoit été long-temps à percer; il n'avoit commencé à être Evêque qu'à 38 ans. Placé ſur le ſiege de Bayonne, il eût l'occaſion de ſe diſtinguer au paſſage de la premiere Dauphine, Infante d'Eſpagne. Les ſieges de Vienne & de Paris, ſucceſſivement vacants, furent peu après la récompenſe des ſoins de Beaumont, pour plaire à la Princeſſe. Le dernier ſiege, d'une ſi grande importance, ne pouvoit naturellement être confié qu'à un Prélat dont le zele fut analogue à celui de l'Evêque de Mirepoix, qui avoi alors la feuille des bénéfices. Le dévouement aveugle de celui ci aux Jéſuites étoit trop connu, pour ne pas préſumer que M. de Beaumont ſeroit un de leurs plus chauds partiſans. Les Janſéniſtes, de leur côté, furieux d'un pareil choix, ſe liguerent pour le tourmenter & le dégoûter, s'il étoit poſſible, de ſon Epiſcopat. Ils avoient en leur faveur le grand nombre du Parlement; ils le firent chicaner d'abord ſur la nomination de la ſupérieure de l'Hôpital. La Cour lui donna gain de cauſe à cet égard. Les billets de confeſſion, exigés des mourants, pour ſçavoir à quel Prêtre on s'étoit confeſſé, firent éclorre enſuite

---

(*) On montre encore, rue de la Harpe, à Paris, ce qu'on appelle une gargotte à 12 ſols, où l'Abbé de Beaumont alloit prendre ſes repas, lorſqu'il faiſoit ſa Théologie.

cette longue & ridicule querelle, fur laquelle on a tant écrit, & qui fit tour-à-tour exiler le Parlement & l'Archevêque, procura la diffolution de l'ordre, & la cataftrophe terrible de la Magiftrature qui affligea tout le Royaume.

La querelle élevée au fujet de la nomination d'une fupérieure de l'Hôpital-Général, n'avoit été que le prélude d'une plus grave. Un fieur Bouettin, Curé de St. Etienne-du-Mont, ayant refufé les Sacrements à un Confeiller du Châtelet, fut mandé à la Cour: fur fon refus de comparoître, fous prétexte qu'il n'étoit comptable qu'à Dieu & à fes fupérieurs, dans l'ordre hiérarchique, de fa conduite dans l'exercice de fon Miniftere, il fut décrété de prife de corps.

C'eft ici que commença promptement de s'engager la grande guerre entre le Clergé & la Magiftrature. Le Roi favorifa & réprima tour-à-tour les entreprifes de chaque parti; il ne put tenir l'équilibre entr'eux. La balance échappa à fes mains tremblantes; il fe trouva forcé de faire céder fon autorité aux circonftances, de détruire, malgré lui, les Jéfuites & les Parlements, & de laiffer l'Etat & la Religion également ébranlés & bouleverfés jufques dans leurs fondements.

Le fauteur connu des troubles du Royaume étoit le Prélat de la Capitale, ce M. de Beaumont dont la carriere a été jufqu'à nos jours fi longue & fi douloureufe, car il étoit accablé d'infirmités. Ses ennemis ont prétendu que c'étoit la fuite des débauches de fa jeuneffe. Quoiqu'il en foit, depuis qu'il étoit fur le chandelier, on a dû rendre juftice à la pureté de fes mœurs. Sa table a toujours été fervie avec beaucoup de délicateffe, mais pour les autres. Il étoit très-fobre quant à lui, il étoit fort charitable, il avoit d'excellentes qualités, &, dans le fanatifme qu'on peut lui reprocher, il eft au moins

conſéquent, il n'a jamais varié, il a obéi à ſa conſcience. C'étoit *une lanterne ſourde*, ſi l'on veut, *qui n'a éclairé que lui*; mais il a ſuivi le flambeau qui lui a été donné : ce que peu de ſes confreres pourroient alléguer pour leur juſtification.

Ce Prélat que Voltaire confirme être entré dans toutes les manœuvres religieuſes du temps où nous écrivons, plus par zele de Théologien, que par eſprit de cabale, n'étoit pas homme à plier. Il ſe roidit & contre le Roi & contre les Parlements. Le Roi avoit impoſé ſilence, défendu à ſes Cours de Judicature & aux Evêques de ſe mêler des affaires concernant les Sacrements, en réſervant la connoiſſance à ſon Conſeil-Privé. Les Parlements ſe plaignirent qu'on leur ôtat ainſi l'exercice de la Police-générale du Royaume, & le Clergé ſouffrit impatiemment que l'autorité Royale voulût pacifier des querelles de Religion. Les animoſités s'aigrirent de tous côtés; les billets de confeſſion reparurent; de nouveaux refus de Sacrements irriterent tout Paris; toutes les familles furent allarmées, le ſchiſme fut annoncé : on diſoit tout haut que ſi on rendoit les Sacrements ſi difficiles,on ſçauroit bientôt s'en paſſer, à l'exemple de tant de nations. Le Roi avoit défendu, par un Arrêt de ſon Conſeil d'Etat, que ſes ſujets ſe donnaſſent les uns aux autres les noms de Novateurs, de Janſéniſtes, de Sémi-Pélagiens, c'étoit ordonner à des fous d'être ſages.

Le Parlement avoit fait des remontrances fortes & pathétiques. Il avoit ceſſé ſes fonctions, & ne les avoit repriſes qu'après y avoir été forcé par des lettres de cachet. Il ordonna des Arrêts qui furent caſſés. Le Clergé diſoit ouvertement que la Robe en vouloit à l'encenſoir. Le ſchiſme ſe manifeſtoit de toutes parts; il s'étendoit juſques dans les provinces & dans les campagnes. Les Archevêques de Sens & de Tours; les Evê-

ques d'Amiens, d'Orléans, de Langres & de Troyes se signalerent par des éclats dans le ressort du Parlement de Paris. Une lettre de l'Evêque de Marseille, dénoncée au Parlement, fut brûlée par la main du bourreau; un écrit de l'Evêque d'Amiens condamné. Un porte-Dieu fut mis à l'amende, condamné à demander pardon à genoux, & à être admonesté; & un Vicaire de Paroisse, au bannissement. Ces Arrêts furent cassés.

Les affaires de cette espece se multiplioient. Le Roi ne cessoit de recommander la paix; & les Ecclésiastiques persistoient à refuser les Sacrements, & les Parlements à procéder contre eux.

Le Parlement de Paris cessa deux fois, & reprit deux fois ses fonctions. Ce temps ressembloit d'abord au temps de la fronde; mais dépouillé des horreurs de la guerre civile, il ne commença à se montrer que sous une forme susceptible de ridicule. La querelle devint sérieuse : on finit par craindre & les temps de la fronde & de la Ligue.

Le feu couvoit toujours sous la cendre. L'Archevêque de Paris avoit ordonné de refuser les Sacrements à deux pauvres Religieuses, qui ayant entendu dire autrefois à leur confesseur que la Bulle *Unigenitus* étoit un ouvrage diabolique, craignant d'être damnées, si elles recevoient cette Bulle en mourant, elles craignoient d'être damnées aussi en manquant d'extrême-onction. Le Parlement fait prier l'Archevêque de ne pas refuser à ces deux filles les secours ordinaires. Le Prélat répond, selon sa coutume, qu'il ne doit compte qu'à Dieu seul. Son temporel est saisi. L'Archevêque triomphe. Tout Paris murmure. Dans plus d'une ville du Royaume existerent les mêmes troubles, les mêmes scandales.

Louis XV étoit alors, dit Voltaire, comme un

pere occupé de féparer fes enfants qui fe battent. Il défendoit les coups & les injures ; il réprimandoit les uns, il exhortoit les autres ; il ordonnoit à tous le filence. Mais fes foins paternels pouvoient peu de chofe fur des efprits aigris & allarmés. On voyoit tous les jours le bourreau occupé à brûler les Mandements d'Evêques, & les recors de la Juftice faifant communier des malades, la bayonnette au bout du fufil.

Enfin, pour la troifieme fois, le Parlement ceffa de rendre la juftice. Nouvelles lettres de *juffion* qui lui ordonnent de remplir fes devoirs. Refus *d'obtempérer* : les membres des *Enquêtes* exilés, quatre exceptés, qui ayant parlé avec le plus de force, font enfermés. La grand'Chambre eft épargnée ; mais croyant qu'il y va de fon honneur de n'être point épargnée, elle perfifte à ne point rendre la juftice au peuple, & à procéder contre les réfractaires. Le Roi exile la grand'Chambre.

L'Europe, pourfuit Voltaire, s'étonnoit qu'on fît tant de bruit en France pour fi peu de chofe; & les Français paffoient pour une nation frivole, qui, faute de bonnes loix reconnues, mettoit tout en feu pour une difpute méprifée par-tout ailleurs.

Quand on a vu cinq cents mille hommes en armes pour l'élection d'un Empereur, l'Europe, l'Inde & l'Amérique défolées, & qu'on retombe énfuite dans cette guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on doit fe fouvenir que l'Allemagne, l'Angleterre, la Suede, la Hollande, la Suiffe ont autrefois éprouvé des fecouffes bien plus violentes pour des inepties ; que l'Inquifition d'Efpagne a été pire que des troubles civils, & que chaque nation a eu fes folies & fes malheurs.

Le fchifme éclatoit de plus en plus dans Paris & dans les provinces. L'Archevêque de Paris, les

les Evêques d'Orléans & de Troyes avoient été exilés à leurs maisons de campagne. La squelette de Sorbonne se mit de la partie. Elle menaça de cesser ses leçons. C'étoit le moindre malheur qui pût arriver à la France.

Cependant le Roi se voyoit toujours entre deux grandes factions animées, comme les Empereurs Romains entre les bleus & les verds. Il tint un lit de Justice à Versailles, où il convoqua les Princes & les Pairs, avec le Parlement de Paris, il y fit enregistrer ses Edits; mais le Parlement, de retour à Paris, protesta contre cet enregistrement.

Le public commençoit un peu à se lasser de cette guerre. Aux gens de partis près, intéressés pour ou contre, le Français avoit repris sa gaieté; chaque jour il paroissoit quelque pasquinade, quelque carricature, quelque brochure piquante.

Entre toutes les facéties, on distingue la chanson[1] suivante :

Sur l'air : *Laissez paître vos bêtes*, &c.

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, Monsieur de Beaumont,[2]
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.

Ces bonnes gens
Sont peu friands,
Avec de petits croquets blancs
On peut appaiser tous leurs sens.
Pauvre sot, &c.

De tels repas
Ne coûtent pas;
C'est pourtant ce qui rend si gras[3]
Moinillons, Prêtres & Prélats.
Pauvre sot, &c.

On est touché
Du bon marché;
Mais on en seroit rebuté
Si vous y mettiez la cherté.

Pauvre ſot que vous êtes ;
Croyez-moi, Monſieur de Beaumont,
Laiſſez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.

Louis XV ne rioit pas, il étoit, au contraire, embarraſſé. Les épines du ſchiſme ſe mêloient à l'importante affaire des impôts. Nouveaux refus de Sacrements, nouveaux exils. Le Roi écrit au Pape. Benoît XIV envoie au Roi une lettre circulaire pour tous les Evêques de France. Il décidoit que » pour éviter le ſcandale, il faut que » le Prêtre avertiſſe les mourants ſoupçonnés de » Janſéniſme, qu'ils ſeront damnés, & les com- » munier à leurs riſques & périls. » On imprima le Bref du Pape : le Parlement le condamna & le ſupprima par un Arrêt. Le Roi fut choqué. On lui fit voir, dans la démarche du Parlement, plus de mauvaiſe humeur que de modération. Louis XV en fut irrité. Il y avoit autre choſe : le Parlement oppoſoit difficultés ſur difficultés pour l'enregiſtrement des Impôts. Le Roi, en colere, vint réformer le Parlement dans un lit de juſtice. Il y fit lire un Edit par lequel il ſupprimoit deux Chambres de ce Corps, & pluſieurs Officiers. Il ordonna qu'on reſpectât la Bulle *Unigenitus* ; preſcrivit le ſilence, la modération & la diſcrétion ; & voulut que toutes les querelles paſſées fuſſent enſevelies dans l'oubli. Il menaça de ſon indignation quiconque des Magiſtrats ou des Evêques oſeroit s'écarter de ſon devoir. Les murmures furent grands dans la Capitale; mais on vit ceſſer les diſſentions entre le Sacerdoce & la Magiſtrature. Malheureuſement ce ne fut qu'une trêve momentanée ; les troubles recommencerent bientôt après plus violemment, comme il arrive toujours ſous un Gouvernement foible, qui met trop d'importance

aux petites choses, ou qui n'ose couper la racine du mal, en laissant aux loix toute leur activité.

Parmi tant d'agitations qui troubloient l'Etat; tous les esprits, après une guerre funeste, dans le dérangement des finances, qui rendoit une guerre prochaine plus dangereuse, & qui irritoit l'animosité des mécontents; enfin parmi les divisions & les troubles semés de tous côtés entre les Magistrats & le Clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il étoit très-difficile de faire le bien, & il ne s'agissoit presque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.

En ce temps arriva le plus grand malheur dont la France pût être affligée. Ce fut la mort du Maréchal de Saxe, ce héros qui avoit servi de bouclier aux Français. A la nouvelle de son trépas, Louis XV dit : *Je n'ai plus de Général, il ne me reste plus que quelques Capitaines.*

Les services signalés rendus à la France par cet illustre étranger, méritent bien que nous jettions quelques fleurs sur sa tombe.

Maurice étoit né de Frédéric-Auguste II, Electeur de Saxe & Roi de Pologne, & de la Comtesse de Konigsmarck, Suédoise aussi célebre par son esprit que par sa beauté. Il fut élevé avec le Prince Electoral, depuis Frédéric-Auguste III. Son enfance annonça un guerrier. Sans goût pour l'étude, on ne parvint à l'y faire appliquer qu'en lui promettant de le laisser monter à cheval, ou de faire des armes. Il servit d'abord en Flandre dans l'armée des Alliés commandée par le Prince Eugene & Marlborough ; il fut témoin de la prise de Lille en 1709, se signala au siege de Tournay, à celui de Mons, à la bataille de Malplaquet, & dit le soir de ce jour mémorable, *qu'il étoit content de sa journée.*

La campagne de 1710 acquit à ce héros enfant

un nouveau surcroît de gloire. Le Prince Eugene, le Duc de Marlborough firent publiquement son éloge. Le Roi de Pologne assiégea, l'année d'après, Stralsund, la plus forte place de la Poméranie; le jeune Comte de Saxe servit à ce siege, & y montra la plus grande intrépidité. Il passa la riviere à la nage à la vue des ennemis, le pistolet à la main. Sa valeur n'éclata pas moins à la sanglante journée de Guedelbusck, où il eut un cheval tué sous lui, après avoir ramené trois fois à la charge un Régiment de Cavalerie qu'il commandoit alors.

Le Comte de Saxe s'étoit rendu en Hongrie en 1717; l'Empereur y avoit alors une armée de 15,000 hommes, sous les ordres du Prince Eugene, la terreur des Ottomans. Le héros Saxon se trouva au siege de Belgrade, & à une bataille que ce Prince remporta sur les Turcs. De retour en Pologne en 1718, le Roi le décora de l'Ordre de l'Aigle blanc.

L'Europe pacifiée par les traités d'Utrecht & de Passarowitz, n'offrant au Comte de Saxe aucune occasion de se signaler, il se détermina, en 1720, à passer en France, pour y jouir des douceurs de la société. Il avoit eu de tout temps beaucoup d'inclination pour les Français, & ce goût sembloit être né avec celui de la guerre. La langue Française fut la seule langue étrangere qu'il voulut apprendre dans son enfance. Le Duc d'Orléans, instruit de son mérite, le fixa en France, par un brevet de Maréchal-de-camp. Le Comte de Saxe employa tout le temps que dura la paix, à étudier les Mathématiques, le Génie, les Fortifications, les Méchaniques, sciences pour lesquelles il avoit un talent décidé. Le délassement de tant d'études pénibles & de recherches profondes, étoit pour lui un amusement guerrier. L'art d'exercer les troupes,

avoit fixé l'attention du Comte de Saxe presque au sortir de l'enfance. Dès l'âge de seize ans, il avoit inventé un nouvel exercice, & l'avoit fait exécuter en Saxe avec le plus grand succès. En 1722, ayant obtenu un régiment en France, il le forma & l'exerça lui-même suivant sa nouvelle méthode. Le Chevalier de Follard, juste appréciateur des talents militaires, présagea dès-lors qu'il seroit un grand homme.

Tandis que la France formoit ce héros, elle fut menacée de le perdre. Les Etats de Curlande le choisirent pour Souverain de leur pays en 1726. La Pologne & la Russie s'armerent contre lui. La Czarine voulut faire tomber ce Duché sur Menzicoff, cet heureux aventurier, de garçon pâtissier devenu Général & Prince. Ce rival du Comte de Saxe envoya à Mittau 800 Russes qui investirent le palais du Comte, & l'y assiégerent. Maurice, qui n'avoit que 60 hommes, s'y défendit avec le plus grand courage. Le siege fut levé, & les Russes obligés de se retirer. La Pologne armoit de son côté. Maurice, retiré avec ses troupes dans l'Isle d'Usmaiz, parle à ses peuples en Souverain, & s'apprête à les défendre en héros. Les Russes veulent le forcer dans cette retraite, où il n'avoit que trois cents soldats. Le Général, qui en avoit quatre mille, joignant la perfidie à la force, tente de le surprendre dans une entrevue. Le Comte, instruit de ce complot, le fit rougir de sa lâcheté, & rompit la conférence. Cependant, comme il n'avoit pas assez de force pour se défendre contre la Russie & la Pologne, il fut forcé de se retirer en 1729, en attendant une circonstance favorable. On prétend que la Duchesse de Curlande Douairiere, Anne-Iwanowna, seconde fille du Czar Iwan-Alexiowitz, frere du Czar Pierre I, qui l'avoit soutenu d'abord dans l'espérance de l'épou-

ſer, l'abandonna enſuite, déſeſpérant de pouvoir fixer ſon inconſtance. Cette inconſtance lui fit perdre non-ſeulement la Curlande, mais encore le trône de Moſcovie, ſur lequel cette Princeſſe monta depuis.

Une anecdote qu'on ne doit point oublier, c'eſt que le Comte de Saxe ayant écrit de Curlande en France pour avoir un ſecours d'hommes & d'argent, Mlle. Le Couvreur, (*) fameuſe Actrice, mit ſes bijoux & ſa vaiſſelle en gage pour ſecourir ſon amant, & lui envoya une ſomme de quarante mille livres.

Le Comte, déchargé du fardeau de gouverner les hommes, ſe retira de nouveau en France. Entiérement livré aux Mathématiques, il y compoſa en treize nuits & pendant les accès d'une fievre, ſes *Rêveries*. Cet Ouvrage, digne de Céſar & de Condé, eſt écrit d'un ſtyle peu correct, mais mâle & rapide, plein de vues profondes & de nouveautés hardies, & également inſtructif pour le Général comme pour le ſoldat.

La mort du Roi de Pologne, pere de Maurice, alluma le flambeau de la guerre en Europe. L'Electeur de Saxe offrit au Comte ſon frere le commandement général de toutes ſes troupes; Maurice aima mieux ſervir en France en qualité de Maréchal de Camp, & ſe rendit ſur le Rhin à l'armée du Maréchal de Berwick. Ce Général ſur le point d'attaquer les ennemis à Ettinghen,

(*) Adrienne le Couvreur, cette Comédienne, une des plus célebres que la France ait produit, abolit les cris, les lamentations mélodieuſes & apprêtées : reſſource des Actrices médiocres. Son jeu fut plein d'expreſſion & de vérité. Mal partagée, à quelques égards, de la nature, l'ame lui tint lieu de tout, de voix, de taille & de beauté. Voltaire a fait ſon Apothéoſe.

voit arriver le Comte de Saxe dans son Camp. *Comte*, lui dit-il aussi-tôt, *j'allois faire venir trois mille hommes, mais vous me valez seul ce renfort.*

Ce fut dans cette journée qu'il pénétra, à la tête d'un détachement de grenadiers, dans les lignes des ennemis, y fit un grand carnage, & décida la victoire par la bravoure.

Non moins intrépide au siege de Philisbourg, il fut chargé d'un grand nombre d'attaques qu'il exécuta avec autant de succès que de valeur. Le grade de Lieutenant-Général fut, en 1734, la récompense de ses services.

La mort de Charles VI replongea l'Europe dans les dissensions que la paix de 1736 avoit éteintes. Prague fut assiégé à la fin de Novembre 1741, & en ce même mois le Comte de Saxe l'emporta par l'escalade. La conquête d'Egra suivit celle de Prague ; elle fut prise après quelques jours de tranchée ouverte. La prise de cette ville fit beaucoup de bruit en Europe, & causa la plus grande joie à l'Empereur Charles VII, qui écrivit de sa propre main au vainqueur, pour l'en féliciter. Il ramena ensuite l'armée du Maréchal de Broglio sur le Rhin, y établit différents postes, & s'empara des lignes de Lauterbourg. Devenu Maréchal de France en 1744, il commanda en chef un corps d'armée en Flandre. Cette campagne, le chef-d'œuvre de l'art militaire, fit placer le Maréchal de Saxe à côté de Turenne. Il observa si exactement les ennemis supérieurs en nombre, qu'il les réduisit dans l'inaction. L'année 1745 fut encore plus glorieuse. Il se conclut en Janvier un traité d'union à Varsovie entre la Reine de Hongrie, le Roi d'Angleterre & la Hollande. L'Ambassadeur des Etats-Généraux ayant rencontré le Maréchal de Saxe dans la gallerie de Versailles, lui

demanda ce qu'il penſoit de ce traité : *je penſe*, répondit ce Général, *que ſi le Roi*, mon Maître, *veut* me donner *carte blanche*, *j'irai lire* à la Haye, *l'original du traité avant la fin de l'année.*

Cette réponſe n'étoit point une rodomontade ; le Maréchal de Saxe étoit capable de l'effectuer. Il alla prendre, quoique très-malade, le commandement de l'armée de France dans les Pays-Bas. Peu de temps après ſe livre la bataille de Fontenoy. Le Général étoit preſque mourant, il ſe fit traîner dans une voiture d'oſier pour viſiter tous les poſtes. Pendant l'action il monta à cheval, mais ſon extrême foibleſſe faiſoit craindre qu'il n'expirât à tout moment. C'eſt ce qui fit dire au Roi de Pruſſe dans une lettre qu'il lui écrivit long-temps après. » Agitant, il y a quel» ques jours, la queſtion, quelle étoit la ba» taille de ce ſiecle qui avoit fait plus d'honneur » au Général, tout le monde tomba d'accord que » c'étoit, ſans contredit, celle dont le Général » étoit à la mort, lorſqu'elle ſe donna. »

La victoire de Fontenoy, due principalement à la vigilance & à la capacité du Comte de Saxe, fut ſuivie de la priſe de Tournay, de celle de Bruges, de Gand, d'Oudenarde, d'Oſtende, d'Ath & de Bruxelles. Au mois d'Avril de l'année 1746, le Roi donna au vainqueur de Fontenoy des lettres de naturalité, conçues dans les termes les plus flatteurs. Les campagnes ſuivantes lui mériterent de nouveaux honneurs. Après la victoire de Raucoux, le Roi lui fit préſent de ſix pieces de canons, le créa Maréchal de toutes ſes armées en 1747, & Commandant-Général de tous les Pays-Bas nouvellement conquis en 1748.

Cette année fut marquée par des ſuccès & ſurtout par la priſe de Maſtricht. L'année précédente

dente l'avoit été par la victoire de Lawfeld, & par la prise de Berg-op-zoom. La Hollande épouvantée trembla pour ses Etats, & demanda la paix après l'avoir refusée. Elle fut conclue le 18 Octobre 1748. & on peut dire que l'Europe dut son repos à la valeur du Maréchal de Saxe.

Ce grand homme s'étoit retiré au château de Chambord que le Roi lui avoit donné pour en jouir comme d'un bien propre. Il ne quitta sa retraite que pour faire un voyage à Berlin, où le Roi de Prusse l'accueillit, comme Alexandre auroit reçu César. De retour en France, il se délassa de ses fatigues au milieu des gens de lettres, des artistes, des philosophes. La patrie le perdit en 1750, à 54 ans. Cet homme dont le nom avoit retenti dans toute l'Europe, & en avoit fait trembler une partie, compara, en mourant, sa vie à un rêve. M. de Sennac, dit-il, à son médecin, *j'ai fait un beau songe.*

Maurice de Saxe avoit été élevé & il mourut dans la Religion Luthérienne. On lui fit cette épitaphe :

Rome eut dans Fabius un guerrier politique,
Dans Annibal Carthage eut un chef héroïque;
La France plus heureuse eut, dans ce fier Saxon;
La tête du premier & les bras du second.

Il est bien fâcheux, dit une grande Princesse, en apprenant sa mort, *qu'on ne puisse pas dire* un DE PROFUNDIS *pour un homme qui a fait chanter tant de* TE DEUM. Le Héros Saxon avoit demandé que son corps fut brûlé dans de la chaux vive, *afin*, dit-il qu'il ne reste rien de moi dans le monde que ma mémoire parmi mes amis. Le Roi trop juste & trop sensible pour souscrire à cette demande, & ne pouvant, à cause de sa religion, lui accorder, ainsi qu'à Turenne, une place à S.

Denis dans le tombeau des Rois, fit transporter son corps, avec la plus grande pompe, à Strasbourg, pour y être inhumé dans l'Eglise Luthérienne de S. Thomas. Un beau mausolée en marbre, ouvrage du célebre Pigalle, a été placé par ordre de Sa Majesté dans cette Eglise. L'Académie proposa pour sujet, en 1759, l'éloge de ce héros, & ce prix fut remporté par M. Thomas, homme éloquent, qui a peint le Maréchal de Saxe du pinceau dont Tacite s'est servi pour immortaliser Agricola.

CHAPITRE XXX.

LA France étoit en paix, & Louis XV goûtoit sur le trône, auprès de la Marquise, cette vie privée, oisive & voluptueuse après laquelle il soupiroit. Le Monarque étoit engoué de sa maîtresse au point qu'il lui accorda le tabouret & les honneurs de Duchesse. Le Roi lui avoit fait le cadeau de la charmante maison de Belle-vue, où la Marquise de Pompadour faisoit exécuter de petits spectacles pour distraire le Prince, & écarter de lui les soins, les soucis, les inquiétudes du Gouvernement. La Marquise avoit eu le talent de captiver son esprit, de le subjuguer, de se rendre nécessaire au point que Louis XV ne pût plus s'en passer. Quoiqu'en proie à une incommodité dégoûtante, qui avoit obligé son amant de se sévrer de sa couche, il n'en resta pas moins son esclave.

La Marquise avoit une vigilance soutenue; elle écartoit, sans relâche, des petits soupers du Roi, toutes les femmes de qualité faisant sur lui une vive sensation; quelquefois même elle les faisoit punir de l'exil, par rapport au crime de vouloir trop

plaire. Devenue Surintendante des plaisirs du Monarque, elle s'avisa de faire recruter dans le Royaume, des beautés neuves & inconnues, propres à renouveller le sérail qu'elle gouvernoit à son gré.

Telle fut l'origine du *Parc-aux-cerfs*, gouffre de l'innocence & de l'ingénuité, où venoit s'engloutir la foule des victimes, qui, rendues ensuite à la société, y rapportoient la corruption, le goût de la débauche, & tous les vices dont elles s'infectoient nécessairement dans le commerce des infâmes agents d'un pareil lieu.

Indépendamment du tort qu'a fait aux mœurs cette abominable institution, il est effrayant de calculer l'argent immense qu'elle a coûté à l'Etat. En effet, qui pourroit additionner les frais de cette chaîne d'entremetteurs de toute espece, & en chef & en sous-ordre, s'agitant pour découvrir & aller relancer jusqu'aux extrémités du Royaume les objets de leurs recherches, pour les amener à leur destination, les décrasser, les habiller, les parfumer, leur procurer tous les moyens de séduction que l'art peut ajouter? Qu'on y joigne les sommes accordées à celles qui, n'ayant pas le bonheur d'éveiller les sens engourdis du Sultan, ne devoient pas moins être dédommagées de leur servitude, de leur discrétion, & sur-tout de ses mépris; les récompenses dues aux nymphes plus fortunées, ayant reçu quelques instants le Monarque dans leurs bras, & fait circuler le feu de l'amour dans ses veines; enfin les engagements sacrés envers les Sultanes portant dans leurs flancs le fruit précieux de leur fécondité; & l'on jugera qu'il n'en est aucune, l'une portant l'autre, qui n'ait été une charge d'un million, au moins, pour le fisc public. Qu'il en ait passé seulement deux par semaine, c'est-à-dire, mille, en dix ans, par cette étrange

piſcine, & l'on trouvera un capital d'un milliard. Nous ne comprenons point dans ce total l'entretien de tous les enfans provenus de ces accouplements clandeſtins. Enfin, tant de dépenſes n'étoient priſes en rien ſur celle de la favorite. On peut donc regarder le *Parc-au-Cerf* comme une des ſources principales de la déprédation des finances.

Le Monarque dont tous les ſens étoient enivrés par toutes ſortes de plaiſirs & de voluptés les plus rafinées, étoit bien loin de jouir de la paix & de la félicité. Il étoit accablé d'affaires au dedans, & de nouvelles ſe préparoient au dehors. Une légere querelle, élevée entre la France & l'Angleterre, pour quelques terreins ſauvages de l'Acadie, donna le ſignal d'une guerre nouvelle, & les quatre parties du monde furent de nouveau embrâſées.

Les armées Anglaiſes n'avoient point eu des ſuccès aſſez heureux dans les Pays-Bas, pour que la nation put ſe faire illuſion à elle-même, & la paix acheva de lui ouvrir les yeux. L'Angleterre crut qu'après avoir fait la guerre pour les autres, elle devoit enfin ne la faire que pour elle-même; elle cultiva la paix, & les progrès de ſes Colonies & de ſon commerce, firent renaître ſes anciennes idées d'agrandiſſements en Amérique.

La Cour de Londres avoit comparé ſes forces maritimes à celles de la France; elle avoit calculé les efforts que pourroient faire les Colonies Anglaiſes, & ceux que pouvoient faire les Colonies Françaiſes; elle ſe flattoit avec raiſon d'être toujours maîtreſſe d'envoyer en Amérique les ſecours qu'elle y jugeroit néceſſaires, tandis qu'elle couperoit en quelque ſorte toute communication entre la France, le Canada & les iſles. Ne regardant par conſéquent une guerre en Europe que comme une diverſion inutile ou même contraire au ſuccès de ſon entrepriſe, & qui lui coûteroit des ſommes immenſes,

elle ne follicita aucun de fes alliés de faire la guerre à la France, pour en partager l'attention, & divifer les forces.

Les Anglais débuterent, en 1755, par attaquer les Français vers le Canada, & par leur faifir, fans aucune déclaration de guerre, plus de trois cents vaiffeaux marchands dont on eftima la valeur, au moins 30, 000, 000 *livres*. Les Anglais, en s'emparant de ces navires & de trois vaiffeaux de guerre, firent au moins fix mille Officiers, mariniers & matelots prifonniers, & mille cinq cents foldats ou gens de nouvelle levée.

Le feul inconvénient que les Anglais euffent à craindre, c'eft que les Français ne vouluffent fe venger fur le pays de Hanovre des pertes qu'ils feroient en Amérique & ailleurs; & pour le prévenir, ils ne tenterent pas d'affocier la Maifon d'Autriche à leur querelle. Le miniftre inftruit par l'expérience de la précédente guerre, prévoyoit que fi les armées françaifes fe portoient dans les Pays-Bas, elles réduiroient encore l'Angleterre à abandonner fes conquêtes d'Amérique, pour faire reftituer à la Cour de Vienne ce qu'elle auroit perdu, & préferver les Provinces-Unies du malheur de voir la guerre fur leur territoire.

L'Electorat de Hanovre fut mis fous la fauvegarde du Roi de Pruffe. Ce Prince qui étoit l'ami de la France, s'allia avec l'Angleterre, pour empêcher l'entrée des étrangers dans l'Empire, & il devoit être fecondé par la Heffe, la Maifon de Brunfwick & la Ruffie même.

Les Anglais fe flattoient d'avoir lié les mains à la France, ou du moins de la réduire par cette politique à porter la guerre loin de fes frontieres, dans un pays dont la conquête feroit plus difficile que celle de Flandre & du Brabant; ils efpéroient qu'étant prefque impoffible à une armée Françaife

de s'y maintenir, la restitution de Hanovre ne les obligeroit pas à restituer l'Amérique.

Ces projets médités avec sagesse furent exécutés avec imprudence. Les troupes que la France fit avancer sur ces côtes, répandirent l'allarme, ou plutôt la consternation en Angleterre. Le Gouvernement se rappella l'entreprise du Prince Edouard dans la derniere guerre, & crut déjà voir une armée de Français sur la Tamise. Chose étrange ! un peuple qui se vantoit d'être le maître de la mer, craint une descente dans son isle; il oublie la conquête de l'Amérique, & n'est occupé que de son propre salut. Il appelle à son secours des Hessois & des Hanovriens, tandis que les Français font passer librement leurs convois en Amérique. où la hauteur de leurs ennemis avoit déjà irrité & soulevé la plupart des naturels du pays. L'Angleterre ne songe à sauver Minorque, que quand le fort de S. Philippe est assiégé. L'Amiral Bing arrive enfin dans la Méditerrannée, conduisant à sa suite une escadre mal avitaillée & se fait battre, quand même, il n'auroit plus été temps de vaincre, pour faire échouer l'entreprise des Français.

Tant de disgraces auxquelles la Cour de Londres ne s'étoit pas attendue, la contraignirent à se défier de ses forces & à changer de systême. Elle imagine de triompher des Français en Amérique, en les forçant de s'épuiser en Allemagne. La France avoit contracté une alliance étroite avec la Maison d'Autriche, & on soupçonnoit cette derniere Puissance de traiter avec le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & en Russie, pour recouvrer la Silésie.

Les Anglais informés, dit-on, de ces négociations secrettes, instruisirent le Roi de Prusse du danger qui le menaçoit, & l'engagerent sans peine à prévenir ses ennemis pour déconcerter leurs projets. Quoiqu'il

en ſoit, l'entrée de ce Prince, en Saxe, alluma une des guerres les plus extraordinaires que l'Europe eut encoré vue ; & par une ſuite de cette démarche hardie, l'Angleterre ſe vit obligée de conquérir l'Amérique en Allemagne, & de faire des dépenſes dont les plus grands ſuccès ne pouvoient la dédommager.

On vit alors l'Europe changer de face, & les Cours prendre de nouveaux intérêts & contracter de nouvelles alliances. L'Union de deux Puiſſances, dont la rivalité, depuis deux ſiecles, ſervoit de regle & de bouſſolle à la politique, ne pouvoit manquer de faire prendre une face nouvelle aux affaires. Soit que les Princes de l'Empire euſſent des liaiſons d'amitié avec la Maiſon d'Autriche ou la France, ils ſe trouverent réunis. Entraînés malgré eux par un mouvement ſupérieur, ils n'eurent qu'un même intérêt, ſans s'appercevoir que de leurs rivalités, leurs défiances & leurs diviſions, dépendoit la liberté du Corps Germanique.

La Ruſſie étoit également unie & à l'Angleterre & à la Cour de Vienne; le ſort de l'Acadie & de la Siléſie pouvoit lui être indifférent, & elle ſe décida en faveur de cette ſeconde Puiſſance; tandis que la Suede obéiſſant à l'ancienne habitude d'être unie aux intérêts de la France, & peut-être conduite encore par d'autres ſentiments, prenoit pour la premiere fois, depuis la paix de Weſtphalie, la défenſe de la Maiſon d'Autriche

Tout l'ancien ſyſtême de l'équilibre étoit renverſé. On avoit vu l'Angleterre, la Ruſſie, la Cour de Vienne & les Provinces-Unies, former un parti oppoſé à la France, l'Eſpagne, la Suede & la Pruſſe; & la Cour de Turin incertaine & flottante par principe, mais toujours agiſſante, paſſoit tour-à-tour d'un camp dans un autre. Actuellement la France, la Maiſon d'Autriche, la Ruſſie, la Suede

& l'Empire faisoient la guerre à l'Angleterre & à la Prusse ; & les Rois d'Espagne & de Sardaigne, & les Provinces-Unies, simples spectateurs de cette querelle, observoient une exacte neutralité.

Les entreprises des Français furent d'abord heureuses ; tandis qu'ils obtenoient des avantages considérables sur les Anglais, en Canada, l'Amiral Bing étoit battu dans la Méditerranée, Minorque étoit conquise. Le Maréchal de Richelieu fut vainqueur à Mahon, mais ce fut le dernier de ses succès contre l'Angleterre. De la Galissonniere fut le premier à humilier dans cette guerre le pavillon Britannique, mais il faut ajouter que ce fut aussi le dernier. Depuis le combat de Minorque, les Français n'éprouverent gueres sur mer que des pertes, &, ce qui est encore pis, de la honte & de l'opprobre. Nous allons voir ce qu'ils firent & ce qu'ils éprouverent sur terre.

L'alliance de la France avec l'Autriche que le Parlement d'Angleterre caractérisa d'union monstrueuse, après trois cents ans d'une discorde toujours sanglante, avoit décidé le Roi de Prusse à prévenir des Puissances dont il avoit de si grands ombrages. Il avoit fait marcher ses troupes dans la Saxe, comptant se faire, de cette province, un rempart contre la Puissance Autrichienne, & s'ouvrir un chemin pour aller jusqu'à elle. Il s'empare de Leipsick, se présente devant Dresde, entre en maître dans cette capitale, sous le nom de Protecteur.

Cette invasion du Roi de Prusse fut le début d'une nouvelle scene qui mit sous les armes plus de cinq cents mille hommes. Le premier plan du cabinet de Versailles avoit été de s'en tenir à des opérations maritimes, de porter toutes ses forces en Amérique, & en concentrant ce fléau dans son continent, de l'empêcher de refluer dans celui-ci. D'après la conduite du Monarque Prussien, la France ne

balança pas un instant de convertir cette guerre de mer en une guerre de terre. Elle nomma le Comte d'Estrées pour aller concerter avec la Cour de Vienne, la façon dont on pourroit lui être le plus utile.

Cependant le Monarque Saxon, avoit été obligé de fuir de sa capitale. Il avoit fait porter à son ennemi toutes les paroles de neutralité que pouvoit lui suggérer la circonstance; & en avoit reçu cette réponse accablante : *tout ce que vous me proposez ne me convient pas, je n'ai aucune convention à faire.* Auguste s'étoit rendu à Pirna sur le chemin de Bohême, où étoient campés dix-sept mille Saxons, & où il se croyoit en sûreté.

Frédéric commandoit dans la Saxe en Conquérant. La Reine de Pologne, femme d'Auguste, n'avoit point voulu fuir; on lui demanda la clef des archives. Et sur le refus qu'elle fit de les donner, on se mit en devoir d'enfoncer les portes; la Reine se plaça au devant, se flattant qu'on respecteroit sa personne & sa fermeté; on ne respecta ni l'une, ni l'autre; elle vit ouvrir ce dépôt de l'Etat, & enlever les papiers qu'il importoit au vainqueur de connoître & d'avoir en sa possession.

Le Conseil Aulique de l'Empereur avoit déjà déclaré le Roi de Prusse pertubateur du repos public, & rebelle. Il l'avoit sommé de retirer ses troupes de l'Electorat sous les peines prescrites par les loix du Corps Germanique. Le Roi de Prusse répondit à cette forme juridique, par une bataille. Elle se donna entre lui & l'armée Autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême, près d'un bourg nommé Lowositz.

Frédéric annonça lui-même à la Reine sa mere la nouvelle de cette victoire, par ce billet de sa main : *Ce matin*, 1er Octobre, *j'ai gagné la bataille contre les Autrichiens. De grands talents ont été déployés de*

part & d'autre ; le destin a été balancé pendant quelques heures, mais enfin il a plu à Dieu de nous donner la victoire.

Les Autrichiens hors d'état de secourir les Saxons, ceux-ci se virent bloqués par l'armée Prussienne dans le camp de Pirna même, &, ayant en vain tenté de s'échapper, ils furent réduits à la dure extrémité de se rendre prisonniers de guerre, au nombre d'environ treize à quatorze mille hommes, sept jours après la bataille.

La capitulation fut singuliere. Le Roi de Prusse déclare au Monarque Polonais, que s'il veut lui donner cette armée, il n'est pas besoin de la faire prisonniere. Sur la demande des subsistances, il répond : *Accordé, & plutôt aujourd'hui que demain.*

Sur la seule priere qu'Auguste fit, qu'on ne fit point ses Gardes-du-Corps prisonniers, Frédéric ajoute : *qu'il ne peut l'écouter, qu'un homme est fou de laisser aller des troupes dont il est maître, pour les trouver en tête une seconde fois, & être obligé de les faire prisonnieres une seconde fois.*

Auguste, ayant perdu son Electorat & son armée, demande, comme une grace, des passe-ports à son ennemi, pour se rendre en Pologne. On les lui accorde sans peine ; on eut la politesse insultante de lui fournir des chevaux de poste.

Toute la Saxe fut mise à contribution. Les Magistrats de Leipsick firent des remontrances sur les taxes que le vainqueur leur imposoit ; ils se dirent dans l'impuissance de payer ; on les mit en prison, & ils payerent.

La Reine de Pologne n'avoit point voulu suivre son mari. Elle resta dans Dresde, le chagrin y termina bientôt sa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée : les Français, à leur ordinaire, chansonnerent le Roi de Prusse, comme ils chansonnent tout le monde, bons & mauvais. Voici

elques-unes des Chansons qui eurent le plus de gue, dans le tems.

CHANSON

Air: *Voilà, mon cousin, l'allure.*

Faire pour ses sujets, mon Cousin,
  Un admirable Code;
Mais suivre en ses projets, mon Cousin,
Toute une autre méthode, mon Cousin,
Voilà d'un Mandrin l'allure, mon Cousin,
  Voilà d'un Mandrin l'allure.

Lever force soldats, mon Cousin,
  Les mener au pillage;
Les payer en ducats, mon Cousin,
Qu'on prend sur son passage, mon Cousin,
  Voilà d'un Mandrin, &c.

D'un ton doux & flatteur, mon Cousin,
  Dire aux gens que l'on pille,
Qu'on est leur protecteur, mon Cousin,
La tournure est gentille, mon Cousin,
  Voilà d'un Mandrin, &c.

Sans droit & sans raison, mon Cousin,
  Tenir dans l'esclavage,
D'une auguste Maison, mon Cousin,
Le plus précieux gage, mon Cousin,
  Voilà d'un Mandrin, &c.

A tout le genre humain, mon Cousin,
  Devenir méprisable,
Au seul Anglais, enfin, mon Cousin,
Se rendre comparable, mon Cousin,
Voilà d'un Mandrin l'allure, mon Cousin,
  Voilà d'un Mandrin l'allure.

AUTRE CHANSON.

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Oui, Frédéric, ton entreprise
T'ôtera jufqu'à la chemife,
T'armant contre plus fort que toi,
Les Dieux ne font jamais propices
À qui préfume trop de foi,
Serrés par deux Impératrices.

AUTRE CHANSON.

Air : *Voilà, mon Coufin, l'allure.*

L'ANTI-MACHIAVEL, mon Coufin,
Eft d'un Roi débonnaire.
Mais qui s'affiche tel, mon Coufin,
Et fait tout le contraire, mon Coufin,
Voilà d'un Mandrin l'allure, mon Coufin,
Voilà d'un Mandrin l'allure.

PALINODIE.

Roi, qui fçus mériter par ta grandeur ftoïque,
L'hommage de nos cœurs & celui de nos voix ;
FRÉDÉRIC, quelle eft donc l'indigne politique
Qui te porte à trahir, à dépouiller les Rois?
La force & le pillage annoncent mal tes droits.
Jufqu'ici bienfaifant, ton cœur jufte, héroïque
Eut horreur de tels exploits :
Chéri de l'univers, ton humeur pacifique,
Tes talents, tes vertus par-tout donnoient des loix:
Parmi les noms fameux l'affection publique
Plaçoit déjà le tien, fi digne de ce rang.

Roi philosophe & conquérant,
Tu pouvois prétendre à la gloire
Qu'assurent aux Héros, notre amour & l'histoire.
Mais le charme est détruit, qui te rendit si grand:
Infidele à ta foi, Ciel! qui l'auroit pu croire?
De tes amis trompés tu deviens le tyran.
Prince ingrat! Tu n'es plus après cette victoire,
Qui fera pour jamais détester ta mémoire,
Qu'un faux sage & qu'un vrai brigand.

Si d'un côté, on comparoit le Roi de Prusse à Mandrin; si on le qualifioit d'*illustre brigand*; d'autre part, on regardoit son agression comme un chef-d'œuvre de politique, de sagesse, de prévoyance, d'activité & d'audace. Qui eut dit, il y a cent ans, qu'un Electeur de Brandebourg en imposeroit, un jour, à la fois, aux deux plus puissantes Maisons réunies, secondées de la Russie, de la Suede & de plusieurs Etats de l'Empire? C'est ce qui est pourtant arrivé dans cette guerre. C'est un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la discipline des troupes du Roi de Prusse, & à la supériorité de son génie.

Tandis que les Russes venoient au secours de l'Autriche par la Pologne, les Français devenus auxiliaires de la Reine de Hongrie, entroient par le Duché de Cleves & par Wesel; ils prirent la Hesse; ils marcherent vers l'Electorat de Hanovre, contre une armée d'Anglais, d'Hanovriens, d'Hessois, commandée par ce même Duc de Cumberland, si fameux depuis la bataille de Fontenoy.

Le Roi de Prusse alloit chercher l'armée du Prince Charles, en Bohême. Quatre corps d'armée de ses troupes, entrent par quatre endroits différents. Ils attaquent les Autrichiens près de Prague; la bataille fut sanglante; Frédéric la gagna. Une partie de l'Infanterie Autrichienne fut obligée de se

jetter dans Prague; le vainqueur investit cette ville & en fait le siege. Par une telle conquête, le Roi de Prusse devenoit maître de toute l'Allemagne. La ville étoit bloquée depuis plus de deux mois: étoit bombardée à outrance & canonée à boulets rouges; elle n'avoit plus que pour quelques jours de vivres, trente-cinq mille hommes de l'armée battue s'y étoient retirés; Prague alloit subir le joug. Trop de précipitation fit perdre au Monarque vainqueur tout le fruit de sa victoire, en voulant tout emporter à la fois.

Une armée de prè sde quarante mille Autrichiens arrivoit au secours, sous le commandement du Maréchal Daun. Le Roi de Prusse, présumant trop de ses forces, & du découragement répandu parmi les Autrichiens, court attaquer cette armée, croyant qu'il n'a qu'à se présenter pour la faire fuir. Le Maréchal Daun se retranche sur la croupe d'une colline. Les Prussiens y montent jusqu'à sept fois, comme à un assaut général, & sont sept fois repoussés. Enfin Frédéric est obligé de céder le champ de bataille, avec perte d'environ vingt-cinq mille hommes en morts, en blessés, en fuyards, en déserteurs. La communication de Prague est rétablie, le siege est levé; le Prince Charles sort de Prague & poursuit les Prussiens. Le Roi évacue toute la Bohême. La révolution fut aussi grande que l'avoient été auparavant ses exploits & ses succès.

Frédéric reconnut noblement sa faute; » je n'ai » point à me plaindre de la bravoure de mes » troupes, ou de l'inexpérience de mes Officiers, » écrivoit-il, » j'ai fait la faute tout seul & j'espere » la réparer. »

Les Français, de leur côté, secondoient puissamment les Autrichiens. Le Maréchal d'Estrées, qui étoit à leur tête, suivoit pas à pas le Duc de

Cumberland ; il avoit inquiété ce Prince par différentes marches & contremarches ; il l'avoit forcé de repasser le Weser pour couvrir l'Electorat. Il l'atteignit vers Hastembeck, lui livra bataille & remporta une victoire complette.

Remarquons ici, comme le remarque Voltaire, que des intrigues de Cour avoient déjà ôté le commandement au Maréchal d'Estrées. Les ordres étoient partis pour lui faire cet affront, tandis qu'il gagnoit une bataille. On affectoit à la Cour de se plaindre, qu'il n'eut pas encore pris tout l'Electorat d'Hanovre, & qu'il n'eut pas marché jusqu'à Magdebourg. On pensoit que tout devoit se terminer en une campagne. Telle avoit été la confiance des Français quand ils firent un Empereur, & qu'ils crurent disposer des Etats de la Maison d'Autriche, en 1741. Telle avoit été, quand au commencement du siecle, Louis XIV & Philippe V, maîtres de l'Italie & de la Flandre, & secondés de deux Electeurs, pensoient donner des loix à l'Europe, l'on fut toujours trompé. Le Maréchal d'Estrées, disoit que ce n'étoit pas assez d'avancer en Allemagne, qu'il falloit se préparer les moyens d'en sortir. Sa conduite & sa valeur prouverent que, lorsqu'on envoie une armée, on doit laisser faire le Général. Car si on l'a choisi, on a eu en lui confiance.

Le Maréchal de Richelieu étoit déjà parti de Versailles pour commander l'armée du Maréchal d'Estrées, avant qu'on y eut appris la victoire importante de ce Général. La nouvelle causa la plus vive sensation. On le plaignoit ; on le justifia ; on le regretta. On s'attendrit bien davantage encore sur son sort, quand cent lettres de l'armée apprirent que le jour de la bataille d'Hastembeck, auroit dû être le dernier jour de l'armée Hanovrienne, qu'elle étoit entiérement prisonniere de guerre ou

maſſacrée, ſi le Maréchal eut été dignement ſecondé des autres Officiers Généraux. On accuſoit, entr'autres, d'une perfidie énorme, le Comte de Maillebois. Il n'y eut qu'un cri de la part de la nation, demandant la tête du traître. Le Comte en fut quitte par être dépouillé de ſes emplois & conduit à la citadelle de Dourlens.

Le rappel inopiné du Maréchal d'Eſtrées au moment d'une glorieuſe victoire, donna lieu à cette chanſon, ſur l'air : *Voilà la différence.*

Nous avons deux Généraux,
Qui tous deux ſont Maréchaux;
Voilà la reſſemblance.
L'un de MARS eſt le favori,
Et l'autre l'eſt de LOUIS;
Voilà la différence.

Dans la guerre ils ont tous deux,
Fait divers exploits fameux,
Voilà la reſſemblance.
A l'un Mahon s'eſt ſoumis,
Par l'autre il eut été pris;
Voilà la différence.

Que pour eux dans les combats,
La gloire eut toujours d'appas;
Voilà la reſſemblance.
L'un contre les ennemis,
L'autre contre les maris;
Voilà la différence.

D'être utiles à notre Roi,
Tous deux ſe font une loi;
Voilà la reſſemblance.
A Cythere l'un le ſert,
Et l'autre ſur le Weſer;
Voilà la différence.

CUMBERLAND les craint tous deux,
Et cherche à s'éloigner d'eux;
Voilà la reſſemblance.

De

De l'un il fuit la valeur,
De l'autre il fuit l'odeur; *
Voilà la différence.

Dans un beau champ de lauriers,
On apperçoit ces guerriers;
Voilà la ressemblance.
L'un a su les entasser,
L'autre vient les ramasser;
Voilà la différence.

Le nouveau Général arrivé à l'armée, après avoir conféré avec son successeur, écrivit au Roi: » Monsieur le Maréchal d'Estrées m'a remis un » état de son armée & de ses projets, en bon » citoyen. Rien n'est plus sage : il est parti comme » un Héros. »

Le défenseur de Gênes, le vainqueur de Minorque marche au Duc de Cumberland, le pousse, le serre de si près qu'il le force à capituler avec toute son armée. De là, la trop célebre & trop malheureuse convention de Closter-Seven.

La perte du Roi de Prusse paroissoit inévitable. Il ravageoit la Saxe, mais on ruinoit aussi son pays: Berlin n'avoit échappé au pillage que moyennant une somme de huit cent mille livres. Sa grande déroute auprès de Prague; ses troupes battues près de Landshut, à l'entrée de la Silésie, une bataille contre les Russes, indécise, mais sanglante, tout l'affoiblissoit. Sa perte paroissoit si certaine que le Conseil Aulique n'hésita pas à déclarer qu'il avoit encouru la peine du ban de l'Empire, & qu'il étoit privé de tous ses fiefs, droits, graces, privileges, &c. Frédéric sembla lui-même désespérer

(*) Tout l'univers sait que le Maréchal de Richelieu est infecté d'odeurs.

pour lors de sa fortune, & n'envisagea plus qu'une mort glorieuse.

Malheureusement, les Français qui l'avoient chansonné de la maniere la plus outrageante, qui l'avoient peint comme réduit à l'extrémité, & n'ayant plus de ressource que dans son désespoir & dans sa rage, furent les premiers à lui procurer l'occasion de se relever, & fournirent un nouveau lustre à sa gloire par la défaite honteuse de Rosbach.

Le valeureux Prince de Soubise que Voltaire nous dépeint comme un Général d'un courage tranquille & ferme, d'un esprit sage, d'une conduite mesurée, marchoit contre le Roi de Prusse en Saxe à la tête d'une forte armée, renforcée encore d'une partie de celle du Maréchal de Richelieu. Cette armée étoit combinée avec celle des Cercles, commandée par le Prince de Saxe-Hilbourghausen.

Frédéric, entouré de tant d'ennemis, prend le parti d'aller mourir les armes à la main dans les rangs de l'armée du Prince de Soubise, & cependant, dit le même Ecrivain, il prit toutes les mesures pour vaincre. Il alla reconnoître l'armée de France & des Cercles, & se retira d'abord devant elle pour prendre une position avantageuse. Le Prince de Saxe-Hilbourghausen voulut absolument attaquer. Son avis devoit prévaloir, parce que les Français n'etoient qu'auxiliaires

On marcha pr s de Rosbach & de Merbourg à l'armée Prussienne, qui sembloit être sous les tentes. Voilà, tout d'un coup, les tentes qui s'abaissent: l'armée Prussienne paroît en ordre de bataille. Le spectacle frappa les yeux des armées Françaises & Impériales. L'artillerie du Roi de Prusse étoit mieux postée & mieux servie que celle de ses ennemis. Les troupes des Cercles s'enfuirent sans presque rendre de combat. La cavalerie Française fut dissipée,

en un inſtant, par le canon Pruſſien. Une terreur panique ſe répandit par-tout. L'infanterie Françaiſe ſe retira en déſordre devant ſix bataillons du Roi de Pruſſe Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entiere qui ſe préſenta au combat, & qui s'en alla. L'hiſtoire n'a gueres d'exemples d'une pareille journée.

La déroute fut d'autant plus humiliante, que l'armée combinée étoit des deux tiers plus forte que celle du Roi de Pruſſe; qu'on fut dupe d'une feinte de ce Monarque, paroiſſant ſe retirer & faiſant donner ainſi dans un piege, qui non-ſeulement priva de la ſupériorité du nombre, Autrichiens & Français, mais par une poſition des plus déſavantageuſes, les laiſſa preſque expoſés preſque ſans défenſe à tout le feu de l'artillerie ennemie.

La perte de la bataille de Rosbach eut les ſuites les plus funeſtes pour la France. Cette étrange journée changea entiérement la face des affaires. Le murmure fut univerſel dans Paris.

Le Maréchal de Soubiſe revint tout honteux. Il fit ſa premiere deſcente chez la Marquiſe de Pompadour. On leur adreſſa, à tous deux, ces vers.

Envain vous vous flattez obligeante Marquiſe,
De mettre en beaux draps blancs le Général Soubiſe;
Vous ne pouvez laver, à force de crédit,
La tache qu'à ſon front imprime ſa diſgrace :
Et quoi que votre faveur faſſe,
En tout tems on dira ce qu'à préſent on dit,
Que ſi Pompadour le blanchit,
Le Roi de Pruſſe le repaſſe,

On lança bien d'autres couplets ſur le compte du Prince de Soubiſe. Voici les principaux.

Soubiſe dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher, où diable eſt mon armée ?
Elle étoit pourtant là hier matin,

Me l'a-t-on prise, où l'aurois-je égarée?
Ah! je perds tout, je suis un étourdi:
Mais, attendons au grand jour, à midi?
Que vois-je? ô Ciel! que mon ame est ravie!
Prodige heureux! la voilà, la voilà.
Ah! ventrebleu, qu'est-ce donc que cela?
Je me trompois, c'est l'armée ennemie.

Frédéric combattant & d'estoc & de taille,
Quelqu'un au fort de la bataille,
Vint lui dire: nous avons pris. . . . . . .
Qui donc? le Général Soubise.
Ah! morbleu, dit le Roi, tant pis!
Qu'on le relâche sans remise.

Soubise, après ses grands exploits,
Peut bâtir un palais qui ne lui coûte guere;
Sa femme en fourniroit le bois,
Et chacun lui jette la pierre.

Soubise agira prudemment,
En vendant son hôtel, dont il n'a plus que faire;
Le Roi lui donne un logement
A son école militaire.

Avec tous ces couplets, les affaires n'en alloient pas mieux pour la France. De nouveaux désastres accabloient l'armée du Maréchal de Richelieu qu'on avoit diminuée. Le Ministere de Versailles avoit d'abord refusé de ratifier la convention de Closter-Seven. S'y étant déterminé peu après, la ratification n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbach. Les Anglais se crurent dégagés de leur parole. Ils reprirent par-tout les armes. La défaite du Prince de Soubise les mit bientôt à même de reprendre l'Electorat d'Hanovre.

Le Duc de Cumberland étoit retourné en Angleterre. On le ridiculiſa à Paris par une carricature groteſque. On le repréſentoit à pied, un bâton blanc à la main, s'en allant le dos tourné, dans l'attitude de la honte & du déſeſpoir. Les Anglais eurent ſouvent, depuis, occaſion de reprendre leur revanche.

Cumberland eut pour ſucceſſeur le Prince Ferdinand de Brunſwick : celui-ci n'eut pas plutôt pris le commandement des troupes Britanniques, qu'il envoya un officier au Maréchal de Richelieu pour lui en notifier la nouvelle, & l'informer qu'il n'entroit pour rien dans les motifs de la rupture, de la part de l'Angleterre; mais qu'à ſon égard il tâcheroit de mériter ſon eſtime.

Le Maréchal de Richelieu fulmina. Il répondit que, ſi on rompoit la convention de neutralité, il mettroit en cendres tous les palais, les maiſons royales & jardins : il ſaccageroit les villes & les villages, ſans épargner la plus petite cabanne. Le Maréchal ne tint que trop bien ſa parole. Il ruina un pays expoſé ſans défenſe à ſes armes; exigea des habitants des contributions exceſſives, répara de la maniere la plus cruelle & la plus barbare ſa fortune conſumée dans les déſordres de la vie d'un Courtiſan libertin. Il revint dans Paris, chargé de dépouilles, glorieuſes, ſans doute, s'il les eut acquiſes en combattant, mais honteuſes, puiſqu'elles étoient moins le fruit de ſes victoires que de ſa cruauté & de ſon avarice. Malgré ſa diſgrace, Richelieu n'en rougit pas; (il n'a jamais rougi de ſa vie) il porta l'imprudence au point de s'en ériger en quelque ſorte un trophée par un pavillon ſuperbe, qu'il fit conſtruire aux yeux de la capitale, & que les perſifleurs, par une dériſion amere, appellerent *le pavillon d'Hanovre.*

Richelieu fut relevé par le Comte de Clermont,

Prince du ſang, dont nous avons déjà eu l'occaſion de parler. Ce Prince poſſédoit, ſans doute, les qualités propres à ſe faire également aimer de ſon armée & des ennemis. Mais malheureuſement cet Abbé de S. Germain-des-Prés ne s'entendoit pas mieux à conduire une armée que ſes moines. Il fut complettement battu à Crevelt. Cette déroute fit perdre, en un jour, aux Français plus de quatre-vingt-lieues de terrein, & tous les avantages qu'on avoit gagnés depuis le commencement de la guerre.

On retira le commandement au Comte de Clermont qui revint à Paris avec le titre burleſque de Général des *Bénédictins*. On ne manqua pas de faire contre lui des épigrammes, & de le chanſonner comme ſes prédéceſſeurs. Les plus curieuſes des pieces qui parurent, ſont les ſuivantes.

Moitié plumet, moitié rabat,
Auſſi propre à l'un comme à l'autre,
CLERMONT ſe bat comme un Apôtre,
Il ſert ſon Dieu comme il ſe bat.

Eſt-ce un Abbé ? L'Egliſe le rénie.
Un Général ? Mars l'a bien maltraité:
Mais il lui reſte au moins l'Académie,
N'y fut-il pas muet par dignité !
Qu'eſt-il enfin ? Que ſon mérite eſt mince !
Hélas ! j'ai beau lui chercher un talent ;
Un titre auguſte éclaire ſon néant,
Pour ſon malheur, le pauvre homme eſt un prince.

Au lieu du Comte de Clermont
L'on devoit, cette année,
Nommer Chriſtophe de Beaumont (*)

(*) Archevêque de Paris

Pour commander l'armée.
Plus brave qu'un Carcassien (*)
Qui jamais ne recule,
Il eut fait à l'Hanovrien
Comme il fait à la Bulle.

Moitié casque, moitié rabat,
Clermont en vaut bien un autre ;
Il prêche comme un soldat,
Et se bat comme un Apôtre.

CHANSON SUR LE MÊME.

Sur l'air : *Laire la lire lanlaire.*

Savez-vous pourquoi l'on nous bat ?
Le Général porte un rabat,
Le Ministre a ses ordinaires :
Laire la lire lanlaire,
Laire la lire lanla.

Le commandement de l'armée du Comte de Clermont fut remis entre les mains du Marquis de Contades, le plus ancien des Lieutenants-Généraux, fait Maréchal, & qui ne fit rien qui vaille. A celui-ci succéda le Duc de Broglio qui fut aussi créé Maréchal, en passant sur le corps de plus de cent de ses anciens. La courte époque de son commandement ne fut marquée que par ses batailles de Berghen & de Minden. La premiere gagnée, & la seconde perdue sous ses ordres & en personne.

Il y eut nombre d'autres petits faits militaires,

(*) Docteur de Sorbonne.

nombre d'autres petits combats qui ne signifient rien, & que nous ne rapporterons pas. Nous observerons seulement que les Français ne purent jamais, en cinq ans, reprendre la supériorité qu'une seule campagne leur avoit donnée en Allemagne; que ce pays fut souvent la honte de leurs Généraux, & que pour s'y maintenir avec des alternatives de succès & de revers, il fallut sacrifier infiniment plus d'hommes & d'argent que n'en avoient coûté les brillantes victoires du Maréchal de Saxe. L'Allemagne devint un gouffre qui engloutit le sang & les trésors de la France.

Eh! quel fut, dit Voltaire, le résultat de ce nombre prodigieux de combats livrés depuis les bords de la mer Baltique jusqu'au Rhin, de cette multitude de batailles, dont le récit même ennuye aujourd'hui ceux qui s'y sont signalés? Que reste-t-il de tant d'efforts? Rien que du sang inutilement répandu dans des pays incultes & désolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité; & rarement même un bruit sourd de ces calamités perçoit-il jusques dans Paris, toujours profondément occupé de plaisirs ou de disputes également frivoles.

CHAPIRTE XXXI.

LEs Français étoient malheureux dans les quatre parties du monde. Ils avoient perdu, non-seulement Louisbourg avec les isles du Cap-Breton & de Saint-Jean, mais le fort de Frontenac, mais Quebec & tout le Canada au fond de l'Amérique Septentrionale, mais le Sénégal & l'isle de Gorée en Afrique; mais, dans l'Inde, le Comte d'Aché faisoit fuir

fuir son pavillon ennemi ; mais la France se voyoit insulter jusques sur ses propres côtes.

Les Anglais firent trois descentes : les deux premieres leur furent assez heureuses, mais la troisieme leur devint funeste. Le Duc d'Aiguillon les ayant joints à S. Cast, près de S. Malo, les força de se rembarquer précipitamment, fit 700 prisonniers & leur causa une perte de plus de 4000 hommes tant tués que noyés.

Les dépouilles de la France, les trophées militaires enlevés, dans les deux premieres expéditions, par les Anglais, furent promenés en triomphe, dans Londres. Ils plaisanterent leurs rivaux par des chansons. Les Français, à leur tour, lors de leur subit rembarquement, ne manquerent pas de s'amuser à leurs dépens. On vit ces couplets, sur l'air : *qu'on ne me parle plus de guerre.*

Anglais, ne partez pas si vîte,
Pressez-vous moins ;
Vous avez fait courte visite
Chez nos Malouins.
Que diront vos compatriotes
Dans leurs chansons?
Vous n'avez pas quitté nos côtes
Sans AIGUILLON.

Cependant la France essuyoit de nouveaux désastres. Les ennemis s'emparoient de ses vaisseaux, battoient ses escadres, prenoient la Guadeloupe, la Martinique, Pondichery. La bataille appellée honteusement de M. *de Conflans*, du nom du lâche Maréchal, sans doute, pour que le souvenir ne s'en perdît pas, & qu'il restât, à jamais, l'exécration de la postérité, fut le tombeau de la Marine de France, sous Louis XV, comme le combat de la Hogue l'avoit été sous Louis XIV. La Marine

Royale avoit été affoiblie de près de moitié, en quatre ans, par la perte de vingt-sept vaisseaux de ligne, détruits, brûlés, ou conduits en Angleterre. Jamais les Anglais n'avoient eu tant de supériorité sur mer.

Dans cet état déplorable des affaires, la Cour de Madrid ne devoit pas voir d'un œil indifférent les entreprises des Anglais en Amérique, si jugeant de l'avenir par le passé, elle prévoyoit qu'ils ne deviendroient pas plus puissants dans le nouveau monde, sans devenir plus incommodes pour leurs voisins. Peut-être l'Espagne auroit-elle pacifié l'Europe, si elle se fut jointe aux Français, après les succès qu'eurent d'abord leurs armes; mais son systême politique étoit changé depuis la mort de Philippe V.

Philippe avoit laissé sa Couronne à Ferdinand, Prince foible, valétudinaire, & qui abandonnoit les rênes de l'Etat à la Reine sa femme, Princesse de Portugal : la Reine d'Espagne étoit gouvernée par les inspirations de la Cour de Lisbonne, toujours vouée à l'Angleterre, & avoit mis sa confiance dans un nommé Wall, Irlandais, ministre de la Marine, qui ne passoit pas pour être moins attaché à cette derniere Puissance. On ne devoit donc rien espérer que d'un changement de regne. En effet, dès que Charles III fut monté sur le trône, il ne suivit pas le systême léthargique de son prédécesseur, & se ressouvenant de l'insigne outrage qu'un Commodore Anglais lui avoit fait essuyer autrefois à Naples, par les ordres de sa Cour, il se prêta sans peine aux vues du Ministere Français.

L'Espagne prit part à la guerre; mais comme ce même Irlandois Wal étoit encore l'ame de ses Conseils, ils ne purent être efficaces pour la défense de ses propres Colonies. Des bâtiments trop foibles

& en trop petit nombre qu'on envoya pour leur donner avis de la déclaration de guerre, furent pris; les villes qui servoient de boulevards aux établissements Espagnols, ne furent ni réparées, ni pourvues suffisamment de troupes. Cartagene, Porto-Bello & la Vera-Crux n'étoient point à l'abri d'un coup de main; enfin la Havanne, revêtue d'un simple mur de briques, ne pouvoit être sauvée que par une forte escadre qui en défendit les approches. A la vérité, si celle qui étoit dans son port avoit effectué sa réunion avec les divisions de la Vera-Crux, de St. Yago & du Cap Français où la France avoit alors quelques vaisseaux, l'entreprise des Anglais sur cette importante place auroit manquée, quoiqu'elle eût été méditée avec sagesse. L'Amiral Pocook & le Duc d'Albemarle l'exécuterent avec autant d'habileté que de courage. Les forces navales de l'Angleterre, après s'être rassemblées sans obstacle & avec un bonheur inoui au Mole de Saint-Nicolas, s'engagerent dans le vieux canal de Bahama, jusqu'alors rédouté des navigateurs, en sortirent heureusement & parurent devant la Havanne. Le Fort-Moro étoit sa principale défense; sa prise qui coûta bien du sang & des travaux, entraîna la reddition de cette ville. Les richesses immenses que les vainqueurs y trouverent, ne les dédommagerent cependant pas des pertes qu'ils firent, soit pendant, soit après le siege. L'humanité & la saine politique applaudiront sans doute aux réflexions qu'un auteur Anglais s'est permises à cette occasion. « Si tous ces sujets, » dit-il, que les maladies, la famine ou la guerre » ont ravis à la patrie dans l'expédition de la » Havanne, avoient été employés plus utilement » pour le service de la Grande-Bretagne, eux & » leur postérité auroient plus contribué au bon- » heur & à la puissance de la nation, que la

» conquête de deux isles dans les Indes Occiden-
» tales » (*)

Quoi qu'il en soit, les Anglais trouverent dans Cuba douze vaisseaux de guerre qui étoient dans le port, & vingt-sept navires chargés de trésors. On trouva en sus vingt-quatre millions, argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs. Les vaisseaux de guerre furent pour le Roi, les vaisseaux marchands pour l'Amiral & pour tous les Officiers de la flotte. Tout ce butin montoit à plus de quatre-vingts millions. Voltaire remarque que dans cette guerre & dans la précédente, l'Espagne avoit perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais, non contents d'avoir pris aux Espagnols la Havanne dans la mer du Mexique & l'isle de Cuba, coururent leur prendre, dans la mer des Indes, les isles Philippines, qui sont à peu près les antipodes de Cuba. Le grand vaisseau d'Acapulco, chargé de la valeur de trois millions de piastres, arrivoit dans Manille, la Capitale. On prit Manille, les isles & le vaisseau sur-tout, malgré les assurances données par un Jésuite, de la part de *Sainte-Potamienne*, Patronne de la Ville, que Manille ne seroit jamais prise. Ainsi la guerre qui appauvrit les autres nations, enrichissoit une partie de la nation Anglaise, tandis que l'autre gémissoit sous le poids des impôts les plus rigoureux, aussi bien que tous les peuples engagés dans cette guerre.

L'Espagne, après avoir manqué par son extrême lenteur de conquérir le Portugal, étoit encore en

---

(*) Réflexions sur une question importante, savoir *si le territoire acquis par le dernier traité de paix, contribuera à la prospérité ou à la ruine de la Grande-Bretagne.*

danger de voir l'Angleterre ajouter à la conquête de la Havane, celle de plusieurs autres places aussi importantes.

La France venoit d'apprendre la perte de tous ses établissements dans l'Inde, & n'avoit pu sauver la Martinique, la meilleure & la plus riche de ses Colonies. La France étoit encore plus malheureuse que l'Espagne. Toutes ses ressources étoient épuisées; presque tous les citoyens à l'exemple du Roi, avoient porté leur vaisselle à la monnoie. Leurs principales villes & quelques communautés fournissoient des vaisseaux de guerre à leurs frais; mais ces vaisseaux n'étoient pas construits encore; & quand même ils l'auroient été, on n'avoit pas assez d'hommes de mer exercés. On manquoit de pain dans toutes les parties méridionales; plus de secours, plus d'argent, plus de crédit dans tout le Royaume. Une semblable situation étoit trop critique pour que les Conseils de Versailles & de Madrid ne se déterminassent à quelque prix que ce fut à terminer la guerre.

Dès l'année 1758, la France avoit été la premiere touchée de ses maux; elle avoit instruit l'Angleterre de ses intentions pacifiques par le Ministere de Dannemarck; mais la Cour de Londres, se flattant d'avoir des succès dignes des projets ambitieux qui lui avoient mis les armes à la main, elle rejetta toute négociation. Ce ne fut que l'année suivante que, de concert avec le Roi de Prusse, elle fit remettre aux Ministres de France, de Vienne & de Russie, à la Haye, une déclaration par laquelle elle sembloit desirer l'ouverture d'un Congrès pour traiter de la paix générale; on eut bientôt lieu de juger que ses avances n'étoient pas sinceres, & qu'elle ne cherchoit qu'à rejetter, sur ses ennemis, les reproches qu'on pouvoit lui faire de vouloir continuer la guerre.

On ne songea à la paix qu'en 1761. La France & ses alliés, firent une déclaration, le 28 Mars, qui fut remise à la Cour de Londres, & par laquelle on lui proposcit de même qu'au Roi de Prusse, de tenir un Congrès à Augsbourg, ou dans telle autre ville d'Allemagne qui seroit jugée plus convenable, pour travailler à la pacification de l'Europe. Dans la vue d'accélérer ce grand ouvrage, le Ministere Français avoit adressé au Ministere Anglais un Mémoire propre à nouer une négociation particuliere dans laquelle on régleroit les objets qui avoient occasionné la guerre entre la France & l'Angleterre, & qui étoient étrangers aux contestations élevées en Allemagne entre les Cours de Berlin d'une part, & l'Impératrice-Reine de Hongrie, la Suede, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & l'Empire de l'autre.

La réponse de la Cour d'Angleterre fut telle qu'on pouvoit la desirer. Elle acceptoit Augsbourg pour le lieu du Congrès, & l'offre d'une négociation particuliere; en ajoutant que sa Majesté Britannique verroit avec satisfaction à Londres une personne suffisamment autorisée par un pouvoir du Roi Très-Chrétien, pour entrer en matiere.

Malheureusement pour les deux Puissances qui étoient parties principales dans la guerre, la paix n'étoit pas mûre pour leurs alliés, comme elle l'étoit pour elles. Le Roi de Prusse la desiroit, mais n'y vouloit consentir qu'autant que toutes choses seroient rétablies conformément aux traités de Berlin & de Dresde; & il étoit impossible que la Cour de Vienne, la Russie & le Roi de Pologne, toujours unis & secondés des forces de la Suede & de l'Empire, pussent se résoudre de renoncer aux avantages qu'ils s'étoient promis, & qu'ils se flattoient toujours d'être à la veille d'obtenir.

L'énorme supériorité de l'Angleterre, sur mer,

ne permettant pas de la réduire elle-même, ce n'étoit que dans ses alliés qu'on la pouvoit vaincre; mais les efforts redoublés de la Cour de Vienne, de la Russie, &c. contre le Roi de Prusse avoient été impuissants. Heureusement il arriva un événement qui changea la face des affaires, tandis que par la perte de Schweidnitz & de Colberg, le Roi de Prusse se trouvoit, à la fin de 1761, dans la situation la plus fâcheuse où il se fut vu depuis la convention de Closter-Seven, & que la guerre s'allumoit entre l'Espagne, l'Angleterre & le Portugal.

L'Impératrice de Russie, cette fidelle alliée de la Cour de Vienne & du Roi de Pologne, mourut le 5 Janvier 1762, & le Grand Duc, son héritier, fut proclamé Empereur sous le nom de Pierre III. Les vues de ce Prince étoient entiérement opposées à celles de la feue Impératrice, & il avoit servi secrettement l'Angleterre, & sur-tout le Roi de Prusse, dans plusieurs occasions importantes. Il n'y avoit pas encore deux mois qu'il étoit monté sur le trône, lorsque son Chancelier, ayant assemblé chez lui les Ministres de France, de Vienne, de Suede, de Varsovie, leur déclare que le Czar, à son événement à la Couronne, vouloit procurer la paix à son Empire, & contribuer à celle de l'Europe; que dans cette vue, il faisoit avec plaisir le sacrifice de ses conquêtes, & invitoit ses alliés d'agir de tout leur pouvoir pour finir la guerre, & affermir la tranquillité publique.

En effet le traité de paix entre la Russie & la Prusse fut signé le 5 Mai à Pétersbourg, & n'apporta aucun changement à leur ancienne situation. La Suede, accoutumée depuis la paix d'Abo., à régler ses mouvements sur ceux de la Cour de Russie, suivit cette exemple. Le 22 du même mois, elle conclut à Hambourg une paix perpétuelle avec

la Cour de Berlin, & les articles de cet accommodement ne firent que rétablir les chofes dans le même état où elles étoient avant la guerre, & rendre aux anciens traités leur premiere force.

Après s'être défendu, quatre campagnes contre les Ruffes, le Roi de Pruffe en avoit actuellement vingt mille dans fon armée comme auxiliaires, & l'Europe craignoit que l'accroiffement de fes forces n'accrût fes efpérances & fon ambition.

Il fe préparoit cependant une révolution en Ruffie. Pierre III rendoit fon gouvernement odieux, foulevant contre lui tous les ordres de l'Etat, & fur-tout le Clergé, fans s'affurer de l'affection des troupes qui pouvoient décider du fort de l'Empire. Il vouloit répudier fa femme, & indifpofoit contre lui la nation. Il avoit dit, un jour, étant ivre, au Régiment *Préobafinski*, à la parade, qu'il le battroit avec 50 Pruffiens. Ce fut ce Régiment qui prévint tous fes deffeins, & qui le détrôna. Les Soldats, le peuple fe déclarerent contre lui. Il fut pourfuivi, pris & mis dans une prifon, où il ne fe confola qu'en buvant du *Punch* pendant huit jours de fuite, au bout defquels il mourut, felon Voltaire. Pierre fut détrôné le 6 Juillet 1762, & l'Impératrice fa femme, Cathérine II, actuellement regnante, fut reconnue Souveraine. Pierre III mourut fept jours après, d'un accident hémorrhoïdal auquel difent certaines gens, il étoit fujet; &, felon d'autres, il trépaffa d'un coup de cordon.

Quoiqu'il en foit, les efprits furent incertains pendant quelques inftants fur les fuites de cet événement par rapport aux affaires de la guerre & de la paix. On ne favoit fi la nouvelle Czarine traiteroit le Roi de Pruffe en allié ou en ennemi. Elle rappella les Ruffes qui étoient joints aux Pruffiens; elle déclara peu de jours après qu'elle obferveroit réligieufement le dernier traité de

Pétersbourg, & cette déclaration fut regardée comme le signal du retour de la paix en Europe.

En effet, la Cour de Vienne abandonnée de la Russie & de la Suede, & menacée de perdre les secours que lui fournissoit l'Empire, n'avoit plus aucune espérance de récouvrer la Silésie. Elle se trouvoit dans la même situation qui l'avoit forcée, dans la derniere guerre, à faire la paix de Dresde, puisque les Prussiens occupoient toute la Saxe, à l'exception de la Capitale, & que le Roi de Prusse avoit acquis une réputation qui lui annonçoit & lui préparoit de nouveaux avantages. Les principaux obstacles à la paix, & qui avoient fait échouer es négociations de l'année précédente, ne subsistoient donc plus, & c'étoit plutôt par des sentiments confus de haine & d'indignation que les Cours de Vienne & de Berlin continuoient la guerre, que par des raisons politiques. Le Roi de Prusse étoit désormais trop supérieur à ses ennemis, pour que l'Angleterre ne pût, sans se déshonorer, faire sa paix particuliere en retirant ses forces d'Allemagne; & la Cour de France se conformoit à tous les engagements qu'elle avoit pris avec l'Impératrice-Reine, dès que les Anglais consentiroient de ne plus aider le Roi de Prusse de leurs forces.

Les Ministres de Versailles & de Londres profiterent de ces heureuses dispositions pour se rapprocher. Il n'étoit survenu aucun événement qui pût engager les premiers à desirer la paix avec moins d'ardeur qu'ils n'avoient fait l'année précédente : au contraire la France avoit essuyé de nouvelles pertes, & les Espagnols faisoient des progrès si lents en Portugal, qu'il étoit sage de renoncer à l'espérance de cette conquête.

Pitt n'étoit plus à la tête du Gouvernement Anglais; son nom sera long-temps célebre &

respecté dans sa nation & dans l'Europe entiere; & on lui donneroit des éloges sans bornes, si son amour pour la paix eût été égal à ses talents. Le Comte But, qui lui avoit succédé, vouloit terminer la guerre; & quoique les Anglais ayent paru désapprouver sa paix, on ne peut s'empêcher de convenir que ce Ministre ne se soit conduit selon les regles de la politique la plus éclairée : dans un temps plus calme, sa nation lui rendra justice.

Les articles dont on étoit presque convenu en 1761, servirent de base à la nouvelle négociation. Le Duc de Nivernois partit de Paris le 4 Septembre 1762, pour se rendre à Calais, & s'y embarquer sur le Paquebot, qui devoit y conduire le Duc de Bedfort; & le 3 Novembre les préliminaires de la paix furent signés à Fontainebleau par le Duc de Praslin, le Duc de Bedfort & le Marquis de Grimaldi. Ces articles embrassent & décident si exactement tous les points contestés entre les Puissances belligérentes, qu'on ne peut point douter qu'elles n'eussent été en état de conclure dès-lors une paix définitive, si la France & l'Angleterre ne s'étoient pas encore fait un scrupule d'abandonner leurs alliés, ou plutôt n'avoient cru qu'il étoit à propos de le retarder pour hâter celle de la Cour de Vienne & de Berlin.

Les Cours de France & de Londres ne négligerent aucun des moyens propres à terminer la guerre en Allemagne. Elles offrirent leur médiation, elles négocierent avec les Princes les plus puissants du Corps Germanique, & les Ministres de Berlin, de Vienne & du Roi de Pologne, s'assemblerent à Hubersbourg. Les traités de Berlin & de Dresde, furent, en quelque sorte, les articles préliminaires de cette négociation; & les Plénipotentiaires de France, d'Angleterre & d'Espagne, ne signerent leur traité définitif,

& ne marquerent un tems fixe pour les évacuations ordonnées par les préliminaires, que quand ils furent sûrs que les hostilités alloient cesser en Allemagne. La paix de Paris fut signée le 10 Février 1763, & celle de Hubersbourg, le 15 du même mois.

La France échangea Minorque qu'elle rendit à l'Angleterre contre Belle-Isle, que cette derniere Puissance lui remit; mais l'on perdit & probablement pour jamais, tout le Canada avec ce Louisbourg, qui avoit coûté tant d'argent, tant de sang, tant de travaux & de soins, pour être si souvent la proie des Anglais. Toutes les terres sur la gauche du fleuve Mississipi, leur furent cédées. L'Espagne, pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride. Ainsi du vingt-cinquieme dégré jusques sous le Pôle, presque tout leur appartenoit, ils partagerent l'hémisphere Américain avec les Espagnols. Ceux-ci avoient les terres qui produisent les richesses de convention; ceux-là avoient les richesses réelles, qui s'achetent avec l'or & l'argent, toutes les denrées nécessaires, tout ce qui sert aux manufactures. La guerre avoit commencé pour deux ou trois chétives habitations, & les Anglais y avoient gagné deux mille lieues de terrein.

Les petites isles de S. Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique leur furent encore acquises. La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté, le droit de pêche vers Terre-Neuve, & une petite isle inculte nommée Miquelon, pour servir d'abri aux Pêcheurs, & y faire sécher la morue, sans pouvoir y faire le moindre établissement, y élever aucunes fortifications, seulement le droit d'y entretenir une garde de cinquante hommes pour la police.

La France fut exclue dans l'Inde, de ses établissements sur le Gange; elle céda ses possessions

ſur le Sénégal, en Afrique, avec tous ſes droits & dépendances, de même que les Forts & Comptoirs de S Louis, de Podor & de Galam; on ſut encore obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque, du côté de la mer.

La France perdit dans le cours de cette funeſte guerre, la plus floriſſante jeuneſſe, plus de la moitié de l'argent comptant qui circuloit dans le Royaume, ſa marine, ſon commerce, ſon crédit. On a cru qu'il eût été très-aiſé de prévenir tant de malheurs, en s'accommodant avec les Anglais, pour un petit terrein litigieux, vers le Canada. Mais quelques ambitieux, pour ſe faire valoir & ſe rendre néceſſaires, précipiterent la France dans cette guerre fatale. Il en avoit été de même en 1741. L'amour propre de deux ou trois perſonnes, ſuffit, pour déſoler l'Europe. La France avoit un ſi preſſant beſoin de cette paix, qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienſaiteurs de la patrie. Les dettes, dont l'Etat demeuroit ſurchargé, étoient plus grandes encore que celles de Louis XIV. La dépenſe ſeule de l'extraordinaire des guerres, avoit été, en une année, de quatre cents millions. La France auroit beaucoup perdu, quand même elle eut été victorieuſe.

L'épiſode de cette derniere guerre n'offre d'autre fait remarquable que la cataſtrophe funeſte du Comte de Lally, bien digne d'être tranſmiſe à la poſtérité dans toutes ſes circonſtances. Il eſt eſſentiel de faire connoître ce perſonnage, qui, pendant quelque tems, a tenu les yeux de l'Europe fixés ſur lui.

Lally étoit un Irlandais, de ces familles qui ſe tranſplanterent en France avec celle de l'infortuné Jacques II Il s'étoit tellement diſtingué à la bataille de Fontenoi, où il avoit pris, de ſa main, pluſieurs Officiers Anglais, que le Roi le fit Colonel ſur le

champ de bataille. C'étoit lui qui avoit formé le plan plus audacieux que praticable, de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorſque le Prince Edouard y diſputoit la couronne. Sa haine contre les Anglais, & ſon courage, le firent choiſir, de préférence, pour aller les combattre ſur les côtes de Coromandel. Mais, malheureuſement, il ne joignoit pas à ſa valeur, la prudence, la modération, la patience, néceſſaires dans une commiſſion ſi épineuſe.

Lally, diſent certains mémoires, étoit un homme dur, atrabilaire, tourmenté à l'excès de la frénéſie de la domination qu'il exerçoit avec un deſpotiſme intolérable. La Direction de la Compagnie des Indes, à Paris, l'avoit conjuré, à ſon départ, de *réformer les abus ſans nombre, la prodigalité outrée, & le grand déſordre qui abſorboit tous les revenus.* Il ſe prévalut trop de cette priere, & ſe fit des ennemis, de tous ceux qui lui devoient obéir. Rempli de préventions, il étoit, en outre, d'un entêtement, qui l'empêchoit de rien voir avec le calme de la raiſon, & d'une violence qui achevoit de l'aveugler. A ces défauts, ſe joignoit un vice bas & infâme, une avarice ſordide qui le rendoit ardent à la pourſuite des déprédateurs, mais pour tourner à ſon profit des reſtitutions qu'il en exigeoit. Il ſembloit ſe réſerver le privilege excluſif d'achever ſeul, la ruine de la Compagnie. A peine arrivé à Pondicheri, & déjà brouillé avec ſon Collegue, pour les entrepriſes maritimes, il révolta contre lui tous les ordres de la ville, le Conſeil, le Militaire, la Bourgeoiſie : il provoquoit ainſi des contrariétés qui l'aigriſſoient, & qu'il tournoit en crimes. Alors ne reconnoiſſant plus ni les procédés, ni les égards, ni les bienſéances, ni la décence, il devenoit féroce & barbare ; il outrageoit également l'humanité & la nature.

Lally s'étoit figuré que le pays d'Arcate étoit encore le pays de la richesse, que Pondicheri étoit bien pourvu de tout, qu'il seroit parfaitement secondé de la Compagnie & des troupes, il fut trompé dans toutes ses espérances. Point d'argent dans les caisses, peu de munitions de toutes especes, des Noirs & des Cipayes, pour armée; des particuliers riches & la Colonie pauvre; nulle subordination.

Ces objets l'irriterent, & allumerent en lui cette mauvaise humeur qui sied mal à un chef, & qui nuit toujours aux affaires. S'il avoit ménagé le Conseil, s'il avoit caressé les principaux Officiers, il auroit pu, comme le remarque judicieusement M. de Voltaire, se procurer des secours d'argent, établir l'union, & mettre en sûreté Pondicheri.

Lally n'étoit point un Général dénué de talents. Malgré le choc de mille intérêts opposés, de mille passions en activité, d'animosités, de haines, de vengeances, de cabales, de factions: durant une mission, non encore de trois ans, il livre dix batailles ou combats; prend dix places ou forts: réduit à sept cents hommes de troupes réglées, contre quinze mille de terre & quatorze vaisseaux de ligne, sans un seul bateau pour sa défense, soutient un blocns & un investissement de neuf mois, & ne rend la place que lorsqu'il ne lui reste plus un grain de riz, ni aucune espece de nourriture pour sa garnison, déjà extenuée de misere & de fatigue.

Lally avoit pris aux Anglais le fort S. David, à quelques lieues de Pondicheri, & en avoit rasé les murs. Si on veut bien connoître la source de sa catastrophe si intéressante, il faut lire la lettre qu'il écrit de son camp au Gouverneur de Leyrit.

» Cette lettre, Monsieur, sera un secret éternel
» entre vous & moi, si vous me fournissez les
» moyens de terminer mon entreprise. Je vous ai

» laissé *cent mille livres* de mon argent, pour vous
» aider à subvenir aux frais qu'elle exige. Je n'ai
» pas trouvé en arrivant la ressource de *cent sols*
» dans votre bourse, ni dans celle de tout votre
» Conseil. Vous m'avez refusé les uns & les
» autres d'y employer votre crédit. Je vous crois,
» cependant, tous plus redevables à la Compagnie,
» que moi, qui n'ai, malheureusement, l'honneur
» de la connoître, que, pour y avoir perdu la
» moitié de mon bien, en 1720. Si vous continuez
» à me laisser manquer de tout, & exposé à
» faire face à un mécontentement général, non
» seulement j'instruirai le Roi & la Compagnie
» du beau zele que ses Employés témoignent ici
» pour leur service, mais je prendrai des mesures
» efficaces pour ne pas dépendre, dans le court
» séjour que je desire faire dans ce pays, de
» l'esprit de parti, & des motifs personnels dont
» je vois que chaque membre paroît occupé, au
» risque total de la Compagnie ».

Une telle lettre ne devoit ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concussionnaire, écrit Voltaire, mais il montra publiquement une telle envie contre tous ceux qui s'étoient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en souffrirent. On trouve dans un Journal de l'Inde ces propres paroles :
» Lally ne parle que de chaînes & de cachots,
» sans avoir égard à la distinction & à l'âge des
» personnes. Il vient de traiter ainsi M. de Moracin,
« lui-même. M. de Lally se plaint de tout le
» monde, & tout le monde se plaint de lui. Il
» a dit à Monsieur le Comte de .... :
» je sens qu'on me déteste, & qu'on voudroit
» me voir bien loin. Je vous engage ma
» parole d'honneur, & je vous la donnerai
» par écrit, que si M. de Leyrit veut me donner

» 500, 000 francs, je me démets de ma charge, » & je passe en France sur la frégatte.

Le Journal ajoute : » On est aujourd'hui à » Pondicheri dans le plus grand embarras. On » n'y a pas pu ramasser cent mille roupies : les » soldats menacent hautement de passer en corps » chez l'ennemi ».

Malgré cette horrible confusion, Lally eut le courage d'aller assiéger Madras, & s'empara d'abord de toute la ville noire ; mais ce fut précisément ce qui l'empêcha de réussir devant la ville haute, qui est le fort S. George. Il écrivoit de son camp devant ce fort : » Si nous manquons Madras, » comme je le crois, la principale raison à laquelle » il faudra l'attribuer, est le pillage de quinze » millions, au moins, tant de dévasté que de » repandu dans le soldat, & j'ai honte de le dire, » dans l'Officier qui n'a pas craint de se servir » même de mon nom, en s'emparant des Cipayes-» Chelingues & autres, pour faire passer à » Pondicheri un butin que vous auriez dû faire » arrêter, vu son énorme quantité ».

Le Comte de Lally écrivoit encore avec plus de désespoir cette lettre funeste : » l'enfer m'a » vomi dans ce pays d'iniquités, & j'attends, » comme Jonas, la baleine qui me recevra dans » son ventre ».

Dans un tel désordre, rien ne pouvoit réussir. On leve le siege, après avoir perdu une partie de l'armée. Les autres entreprises furent encore plus malheureuses sur terre & sur mer. Les troupes se révoltent, on les appaise à peine. Le Général les mene deux fois au combat : il est entiérement défait dans le second. Lally reste seul, quelque tems, sur le champ de bataille, abandonné de toutes les troupes. On se retire enfin, après bien des pertes, dans Pondicheri. Une escadre Anglaise de seize vaisseaux,

vaisseaux, oblige l'escadre Française, envoyée au secours de la Colonie, de quitter la rade de Pondicheri, pour se radouber dans l'isle de Bourbon.

Lally est résolu de soutenir le siege jusqu'à l'extrémité. Il publie un ban par lequel il est défendu, sous peine de mort, de parler de se rendre. Il ordonne une recherche rigoureuse des provisions, dans toutes les maisons de la ville. Elle est faite sans ménagement, jusques chez l'Intendant, chez tout le Conseil & les principaux Officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les esprits, déjà trop aliénés. Lally avoit dit, publiquement, dans une de ses expéditions : » Je ne veux pas » attendre plus long-temps l'arrivée des munitions » qu'on m'a promises. J'y attelerai, s'il le faut, » le Gouverneur Leyrit & tous les Conseillers ». Ce Gouverneur Leyrit montroit aux Officiers une lettre de Lally, adressée depuis long-temps à lui-même, dans laquelle étoient ces propres paroles : » J'irois plutôt commander les Caffres que de » rester dans cette Sodôme, qu'il n'est pas possible » que le feu des Anglais ne détruise tôt ou tard, » au défaut de celui du ciel ».

On rendoit à Lally outrage pour outrage, on affichoit à sa porte des placards plus insultants encore que ses lettres & ses discours. Il en fut tellement ému que sa tête en parut souvent troublée.

Un fils du Nabab Chandasaeb étoit alors réfugié dans Pondichery auprès de sa mere. Cet Indien ayant vu souvent sur son lit le Général Français absolument nud, chantant la Messe & les Pseaumes, demanda sérieusement à un Officier fort connu, *si c'étoit l'usage en France que le Roi choisit un fou pour son Grand-Visir.* L'Officier étonné lui

dit : « Pourquoi me faites-vous une queſtion auſſi » étrange ? » *c'eſt*, repliqua l'Indien, *parce que votre Grand-Viſir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.*

Déjà les Anglais bloquoient Pondicheri par terre & par mer. On n'avoit point d'argent ; on mouroit de faim dans la ville. Le Conſeil ſomma le Comte de Lally de capituler. Le Général aſſembla un Conſeil de guerre. On fut obligé de ſe rendre à diſcrétion. Les Français avoient démoli S. David : les Anglais étoient en droit de faire un déſert de Pondicheri. La ville fut livrée aux vainqueurs qui raſerent les fortifications, les murailles, les magaſins, les principaux logements, firent enfin paſſer la charrue ſur cette Cité ſuperbe, n'offrant déſormais qu'un monceau de ruines.

On embarqua pour l'Europe, non ſeulement les troupes de la garniſon, non ſeulement les Chefs civils & le Conſeil, mais encore tous les ſubalternes attachés à la Compagnie. Les habitants avoient voulu tuer leur Général. Le Commandant Anglais fut obligé de lui donner une garde. On le tranſporta malade ſur un palanquin.

Tel fut le ſort déplorable de Pondicheri dont les habitants ſe firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. Le Comte de Lally & plus de deux mille priſonniers furent conduits en Angleterre. Dans ce long & pénible voyage, ils s'accabloient réciproquement de reproches & d'injures ; ils s'accuſoient les uns les autres de leurs communs malheurs.

Les diſſenſions qui avoient agité l'Inde, les clameurs dont elle avoit retenti, ne firent que changer de théatre & vinrent troubler la Capitale. A peine arrivés à Londres, les Priſonniers de Pondicheri écrivent contre leur Général & contre

le petit nombre de ceux qui lui avoient été attachés. Lally & les siens écrivent contre le Conseil & les habitants.

» Ces derniers présentent une requête au Roi, » appuyée d'un mémoire, tendant à prouver que » le Conseil & la malheureuse Colonie de l'Inde » avoient été écrasés depuis le commencement » jusqu'à la fin, sous l'autorité d'un maître despo- » tique, qui n'avoit jamais connu les regles de » la prudence, de l'honneur, ni même de l'huma- » nité; que le Comte de Lally étoit seul comptable » de toute la régie & administration tant de » l'intérieur que de l'extérieur de la Compagnie, » ainsi que de tous les revenus des terres & » dépendances qu'elle possédoit....... Qu'il étoit » comptable de la perte de Pondicheri, puisque » la ville n'avoit été rendue que faute de vivres, » & que lui seul avoit en main les moyens qui » pouvoient en procurer, savoir l'argent pour les » acheter, le fruit des terres, le produit des récoltes » & les troupes pour les protéger. »

Lally étoit si persuadé que lui seul avoit raison, & que ses ennemis étoient répréhensibles, qu'il se rendit à Fontainebleau, tout prisonnier qu'il étoit encore des Anglais, & qu'il offrit de se rendre à la Bastille. « J'apporte au Roi, » écrivit-il au Duc de Choiseul, « ma tête & mon innocence. » Lally est arrêté. Il passe quinze mois dans les fers sans qu'on l'interroge, & si la Marquise de Pompadour ne fut pas morte, peut-être seroit-il sorti glorieux, ou du moins impuni de sa prison.

En ce temps, mourut à Paris un Jésuite, car il s'en trouvoit de mêlés par-tout, nommé Lavaur, long-temps employé dans ces missions des Indes, où, comme dit Voltaire, l'on s'occupe des affaires profanes, sous le prétexte des spirituelles, & où l'on a souvent gagné plus d'argent que

d'ames. Cet enfant d'Ignace demandoit au Miniſtere une penſion de quatre cents livres pour aller faire ſon ſalut dans le Périgord, ſa patrie, & on trouva dans ſa Caſſette près de 1,200,000 livres d'effets, ſoit en billets, ſoit en or ou en diamants. C'eſt ce qu'on avoit vu depuis peu à Naples, à la mort d'un autre fameux Jéſuite, nommé Peppe, qu'on fut prêt de canoniſer. On ne canoniſa point Lavaur; mais on ſéqueſtra ſes tréſors. Le Parlement ayant fait mettre les ſcellés chez lui, on trouva dans les papiers de cet Apôtre d'une nouvelle eſpece, un long mémoire détaillé contre Lally. Il fut remis en mains du Procureur-Général qui rendit plainte contre lui de péculat, concuſſions, vexations, abus d'autorité, même de haute trahiſon.

L'accuſé fut d'abord traduit au Châtelet, & bientôt au Parlement. Le procès fut inſtruit, ſeulement pendant deux années, avec tout l'appareil énorme qu'exigeoit une telle affaire. On ne put articuler aucun crime aſſez déciſif pour mériter la peine de mort. De haute trahiſon, il n'y en avoit point, puiſque, comme le remarque Voltaire, ſi Lally eut été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eut vendu Pondicheri, il ſeroit reſté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne ſont ni abſurdes, ni fous, & c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étoient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre & de la mer. De péculat, il n'y en avoit pas davantage, puiſqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du Roi, ni de celui de la Compagnie. Mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppreſſions, des Juges en virent beaucoup dans les dépoſitions unanimes de ſes ennemis. Les Juges prononcerent ſuivant les allégations.

Le Comte de Lally fut condamné à *avoir la*

tête tranchée, comme duement atteint d'avoir *trahi les intérêts du Roi, de l'Etat & de la Compagnie des indes, d'abus d'autorité, vexations & exactions.*

Dépouillé de sa grand-Croix, de son cordon, mis sur la sellette, il ne put tenir à la lecture de cet arrêt infâme. Couvert de quatorze cicatrices, & tomber entre les mains du bourreau, quelle destinée! Son indignation, sa rage, furent si violentes qu'il vomit les plus horribles imprécations contre la terre, le ciel, contre ses juges, & qu'ayant un compas caché dans sa redingotte, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta, & on lui ôta les moyens d'exécuter son projet, qui au surplus n'étoit sans doute pas bien formé, car il s'y seroit pris d'une maniere plus efficace. Lally s'emporta contre ses juges avec plus de fureur encore qu'il n'en avoit montré contre ses ennemis. Sous prétexte que les negres ont l'adresse de s'étrangler avec leur propre langue, & que le forcené Comte de Lally auroit bien pu l'apprendre dans ses voyages, on lui mit dans la bouche un bâillon qui débordoit sur les levres. C'est ainsi qu'il fut conduit à la Grêve, dans l'appareil & sur le tombereau usité pour les plus vils scélérats. Arrivé au pied de l'échafaud, il reprit sa fermeté, son sangfroid. On lui ôta son bâillon, il monta tranquillement, & sans proférer une parole, reçut le coup fatal.

On a cité avec complaisance, & on citera toujours au sujet du supplice de ce coupable ou innocent illustre, le bon mot de M. de Voltaire; *C'est un homme sur lequel tout le monde avoit droit de mettre la main, excepté le bourreau.*

Si quelque chose peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événements dans ce cahos des affaires politiques du monde, c'est, écrit le même M. de Voltaire, de voir un

Irlandais, chassé de sa patrie avec la famille de son Roi, commandant à six mille lieues des troupes Françaises dans une guerre de marchands, sur des rivages inconnus aux Alexandre, aux Gengis & aux Tamerlan, mourant du dernier supplice sur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des Anglais dans l'ancien golfe du Gange.

CHAPITRE XXXII.

LA contexture des divers événements que nous avons dû mettre successivement sous les yeux du Lecteur, ne nous a pas permis de parler plutôt de l'attentat le plus imprévu, le plus inoui, & en même temps, le plus effroyable qui puisse jamais tomber dans la tête d'un monstre. On voit que nous entendons l'attentat de Damiens contre la personne du Roi.

Cet exécrable Régicide, du nom de *Robert-François Damiens*, naquit en 1714, dans un Fauxbourg d'Arras, appellé le Fauxbourg *Sainte-Catherine*. Son enfance annonça ce qu'il seroit un jour. Sa méchanceté & ses espiégleries le firent surnommer *Robert-le-Diable*, dans son pays. Il s'engagea deux fois, & se trouva au siege de Philisbourg. De retour en France, il entra en qualite de domestique au College des Jésuites de Paris. Il en sortit en 1738 pour se marier. Après avoir servi dans différentes bonnes maisons de la Capitale, & avoir empoisonné un de ses maîtres dans un lavement, il finit par un vol de 240 louis d'or, qui l'obligea de prendre la fuite. Le monstre róda pendant environ cinq mois à St.

Omer, à Dunkerque, à Bruxelles, tenant par-tout des propos extravagants sur les disputes qui divisoient la France. Le Parlement étoit alors séparé, dispersé, les Prêtres étoient décrétés, les Evêques exilés. Le Sacerdoce & l'Empire étoient en combustion.

A Poperingue, petite ville proche d'Ypres, on entendit Damiens dire : *Si je reviens en France.... Oui, j'y reviendrai, j'y mourrai, & le plus grand de la terre mourra aussi, & vous entendrez parler de moi.* C'étoit dans le mois d'Août 1756, qu'il débitoit ces extravagances. Le 21 Décembre de la même année, se trouvant à Paterque, près d'Arras, chez un de ses parents, il y tint des propos d'un homme désespéré : *que le Royaume, sa fille & sa femme étoient perdus.* Son sang, sa tête, son cœur, étoient dans la plus grande effervescence.

Ce scélérat aliéné, dont l'humeur sombre & ardente avoit toujours ressemblé à la démence, retourna à Paris, & y arriva le 31 du même mois. Ayant paru à Versailles dans les premiers jours de l'année 1757, il prit de l'opium pendant plusieurs jours, se fit saigner (*) le 4 Janvier. Il méditoit alors l'horrible attentat qu'il exécuta le lendemain vers les cinq heures trois quarts du soir.

Cet exécrable monstre s'étoit muni d'un couteau à ressort, qui, d'un côté portoit une longue lame pointue, & de l'autre un canif à tailler les plumes d'environ quatre pouces de longueur. Il attendit le

---

(*) Le Physique a une si grande influence sur l'ame des hommes, qu'il protesta depuis dans les interrogatoires, *que s'il avoit été saigné, comme il le demandoit, il n'auroit jamais commis son crime.*

moment où le Roi devoit monter en carrosse pour aller à Trianon. Le jour ne luisoit plus, le froid étoit excessif; presque tous les courtisans portoient des manteaux, qu'on nomme par corruption, *Redingotes*. L'assassin en avoit une. Ainsi vêtu, il pénetre vers la garde, heurte en passant le Dauphin, se fait place à travers la garniture des gardes-du-Corps & des cent Suisses, aborde le Roi, environné des Seigneurs de sa Cour, le frappe de son canif au côté droit, remet son couteau dans sa poche, se rejette dans la foule, & reste le chapeau sur la tête. Au sang qui coule, le Roi s'apperçoit qu'il est blessé; il se retourne, & l'aspect d'un inconnu couvert, & dont les yeux étoient égarés, il dit avec le plus grand sang-froid: *c'est cet homme qui m'a frappé, qu'on l'arrête, & qu'on ne lui fasse point de mal.*

L'assassin fut arrêté sur le champ. Son premier propos fut: *qu'on prenne garde à Monseigneur le Dauphin, qu'il ne sorte pas de la journée.* A ces paroles: l'allarme universelle redouble l'effroi & l'horreur dont on avoit été saisi d'abord. On ne doute pas qu'il n'y ait une conspiration profonde & combinée contre la famille Royale entiere. Chacun se figure les plus grands périls, les plus grands crimes & les plus médités. La blessure pouvoit être mortelle, & quoique légere, elle le devenoit, si l'arme étoit empoisonnée.

La crainte s'étoit emparée de l'ame de Louis XV. On le met au lit, on cherche les Chirurgiens; la Reine, la famille Royale l'entourent, il ne voit point sa tendre amante, il juge qu'on l'a écartée, qu'on lui dissimule le danger où il est, que c'est son dernier jour; il demande à se confesser. Le trouble, les inquiétudes & la terreur regnerent dans le Château jusqu'au lendemain, qu'ayant levé l'appareil, les gens de l'art ne trouverent

verent ; au lieu de plaie, qu'une large saignée ; qui n'auroit pas empêché un simple particulier de vaquer à ses affaires.

Damiens conduit d'abord à la salle des Gardes-du-Corps, ceux-ci userent envers lui des plus cruels traitements, afin de le faire parler. Ils lui tenaillerent les jambes avec des pincettes rouges, & peut-être l'auroient-ils ainsi soustrait, comme Clément, au supplice & aux recherches de la Justice, par une mort trop prompte, si le Grand-Prévôt de l'hôtel à qui appartient la connoissance des crimes commis dans le palais du Roi, ne se fût emparé du parricide.

On commença les procédures à la Prévôte de l'hôtel. Un exempt ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente ou vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser dicter de sa prison une lettre au Roi même. (*) *Damiens écrire au*

(*) SIRE,

Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher; mais si vous ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous & Monsieur le Dauphin, & quelques autres périront : il seroit fâcheux qu'un aussi bon Prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les Ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie ; & si vous n'avez pas la bonté d'y rémédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs, votre Royaume n'étant pas en sûreté, par malheur pour vous que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les Sacrements à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le Châtelet a fait vendre les meubles du Prêtre qui s'est sauvé, je vous réitere que votre vie n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est très-vrai, que je prends la liberté de vous en informer par l'Officier, porteur de la présente, auquel j'ai mis toute

Roi! S'écrie Voltaire, *un assassin écrire à celui qu'il avoit assassiné!*

Sa lettre est insensée, & conforme à l'abjection de son état, mais elle découvre l'origine de sa fureur : on y voit que les plaintes du public contre

---

ma confiance. L'Archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les Sacrements qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre contre votre personne sacrée, l'aveu sincere que je prends la liberté de vous faire, me fait espérer la clémence des bontés de votre Majesté.

Signé *Damiens*.

Au dos de ladite lettre est écrit, paraphé, *ne varietur*, suivant & au desir de l'interrogatoire du nommé *François Damiens*, en date du 9 Janvier 1737, à Versailles, le Roi y étant,

Signé *Damiens*.

Leclerc du Brillet, *Duvoigne*, avec paraphes.

Et plus bas est écrit:

AU ROI.

Suit la teneur d'un écrit, signé *Damiens*.

(*) *Cette lettre se trouve pag.* 69, *du procès de Damiens*, *donné au public par* Lebreton, *Greffier Criminel du Parlement*, *avec la permission de ses Supérieurs.*

Copie du Billet.

Messieurs Chagrange, Seconde, Baisse de Lisse (*) de la Guyomie, Clement, Lambert, le Président de Rieux-Bonnainvilliers, le Prési ent du Massy, & presque tous.

Il faut qu'il remette son Parlement, & qu'il le soutienne avec promesse de ne rien faire aux ci-dessus & Compagnie.

Signé *Damiens*.

(*) *Ce misérable estropie presque tous les noms de ceux dont il parle.*

l'Archevêque, avoient dérangé le cerveau du scélérat, & l'avoient excité à son infâme attentat. Il paroissoit, par les noms des membres du Parlement, cités dans sa lettre, qu'il les connoissoit, ayant servi un de leurs confreres; mais il eut été absurde de supposer qu'ils lui eussent expliqué leurs sentiments, encore moins qu'ils lui eussent jamais dit, ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

A la premiere nouvelle de l'assassinat du Roi, parvenue dans la capitale quelques heures après, tout fut en rumeur : les Princes du Sang, les Grands du Royaume, les principaux Magistrats, se rendirent à Versailles, l'Archevêque ordonna des prieres de 40 heures; les spectacles se fermerent. Mais quelle différence de cette époque à celle de la maladie de ce Prince, à Metz! On détestoit, sans doute, on exécroit le monstre qui avoit osé porter ses mains sur l'*Oint du Seigueur;* on demandoit des nouvelles du Monarque; on vouloit savoir tous les détails de cette étrange catastrophe; mais c'étoit de la curiosité & non de l'intérêt, on étoit consterné plus qu'affligé; le cœur prenoit peu de part à l'événement, les larmes ne couloient point, les Eglises étoient vuides. Quelle leçon pour Louis XV, s'il eut pu la recevoir, si l'adulation ne lui eut déguisé les véritables sentiments de son peuple.

Après les procédures d'usage de la part du Prévôt de l'hôtel à Versailles, Damiens fut transféré, la nuit du 17 au 18 Janvier, à Paris, dans la tour de Montgomery, où on lui avoit préparé un logement, au-dessus de la chambre que Ravaillac avoit autrefois occupée. Le Roi chargea la Grand-Chambre du Parlement d'instruire son procès. Il voulut que les Princes & les Pairs rendissent, par leur présence, le procès plus solemnel, & plus

authentique dans tous ſes points aux yeux d'un Public auſſi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours au-delà de la vérité dans ces aventures effrayantes.

Malgré les tortures les plus cruelles, que le ſcélerat ſupporta avec une intrépidité effrontée, il ne fut pas poſſible de lui arracher le moindre aveu qui pût faire penſer qu'il avoit des complices Il déclara qu'il n'avoit point voulu tuer le Roi, mais qu'il avoit formé le deſſein de le bleſſer; qu'il avoit conçu ce deſſein criminel depuis plus de trois ans, qu'il ne l'avoit communiqué à qui que ce ſoit, & que, s'il eut pû même ſoupçonner que ſon chapeau s'en doutât, il l'auroit jetté au feu.

D'abord, dans ſon premier interrogatoire, il dit que *la Religion ſeule l'a déterminé à cet attentat.*

Il avoue qu'il n'a *dit du mal que des Moliniſtes, & de ceux qui refuſent les Sacrements, que ces gens-là croient apparemment deux Dieux.*

Il s'écria à la queſtion, *qu'il avoit cru faire une œuvre méritoire pour le Ciel.* Il perſiſta conſtamment à dire que c'étoient l'Archevêque de Paris, le refus des Sacrements, les diſgraces du Parlement, qui l'avoient porté au Régicide; il le déclara encore à ſes Confeſſeurs.

Ce malheureux n'étoit donc qu'un inſenſé fanatique, moins abominable à la vérité que Ravaillac & Jean Châtel; mais plus fou, & n'ayant pas plus de complices que ces deux energumenes. Les ſeuls complices, pour l'ordinaire, de ces monſtres, ſont des fanatiques, dont les cervelles échauffées allument, ſans le ſavoir, un feu qui va embraſer des eſprits foibles, inſenſés & atroces. Quelques mots dits au haſard ſuffiſent à cet embraſement. Damiens agit dans la même illuſion que Ravaillac, & après avoir ſubi les queſtions les plus terribles,

il fut condamné à mourir dans les mêmes ſupplices que l'infame aſſaſſin de Henri IV.

Quel eſt donc, dit Voltaire, l'effet du fanatiſme & le deſtin des Rois? Henri III & Henri IV ſont aſſaſſinés, parce qu'ils ont ſoutenu leurs droits contre les Prêtres. Louis XV eſt aſſaſſiné, parce qu'on lui reproche de n'avoir pas aſſez ſévi contre un Prêtre. Voilà trois Rois ſur leſquels ſe ſont portés des mains parricides dans un pays renomé pour aimer ſes Souverains.

Le 28 Mars, jour de l'exécution, l'infâme Damiens arriva à la place de Grêve, à trois heures & un quart, regardant d'un œil ſec & ferme le lieu & les inſtruments de ſon ſupplice. On lui brûla d'abord la main droite, enſuite on le tenailla, & on verſa ſur les plaies de l'huile, du plomb fondu & de la poix réſine. On procéda enſuite à l'écartelement. Les quatre chevaux, firent pendant cinquante minutes, des efforts inutiles pour démembrer ce monſtre. Au bout de ce temps-là, Damiens étoit encore plein de vie, les bourreaux lui couperent avec des biſtouris, les chairs & les jointures nerveuſes des cuiſſes & des bras Il vivoit encore après que les cuiſſes furent coupées, & ne rendit ſon ame déteſtable, que pendant qu'on lui coupoit les bras.

Son ſupplice, depuis l'inſtant qu'il fut mis ſur l'échaffaud, juſqu'au moment de ſa mort, dura une heure & demie. Il conſerva toute ſa connoiſſance, & releva la tête ſept à huit fois pour regarder les chevaux & ſes membres ténaillés & brulés. Au milieu des tourments les plus affreux de la queſtion, il avoit laiſſé échapper des plaiſanteries.

Damiens étoit d'une taille aſſez grande, le viſage un peu allongé, le regard hardi & perçant, le nez crochu, la bouche enfoncée. Il avoit contracté un eſpece de tic, par l'habitude où il étoit de

parler seul. Il étoit rempli de vanité, desireux de se signaler, curieux de nouvelles, frondeur, quoique taciturne, parlant seul & intérieurement, obstiné à suivre tout ce qu'il projettoit, hardi pour le mettre en exécution, effronté, menteur, tour-à-tour dévot & scélérat, passant du crime aux remords, continuellement agité par les fougues du sang le plus bouillant.

Son forfait, dit un homme d'esprit, nous a coûté autant de gémissements qu'il a fait éclore de propos sans vraisemblance. Comment, a-t-on dit, une nation aussi douce & aussi polie que la Française; comment, un siecle que l'on a appellé Philosophe, a-t-il pu produire l'assassin d'un Roi adoré de ses sujets?

On a répondu, que, dans tous les temps, il y a eu des misérables qui n'ont été ni de leur siecle, ni de leur pays. Un homme de la lie du peuple, accoutumé au crime, échauffé par le propos de quelques esprits turbulents, dans le temps des contestations qui agitoient l'Etat & l'Eglise, se détermine à un parricide. Son cerveau s'enflamme; il se fait en lui une fermentation de désespoir produite par la misere, par la crainte des châtiments que ses crimes méritoient, & par des discours séditieux. Agité de plus en plus par les mouvements contradictoires que son ame éprouve en réfléchissant à un projet de cette nature, son esprit acheve de s'égarer, & dans un accès de son délire frénétique, il consomme son crime, tel qu'un enragé qui se précipite sur le premier venu pour le déchirer. C'est la réflexion d'un Philosophe. C'est celle de tous ceux qui ont réfléchi sur le caractere du monstre. Ceux qui voudront l'étudier peuvent consulter les pieces originales, & les procédures faites à son occasion, tant en la Prévôté de l'Hôtel, qu'en la Cour du Parlement. Le Greffier Criminel de cette

Compagnie, les a recueillies, & publiées en 1757, *in*-4°, & *in*-12, 4 vol. à Paris, chez *Simon*. Cette collection curieuse est enrichie d'un précis de la vie de l'infâme régicide. L'éditeur a rassemblé généralement & avec la plus scrupuleuse exactitude, tout ce qui a été constaté par les voies juridiques. Il a offert aux personnes qui douteroient de l'authenticité de ces pieces de leur en faire faire la vérification.

Si le cours des assassinats des Rois, si fréquents sous Henri III & sous Henri IV, s'étoit arrêté sous le despotisme sanglant de Richelieu, durant la minorité agitée & civile de Louis XIV, sur la fin de son gouvernement, où le fanatisme s'étoit relevé au plus haut dégré, sous la Régence, si féconde en crimes prétendus de toute espece, où Philippe d'Orléans lui-même accusé des plus horribles forfaits, sembloit provoquer contre sa personne une vengeance trop légitime, qui se seroit attendu à voir ce crime se réproduire sous Louis le *bien-aimé*? Il semble n'avoir été réservé à son regne que pour qu'il n'y manquât aucune espece d'événement.

Le forfait de Damiens démontre assez évidemment ce que produisent l'esprit dogmatique & les fureurs de Religion. Personne n'eût jamais imaginé que la bulle d'un Pape, & des billets de confession d'un Archevêque de Paris, pussent avoir des suites si horribles, mais c'est ainsi que les démences & les fureurs des hommes sont liées ensemble. L'esprit des Poltrot & des Jacques Clément, qu'on avoit cru anéanti, subsiste donc encore dans les ames féroces & ignorantes! La raison pénetre en vain chez les principaux citoyens; le peuple est toujours porté au fanatisme; & peut-être n'y a-il d'autre remede à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même; mais on l'entre-

tient quelquefois dans des superstitions, & on voit ensuite avec étonnement ce que ces superstitions produisent.

Un attentat d'un autre genre, mais non moins fameux, est celui qui fut commis, l'année suivante, sur la personne du Roi de Portugal. Voltaire prétend que la Confession auriculaire causa ce parricide. Voici le fait.

Joseph Mascarenhas, Duc d'Aveiro, étoit un des plus grands Seigneurs de Portugal, par sa naissance, par ses biens & par son credit. Aussi se vantoit-il, assure-t-on, qu'il n'avoit qu'un seul dégré à franchir pour monter au trône. Il étoit sur-tout puissant sous le regne de Jean V.

L'avénement de Joseph II au trône, ayant diminué sa ferveur, il conçut l'horrible dessein d'attenter sur sa personne. Il tâcha de gagner ceux qui pourroient avoir le moindre mécontentement de la Cour & de les envénimer par les calomnies les plus atroces. Dans ces circonstances, les Jésuites perdoient l'emploi de Confesseurs de la Cour. Le Duc d'Aveiro qui avoit vécu jusqu'alors avec ces Peres dans une haine scandaleuse, se reconcilia subitement avec eux. On prétend même qu'il s'unit avec quelques membres de la Société pour exécuter son pernicieux projet.

Les conjurés engagerent dans ce complot, la Marquise Dona Eléonora de Tavora, belle-sœur du Duc. Cette femme d'un esprit altier & d'une ambition démesurée, ne souffroit qu'avec peine que le titre de Duc eût été résusé à son époux. Son caractere insinuant lui fit bientôt des complices de toute sa famille. Son mari, ses deux fils, ses deux filles, ses deux gendres, les deux beaux-freres, leurs domestiques affidés, furent initiés dans ces affreux mysteres. Pour se concilier un plus grand nombre de partisants, elle pratiquoit des exercices

de Religion, de pélerinage, de pénitence, sous la direction du Jésuite Malagrida, un des hommes les plus fanatiques qui ayent jamais paru.

La conjuration éclata le 3 Septembre 1768, à 11 heures du soir, comme le Roi de Portugal revenoit à Lisbonne, de son château de Bélem, & sortoit de la porte appellée *la Guenta*.

Trois des principaux conjurés, à cheval, tirerent sur le derriere du carrosse deux coups de carabines; mais ces coups ne produisirent heureusement que de légeres blessures. Ce prince, échappé à un si grand danger, fit rechercher les coupables. Des propos imprudents du Duc d'Aveiro, découvrirent son crime.

On l'arrêta avec ses autres complices. Leur procès fut bientôt fait, & le 13 Janvier 1759 le Duc d'Aveiro & le Marquis de Tavora furent rompus vifs, leurs corps brûlés, & leurs cendres jettées dans la mer. La Marquise de Tavora eut la tête tranchée, les autres coupables périrent par divers supplices.

Ces terribles exécutions firent tenir mille propos dans l'Europe. Quelques écrivains voulurent laver la mémoire des auteurs de cet attentat énorme, ils prétendoient que la plupart étoient innocents. Il est assez difficile de penser comme eux, quand on a lu les papiers envoyés de Portugal. C'est sur ces écrits que nous avons composé cet article. Le temps seul peut éclaircir les circonstances particulieres de cet événement extraordinaire.

Les seuls Jésuites, dit Voltaire, qui avoient conseillé & autorisé l'assassinat du Roi, par le moyen de la confession, moyen aussi dangereux que sacré. Les Jésuites qui avoient donné des passe-ports pour l'autre monde, munis de leurs religieux pardons, aux Régicides infâmes, échapperent alors au supplice.

Cet auteur immortel de l'hiſtoire univerſelle, donne pour cauſe de l'aſſaſſinat, un motif de reſſentiment. Il affirme, d'après nous ne ſavons quelles preuves, que la famille *Tavora*, & ſur-tout le Duc d'*Aveiro*, oncle de la jeune Comteſſe *Alaïde d'Antougia*, le vieux Marquis & la vieille Marquiſe de *Tavora*, pere & mere de la jeune Comteſſe, enfin, le Comte *Alaïde* ſon époux, & un des freres de cette Comteſſe infortunée (*), croyant avoir reçu un outrage irréparable, réſolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très-bien avec la ſuperſtition. Ceux qui méditent un grand attentat, cherchent des Caſuiſtes & des Confeſſeurs qui les encouragent. La famille qui penſoit être outragée, s'adreſſa à trois Jéſuites; Malagrida, Alexandre & Mathos. Ces trois infaillibles Caſuiſtes déciderent que ce n'étoit pas ſeulement un *péché* qu'ils appelloient *véniel*, de tuer un Roi (**) qui perſécutoit les Saints; & ces Saints étoient les diſciples d'Ignace.

Pour entendre ceci, il faut ſavoir que le Monarque Portugais ſe déclaroit alors ouvertement contre les Jéſuites, qu'il chaſſa bientot après de ſon Royaume. Il n'en garda que trois d'entr'eux, accuſés d'avoir approuvé ſon aſſaſſinat, Malagrida, Alexandre & Mathos. Ces trois perſonnages étoient détenus en priſon à Lisbonne.

La poſtérité aura peine à croire que le Roi Très-Fidele fit ſolliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permiſſion de faire juger chez lui des Jéſuites, ſes ſujets, & ne put l'obtenir. La Cour de

---

(*) Alaïde, dont le mari fut exécuté, alla par ordre du Roi, pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs de la conſpiration, dont elle paſſoit pour être la cauſe.

(**) C'eſt ce qui eſt rapporté dans l'*acordao*, ou déclaration authentique du Conſeil Royal de Lisborne.

Lisbonne & celle de Rome furent long-temps dans une querelle ouverte; on alla même jusqu'à se flatter que le Portugal secoueroit un joug que l'Angleterre, son allié & sa protectrice, avoit foulé aux pieds depuis si long-temps. Mais le Portugal n'ayant pas reçu dans ce temps-là les lumieres qui éclairent tant d'Etats en Europe, étoit plus soumis au Pape qu'un autre. Il n'étoit pas permis au Roi de faire condamner à la mort, par ses Juges, un Moine parricide; il falloit avoir le consentement de Rome. Les autres peuples étoient dans le dix-huitieme siecle; mais les Portugais sembloient être dans le douzieme.

Le Saint Pere ayant refusé son consentement pour faire condamner les trois Jésuites coupables, Le Roi Portugais fut réduit à l'expédient de livrer le seul Malagrida à l'inquisition, comme suspect d'avoir *autrefois* avancé quelques propositions téméraires, & qui sentoient l'*hérésie*.

Ces soupçons étoient fondés sur deux écrits avoués par Malagrida, & qui font la preuve la plus complette d'un vrai délire : l'un en latin intitulé : *Tractatus de vitâ & imperio Antichristi :* l'autre en portugais sous ce titre : *La vie de Sainte Anne, composée avec l'assistance de la bienheureuse Vierge Marie & de son très-Saint Fils.*

Le fanatique Malagrida dit dans le premier ouvrage que, lorsque la Sainte Vierge lui ordonna d'écrire sur cette matiere, elle lui dit : *Tu es Jean après un autre Jean, mais beaucoup plus clair & plus profond.*

« Si l'on entend bien les Saintes Ecritures, » dit-il ensuite, on doit s'attendre à voir paroître » Trois Antéchrists, le pere, le fils & le petit- » fils. Comme il est impossible qu'un seul puisse » subjuguer ou ruiner tout le monde, il est plus » naturel de croire que le premier Antéchrist

» commencera l'Empire, que le second l'étendra,
» & que le troisieme sera les désordres & causera
» les ruines dont il est parlé dans l'Apocalypse. Le
» dernier Antéchrist aura pour pere un Moine,
» & pour mere une Religieuse; il verra le jour dans
» la ville de Milan, en Italie, l'an 1920, & il épou-
» sera une des furies infernales nommée Proserpine.

» Le seul nom de Marie, sans être accompagné
» des mérites des bonnes œuvres, ayant fait le
» salut de quelques créatures, la mere de ce
» dernier Antéchrist, qui sera appellée Marie, sera
» sauvée à cause de ce nom & par égard pour
» l'Ordre Religieux dont elle sera Professe.

» Les Religieux de la Société de Jesus seront
» les fondateurs d'un nouvel Empire destiné à J.
» C. & ils feront la découverte de plusieurs nations
» très-nombreuses. »

Le pere Malagrida n'est pas moins extravagant dans sa vie de Sainte Anne.

» Elle fut sanctifiée, dit-il, dans le sein de sa
» mere, comme la bienheureuse Vierge Marie le
» fut dans celui de Sainte Anne, privilege qui
» n'a jamais été accordé qu'à elles deux; quand
» Sainte Anne pleuroit dans le sein de sa mere,
» elle faisoit aussi pleurer les Chérubins qui
» lui tenoient compagnie. Sainte Anne dans le
» sein de sa mere entendit, connut, aima, servit
» Dieu de la même maniere que font les Anges
» dans le Ciel, & afin qu'aucune des trois per-
» sonnes de la Sainte Trinité ne fût jalouse de
» son attention particuliere pour l'une d'entr'elles,
» elle fit vœu de pauvreté au Pere Eternel, vœu
» d'obéissance au Fils Eternel, & vœu de chas-
» teté au Saint-Esprit....

» Sainte Anne qui demeuroit à Jérusalem y
» fonda une retraite pour soixante-trois filles. L'une
» d'elles nommée Marthe achetoit du poisson &

» favoit le revendre dans la ville avec beaucoup
» de profit. Quelques-unes de ces filles ne se
» marierent que pour obéir à Dieu, qui, de
» toute éternité, avoit destiné ces heureuses Vierges
» à une plus haute sainteté que ne fut celle des
» Apôtres & de tous les Disciples de J. C.

» Saint Lin, successeur de Saint Pierre, naquit
» d'une de ces Vierges; une autre fut mariée à
» Nicodême, une troisieme à Saint Mathieu,
» & une quatrieme à Saint Joseph d'Arima-
» thie. &c. &c. »

Cet enthousiaste s'attribuoit le don des miracles; il confessa de vive voie, devant les Inquisiteurs, que Dieu lui-même l'avoit déclaré son Ambassadeur, son Apôtre & son Prophete; que Dieu l'avoit uni à lui par une union habituelle; que la Vierge-Marie, avec l'agrément de J. C. & de toute la Sainte Trinité, l'avoit déclaré son Fils. Enfin l'on prétend qu'il avoua qu'il avoit éprouvé dans sa prison, à 71 ans, des mouvements qui ne sont point ordinaires à cet âge, & que ces turpitudes lui avoient fait dans le commencement beaucoup de peines; mais que Dieu lui avoit révélé que ces mouvements ne provenoient que de l'effet naturel d'une agitation involontaire, par laquelle il avoit autant mérité que par la priere.

Voilà les folies pour lesquelles ce malheureux fut condamné par l'Inquisition; mais ce qui hâta sa mort, fut une vision qu'il se pressa de révéler. Le Marquis de Tancors, Général en chef de la Province d'Estramadure, étant venu à mourir, le Château de Lisbonne & toutes les forteresses sur le bord du Tage, firent des décharges lugubres & continuelles à son honneur. Malagrida, ayant entendu de son cachot ces décharges réitérées, faites d'une maniere extraordinaire, s'imagina à l'instant, que le Roi étoit mort. Le lendemain il

demanda audience. Les Inquisiteurs la lui accorderent, il leur dit que Dieu lui avoit ordonné de montrer au Ministre du Saint Office, qu'il n'étoit point un hypocrite, ainsi que ses ennemis le prétendoient ; puisque la mort du Roi lui avoit été révélée, & qu'il avoit eu une vision intellectuelle des peines auxquelles Sa Majesté étoit condamnée, pour avoir persécuté les Religieux de son Ordre. Il n'en fallut pas davantage pour presser son supplice; il fut brûlé, le 21 Septembre 1761, non comme complice d'un parricide, mais comme faux Prophete. En cette qualité, il méritoit plus les petites Maisons que le Bûcher. Les impiétés dont on l'accusoit n'étoient que des extravagances, fruit d'un cerveau dérangé, par une dévotion mal entendue.

L'assassinat du Roi Très-Fidele ne contribua pas peu à l'expulsion des Jésuites du Portugal. Cette aventure ne réveilla pas mal la haine qu'on leur portoit en France, où ils ont toujours été puissants & détestés. L'extinction d'un ordre si fameux est un événement trop intéressant du regne de Louis XV, pour que nous l'omettions ici.

CHAPITRE XXXIII.

UNe étincelle produit souvent un grand incendie. C'est ce qui arriva vis-à-vis de la Société, dite de *Jesus*. Un Profès de cette Société, nommé la Vallette, chef des Missions, à la Guadeloupe, le plus hardi spéculateur & le plus fort commerçant des Isles, s'avisa de faire une banqueroute de plus de trois millions. Sitôt s'éleva une nuée de créanciers, & les tribunaux retentirent de leurs plaintes. On crut découvrir alors que le Général Jésuite, résidant à Rome, gouvernoit despotiquement les biens de

la Société. Le Parlement de Paris condamna ce Général & tous les freres Jésuites solidairement á payer la banqueroute de la Vallette.

Ce procès qui indigna la France contre les Jésuites, conduisit à examiner cet institut singulier, qui, fort de l'opinion publique, sembloit inexpugnable & inspiroit une sorte de terreur aux Potentats les plus puissants. On fut surpris de voir que jamais l'Ordre des Jésuites n'avoit été formellement reçu en France par la plupart des Parlements du Royaume; on déterra leurs constitutions, & tous les Parlements les trouverent incompatibles avec les loix. Ils rappellerent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet Ordre, & plus de cinquante volumes de leurs décisions Théologiques contre la sûreté de la vie des Rois.

Les Jésuites ne se défendirent qu'en disant que les Jacobins & St. Thomas en avoient écrit autant. Ils ne prouvoient, par cette réponse, autre chose, sinon que les Jacobins étoient répréhensibles comme eux. A l'égard de Thomas d'Aquin, il est canonisé; mais il y a dans sa *Somme ultramontaine*, des décisions que les Parlements de France feroient brûler, le jour de sa fête, si on vouloit s'en servir pour troubler l'Etat. Comme il dit en divers endroits, que l'Eglise *a le droit de déposer un Prince infidele à l'Eglise*, il permet en ce cas le parricide. On peut avec de telles maximes gagner le Paradis & la corde.

Le Roi daigna se mêler de l'affaire des Jésuites, & pacifier encore cette querelle comme les autres. Il voulut par un Edit réformer paternellement les Jésuites en France; mais on prétend que le Pape Clément XIII, ayant dit qu'il falloit ou qu'ils restassent comme ils étoient, ou qu'ils n'existassent pas, *Sint ut sunt, aut non sint*, ce sont ses paroles; cette réponse du Pape est ce qui les a perdus.

Le Roi les abandonna alors aux Parlements de son Royaume, qui tous, l'un après l'autre, leur ôterent leurs Colleges & leurs biens.

En Portugal, les Jésuites avoient été proscrits comme accusés de s'être constitués Rois sur les Indiens dans le Paraguai; d'y avoir entretenu la division entre les sujets respectifs des deux Couronnes d'Espagne & de Portugal, d'y avoir excité une guerre, & d'avoir tenu tête aux armées combinées de ces Souverains; de s'être *portés aux attentats les plus étranges & les plus inouis* Regardés comme fauteurs & instigateurs de l'assassinat commis en la personne du Roi, S. M. Très-Fidele avoit fait publier une espece de manifeste contr'eux, par lequel il les avoit déclarés *rebelles notoires*, *traîtres*, *vrais ennemis & aggresseurs*, tant par le passé qu'encore à présent, de sa Royale personne, de ses Etats, de la paix publique de ses Royaumes & Seigneuries, & du bien commun de ses fideles Sujets; les avoit déclarés *dénaturalisés*, *proscrits*, *exterminés;* avoit ordonné qu'ils seroient *chassés* de ses Etats, & qu'on les transporteroit incontinent dans ceux du Pape, pour qu'il en fit ce qu'il voudroit.

L'Ordre des Jésuites ne tarda pas à être chassé de tous les Etats du Roi d'Espagne en Europe, en Asie, en Amérique; chassé de Naples, de Sicile; chassé de Parme & de Malte, preuve évidente qu'ils n'étoient pas aussi grands politiques qu'on le croyoit. Jamais les Moines n'ont été puissants, que par l'aveuglement des autres hommes; & les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce siecle. Ce qu'il y eut d'assez étrange dans leur désastre presque universel, c'est qu'ils furent proscrits dans le Portugal, pour avoir dégénéré de leur Institut; & en France, pour s'y être trop conformés. C'est qu'en Portugal on n'osoit pas encore examiner un

Inſtitut exalté dans les Bulles de vingt ſouverains Pontifes, & on l'oſoit en France.

Les Parlements ne les ont condamnés que ſur quelques regles de leur Inſtitut que le Roi pouvoit réformer, ſur des maximes horribles, il eſt vrai, mais mépriſées, publiées pour la plupart par des Jéſuites étrangers, & déſavoués formellement depuis peu par les Jéſuites français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, & une cauſe véritable qu'on diſſimule. Le prétexte de la punition des Jéſuites, étoit le danger prétendu de leurs mauvais livres que perſonne ne lit : la cauſe étoit le crédit dont ils avoient long-temps abuſé. Il leur eſt arrivé, dans un ſiecle de lumiere & de modération, ce qui arriva aux Templiers dans un ſiecle d'ignorance & de Barbarie. L'orgueil perdit les uns & les autres; mais les Jéſuites ont été traités dans leur diſgrace avec douceur, & les Templiers le furent avec cruauté. Enfin le Roi, par un Edit ſolemnel en 1764, abolit dans ſes Etats cet Ordre qui avoit toujours eu des perſonnages eſtimables, mais plus de brouillons, & qui fut pendant deux cents ans un ſujet de diſcorde.

Ce n'eſt ni Sanchez, ni Leſſius, ni Eſcobar, dit Voltaire, ni des abſurdités de Caſuiſtes, qui ont perdu les Jéſuites; c'eſt le Tellier, c'eſt la Bulle qui les a exterminés dans preſque toute la France. La charrue que le Jéſuite le Tellier avoit fait paſſer ſur les ruines de Port-Royal, a produit au bout de ſoixante ans les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui. La perſécution que cet homme violent & fourbe avoit excitée contre des hommes entêtés, a rendu les Jéſuites exécrables à la France : exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun des confeſſeurs des Rois, quand il ſera ce que ſont preſque tous les hommes à la Cour, ambitieux & intri-

guants, & qu'il dirigera un Prince peu instruit affoibli par la vieillesse.

On a, poursuit le même Ecrivain dans ses célebres questions sur l'Encyclopédie, reproché aux Jésuites dans six mille volumes leur morale relâchée, qui n'étoit pas plus relâchée que celle des Capucins, & leur doctrine sur la sûreté de la personne des Rois, doctrine qui, après tout, n'approche ni du manche de corne du couteau de Jacques Clément, ni de l'hostie saupoudrée qui servoit si bien Frere Ange de Montepulciano, autre Jacobin qui empoisonna l'Empereur Henri VII.

Ce n'est point la grace versatile qui les a fait chasser; ce n'est pas la banqueroute frauduleuse du Révérend Pere la Vallette, Préfet des Missions Apostoliques. On ne chasse pas un ordre entier de France, d'Espagne, de Portugal, des deux Siciles, parce qu'il y a eu dans cet Ordre un banqueroutier. Ce ne sont pas les fredaines du Jésuite Guyot Desfontaines, ni du Jésuite Fréron, ni du Révérend Pere de Marsy, lequel étouffa, par ses énormes talents, un enfant charmant (*) de la premiere noblesse du Royaume. On ferma les yeux sur ces imitations grecques & latines d'Anacréon & d'Horace.

Qu'est-ce donc qui a fait chasser les Jésuites? L'orgueil.

Quoi! les Jésuites étoient-ils plus orgueilleux que les autres Moines? Oui, ils l'étoient au point qu'ils firent donner une lettre de cachet à un Ecclésiastique qui les avoit appellés *Moines*. Le Frere Groust,

(*) L'analyse de Bayle, publiée en 1754, en 4 vol. in-12. Cette compilation infâme des ordures & des impiétés répandues dans les ouvrages du Philosophe Protestant, fut proscrite par le Parlement de Paris, & l'auteur renfermé à la Bastille.

le plus brutal de la Société, Frere du Confesseur de la seconde Dauphine, fut prêt de battre, en présence d'une nombreuse Compagnie, le fils d'un M. Girard, depuis Prêteur Royal à Strasbourg, pour lui avoir dit qu'il iroit le voir dans son couvent.

C'étoit une chose incroyable que leur mépris pour toutes les Universités dont ils n'étoient pas, pour tous les livres qu'ils n'avoient pas faits, pour tout Ecclésiastique qui n'étoit pas *un homme de qualité;* c'est de quoi on a été témoin cent fois. Ils s'exprimoient ainsi dans leur libelle intitulé, *il est temps de parler*: « Que dire à un Magistrat qui » dit que les Jésuites sont des orgueilleux? il faut » les humilier. » Ils étoient si orgueilleux qu'ils ne vouloient pas qu'on blâmât leur orgueil.

D'où leur venoit ce péché de la superbe? De ce que Frere Guignard avoit été pendu.

Il faut remarquer qu'après le supplice de ce Jésuite sous Henri IV, & après leur bannissement du Royaume, ils ne furent rappellés qu'à condition qu'il y auroit toujours à la Cour un Jésuite qui répondroit de la conduite des autres. Coton fut donc mis en ôtage auprès de Henri IV; & ce bon Roi qui ne laissoit pas d'avoir ses petites finesses, crut gagner le Pape en prenant son ôtage pour son Confesseur.

Dès lors chaque Frere Jésuite se crut solidairement Confesseur du Roi. Cette place de premier Médecin de l'ame d'un Monarque, devint un ministere sous Louis XIII, & sur-tout sous Louis XIV. Frere Vadblé, valet de chambre du Pere de la Chaise (*), accordoit sa protection aux Evêques de

(*) La Chaise avoit une figure noble & intéress[illegible] caractere doux & poli lui acquirent beaucoup

France, comme Barjac l'accordoit aux Princes sous le Cardinal de Fleury ; & le Pere le Tellier gouvernoit avec un sceptre de fer ceux qui vouloient bien être gouvernés ainsi.

Il étoit impossible que la plupart des Jésuites ne s'enflassent du vent de ces deux hommes, & qu'ils ne fussent aussi insolents que les laquais du Marquis de Louvois. Il y eut parmi eux des savants, des hommes éloquents, des génies : ceux-là furent modestes ; mais les médiocres faisant le grand

---

auprès de son royal Pénitent. Il présentoit au Roi presque tous les sujets pour les Bénéfices, & ce ne fut pas toujours avec choix. Il aimoit le luxe & les plaisirs plus qu'il ne convenoit à un Religieux, & sur-tout à un Confesseur du Roi. Les mécontents lui reprocherent souvent ses maisons de campagne, ses équipages, ses repas, les richesses qu'il répandoit sur sa famille. Ils le blâmerent encore plus d'être entré dans toutes les persécutions que la Société suscita aux Jansénistes. Il est sûr qu'il ne leur fut pas favorable, & qu'il tourna l'esprit de Louis XIV contr'eux ; mais si on le compare à son successeur le Tellier, il étoit très-modéré.

Le Tellier étoit un homme sombre, ardent, inflexlble, cachant ses violences sous un flegme apparent, aussi attentif à cacher ses menées qu'à les faire réussir. Il fut long-temps le dénonciateur des Jansénistes, en attendant d'en être le persécuteur. C'est à lui qu'on attribue la premiere idée de la fourberie de Douai, si ressemblante à une perfidie. Ce fut à cet homme turbulent qu'on confia le poste de la Chaise. Il fit tout le mal qu'il pouvoit faire dans cette place, où il est trop aisé d'inspirer ce qu'on veut, & de perdre qui l'on hait. On connoît tous les ressorts qu'il fit jouer pour perdre le Cardinal de Noailles, & pour faire recevoir la Bulle lancée contre le livre de Quesnel. Il fatigua la foiblesse de Louis XIV, jusques dans ses derniers moments, pour lui faire donner les Edits en faveur de cette Constitution. Après la mort de Louis XIV, son impitoyable Confesseur fut exilé à Amiens, puis à la Fleche, où il mourut, en 1719, à 76 ans, chargé de l'exécration publique.

nombre, furent atteints de cet orgueil attaché à la médiocrité & à l'esprit de College.

Depuis leur Pere Garasse, presque tous leurs livres polémiques respirerent une hauteur indécente qui souleva toute l'Europe. Cette hauteur tomba souvent dans la bassesse du plus énorme ridicule; de sorte qu'ils trouverent le secret d'être à la fois l'objet de l'envie & du mépris. Voici, par exemple, comme ils s'exprimoient sur le célebre Paquier, Avocat-Général de la Chambre des Comptes :

« Paquier est un porte-panier, un maraut de » Paris, petit galant bouffon, plaisanteur, petit » compagnon vendeur de sornettes, simple regage » qui ne mérite pas d'être le valeton des laquais; » belître, coquin qui rote, qui pete & rend sa » gorge; fort suspect d'hérésie, ou bien hérétique » ou bien pire; un sale & vilain satyre; un » archimaître sot par nature, par béquarre, par » bémol; sot à la plus haute gamme, sot à triple » semelle, sot à double teinture & teint en cra- » moisi, enfin sot en toutes sortes de sottises. »

Ils polirent depuis leur style; mais l'orgueil, pour être moins grossier, n'en fut que plus révoltant.

On pardonne tout, hors l'orgueil. Voilà pourquoi tous les Parlements du Royaume, dont les membres avoient été pour la plupart leurs disciples, ont saisi la premiere occasion de les anéantir; & la terre entiere s'est réjouie de leur chûte.

Cet esprit d'orgueil étoit si fortement enraciné chez eux, qu'il se déployoit avec la fureur la plus indécente dans le temps même qu'ils étoient tenus à terre sous la main de la justice, & que leur arrêt n'étoit pas encore prononcé. On n'a qu'à lire le fameux Mémoire intitulé, *il est temps de parler*,

imprimé dans Avignon en 1762, sous le nom supposé d'Anvers. Il commence par une requête ironique aux gens tenant la Cour de Parlement. On leur parle dans cette requête avec autant de mépris que si on faisoit une réprimande à des Clercs de Procureur. On traite continuellement l'illustre M. de Montclar ; Procureur-Général, l'oracle du Parlement de Provence, de *maître Ripert ;* & on lui parle comme un Régent en châire parleroit à un écolier mutin & ignorant. On pousse l'audace jusqu'à dire que M. de Montclar *a blasphêmé* en rendant compte de l'Institut des Jésuites.

Dans leur Mémoire qui a pour titre, *tout se dira*, ils insultent encore plus effrontément le Parlement de Metz, & toujours avec ce style qu'on puise dans les écoles.

Ils ont conservé le même orgueil sous la cendre dans laquelle la France, l'Espagne les ont plongés. Le serpent coupé en tronçons a levé encore la tête du fond de cette cendre. On a vu, on ne sait trop quel misérable, nommé Nonotte, s'ériger en critique de ses maîtres, & cet homme fait pour prêcher la canaille dans un cimetiere, parler à tort & à travers des choses dont il n'avoit pas la plus légere notion. Un autre insolent de cette même Société, nommé Patouillet, insultoit, dans des Mandements d'Evêques, des citoyens, des Officiers de la Maison du Roi, dont les laquais n'auroient pas souffert qu'il leur parlât.

Une de leurs principales vanités étoit de s'introduire chez les Grands dans leurs dernieres maladies, comme des Ambassadeurs de Dieu qui venoient leur ouvrir les portes du Ciel, sans les faire passer par le Purgatoire. Sous Louis XIV, il n'étoit pas du bon air de mourir sans passer par les mains d'un Jésuite ; & le croquant alloit ensuite se

vanter à ses dévotes qu'il avoit converti un Duc & Pair, lequel, sans sa protection, auroit été damné.

Le mourant pouvoit lui dire : « de quel droit, » excrément de college, viens-tu chez moi, quand » je me meurs? Me vois-t-on venir dans ta cel» lule, quand tu as la fistule & la gangrêne, & que » ton corps crasseux est prêt à être rendu à la » terre? Dieu a-t-il donné à ton ame quelques » droits sur la mienne? Ai-je besoin d'un Précep» teur à soixante & dix ans? Portes-tu les clefs » du Paradis à ta ceinture? Tu oses dire que tu » es Ambassadeur de Dieu; montre-moi tes pa» tentes, & si tu n'en as point, laisse-moi mourir » en paix. Un Bénédictin, un Chartreux, un » Prémontré, ne viennent point troubler mes der» niers moments; ils n'érigent point un trophée à » leur orgueil sur le lit d'un agonisant; ils restent » dans leur cellule; reste dans la tienne. Qu'y-a-t-il » entre toi & moi? »

Ce fut une chose comique dans une triste occasion, que l'empressement de ce Jésuite Anglais, nommé Routh, à venir s'emparer de la derniere heure du célebre Montesquieu. Il vint, dit-il, rendre cette ame vertueuse à la Réligion; comme si Montesquieu n'avoit pas mieux connu la Religion que Routh; comme si Dieu eût voulu que Montesquieu pensât comme un Routh (*).

(*) Comme ce stupide Ignacien pressoit Montesquieu, qu'il avoit confessé, de lui livrer les corrections qu'il avoit faites aux *Lettres Persannes*, il donna son manuscrit à la Duchesse d'Aiguillon, en lui disant : *je sacrifierai tout à la raison & à la relig on, mais rien aux Jésuites. Voyez avec mes amis si ceci doit paroître.* Cette illustre amie ne le quitta qu'au moment où il perdit toute connoissance; & sa présence ne fut pas inutile au repos du malade.

On le chassa de la chambre sans rien obtenir, & il alla crier dans tout Paris : « J'ai converti cet » homme illustre, je lui ai fait jetter au feu ses » *Lettres Persanes* & son *Esprit des loix.* » On ne manqua pas d'imprimer la Relation de la conversion du Président de Montesquieu, par le Révérend Pere Routh, dans un libelle *anti-philosophique*, dans lequel on faisoit dire à cet illustre Ecrivain: « Que c'étoit le goût du neuf, du singulier; le » desir de passer pour un génie supérieur aux pré- » jugés & aux maximes communes; l'envie de » plaire & de mériter les applaudissements de ces » personnes qui donnent le ton à l'estime publique, » & qui n'accordent jamais plus sûrement la leur,

---

Un jour, pendant que la Duchesse étoit allée dîner, le pere Routh étant venu & ayant trouvé le malade seul avec son Secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre & s'y enferma sous clef. Madame d'Aiguillon revenue d'abord après dîner, s'approcha de la porte, & entendit le malade qui parloit avec émotion. Elle frappa, & le Jésuite ouvrit: *Pourquoi tourmenter cet homme mourant*? lui dit-elle alors. Le Président de Montesquieu reprenant lui-même la parole, lui dit : *Madame*, voilà *le Pere* Routh *qui voudroit m'obliger de lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers.* La Duchesse fit des reproches de cette violence au Confesseur, qui s'excusa, en disant : *Madame, il faut que j'obéisse à mes Supérieurs.*

Montesquieu parla & agit dans ses derniers moments en homme qui vouloit paroître à la fois chrétien & philosophe. *J'ai toujours respecté la religion*, dit-il; cela étoit vrai à certains égards, car s'il avoit paru favoriser l'incrédulité dans des livres anonymes, il ne s'étoit jamais montré tel en public. *Le morale de l'Evangile*, ajouta-t-il, *est le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes.* Le Cuistre de Routh pouvoit-il desirer un aveu plus formel, plus consolant pour la religion, de la part de l'auteur immortel de *l'Esprit du Code du droit des nations*, de la part *du Législateur du genre humain.*

» que

» que quand on semble les autoriser à secouer le
» joug de toute dépendance & de toute contrainte,
» qui lui avoit mis les armes à la main contre la
» Religion. »

Un autre orgueil des Jésuites étoit de faire des missions dans les villes, comme s'ils avoient été chez des Indiens & chez des Japonois. Ils se faisoient suivre dans les rues par la Magistrature entiere. On portoit une croix devant eux; on la plantoit dans la place publique; ils dépossédoient le Curé; ils devenoient les maîtres de la Ville. Un Jésuite nommé Aubert, fit une pareille mission à Colmar, & obligea l'Avocat-Général du Conseil Souverain de brûler à ses pieds son Bayle, qui lui avoit coûté cinquante écus. Le Magistrat n'auroit-il pas mieux fait de faire brûler Frere Aubert? Qu'on juge combien l'orgueil de cet Aubert fut gonflé de ce sacrifice, comme il s'en vanta le soir avec ses confreres, comme il en écrivit à son Général.

O Moines! ô Moines! Soyez modestes, on vous l'a déjà dit & répété tant de fois; soyez modérés si vous ne voulez pas que malheur vous arrive.

Voltaire reproche l'orgueil aux Jésuites: c'est que ces Révérends Peres avoient sûrement oublié l'humilité de leur Patriarche, & qu'ils ne vouloient pas, de bonne foi, se rappeller son histoire. Ignace n'étoit pas orgueilleux, mais fou & complettement fou. Il voulut être fondateur, & il avoit tout ce qu'il falloit pour cela en son temps, c'est-à-dire, une folie convenable à son siecle.

Ayez dans votre folie un fonds de raison qui puisse servir à diriger vos extravagances, & soyez excessivement opiniâtre. Il pourra arriver que vous soyez pendu; mais si vous ne l'êtes pas, vous pourrez avoir des autels. Ignace en a eu; &, en conscience, y a-t-il jamais eu un homme au monde

plus digne des petites-maiſons que St. Ignace, ou St. Inigo, ou St. Nigo le Biſcayen, car c'eſt ſon véritable nom ? La tête lui tourne à la lecture de la *Légende dorée*, comme elle tourna depuis à Don Quichotte de la Manche, pour avoir lu des romans de Chevalerie.

Voilà mon Biſcayen qui ſe fait d'abord Chevalier de la Vierge, & qui fait la veille des armes à l'honneur de ſa Dame. La Sainte Vierge lui apparoît & accepte ſes ſervices; elle revient pluſieurs fois, elle lui amene ſon fils. Le diable qui eſt aux aguets, & qui prévoit tout le mal que les Jéſuites lui feront un jour, vient faire un vacarme de lutin dans ſa maiſon, caſſe toutes les vîtres; le Biſcayen le chaſſe avec un ſigne de croix; le Diable s'enfuit à travers la muraille, & y laiſſe une grande ouverture que l'on montroit encore aux curieux, cinquante ans après ce bel événement.

Sa famille, voyant le dérangement de ſon eſprit, veut le faire enfermer & le mettre au régime : il ſe débarraſſe de ſa famille, ainſi que du Diable, & s'enfuit ſans ſavoir où il va. Il rencontre un Maure, & diſpute avec lui ſur l'immaculée Conception. Le Maure qui le prend pour ce qu'il eſt, le quitte au plus vîte. Le Biſcayen ne ſait trop s'il tuera le Maure, ou s'il priera Dieu pour lui; il en laiſſe la déciſion à ſon cheval, qui, plus ſage que lui, reprit la route de ſon écurie.

Mon homme, après cette aventure, prend le parti d'aller en pélerinage à Bethléem, en mendiant ſon pain; ſa folie augmente en chemin; les Dominicains prennent pitié de lui à Menreſe; ils le gardent chez eux pendant quelques jours, & le renvoient ſans l'avoir pu guérir.

Il s'embarque à Barcelone; arrive à Veniſe. On le chaſſe de Veniſe, il revient à Barcelone, toujours

mendiant ſon pain, toujours ayant des extaſes, & voyant fréquemment la Sainte Vierge & Jeſus-Chriſt.

Enfin on lui fait entendre que pour aller dans la Terre-Sainte, convertir les Turcs, les Chrétiens de l'Egliſe Grecque, les Arméniens & les Juifs, il falloit commencer par étudier un peu de théologie. Mon Biſcayen ne demande pas mieux; mais pour être théologien, il faut ſavoir un peu de grammaire & un peu de latin; cela ne l'embarraſſe point, il va au college à l'âge de trente-trois ans; on ſe moque de lui, & il n'apprend rien.

Il étoit déſeſpéré de ne pouvoir aller convertir des Infideles: le Diable eut pitié de lui cette fois-là. Il lui apparut, & lui jura, foi de Chrétien, que s'il vouloit ſe donner à lui, il le rendroit le plus ſavant homme de l'Egliſe de Dieu. Ignace n'eut garde de ſe mettre ſous la diſcipline d'un tel maître: il retourna en claſſe, on lui donna le fouet quelquefois, & il n'en fut pas plus ſavant.

Chaſſé du college de Barcelone, perſécuté par le Diable qui le puniſſoit de ſes refus, abandonné par la Vierge *Marie*, qui ne ſe mettoit point du tout en peine de ſecourir ſon Chevalier, il ne ſe rebute pas; il ſe met à courir le pays avec des Pélérins de S. Jacques, il prêche dans les rues, de ville en ville. On l'enferme dans les priſons de l'Inquiſition. Délivré de l'Inquiſition, on le met en priſon dans Alcala; il s'enfuit après à Salamanque, & on l'y enferme encore. Enfin, voyant qu'il n'étoit pas Prophete dans ſon pays, Ignace prend la réſolution d'aller étudier à Paris; il fait le voyage à pied, précédé d'un âne qui portoit ſon bagage, ſes livres & ſes écrits. Dom Quichotte, du moins, eut un cheval & un écuyer; mais Ignace n'avoit ni l'un ni l'autre.

Il eſſuye à Paris les mêmes avanies qu'en Eſpagne:

on lui fait mettre culotte bas au college de Sainte Barbe, & on veut le fouetter en cérémonie. Sa vocation l'appelle enfin à Rome.

Comment s'eſt-il pu faire qu'un pareil extravagant ait joui enfin à Rome de quelque conſidération, ſe ſoit fait des diſciples, & ait été le fondateur d'un Ordre puiſſant, dans lequel il y a eu des hommes très-eſtimables? C'eſt qu'il étoit opiniâtre & enthouſiaſte. Il trouva des enthouſiaſtes comme lui, auxquels il s'aſſocia. Ceux-là ayant plus de raiſon que lui, rétablirent un peu la ſienne : il devint plus aviſé ſur la fin de ſa vie; & il mit même quelque habileté dans ſa conduite.

Peut-être Mahomet commença-t-il à être auſſi fou qu'Ignace, dans les premieres converſations qu'il eut avec l'Ange Gabriël; & peut-être, Ignace à la place de Mahomet, auroit fait d'auſſi grandes choſes que le Prophete. Car il étoit tout auſſi ignorant, auſſi viſionnaire & auſſi courageux.

Quel problême à réſoudre par nos neveux, que celui d'une Société, ſi frêle dans ſa naiſſance, devenue, dans ſes progrès, une maſſe énorme, qui effrayoit par ſa puiſſance, un coloſſe redoutable, qui de ſes deux bras embraſſoit les deux mondes, & affectoit l'empire de l'univers, frappée en un inſtant, comme la ſtatue aux pieds d'argile! La poſtérité aura bien de la peine à reconnoître dans ſa chûte ſubite, le doigt de Loyola.

Nous avons long-temps perdu de vue le Monarque dont nous écrivons les faſtes; nous allons revenir ſur nos pas.



CHAPITRE XXXIV.

AU milieu des ſoins, des ſoucis, des inquiétudes du Gouvernement, des tracaſſeries faſtidieuſes & toujours renaiſſantes entre le Clergé & les Parlements, entre les Juriſdictions Eccléſiaſtiques & Civiles; au milieu du déſordre où la guerre la plus funeſte, la plus honteuſe, la plus humiliante avoit jetté toutes les parties du Royaume, Louis XV ne cherchoit qu'à s'étourdir pour ne pas voir, & s'affaiſſer de plus en plus dans l'inertie & la crapule pour ſe diſtraire non ſeulement des chagrins étrangers, mais domeſtiques, qui devoient plus vivement l'affecter.

Louis XV avoit perdu ſa bien-aimée Henriette, Princeſſe qui, entre tous ſes autres enfants, lui reſſembloit le plus. L'Infante, Ducheſſe de Parme, venue à Verſailles pour y recevoir les careſſes de ſon auguſte pere, qui l'avoit toujours tendrement aimée, venoit de périr ſous ſes yeux. La mort de cette derniere Princeſſe devoit d'autant plus affliger le Monarque, qu'elle étoit ſa confidente, qu'il verſoit dans ſon ſein les amertumes dont ſon ame étoit abreuvée. Un coup plus ſenſible encore eut bien dû amollir le cœur du Roi.

Une maladie grave ſurvenue à la Marquiſe de Pompadour, durant un voyage de plaiſir fait à Choiſy; maladie qui la réduiſit bientôt à un état de langueur, dont la mort ſeule devoit être le terme, auroit été un ſpectacle déchirant pour l'amour & même pour la ſeule amitié. Louis XV, qui, dès le commencement, voulut que la Faculté ne lui diſſimulât rien, reçut, ſans émotion, le coup fatal qu'elle lui pronoſtiqua. Il faut tout dire, en même temps, il ſe conduiſoit avec la favorite, comme

s'il eut cru le contraire ; lui prodigua non-seulement les égards, les attentions, les assiduités les plus consolantes pour un malade, mais il continua de la consulter sur les affaires publiques. Les Ministres, le Royaume, tout lui resta soumis de même qu'auparavant. Elle expira, pour ainsi parler, les rênes de l'Etat, encore dans les mains.

Chaque matin le Duc de Fleury, Gentilhomme de la Chambre, de service, apportoit au Roi le bulletin des Médecins de la Marquise ; transportée de Choisy à Versailles, elle eut le privilege réservé à la seule Famille Royale, de rester malade & de payer le tribut à la nature dans le château d'où l'on écarte avec tant de soin tout ce qui peut y rappeller les miseres & la fin de la vie humaine. Il est vrai qu'à peine expirée, on rejetta son cadavre, renvoyé sur une civiere à son hôtel particulier, dans la ville, & l'on observa Louis XV, qui, de ses fenêtres, la bit froidement passer. C'étoit le signe de l'apathie la plus complette.

Sans doute, tout sentiment d'amour étoit éteint pour elle dans le cœur du Monarque. Mais quel homme peut voir briser, sans verser des larmes, une union de vingt ans ? D'ailleurs cette séparation le laissoit presque isolé au milieu de sa famille, dont la Marquise travailloit à l'écarter de plus en plus. Dégoûté de la Reine, redoutant l'austérité de son fils & de sa brû, il ne pouvoit pas plus s'accommoder de la morale des Dames de France, & de leur vie livrée aux pratiques minutieuses de la dévotion.

Le Monarque avoit perdu le cœur de ses Sujets depuis long-temps, mais du moins il en partageoit la haine avec sa maîtresse, & cette haine alloit se réunir sur lui seul. Enfin son indolence même auroit dû réveiller son engourdissement par le fardeau des affaires, dont Madame de Pompadour l'avoit débarrassé, & lui en laissoit en mourant tout le poids

De reſte, la Marquiſe que tout le Royaume déteſtoit avec raiſon, méritoit vraiment la tendreſſe ou l'affection de ſon auguſte amant. C'eſt un point dont la diſcuſſion, ſans juſtifier ſon inſenſibilité, pourroit la motiver. Bien différente de Madame de Mailly, Madame de Pompadour n'aima jamais le Roi pour lui-même. Eblouie, du moins, de la ſplendeur du trône, comme la Ducheſſe de Château-Roux, dévorée d'une ambition noble, elle ne chercha pas non plus à s'en approcher pour exciter le Roi à une gloire, dont l'éclat pût réjaillir ſur elle & couvrir ſon déshonneur.

La Marquiſe avoit de l'eſprit, mais un eſprit petit, & toutes ſes paſſions portoient l'empreinte de cette petiteſſe. Elle aimoit l'argent, & n'enviſagea dans le premier rang, qu'une facilité plus grande d'en acquérir, & de ſatisfaire ſon attrait exceſſif pour le luxe & les frivolités. Si elle cultiva & favoriſa les arts, ce fut toujours ſous ce point de vue, & ceux uniquement relatifs aux goûts de ſon ſexe. Elle gouverna, parce qu'elle avoit affaire à un Prince qui vouloit l'être, & fut obligée de prendre les rênes de l'Etat, afin qu'elles ne tombaſſent pas entre d'autres mains.

Le caractere de la favorite la rendoit ſuſceptible d'être aſſervie à ſon tour, & ce furent ſucceſſivement M. de Machault, l'Abbé de Bernis, le Maréchal de Belle-Iſle, le Duc de Choiſeul, qui, en la dominant, dirigerent le Royaume. Elle étoit de même dans ſon intérieur, ſes gens en faiſoient ce qu'ils vouloient. N'ayant aucune énergie, elle ne pouvoit en donner à Louis XV, & c'étoit ainſi la maîtreſſe la plus dangéreuſe & la plus funeſte pour lui & pour ſon peuple. De-là découlerent avec l'anarchie, le déſordre & tous les maux de la France.

Au ſurplus veut-on avoir une idée préciſe de cette

femme ? Ecoutons Voltaire, qui, en onze vers en décrit à la fois & la naiſſance & la vie, & la figure & l'eſprit. C'eſt dans la *Pucelle* où l'on lit le portrait ſuivant :

Telle plutôt cette heureuſe griſette,
Que la nature, ainſi que l'art forma
Pour le b. . . . . ou bien pour l'opéra ;
Qu'une Maman, aviſée & diſcrette,
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'amour d'une main adroite,
Sous un Monarque, entre deux draps plaça.
Sa vive allure eſt un vrai port de Reine,
Ses yeux frippons s'arment de Majeſté,
Sa voix a pris le ton de Souveraine,
Et ſur ſon rang ſon eſprit s'eſt monté.

D'après ſon caractere donné, on ne ſe ſeroit pas attendu que Madame de Pompadour eut vu approcher la mort par dégrés, ſans murmure & avec une fermeté héroique. Le lieu où elle étoit, la tournure d'eſprit de Louis XV, exigeoit qu'elle ne manquât pas de remplir les derniers devoirs de la religion : ce qu'elle fit ſans faſte & ſans puſillanimité. Elle demanda pardon hautement à ſa maiſon & à tous les Courtiſans préſents, du ſcandale qu'elle leur avoit donné.

Le plus ſingulier de la ſcene, c'eſt que les Prêtres n'euſſent pas exigé d'elle, en double adultere, ce qu'ils exigent dans le cas de la ſimple fornication ; que la concubine quittât le ſéjour de ſon libertinage, & qu'elle fit cette réparation dans ce palais, depuis vingt ans, le théatre de ſon péché. Mais il eſt avec les Confeſſeurs des Cours, des accommodements : il fut décidé qu'elle étoit trop mal pour ſouffrir la tranſlation. Le jour même où elle attendoit ſa derniere heure, le Curé de la Magdeleine, Paroiſſe de ſon Hôtel, à Paris, vint la voir, & comme il prenoit congé d'elle, *un*

moment, lui dit-elle, *Monsieur le Curé, nous nous en irons ensemble.* (*)

De toutes les épitaphes que l'adulation & la satyre ont enfantées, nous n'en citerons que deux, l'une latine, originale, & qui, quoique roulant sur un jeu de mots, contient une vérité qui la rend précieuse :

D. D. JOANNIS POISSON Epitaphium.

Hic Piscis Regina jacet, quæ Lilia suxit
Per nimis ; an mirum si floribus occubat albis?
Obiit die 15 Aprilis, anno 1764.

La seconde épitaphe, courte, énergique, est d'une grande vérité :

Ci gît qui fut quinze ans pucelle,
Vingt ans catin, puis huit ans maquerelle.

En jouant par dégrés ces trois rôles, il n'est point de fortunes, de dignités, d'honneurs auxquels une femme ne puisse atteindre, elle & tout ce qui l'entoure.

Depuis que Madame de Pompadour avoit le rang de Duchesse, elle avoit pris un vol plus haut, & pour se loger convenablement, elle avoit consacré 600,000 livres à l'acquisition de l'Hôtel d'Evreux ; un chevalier de Saint-Louis lui servoit d'Ecuyer ; une fille de condition (**)

(*) La Marquise avoit acheté pour sa sépulture la Chapelle de la maison de Créqui, aux Capucines, à Paris. Elle y est inhumée.

(**) Madame du Hausset. Elle étoit la veuve d'un homme de famille ; le besoin l'avoit fait s'attacher à la favorite : froide, discrette, sans intrigue, dévôte même

de premiere femme de chambre. Elle avoit pris pour Intendant un Procureur au Châtelet, nommé Colin, qu'elle fit décorer de la croix par une charge dans l'Ordre.

La vanité de la Marquise, afin de rapprocher d'elle davantage son frere, à mesure que le Monarque la combloit de dignités, auroit bien desiré le faire dès-lors *Cordon-bleu* : le Roi qui n'avoit rien à lui refuser, y étoit assez disposé; mais un Seigneur qu'il consulta, n'ayant répondu à son maître que par un persiflage, en disant *que le poisson n'étoit pas assez gros pour être mis au bleu*, Louis XV, qui étoit plein de raison, en comprit le sens exquis, & n'y songea plus que quelques années après, où le Marquis de Vandieres, ayant reçu sa seconde métamorphose, & devenu Marquis de Marigny, fut pourvu de la charge de Secrétaire de l'Ordre, qui n'exigent point de preuves. Pour le préparer à cette dignité, dans les lettres d'érection de ce Marquisat en sa faveur, le Roi avoit déclaré qu'il entendoit que cet homme *nouveau* jouît des honneurs attachés à la haute noblesse, aux gens de qualité, & il fut présenté à la cour sous ce dernier titre.

On voit dans la favorite de Louis XV un phénomene, un poisson de Malvoisin, en moins de vingt-cinq ans, devenu de tambour, Maréchal de Camp, encore après avoir été retardé dans sa marche par le refus humiliant que fit le Régiment du Roi de l'admettre dans son corps.

Ce Poisson de Malvoisin battoit la caisse dans le Régiment de Piémont. Quand il sut l'élévation de sa cousine, il vint la trouver & la sollicita de l'avancer. Elle y consentit, mais à condition

---

depuis vingt ans, elle la servoit, & s'est retirée avec une fortune très-médiocre.

qu'il quitteroit un état où il seroit trop difficile de le faire percer. Il lui déclara qu'il avoit un goût décidé pour le militaire; qu'il y vouloit rester, & qu'elle étoit assez puissante pour l'y avancer comme ailleurs.

Le Duc de Biron, alors Colonel du Régiment du Roi, étoit un des Courtisans les plus assidus de la favorite. Elle profite de la circonstance, & lui témoigne le desir qu'elle auroit de mettre son parent dans son corps. Il eut la bassesse de l'accepter, & les Officiers eurent le courage de le refuser. Ils accueillirent gracieusement le tambour décrassé, mais en ne lui dissimulant pas que tout brave homme qu'ils le croyoient, il succomberoit à la fin, à moins qu'il ne tuât successivement tout le corps. Il se retira. La Marquise dont la vanité étoit furieusement humiliée, vouloit persister & faire punir le Régiment. On étoit en temps de guerre, cela devenoit embarrassant: On l'appaisa; son parent fut fait Lieutenant de Dragons, puis Capitaine, puis passa au corps des Carabiniers.

On ne sauroit nombrer les millions que le Marquis de Marigny recueillit de la succession de sa sœur. La seule vente de son mobilier dura un an. C'étoit un spectacle où l'on alloit par curiosité: on y trouvoit continuellement des raretés qu'on n'avoit vues nulle part; il sembloit que toutes les parties du monde se fussent rendues tributaires du luxe de la Marquise.

En comparant les richesses, la magnificence de la dépouille de cette Maîtresse de Louis XV, avec la simplicité, la pauvreté de Madame de Maintenon, de la veuve de Louis XIV, retirée à Saint Cyr, on sent aisément la différence de la trempe de leur ame, ainsi que de la place qu'elles occuperont l'une & l'autre dans le souvenir de la postérité.

Les richesses de la Pompadour, recueillies par son frere Marigny, ont passé ou passeront, on ne sait trop où. Ce Marigny est mort depuis 10 mois, sans laisser de postérité. Le personnage est trop intéressant pour ne le pas faire connoître. Les arts auxquels il a présidé assez long-temps avec succès lui doivent au moins quelque reconnoissance.

Son nom de famille étoit *Poisson*, comme tout le monde sait. Il dut son élévation à sa sœur, la fameuse Marquise. Celle-ci eut le bon esprit, en cherchant à l'illustrer, de lui procurer une place qui ne put pas offusquer l'amour propre des grands Seigneurs. Elle le fit adjoindre au sieur le Normand de Tournehen dans celle de Directeur & Ordonnateur Général des Bâtiments, Jardins, Arts & Manufactures du Roi; c'est alors qu'afin de dépayser un peu le Public sur ce parvenu, & de lui attirer plus de considération de la part de ceux qui alloient être soumis à ses ordres, & des étrangers, il fut qualifié de Marquis de *Vandieres*. Ce premier nom ne fut pas heureux, il prêtoit à un quolibet; on ne manqua pas de le saisir, & il étoit d'autant plus piquant qu'il étoit juste. On détourna la plaisanterie en lui en choisissant un autre, on le métamorphosa en Marquis de Marigny.

Desirant acquérir des qualités personnelles qui le rendissent digne de sa place, plus qu'un vain titre, le nouveau Marquis s'étoit initié dans la géométrie, qu'il possedoit assez bien, & avoit étudié les éléments de l'architecture. Il perfectionna ces dispositions par un voyage en Italie, où sont rassemblés les modeles des arts dans les divers genres, & cette multitude de Chefs-d'œuvres qui attirent sans cesse la foule des curieux de toutes les nations.

Afin de rendre ses études plus faciles & plus fructueuses, M. de Marigny avoit amené avec lui

Soufflot, Architecte célebre; Cochin, Dessinateur estimé; l'Abbé le Blanc, homme de lettres, à qui l'on accordoit des connoissances dans les arts. Il partit en 1749, &, après avoir parcouru avec attention toutes les villes qui contenoient quelque chose de curieux, dont ces Messieurs lui faisoient observer les principales beautés, il revint à Paris en Septembre 1751.

A son retour, les artistes jugerent que le Marquis avoit bien employé son temps; il dissertoit avec goût; il avoit approfondi ce qui constitue l'excellence des arts; mais naturellement timide & modeste, il n'avoit point ce ton tranchant qu'affectent beaucoup de grands Seigneurs, moins éclairés dans les choses essentielles. Il ne porta jamais de décision sans avoir consulté plusieurs artistes, à qui il avoit accordé sa confiance & particuliérement ses compagnons de voyage, qu'il appelloit ses *yeux*.

A la mort de M. de Tournehen, arrivée peu après, le Marquis se trouva en état de déployer son zele pour les arts. Il mit en honneur les deux Académies dont il étoit protecteur sous le Roi. Celle d'Architecture qui datoit depuis 1671, qui depuis plusieurs années s'assembloit même au Louvre, mais sans avoir été autorisée jusques-là, quoiqu'elle eût obtenu des Lettres-Patentes qui la confirmoient & établissoient en 1717, avoit grand besoin d'encouragement. Le Marquis excita la Marquise sa sœur à y contribuer en inspirant au Roi le goût des bâtiments. Il fonda des prix qui exciterent l'émulation entre les éleves, & les vainqueurs furent envoyés à Rome aux dépens de S. M, pour y voir les monuments antiques & les étudier. Il conçut le vaste projet d'achever le Louvre. Déjà il en avoit fait nétoyer l'intérieur & les entours; il avoit fait élever à grands frais

un échaffaudage immense; déjà les travaux étoient repris; déjà les poëtes avoient chanté cette restauration, lorsqu'une guerre cruelle obligea de suspendre l'entreprise interrompue, & qu'on ne put reprendre même à la paix, à cause de la situation déplorable des finances.

Le Marquis eut la douleur de voir tant de préparatifs perdus. Du reste, il avoit donné une sécousse salutaire à l'architecture; elle prit un ressort rapide & brillant sous ce nouveau Mécene; & si son ministere en cette partie n'est pas mémorable par de grands monuments, il l'est par une adresse ingénieuse dans la distribution de l'intérieure des appartements, par un goût exquis dans les détails, par une élégance rare dans les ornements.

Cependant en 1767, M. le Marquis fut à la veille de renverser cette même Académie qu'il avoit protégée avec tant de prédilection. Il faut avouer qu'il mit beaucoup d'humeur dans sa querelle avec ce corps. Elle vint au sujet d'un M. de Wailly. Ce jeune artiste, distingué par un talent précoce, qu'il desiroit faire recevoir, avoit des ennemis, c'est-à-dire, des envieux parmi les Académiciens à la tête desquels étoit un nommé Gabriel; il eut l'exclusion. Son protecteur indigné d'une telle injustice, employa l'autorité dans une élection qui ne doit se faire qu'à la pluralité des suffrages. Il obtint une lettre-de-cachet, (bonne ressource) pour faire entrer l'aspirant tout de suite, non seulement dans la seconde, mais même dans la premiere classe; autre violation du réglement qui exigeoit qu'on ne passât à l'une qu'après avoir séjourné dans l'autre.

Cette double infraction ne pouvoit que révolter l'Académie, qui n'obtempera point à l'ordre & eut recours aux représentations. Le Marquis Directeur, ayant eu la mal-adresse de se compro-

mettre, ne voulut pas réculer, & enfin employa le moyen violent de faire témoigner par le Roi son mécontentement à la compagnie dont il ordonna la suppression absolue.

Cette affaire qui avoit duré plus de trois mois, ne s'arrangea qu'au moyen de la soumission des *Gabriélistes* : on appelloit ainsi les opposants du nom de leur chef. De Wailly fut enfin admis dans la premiere classe; & l'Académie dut éprouver la mortification de recevoir une lettre du Comte de S. Florentin, au nom de S. M. où elle blâmoit sa conduite envers son chef. C'est la politique ordinaire de la Cour, qui veut que celui-ci ait toujours raison.

De tous les projets avantageux à l'Architecture & à l'embellissement de Paris, que la difficulté des temps empêcha le Directeur-Général des bâtiments de mettre à éxécution, un seul eut lieu, parce qu'il étoit peu dispendieux. C'est ce guichet si nécessaire, appellé le *guichet Marigny* : l'idée vint de lui-même & ne lui fut point suggérée : il sut lever les obstacles qui s'y opposoient, & eut le courage d'y maintenir deux passages pour les gens de pied.

Le Marquis appella aussi, de Lyon, le sieur Souflot pour le nommer contrôleur des bâtiments du Roi, pour le charger de l'Eglise de Ste. Genevieve, & c'est à son choix judicieux que nous devons ce chef-d'œuvre d'architecture.

En 1740 avoit commencé l'usage d'exposer chaque année, dans la grande salle du Louvre, aux regards, aux éloges & à la critique du public, tous les ouvrages de peinture, de sculpture & de gravure, composés par les membres de l'Académie, où se réunissent ces talents divers. Elle se ressentit de la favorable influence du Marquis, son Directeur. Aussi il encouragea cette exposition ; mais pour la rendre plus

travaillée & plus considérable, il voulut qu'elle n'eut lieu qu'aux années impaires. Afin d'exciter l'émulation des artistes qui n'auroient pas voyagé, & leur offrir de bons modeles à imiter, il fit ordonner par le Roi que l'immense collection de ses tableaux seroit successivement exposée dans le même emplacement.

C'est-là que l'on vit, en 1751, ce tableau d'*André* de *Sarte*, usé de vétusté, revivre par l'industrie du sieur Picot, inventeur du secret de transporter la peinture sans l'altérer, d'une toile sur une autre, & de perpétuer ainsi son éxistence. Il tenta depuis la même opération sur le *Saint Michel*, peint sur bois par Raphael, & termina si heureusement son ouvrage, qu'il causa l'admiration générale, & que le Roi & toute la Cour en furent enchantés.

Loriot inventa l'art de fixer le pastel & de lui donner la durée des tableaux peints à l'huile. Entre les chefs-d'œuvres des plus fameux peintres, on vit figurer au salon un portrait fait à l'éguille par la Manufacture des Gobelins. La finesse du travail & la vérité des couleurs y trompoient l'œil : On le prenoit pour une véritable peinture.

L'art d'appliquer l'émail sur l'or, dont on croit que les Français sont inventeurs, fut sur-tout perfectionné dans ces derniers temps. On le poussa au point de faire, en ce genre, des tableaux d'histoire étendus. Il y eut un *Hercule filant aux pieds d'Omphale*, de Durand, cité dans l'Encyclopédie comme un ouvrage digne des plus grands maîtres.

La Savonnerie (*), l'émule des Gobelins, à certains égards, enfanta des prodiges dans les

(*) C'est un lieu où se faisoit & se préparoit le savon, à Chaillot : il a été converti en manufacture de Tapisseries.

ſuperbes tapis que ſoule aux pieds la moleſſe de nos Lucullus.

Non ſeulement les récompenſes pécuniaires, mais les récompenſes honorifiques, ne furent jamais tant prodiguées aux artiſtes que ſous le petit Miniſtere du petit Marquis. Depuis long-temps ſa ſœur deſiroit le faire recevoir *Cordon-bleu*, mais le Roi ſe reſſouvenoit du bon mot d'un de ſes courtiſans, rapporté ci-deſſus. Le *Poiſſon* avoit groſſi, il fut honoré de cette décoration, & de la charge de Secrétaire-Commandeur des Ordres du Roi (*) : ce qui le mit à portée d'obtenir de ſon maître, en faveur de pluſieurs artiſtes qu'il eſtimoit le *Cordon de S. Michel* : il en gratifia Soufflot, Cochin, Pierre, Pigalle, & nombre d'autres perſonnages : il le prodigua trop, ſans doute; on ne vit plus qu'artiſtes bardés du *Cordon-noir.*

En 1762, le Marquis fit nommer Carle Vanloo, à la place de premier Peintre du Roi, choix que juſtifia le Dauphin, en s'écriant, lorſque le Directeur le lui préſenta en cette qualité : *il y a long-temps qu'il l'eſt.*

Beaucoup de gens s'étoient imaginé que le Marquis ne tirant ſa conſiſtance que de ſa ſœur, à la mort de celle-ci, ſeroit obligé de quitter le département des bâtiments : lui même craignoit d'y être forcé ; mais S. M. l'aimoit perſonnellement & le conſerva. Lors de la querelle dont on a parlé, il a paſſé pour conſtant qu'elle fut excitée & fomentée par des

(*) On dit *les Ordres du Roi*, parce que celui de S. Michel, inſtitué par Louis XI, à Amboiſe, le premier Août 1469, ſe confere en même temps & avant le *Cordon-Bleu*, mais pour la forme ſeulement. Du reſte, il eſt conſacré aujourd'hui uniquement à ſervir de décoration aux artiſtes, aux gens à talents, &c.

courtisans, qui n'auroient pas été fâchés de s'approprier ses dépouilles; Mais S. M. déconcerta tous les projets & les efforts de ses ennemis, en disant, dans le Conseil où l'on agitoit la matiere: *J'aime Marigny, je veux que la chose soit arrangée à sa satisfaction.* Elle le combla même depuis de nouveaux honneurs, & en 1772, à la retraite du Comte de Baschi, il fut élevé à la dignité de Conseiller d'Etat d'Epée. Mais avec le caractere de Louis XV, il ne falloit que de la constance, & tôt ou tard, on étoit sûr de culbuter ceux qui n'étoient soutenus que par lui. L'Abbé Terray, qui étoit bien aise de réunir les bâtiments au contrôle-général, mina sourdement & avec succès. Il donna tant de dégoûts au Marquis, qu'en 1773, il supplia le Roi d'accepter sa démission; ce que le Roi, l'aimant toujours, refusa d'abord : mais six mois après le Directeur-Général ne put tenir, & fut obligé d'insister sur la même demande. Cependant, pour le *decorum*, on lui conserva toujours l'adjonction. Il n'avoit jamais aimé la Cour, il n'étoit pas naturellement intriguant, & s'étoit vu porter, par les circonstances, comme malgré lui. Dès qu'il eut quitté ce pays-là, il ne voulut plus y retourner, & il détestoit même d'en entendre parler.

Lorsque M. de la Galissonniere épousa la fille du tambour Poisson, de Malvoisin, dont nous avons parlé, & dont le Marquis fit le mariage, il exigea du mari, qu'il prit chez lui, quand il iroit à Versailles, de n'y parler de lui en aucune maniere & en aucun temps,

Le Marquis de Marigny aimoit beaucoup sa liberté; on lui reprocha même d'aimer le libertinage, ce qui l'engagea à résister à toutes les instances de sa sœur, qui auroit été fort aise de le marier, &

de voir les Poiſſons de ſa branche faire ſouche. Il étoit homme à n'épouſer que par inclination ; ce qu'il fit après la mort de ſa ſœur.

Une demoiſelle Fillot, fille d'un Payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, & l'une des plus belles créatures de ſon temps, le ſéduiſit, & il lui offrit ſa main. Il ne tarda pas à avoir lieu de s'en repentir. Ne pouvant apporter à ſa femme que les reſtes d'une jeuneſſe uſée de débauches, les agréables eurent l'eſpoir de réuſſir auprès d'elle ; il fut ſurtout queſtion d'un Prince de l'Egliſe (*), renommé pour ſes galanteries ; mais celui qui porta les coups les plus douloureux au Marquis, fut un homme de la Cour dont il ſe défioit le moins. Il ſe moqua d'abord des avis qu'on lui donna à ce ſujet ; il rit au nez de ceux qui lui en parlerent. En effet ce Seigneur, pour mieux cacher ſon jeu, s'étoit rendu l'ami du mari & le compagnon de ſes orgies ; ils voyoient tous les jours des filles enſemble ; mais les têtes à têtes que le jeune militaire avoit avec elles, n'étoient que pour tromper le mari ; il en étoit quitte pour de l'argent, & ne faiſoit que ſe préparer ainſi à mieux fétoyer ſa moitié.

Cependant le Marquis, très-jaloux de ſon caractere, témoigna de l'humeur à ſa femme ; il en réſulta des ſcenes vives qui tranſpirerent dans le Public : il y eut pluſieurs raccommodements qui ne durerent pas ; c'étoient, chaque jour, de nouvelles querelles. La Marquiſe n'y put tenir.

Un beau matin, ayant fait ſourdement emporter ſon paquet, elle ſortit elle-même, & fit remettre à ſon mari une lettre où elle lui annonçoit ſa réſolution.

(*) Le Prince Louis de Rohan, aujourd'hui Cardinal & grand Aumonier de France.

Le Marquis étoit dans le bain lorſqu'il lut cette lettre; il en pleura comme un enfant. Malheureuſement la rupture avoit trop éclaté : il ne put jamais revenir ſur cette démarche qui empoiſonna le reſte de ſa vie; car, malgré ſes écarts, il aimoit beaucoup ſa femme, & lui reſta attaché juſqu'à la mort.

Depuis pluſieurs années il étoit tourmenté d'une goutte vague, qui l'avoit forcé de ſe mettre à deux repriſes au régime du lait. Vers la fin de l'année derniere, il fut attaqué de fievres continues. Elles ceſſerent pendant quelques ſemaines; mais il lui reprit bientôt une maladie violente & compliquée, qui, jointe à la goutte remontée, a terminé ſa carriere, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Quoique le Marquis de Marigny ait été longtemps alité & languiſſant, il n'a point reçu les Sacrements de l'Égliſe. M. de St. Euſtache, ſon Curé, avoit pénétré une fois vers lui; il ne fut queſtion de rien, &, depuis ce temps, il ne put avoir un accès libre auprès du malade. Ce Paſteur, homme de mérite, & qui traite la Religion en grand, ne voulut point uſer du droit qu'il avoit de forcer les portes : il ſentoit que ce ſcandale n'étoit pas propre à ramener le pécheur vers Dieu, & qu'il falloit tout laiſſer faire à la *grace*, qui, malheureuſement, n'a opéré que très-ſourdement, ſi elle l'a fait.

Quoiqu'il en ſoit, les Philoſophes s'applaudiſſent de cette impénitence finale, qui fait frémir les vrais fideles, & mettent le frere de la fameuſe Pompadour ſur le calendrier de leurs héros.

Dans le fond, le Marquis de Menars, (car ſur la fin de ſa vie, il avoit pris ce troiſieme nom de Marquis, du ſuperbe Marquiſat de Menars, ſa terre,) étoit peu philoſophe : il étoit crapuleux, il aimoit le vin, l'argent, les jolies filles, & avoit pluſieurs autres vices bas : ayant refuſé à ſon beaupere Fillet, qui lui demandoit des ſecours, l'argent

dont il avoit besoin, il le porta au désespoir, & ce Fillot se brûla joliment la cervelle, dans le jardin de son gendre.

Quoique le Marquis eût annoncé un testament, on n'en a point trouvé à son décès, & il est mort sans avoir fait de bien à personne; conséquemment, sans être regretté, ni de sa femme, ni de ses parents, ni de ses amis. Quelques artistes qu'il avoit continué de voir, & qu'il avoit toujours plus traités en ami qu'en supérieur, seront les seuls qui pourront répandre des larmes sur sa tombe. On n'en répandit pas beaucoup lors de la mort de sa sœur la Marquise. Cette Sultane favorite fut aussi-tôt oubliée qu'enterrée.

Durant son regne, la Pompadour avoit vu les Courtisans ramper à ses pieds; ils n'obtenoient de graces que par son canal : les Princes du sang se tenoient debout devant elle (*). Le Prince de Condé avoit pris de ses mains Mademoiselle de Soubise, la fille du Prince de ce nom, ami de son maître, & conséquemment, le plus servile, le plus bas des Courtisans de la maîtresse.

Plusieurs Ministres lui furent redevables de leur élévation. Entre ceux qui méritent quelque célébrité, on distingue l'Abbé de Bernis & le Duc de Choiseul. Le premier a été un ingrat envers sa bienfaitrice.

Homme de qualité, mais pauvre, l'Abbé de

(*) Il faut en excepter le Prince de Conti. Jamais il ne voulut se prosterner aux pieds de l'idole; il la traita même avec hauteur, ou plutôt lui apprit ce qu'elle lui devoit. Un jour qu'elle le laissoit en posture de suppliant, il s'assied sur son lit, & lui dit : *Madame, voilà un coucher excellent.* On se doute combien la Marquise fut humiliée du propos & de l'action, & combien cela déplut au Roi, à la maîtresse duquel le Prince avoit fait une si bonne leçon.

Bernis s'étoit d'abord livré à son goût pour le bel esprit & le plaisir. Il avoit eu de bonne heure une place à l'Académie Françaife, mais n'avoit pu obtenir de bénéfice. Un jour étant allé voir l'ancien & vieux Evêque de Mirepoix, qui avoit la feuille des bénéfices, & auquel on l'avoit recommandé; celui-ci, ennemi de la poésie & des graces aimables de l'esprit, lui promit sa protection, à la charge qu'il ne feroit plus de vers, le menaçant, au contraire, de ne lui rien accorder, s'il ne renonçoit à ce talent infernal. L'Abbé lui répondit modestement : *eh bien! Monseigneur, j'attendrai.*

C'étoit un homme aimable, poli, insinuant auprès des femmes; il étoit très-bien avec la Marquise, même du dernier bien, à ce qu'on a toujours cru. La favorite, après l'avoir fait passer par diverses Ambassades, le fit entrer au Conseil & nommer Ministre des affaires étrangeres. Elle ne tarda pas à s'en repentir.

Après voir fait monter rapidement l'Abbé de Bernis de l'état le plus médiocre au faite des honneurs; après l'avoir fait revêtir de la pourpre, la Marquise crut qu'une faveur aussi marquée exigeoit une reconnoissance sans bornes. Elle s'imagina que ses charmes usés pour le Monarque devoient toujours conserver le même empire sur cette Eminence Elle s'apperçut du contraire; elle en devint furieuse. Mais avant de perdre le Cardinal, elle voulut dans une derniere conversation lui faire connoître toute sa tendresse & user de sa derniere ressource. Elle le trouva froid & inflexible. Alors ne mettant plus de bornes à sa rage, elle l'exhala en reproches sanglants, & lui déclara qu'elle alloit le faire rentrer dans le néant dont elle l'avoit tiré. Cela ne manqua pas. La veille de sa disgrace, le Cardinal n'en assista pas moins au souper du Roi.

Louis XV, confus de l'ordre qu'il venoit de

ſigner contre un Miniſtre fidele, mais ſubjugué par la volonté de ſon imperieuſe maîtreſſe, levoit par intervalles les yeux ſur lui, puis les détournoit dès que ceux du Cardinal rencontroient les ſiens : tant les regards de l'innocence ſont accablants pour l'injuſtice!

Les Courtiſans toujours épiant les moindres indices, connoiſſoient trop bien le caractere du Monarque pour ne pas juger de ce qui alloit arriver. Le bruit s'en répandit dès le ſoir, & en effet le lendemain M. de Bernis fut exilé à ſon Abbaye de St. Médard. Reſté à peine ſeize mois au département des affaires étrangeres, il n'eut pas le temps de s'y diſtinguer, & n'a d'époque mémorable durant ſes négociations que le Traité de Verſailles, ſi funeſte alors, mais dont les fruits devoient ſe recueillir plus tard.

Durant ſa retraite, le diſgracié eut le temps de reconnoître le néant de l'ambition, l'inſtabilité de la faveur, les perfidies de la Cour. Devenu Archevêque d'Alby, après la mort de la favorite, il s'eſt appliqué tout entier aux devoirs de ſon Miniſtere; &, rentré en faveur, ne ſembla plus ſe livrer à la politique que convenablement à ſa dignité.

Au Cardinal de Bernis, la Marquiſe fit ſuccéder le Comte de Stainville, créé depuis Duc de Choiſeul. On ſait le grand rôle que ce dernier a joué durant ſon Miniſtere, & la réputation étendue dont il jouit dans le monde politique. Ses qualités & ſes défauts ſont également brillants.

Né dans un état de forune très-médiocre, ainſi que ſon prédéceſſeur, le Duc de Choiſeul avoit été mu de bonne heure par une ambition infiniment plus active. Tourmenté du noble deſir de couvrir d'une gloire nouvelle un nom déjà illuſtre, il étoit entré dans la carriere des armes ; mais ſon génie étant moins tourné du côté de la guerre,

que de la politique, il se livra bientôt aux négociations.

D'abord, Ambassadeur à Rome, l'étude de cette Cour lui fournit les moyens de perfectionner son talent naturel pour l'intrigue ; & passé ensuite à Vienne, la Maison d'Autriche dont il avoit l'honneur d'être allié par la maison de Lorraine, crut trouver en lui un serviteur zèlé à celle de France, & forma en sa faveur un puissant parti.

Le Duc jettoit ainsi les fondements de sa fortune & de son élévation. Il auroit pu cependant ne pas réussir encore, si dérogeant à la franchise, à la magnanimité de son ame, il ne se fut permis une noirceur, qu'il espéra sans doute d'ensévelir dans les ténebres où elle se tramoit.

Une femme de la Cour, de ses parentes, commençoit à plaire au Roi ; leur liaison se resserroit, & elle en était déjà à recevoir des lettres du Monarque & au rendez-vous.

Un courtisan moins fin que le Duc de Choiseul auroit regardé cet événement comme l'occasion la plus heureuse de se pousser & d'aller à son but, il n'auroit pas manqué de fomenter la nouvelle passion de l'auguste amant, & de chercher à supplanter la favorite en titre, par celle-ci, qui sembloit avoir des moyens de triompher plus présents & plus irrésistibles.

Le Duc calcula différemment, il fut au plus sûr, & préféra de sacrifier sa parente, dont le regne pouvoit n'être pas durable, à Madame de Pompadour, dont la circonstance acquéroit plus de force avec le temps. Il étoit dans la confidence de la premiere qui le consultoit sur ses démarches.

Un jour que l'amour de Louis XV parvenu à son comble, demandoit une entrevue décisive par un billet pressant, le Duc qui aidoit cette Dame

à

à faire les réponses, semble vouloir réfléchir sur celle-ci : il l'emporte & muni de cette piece, il va chez la Marquise : « Madame, lui dit-il, vous » me regardez comme un de vos ennemis; vous » me faites l'injustice d'imaginer que je m'occupe » avec eux de complots secrets pour vous faire » perdre les bonnes graces du Roi : tenez, lisez, » & jugez-moi. »

Il lui montre en même temps le tendre & vif écrit de S. M.; il lui raconte comme il le possede & lui fait envisager à quels risques il s'expose pour la servir. Mais il préfere le bien de l'Etat & le bonheur de son maître à sa propre grandeur, & il la juge plus nécessaire que personne à ces deux importants objets.

La Marquise de Pompadour connoissoit trop bien Louis XV, pour n'être pas sûre de le ramener toutes les fois qu'elle seroit prévenue à temps. Instruite de cette intrigue, elle la dissipa promptement & fit retomber sur sa rivale tout l'odieux de la découverte, & la punition qu'auroit méritée le confident perfide. Dès-lors il devint la créature & le confident de la favorite.

Le Duc de Choiseul étoit jeune, ardent, intrépide; il répara les torts du Cardinal de Bernis & scella sa réconciliation avec la Marquise, de maniere à lui faire croire que ses charmes n'avoient rien perdu de leur vertu, & il se fraya par-là le chemin au pouvoir suprême dont il hérita après elle. On sait ce que ce Ministre a fait pour la France & ce qu'il eut pu faire encore, si son regne se fût étendu jusqu'à nos jours.

Il ne paroît pas que la disgrace, l'inaction ou l'exil, ayent en rien humilié ce superbe Seigneur; laid de figure, il a toujours cet air spirituel & ouvert, qui plaît, on remarque toujours sur sa physionomie, cette audace qui a caractérisé toute sa conduite. Il a

toujours ce nez au vent, par lequel les chansonniers de la Cour, l'ont désigné si bien dans les *Noëls*, faits en 1763.

Rempli de son mérite,
Entrant le nez au vent,
Choiseul parut ensuite,
Et d'un ton turbulent,
Dit, sans aucun égard, changeons cette cabane;
Je veux culbuter tout ceci;
Je réforme le bœuf aussi,
Et je conserve l'âne.

Invité à la cérémonie du sacre de Louis XVI, le ton confiant du Duc n'avoit fait qu'augmenter en se trouvant auprès de son auguste protectrice (*), & dans un lieu où son rival humilié (**) avoit eu défense de paroître. Mais s'étant prévalu de ce retour apparent à la faveur; s'étant trop livré au génie qu'il a pour l'intrigue, il a excité la jalousie du mentor du Roi, & celui-ci l'a desservi auprès du Monarque, prévenu contre lui, de façon à ne pouvoir gueres en revenir (***). Il a, peu après le sacre, reçu des insinuations de s'absenter encore une fois de la Cour. Les vœux de la nation l'ont

(*) La Reine dont il a fait le mariage.

(**) Le Duc d'Aiguillon avoit fait les plus grands préparatifs pour aller à Rheims; & y briller comme Capitaine-Lieutenant, commandant la Compagnie des Chevaux-Légers. Il avoit déjà invité tous les Officiers de ce Corps, à venir loger chez lui.

(***) On assure que le fanatique Duc de la Vauguyon avoit insinué de bonne heure & constamment à son royal pupille, que le Duc de Choiseul étoit l'auteur de la mort du Dauphin, son pere, soit par le chagrin qu'il lui a causé en détruisant les Jésuites, soit en prêtant son Ministere à une vengeance politique, dont la cause & les effets font frémir, & ne peuvent se rapporter.

plus d'une fois rappellé au timon des affaires, depuis sa disgrace, mais toujours inutilement. Un serviteur à talents & utile, est toujours repoussé des Princes foibles ou prévenus, lorsque la méchanceté & la cabale s'en mêlent.

De toutes les créatures de la fameuse Marquise, le Duc de Choiseul fut celui qui resta le plus constamment attaché à cette favorite; bien différent en cela de beaucoup d'autres, & du royal amant, sur-tout, qui, ne gardant sa maîtresse que par nécessité, & desirant, sans doute, de s'en voir débarrassé, l'oublia, pour ainsi dire, un instant après son trépas. Eh! que n'eut pas oublié Louis XV? il oublia jusqu'à son fils unique, l'héritier présomptif de son trône, le Dauphin dont la mort répandit un si grand deuil sur toute la France. Ce Prince de qui on a dit, à la fois, tant de bien & de mal, mérite bien assurément que nous en fassions ici une mention honorable.

CHAPITRE XXXV.

DAns la vie du feu Dauphin, pere de Louis XVI, actuellement régnant, on ne trouve pas un grand nombre d'actions d'éclat qui étonnent; mais on y voit un enchaînement de vertus aimables qui ravissent. N'être grand que dans les grandes occasions, c'est n'être que la moindre partie de sa vie; mais savoir, comme le Dauphin, donner l'empreinte de la perfection à tout le corps de sa conduite, c'est être grand d'une véritable & solide grandeur, c'est annoncer du sublime pour les grandes occasions.

Sous quelque point de vue qu'on envisage le

Dauphin, dans la société comme dans son cabinet; en santé comme au lit de la mort, pourvu qu'on l'apperçoive tel qu'il fut, tout juge impartial, dit l'historien de la vie de ce Prince, le placera immédiatement après S. Louis, pour ses vertus morales; & pour les qualités de l'esprit & du cœur, à côté des meilleurs Princes, & des plus grands héros de sa race.

Dès ses jeûnes ans, le Dauphin s'étoit livré tout entier aux études les plus profondes, s'étoit appliqué sur-tout à donner le change au Courtisan, sur l'étendue de ses vues & le genre de ses occupations. Il y réussit parfaitement.

Pendant son enfance, on ne parloit que de son esprit; mais après son éducation, il sembla rester dans l'inertie, on n'en fit plus mention. Ceux qui parloient le plus avantageusement du Dauphin, disoient; » c'est un bon Prince ». On relevoit quelquefois les qualités de son cœur; mais on gardoit le silence sur celles de son esprit.

Comme les intrigues de Cour, le jeu, la table & tous ces amusemens frivoles qui occupent l'oisiveté la plupart des grands, ne prenoient aucun de ses moments, bien des gens ne pouvoient imaginer à quoi il passoit le temps: rien n'étoit plus ordinaire que d'entendre faire cette question. *Qu'est-ce donc que fait le Dauphin?* A cela les uns répondoient d'un air de pitié : » *Hélas! on n'en sait rien* ». D'autres, en ton affirmatif & en gens mieux instruits, disoient : *Il passe le temps à apprendre la musique; on l'entend souvent chanter avec la Dauphine.*

Le Prince, au lieu de se montrer pour faire tomber ces bruits impertinents, se cachoit avec un nouveau soin, comme s'il eut été bien aise de les accréditer. Mieux instruit que personne, des affaires, il se comportoit en public, comme s'il n'y eut pris aucune part : ses conversations ne rouloient jamais que

fur des objets indifférents & de nulle conféquence.

Quelque defir, cependant, qu'eut le Dauphin de laiffer ignorer les qualités de fon efprit, elles jettoient par elles-mêmes un fi brillant éclat, qu'il eut eu peine à y réuffir, fi l'envie ne l'eut fecondé : mais il avoit trop de vertu pour que bien des gens ne profitaffent pas avec empreffement de la facilité qu'il leur offroit de lui fuppofer peu de lumieres. La nouvelle philofophie, fur-tout, ne lui donna jamais qu'un efprit très-borné : & bien convaincue que fon regne finiroit ou commenceroit celui de ce Prince, on eut dit qu'elle vouloit préparer, par avance, une forte de confolation à fon impiété : en s'efforçant d'obfcurcir là gloire de celui qui devoit lui porter le dernier coup.

Le Dauphin étoit parfaitement inftruit de cette difpofition de la fecte, à fon égard, & il en rioit. Un jour qu'un Seigneur de fa confiance, après avoir paffé quelque temps à Paris, venoit lui faire fa cour : » Eh bien, lui dit-il, en plaifantant, » que difent nos grands génies & nos philofophes » de Paris? Qu'ils ont bien de l'efprit, & que le » Dauphin en a une bien petite dofe » ? Il aimoit la vérité ; on lui avoua qu'il devinoit jufte. » Vraiment, reprit-il, il y auroit là de quoi me » donner de l'amour propre : j'ai toujours cru qu'un » Dauphin devoit éloigner de lui jufqu'au foupçon » de prétendre au fuffrage des beaux efprits; je » croirois prefque avoir réuffi.

Le Dauphin n'étoit encore qu'un enfant, que l'idée feule de l'ignorance l'effrayoit; & toute fa vie il la regarda comme un vice capital dans un Prince » Il eft rare, difoit-il, qu'un Roi forme, » de fang-froid, le projet de mettre fes fujets en » efclavage : l'humanité s'y oppofe, fon intérêt » propre l'en détourne; mais l'ignorance y conduit: » de-là, tous les maux ».

La facilité du Dauphin pour apprendre les langues, étoit si grande, qu'ayant entrepris d'apprendre l'anglais, sans le secours d'aucun maître, il parvint, en fort peu de temps, à le savoir parfaitement. Il disoit, à ce sujet : » il convient qu'un » Prince sache la langue des peuples avec lesquels » il doit traiter plus souvent, & sur les matieres » les plus importantes ».

A cette grande facilité pour les langues, ce Prince joignoit une mémoire heureuse, dont il faisoit, sur tout, usage pour apprendre les plus beaux morceaux, & quelquefois des pieces & des discours entiers des meilleurs auteurs, anciens & modernes. Le Chancelier d'Aguesseau étant venu lui faire sa cour : » M. le Chancelier, lui dit-il, » me réciteriez-vous bien le discours que vous avez » prononcé en telle occasion » ? Tout ce que ce savant chef de la Magistrature pût s'en rappeller, c'est qu'il étoit de tous ceux qu'il avoit composés, celui dont il étoit le plus content. » Eh bien, lui » dit le Dauphin, je suis charmé que mon jugement » s'accorde avec le vôtre : j'ai trouvé cette piece si » belle, que je l'ai apprise par cœur : & je crois » me la rappeller assez bien pour vous la déclamer ». Ce qu'il fit sur le champ, mais en mettant dans son action, tant d'ame & de feu, que le Chancelier en fut attendri jusqu'aux larmes, & avoua depuis, que jamais ses productions ne lui avoient paru si énergiques que dans la bouche du Dauphin.

Le Dauphin s'étoit occupé d'abord de la philosophie. Il l'avoit étudiée dans les sources. Il avoit lu les anciens & les modernes. Les mathématiques lui plurent beaucoup, il y fit de grands progrès en peu de temps. Il possédoit parfaitement le génie & l'architecture; il mesuroit des yeux la largeur d'un fossé, la hauteur d'une muraille, toutes les dimensions d'un bâtiment. Il se plaisoit à conférer avec

les plus habiles Ingénieurs : il examinoit avec eux le plan d'une citadelle, les fortifications d'une place frontiere, avec une égale facilité, sur les différentes parties de leur art. Ce fut lui qui distribua, quelques mois avant sa mort, le camp que le Roi avoit ordonné devant Compiegne.

Quelquefois le Dauphin prenoit plaisir à tracer le plan d'une forteresse ou d'une maison royale, & par-tout on reconnoissoit son goût. Les personnes à portée d'observer ses inclinations, n'étoient pas sans une certaine appréhension qu'il ne donnât dans le faste ruineux des bâtiments, lorsqu'un jour il leur fit connoître d'une maniere non équivoque, que l'amour des peuples auroit toujours un empire absolu sur ses goûts particuliers. Il montroit à l'Evêque de Verdun, le plan d'une maison royale, qu'il avoit tracé avec beaucoup de soin. Le Prélat loua l'économie de la distribution, l'élégance des décorations, la noblesse de l'ensemble. Quand il eut fini ses observations : » Vous me paroissez avoir » du goût, lui dit le Prince; je crois, cependant, » que vous n'avez pas apperçu ce qu'il y a de mieux » dans mon château ». L'Evêque l'examina encore, & ne trouvant matiere à aucune nouvelle observation, il pria le Prince de vouloir bien lui indiquer ce qu'il n'appercevoit pas lui-même. » C'est, lui » répondit-il, en riant, que ce beau château ne » sera jamais bâti qu'en crayon, & qu'il n'en » coûtera rien au peuple ».

Le Dauphin examina aussi les productions de ces hommes que notre siecle, fort improprement, selon lui, qualifie du nom de Philosophes. » Autrefois, » disoit-il, le nom de Philosophe inspiroit de la » vénération : aujourd'hui, dire à quelqu'un, vous » êtes un philosophe, c'est une injure atroce, & » pour laquelle il pourroit vous faire des affaires » en justice. Je les ai étudiés, disoit-il, en une

» autre occasion, j'ai passé de leurs principes à » leurs conséquences; & j'ai reconnu dans les » uns, des hommes libertins & corrompus, intéressés » à décrier une morale qui les condamne à éteindre » des feux qui les effrayent, à jetter des doutes » sur un avenir qui les inquiette: dans les autres, » des esprits superbes, qui, emportés par la vanité » de vouloir penser en neuf, ont imaginé de » raisonner, par systême, sur la divinité, ses » attributs & ses mysteres, comme il est permis » de le faire sur ses ouvrages ».

» Suivant les principes de nos nouveaux Phi- » losophes, disoit encore ce Prince, le trône ne » porte plus l'empreinte de la divinité : ils décident » qu'ils fut l'ouvrage de la violence, & que, ce » que la force eut le droit d'élever, la force a » le droit de l'abattre & de le détruire.... que le » peuple ne peut jamais céder l'autorité, qu'il » ne peut que la prêter, toujours en droit de » la communiquer & de s'en resaisir, selon que » le lui conseille son intérêt personnel, son unique » maître ».

» Ce que les passions se contenteroient d'insi- » nuer, nos Philosophes l'enseignent; que tout » est permis au Prince, quand il peut tout, & » qu'il a rempli ses devoirs quand il a contenté » ses desirs : car enfin, si cette loi de l'intérêt, » c'est-à-dire, du caprice des passions humaines, » venoit à être généralement adoptée, au point » de faire oublier la loi de Dieu, alors toutes » les idées du juste & de l'injuste, de la vertu » & du vice, du bien & du mal moral, seroient » effacées & anéanties dans l'esprit des hommes: » les trônes deviendroient chancelants, les sujets » seroient indociles & factieux, les maîtres sans bien- » faisance & sans humanité. Les peuples seroient donc » toujours dans la révolte ou dans l'oppression ».

Pouvoit-on mieux saisir les conséquences de ces monstreux systêmes? Mais il importe peu à ces hommes audacieux d'être réfutés. Fut-ce par un grand Prince, ils n'en deviennent que plus vains.

« Qu'importe à un de nos philosophes, disoit » le Dauphin à l'Evêque de Verdun, qu'on brûle » son livre au pied d'un escalier, si on le laisse » tranquillement dans son cabinet en préparer un » plus méchant encore. ? »

C'est d'après cette considération qu'il sollicita du Roi une Déclaration contre ces écrivains, & qu'en toute occasion il pressa les personnes en place d'user contre eux de toute la sévérité des loix. Il fit plus encore : ce fut lui qui leur mit en tête l'adversaire (*) le plus incommode qu'ils ayent eu dans ce siecle, & qui l'encouragea à dévoiler en toute rencontre le poison de leurs écrits. En un mot, il fit contre cette secte impie tout ce que pouvoit faire un Dauphin, & il laissa voir ce qu'il eut fait s'il eut été Roi.

Le Dauphin avoit fait pendant plusieurs années une étude sérieuse de l'histoire, qu'il appelloit *la leçon des Princes*, & *l'école de la politique*. « L'histoire, disoit-il, est la ressource des peuples » contre les erreurs des Princes. Elle donne aux » enfants les leçons qu'on n'osoit faire au pere; » elle craint moins un Roi dans le tombeau, » qu'un paysan dans sa chaumiere ».

L'auteur de l'histoire du Bas-Empire lui ayant présenté deux volumes de son ouvrage, il les montra à l'Abbé de Saint Cyr, son sous-Précepteur, & lui dit en riant : « L'Abbé, avis aux Princes. » — « Vous avez raison, Monsieur,

---

(*) L'Auteur de *l'Année Littéraire*.

» lui répondit l'Abbé, & c'eſt un avis ſur lequel
» on peut compter : le Prince le plus puiſſant ne
» le ſeroit point aſſez pour corrompre l'hiſtoire :
» En gagnant un hiſtorien, il n'auroit fait que
» lui fermer un œil, mais elle en a cent. » —
» Oui, reprit le Prince, les hiſtoriens ſont des
» échos fidélement indiſcrets, qui ne manquent
» jamais de répeter au ſiecle futur ce qu'ils ont
» entendu dans le leur. »

On eut dit, à entendre raiſonner le Dauphin ſur l'hiſtoire, qu'il avoit fait ſon unique étude de cette partie. Il ſavoit l'hiſtoire ſacrée & profane, l'hiſtoire ancienne & moderne, celle des peuples étrangers & celle de la nation.

Le Dauphin ne s'étoit pas contenté d'étudier les hommes dans l'hiſtoire, il s'étoit appliqué encore à connoître d'une maniere plus particuliere ceux au milieu deſquels il avoit à vivre. Cette connoiſſance lui paroiſſoit eſſentielle à un Prince.
» Connoître les hommes, diſoit-il, eſt la véritable
» ſcience des Rois. Le plus grand art des Rois
» eſt celui de connoître les hommes, d'apprécier
» leurs talents, & de les placer dans les emplois
» qui leur conviennent. »

Loin du tourbillon, du fond de ſon cabinet, ſeul avec quelques amis choiſis, le Dauphin contemploit à loiſir ce choc continuel des paſſions qui ſe raſſemblent tumultuairement autour du Prince, pour ſe diſputer les faveurs qui tombent de ſa main & qui leur ſervent d'aliment. Il ſuivoit, dans leurs plus ſombres détours, ces manœuvres de l'ambition, ces rivalités ces intrigues d'intérêts qui ſe croiſent : rien ne lui échappoit.

» Je vous eſtime heureux, diſoit-il un jour à
» ſon Lecteur, l'Abbé de Marbœuf, vous voyez
» ſouvent des hommes. » — « Il me ſemble,
» Monſieur, répondit l'Abbé, que vous en voyez

» bien autant que moi. » — « Vous vous trompez,
» reprit le Dauphin ; ceux qui ſont pour vous
» des hommes, ne ſont plus devant nous que
» des perſonnages de tapiſſerie, des automates que
» nous ne faiſons remuer que par reſſorts. »

Selon le Dauphin, le Courtiſan le plus ouvert, en apparence, eſt le plus diſſimulé de tous. Il cherche, dans les inclinations du Prince, les vertus qu'il peut montrer, & les vices qu'il doit cacher.
» Les Courtiſans, diſoit-il, conduits par l'ambition,
» ne ſe montrent au Prince que du côté favorable,
» pour tâcher, par une vertu affectée, de gagner
» ſon eſtime, & de ſe faire croire capables d'être
» mis en place. Ces hommes, diſoit il encore,
» cherchent à ſe concilier les bonnes graces des
» Princes, par la flatterie & par une complaiſance
» outrée par toutes leurs volontés. Dès qu'ils
» voient une paſſion s'élever dans leur cœur,
» au lieu de les avertir d'être en garde contr'elle,
» ils cherchent à la fomenter, afin de conſerver
» leur crédit, en s'en faiſant les Miniſtres.
» Craignant toujours de leur déplaire, jamais ils
» ne leur diſent des vérités dures qui les bleſſent.
» Rien pourtant de plus néceſſaire aux Rois que
» de connoître la vérité. »

Ces belles maximes n'étoient point oiſives dans le Dauphin. Il ne negligeoit aucun des moyens de connoître la vérité. Il l'accueilloit lorſqu'elle ſe préſentoit. Il l'invitoit lorſqu'elle n'oſoit ſe produire. Le Préſident d'Aubert en, lui parlant pour la premiere fois, paroiſſoit un peu embaraſſé. » Eh
» quoi, lui dit-il, du ton le plus capable de le
» raſſurer, vous vous troublez ? eſt-ce que je vous
» intimiderois ? » Il le prit par la main, & le fit aſſeoir dans un fauteuil à côté de lui, en ajoutant :
» Songez que je ne prends ici avec vous que la
» qualité d'ami »

Le Dauphin connoissoit tout le prix de la prudence, & il savoit en faire usage. « La dissi- » mulation & la défiance, disoit-il, sont des » vices odieux : la prudence porte des fruits plus » utiles & plus assurés ; elle est la vertu propre » des grands Princes. »

Sa conduite répondoit à ces principes : Un des plus grands Seigneurs de la Cour l'avoit sollicité de parler au Roi sur une affaire fort délicate & de la plus grande importance. Il s'en défendit d'abord ; le Seigneur insista : le Dauphin l'écouta avec bonté, & se contenta de lui dire en souriant : « Je vois bien, Monsieur, que vous n'avez jamais » été Dauphin. »

Ce Prince, outre le courage qu'on avoit remarqué en lui aux champs de Fontenoi, & une connoissance exacte de toutes les parties de l'art militaire, avoit encore, dans un dégré supérieur, ce qu'on peut appeller l'esprit de commandement ; & ce qui n'est pas le moindre mérite d'un Général, le talent merveilleux de s'affectionner les troupes. Ce qui faisoit dire au Maréchal de Broglio : » Il n'a manqué à M. le Dauphin que l'occasion » pour se montrer un des plus grands héros de sa race. »

Au dernier camp de Compiegne, portant déjà depuis long-temps dans le sein le germe de la maladie dont il mourut, on le vit diriger les travaux comme le plus habile Ingénieur, commandant des évolutions avec la dignité d'un Roi, le ton & l'aisance du Général le plus expérimenté. On remarqua sur-tout qu'il étoit actif, se trouvant le premier à toutes les opérations : généreux, dans l'occasion, jusqu'à anticiper sur ses revenus, pour gratifier le soldat ; affable, disant un mot à un Officier, faisant à l'autre un signe gracieux, donnant à tous quelque marque d'attention.

Il ſortit un jour en uniforme, après ſon dîner pour aller viſiter le quartier des Dragons-Dauphin, qui étoit fort éloigné de la ville. Les Officiers qui n'étoient pas avertis, étoient alors abſents. Mais quelques ſoldats l'ayant reconnu à ſon uniforme & à ſon *Cordon-bleu*, ſe mirent à crier: « Voilà notre Colonel. » Tous à l'inſtant ſe rapprocherent autour de lui, jettant leurs caſques en l'air & pouſſant mille cris de joie. Comme ils n'avoient point de ſiege à lui préſenter, ils lui offrirent une botte de paille, ſur laquelle il s'aſſit au milieu d'eux ; les Officiers avertis de ſon arrivée, ſe rendirent auprès de lui avec un empreſſement qu'il eſt aiſé d'imaginer. Il s'entretint familiérement avec eux, & leur demanda la grace de quelques dragons qui étoient aux arrêts : « Ne » voulant pas, dit-il, qu'il y eut aucun malheu- » reux dans un jour qui lui cauſoit tant de joie. »

Quelque temps avant le départ de Compiegne, après avoir commandé un exercice : « Mes enfants, » dit-il aux ſoldats, je ſuis d'autant plus content » de vous, que vous avez très-bien fait, quoique » je vous aye moi-même fort mal commandé. »

La Dauphine, curieuſe de voir une armée rangée en bataille, ſe rendit un jour au Camp. A ſon arrivée, le Dauphin alla à ſa rencontre, lui donna le bras ; & s'avançant vers les troupes : « Appro- » chez, mes enfants, leur dit-il, voilà ma femme. » Paroles bien éloquentes dans la bouche d'un Dauphin. A peine furent-elles prononcées, que tout le camp rétentit des cris réitérés de *vive Monſeigneur le Dauphin & Madame la Dauphine.* Les ſoldats des derniers rangs, qui avoient crié ſans ſavoir pourquoi, recommençoient quand ils apprenoient de leurs camarades la maniere militaire dont le Dauphin venoit de leur préſenter la Dauphine.

Quoique ce Prince fût guerrier par inclination, on pouvoit, cependant, compter que s'il eût monté ſur le trône, il eût été pacifique, par amour, pour les peuples, & qu'il eût préféré le plaiſir de faire le bonheur de ſes ſujets, à la gloire d'humilier ſes voiſins.

« Les plus grands conquérants, diſoit-il, ſont » fort au-deſſous des Rois pacifiques, juſtes & « humains: il eſt bien plus beau d'être les délices » du monde que d'en être la terreur. Un Prince qui » entreprend une guerre uniquement pour ſa gloire » perſonnelle, eſt également en horreur & à Dieu » & aux hommes; mais un Roi, digne de l'être, » l'évite ſans la craindre, & la ſoutient avec courage » quand elle eſt inévitable; il ſe montre dans l'oc- » caſion prodigue de ſon ſang, & toujours avare » de celui de ſes ſujets. »

La journée de Fontenoy, mieux que tous les préceptes qu'on eût pu lui donner, avoit fait ſentir au Dauphin ce que c'étoit qu'être Roi; & plus la Nation lui avoit paru en cette occaſion affectionnée au ſervice de ſes maîtres, & docile à leur voix, plus il ſe croyoit obligé d'apprendre à ne lui commander qu'avec ſageſſe. Depuis ce moment, la perſpective du trône, qui préſente une idée ſi flatteuſe aux yeux du vulgaire, qui ne ſait point en apprécier les charges, eut pour lui quelque choſe d'effrayant. Une couronne lui parut un fardeau accablant; & lorſqu'il parloit, ou même qu'il écrivoit ſur ce qu'il ſe propoſoit de faire, ſi Dieu l'appelloit au gouvernement des peuples, il avoit coutume de dire : *Si j'ai le malheur de monter ſur le trône.*

C'eſt d'après ces diſpoſitions, qui avoient toujours fait la regle de ſa conduite, qu'au lit de la mort il diſoit à ſon Confeſſeur « Je n'ai jamais été » ébloui par l'éclat du trône auquel ma naiſſance

» m'appelloit, parce que je ne l'ai jamais envisagé
» que du côté des devoirs redoutables qui l'ac-
» compagnent, & des périls qui l'environnent. »

Ces sentiments ne partoient point d'une ame pusillanime. Ce Prince, au lieu de se décourager à la vue d'une Couronne qu'il redoutoit, se prépara par un travail, qui ne finit qu'avec sa vie, à en soutenir tout le poids, s'il plaisoit à la Providence de l'en charger un jour..

Il s'appliqua d'une maniere particuliere à connoître les droits comme les obligations attachées à l'autorité souveraine; & cette connoissance lui parut essentielle dans un Prince. « Ne point con-
» noître, disoit-il, l'origine, l'étendue & les bornes
» de son autorité, c'est pour un Prince ne con-
» noître ni la nature, ni les propriétés de son être.
» Les Rois tiennent leur autorité de Dieu seul,
» dont ils sont comme les lieutenants sur la terre.
» Tout vient de Dieu, tout doit retourner à
» Dieu. »

—— « Un Monarque, disoit-il encore, image
» de la Divinité sur la terre, doit la prendre pour
» modele dans l'image de sa puissance. Elle encou-
» rage les hommes à la vertu par l'attrait de ré-
» compenses; elle dirige tout selon l'ordre admi-
» rable qu'elle a établi dans l'univers. Immuable
» comme elle, le Monarque doit respecter lui-
» même les loix qui sont émanées de sa puis-
» sance, & s'il n'a pas de juge ici bas, il ne
» doit jamais oublier qu'il en est un dans le Ciel
» qui juge également & les Rois & les peuples. »

Comme on représentoit au Dauphin que ses revenus étoient trop bornés, & qu'à son âge le Dauphin, fils de Louis XIV, avoit cinquante mille livres par mois pour sa cassette: « Il ne me seroit
» pas difficile, répondit-il, d'obtenir du Roi la
» même somme; mais comme je ne la recevrois

» que pour la donner, j'aime mieux que le pauvre » laboureur en profite, & qu'elle soit retranchée » sur les tailles. »

Le Dauphin appelloit les laboureurs, *une classe d'hommes utile & précieuse à la société.* « Il faut, » disoit-il, que les laboureurs, sans être riches, » soient dans un état d'aisance, & ne craignent » point, en rentrant des champs au logis, de » trouver les huissiers à leurs portes; prétendre » s'enrichir en les dépouillant, c'est tuer la poule » qui pond des œufs d'or. »

Le Dauphin étoit en toute occasion d'une humeur égale. S'il faisoit un reproche à quelqu'un de ses Officiers, c'étoit toujours avec cet air de bonté qui corrige sans décourager. Quelquefois il se donnoit la peine d'instruire lui-même ceux qui entroient à son service de ce qu'ils avoient à faire; & quand il leur échappoit quelque faute, il se contentoit d'en rire. Souvent pour ménager le temps, dont il étoit économe jusqu'au scrupule, il se rasoit lui-même. « J'ai plutôt fait, disoit-il, que mes » Valets-de-Chambre n'ont échaffaudé. » L'un d'eux qui le rasoit pour la premiere fois commençoit à trembler : « Ne craignez pas, lui dit-il; si » vous me faites quelque entaille on ne s'en prendra » pas à vous; on dira que j'ai vu l'ennemi de » près. » Le Baigneur ne trembla plus.

Ce Prince étendoit ses bontés jusques sur le moindre de ses gens. Un Piqueur ayant été blessé, à sa suite, d'une chûte de cheval, il recommanda sur le champ qu'on lui envoyât son Médecin & son Chirurgien. Le lendemain, il fit une promenade qui le conduisit comme par hasard auprès de sa demeure; & en passant, il dit à un de ses Officiers : « Je crois que c'est ici que loge le pauvre » Philippe, allez demander de ma part comment » il va. »

Au mois d'Août de l'année 1757, il arriva au Dauphin ce qu'il appella toujours depuis, & ce qui eſt véritablement pour un cœur ſenſible le plus grand des malheurs, celui de tuer un homme. En revenant d'une chaſſe qu'il avoit faite aux environs de Verſailles, où il étoit reſté avec la Dauphine pendant le voyage de la Cour à Compiegne, il voulut décharger ſon fuſil, le coup porta dans l'épaule gauche d'un de ſes Ecuyers, nommé Chambord, qu'un corps intermédiaire l'empêchoit d'appercevoir. Aux cris lamentables que le Gentilhomme pouſſa, le Prince ſoupçonnant le malheur, jette ſon fuſil, & court vers l'endroit où il avoit dirigé ſon coup. Quel ſpectacle! il apperçoit un homme renverſé par terre, & qui ſe rouloit dans la pouſſiere. Il s'approche de plus près; il reconnoit Chambord qu'il aimoit. A la vue de ſon corps enſanglanté, il eut le cœur percé de douleur; il ſe précipita ſur lui, & le conjura, en l'arroſant d'un torrent de larmes, de vouloir bien lui pardonner.

L'Ecuyer, touché de l'état où il voyoit le Dauphin, lui dit ce qu'il put pour le conſoler lui-même. Le Prince, auſſi-tôt, le fit conduire à Verſailles pour être remis entre les mains des Chirurgiens les plus habiles. Pour lui, la douleur dans le cœur, le viſage abbattu, l'eſprit tout occupé de ſon malheur, il s'avança juſqu'au château tête nue, les cheveux en déſordre, & ſans s'appercevoir qu'il fut encore en veſte. Son accablement étoit ſi profond, qu'on n'oſoit pas même entreprendre de l'en diſtraire.

Quelqu'un de ſa ſuite croyant qu'un tel excès de déſolation ne pouvoit venir que de la perſuaſion où il étoit que ſon Ecuyer étoit bleſſé à mort, lui dit pour le conſoler, qu'il pourroit bien guérir de ſa bleſſure: « Eh quoi! lui répondit-il, faudra-

» t-il donc que j'aie tué un homme pour être dans
» la douleur ? »

L'Officier ne mourut qu'au bout de ſept jours. Le Dauphin, pendant tout ce temps, ne penſa qu'à lui, ne s'occupa que de lui. Non content d'avoir donné les ordres les plus précis pour qu'il fût traité avec toute ſorte de ſoins, il voulut encore s'en aſſurer par pluſieurs viſites qu'il lui fit, quoique ſa vue ſeule, comme il l'avouoit lui-même, lui perçât le cœur. Sa mort lui porta un nouveau coup plus terrible encore. « Hélas ! s'écria-
» t-il, quand on lui en apprit la nouvelle, il eſt
» donc vrai que j'ai tué un homme. O Dieu !
» quel malheur ! »

Cette affligeante penſée ne quittoit le Dauphin ni le jour ni la nuit ; rien n'étoit capable de l'en diſtraire. Il étoit tellement pénétré du ſentiment de ſa douleur, que quelquefois il le communiquoit à ceux mêmes qui eſſayoient d'en modérer l'excès.

Un jour qu'on lui repréſentoit qu'il ne devoit pas s'imputer un malheur dont il n'étoit que la cauſe innocente : « Vous direz tout ce que vous
» voudrez, reprit-il, mais ce pauvre homme eſt
» toujours mort, & mort d'un coup qui eſt parti
» de ma main ; non, je ne me le pardonnerai
» jamais » Eh dans une autre occaſion · « Oui,
» dit-il, je vois encore l'endroit où s'eſt paſſée
» cette ſcene affreuſe ; j'entends encore les cris de
» ce pauvre malheureux, & il me ſemble le voir
» à chaque inſtant qu'il me tend ſes bras enſan-
» glantés, & me dit : quel mal vous ai-je fait
» pour m'ôter la vie ? Il me ſemble voir ſa femme
» éplorée, qui me demande : pourquoi me faites-
» vous veuve ? Et ſes enfants qui me crient : pour-
» quoi nous rendez-vous orphelins ? Ces penſées
» importunes me ſuivent par-tout, & l'uſage de

» ma réflexion ne sert qu'à me convaincre de plus » en plus que ce ne sont point des chimeres. »

Jamais le souvenir de ce fameux accident ne s'effaça de la mémoire du Dauphin; & comme s'il eût été coupable, il s'en punit en s'interdisant l'exercice de la chasse pour le reste de sa vie. Il se le reprochoit encore au lit de la mort.

Le Dauphin étoit âgé de trente-six ans, & les rares qualités de son esprit, jointes à une vertu consommée, faisoient concevoir les plus flatteuses espérances, quand on commença à s'appercevoir du dépérissement de sa santé. Il perdit sensiblement son embonpoint. La fraîcheur de son teint se flétrissoit, & la pâleur effaçoit peu à peu les plus belles couleurs de son visage. On vit avec étonnement un tempéramment si vigoureux que l'étoit celui de ce Prince, se consumer par la langueur. On en chercha la cause, & chacun fit ses conjectures. Plusieurs crurent que les maux de la Religion avoient porté un coup mortel à son cœur. D'autres prétendirent qu'il s'étoit échauffé la poitrine en donnant trop de temps au travail, & trop peu au sommeil & aux autres délassements. Peut-être ces différentes causes réunies ont-elles concouru au même effet.

Quoiqu'il en soit, deux ans s'étant déjà écoulés depuis qu'il avoit ressenti les premieres atteintes de sa maladie, il se trouva dans un état d'épuisement qui l'accabloit. Toute espece de nourriture lui devint insipide: il ne conservoit plus de goût que pour le café. Il lui prit un jour envie de manger du raisin; il s'en trouva fort bien & continua. Les Médecins lui en permirent l'usage aussi fréquent qu'il le voulut; il en faisoit presque son unique nourriture. L'appétit lui revint, & peu à peu il se remit à une nourriture ordinaire. On espéroit

que la nature reprendroit enfin le dessus. L'espérance fut de courte durée.

Pendant le voyage de Compiegne, le Dauphin se fatigua considérablement à exercer les troupes du camp que le Roi avoit ordonné devant cette Place. Il ne se contenta pas d'être spectateur des opérations, il les dirigeoit lui-même. Rien ne se faisoit que par ses ordres, & il se trouvoit partout pour les donner. Tous les jours, pendant les matinées les plus fraîches, on le voyoit, dès le lever du soleil, ranger lui-même ses troupes en ordre de bataille. Comme ces exercices lui plaisoient, & qu'il en soutenoit volontiers la fatigue, on les jugeoit plus utiles que nuisibles à sa santé. Un gros rhume qui lui survint au retour d'une promenade qu'il fit par un temps très-humide vers l'Abbaye de Royal-Lieu, porta une atteinte mortelle à sa poitrine, déjà fort affoiblie.

Cependant le retour de la Cour à Versailles, étant fixé à quelques jours de-là, la crainte de lui occasionner un dérangement, l'engagea à prendre les moyens les plus prompts pour se défaire de son rhume : il garda la chambre, & prit toute sorte de palliatifs. Il vouloit paroître guéri pour le jour du départ, il le parut; mais à peine fut-il arrivé à Versailles que le mal s'aigrit sensiblement. Il lui survint un crachement de sang accompagné d'accidents fâcheux. Une saignée le soulagea. Quelques jours après il parut convalescent, quoiqu'il conservât toujours une toux seche.

Par le même motif de complaisance, qui lui avoit fait craindre d'apporter quelque retard au retour de Compiegne, il témoigna au Roi que le séjour de Fontainebleau lui plairoit beaucoup, & qu'il desireroit que le voyage se fît comme de coutume. Il s'y rendit avec la Cour le 4 Octobre. Les

premiers jours après son arrivée, on crut appercevoir un mieux sensible. A la maigreur extrême de son visage, succéda une bouffissure qu'on prit pour un embonpoint. Il se trouvoit bien de l'exercice qu'il prenoit : on concevoit des espérances.

Cependant le mal faisoit sourdement des progrès; & au moment où l'on s'y attendoit le moins, tous les accidents qui s'étoient déjà annoncés reparurent avec des caracteres plus effrayants. La toux devint plus violente, la fievre plus forte, le sommeil plus agité; & bientôt des expectorations purulentes indiquerent la formation de l'abcès à la poitrine.

De la Cour, l'allarme se répandit jusqu'aux extrémités de la France. Tout ce qu'il y avoit d'ames vertueuses, dans le monde & dans le cloître, s'empresserent de demander à Dieu, par les vœux les plus ardents, la conservation d'une tête si précieuse à la Religion & à l'Etat. Bientôt après, le danger paroissant de jour en jour plus puissant, on ordonna des prieres publiques dans toute l'étendue du Royaume; & ce fut là comme le signal d'une désolation générale, qui ne peut être comparée qu'à celle qu'occasionna la maladie de Louis XV, à Metz. L'affliction de tous les gens de bien étoit si sincere & si vive, qu'elle se communiqua à tous les cœurs, & entraîna les plus indifférents. Les étrangers même partageoient la douleur des Français.

Les prieres publiques que l'on fit alors ne furent point, comme on le voit quelquefois, des prieres de cérémonie : elles étoient commandées par le cœur, beaucoup plus que par les ordonnances des Evêques; & l'on vit en cette occasion la différence que le peuple met entre un Prince & un Prince. Chacun envisageant la perte du Dauphin comme un malheur personnel, vouloit sincérement

l'éloigner, & en prenoit les moyens qu'il jugeoit devoir être les plus efficaces. On fut alors témoin de ce qu'on voit à peine dans ces calamités où tous ont à craindre pour la vie. Toutes les fêtes étoient suspendues ; un triste silence regnoit dans ces lieux mêmes de divertissements, qui retentissent habituellement de cris de joie.

On ne cessa de prier pendant deux mois entiers, & la ferveur sembloit redoubler avec le danger. Partout, dans la Capitale comme dans les Provinces, à la Cour comme à la Ville, on réunissoit tous les genres de bonnes œuvres pour fléchir le Ciel, & détourner le coup qui menaçoit la France. Mais il étoit inévitable, le mal étoit sans remede; & les Médecins déclarerent que tous les secours de leur art devenant désormais inutiles, il n'y avoit qu'un prodige qui pût opérer la guérison du Dauphin.

La France entiere étoit dans le deuil & l'affliction, & le Dauphin possédoit toujours son ame en paix. Ce Prince vit approcher le moment de sa dissolution avec tous les sentiments de résignation & de confiance, qu'une vie passée dans la vertu inspire aux plus grands Saints.

Au milieu de ses souffrances, le Dauphin avoit conservé toute sa gaieté naturelle. Le Roi parlant un jour d'un Prince d'Angleterre qui se mouroit, & une de Mesdames ayant lu dans l'almanach l'article des Princes morts : « Vraiment, dit-il, » j'ai pensé être là dernierement. On auroit mis : » *Louis*, Dauphin, *mort à Fontainebleau* le 25 » Novembre. » — Une autrefois que le Roi annonçoit que la Cour porteroit bientôt le deuil d'un autre Prince : « Je crois, dit le Dauphin, que » dans les autres Cours on parle aussi bien de mon » deuil. »

Peu de temps avant sa mort, la Providence lui

ménagea une épreuve qui eut été capable d'accabler une ame moins forte, mais qui ne lui causa pas la moindre émotion. Il voyoit de son lit tout ce qui se passoit dans une des cours du Château. Il s'apperçut un jour qu'on chargeoit à la hâte une voiture d'office; il jugea aisément qu'on faisoit prendre les devants à cette voiture, dans l'assurance où l'on étoit de sa mort prochaine. Il demanda pour quelle raison on la faisoit partir; quelqu'un lui dit que c'étoit à l'occasion du renouvellement du quartier. Au même instant il vit entrer dans la cour un carrosse, qu'on arrangea avec la même précipitation. « Voilà, sans doute, dit-il, » le carrosse des Officiers qui ont fait mettre leurs » effets sur la voiture qui vient de partir. » Personne ne sentit l'ironie; & la tranquillité avec laquelle il parloit, fit croire qu'il étoit très-éloigné de soupçonner la vérité. Il en seroit, sans doute, resté là, & auroit laissé ignorer l'épreuve à laquelle l'avoit mis cette imprudence, si son humeur toujours gaie ne l'eut porté par occasion à déceler sa pensée.

Son Médecin entra pour lui présenter un bouillon; il étoit fort copieux: en le recevant, il regarda ceux qui croyoient lui avoir fait prendre le change, & leur dit, en souriant: « S'il faut que je le » prenne tout entier, vous pouvez bien aller dire » à ces gens-là de dételer, car je les ferois at» tendre trop long-temps. »

Le Dauphin étoit à l'agonie. Il demanda au Cardinal de Luines s'il y avoit des caves de sépulture dans le chœur de sa Cathédrale. Sur la réponse que lui fit le Cardinal qu'il n'y en avoit qu'une sous l'autel pour les Archevêques: « Il » faudra donc en faire une, lui dit le Dauphin, » car je dois faire un voyage à Sens. » On découvrit le sens de ces paroles, quand, à l'ou-

verture de son testament, on vit qu'il demandoit à être enterré dans cette ville.

Cependant le Dauphin ne paroissoit plus tenir à la vie que par un léger souffle. Bientôt on vit ses yeux s'éteindre insensiblement. Aucune agitation violente, aucun mouvement convulsif n'annonça son dernier soupir; il le rendit paisiblement, & comme s'il se fût endormi d'un doux sommeil, après avoir essuyé une agonie de vingt-deux heures. Ce fut le 20 Décembre 1765, à huit heures du matin.

Le Duc d'Orléans, frappé jusqu'à l'étonnement de la tranquillité avec laquelle ce Prince avoit envisagé la mort, disoit à Louis XV : » Est-il » possible, Sire, qu'aux portes de la mort, on » conserve tant de sérénité & une paix si pro» fonde ? — Oui, cela doit être ainsi, répondit » le Roi, quand on a su, comme mon fils, » passer toute sa vie sans reproche. »

Il seroit difficile d'exprimer l'extrême consternation où la mort du Dauphin jetta toute la nation. La douleur fut générale & aussi vive dans le fond des campagnes qu'elle l'étoit à Fontainebleau & à Versailles.

Suivant les dernieres dispositions de ce Prince, son cœur seulement fut porté à Saint-Denis, & son corps fut conduit à Sens. De plusieurs lieues aux environs, les habitants des champs accouroient en foule, & bordoient les chemins par où passoit la pompe funebre. On eût dit, à voir ces pauvres gens, qu'on faisoit les funéraille de leur pere commun : les uns gardoient un silence de tristesse & d'admiration ; d'autres, sans s'être jamais vus, sembloient se connoître, & se racontoient, comme entre amis, ce qu'ils savoient des vertus de ce Prince. Ils répétoient les larmes aux yeux, ce qu'ils avoient souvent oui dire : « Il

» auroit

» auroit voulu diminuer nos tailles & nous rendre » heureux. Oui, disoient-ils encore, c'est Dieu » qui nous a punis ; nous ne méritions pas d'avoir » jamais un si bon Roi. » D'autres enfin tâchoient de se consoler, en se disant dans leur langage naïf: » Il faut espérer que les enfants d'un si brave » homme ressembleront à leur pere. »

Le convoi s'étant arrêté dans un petit village près de Sens, nommé Saint-Denis, une pauvre femme, en considérant le char qui portoit le corps du Dauphin, se mit à pleurer. « Ne pleure pas, » lui dit son mari, les enfants d'un si brave » homme ne seront pas bâtards ; ils ressembleront » à leur pere. »

On célébra les obseques du Dauphin, dans toute l'étendue du Royaume, avec un zele & un empressement dont on ne se rappelle point d'exemple, même en faveur des Rois. Les Universités, les Académies, les Orateurs & les Poëtes, célébrerent, à l'envi, ses vertus. Toute la France retentit de ses louanges. Entraînés par la foule, ses calomniateurs chanterent la palinodie, & se firent ses panégyristes : des plumes accoutumées à décrier la vertu essayerent de louer le Prince le plus vertueux ; &, par un contraste bien bisarre, on vit, en plus d'un endroit, l'éloge du Dauphin à côté d'une invective contre la Religion. Voltaire donna ce distique pour être mis au bas de son portrait.

Connu par ses vertus, plus que par ses travaux,
Il sut penser en sage, & mourut en Héros.

Le Dauphin ne fut pas seulement pleuré des Français & regretté de leurs alliés. La mort d'un Prince vertueux est une sorte de calamité universelle. Tous les peuples de l'Europe se montrerent

ſenſibles à la perte de la France, ſans en excepter ceux que la diverſité des Religions, ou des oppoſitions d'intérêts nationaux euſſent dû rendre, ce ſemble, les plus indifférents. Par-tout où ce Prince étoit connu, on l'eſtimoit & on l'aimoit. Les ennemis même de la nation ne l'avoient jamais été de ſa perſonne.

Voici ce qu'écrivoit, d'Angleterre au Duc de Nivernois qui avoit été Ambaſſadeur de France en cette iſle, un homme de lettres (*) à portée de connoître & d'apprécier les ſentiments de ſes compatriotes..... « Permettez à un étranger de » mêler ſes larmes aux vôtres & à celles de toute » la France. Germanicus, pleuré des Romains, » le fut auſſi de ſes voiſins, des ennemis même » de leur Empire. Si M. le Dauphin jette encore » les yeux ſur la terre, il n'y voit plus, en ce » moment, que des cœurs Français. »

Le Roi Staniſlas, à l'ouverture de la lettre qui lui apprenoit la nouvelle de la mort du Prince, s'écria en ſoupirant : « La perte réitérée d'une » couronne n'eſt jamais allée juſqu'à mon cœur; » celle du Dauphin l'anéantit. »

Louis XV eut à ſupporter deux autres pertes ſucceſſives, celle de la Dauphine & de la Reine, mais il les ſoutint avec ſon ſang-froid, ſon indifférence ordinaires. Nous n'ignorons pas les bruits qu'on a fait courir ſur ces trois morts, quoique toutes différentes, toutes lentes, toutes prévues, toutes fixées à des époques certaines, déterminées & périodiques en quelque ſorte; mais nous les regardons, avec l'Auteur de la Vie privée du Monarque, comme le fruit uniquement de l'imagination exaltée de quelques politiques avides

---

(*) Le Docteur Maty.

d'anecdotes romanesques, & croyant les forfaits les plus périlleux aussi aisés à exécuter qu'à concevoir. Ces bruits ont pris leur source dans une premiere supposition que l'assassinat de Louis XV étoit le résultat d'un complot profond. Et comme le crime ignoré doit toujours s'attribuer à celui qui en recueille le fruit, on avoit porté l'horreur jusqu'à soupçonner l'héritier présomptif du trône. Malheureusement, ou plutôt heureusement, ce qui commença à mettre en défaut les combinaisons de ces scrutateurs sinistres, c'est que la Maîtresse du Monarque se trouve la premiere dans la chaîne des victimes ; c'est qu'on ne peut croire raisonnablement que la même main qui auroit empoisonné la Favorite, eût empoisonné le Dauphin, la Dauphine, la Reine ; c'est qu'alors il faut admettre à la Cour deux sectes d'empoisonneurs, qui, luttant tour-à-tour l'une contre l'autre, se seroient exercées, à l'envi, à commettre de ces atrocités, & l'auroient fait sans autre fruit que l'impunité, tandis que le Roi, du moins par son silence, autorisant ces exécrables jeux, auroit joui du plaisir barbare de voir immoler autour de lui les personnes les plus cheres. Spectacle qui, par sa longueur & l'effroi qu'il répandoit, à moins de donner à Louis XV le cœur d'un Néron & la dissimulation d'un Tibere, auroit été un supplice perpétuel pour lui, un supplice insoutenable même pour les plus affreux scélérats. Jamais Louis XV ne fut ni méchant ni criminel, mais foible, insouciant toute sa vie ; mais crapuleux, libertin une partie de ses jours.

Nous allons parcourir à grands pas, & même avec assez de désordre, l'épisode du dernier terme du Monarque. C'est ici où Louis XV va paroître le plus indéfinissable, le plus indéchiffrable.

CHAPITRE XXXIV.

Louis XV avoit ſongé à faire ſon teſtament, pour la premiere fois, en 1766. Il avoit reconnu ſes défauts & les vices de ſon regne. Il avoit ſupprimé le trop fameux Parc-aux-cerfs, & s'il n'étoit pas converti, il cherchoit au moins à éviter le ſcandale d'une vie trop publiquement diſſolue, & c'eſt à la mort de la Reine, qui ſembloit devoir le confirmer dans ces bonnes réſolutions, qu'il retombe dans les plus grands débordements, qu'il ſe livre à toutes ſes foibleſſes, & ſouffre que ſon Royaume devienne la proie de tous les brigands qui l'entourent.

On en fut d'autant plus conſterné que Louis XV avoit fait, par la ſuppreſſion de ſon ſerrail infâme, un acte de vigueur étonnant pour lui, en ce qu'il ſembloit annoncer une réſolution ſincere de mieux vivre, de ſouſtraire aux yeux de ſon peuple tout ce qui pouvoit rappeller le ſouvenir de ſes égarements.

Il revint bientôt à lui-même. Entre la foule de nouvelles beautés offertes à ſon choix, il avoit diſtingué une demoiſelle *Romans*, fille point mal née, aſſez bien éduquée, ingénue & qui, réſiſtant à ſes premieres careſſes, n'avoit voulu les recevoir qu'à des conditions.

Le Roi s'y étant attaché, lui fait acheter une maiſon à Paſſy. La jeune perſonne y accoucha d'un fils. Le Monarque enchanté lui avoit permis de le faire baptiſer ſous ſon nom, avec promeſſe de le reconnoître en temps & lieu, exigeant ſur cela le ſilence, juſqu'à ce qu'il lui plût de manifeſter ſa volonté. On nourrit, on éleva l'illuſtre poupon

en conséquence. On lui rendoit des hommages anticipés ; on ne l'appelloit jamais que *Monseigneur ;* on le croyoit déja un Prince *légitimé.*

La *Romans* vivoit dans la retraite, montroit beaucoup de modestie, édifioit même, autant que son état le comportoit, ses voisins & son Curé, se faisoit aimer par sa bienfaisance & ses charités ; sur-tout elle ne se mêloit en rien des affaires : les Ministres ne pouvoient en prendre ombrage.

Mais quels asyles ne viole pas l'intriguant ? Quel repos ne trouble-t-il pas, quand c'est utile à ses projets ? Un Abbé de Lustrac, homme de condition, voyant la Maîtresse en titre, morte sans être remplacée, crut le moment favorable, & s'impatronisa chez la Sultane subalterne, sous prétexte de concourir à l'éducation de son fils.

La *Romans* a peu d'esprit ; l'Abbé eut peu de peine à gagner sa confiance ; elle fut bien aise de trouver en lui un conseil, un homme en état d'écrire ses lettres au Roi. Quoiqu'elle ne fût pas tourmentée de l'ambition d'être la favorite en titre, il la prit par son foible pour son enfant, & lui fit sentir la nécessité de presser le Monarque d'effectuer sa parole royale, à l'égard de ce gage précieux de son amour. Plus le Roi éludoit de la remplir, plus l'Abbé faisoit sentir à sa Maîtresse la nécessité de réveiller sa tendresse ; il lui fit concevoir que le Roi ne pouvoit donner un état au jeune Prince sans consolider celui de la mere & le rendre inébranlable. Il flatta tellement son orgueil, qu'elle se répandit plus au dehors, qu'elle affecta des airs de grandeur, & ne dissimula pas les titres sur lesquels ils étoient fondés. Elle croyoit par-là forcer, en quelque sorte, l'auguste amant à accélérer l'instant desiré.

Il en arriva tout autrement. Louis XV prit de l'humeur ; & les Ministres, qui se trouvoient

très-bien d'être débarrassés du joug d'une Maîtresse impérieuse, n'étant pas disposés à en voir renaître une seconde, aigrirent le Monarque. Un beau matin, on vint enlever la *Romans* fort durement, & on la conduisit dans un Couvent. On la sépara de son fils, mis dans un College, sans qu'elle sût quel il étoit, & le confident fut resserré étroitement dans un château fort. Ainsi se dissipa ce complot, comme l'observe l'Auteur de *la Vie privée* de Louis XV, & comme l'ont observé d'autres avant lui ; & le Public qui ignoroit la cause secrette d'un tel événement, l'attribua bonnement à la résipiscence du Monarque pécheur.

Il en étoit bien quelque chose : il faut le croire, puisqu'une Princesse l'a dit, (les Princes & les Princesses ne mentent pas.) Madame Adélaïde confessa, depuis la mort de son auguste pere, à l'occasion du testament dont nous avons parlé, que Louis XV étoit sincérement converti ALORS & *résolu à vivre* EN BON CHRÉTIEN : mais que le fatal Maréchal de Richelieu, sous prétexte de le distraire de sa douleur, étoit venu le ramener au péché.

Ce fut bientôt après que parut la trop fameuse du Barry qui remplit le dernier épisode des amours de ce Prince, & qui mit le comble aux infamies dont sa vie n'étoit déja que trop surchargée. Avant que nous en entreprenions le récit abominable, avant que nous commencions à tracer les traits affreux qui nous restent à ajouter au tableau du Monarque, esquissons le plus légérement possible celui des affaires du Royaume à cette époque.

Les Cours de Magistrature étoient dans une effrayante crise. Après une guerre des plus désastreuses, loin de pouvoir alléger les impôts, on se trouvoit dans la nécessité urgente de les augmenter. Le Parlement de Paris n'avoit conservé

de son corps que la Grand'Chambre, depuis les troubles de Religion, élevés par le fanatisme de l'Archevêque de Paris & de ses confreres. Les autres Chambres avoient donné leurs démissions: elles furent rendues. La Cour entra dans toute la plénitude de ses fonctions. Le Roi & ses Ministres se prêterent à toutes les modifications exigées par les membres du Parlement. On avoit besoin de leurs suffrages pour l'enregistrement d'emprunts multipliés qu'exigeoient les besoins de l'État.

A M. de Silhouette avoit succédé M. Bertin pour le Contrôle-général. Le premier avoit débuté par des opérations qui lui avoient concilié tous les suffrages. La fin ne répondit pas au début. M. Bertin, quoiqu'ayant infiniment moins de connoissances & d'invention que M. de Silhouette, se rendit un instant agréable à la nation. Il retira les actes de législation de son prédécesseur qui avoient le plus fait crier; & quoiqu'il y substituât un troisieme vingtieme, un doublement & un triplement de capitation, ainsi qu'un sol pour livre d'augmentation sur les droits des Fermes: comme on jugea ces impôts moins intolérables que le cruel Édit de subvention qui avoit tant allarmé, on lui fut gré d'une moindre tyrannie. On imputoit tout à M. de Silhouette, qui, par les atteintes irréparables portées au crédit & à la confiance publique, avoit rendu ces ressources nécessaires.

Les Magistrats, plus de sang-froid que le peuple transporté d'un délire d'allégresse passagere, auroient dû, dans leurs assemblées, peser l'énorme fardeau de ces impôts qu'on ne connoissoit pas encore. Tout occupés de leur querelle avec les Jésuites & leurs partisans, ils négligerent de

ſtipuler les intérêts de la nation, & enregiſtrerent ſans difficulté.

Le Parlement de Beſançon, ayant plus de nerf que celui de Paris, & ſur-tout plus de patriotiſme, travaillé d'un ſchiſme inteſtin à l'occaſion de ces mêmes impôts qu'il n'avoit pas voulu enregiſtrer, étoit exilé, dans ſa portion la plus ſaine & la plus nombreuſe. Trente de ſes membres s'étoient détachés de leur chef, qui, par un abus monſtrueux, réuniſſoit à la fois en ſa perſonne les fonctions incompatibles de premier Préſident & de Commiſſaire départi dans la province, c'eſt-à-dire, d'Intendant. Ce Chef étoit M. Bourgeois de Boynes qui va bientôt figurer ſur la ſcene.

Tous les Parlements prirent fait & cauſe pour le Parlement de Beſançon. Le Roi répondit à celui de Paris que cette affaire lui étoit étrangere. Le Parlement répliqua que l'affaire lui étoit très-perſonnelle. Le Conſeil combattit par des écrits, mais molliſſant bientôt, le Roi rappella les Officiers du Parlement de Franche-Comté qui avoient été exilés, & leur donna ſatisfaction en retirant M. de Boynes & de cette Cour & de la Province, pour le nommer Conſeiller d'Etat.

La Magiſtrature triompha: mais il s'en ſuivit, ainſi que le préſumoient les gens clair-voyants, un nouveau ſacrifice de l'intérêt national. Dans un lit-de-juſtice, on prorogea pendant ſix ans le ſecond vingtieme qui devoit finir à l'inſtant de la ceſſation des hoſtilités; on ſubſtitua à la ſuppreſſion du troiſieme d'autres charges, dont il réſultoit que les ſujets payoient, en temps de paix, plus qu'ils ne payoient en temps de guerre. Enfin on ſe jouoit du peuple par des diſcours hypocrites; on l'abuſoit par la trompeuſe perſpective de changements avantageux dans l'avenir,

à dessein de lui faire par-là supporter, avec moins d'impatience, le poids énorme des impositions conservées.

Les clameurs s'élevoient de tous côtés ; le pusillanime Contrôleur-général Bertin trembla. On le tira du Contrôle, & on lui substitua le fougueux Laverdy, grand Janséniste, un des plus ardents adversaires des Jésuites. Celui-ci débuta assez bien comme ses prédécesseurs. On s'enthousiasma d'abord du nouveau Ministre ; mais l'enthousiasme ne fut pas long L'Edit pour la libération des dettes de l'Etat sera un monument de honte éternelle, & pour le Contrôleur qui l'enfanta, & pour le Parlement qui l'enregistra.

Le désordre des Finances étoit au comble. Les charges, au lieu de diminuer, ne faisoient que s'accroître. Il falloit, d'un côté, satisfaire aux fantaisies du Roi, qui n'ayant plus de maîtresse en titre, avoit des courtisans & des favoris avides qu'il devoit contenter: de l'autre, il falloit fournir aux prodigalités du Duc de Choiseul, qui n'économisant pas plus le trésor de l'Etat que le sien, tranchoit du petit Souverain dans son genre, & avoit encore plus de créatures à satisfaire. Chaque jour, paroissoient de nouveaux Edits bursaux. On murmuroit hautement. On employa l'arme la plus irrésistible, le ridicule. On chansonna le Ministre, on fit des pamphlets, on répandit des carricatures contre lui. On le représenta dans Paris sous la figure d'un homme portant une hotte sur les épaules, une canne à bec-corbin, (attribut de sa charge) cherchant dans tous les ruisseaux & dans tous les tas d'ordures. Du bout de son bâton sortoient des rouleaux de papier intitulés: *Arrêts du Conseil.* Il avoit des lunettes sur le nez, sembloit pourvu d'une vue fort courte, défaut au physique & au moral du personnage. Ar-

bas étoit écrit : *Au grand chifonnier de France.*

Parodiant Vefpafien qui avoit mis un impôt fur les urines, on pouffa la dérifion jufqu'à lui adreffer un projet anonyme pour établir des latrines publiques dans des brouettes au coin des rues, où l'on n'auroit pu entrer qu'en payant un droit; projet peu difpendieux, & qui devoit rendre beaucoup au Gouvernement. Ces farces défolerent le Miniftre. Il fut forcé de quitter fa place & de la céder à un autre qui ne fit que paffer. Cet autre étoit M. Maynon d'Invau, honnête homme. Après un Confeil où fes projets ne furent pas goûtés, il envoya fa démiffion. Il refufa la penfion d'ufage, difant, *que s'il n'avoit point été utile à l'Etat durant fon Miniftere, il ne devoit pas lui être à charge dans l'oifiveté de fa retraite.*

A ce dernier fuccéda le fameux Abbé Terray. Celui-ci finit par donner le coup de grace aux finances & au crédit du Roi. Nous aurons occafion de parler amplement de ce recommandable Miniftre, ci-après. Voyons en quel état étoient les autres affaires du royaume.

Jufqu'à la mort de la marquife de Pompadour, le Duc de Choifeul n'avoit gouverné Louis XV qu'en fecond; mais alors il le fubjugua tout-à-fait. Sans avoir le titre de premier Miniftre, il en avoit, comme le Cardinal de Fleury, toute l'autorité, puifqu'il géroit lui feul les départements les plus importants. Miniftre des affaires étrangeres, il avoit perfuadé au Monarque que, pour donner plus de poids à fes négociations, il falloit encore le faire Miniftre de la guerre. Il remplaça dans ce dernier Minifterc l'ambitieux Maréchal de Belle-Ifle. perfonnage envié, avide de tous les genres de gloire, heureux du côté des dignités, mais le plus malheureux des hommes du côté de la nature, puifqu'après avoir été à la fois époux,

frere & pere, il se trouva seul de sa maison, & la vit s'ensevelir avec lui toute entiere dans le tombeau.

Outre les affaires étrangeres & de la guerre, deux départements dont étoit déja chargé le Duc de Choiseul, on lui donna encore celui de la marine. Le Duc eut la modération ou plutôt la politique de se défaire d'une partie du premier Ministere en faveur de son cousin, le Comte de Choiseul, depuis Duc de Praslin. Ce Praslin étoit un être cacochyme, foible & paresseux. Il étoit aux ordres du Duc de Choiseul. Mannequin politique, son cousin le remuoit, le plaçoit & déplaçoit à son gré. Du Ministere des affaires étrangeres, le Duc de Choiseul l'avoit fait passer à celui de la marine.

A ne considérer que le méchanisme des fonctions du Duc de Praslin, il ne les a pas mal remplies, durant son ministere. On comptoit dans les ports de France, lors de son exil, soixante-quatre vaisseaux, indépendamment de ceux qui étoient sur les chantiers, toutes les matieres nécessaires pour en construire dix ou douze de plus, & environ cinquante grosses frégates ou corvettes : rétablissement prodigieux des forces maritimes de la France, en cinq ou six ans de l'administration du Duc. On lui reproche d'avoir étendu les prérogatives, encouragé l'insolence, les déprédations & le luxe du corps de la marine ; on lui attribue le despotisme exercé dans les colonies ; on lui fait un crime de sa mollesse à faire statuer dans le Conseil sur les plaintes que lui adresserent les malheureux habitants de l'Amérique, à faire valoir leurs réclamations auprès du Roi. Le Duc n'étoit qu'une pure machine que son cousin Choiseul montoit & démontoit à son gré, comme nous l'avons déja dit. Il ne conservoit sa place que par complaisance ;

il ne soupiroit qu'après le repos : c'étoit son vœu secret.

Le Duc de Choiseul usoit de toutes les ressources de son génie pour tranquilliser Louis XV sur la crainte d'une nouvelle rupture, & s'occupoit en même temps à réparer les plaies faites à la France par les hostilités de la derniere guerre. Déja, par son pacte de famille, il avoit fait partager adroitement à l'Espagne & les pertes de son Souverain, & une honte qui autrement auroit rejailli sur lui toute entiere. Mais ce coup d'adresse n'eût été rien, si dès-lors méditant une vengeance lente & combinée, il n'eût aussi préparé les moyens de l'exécuter.

C'est dans cet esprit que, cherchant à affoiblir l'Angleterre par des troubles continuels, tandis que sa patrie réparoit dans une paix profonde ses forces épuisées, il fomentoit à Londres les divisions excitées par Wilkes; il encourageoit les tracasseries entre les colonies & la métropole; il lui soulevoit jusques dans l'Inde un ennemi formidable dans la personne de Hyder-Ali-Kan; &, du même coup d'œil embrassant tout le Nord, il attachoit à la France la maison d'Autriche par l'espoir d'une alliance; il enchaînoit l'activité du Roi de Prusse par la crainte de cette union. Il amusoit l'Impératrice de Russie, occupée à calmer un royaume agité par des cabales qu'il favorisoit sourdement; il allumoit la guérre entre elle & le Grand-Seigneur, persuadé que c'étoit indirectement frapper l'Angleterre, placée dans l'alternative cruelle de perdre son commerce du Levant ou avec la Russie. Enfin, étant parvenu, par une chaîne de combinaisons éloignées, à voir cette Puissance rivale se dégarnir de la meilleure partie de sa marine pour secourir son alliée, il alloit, de concert avec l'Espagne, faire éclater leurs communs projets de ressenti-

ment, lorſqu'une femme (*), plus adroite que lui, le renverſa avec ſes deſſeins.

L'influence qu'avoit le Duc de Choiſeul dans les affaires générales de la politique, ne peut être mieux caractériſée que par le mot célebre de l'Impératrice de Ruſſie, qui l'appelloit *le ſouffleur de Muſtapha, le cocher de l'Europe.* L'impulſion donnée par ce Miniſtre à toute l'Europe, durant ſon adminiſtration a été ſi forte, que l'ébranlement en ſubſiſte encore. Il eſt vrai que ſes intentions n'ont pas été remplies; il en a réſulté des effets bien oppoſés à ſes vues: les troubles de la Pologne en ont occaſionné le démembrement. La guerre déclarée par les Turcs à la Ruſſie n'a fait qu'accroître la gloire & la puiſſance de cette derniere: ſes efforts pour chaſſer les Anglais de l'Inde ont tourné à leur avantage, & les y ont plus ſolidement affermis: mais le Duc de Choiſeul n'a pas eu le temps d'achever ſon œuvre.

Tandis que ce Miniſtre, le plus grand ſans doute qu'ait eu Louis XV, s'étudioit à mettre la France en état de récupérer un jour ſon aſcendant & ſa gloire, les affaires étoient dans une fermentation plus violente que jamais dans le royaume. La pomme de diſcorde avoit été jettée entre les Parlements des provinces, par la prééminence accordée à celui de la Capitale. Un intérêt plus preſſant les força de ſe réunir. Tout le monde connoît cette monſtrueuſe procédure qu'on appelle *l'affaire de Bretagne*, un des plus incroyables épiſodes du regne de Louis XV. Tout y eſt mêlé de biſarreries, d'irrégularités, de deſpotiſme. C'eſt un événement ſingulier, terminé par un dénouement plus ſingulier encore, avant-coureur de la

(*) La Comteſſe du Barry.

destruction absolue de tout ordre, de la Magistrature & des loix.

La justice avoit alors pour chef M. Lamoignon de Blanc-Mesnil, nommé, par dérision, Lamoignon de *Blanc-Bec*. Pendant dix ans, des drages persévérants s'étoient élevés sous son influence contre les Ministres de la justice ; il avoit fait infliger des exils consécutifs, des mandats, des emprisonnements à Paris, à Bordeaux, à Aix, à Rouen, à Rennes, à Besançon, à Grenoble, à Toulouse; il avoit livré des attaques générales ou particulieres aux Cours de Magistrature ; il avoit creusé insensiblement l'abîme sous les fondements de l'Etat ébranlé.

On lui substitua M. Maupeou, personnage fort ignorant, fort rampant, fort souple, vendu à la Cour, & pere du fameux Chancelier de ce nom. C'est sous lui que se tint au Parlement la fameuse Séance du Roi, le 3 Mars 1766, appellée *la flagellation*, parce qu'elle ressembloit assez à celle de Louis XIV, lorsqu'il y vint le fouet à la main. C'est à cette Séance que Louis XV osa avancer l'étrange assertion qu'*il ne tenoit sa couronne que de Dieu*. Quel paradoxe ! La Monarchie de France est venue comme les autres Monarchies, du choix libre des peuples. (Hist. de Fr.) *Louis V étant mort sans enfants, Charles Duc de Lorraine, son frere unique,* auroit *dû lui succéder ; mais l'hommage qu'il avoit rendu à l'Empereur Othon lui avoit fait perdre la confiance des Français, & ils* élurent, *d'un commun accord, Hugues Capet, le plus puissant d'entre les Seigneurs & de la Nation, & le plus en état de les défendre contre leurs ennemis.*

Personne n'ignore le fait de l'élection de ce Prince; mais Louis XV n'étoit pas habile en histoire, & il avoit oublié depuis long-temps ces

paroles mémorables que lui avoit dites en son enfance le célebre Massillon: « Ce sont les peuples » qui, par l'ordre de Dieu, ont fait les Rois tout » ce qu'ils sont; c'est à eux à n'être ce qu'ils sont » que pour les peuples. Oui, Sire, *c'est le choix » de la Nation qui mit d'abord le sceptre entre » les mains de vos ancêtres; c'est elle qui les éleva » sur le bouclier militaire, & les proclama Souve- » rains.* Le Royaume devint ensuite l'héritage de » leurs successeurs, mais ils le *durent* originaire- » ment *au consentement libre de leurs sujets;* leur » naissance seule les met en possession du trône, » mais ce furent les suffrages publics qui atta- » cherent d'abord ce droit & cette prérogative à » leur naissance. En un mot, comme la premiere » source de leur autorité *vient de nous*, les Rois » n'en doivent faire usage que pour nous. »

Que ce langage est différent des Edits de Mars 1766, & de Décembre 1770! Jamais Hugues Capet ne fut monté sur le trône, ces Edits à la main. Peut-il être de l'intention d'un Roi d'être usurpateur d'une autorité sans bornes, qui ne fut jamais accordée à ses ancêtres, & qui ne fut jamais celle qu'ils ont reçue de Dieu par les mains de la Nation française?

Promoteur du despotisme en France, le *Vice-Chancelier* Maupeou (car c'est ainsi qu'on l'appelloit) vit bientôt son digne fils y mettre le sceau. Plus adroit, plus intriguant, plus scélérat que son pere, car il joignoit à tous ces défauts l'hypocrisie. Le trop fameux Maupeou ne le regardoit que comme le gardien d'une place que dévoroit déjà son ambition, & ce n'étoit pour lui qu'un rival à supplanter quand il en seroit temps.

Premier Président du Parlement, depuis la retraite sage de l'honnête Premier Président Molé,

Maupeou s'étoit attaché au Duc de Choiseul; comme au tout-puissant d'alors; il lui faisoit bassement sa cour, & en recevoit l'impulsion qu'il rendoit à sa Compagnie. Le Duc de Choiseul étoit intéressé à ne pas laisser réussir le Duc d'Aiguillon dans l'affaire de Bretagne. Le premier excitoit sous main les Procureurs-Généraux de la Chalotais à se prévaloir de leurs avantages, & les Magistrats à les appuyer. Les Parlements de Province se banderent bientôt avec celui de la Capitale, & le trouble éclata vivement par tout le Royaume.

Louis XV, incapable de garder par lui-même une assiette fixe, ballotté entre ses Ministres, gauchit bientôt dans l'espoir d'une tranquillité qu'il cherchoit & ne pouvoit trouver. Il n'avoit pas fait un pas en arriere, qu'on s'en prévaloit pour lui en faire faire un autre.

C'est du sein de ces contradictions perpétuelles que le rusé Maupeou espéroit voir bientôt sortir sa grandeur. On avoit plongé le Roi dans un labyrinthe de difficultés inextricables. Comment en retirer le Monarque? Le *Vice*-Chancelier, Maupeou, pere, n'avoit pas assez de ressource dans l'esprit pour cela. Le fils le savoit : il prévit le moment où le Roi, trop heureux de lui abandonner le fil des affaires, seroit forcé de le prendre pour son conseil unique, de se livrer aveuglément à sa direction, & de le laisser frapper tous les coups que lui inspireroit sa vengeance.

Dans les convulsions étranges où se trouvoient les affaires du Royaume, celles de la Religion n'en alloient pas mieux. Elles étoient gérées par l'Evêque d'Orléans, de Jarente, *roué* dans toute la force du terme, qui, aux ordres de la Marquise de Pompadour, tant qu'elle vécut, étoit passé à ceux du Duc de Choiseul, menant la vie la plus dissolue, vendant sans pudeur les bénéfices, souvent

vent le salaire du métier le plus infâme (*). Marchant en tout sur les traces du Cardinal Dubois, mais n'en ayant pas le génie, on conçoit que ce Prélat ne faisoit pas plus de cas des Jansénistes que des Molinistes. Il n'avoit ni le ton propre à en imposer à l'un ou à l'autre parti. Egalement méprisé du Clergé & de la Magistrature, il se laissoit aller au torrent, suivant que souffloit le vent de la Cour.

L'assemblée décennale de 1765 avoit amené les *fanatiques* qui n'étoient pas en petit nombre entre les membres de la Prélature, à consommer l'ouvrage commencé dans celle de 1755, & à asseoir un jugement certain sur cette Bulle *Unigenitus*, qui, née depuis plus d'un demi-siecle sans opérer aucun bien, avoit produit tant de mal. On forma un corps de doctrine à ce sujet, sous le titre d'*Actes du Clergé;* production enfantée avec si peu de ménagement, avec tant de précipitation & d'ignorance, qu'elle devint la dérision des impies, le scandale des foibles, & excita l'indignation du Clergé mieux instruit. Le Parlement ne tarda pas à sévir contre un nouveau monument de fanatisme, où il étoit personnellement offensé. Les Prélats *Zelanti* sonnerent le tocsin; des Curés ardents oserent publier ces *Actes* à leur prône & furent décrétés. La Cour rendit un Arrêt du Conseil interprétatif des droits des deux partis : aucun ne fut content. Représentations des Prélats d'un côté, remontrances du Parlement de l'autre. Schisme ouvert entre le Clergé & la Magistrature ; nouveau refus de Sacrements ; interdictions nouvelles prononcées par les Evêques. On ne savoit auquel entendre, & la confusion regnoit

(*) Voyez *Coup d'œil sur cette histoire*, pag. XCVII.

plus que jamais dans cette partie de l'adminiſtration.

Louis XV en étoit à ce degré d'inſouciance, où il ne deſiroit que s'étourdir ſur la ſituation de ſon Royaume, que gagner du temps en évitant toute commotion violente, qui auroit pu le troubler dans ſon repos. Les pervers ne ceſſoient de l'entourer. Depuis la mort de la Pompadour & la diſgrace de la Romans, le Monarque n'avoit point eu de maîtreſſe en titre, ni même de connue. C'étoit continuellement de nouvelles paſſades, ſoit des femmes de la Cour, ſoit des bourgeoiſes, ſoit des griſettes; on lui en choiſiſſoit dans les divers ordres de l'Etat, car ſa luxure inſatiable trouvoit tout bon, mais ſe dégoûtoit bientôt de tout. C'étoit l'emploi de ces hommes vicieux qui l'avoient replongé dans la débauche, dont il avoit eu un inſtant la velléité de ſe retirer, de lui procurer ſans ceſſe des jouiſſances propres à l'aſſouvir. Entre ceux-là étoit un *le Bel*, premier Valet-de-chambre du Roi, ſpécialement chargé des découvertes. Un jour qu'il étoit en quête, il rencontre un certain Comte du Barry, batteur de pavé, pillier de tripots, courtier de plaiſirs en titre de pluſieurs Seigneurs de la Cour : *le Bel* lui témoigne ſon embarras. « N'eſt-ce que cela, lui » répond celui-ci ? N'allez pas plus loin, j'ai » votre affaire, un véritable morceau de Roi; » vous l'allez voir. » Il le mene chez lui, & montre à *le Bel* une Demoiſelle *l'Ange*, autrefois ſa maîtreſſe, & dont il faiſoit alors part aux autres.

L'origine de cette beauté n'eſt pas encore bien éclaircie. Ses premieres intrigues ſont plus connues. Les uns la font fille d'un Pere *Ange*, Picpus; d'autres d'un certain Comart de Vaubernier, Commis aux Aides, à Vaucouleurs. On lui donne

pour parrain un Billard du Monceau, Munitionnaire des vivres. Ces derniers qui prétendent avoir fouillé les mysteres ténébreux de la naissance & du premier libertinage de la nouvelle Sultane favorite, confirment qu'après la mort du sieur Vaubernier, sa femme, se trouvant sans ressource & sans bien, vint à Paris avec sa fille, dans le dessein de se placer dans quelque maison comme cuisiniere ou femme de charge. Sa premiere démarche fut d'aller chez le sieur du Monceau, à qui elle présenta sa filleule. Le parrain donna d'abord de l'argent à la mere, & ensuite plaça sa filleule à la Communauté de St. Aure, qui étoit sous la direction du *Saint* Abbé Grisel, digne Confesseur du *pieux* Billard, Caissier des Postes, neveu de du Monceau. Il paroît que la petite fille ne s'y comportoit pas bien, puisque l'on faisoit souvent des plaintes de sa conduite à son parrain. On lui reprochoit de lire de vilains livres, & de les faire lire aux autres Pensionnaires.

Manon Vaubernier (c'est le nom qu'on donnoit alors à Madame du Barri) ne tarda pas à quitter la *Sainte* Communauté de St. Aure. Elle suivit sa mere à Vitri, où venoit de s'ouvrir pour elle une place de cuisiniere. Du Monceau continuoit toujours à obliger & sa commere & sa filleule. Il donnoit un louis par mois.

Le Pere Ange, Picpus, passoit pour le beau-frere de la mere de Manon. Il disoit la messe, toutes les Fêtes & Dimanches, à la terre de la vieille Madame Lagarde, veuve d'un Fermier Général extrêmement riche. Le Révérend trouva le moyen de présenter sa prétendue niece à cette Dame, qui la prit chez elle en qualité de demoiselle de Compagnie.

La bonne vieille Lagarde avoit deux fils, l'un Maître des Requêtes, l'autre Fermier-Général. Manon

à qui ils faisoient tous deux la cour, ne rebutoit ni l'un ni l'autre. Elle aimoit le Maître des Requêtes, mais le Fermier étoit plus riche : cependant elle ne put jamais parvenir à s'en attacher un sérieusement. Cette petite intrigue qui fut sue de la vieille La Garde, la força de renvoyer sa Demoiselle de Compagnie. Le Maître des Requêtes qui eut le bonheur d'en être aimé ne lui fit jamais aucun bien. Elle ne reçut du Fermier qu'une répétition. Le premier se glissa une belle nuit dans la chambre de Manon, & Manon le reçut dans son lit.

Débusquée de chez Madame La Garde, Manon Vaubernier fut placée chez un nommé Labille, marchand de Modes. Elle prit en y entrant le nom de Lançon. Chez ce Labille alloit, toute la journée, bien du beau monde. Une grande Dame y vint un jour ; c'étoit la Dame Gourdan, surintendante des plaisirs de la Cour & de la Ville. Manon ne tarda pas à fréquenter l'hôtel de la *petite Comtesse*, (c'est le nom de l'infâme *maqua* :) ses charmes ne pouvoient manquer de lui attirer bientôt des adorateurs. Un Abbé de Bonnac (*) lui rendit les premiers soins. Manon l'avoit préféré à un Colonel de Marcieu ; & l'ingrat, qui l'appelloit *son petit Ange*, *son petit cœur*, lui refusa une petite robe de taffetas pour prix de ce qu'elle lui avoit donné ! Le bel Abbé de Gonzier (**) remplaça le

(*) Actuellement Evêque d'Agen.

(**) Evêque d'Arras. La chronique scandaleuse s'est bien amusée sur ce pauvre M. de Gonzier. M. Despinchal, à ce que prétend l'histoire, lui donna, un jour, une leçon dont les Prélats auroient de temps en temps besoin, pour les avertir que les gens d'Eglise, ne peuvent pas jouir aussi librement, que les gens du monde, & qu'il est de leur devoir d'éviter le flagrant délit. M. de Gonzier

premier Abbé auprès de Manon. Le crasseux ! après avoir fait bien du mal (*), une nuit, à Manon, ne lui donna, le lendemain matin, qu'une simple montre de dix louis. Une petite scene arrivée à Manon lui fit déserter l'hôtel de la petite Comtesse.

Du Monceau alloit faire souvent des parties chez l'entremetteuse. Celle-ci lui promit un jour une fille neuve & charmante. Il ne manqua pas au rendez-vous, & il y trouva Manon, sa filleule. Le parrain, honteux d'être dans un tel lieu devant cet enfant, la gronde, lui fait tous les reproches possibles. « Mais, mon parrain, lui dit spirituellement la petite, y a-t-il du mal de se trouver » dans un endroit où vous êtes ? » Le parrain, furieux de cette réponse, s'emporte, & lui donne des coups de canne. La *maqua* arrive & les sépare. On doit rendre justice à Manon : depuis cette aventure elle ne remit plus les pieds chez la Dame Gourdan ; elle resta chez Labille, où elle étoit très-sage.

Une circonstance singuliere vint faire breche à

---

eut épargné douze mille francs, s'il eut été moins voluptueux, & s'il se fut contenté d'une bergere. M. Despinchal, l'ayant trouvé au lit avec sa maîtresse, le força de lui rendre 500 louis qu'elle lui avoit coûté depuis deux mois, après quoi il lui céda tous ses droits de propriété. Moyennant cet arrangement, M. Despinchal se trouva avoir joui pendant deux mois, aux dépens de l'Eglise, ce qui n'est gueres arrivé jusqu'à ce jour. M. de Gonzier, ne pardonnera jamais à l'auteur, son indiscrétion, mais l'aventure est trop plaisante pour être passée sous silence. Monseigneur ne peut disconvenir lui-même, qu'un Evêque qui signe un billet en caleçon & en bonnet de nuit, ne soit un être très-plaisant à voir.

(*) Voyez *pieces originales* pour servir à l'histoire de Madame du Barri.

ſa vertu. Dans la maiſon de Labille demeuroit un M. Duval, Commis de la Marine, jeune homme d'une jolie figure, & aſſez riche pour ſe mettre élégamment. La petite Manon le trouva à ſon gré, & ne put ſe refuſer à lui faire les premieres avances. Voici comment elle s'y prit: Madame Labille ſavoit peindre, & s'amuſoit à donner des leçons de deſſin à ſes filles de boutique. Manon, en ayant eu quelques-unes, s'amuſa à crayonner la figure de M. Duval, ſur une feuille de papier qu'elle attacha à la porte. Le jeune homme rentrant chez lui ſe reconnoît aſſez pour être perſuadé qu'il a donné dans l'œil d'une des Demoiſelles de Labille. Voilà ſon amour-propre flatté; il ſe croit déjà amoureux ſans ſavoir de qui; n'importe, il remet ſon portrait où il l'avoit pris, & écrit au bas: *je voudrois bien connoître l'Auteur.*

Il retrouva le ſoir ſa figure couverte de celle d'une Demoiſelle, avec ces mots au bas: *C'eſt moi.* Le voilà enchanté de ſa bonne fortune. Dès le lendemain matin, il entre dans la boutique de la marchande de modes; il parcourt de vue toutes les demoiſelles: la petite Manon ſourit; c'eſt pour elle à l'inſtant qu'il ſoupire; il ne penſe plus qu'à elle, & le ſoir il écrit ſur la porte: *Quand mon peintre pourra-t-il venir m'achever de plus près?*

Manon, en montant ſe coucher, lit & répond: *Votre peintre ira déjeûner chez vous, Dimanche, à neuf heures; laiſſez votre porte entr'ouverte.* M. Duval fait préparer un joli déjeûner à l'heure marquée; il renvoie ſon domeſtique, tient la porte entr'ouverte, & la petite Manon entre. Il ferme ſa porte; on déjeûne: le jeune homme prend des familiarités avec ſon amante; elle ne s'y refuſe point: il veut pouſſer ſa pointe, mais on s'y oppoſe: il en demande les raiſons; on ſe contente de lui

dire qu'il les apprendra par la suite. Mais ; en attendant, la petite Manon lui procure tous les plaisirs que le jeune homme pouvoit espérer, à l'exception du seul point le plus important, que la petite a toujours la cruauté de ne lui point accorder.

La raison du refus de Manon, de laisser parvenir Duval au comble de la félicité, c'est que la petite friponne ne vouloit plus rester fille de boutique ; qu'elle vouloit être un peu sa maîtresse ; être entretenue. Manon étoit de bonne composition ; elle ne demandoit que 100 *francs* par mois pour ses épingles ; du reste elle se fût accommodée du lit & de la table de M. Duval. Mais, par un malheureux coup du sort, ce Commis de la Marine avoit fait la conquête d'une personne dont le rang flattoit beaucoup sa vanité. Il étoit entré dans les arrangements faits avec cette nouvelle Hébé, qu'il prendroit un appartement chez elle. Duval déménage de chez Labille.

Duval écrit de suite à Manon « que l'obstination » avec laquelle elle a refusé de faire complet- » tement son bonheur, l'a mis dans le cas de lui » préférer une femme, qu'avec un peu plus de » complaisance, elle l'auroit engagé à lui sacri- » fier. »

Manon répond : « qu'une jeune fille de seize ans » a toujours mieux valu, vaut & vaudra toujours » mieux qu'une grosse *Coche* de quarante ans, » *fût-elle issue du sang des Bourbons.* »

Manon ne laisse que 24 heures de réflexion à Duval, lui déclarant : « qu'elle n'est point embar- » rassée : qu'elle a un autre amoureux qui vaut » mieux que lui pour la figure ; qu'il est plus jeune, » plus frais, beau comme une adonis. » Et cet amoureux, c'est son coëffeur. Manon observe à Duval, dans sa lettre, « que les grandes ames

» qui se piquent de s'y connoître, préférent souvent » leurs laquais à leurs maris. »

Le Coëffeur offroit la foi du mariage à Manon. Manon n'en veut pas, parce qu'elle seroit tentée, dit-elle, de le faire cocu le lendemain. Elle préfere à être mise dans ses meubles, à manger avec le Coëffeur tout ce qu'il a amassé, & à voir de plus loin.

Quatre mois se passent avec le Coëffeur. Le Coëffeur se ruine & prend département pour Londres. Manon se retire le soir dans les galleries des Tuileris & du Palais-Royal. Quelquefois elle y gagne ses 17 ou 18 liv. quelquefois moins, mais enfin elle vit. Sa mere étoit remariée à un nommé Rançon, à qui la famille Lagarde avoit fait avoir une place de Commis aux barrieres de Paris. Manon vécut assez bourgeoisement pendant onze mois chez son beau-pere, à l'exception de quelques petites intrigues qui ne firent pas beaucoup de bruit.

Non loin de sa mere demeuroit une certaine Marquise Duquesnoi, fameuse *Tripotiere*, qui donnoit à jouer deux fois par semaine. Pour avoir plus d'acteurs, la Marquise fait venir la jeune Manon chez elle ; ce qui rendit la société beaucoup plus agréable & plus nombreuse. Manon resta chez la Marquise *Tripotiere* dix-huit mois, époque à laquelle elle fut héberger chez le Comte du Barry.

Le début du Comte dans l'esprit de Manon est de lui dire : « qu'elle sera maitresse de son cœur, » & en cette qualité la souveraine de son hôtel, » où elle commandera à tous ses gens, qui seront » désormais les siens. »

Comme ce du Barry est répandu dans tout ce qu'il y a de mieux, (c'est-à-dire de plus gâté & de plus corrompu) tant à la Cour qu'à la Ville, Manon

Manon ne sera pas étonnée de voir chez lui, ou plutôt chez elle, des Marquis, des Ducs, des Princes mêmes, (sans Altesse sans doute,) qui se feront honneur de lui présenter leurs hommages.—— Manon paroîtra sur un ton imposant; elle ne manquera ni de robes, ni de diamants, ni de tout ce qui pourra l'égaler aux femmes du premier rang.—— Le Comte tient chez lui, une fois par semaine, assemblée brillante; Manon y regnera, en fera les honneurs, en recevra les vœux & les adorations de tous ceux qui l'approcheront. —— Manon accepte les offres gracieuses du Comte, & ne tarde pas à s'en repentir. Lasse des caprices, des emportements, & même de la brutalité du Seigneur, elle est totalement décidée à s'y soustraire & à rompre avec lui. Elle verse son chagrin dans le sein d'un *Radix de Sainte-Foix;* mais ce Trésorier-Général de la Marine a le cœur d'une roche.

Un événement aussi heureux qu'inattendu pour Manon, amene le Bel, Valet-de-chambre du Roi, & le confident secret de ses voluptés. Tout s'arrange, tout s'apprête; on introduit Manon dans le lit du Monarque. Le Roi en tâte & est enchanté. Il en témoigne sa satisfaction au Duc de Noailles, en avouant qu'elle lui avoit donné des plaisirs qu'il ignoroit encore. « Sire, » lui répondit ce Courtisan, avec une franchise sans pareille, « c'est que vous » n'avez jamais été au B..... »

Le charme étoit trop puissant : Louis XV ne put s'en passer. Il fallut conduire Manon à Compiegne, à Fontainebleau, où elle exerça dans toute leur étendue les fonctions de Sultane favorite.

Le Marquis de Chabrillant apprenant à Montelimart, où il étoit exilé, l'élévation de Manon, (tout-à-l'heure Comtesse du Barry) s'écria, en présence de vingt Officiers de son Régiment : « Quelle heureuse chaud-p.... j'ai eu ? » —— On

lui demanda pourquoi : « *C'est que c'est elle qui me » l'a donnée*, répondit-il, *& qu'elle m'en dédommagera sûrement.* — — Elle ne l'a pas fait. »

On rapporte, au sujet de l'élévation de la Comtesse du Barry, une anecdote assez curieuse. Le Duc de Coigny avoit connu Manon quand elle vivoit avec le Comte du Barry. Il alla ensuite en Corse, & en revint quelque temps après le mariage de la Comtesse. Ignorant qu'elle étoit alors la maitresse du Roi, il va la demander chez le Comte du Barry : on lui dit qu'elle demeuroit alors rue des *Petits-champs*. Il y vole. Elle y étoit en ce moment par hasard Il la tutoie, veut l'embrasser, & en agit enfin avec elle comme avec une fille du monde. Celle-ci, pour se défendre de ses importunités, prit un air sérieux, & lui dit enfin qu'elle étoit mariée. « Tant mieux, lui répartit le » Duc, c'est un plaisir de plus que nous aurons en » faisant un cocu. » Madame du Barry voyant qu'elle ne pouvoit plus lui en imposer, fut obligée de sonner, d'appeller ses gens, & de leur dire d'avertir ceux de M le Duc qui vouloit s'en aller. Celui-ci, très-surpris d'une pareille réception, alla chez le Comte du Barry à qui il la raconta. Quelle fut la surprise du Duc, lorsqu'il apprit que Manon étoit la maitresse du Roi! Il fit des excuses à la Comtesse, qui voulut bien s'en contenter.

Une autre anecdote non moins curieuse, mais qui piqua vivement la favorite, est celle qui concerne le Duc de Villeroi. Ce Seigneur, très-libertin, à qui la Duchesse a constamment refusé le devoir du mariage, étoit devenu éperduement amoureux d'une femme de chambre de la du Barry, qu'on nommoit Sophie; & après l'avoir séduite & engrossée, il l'avoit fait sortir de chez sa maitresse pour la mettre dans ses meubles. M. de Choiseul, sachant que le Duc alloit souvent chez la du Barry,

lui reprocha la cour basse & servile qu'il lui faisoit. « Vous vous trompez, lui répondit le Duc » de Villeroi, je n'ai jamais mis les pieds chez » cette créature pour elle, mais bien pour Sophie, » sa femme de chambre; la preuve en est que » je viens de la mettre dans ses meubles & d'en » faire ma maîtresse en titre. » La Comtesse à qui on rendit compte de cette réponse, renvoya le Duc la premiere fois qu'il alla la voir & lui défendit de jamais reparoître devant elle. Le Duc eut encore la bassesse de lui écrire pour lui faire ses excuses. Sa lettre, loin de calmer la favorite, ne fit que l'irriter davantage.

Le Bel avoit annoncé Manon au Roi, comme mariée à un homme de condition. Ce Maquer... royal n'imaginoit pas que le Monarque s'y attacheroit aussi sérieusement qu'il le fit. Craignant donc que son maître ne fût instruit de la vérité par d'autres, & appréhendant sur-tout d'encourir sa disgrace, il alla se jetter à ses pieds, en lui disant: « qu'il avoit été le premier trompé, & que Manon » n'étoit ni mariée, ni de condition. Tant pis, » s'écria le Roi, qu'on la marie donc promptement, afin que je sois dans l'impossibilité de » faire quelque sottise. » Et en huit jours de temps le mariage fut fait (*).

C'est ainsi qu'on vit une catin, née dans une condition très-obscure, vouée au libertinage dès sa tendre jeunesse, autant par goût que par état, n'apportant au Monarque que les restes de la prostitution de la plus vile canaille; c'est ainsi qu'on la vit s'asseoir presque sur le trône, & le Roi lui

(*) Le premier Septembre 1768, *Marie-Jeanne*, dite Gomart de Vaubernier, fut mariée à Guillaume, dit du Barry, frere de celui qui l'entretenoit.

prodiguer le trésor public pour lui faire étaler un luxe de Reine, multiplier les impôts pour satisfaire ses fantaisies puériles, & faire dépendre le destin de ses sujets des caprices de cette folle.

Nous allons détailler tous les travers dans lesquels elle fit donner Louis XV, soufflée par ses dignes moteurs les d'Aiguillon, les Richelieu, les Maupeou, les Terray, & autres roués du même accabit.

CHAPITRE XXXVI.

Louis XV n'étoit plus à lui-même. La majesté n'étoit plus peinte sur son front; la bile le surmontoit; l'ennui le poursuivoit; il étoit toujours en mouvement : il erroit dans le cercle étroit d'une douzaine de maisons de plaisance qu'il parcouroit successivement. Ce n'étoit pas de l'ennui seulement répandu sur sa face auguste : elle paroissoit enveloppée de nuages; on y démêloit des soucis cuisants.

Sous le plus doux des Princes, le plus affable des maîtres, le plus honnête homme de son Royaume, on n'entendoit que critiques du Gouvernement, plaintes contre l'administration, contre les abus d'autorité : on ne parloit que d'injustices, d'oppressions, de vexations. Le Roi le savoit, mais il en ignoroit le remede. Des brouillons avoient tellement bouleversé tout, que Louis ne voyoit pas par où sortir de l'effroyable dédale dans lequel on l'avoit jetté.

On a supposé que sur la fin de son regne, Louis XV, excédé à l'excès des troubles & des malheurs de son Royaume, avoit eu quelque

velléité d'abdiquer. Il l'eut fait sans doute, bien volontiers, si en renvoyant à son successeur le fardeau entier du Gouvernement, il eut pu en conserver tout l'honorifique, tout ce qui pouvoit contribuer à sa sûreté & à son bien-être personnel. Mais le Monarque avoit abdiqué depuis long-temps. Il en étoit à ce période d'insensibilité, qu'il regardoit son peuple & même les siens comme lui étant étrangers pour tout ce qu'il croyoit devoir être la charge de l'Etat. Voici une anecdote entre vingt autres qui en fournit la preuve.

Le Curé de Saint-Louis de Versailles, paroisse du Roi, vint un jour à son lever, suivant le privilege qu'il en a. Le Monarque humain s'informe des ouailles de ce pasteur. Il demande s'il y a beaucoup de *malades*, de *morts*, de *pauvres*. A cette derniere question, le Curé pousse un grand soupir, répond qu'il y en a beaucoup. « Mais, » (replique le Monarque avec intérêt,) les » aumônes ne sont-elles pas abondantes : n'y » suffisent-elles pas : le pain est-il enchéri : le » nombre des malheureux est-il augmenté ?..... » Ah! oui, Sire.... Comment cela se fait-il ? » D'où viennent-ils ? — Sire c'est qu'il y a » jusqu'à des *valets de pied de votre maison* qui » me demandent *la charité*. » — « Je le crois » bien, repond Louis XV avec humeur, *on ne* » *les paie pas*. »

Le Roi fait une pirouette, & rompt la conversation avec le Curé, comme fâché d'apprendre ces maux qu'il ne pouvoit soulager. Quelqu'un qui, sans savoir la question, n'eut entendu que la réponse, auroit cru que le Monarque parloit des gens du Roi du Japon ou de l'Empereur de la Chine. C'étoit une façon de voir singuliere, qui s'allioit chez Louis XV avec le cœur le plus excellent. C'est ce qu'ont toujours attesté tous

ceux qui ont eu l'honneur de le servir ou d'approcher de sa personne. Malgré cela, à l'entendre tenir certains propos, on eut jugé le contraire quelquefois. Par exemple, il ne se faisoit pas une délicatesse de ménager le foible qu'ont presque tous les hommes de cacher leur âge, leur vieillesse, leurs infirmités. Il disoit volontiers à un Courtisan : « Vous êtes vieux : vous avez mau- » vaise mine : vous mourrez bientôt. » C'étoit un genre de philosophie qui lui étoit propre, & qui lui permettoit d'écouter de sang-froid les mêmes réflexions, si quelqu'un osoit les lui faire.

On en rapporte d'assez vigoureuses.

Un jour, le Roi causoit avec le Duc de Coigny; il lui demande des nouvelles d'un auteur charmant, nommé le gentil *Bernard*. Ce malheureux, usé de plaisirs & de débauches, ayant trop présumé de ses forces avec une femme, étoit tombé gravement malade; il étoit resté dans une sorte d'imbécillité, ou du moins la faculté de sa mémoire s'étoit tellement affoiblie chez lui, qu'il ne se [illegible] Secrétaire Général des Dragons, & [illegible] Duc de Coigny, [illegible] Le Roi [illegible]

[illegible]

homme hargneux, dur & colère, il l'apostropha en ces termes : *à votre tour!* l'Abbé ne pouvant se contenir, replique : *Sire Votre Majesté est allée hier à la Chasse, il est venu un orage, elle a été mouillée comme les autres ;* & puis fort bouillant de rage : *Voilà comme est cet Abbé de Broglio*, s'écria le Roi, il se fâche toujours. Et il n'en fut pas autre chose.

On ne peut se refuser à accorder un bon cœur à Louis XV, à lui reconnoître un jugement sain ; mais il s'entretenoit souvent de niaiseries. En parlant en Public, on ne le voyoit jamais occupé que de commérages ou de choses très-indifférentes ; il faisoit beaucoup de questions toutes frivoles, vaines & oiseuses. Ce n'est pas qu'il ne pût dire mieux. Il étoit très-aimable en conversation quand il étoit dans l'intimité de ses Courtisans : il avoit des finesses, des saillies, des bons mots. En voici un.

Le Comte de Lauraguais, ce Seigneur savant & bel esprit, & dont la philosophie consiste à faire beaucoup de folie, revenoit d'Angleterre où il étoit allé voyager. Il se présente à la Cour & rend ses hommages au Roi : S. M. peu contente de ses aberrations continuelles, lui demande avec sévérité ce qu'il est allé apprendre en Angleterre ? Le Comte, piqué du ton de la question, répond très-indécemment : *à penser, Sire.* — *des Chevaux ;* répond le Monarque avec vivacité, & lui tourne le dos. Mot excellent, merveilleux, sublime même dans la bouche du chef de la nation qui la venge ainsi d'une réponse injurieuse pour elle. Le mot est d'autant meilleur qu'il étoit juste ; que le Comte se piquoit alors de faire des courses de chevaux, d'aller en acheter chez les Anglais, de les y faire dresser, enfin de s'y initier dans toute la doctrine de l'équitation.

Louis XV avoit la judiciaire très-bonne, une profonde connoiſſance du cœur humain, une philoſophie raiſonnée & réfléchie, mais étendue trop loin. Il étoit perſuadé qu'il n'étoit entouré que de fripons; qu'un honnête homme n'eut pas voulu venir à la Cour, ou qu'il ſe feroit rétiré bientôt; en ſorte qu'il trouvoit indifférent de choiſir tel ou tel Miniſtre; & comme Louis XV étoit facile, il ſe prêtoit ſans peine à nommer celui que l'intrigue pouſſoit auprès de lui. Il avoit ſeulement une politique là-deſſus, c'eſt que néceſſité de confier les rênes du Gouvernement à d'autres mains que les ſiennes, il ne falloit pas leur laiſſer prendre trop d'aſcendant. Entouré d'hommes à paſſions dangereuſes pour l'état, le Roi en tournoit une partie contre eux-mêmes: il avoit ſoin de ſoutenir toujours deux cabales entr'eux qui s'obſervoient, ſe ſurveilloient & défendoient ſon autorité en la diviſant.

Louis XV n'avoit pas la force de maîtriſer lui-même ces ambitieux qui dominoient ſous lui. Son grand défaut, comme nous l'avons déjà remarqué, étoit de ne pouvoir ſoutenir long-temps une grande contenſion d'eſprit, de ſe fatiguer bientôt du travail; en outre, il étoit facile, & cependant jaloux de ſon autorité. Pour concilier tout cela, lorſqu'un des deux partis devenoit trop puiſſant, que l'équilibre étoit abſolument rompu, & qu'il alloit renverſer l'autre; le Roi faiſoit pancher la balance du côté du nouveau qui s'élevoit juſqu'à ce que celui-ci eut à ſon tour culbuté le plus puiſſant, & ſe fut écroulé ſous un quatrieme qu'il favoriſoit ſucceſſivement.

Cette politique excellente dans un petit Prince d'Allemagne, qui feroit obligé de ſuppléer la force par la ruſe, eſt ſûrement meſquine, puérile, illuſoire dans un Roi de France, qui d'un mot

peut changer la face de ses Etats. Et c'est ce mot qui coûtoit à Louis XV. Il étoit ennemi de tout ce qui est coup de violence, de rigueur, d'autorité.

Le Roi étoit incapable de prendre une résolution déterminée, fixe & irrévocable. Il ouvroit toujours le meilleur avis dans le Conseil: mais il n'étoit jamais suivi. Louis XV se défioit tellement de ses propres lumieres, qu'il les subordonnoit à celles des Ministres qui l'entouroient, & cependant il n'en étoit pas convaincu pour cela. « Prenez garde, » disoit-il, vous allez faire une sottise; vous verrez » qu'il va arriver telle & telle chose; qu'il faudra » revenir, reculer. » Le Roi disoit & signoit. L'on étoit tellement habitué à cette modestie, que l'on contrecarroit son sentiment comme celui d'un particulier.

Louis XV aimoit les honnêtes gens, & quand il en trouvoit, il les négligeoit: il vouloit entendre la vérité, & il écartoit les seuls corps qui pouvoient la lui dire, & en avoient le droit. Il étoit juste, & il n'ignoroit pas qu'il se commettoit toutes sortes d'injustices sous son nom. Il étoit bon, & il ne vouloit rien prendre sur lui.

La grande révolution de la Magistrature fut opérée contre le sentiment intime du Roi, très-convaincu qu'elle ne pourroit durer. Le desir de se mettre à l'abri des perpétuelles remontrances du Parlement, de ne plus voir de robes noires continuellement à ses trousses, de ne plus entendre parler des malheurs de l'Etat, auxquels il ne connoissoit aucun remede, tableau effrayant, qui ne servoit qu'à l'affliger, le détermina à se prêter aux moyens qu'on lui suggéra, & dont on lui dissimula les inconvénients & les suites funestes. Il en coûta sans doute au cœur de Louis XV, & on ne peut que croire que ce fut la vraie source des soucis

dont il parut dévoré le reste de ses jours. Toujours est-il certain que depuis lors, le Monarque ne fut point dans son assiette ordinaire, sur-tout à mesure que le fatal système se développa, & que pour soutenir le premier coup d'autorité, il en fallut frapper de nouveaux, suivis encore par beaucoup d'autres.

Une charmante créature, telle que la du Barry, étoit l'objet unique propre à charmer les chagrins qu'essuyoit le Roi, au milieu des contradictions qu'éprouvoit son administration. Mais la du Barry n'étoit point encore Sultane favorite en titre. Il lui manquoit la présentation. C'est à ce sujet que se roidissant contre les difficultés, Louis XV témoigna pour la premiere fois une fermeté persévérante, dont il manquoit toujours dans les affaires les plus importantes.

Louis XV étoit opiniâtre : Mesdames ses filles tenoient ferme. On avoit chansonné la du Barry par des *Ponts-neufs* allégoriques. On la caractérisoit sous le nom de *la Bourbonnoise*. Tout Paris, toute la Cour en eut bientôt la clef. Le Roi connoissoit bien sa sottise. Il se garda bien de lui donner plus d'éclat en brusquant l'événement, avant d'avoir préparé les esprits de la famille Royale.

Le Roi vouloit : on mit des agents en œuvre pour déterminer Mesdames : on leur fit craindre pour la santé précieuse de leur auguste pere. Elle se rendirent à ce motif irrésistible. La présentation fut décidée. Mais ce fut une autre difficulté de trouver une femme qui se chargeât du cérémonial.

Dans le temps se trouvoit, à Paris, une Madame de Béarn, fille de qualité, mal à l'aise, & veuve d'un Garde-du-Corps, Gentilhomme de Périgord. Elle étoit venue dans la Capitale pour suivre un

ancien procès qu'elle avoit contre la Maison de Saluces, & qui étoit pour elle un objet de 300,000 livres. Ayant obtenu une provision considérable, elle s'en servit pour se mettre en état de se présenter convenablement à sa naissance & pour trouver du credit. Elle étoit alliée aux Richelieu & aux d'Aiguillon, qui lui firent d'abord gagner son procès, & ensuite la déterminerent à présenter à la Cour Madame du Barry. Cent mille livres qu'on lui donna pour sa peine, la fortune, en sus, qu'une pareille démarche lui ouvroit pour ses enfants, la firent passer par-dessus tous les préjugés & tout le ridicule dont elle se couvroit.

La du Barry se trouva au plus haut point d'élévation où femme de sa sorte puisse aspirer. Sa satisfaction eut été au comble, si elle n'eut trouvé un obstacle en chemin, c'est-à-dire une femme jalouse, non du cœur du Roi, mais de son sceptre qu'elle vouloit partager. Il s'agit de la Duchesse de Grammont, sœur du Duc de Choiseul, grand Visir d'alors. Haute, impérieuse, avide du pouvoir à l'excès, la Duchesse cherchoit à dominer en Souveraine. Elle étoit parvenue au point de subjuguer son frere, dont elle faisoit tout ce qu'elle vouloit. « Cette Duchesse, dit un auteur du » temps, étoit une véritable femme de Cour, » dans toute la force du terme, c'est-à-dire, » décidée, impudente, dévergondée, & ne regar» dant les mœurs que comme faites pour le » peuple, (*) quoiqu'âgée de 40 ans, elle s'étoit

(*) La chronique scandaleuse ne sachant à quoi attribuer le singulier ascendant de la Duchesse de Grammont, sur l'esprit fier, absolu de son frere, le Duc de Choiseul; lui en avoit fait chercher le principe dans

» imaginée pouvoir plaire au Roi : profitant de son
» rang & de la faveur de son frere, elle s'étoit
» initiée aux petits appartements & aux plaisirs
» secrets du Monarque. Abusant de son caractere
» bon & facile, de sa foiblesse pour le sexe, &
» de sa pente aux plaisirs du moment; elle avoit
» trouvé à se mettte plusieurs fois dans le lit de
» Sa Majesté, presque malgré elle. Mais comme
» ce commerce n'étoit que l'effet de l'obsession,
» & que, chaque fois, pour ainsi dire, elle
» violoit le Monarque, elle devoit être tout-à-fait
» rejettée dès l'apparition de la du Barry : *Indè*
» *iræ*. »

La du Barry avoit tâché par tous les moyens possibles d'amener dans son parti le Duc de Choiseul, comme le Ministre tout-puissant qui faisoit de son maître tout ce qu'il vouloit. On assure même que la Comtesse lui fit des agaceries qui auroient pu aller plus loin, s'il en eut voulu profiter. Mais le Duc lui témoigna constamment un mépris marqué; la Duchesse, sa sœur, étoit furieuse de la voir; quand elle la regardoit, c'étoit avec des yeux pleins de vengeance & de haine. De-là cette guerre ouverte entre les deux partis des Choiseul & des du Barry, & qui aboutit à la disgrace des premiers.

La du Barry commençoit à jouer un rôle b illant. Dans les commencements, aucune femme comme il faut ne vouloit frayer avec elle. Le vent de la faveur ne tarda pas à lui amener une Cour. Le Roi soupoit tous les soirs chez sa maîtresse. La

---

une intimité plus que fraternelle entre ces deux personnages; d'ailleurs, trop au-dessus des préjugés, l'un & l'autre, pour se laisser arrêter par ceux de religion ou d'honnêteté publique.

Sultane invitoit, & pour que les Grands ne pussent s'y refuser, elle ajoutoit au bas de l'invitation : S. M. *m'honorera de sa présence.* On vit insensiblement des Comtesses, des Marquises, des Duchesses, bien plus des Princes du sang, un Comte de la Marche, un Prince de Condé venir grossir la foule de ses adorateurs.

Le Duc de Choiseul s'apperçut bientôt qu'il n'avoit pas été assez politique à l'égard de la favorite ; mais trop aveuglé par le ressentiment de sa sœur, il s'étoit porté à des éclats dont il ne pouvoit plus revenir. Un orage se préparoit, il se disposa avec fermeté à lui tenir tête; mais en vain, car il succomba.

La du Barry se conduisit d'abord avec bien de la prudence. Ne pouvant se concilier les Choiseul, elle ne fit rien dans les commencements qui pût sa les mettre à dos. Gaie, folle, enjouée avec le Roi, elle prenoit en public le ton le plus honnête, le plus reservé, le ton enfin de la Cour ; elle avoit la plus grande politesse, la plus grande affabilité envers tout le monde, sur-tout envers les femmes. Le Roi lui témoignoit bien de l'attachement, mais elle n'étoit pas encore sans crainte d'être éconduite.

Le Duc de Choiseul avoit mis ses espions en campagne pour constater la filiation scandaleuse des aventures de la Comtesse, & les avoit fait consigner dans les vaudevilles, dans des nouvelles manuscrites, dans de petites historiettes, dont on amusoit les cercles. La du Barry ne voyoit que trop la haine & la jalousie des Choiseul, non seulement autorisant le persiflage par des chansons indécentes qui couroient à la ville & à la Cour sur son compte, & dont ils étoient sourdement les auteurs ; mais elle les savoit plus intimes que jamais avec la famille Royale qu'ils indisposoient

tant qu'ils pouvoient contr'elle, en la peignant avec les traits les plus noirs de la médisance & de la calomnie. La du Barry en étoit allarmée. « Tout cela m'impatiente (*), disoit-elle, dans » un moment de colere, quel est le pis aller qui » puisse m'arriver ? Si le Roi m'abandonne, je » quitterai la Cour *qui me put au nez*, & avec » ce qu'il m'a donné & la pension qu'on ajoutera » nécessairement, j'en aurai toujours assez pour » figurer dans le monde, & mener une vie aussi » heureuse qu'agréable. Au foutr., au Diable la » politique & l'étiquette ! »

Derriere le rideau étoit placé le Comte du Barry, beau-frere de la Comtesse. « Ah ! ma chere sœur, » écrivoit-il, que votre propos m'effraye ! que » vous connoissez peu la Cour ! Apprenez que ce » qui peut vous arriver, sera d'être enfermée » dans un Couvent, le reste de vos jours, avec » défense de voir qui que ce soit ; encore serez- » vous bien heureuse si l'on ne se défait pas de » vous par le poison. »

La du Barry tint ferme contre les brigues de la cabale adverse, & Choiseul croula. Elle avoit tout tenté pour se le rendre favorable : ne pouvant y réussir, elle le mina sourdement. Dirigée par une politique plus raisonnée & plus sure, que celle du Ministre & de son parti, elle ne fit aucune démarche d'éclat, sans s'être formé auparavant un autre parti assez fort pour terrasser ses ennemis.

Le nombre des partisans des Choiseul étoit effrayant ; mais la du Barry croissoit de jour en jour dans les bonnes graces du Roi. Son empire sur l'esprit du Monarque intimidoit ses adversaires,

---

(*) En d'autres termes de sa façon, *tout cela me f. . . :* *malheur*.

les rendoit plus circonspects, diminuoit leur nombre, augmentoit celui de ses créatures.

Endormi par dix années de prospérité, le Duc de Choiseul se jugeoit bien éloigné d'un revers. Il fut trompé. Les propres créatures qu'il s'étoit faites lui-même, & qu'il se croyoit les plus attachées, furent les premieres à se tourner contre lui. Entre autres, il se vit abandonné de celle qui lui avoit le plus d'obligation ; qui lui avoit voué en apparence le plus inviolable dévouement, le premier Président, depuis Chancelier de Maupeou. La fourberie formoit le caractere dominant de l'original, & il s'en servit merveilleusement pour satisfaire son ambition. Vrai caméléon, il ne leva pas d'abord tout-à-fait le masque : il se ménagea entre les deux partis jusqu'au moment où, voyant la faveur de la sultane consolidée, il se rangea tout entier de son côté.

En ce temps s'agitoit la grande affaire de Bretagne. Ce n'est pas ici le lieu de la développer ; il suffit de dire, comme on sait, qu'elle servit grandement aux desseins sinistres du Chancelier Maupeou pour le plan abominable qu'il avoit conçu d'asservir la nation, en renversant le corps entier de la Magistrature qui étoit son appui.

Le Chancelier avoit, en outre, des haines personnelles ; il se servit merveilleusement de la même affaire pour les satisfaire. La Magistrature reprochoit à Monseigneur, ainsi qu'elle l'avoit autrefois reproché à son pere, d'avoir plus d'une fois vendu le Parlement, lorsqu'il le présidoit. On l'accusoit de s'être souvent trompé en recueillant les voix pour favoriser l'injustice. On lui reprochoit d'avoir reçu, en 1764, cent mille écus de gratification de la Cour pour faciliter l'enregistrement de l'Edit de libération des dettes de l'Etat. On l'accusoit d'avoir poussé l'infame espionnage, jus-

qu'au point de corrompre les domeſtiques des Magiſtrats qui compoſoient l'antique Parlement, afin d'apprendre le plus petit détail de leur intérieur, de leurs liaiſons, de leurs amitiés, pour les préſenter enſuite au Roi comme des intrigues & des cabales ſecrettes, formées contre ſon administration.

On lui reprocha depuis d'avoir voulu faire d'une pierre deux coups ; perdre les Parlements, & en même temps, le Duc d'Aiguillon, ſon ami, qui lui avoit donné toute ſa confiance.

En effet, on ſait que c'eſt à l'inſtigation du Chancelier que le Duc d'Aiguillon lui-même ſupplia le Roi de ſoumettre le jugement de ſon procès à la Cour des Pairs. Tout le monde ſut que le Chef *ruſé* de la Juſtice avoit prévu qu'il y prendroit une mauvaiſe tournure ; qu'il en étoit perſuadé, & cela d'après la clauſe qu'il avoit malicieuſement inſérée dans les Lettres-patentes, par leſquelles le Roi vouloit & ordonnoit qu'on pût rechercher ſon Miniſtre, même ſur ſon adminiſtration ſecrette, clauſe inouie & contre les bonnes regles. On ſut que le Chancelier s'étoit fait donner ſecrétement une expédition des informations. On dit dans le temps que le Magiſtrat ſuprême n'y avoit rien trouvé de repréhenſible ſur les faits de la vie civile du Duc ; & qu'il étoit ſûr qu'il ſeroit innocenté légalement, & ſortiroit victorieux, à la face de la France & de l'Europe, d'une affaire qui lui avoit été ſuſcitée par la cabale & par l'intrigue.

Le Chancelier fut trompé, ou vouloit tromper ſon ami. Il craignoit de voir le Duc d'Aiguillon au comble de la faveur de ſon Maître. Il lui fit accroire qu'il y avoit contre lui une cabale dans le Parlement ; que les informations de ſon procès qu'il avoit mieux étudiées & plus approfondies,

pouvoient

pouvoient l'y rendre très-criminel, vu le nombre d'adversaires qu'il avoit dans la partie la moins saine & la plus nombreuse de la Magistrature.

C'est par ces raisons qu'on a prétendu que le Chancelier avoit fait goûter au Duc d'Aiguillon le moyen de terminer son procès plus promptement & plus surement par voie d'autorité absolue; que par-là il l'avoit empêché de réfléchir qu'en suivant ce pernicieux conseil, toute l'Europe le tiendroit toujours pour coupable & deshonoré.

Le but des fourberies, des perfidies du Chancelier vis-à-vis du Duc, son ami, étoit, prétend-on, d'éloigner du ministere un concurrent que son esprit & sa faveur lui rendoient infiniment redoutable; d'en tacher son honneur, & de l'empêcher par-là de parvenir au Ministere. Mais toutes les finesses, toutes les ruses, tout l'art de Maupeou ne firent que reculer pour un temps l'élévation du Duc d'Aiguillon. Plus aimable, non moins spirituel, non moins politique, le Duc étoit en tout plus propre à réussir auprès des femmes. On ne peut ne pas convenir que le Duc d'Aiguillon ne se soit retiré du très-mauvais pas où l'avoit jetté le Chancelier, par l'ascendant qu'il avoit déja pris sur l'esprit de la Comtesse du Barry; on ne peut pas plus se refuser à croire que le Duc n'ait dû à la faveur éclatante de la Favorite l'agrément du Roi pour la charge de Commandant des Chevaux-légers de sa garde.

A la mort du Duc de Chaulnes, le Duc de Choiseul en avoit fait la demande au Roi pour le Vicomte de Choiseul son parent: à la nouvelle sollicitation qu'en vint faire la du Barry pour son protégé le Duc d'Aiguillon, Sa Majesté lui déclare qu'elle en a déja donné l'agrément au Duc-Ministre. « Bon! s'écrie la Comtesse, c'est une » raison de plus pour me l'accorder, parce qu'il

» faut un peu le punir de son animosité & de sa » méchanceté à mon égard. » Le Roi sourit & accorde.

Personne n'ignore que d'après les sollicitations de Madame du Barry, le Roi fut lui-même retirer au Parlement toutes les pieces du procès du Duc d'Aiguillon, dans son Lit-de-Justice du 30 Septembre 1770. Celui-ci, par reconnoissance, fit faire un *Vis-à-vis*, & l'envoya à sa bienfaitrice. Rien de plus élégant, de plus parfait, de plus magnifique en même temps. C'étoit un chef-d'œuvre: tout Paris alloit le voir par curiosité. Sur les quatre panneaux principaux on voyoit les armoiries des du Barry sur un fond d'or, avec le fameux cri de guerre: *Boutteζ en avant.* Sur chacun des panneaux de côté, on voyoit répétée une corbeille garnie d'un lit de roses sur lequel deux colombes se bécquetoient lascivement, & d'un cœur transpercé de fleches avec tous les attributs de l'Amour.

Ce vis-à-vis coûtoit au Duc d'Aiguillon 52,000 livres. Le public fut scandalisé d'un faste aussi indécent (*); mais il n'en plut pas moins à la Favorite. Le Roi s'opposa à ce qu'elle fît usage de ce cadeau; mais elle n'en fut que plus dévouée à celui qui le lui avoit fait.

(*) L'on fit, à ce sujet, l'épigramme suivante:

Pourquoi ce brillant vis-à-vis?
Est-ce le char d'une Déesse,
Ou de quelque jeune Princesse?
S'écrioit un Badaud surpris.
Non. . . . de la foule curieuse,
Lui répond un caustique, non;
C'est le char de la blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon.

Le Chancelier cherchoit d'une autre maniere à s'insinuer dans les bonnes graces de la Comtesse. Voyant que la famille des du Barry vouloit s'enter sur les Barimore d'Ecosse, qui sont de la plus haute naissance, & auquel il se disoit allié, il avoit appuyé cette prétention, & ne qualifioit plus la Favorite que *sa cousine*. M. de Maupeou poussoit ce rafinement de l'adulation à un point excessif.

Un jour qu'il étoit allé faire sa cour à Madame du Barry, tous ceux qui étoient alors avec elle se leverent par honneur pour sa simarre: « Ne » vous dérangez point, Messieurs, leur dit-il, » ce n'est ici qu'une visite de parenté. »

Malgré la souplesse de son génie, ses bassesses, son avilissement, le Chancelier ne put jamais obtenir qu'une confiance subalterne dans l'esprit de la du Barry. Le Duc d'Aiguillon au contraire jouit de tout son crédit.

L'Etat cependant étoit dans une crise orageuse; la fermentation regnoit parmi tout le corps de la Magistrature; la misere étoit extrême dans le royaume. Le mariage du Dauphin & les fêtes données en réjouissance de cet événement vinrent y faire diversion pour un moment.

Malgré la détresse où se trouvoit la France, on n'épargna dépenses quelconques pour relever l'éclat & la pompe de la célébration de l'heureux hymen de l'héritier présomptif de la Couronne. Richesse dans les habits, luxe dans les équipages, spectacles brillants, rien ne fut épargné. On calcule que le bouquet seul du feu d'artifice composé de trente mille fusées, à un écu piece, forma un objet de quatre mille louis; & l'on sait que le bouquet d'un feu d'artifice occupe exactement l'espace d'un clin d'œil.

On se réjouissoit à Versailles, & l'on voyoit les

pauvres demander l'aumône aux portes du Château; & l'on apprenoit que nombre de provinces se révoltoient, faute de pain. Dans la Marche & le Limousin, on comptoit plus de quatre mille personnes mortes de faim. On faisoit monter à un capital de vingt millions l'énumération des frais, des repas, spectacles, feux d'artifice, illuminations & bals, portés au plus haut point de magnificence.

De telles prodigalités n'eussent pas eu lieu sans doute, si on eût consulté celui en l'honneur de qui on se les permettoit. « Point de défi à qui sera le » plus superbement vêtus à mes noces, disoit le » Dauphin, (Louis XVI aujourd'hui regnant,) » je saurai démêler l'homme à travers le plus » somptueux, & son éclat ne m'en imposera pas. »

Il n'y eut point de feu, point d'illuminations, à Versailles, le jour du mariage du Dauphin. Le ciel s'y opposa. Deux orages effroyables firent remettre la partie à un temps plus favorable. Les curieux se retirerent: la canaille murmura: il n'y avoit ni cervelats, ni pain, ni vin pour elle. On dansa à la Cour; mais il s'éleva une contestation très-sérieuse à cet égard. Il s'agissoit d'un menuet, & ce menuet mit tout en combustion.

Le Roi voulant favoriser la maison de Lorraine, avoit décidé, d'après les instances de l'Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine, que la sœur du Prince de Lambesc, Grand-Ecuyer de France, qui avoit l'honneur d'être de leur auguste maison, danseroit au bal paré immédiatement après les Princesses du sang.

Cette décision allarma les Ducs : ceux-ci s'assemblerent entre eux chez l'Evêque-Comte de Noyon, (de Broglio,) comme le plus ancien des Pairs, pour lors à Paris; & malgré l'horreur de l'Eglise pour la danse, on y discuta, on y rédigea & lut un mémoire que le Prelat fut chargé

présenter au Roi, pour le rendre plus solemnel.
réquirent, à cette occasion, l'adhésion de la
ıte noblesse, dont un grand nombre donna sa
nature.

La Maison de Lorraine, prétendoit que sa
nande étoit fondée sur la possession constante
immémoriale où elle étoit de jouir de prérogati-
es & de prééminences pareilles.

Le Roi fit remettre aux Ducs une lettre écrite
ın style peu royal, même peu noble & d'un
nçais très-barbare. Quoique ménagée & dou-
eușe, la réponse ne parut pas satisfaisante.
ıantité de femmes invitées s'absenterent de la
émonie, naturellement sérieuse, triste, & qui
levint davantage par le vide qu'elles y formerent.
Les gens de qualités, non *Ducs*, de leur côté,
ent scandalisés de certains mots énoncés dans
ettre du Roi. Ces importantes bagatelles agiterent
ıucoup de monde, & firent travailler des têtes,
i, sans cela, n'auroient point eu à l'exercer.
ıis elles firent aussi travailler les plaisants, & un
ces persifleurs, dont la Cour abonde, & qui
ırnent tout en ridicule, parodia le mémoire
s Ducs, dans les vers suivants :

SIRE, les Grands de vos Etats
Verront avec beaucoup de peine,
Qu'une Princesse de Lorraine,
Sur eux, au bal, prenne le pas.

Si votre Majesté projette
De les flétrir d'un tel affront,
Ils quitteront la cadenette,
Et de la Cour s'exileront.

Avisez-y, la ligue est faite :
Signé, *l'Evêque de Noyon*,
La Vaupaliere, *Beaufremont*,
Clermont, *Laval & de Villette*.

L'épigramme de cette fin consiste, sur-tout, dans le mêlange des noms les plus nouveaux avec ceux de la plus ancienne noblesse. Le Marquis de Villette, termine cette liste, de la maniere la plus sanglante (*).

Au milieu des fêtes, des spectacles, des réjouissances qui se succéderent, sans plaisir, pendant plus d'un mois; comment passer, sous silence, l'effroyable catastrophe qui mit en deuil & en allarme, toute la capitale ? Nous entendons parler de cette nuit désastreuse, où, au sein d'une joie tumultueuse, il périt plus de monde qu'il n'en périt souvent dans une action sanglante. C'étoit le jour où la ville faisoit exécuter son feu d'artifice. —— Grand feu : illuminations superbes : carnage horrible. On enleva sur la place cent trente-trois cadavres : on calcula onze à douze cents, tant blessés, qu'estropiés & suffoqués, conduits dans des maisons voisines ou dans des hôpitaux, & morts peu après.

Ce massacre fut, dit-on, l'effet d'un complot de filoux. On l'attribua, avec plus de raison, à l'insuffisance de la garde, à la lésinerie du Bureau de la ville, qui refusa une gratification de mille écus, au Régiment des Gardes-Françaises, qu'exigeoit le Maréchal de Biron, pour mettre ses gens sur pied, & suppléer à la foiblesse des archers de police. Le plus coupable, sans contrédit, étoit le fameux Jérôme (**), Prévôt des Marchands, trop heureux sûrement d'être mort dans son lit & dans sa dignité. Tout Paris fut indigné de le

(*) Le Marquis de Villette est fils du sieur de Launay, Trésorier de l'extraordinaire des guerres.

(**) Désigné ainsi vulgairement. Son nom étoit Jérôme-Armand Bignon. On en fit cette anagramme, lors du massacre : *Ibi non rem, damna gero.*

voir, trois jours après l'affreux désastre, se montrer impudemment, au public, dans sa loge, à l'Opéra.

Il fut question d'amender, d'admonester Jérôme, au Parlement, de lui infliger des peines; mais il en fut quitte pour la peur, & pour des satyres qu'il partagea avec ses dignes co-administrateurs. Voici l'une des plus fortes que l'on connoisse.

» Pigalle est chargé, par la ville de Paris, » d'immortaliser le mariage de M. le Dauphin, & » la prudence de M. Bignon, dans un bas relief, » pour la Magdeleine (*), qui représenta le » massacre de la place de Louis XV, avec tous » ses ornements. On verra les fontaines de vin » couler, les orchestres dressés, les musiciens » jouer, les échafauds drappés. On représentera, » pour donner à l'exécution plus de force, l'incendie » de la charpente qui servit à tirer l'artifice, le » spectacle pompeux des petits pots de graisse » attachés à chaque arbre du boulevard, & enfin » les fossés destinés par M. Bignon, à établir sa » mémoire, *à jamais*. Personne n'est plus en état » que Pigalle, de donner à ces desseins, l'expression » dont ce morceau précieux est susceptible. On » le prie de ne pas oublier que le guet a donné » quelques coups de bayonnette, & mis la main » dans beaucoup de poches ».

P. S. » Ce monument vaudroit mieux pour » prévenir, à l'avenir, pareil accident, que la » superstitieuse fondation des Messes que la ville » de Paris a destinée au soulagement des ames » *étouffées*, qui sont encore en Purgatoire. » Les anecdotes relatives au guet, sont des faits » connus ».

(*) C'est la Paroisse du cimetiere où furent déposés les cadavres de la rue *de la Mortellerie*.

Autre ſatyre non moins méchante : « Le jour
» de l'enterrement des *étouffés*, M. Bignon,
» Prévôt des Marchands doit prononcer leur
» Oraiſon funebre dans l'Egliſe de la Magdeleine.
» Il eſpere démontrer que la police étoit bien
» ordonné ; que le feu d'artifice étoit très-beau, &
» que s'il y a eu beaucoup de gens écraſés, c'eſt
» une preuve qu'il y a eu beaucoup de monde
» à *ſa fête*, qui auroit fini avec le feu, s'il n'y
» avoit pas eu un enterrement pour le ranimer. »

« Le 30 Mai 1770, diſoit un méchant Gazetier,
» le guet ayant empêché, la bayonnette au bout
» fuſil, l'écoulement de la foule qui a aſſiſté au
» feu de la place de Louis XV, par le Boulevard,
» quelques caroſſes augmenterent la preſſe au point
» que 140 perſonnes reſterent ſur la place, en
» attendant un moment plus favorable pour défiler.
» M. Bignon a été diſculpé au Parlement par
» l'Avocat-Général Seguier qui, dans un compte
» *très-mal rendu*, a attribué cet horrible maſſacre
» à la fatalité. » — « Au lieu d'être lavé, diſoit
» un autre nouvelliſte, M. Bignon eut dû être
» obligé de faire amende honorable à genoux,
» au milieu de la place, pour avoir refuſé les
» Gardes-Françaiſes & les Gardes-Suiſſes, lorſqu'il
» donna *ſa belle fête*, ſous prétexte que cela auroit
» couté 400 louis de plus à la ville. »

Les aumônes que l'on fit pour les pauvres malheureux dont les parents avoient péri dans le maſſacre effroyable de la rue Royale, appellée aujourd'hui, par tradition, *la nouvelle rue de la Mortellerie*, furent très-abondantes. Le Dauphin, cruellement affligé d'avoir été la cauſe indirecte de ce malheur, envoya ſon mois de deux mille écus au Lieutenant de Police, avec une lettre, imprimée dans toutes les Gazettes. La Dauphine, Meſdames, les Princes du ſang ſuivirent cet exemple. Tout

cela n'empêcha pas que l'on ne vomit toutes les malédictions contre le Prévôt des Marchands, & que bien des familles ne pleurent encore aujourd'hui plusieurs des leurs qui laisserent la vie à cette malheureuse journée.

Une scene d'une autre espece, non sanglante sans doute, mais bien triste & bien affligeante, qui vint à s'ouvrir en ce temps, fit bientôt oublier à la France & les fêtes somptueuses du mariage du Dauphin, & l'horrible massacre occasionné dans la Capitale par les réjouissances de ce même mariage. Nous entendons parler de la dissolution de la Magistrature du Royaume, l'une des époques les plus flétrissantes du regne de Louis XV. Nous allons en dire quelques mots.

CHAPITRE XXXVIII.

LA grande affaire de Bretagne n'étoit pas encore assoupie; elle ne devoit pas l'être de sitôt. Le Roi vouloit éteindre les troubles de la Province, & ne rien permettre qui pût les réveiller. Il étoit indigné, ou plutôt le Chancelier, le Duc d'Aiguillon & son oncle le Duc de la Vrilliere l'avoient indigné, en lui persuadant qu'on vouloit fouiller dans l'examen & la discussion d'ordres émanés du trône, & qui liés continuellement avec l'administration devoient rester éternellement dans le secret du Ministere. Il y avoit, dans la procédure du Duc d'Aiguillon, un mystere d'horreurs & d'iniquités. Sa Majesté voulut en détourner les yeux, & ne plus en entendre parler. Les adversaires du Duc d'Aiguillon étoient rétifs: il plût au Roi de ne plus vouloir entendre parler de ce fameux procès, d'arrêter de son bon plaisir, &

par la plénitude de sa *toute* puissance, toute enquête ultérieure, & d'imposer un silence absolu sur toutes les parties des accusations réciproques.

Il plût de même à une commission intermédiaire des Etats de Bretagne d'adresser des Représentations à S. M. en forme de mémoire, si vigoureuses que les Ministres en craignirent si fort la sensation sur l'esprit du Roi, qu'ils ne jugerent pas à propos de les lui montrer. On y appuyoit principalement sur l'incroyable contradiction des discours & de la conduite du Monarque. Louis XV voyoit clair, quand il vouloit. Ses yeux se fussent ouverts, sans doute, sur le rôle imbécile qu'on lui faisoit jouer. Les représentations furent éconduites.

Le Roi ne vouloit trouver de coupables nulle part. Il n'aspiroit qu'à la paix, & à passer le reste de ses jours en paix. Ses Ministres ne vouloient pas lui accorder cette paix; & voilà le malheur. On force Louis XV à tenir un lit de justice. Châcun parle bas ou ne parle pas. Le Renard Maupeou jouoit son rôle à souhait, & Louis XV se dépitoit. Il sut s'endormir dans les bras de la du Barry. La Magistrature entiere eût voulu lui exposer les maux publics, lui dévoiler les surprises faites à sa religion, lui faire briller la vérité dans tout son jour; mais Louis XV étoit aveugle & sourd, ou, pour mieux dire, on le rendoit tel.

On s'acharne, on devient furieux de part & d'autre. La Magistrature veut parler : on lui ordonne de se taire.

Le Roi avoit déja commandé que tout ce qui concernoit l'affaire du Duc d'Aiguillon, fut regardé comme non avenu, & avoit défendu, comme nous l'avons déjà dit, à qui que ce soit de la réveiller; avoit imposé respectivement le silence le plus absolu.

Maupeou faisoit jouer le Roi comme un polichinelle. Il rendoit le Monarque la dérision de la France & de l'Europe entiere. Le Chancelier croyoit avoir gain de cause. Il fut trompé.

Le Roi avoit intimé aux Princes & Pairs défense de prendre aucune part aux délibérations du Parlement. Le Duc d'Aiguillon avoit déjà été entaché. Le Parlement rendit un arrêt à jamais mémorable par lequel, « déclarant que le Duc d'Aiguillon » étoit gravement inculpé & prévenu de soupçons, » même de faits qui attaquoient son honneur » *Ducal*, il suspendoit ce Pair des fonctions de » la Pairie, jusqu'à ce que, par un jugement » rendu en la Cour des Pairs, dans les formes & » avec les solemnités prescrites par les loix & » les ordonnances du Royaume, que rien ne peut » suppléer, il se fût pleinement purgé, &c. »

Le Parlement étoit enragé : des Commissaires se transportent sur le champ chez l'Imprimeur, par ordre de la Cour, & font imprimer, sous leurs yeux, la minute, dont il fut tiré seulement 10,000 exemplaires. On en fait signification dans l'heure au Duc d'Aiguillon qui se trouva chez lui ; & le Parlement eut la ténacité de ne se séparer qu'après qu'il lui eut été rendu compte de l'exécution entiere de l'arrêt.

Maupeou fut dépité & le Roi enragé. Dès le lendemain, le Roi rendit un autre arrêt, en son Conseil, qui cassoit celui du Parlement, & enjoignoit à l'accusé de faire ses fonctions de Pair de France. Le Chancelier le fit signifier soudain au Parlement d'une maniere insolente. Cela fournit matiere à des remontrances, & il y avoit bien de quoi ; car, indépendamment de toutes les formes violées, quoi de plus bizarre, comme on l'a dit, que dans une instance contenant des délits aussi graves, concernant les troubles d'une grande Province,

durant plusieurs années, ayant donné lieu à des procédures monstrueuses, ayant compromis la liberté de plusieurs citoyens, de trouver tour-à-tour innocents les accusés & les accusateurs ; qu'après avoir déclaré tels les Procureurs-Généraux, de déclarer aussi tel le Commandant de Bretagne qui les avoit inculpés ? Quoi de plus contradictoire qu'après être convenu solemnellement de la nécessité, selon les expressions du Chancellier, *de laver la Pairie des crimes d'un Pair, ou le Pair des crimes qu'on lui imputoit* ; qu'après avoir fait dire au Roi qu'il vouloit que les coupables fussent punis, s'il y en avoit, avec la plus grande sévérité, de lui faire prononcer ensuite aveuglément qu'il n'y en a point ? Quoi de plus absurde, que de prétexter que c'est pour appaiser & ensevelir à jamais dans l'oubli les dissentions, lorsqu'ayant tenté vainement cette voie, à différentes reprises, l'on a éprouvé que c'est le moyen, au contraire, de les faire renaître, de les augmenter, de les perpétuer.

Le Roi, par un coup d'autorité suprême, voulut laver le Duc d'Aiguillon ; mais le public décida qu'il étoit le vrai coupable. Le jour de la cassation de l'arrêt du Parlement par celui du Conseil, le Duc eut la mal-adresse de manifester publiquement sa joie, & dès le soir du jour où l'arrêt de cassation fut rendu, il fit la sottise de donner un souper splendide à ses partisans & à ses créatures. Tout le monde n'en fut pas la dupe. On connoit le bon mot du Duc de Brissac, déja cité (*), *que l'accusé avoit sauvé sa tête, mais qu'on lui avoit tordu le cou.*

On avoit fait tourner la tête au Roi. Le Monarque ne savoit plus comment se tirer du laby-

---

(*) Coup d'œil sur cette histoire, page LXVII.

rinthe où on l'avoit jetté. Louis XV ne cherchoit qu'à jouir : Cette malheureuse affaire de Bretagne étoit un hydre de tracasseries ; on lui présentoit cent remontrances par jour. Le Parlement le menaçoit de suspension de service, de cessation, de démission. Sa Majesté ne savoit plus où elle en étoit : Lasse d'errer à l'aventure & de tomber de pieges en pieges, elle résolut de s'en confier absolument à son brave Chancelier, & d'éprouver si, en lui remettant toute la plénitude de son pouvoir, elle en sortiroit à son honneur & gloire.

Louis XV se réduisit au rôle simple de spectateur, bien décidé à sifler son homme d'affaire, comme ses Courtisans, s'il réchouoit. Louis XV avoit remis le destin de la France à son Chancelier. C'étoit tout ce que demandoit Maupeou. Il s'étoit vanté d'avoir, pendant sa présidence au Parlement, conduit les Magistrats le fouet à la main par-tout où il avoit voulu. Il avoit forgé des foudres pour écraser la Magistrature ; il avoit annoncé le jour où il ouvriroit la tranchée, & s'étoit glorifié d'avance d'emporter d'assaut les remparts, derriere lesquels se cachoient les bêtes féroces qui, selon lui, désoloient la France.

Maupeou étoit contrebalancé par l'ascendant que le Duc de Choiseul conservoit encore sur l'esprit du Roi. Ce Ministre l'avoit démasqué ; il n'y avoit aucun espoir de le regagner, & il n'ignoroit pas qu'au contraire le Duc intriguoit sourdement pour exciter & soutenir le Parlement dans ses entreprises.

Pour vaincre les difficultés, surmonter les obstacles, parvenir à ses fins, le Chancelier ne conçut pas de plus court moyen & de meilleur expédient que de renverser celui à qui il devoit son élévation. Il fallut pour cela se lier plus étroitement au Duc d'Aiguillon, le favori de la favo-

rite, non moins intéreſſée à ſe débarraſſer d'un Miniſtre qu'elle redoutoit. Si le Duc de Choiſeul eut voulu s'entendre avec la du Barry, ils euſſent été les meilleurs amis du monde : mais le Duc témoigna tant de mépris à la Sultane, qu'elle ne put jamais le lui pardonner.

La Comteſſe étoit plus que jamais dans les bonnes graces du Roi. Il y avoit, un jour, un rendez-vous pour le lendemain entre le Royal amant & la maîtreſſe Le Monarque lui écrit ; « Au lieu d'attendre à demain, venez ce ſoir : » j'ai quelque choſe à vous dire qui vous fera » plaiſir. Bon jour, croyez que je vous aime. » *Louis.* » — Ce que le Roi vouloit dire à ſa maîtreſſe, étoit qu'il lui faiſoit don du château de Lucienne.

La Comteſſe étoit on ne peut mieux ancrée à la Cour. « Le Duc de Richelieu, écrivoit-elle, » eſt mon ami à pendre & à dépendre. Le Chan- » celier, qui eſt devenu mon couſin, me fait ſa » cour très-aſſiduement. M. de Choiſeul n'a plus » tant de haine apparente: (*apparente* eſt bien dit) » il m'a accompagnée avant-hier pour aller à » Triel, que l'on voudroit me faire acheter ; mais » le Duc de Richelieu me dit qu'*il ne faut pas* » *m'y fier*, & *qu'il fait contre fortune bon cœur.* » La Ducheſſe de Grammont, pour ne plus me » voir, eſt à courir le monde : on la croit actuel- » lement en Hollande. Que le bon Dieu la bé- » niſſe ! Le Dauphin, la Dauphine, les Dames » de France, ſe rangeront bientôt ſous mes dra- » peaux, j'eſpere. » Ceci n'eſt pas arrivé.

Au Duc de Choiſeul & à la Famille Royale près, la du Barry jouiſſoit de tout le crédit & de tout le pouvoir d'une Sultane favorite. On le ſavoit ; & les perſonnes de la plus haute naiſſance ne rougiſſoient pas de la courtiſer en conſéquence,

de rechercher même ſon alliance, ou, ce qui eſt la même choſe, celle de la *pas trop noble* famille du Barry.

Quelle indignité dans un autre temps que celui où nous écrivons, que de voir une Marquiſe de Montmorenci demander la main d'une du Barry pour un Duc de Bouteville ſon parent! Ce Duc de Bouteville eſt d'une des plus illuſtres Maiſons du Royaume, mais un mauvais ſujet, déshonoré, perdu de dettes, & totalement décrié. Malgré l'agrément du Roi, l'alliance n'eut pas lieu, parce que le Duc de Bouteville demandoit pour préliminaire la liberté du Duc d'Olonne, ſon fils, enfermé à perpétuité pour ſa naiſſance, & digne du dernier ſupplice.

Quelle baſſeſſe de la part d'une Maréchale de Mirepoix, de venir mendier auprès de la favorite les *Loges de Nantes!* On crut d'abord que la du Barry, au lieu de demander ce cadeau pour la Maréchale, l'avoit demandé pour elle; mais la favorite étoit de bonne foi. Voici le fait.

Un premier jour de l'an, le Roi étoit environné de tous ſes Courtiſans : la Comteſſe entre fort gaie, & après les premiers compliments d'uſage, « je » viens, dit-elle, SIRE, vous demander mes » étrennes; ce ſont les *Loges de Nantes* pour ma » bonne amie, Madame de Mirepoix. Cela ne ſe » peut pas, dit le Roi, en ſouriant, j'en ai diſ- » poſé. —— Hé bien, répartit la du Barry, en » boudant : voilà la quatrieme faveur que je ſol- » licite & que vous me refuſez. Le diable m'em- » porte ſi je vous importune déſormais! —— Le » Roi lui obſerva que c'étoit mal commencer » l'année que de bouder : —— Et vous bien plus » mal, dit Madame du Barry. —— Vous avez beau » faire, répartit le Roi, vous ne me ferez pas » changer de réſolution; je ſuis bien aiſe de ce

» que vous me montrez tant de chaleur pour votre » amie ; mais ſavez-vous à qui j'ai deſtiné ce ca» deau ? C'eſt à vous, Madame. » Et il l'embraſſa en même-temps.

Les *Loges de Nantes* étoient un objet de 40,000 livres de rentes. Elles appartenoient auparavant à la Ducheſſe de Lauraguais, mais pour ſa vie ſeulement.

Madame la Maréchale avoit ſervi de *bonne* pendant trois ans à la Comteſſe favorite. Elle ſe perdit ſans retour dans ſon eſprit, pour avoir voulu partager ſa tendreſſe entr'elle & une autre de ſes éleves qui avoit été préſentée furtivement au *Parc-aux-Cerfs*. La Maréchale de Mirepoix étoit une vieille femme, qui étoit propre à faire toutes ſortes de parties, qui jouoit au *Wisk*, qui buvoit du *punch*, qui connoiſſoit de petites filles, & ne gênoit perſonne. Mais la Comteſſe ayant eu à s'en plaindre, la Maréchale fut forcée d'aller enfouir ſes grands talents.

Si la du Barry a fait beaucoup de mal, elle a fait auſſi par fois quelque bien, ou du moins a eu intention de le faire. Voici entr'autres une bonne œuvre de ſa part.

Une jeune fille de Liancourt, en Picardie, étoit devenue groſſe des œuvres de ſon Curé, & elle eut le malheur d'accoucher d'un enfant mort, ſans avoir préalablement fait la déclaration preſcrite par les ordonnances en pareil cas. Le Miniſtere public avoit rendu plainte contre elle ; & les premiers Juges, d'après la diſpoſition préciſe de la loi, l'avoient condamnée à être pendue, comme coupable de l'avortement. Ce jugement, confirmé enſuite au Parlement, alloit être exécuté, lorſqu'un M. de Mandeville, Mouſquetaire noir, qui venoit d'entendre raconter cette hiſtoire, s'intéreſſa ſi vivement pour cette pauvre fille, qu'il courut

aussi-tôt à Marly où étoit la Cour, avec un Mémoire de l'affaire; se rendit chez Madame du Barry, qu'il ne connoissoit point, & la pria avec tant de chaleur de solliciter la grace de cette fille, qu'elle la lui accorda. En effet, elle écrivit à l'instant au Chancelier, & la jeune fille eut sa grace.

Un Comte & une Comtesse de Loüerme, gens de condition, venoient d'être condamnés à avoir la tête tranchée pour rébellion contre la justice. La Comtesse va trouver le Roi, demande grace, & les coupables sont sauvés.

Dirigée par d'autres conseils que par ceux des Maupeou, des Richelieu, des d'Aiguillon, la favorite eût été peut-être plus utile que nuisible au Royaume; mais que pouvoit-elle opérer de bien sous la lisiere de pareils agents ?

Les cabales régnoient toujours à la Cour. On voyoit parti contre parti. Les Choiseul excitoient sous main leurs créatures contre les du Barry, & les du Barry & leurs partisans ne négligeoient à leur tour aucun moyen propre à culbuter leurs rivaux.

Lors du mariage du Dauphin, le Ministre tout-puissant, ennemi implacable de la Comtesse, avoit aposté le Duc de Noailles, afin de conseiller amicalement à la favorite d'aller aux eaux de Bareges, pour ne point se trouver à l'arrivée de la Dauphine, sous le prétexte qu'elle figureroit mal à des fêtes qui ne seroient que pour elle, & que cette Princesse pourroit lui donner quelques mortifications. Le Duc de Choiseul vouloit profiter de son absence pour lui faire perdre tout l'ascendant qu'elle avoit sur le Roi. Mais la du Barry ne donna point dans le piege, on lui en avoit fait connoître le danger. Elle resta à la Cour, & la Dauphine lui fit une réception assez gracieuse, parce que la Princesse ignoroit le personnage de la Sultane.

On chansonnoit la du Barry à l'ordinaire; on faisoit contre elle des épigrammes d'une insolence extrême. La plus impertinente, la plus grossiere du moment, est celle du Comte de Lauraguais, ami du Ministre. Ce Seigneur qui, au lieu de penser pour lui, pensoit pour les autres, s'avisa de prendre une fille de la rue Saint-Honoré, de lui donner maison, & de la faire appeller hautement la *Comtesse du Tonneau*. La du Barry rit beaucoup de la plaisanterie, mais le Gouvernement fut plus sévere. La pauvre Comtesse *du Tonneau* fut mise à la Salpêtriere, & le Comte de Lauraguais n'échappa à une lettre de cachet qu'en partant sur le champ pour Londres.

Ne pouvant emporter la place, ni de ruse ni d'emblée, le parti Choiseul chercha à l'avoir par composition. La Duchesse de Grammont étoit revenue de ses voyages : on lui fit entendre que l'orgueil l'avoit perdue dans l'esprit de la favorite; on lui insinua que si elle vouloit parvenir à son but, celui de chasser du *lit* du *trône* la Sultane, elle devoit mettre quelques grains d'humilité dans sa conduite. Le Duc de Choiseul, son frere, branloit fort au manche. Il craignoit plus que jamais d'être culbuté. Il voyoit toute sa politique en défaut. Il gronda un peu sa sœur, & la Duchesse voulut bien se prêter à la raison pour le moment.

On négocia, & le négociateur de cette grave affaire fut le même Duc de Noailles (patelin personnage, homme à bons mots, Courtisan rusé s'il en fut jamais) qui avoit conseillé à la du Barry le voyage de Bareges. Le Duc n'eut pas le front de négocier face à face; il savoit d'avance qu'il seroit rembarré avec des fout... & des boug... (style propre à la Comtesse.) Il envoya sa dépêche à la du Barry, qui la lui réexpédia sur le champ par le même courier. Voici la dépêche & la réponse

à la dépêche; elles sont trop curieuses, trop intéressantes l'une & l'autre, pour oublier de les transcrire ici en entier.

LETTRE *du Duc de Noailles.*

Madame la Comtesse,

» Je suis chargé d'une commission, de la part » de Madame la Duchesse de Grammont, vis-à-» vis de vous; & je m'en acquitte avec d'autant » plus de plaisir, qu'elle me procure l'avantage » de m'entretenir un instant *avec la Divinité* qui » fait les délices de la Cour. Cette Dame est *mor-* » *tifiée* de n'être point dans vos *bonnes graces*; » elle ne sait à quoi attribuer le *froid* qui a tou-» jours paru régner entre elle & vous; elle vous » estime particuliérement. Comme la voilà re-» tournée de ses voyages, elle desire avec *le plus* » *grand empressement* que la paix puisse se rétablir » entre vous deux. Elle m'a pris en conséquence » pour son *médiateur*. Puis-je me flatter de pou-» voir réussir? Je vous dirai en mot particulier » qu'elle est *désolée* d'avoir pu vous manquer en » quelques occasions; mais son *aveu* & la *démarche* » qu'elle fait, doivent lui servir de *pardon* (*), » sur-tout vis-à-vis de vous, Madame, dont la » bonté s'est montrée en tant d'occasions. Je vous » prie donc d'avoir égard à sa *priere*, & de m'ho-» norer d'un mot de réponse. »

Je suis avec respect, &c.

DUC DE NOAILLES.

(*) Ici, ce n'est plus le Duc de Choiseul. Cet homme fendant le vent, s'abaisseroit jusqu'à faire demander pardon à sa sœur, à l'altiere Grammont, & cela à une du Barri!

RÉPONSE *à la Lettre.*

« Comment, Monſieur le Duc, Madame de
» Grammont ne ſait, dit-elle, à quoi attribuer
» l'inimitié qui regne entre elle & moi? Ignore-
» t elle *ſa hauteur inſultante*, *ſon mépris & ſes*
» *propos indécents?* Ignore-t-elle les chanſons
» qu'elle a fait faire, tant contre le Roi qui l'avoit
» comblée de bienfaits, que contre moi? A-t-elle
» oublié toutes *ſes menées ſourdes*, *toutes ſes in-*
» *trigues*, *toutes ſes cabales*, pour me *noircir* dans
» l'eſprit de Sa Majeſté & de la Famille Royale?
» Si toutes ces *manœuvres odieuſes* ſe ſont effacées
» de ſa mémoire, elles ſont encore gravées dans
» la mienne, mais à la vérité pour les mépriſer.
» Cependant je ne conſerve pas de *rancune* (*);
» dites-lui que je veux bien ne plus penſer à elle;
» mais à condition que je ne la reverrai jamais.
» En conſéquence, qu'elle *ne reparoiſſe plus à la*
» *Cour*, qu'elle vive tranquille à Paris, & je vous
» promets, à vous & à elle, de ne l'inquiéter au-
» cunement. Si elle pouvoit encore me perdre,
» je ſuis convaincue qu'elle le feroit. Plus *géné-*
» *reuſe* qu'elle, je me contente de la prier de
» m'honorer de ſon *indifférence*, comme je lui
» accorde la mienne. Si elle n'eſt pas ſatisfaite de
» cela, *qu'elle aille ſe faire ſout .. la bougr...* »
Je ſuis, &c.

COMTESSE DU BARRY.

La négociation en reſte-là. Le parti Choiſeul en étoit entre *Caribde* & *Scylla*. Ne ſachant plus,

---

Fi! M. le Duc de Noailles! ce ne peut être qu'une plate tournure de votre façon.

(*) Le bon cœur.

comme on dit, de quel bois faire fleche, il souffloit, tant qu'il pouvoit, le feu dans la Magistrature. Le Ministre tout-puissant cherchoit à allumer la guerre avec les Anglais, comme le moyen de se rendre nécessaire & de reprendre toute son influence : mais ses négociations, ses ruses, sa politique, tout fut inutile. Son regne devoit passer. Le tartufe Maupeou étoit-là (*).

Il vint (ce sont ses termes) donner les étrivieres au Parlement. Celui-ci protesta contre les étrivieres, fit des représentations, cessa le service. Le Roi ne voulut pas écouter son Parlement qu'il n'eût repris ses fonctions, & le Parlement ne voulut pas reprendre ses fonctions que le Roi ne l'eût écouté.

Le Roi vouloit être obéi, & on ne vouloit pas l'obéir. Ici commença un combat étrange. Les spectateurs tenoient pour ou contre. Les Militaires qui sont pour une obéissance absolument passive, afin que le Roi fasse tout ce qu'il veut, dans l'espoir de jouir à leur tour du même privilege, à raison du droit du plus fort, blâmoient hautement le Parlement, & le jugeoient coupable d'une révolte criminelle. Le Clergé, ennemi juré d'un corps qui s'étoit toujours opposé à ses prétentions, qui l'empêchoit d'étendre son pouvoir & de subjuguer l'autorité même en subjuguant les consciences, animé de l'esprit de charité qui le dévore, dévouoit la magistrature aux derniers supplices. Le peuple accablé d'impôts, mangeant le pain fort cher; sans la moindre résistance de ceux qu'il étoit accoutumé à regarder jusques-là comme ses peres & ses défenseurs, voyoit la querelle assez indifféremment : il ne s'intéressoit pas à un corps qui

(*) Dans le lit de justice du 7 Décembre 1770.

l'avoit trahi si lâchement, & ne s'échauffoit que sur ce qui lui étoit personnel. Les sages seuls, les vrais Français, un peu plus profonds raisonneurs, saisissant les conséquences intermédiaires de la chûte du Parlement, gémissoient de lui voir enlever une autorité qu'il n'avoit exercée que pour lui-même, mais que dans un moment d'enthousiasme patriotique il pouvoit mieux employer; au lieu que par sa chûte s'établissoit le despotisme le plus formidable. Dans cette crise violente, les Magistrats qui s'attendoient chaque nuit à se voir enlever par des lettres-de-cachet, étoient surpris de se trouver encore libres chaque matin. Mais le moment n'étoit pas arrivé, & il en résulta seulement ce que desiroit la cabale conjurée contre le parti Choiseul. Cette cabale étoit puissante.

La charmante maîtresse étoit vivement soufflée, & elle souffloit aussi vivement son royal amant. » Vous n'influez pas moins, écrivoit le cousin » (le Chancelier) à la cousine, dans les affaires » de l'Etat, que si vous en teniez les rênes : » ainsi, comme notre intérêt est commun, nous » devons être extrêmement unis, & devons ne » rien faire que pour le bien général, dans lequel, » en *bons sujets* (*), nous trouvons aussi *le* » *nôtre* (**). Vous savez que j'ai très-joliment » fouetté le Parlement, en lui recommandant d'être » plus circonspect à l'avenir : mais ce corps *haut*, » *impérieux*, & dont l'ambition s'étend jusqu'à » vouloir *usurper* l'autorité du Souverain, est excité » par le Duc de Choiseul, son protecteur, à se » *révolter* contre la nouvelle loi (*les étrivieres*) » de Sa Majesté, loi qui n'est cependant que le

(*) L'hypocrite !
(**) Le coquin !

» renouvellement d'une ancienne, (laquelle, s'il
» vous plaît, vous ne la citez pas, M. le Chan-
» celier), *enregistrée il y a plus de cent ans* (*)
» *& toujours* exécutée. Comme le Duc de Choiseul
» est notre ennemi *commun* & encore plus le *vôtre*
» que le *mien*; qu'il n'y a pas de *sûreté pour vous*,
» tant qu'il restera en place, & que le moment
» est venu où il faut nous en *débarrasser* pour
» toujours; réunissons-nous tous deux ».

» De votre côté, vous donnerez à entendre
» *continuellement*, au Roi, que le Duc de Choiseul
» *excite sourdement* le Parlement à *cesser ses fonctions*
» & *à se révolter* contre lui. Ce que vous aurez
» ainsi avancé sans *paroître* y faire beaucoup
» d'attention, j'en donnerai à Sa Majesté les
» preuves les plus fortes (**), & je lui ferai voir
» également par des pieces que j'ai en main (***),
» que la Duchesse de Grammont, sous prétexte de
» voyager pour son plaisir, n'a fait autre chose que
» chercher à *soulever* les autres Parlements (****),
» pour les rendre *refractaires* à ses ordres. Enfin,
» le Duc d'Aiguillon lui insinuera *adroitement* que le
» Duc de Choiseul, pour conserver tout son crédit,
» cherche par des *voies obliques* à exciter la guerre,
» (ça pu être) malgré les mouvements apparents
» qu'il se donne pour entrer dans les vues paci-
» fiques de Sa Majesté ».

(*) La France eut eu grande obligation à son Chancelier de lui faire connoître cette loi. S'il eut pu la déterrer, il n'eut sûrement pas manqué de la faire publier à son de trompette.

(**) On vous en défie, M. le Chancelier! Donnez-la preuve la plus simple, elle suffira.

(***) Où sont-elles? Où est le personnage qui les a jamais vues? Citez-le?

(****) Calomnie atroce! Exhibez donc, Monseigneur, ces pieces que vous avez en mains?

» En voilà plus qu'il n'en faut pour perdre ce » Ministre ambitieux, aux yeux de notre Monar- » que, qui ne *l'aime plus*, mais qui *s'y est habitué*, » pour ainsi dire, *malgré lui*, parce qu'il le » *craint*, & qu'il le regarde comme un homme » *necessaire*. Voilà la marche que nous devons » tenir ».

» Je suis enchanté de votre derniere plaisan- » terie (*) au sujet du Duc de Choiseul. De » pareilles railleries portent coup : il faut avoir » autant d'esprit que vous en avez pour en » imaginer si à propos. Il n'est pas besoin de » vous recommander le secret dans nos démarches, » vous êtes aussi intéressée que moi, à les tenir » cachées ».

A l'appui du Chancelier venoit le Duc d'Aiguillon, autant & plus intéressé que Maupeou à la ruine des Choiseul. Le Maréchal Duc de Richelieu, proche parent de l'ex-commandant de Bretagne, & aussi honnête homme que lui, poussoit la roue de toutes ses forces. Comment tenir tête à un pareil *triumvirat* ?

Les Maupeou, les Richelieu, les d'Aiguillon faisoient passer leur ressentiment contre le Duc-Ministre, dans l'ame de la du Barry, qui, plus franche, ne se cachoit pas de son antipathie pour M. de Choiseul ; & ce qui rendoit la maîtresse plus dangereuse auprès du royal amant, c'est qu'elle y donnoit une tournure puérile, folâtre, très-agréable à Louis XV.

Un jour que la Comtesse étoit avec le Roi, elle

(*) Il y a eu deux plaisanteries de la du Barry sur le Duc de Choiseul ; on ne sait trop de laquelle le Chancelier veut parler ici. Quoiqu'il en soit, nous les rapporterons toutes deux, ci-après.

tenoit deux oranges dans les mains, & en les jettant en l'air, elle disoit : *saute Choiseul, saute Praslin.*

Une autre fois, elle rencontre sur son escalier un de ses cuisiniers, qui lui parut ressembler au Duc de Choiseul. » Êtes-vous à mon service ? » lui dit-elle : —— Oui, Madame, répondit-il. » —— Allons, dit la du Barry, vous avez la » figure trop sinistre : Dites à mon Intendant que » je ne veux plus vous voir, & qu'il vous renvoye » à l'instant ». Cela fut exécuté. Le même soir, la Comtesse conta cette aventure au Roi, & lui ajouta : » J'ai renvoyé mon Choiseul, quand » renverrez-vous le vôtre ».

Le Roi étoit obsédé. On prétend qu'il avoit déjà brûlé deux lettres-de-cachet expédiées pour le renvoi de son Ministre, & qu'il se releva jusqu'à trois fois, la nuit du jour où il exila le Duc de Choiseul. On avoit pris Louis XV par son foible, qui consentit enfin, décidemment, à l'expulsion du Duc & de son cousin Praslin. Le Roi remit lui-même, les deux fatales lettres de cachet dans les mains de sa maîtresse, qui n'eut rien de plus pressé que de les faire signifier, sur le champ, aux deux Ministres, par *l'exécuteur ordinaire de la haute justice*, Saint Florentin, devenu par ses bons & loyaux services en Bretagne, Duc de la Vrilliere.

Voici ces deux lettres;

1°. Celle au Duc de Choiseul :

Mon Cousin,

» Le mécontentement que me causent vos » services, me force à vous exiler à *Chanteloup*, » où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. » Je vous aurois envoyé beaucoup plus loin, sans » l'estime particuliere que j'ai pour madame la » Duchesse de Choiseul, dont la santé m'est inté- » ressante. Prenez garde que votre conduite ne

» me fasse prendre un autre parti. Sur cela, je » prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa » garde ». LOUIS.

2°. Celle au Duc de Praslin :

» Je n'ai plus besoin de vos services, & je » vous exile à Praslin, où vous vous rendrez dans » vingt-quatre heures ». LOUIS.

Cette seconde lettre est plus humiliante que la premiere. Le Duc de Praslin se fut aisément consolé de son exil, car il n'aspiroit qu'après la retraite; mais combien cette lettre dut l'humilier!

Pour le Duc de Choiseul ne perdant rien de sa hauteur & de sa fierté ordinaires, il dit au Duc de la Vrilliere, oncle du Duc d'Aiguillon, qui lui faisoit son compliment de condoléance : » M. le » Duc, je suis pleinement convaincu de tout le » plaisir que vous avez à m'apporter une pareille » nouvelle ».

La disgrace de ce Ministre fut un vrai triomphe. Jamais favori ne sortit de place avec plus de gloire. Quoiqu'il lui fut enjoint de ne recevoir personne pendant son séjour, à Paris, une foule de gens de toute espece se fit inscrire à sa porte, & le Duc de Chartres, son ami particulier, força toutes les barrieres, & se fut jetter dans ses bras, en l'arrosant de larmes.

Le lendemain, jour de son départ, quantité de gens de distinction furent se mettre sur la route, & le chemin se trouva bordé d'un nombre considérable de carrosses formant une double haie.

On a prétendu que le seul Maréchal d'Estrées refusa de mêler ses acclamations à tant d'autres. Il étoit mourant. Quand on lui apprit le renvoi de son ennemi capital, il se ranima : *Le B. . . est donc parti*, s'écria-t-il, j'expire satisfait! Et il passa content, peu après.

Le Prince de Conti, quoiqu'ennemi du Ministre,

eut la générosité de dire à Madame de Boufflers, sa maîtresse, qui se réjouissoit de sa chûte: » Vous » avez raison, Madame, de penser comme le petit » nombre, vous êtes à peu près dix personnes » dans Paris, qui avez l'esprit assez juste pour » mieux voir que toute la France ».

Le Duc de Choiseul étoit devenu depuis quelque temps, l'idole des grands & même de la multitude. On s'attend bien que son exil devoit attirer des épigrammes à ses ennemis.

» Il y a des paris très-considérables, disoient » les nouvelles secrettes, que, dans six mois, il » n'y aura plus aucun vestige des parents, créatures » & amis de M. de Choiseul à Versailles, ni » dans les places de confiance. Le Chancelier a » déja culbuté le Duc de Gontaut, le Baron de » Breteuil (*), le Baron de Bezenwal, l'Am- » bassadeur de Naples, l'Evêque d'Orléans (**)

(*) Le Baron de Breteuil étoit une créature des Choiseul, & un homme du plus grand mérite, en fait de négociation. Mais on craignit qu'il n'intriguât auprès de la Reine de Hongrie, & qu'il ne l'engageât à écrire vivement, en faveur du Duc de Choiseul. Il étoit essentiel au parti des du Barry, d'avoir à la Cour de Vienne, un homme qui leur fut dévoué; c'est ce qui fit donner la préférence au Prince Louis, sous les yeux duquel se fit, pour ainsi dire, le partage de la Pologne, sans qu'il en fut instruit. Aussi, quand le Roi sut cette nouvelle, il dit amérement : *Ah! si Choiseul fut resté, cela ne seroit pas arrivé.* Mais le Monarque retomba dans son indolence ordinaire, & oublia bientôt cette perte.

(**) C'est le même M. de Jarente dont il est parlé dans le coup d'œil sur cette histoire, page XCVII. Ce Prélat, ami du Duc de Choiseul, ayant parlé à Madame Adélaïde, détermina cette Princesse à aller se jetter aux pieds du Roi pour demander le rappel du Ministre. Le Roi voulut absolument savoir qui l'envoyoit? Madame Adélaïde, l'ayant avoué, le Prélat reçut une lettre-de-

» &c. &c.; ce qui annonce vraisemblablement
» encore quelques culbutes que les gens qui s'y
» attendent feront bien de prévenir.

» La brigue qui regne aujourd'hui sauteroit
» avant six mois, si le Roi n'étoit environné
» d'une nouvelle Cour, dont l'honnêtete est
» évidente, puisqu'elle est du choix du Chan-
» celier, & de la belle Comtesse, qui ont donné
» au Roi, sans qu'il s'en doute, une nouvelle
» Compagnie de Gardes qui s'appellent les *Gardes-*
» *Manteaux* (*). La fonction de ces Gardes
» est d'empêcher tous les gens d'honneur d'ap-
» procher de la Cour.

» Tous les Secrétaires des Ambassadeurs Fran-
» çais, en Cours étrangeres, qui sont créatures
» de M. de Choiseul, (poursuivoient les mêmes
» nouvelles), sont partis *incognitò* pour Versailles
» avec les correspondances de leurs maîtres, par
» *ordre* du Chancelier. On assure qu'il y a des
» gens beaucoup mieux instruits à faire les coups
» de main à la Cour de France, que dans la
» forêt de Senar.

» L'Abbé de la Ville, & tous les premiers
» Commis des Bureaux du département de M.
» de Choiseul, ont été obligés d'aller plusieurs
» fois le trouver, depuis son exil, pour apprendre
» à lire (**).

» On assure que M. de Choiseul n'a pas encore
» eu un quart d'heure d'ennui à Chanteloup,

---

cachet, une demie-heure après, qui lui accordoit seulement vingt-quatre heures pour ses affaires.

(*) On appelloit Officiers *Gardes-Manteaux*, ceux qui épousoient les filles de réforme du parc-aux-cerfs.

(**) Le Duc de Choiseul avoit, pour les affaires essentielles, un chiffre qui n'étoit connu que de lui.

» ses bons amis ayant fait assez de sottises pour
» le faire rire. » &c. &c.

On crut savoir, dans le temps, que ce qui accélera le plus la disgrace des Choiseuls, furent des écrits satyriques & menaçants qui se glissoient tous les jours sous la serviette du Roi, sans qu'on sût comment. On arrêta plusieurs personnes qui furent mises dans les fers à cette occasion, sans qu'on en pût rien découvrir. Le Roi étoit beaucoup plus troublé de cette sorte de rémontrances que de celle de ses Parlements.

Il se trouva un jour de cette maniere une carte, écrite de deux côtés avec beaucoup de force, qui finissoit par une menace très-extraordinaire. On disoit au Roi : « que s'il ne prenoit pas garde » à ce qu'il faisoit, il seroit mis à St. *Lazare*, » & sa maîtresse à l'hôpital (*). Le Lieutenant de Police se donna les plus grands mouvements pour en découvrir l'auteur, sans pouvoir en venir à bout.

Les ennemis du parti Choiseul se servoient de ces prétextes, qu'ils faisoient passer pour des tours du Ministre, pour le perdre, sans retour, dans l'esprit du Roi, & l'écarter de la Cour avec ses

(*) Cette anecdote est très-vraie. Elle occasionna entre le Chancelier & le Lieutenant de Police, cette altercation si connue. Le Chancelier reprochoit à M. de Sartine qu'il ne remplissoit pas les devoirs de sa charge, parce qu'il ignoroit qui mettoit des billets sous la serviette du Roi. Le Magistrat lui répondit : » Monseigneur, pour » vous faire voir que je sais mon métier, j'ai su que » vous avez soupé, il y a deux jours, avec *trois Jésuites* » *déguisés* ; que deux des trois Jésuites ont été, hier » matin, chez vous, & qu'un quatrieme qui n'y a pas » encore paru, y a été aujourd'hui ». Le Chancelier se tût, & pria le Lieutenant de Police de se taire.

partisans. Nous allons voir les révolutions qui suivirent l'expulsion du Visir tout-puissant & de ses créatures.

CHAPITRE XXXIX.

MAître du champ de bataille, le Chancelier ne s'occupa plus que de ses projets de destruction. Bientôt on vit partir de ses mains les foudres qui furent frapper la Magistrature & la pulvériser jusqu'aux extrémités les plus reculées du Royaume. Il fit entendre au Roi que c'étoit le vrai moment de *tirer sa couronne du greffe du Parlement*, d'assurer à jamais son autorité, son repos, sa félicité; que pour ce, il ne falloit que tenir ferme, en déployant toute la sévérité de sa justice, & en faisant, s'il le falloit, sauter quelques têtes des plus mutins.

Le Parlement avoit repris & interrompu de nouveau le service. Le Chancelier, ne pouvant ébranler le corps entier de la Magistrature, crut triompher en attaquant séparément les membres. Une belle nuit, tous sont éveillés à la même heure, au nom du Roi. Deux Mousquetaires, gens expéditifs, entrent dans leur chambre, & leur présente l'ordre de réprendre leurs fonctions, de répondre par écrit à cet ordre, *oui* ou *non*, de signer ce mot seul sans périphrase, sans adoucissement. Quel despotisme! Quelle tyrannie! Il ne manquoit à Meaupeou qu'un Joseph (*); il

(*) Ce Capucin, hardi & ambitieux, est l'auteur du projet affreux, qui prive un citoyen de sa liberté, un fils de son pere, une femme de son mari. Ce misérable

eut été aussi loin que Richelieu (**). Plusieurs Magistrats même des plus fermes, intimidé de cette espece de dragonade, partageant l'effroi de leurs femmes, de leurs enfants en pleurs, eurent la foiblesse de signer le *oui*; mais rendu à eux-mêmes, & réunis en corps le lendemain, ils le désavouerent. Ils furent punis de leur désaveu.

La nuit suivante, on réveille encore les Magistrats. Un huissier de la chaîne notifie à chacun d'eux un arrêt du Conseil qui déclare leurs charges confisquées, qui leur défend de faire désormais leurs fonctions & de prendre même la qualité de membres de Parlement. A peine l'huissier est

---

Moine, favori du Cardinal de Richelieu, lui fournit l'arme cruelle dont s'est servi, de nos jours, l'infâme Duc de de la Vrillere. Ce poignard empoisonné, s'appelle en langue françaife mitigée, *Lettre-de-cachet*.

(*) Ce Cardinal avoit à Bagneux, une maison qui a retenu le nom des *Oubliettes*, & qui a été achetée, il y a vingt ans, par le Fermier général Thoinard, dans l'espoir, qu'en la fouillant, il y trouveroit de quoi se dédommager du prix. Nous dirons, en forme de parenthese, qu'il n'y a personne au monde, que sa femme, qui puisse disputer avec Thoinard, d'avarice. Ce *Plutus* est avec ses trésors, suffisant, fat, en un mot, c'est la *chiasse* des hommes. Thoinard ne fut pas trompé dans ses spéculations; il trouva, en effet, un puits dont l'ouverture étoit bouchée, dans lequel étoient les ossements de plus de quarante cadavres, avec les débris de leurs vêtements, montres, bijoux, argent, &c. Le Cardinal qui avoit pour habitude de tout sacrifier à son ambition, se défaisoit des gens qu'il n'osoit ou ne pouvoit attaquer publiquement, en les comblant de caresses & de marques d'amitié. La derniere preuve étoit de les faire sortir par un escalier dérobé, au milieu duquel étoit une bascule, que ce Ministre avoit l'humanité de lâcher lui-même. L'on tomboit alors dans un puits qui avoit, au moins, cent pieds de profondeur. Les premiers qui l'essayerent, furent ceux qui l'avoient creusé. La belle ressource pour

ſorti, que des Mouſquetaires ſurviennent & leur apportent des lettres-de-cachet qui les exilent tous dans des lieux différents & très-éloignés les uns des autres.

On a ſu que l'arrêt du Conſeil avoit été dreſſé par le Chancelier ſeul, qu'il avoit ſuppléé même à la ſignature du Secrétaire d'Etat en la faiſant eſtampiller. Les lettres d'exil étoient ſignées depuis plus de quinze jours, & le réduit de chaque Magiſtrat étoit déjà fixé.

Le Chancelier s'étoit amuſé à déterrer ſur les cartes détaillées de chaque Province les lieux les moins connus, les plus éloignés de toute communication, les plus infâmes par leur ſituation, par le manque univerſel de toute ſociété & des choſes les plus néceſſaires, pour en faire la demeure des Magiſtrats, pour leur faire connoître, ſans doute, dans toute ſon étendue, la miſere des peuples qu'ils avoient laiſſé opprimer.

Maupeou s'étoit imaginé qu'il reſteroit au moins de l'ancienne Magiſtrature *un noyau de Parlement*: c'étoit ſon expreſſion, il fut trompé; il n'eût pas ce *noyau* ſur lequel il comptoit. Il ſe vit abandonné de ſes propres partiſans, des Magiſtrats même qui paroiſſoient être abſolument à ſa dévotion. Cet abandon mit le Chancelier dans le plus cruel embarras vis-à-vis du Roi, à qui il avoit fait voir tout changement non ſeulement poſſible, mais on ne peut pas plus facile. Le don des charges qui ne s'achetoient plus, & les gages promis le lui avoient fait croire ainſi.

Le Chancelier étoit homme à reſſources. Il vint inſtaler le Conſeil pour tenir le Parlement par *in-*

M. de Maupeon, s'il eut oſé tenter, que cet eſcalier, cette baſcule & le puits.

terim,

terim. Il ne cherchoit qu'à gagner du temps pour consommer son ouvrage. Messieurs du Conseil étoient en butte aux quolibets, aux sarcasmes, aux épigrammes des persifleurs, aux huées de la populace & des Clercs. Ils n'y purent tenir, & au bout de six mois, le Chancelier ne se vit pas plus avancé que le premier jour. Nouvelle épine aux pieds de Maupeou : il risquoit cette fois d'être écrasé sous les ruines de ses propres fondements.

Pour former un nouveau simulacre de Parlement, il fut obligé de tendre la main au premier venu qui voudroit venir l'aider à sortir de l'inextricable labyrinthe. Il n'avoit pas à choisir. Il dut déterrer à la hâte tous ceux qu'il crut susceptibles d'être déterminés promptement par l'intérêt & par l'expectative des graces. Faveurs, places dans le Ministere, argent, pensions, belles promesses suivies de quelques effets, il fit tout servir ; il mit tout en œuvre, & n'en rougit pas. La crainte des *revenants*, (c'est ainsi qu'il qualifioit le retour des membres de l'ancien Parlement) ne lui laissoit pas lieu à la réflexion. Il eut dû succomber, s'il eut tardé à réussir. L'appétit d'assez bons gages, l'espérance de gratifications, lui ouvrirent bien des portes. Dans un instant plus favorable, il eut trouvé de meilleurs Commis, & à meilleur marché ; mais il étoit nécessaire d'en passer par-là. Enfin, par une grace inespérée du Ciel, il trouva moyen de mettre une nouvelle Compagnie sur pied tellement quellement.

Le Chancelier ne manqua pas de dire à ses nouveaux Officiers qu'ils étoient *inamovibles comme les anciens ;* il espéroit ne pas tarder beaucoup à leur ouvrir l'esprit, à leur dessiller les yeux, & à leur faire comprendre ce que parler veut dire.

Maupeou avoit commencé par créer six Conseils Supérieurs, à Arras, Blois, Châlons, Clermont,

Lyon & Poitiers, sous le prétexte spécieux d'accélérer l'expédition des affaires, en diminuant l'étendue du ressort du Parlement.

Le Chancelier prit les membres de la nouvelle Magistrature de Paris par-tout où il put les trouver. Le Président fut un Berthier de Sauvigny, qui ne savoit pas dire deux mots ; qui étoit au Palais comme une statue de cire, sans pouvoir seulement prononcer l'arrêt que le Greffier lui souffloit tant qu'il pouvoit ; qui se laissoit mener par le nez par une petite *pigriesche* de femme à qui Maupeou avoit été obligé de faire bassement sa cour & de lui donner 10,000 francs, afin qu'elle déterminât son imbécille de mari.

Au parquet il plaça pour Procureur-Général un polisson de Fleury, roué dans toute la force du terme, rongé de dettes, perdu de débauches, esclave d'une femme avare, qui, à force d'argent, décida son mari à accepter la place qu'elle envisagea moins du côté de l'honorifique, que du côté du lucre immense qu'elle se proposoit d'en retirer.

Pour la formation des bas bancs, le Chancelier avoit ramassé tout ce qu'il avoit pu. Il avoit choisi des membres dans l'ordre des Avocats, dans les Chanoines de l'Eglise de Paris (*). (l'Archevêque eut la bassesse de lui donner son neveu.) Pour les gens aspirants au *mortier*, personne n'osoit trop rompre la glace. Un seul, M. de Nicolaï, leva hautement le masque ; il laissa là le mousquet & prit le *mortier*. [L'honorable *mortier* pour un

---

(*) Il en eut pris dans les Capucins, dans les freres Ignorantins, dans les freres même de S. Crêpin (*), s'il n'eut pas eu vergogne.

(*) *Ce sont des freres de la vénérable manicle, vivant en communauté, & faisant de très-bons souliers pour un écu de six francs*, rue Gilles-Cœur ; *à Paris*.

Nicolaï!] Ce garçon, car nous ignorons s'il a encore une femme, préféra les *mortiers* fourrés de petits gris, à ceux que l'on charge avec de la poudre. Le Chancelier compta beaucoup ſur ſon courage dans cette nouvelle place. Colonel dans la derniere guerre, dégoûté du bruit des armes & de l'odeur de la poudre, il ſe fit recevoir Avocat en 1762, pour ne pas entrer en campagne, ſous prétexte qu'étant l'aîné de ſa maiſon, il devoit poſſéder la paiſible charge de Premier Préſident de la Chambre des Comptes, que ſon pere avoit cédée, de préférence, à ſon cadet.

De ſoixante membres dont étoit compoſé le Parlement poſtiche, il y en avoit les deux tiers & plus, qu'un membre d'honneur de l'ancien eut rougi intérieurement d'avoir pour confreres. Ils étoient ſans naiſſance, ſans mérite, ſans étude des loix, ſans connoiſſance des formes judiciaires, & tels enfin que le haſard les avoit préſentés.

Le Chancelier fut pluſieurs mois à achever ſon grand œuvre. Avec le peu de ſujets qu'il avoit pu collecter pour l'érection de la carcaſſe de ſon ſimulacre de Parlement, il fit tenir au Roi un lit de juſtice, où il n'aſſiſta des Princes que les Enfants de France & le Comte de la Marche. Le Roi, voyant ce dernier, lui dit : « Soyez le bien venu, » nous n'aurons pas aujourd'hui nos parents. » Le Comte de la Marche le ſavoit d'avance. Les autres Princes du ſang, après avoir tenté les derniers efforts pour ramener celui-ci, avoient fait une proteſtation contre tout ce qui devoit ſe paſſer au lit de juſtice, & avoient encore député chez le Comte, leur couſin, à minuit, pour le preſſer d'y adhérer; mais en vain.

M. le Prince de Conti, voyant la déſertion de ſon fils, du parti des Princes, dit à ce ſujet : « qu'il

» le ſavoit bien mauvais fils, mauvais mari, mau-
» vais ami, mais qu'il ne le ſavoit pas *mauvais*
» *Français.* »

Dans ce fatal lit de juſtice furent lus trois Edits. Le premier, de caſſation de l'ancien Parlement; le ſecond, de caſſation de la Cour des Aides; & le dernier, de transformation du Grand Conſeil en nouveau Parlement. Le Roi termina la Séance par ce petit Diſcours :

« Vous venez d'entendre mes intentions, je
» veux qu'on s'y conforme; je vous ordonne de
» commencer vos fonctions, lundi : mon Chan-
» celier ira vous inſtaller. Je défends toute délibé-
» ration contraire à mes volontés, & toutes re-
» préſentations en faveur de mon ancien Parle-
» ment, *car je ne changerai jamais.* » Louis XV prononça ce mot *jamais*, à la vérité un peu *Turc*, avec une force qui fit trembler le nouvel Aréopage.

Nos Seigneurs furent inſtallés; ils monterent ſur les fleurs de lys, mais ce ne fut que pour y être foudroyés par les autres Parlements qui accumuloient ſur ces Meſſieurs des Arrêts mépriſants, des qualifications peu honorables, *d'intrus*, de *parjures*, de *violateurs* de leur ferment, qui déclaroient d'avance *nuls* tous actes émanés d'eux.

Nos Seigneurs avoient leur bonne part à la dériſion, aux bons mots, aux facéties, aux pamphlets : Monſeigneur le Chancelier n'y étoit pas ménagé, il méritoit bien ſûrement d'y participer.

On diſoit : « Le Chancelier, ſuivant la maxime
» du Cardinal Mazarin, *diviſez pour régner*, a
» reparti les membres de l'ancien Parlement dans
» les villages les moins connus de la France, & a
» ajouté à leur exil tout ce qui pouvoit le rendre
» plus déſagréable. Il a dit, depuis leur éloigne-

» ment ; qu'il espéroit voir leurs confreres des
» autres Parlements plus dociles & moins arrogants
» dans leurs remontrances.

» En installant le nouveau Parlement à la place
» de l'ancien, le Chancelier a fait un discours
» qui prouve que tous les Français sont des
» sots (*), qu'il le sait, qu'il en profite, & qu'il
» y a de grands scélérats en France. Après son
» discours, le sieur Isabeau, garçon Greffier, a
» lu trois Edits dont l'un tend à persuader que le
» Roi a envie de payer ses dettes; le second frappe
» de mort la Cour des Aides pour avoir osé lever
» la main sur l'arche (**); le troisieme substitue
» les membres chancellants & surannés du Grand-
» Conseil aux Robins lestes de la vieille Cour.
» Ces trois Edits ont terminé le lit appellé de
» *justice*.

» En plaçant les souches que le Chancelier
» décore du nom de membres du Parlement, il
» leur a fait jurer solemnellement de ne jamais
» voir, ni de jamais entendre que ce que le Roi
» voudra. Il leur a fait sentir, dans un discours
» rempli de sophismes, que quand le Monarque
» ne liroit pas leurs remontrances, il suffit de
» les présenter pour remplir leur devoir. Il ajoute
» que les Magistrats doivent consulter l'autorité
» pour rendre la justice, & que le Souverain ne
» la doit que quand elle s'accorde avec ses intérêts,
» & qu'elle est de son goût; il finit par dire,
» que toutes ces absurdités sont dans le cœur

(*) Le discours du Chancelier est un tissu de sophismes, qui dit, à peu près, ou suppose, au moins, tout ce que renferme cette analyse.

(**) On prétendoit que la Cour des Aides n'avoit pas le droit de faire des remontrances.

» des nouveaux Parlementaires, & qu'ils doivent » perpétuer, pour le bonheur du Peuple, leur » silence & leur aveuglement.

» Le dix-sept Avril, (jour de l'installation du » Parlement.) le Parlement fit l'enregistrement » de trois Edits, *sans les lire*. L'un arrondit le » ressort des Tribunaux *Supérieurs*; l'autre *fabrique* » des Chevaliers d'honneur pour leur décoration; » le troisieme *fond* les quatre Avocats-Généraux » du Parlement de Paris pour n'en faire que » deux (*).

» Le Parlement de Rouen a fait un arrêté, » par lequel il déclare tous les Magistrats, qui ont » reçu les charges de judicature qui constituent » le nouveau Parlement, *perfides envers leurs* » *confreres*, *vendus au Chancelier*, *traîtres envers* » *la patrie*, *parjures envers le Roi même*, aux » intérêts duquel ils sont contraires, en empê- » chant qu'il ne soit instruit du bouleversement » qu'a opéré le chef de la Magistrature dans les » affaires. »

» Les Cours de Toulouse, Bordeaux & Rouen » se sont promis de ne jamais se désunir, pas même » par lettres-de-cachet qui, selon leur opinion, » n'ont été instituées que pour être une grace » infamante, & soustraire aux loix, par l'exil ou » la prison, les coupables qu'on a voulu ménager. » Il s'attendent à la force majeure, mais ne » changeront pas d'avis. Ce qui embarrasse fort » le Chancelier & ses créatures, dont l'intérêt » est de miner par degrés, plutôt que d'exciter

(*) Le Chancelier n'en put pas trouver davantage. Ces deux, furent un M. Tolozan, personnage lourd, peu spirituel; & un M. Giac, homme de rien, comme son confrere.

» une révolution dont ils seroient les victimes à » coup sûr.

» Les politiques, raisonnant, trouvent une » espece d'affinité entre la suppression des Tem- » pliers & celle du Parlement de Paris. Ils furent » accusés à faux, & on les dépouilla de leurs » biens avant de les brûler. Les deux premiers » points sont remplis envers le Parlement. Le » Chancelier s'est contenté de suppléer l'exil & » la prison au troisieme.

» M. de Maupeou s'étant fait présenter le plan » de la Saint-Barthelemi pour la suppression des » Parlements, n'a pas jugé à propos de s'en » servir, n'ayant pour l'aider dans l'exécution » que le Maréchal de Richelieu & le Duc d'Ai- » guillon, il a préféré d'employer la méthode du » Duc de la Vrilliere (*), qui en est le diminutif » & qui va au même but.

» Un Etat monarchique, selon le Chancelier, » est un Etat où le Prince a droit de vie & de » mort sur tous ses sujets, où il est propriétaire » de toutes les fortunes de son royaume, où » l'honneur est fondé sur des principes arbitraires; » ainsi que l'équité, qui doit toujours obéir aux » intérêts du Souverain.

» Le Roi n'ayant plus besoin de Conseil avec » M. de Maupeou, s'en est débarrassé au profit » du public, qui à l'avenir sera jugé malgré lui » par les créatures de la Cour, ou les Magistrats » qui ont été perfides à leur Compagnie.

» Lyon, Arras, Poitiers, Blois, Clermont,

(*) La méthode du Duc de la Vrilliere étoit de faire mourir son monde à petit feu, à supposer, toutefois, que cela ne pressât pas; si cela pressoit, il s'arrangeoit alors autrement.

» Châlons ont reçu les Tribunaux Supérieurs qui » leur ont été envoyés par le Roi, avec de grands » témoignages de reconnoissance. Le peuple (qui » ne voit pas encore le serpent) est enivré de » cette nouveauté, qui ne lui coûtera pas d'ar- » gent pendant six mois, mais on espere avec » raison que quand l'intérêt de Sa Majesté sera » de changer d'avis, le peuple rentrera dans les » privileges dont il a toujours joui de payer » lui-même ses Juges.

» On prétend que Conseil Supérieur signifie, » en bon français, *Assemblée mercenaire de gens* » *vendus*, qui font toujours la volonté du Prince, » quand ils en sont requis.

» Pour avoir une idée nette des Conseils » Souverains & des Commissions de la Cour, il » faut se rappeller la mort du *Comte d'Eu*, en » 1350; *d'Enguerrand de Marigny*, en 1315 (*); » d'*Urbain Grandier*, en 1634 (**), &c. Il faut

---

(*) Ce Marigny avoit pillé les finances, accablé le peuple d'impôts, altéré les monnoies, dégradé les forêts du Roi (*Philippe le Bel*) dont il étoit premier Ministre. Il étoit, comme Maupeou, sans pitié, le plus hypocrite, le plus vain, le plus insolent de tous les hommes. Sa fierté irrita les grands, & ses rapines les petits. Il fut condamné au dernier supplice, après la mort du Roi. La veille de l'Ascension, avant le point du jour, comme c'étoit alors la coutume, il fut pendu au gibet de Montfaucon, qu'il avoit lui-même fait dresser; & *comme maître du logis*, dit Mezerai, *il eut l'honneur d'être mis au haut bout au-dessus de tous les autres voleurs*.

(**) Ce Grandier étoit Curé de Loudun. Il avoit de la figure, de l'esprit, de la galanterie. Il étoit Directeur des Religieuses Ursulines de Loudun. Son esprit, ses graces, sa figure avoient fait une forte impression sur ces bonnes filles. Grandier les avoit *chevauchées*. Honteuses de leurs foiblesses, qu'elles disoient être surnaturelles, elles accuserent Grandier de leur avoir soufflé le diable dans

emmander ensuite le prétexte de la mort du Comte de Lally, & que ce sont Messieurs
» Paquier & Chardon (Conseillers du vieux
» Parlement.) Il n'y a rien qui puisse donner
» une idée plus claire de cette justice.

On ne ménageoit pas plus la personne du Chancelier que ses dignes opérations. On disoit :

« Le calme du crime est aussi horrible que
» le criminel est odieux. M. de Maupeou est
» convenu de cette vérité.

» L'homme qui devient le fléau de l'humanité
» doit être sacrifié au bon ordre : c'est le vœu de
» toute la France à l'égard de son Chancelier.

» Tout Paris est plongé dans la terreur par
» la découverte que l'on a faite des amours d'un
» Sphinx, qui s'est approprié une Comtesse dont
» le public jouissoit depuis quinze ans ; on attend,
» dans peu de mois, un petit monstre de cette
» union. Le Chancelier sera pere de ce petit
» monstre dont doit accoucher la Comtesse.

---

le corps, par ses maléfices. La magie étoit alors le crime de ceux qu'on ne pouvoit accuser d'aucun autre crime. Pour perdre plus sûrement Grandier, on le noircit auprès du Cardinal de Richelieu : le fameux Capucin Joseph lui fit entendre qu'il étoit l'auteur de la misérable & plate satyre intitulée : *La Cordonniere de Loudun.* Le Cardinal, plus sensible aux libelles que n'auroit dû l'être un grand homme, saisit avidemment cette occasion de se défaire du Curé. Grandier fut condamné à être brûlé vif. Ses juges furent deux Commissaires envoyés par Richelieu. On fit souffrir à Grandier la question la plus cruelle. MM. de l'Encyclopédie ont jugé, sur cet article, que le Curé Grandier devoit être enfermé à Bicêtre, mais non pas être traîné au supplice. Quel jugement porteront-ils du Chancelier Maupeou, dans leur nouvelle édition ? *Qu'il doit être sûrement accroché aux fourches patibulaires de Montfaucon ou d'ailleurs*, n'importe. . . .

« On a averti le Public, par des affiches répandues dans le monde, qu'avant trois mois on verroit le patron de tous les gibets du Royaume accroché à celui de Montfaucon, le grand guichetier (*) de la Couronne enfermé au château royal de Bicêtre.; un Maréchal de France (**) fusillé sous les murs de son pavillon, & que certain aiguillon (***) empoisonné tueroit l'animal qui le porte, enragé de n'avoir pu s'en servir contre un innocent (****). Le Chancelier ayant fait promettre mille louis à qui lui découvriroit l'auteur du placard, a trouvé, le lendemain, une lettre dans sa poche qui lui promet cent mille écus s'il le découvre.

« *P. S.* Si les donneurs d'avis tiennent parole, on fera frapper une médaille en mémoire de leur prophétie.

« M. de Maupeou ayant été averti que l'on avoit mis dans le coffre de sa voiture quarante livres de poudre, & que la mêche devoit être allumée par un de ses laquais, a fait arrêter ce malheureux, qui devoit être appliqué à la question, mais on l'a trouvé mort deux heures après qu'il a été arrêté. (Ce qui intrigue fort le Chancelier, déjà très-effrayé de son aventure des barrieres (*****).

« Il paroît depuis deux mois, au nord de cette

(*) Le Duc de la Vrilliere.
(**) Le Maréchal de Richelieu.
(***) Le Duc portant ce nom.
(****) M. de la Chalotais.
(*****) Le Chancelier faillit être assommé à coups de pierres, près la porte *de la Conférence*, par les Ecoliers du College des *Quatre-Nations*. Les Commis de la barriere le sauverent malheureusement pour la France.

» Ville, une comete fort extraordinaire. L'Abbé » Messier assure qu'elle annonce quelque événement considérable : elle représente une *perruque* » *enflammée au-dessus d'un sillon noir.* Selon les » Prophetes de l'Observatoire, c'est un homme » de robe qui doit être brûlé avant peu.

« Maupeou est le monstre le plus abominable » que l'enfer ait pu vomir pour le malheur du » Royaume ; l'hypocrite le plus damnable, le scélérat le plus déterminé qu'on ait jamais vu au » monde. —— Les Jacques Clément, les Ravaillac, » les Damien, doivent lui céder la premiere place » dans leurs troupes parricides. Les Vêpres Siciliennes, la Saint-Barthelemi, les tristes journées » de Fontenai, de Poitiers, d'Azincourt, de Malplaquet, sont des jours heureux pour la Nation, » en comparaison de celui où le traître a pris naissance, puisqu'ils n'ont détruit qu'une partie des » Français, & que cet *impie* anéantit jusqu'à leur » nom. Quel bon citoyen, s'il en reste encore » quelques-uns, ne brigueroit pas l'honneur de » forger l'arme, de charger l'arme, de tirer l'arme » qui vengeroit la patrie, en la délivrant à jamais » du scélérat qui l'a perdue! »

Le Chancelier étoit très-sensible aux satyres, aux épigrammes, aux libelles. On a prétendu qu'il avoit obéré le fisc de quatorze à quinze millions pour en arrêter le cours, en découvrir & en faire punir les auteurs. Les fameuses *Correspondances* lui firent tourner la tête ; il enragea sur-tout à la lecture de l'immortelle brochure, intitulée *le Maire du Palais.* Cet écrit étoit rempli d'excellentes choses : on y assimiloit Maupeou à Ebroïn, Maire du Palais de Clotaire III & de Thierri I, homme ambitieux, fier, entreprenant, parvenu à ce poste par ses intrigues, son hypocrisie, son avarice, sa perfidie. Tous les gens de bien avoient

été les victimes de la tyrannie d'Ebroïn, comme le furent sous Maupeou tous les serviteurs & Magistrats fideles à la patrie. Ebroïn ôtoit les charges, chassoit les Grands de la Cour, pour mettre dans leurs dignités des ames basses ou sans naissance, livrées à toutes ses volontés. Maupeou n'en a pas moins fait de nos jours. Le tyran Ebroïn fut tué, les uns disent dans son lit, les autres à la sortie de son palais. Et le monstre Maupeou respire encore !

L'Auteur du *Maire du Palais* ne reconnoît dans toute la conduite de l'Ebroïn moderne, dont la premiere base a été la vengeance, que pieges, illusions & violences, à commencer depuis le Monarque jusqu'au dernier de ses sujets. *Il voit tout, il craint tout ;* il a *raison*, dit-il, *car son crime est grand aux yeux de Dieu & des hommes.*

L'épigraphe de cet écrit hardi mérite d'être connue par quelques traits de ressemblance qu'elle porte de l'ancien Ebroïn avec le moderne. La voici :

Illis *diebus extitit miles iniquissimus Ebroïnus.... Huic studium erat ut quoscunque vidisset in sæculi utilitate proficere ; ipsis vel interfectis, aut effugatis, sive sublatis de medio, tales in eorum honore sublevaret, qui aut malitiâ obligati, vel sensûs debilitate, aut utilitate aliquâ parentelæ degeneres, non auderent ejus præceptis impiis reluctare.* D. Bouquet. Histoir. de Fr. Tom. III, pag. 619.

La conclusion n'en est pas moins remarquable. Peut-être eût-elle touché Louis XV si elle fut tombée sous ses yeux. Elle est tirée d'un fait arrivé dans l'Empire de la Chine.

« Un Chinois justement irrité des vexations des » Grands se présenta à l'Empereur, & lui porta » ses plaintes. Je viens, dit-il, m'offrir au supplice » auquel de pareilles représentations ont fait traîner

» six cents de mes concitoyens; & je vous avertis
» de vous préparer à de nouvelles exécutions. La
» Chine possede encore dix-huit mille bons pa-
» triotes, qui, pour la même cause, viendront
» successivement vous demander le même salaire.
» L'Empereur ne put tenir contre tant de fer-
» meté : il accorda à cet homme vertueux la
» récompense qui le flattoit le plus; la punition
» des coupables & la suppression des impôts. »

Malheureusement ces beaux écrits n'étoient ni signés ni avoués de personne, ne portoient aucune authenticité, & annonçoient plutôt la timidité & l'effroi que tout autre sentiment dans leurs auteurs.

On vit circuler une lettre que la noblesse étoit censée avoir écrite aux Princes du Sang, & qui parloit très-fortement aux droits de la Nation, mais elle étoit aussi anonyme. Elle fut effectivement envoyée aux Princes & aux Pairs : elle fut imprimée dans toutes les Gazettes, hors celle de France, qui ne parle communément que de la Loterie-Royale, des mariages, des accouchements, & de ce qui se passe à la Chapelle. Les Princes firent une protestation que le Roi ne prit pas la peine de lire.

La France étoit dans une léthargie profonde & stupide. Nulle énergie dans les individus; tous les Corps étoient réduits au silence. La Nation se laissoit braver impunément par l'auteur de ses maux, & l'on voyoit le premier Prince du Sang insulté jusques dans son palais, par un Ministre qui n'en étoit ressorti que plus audacieux & plus impudent.

Maupeou avoit détruit, supprimé & recréé les corps; il avoit démonté & remonté la machine générale de la justice. Louis XV sentit pour la premiere fois la douceur d'être maître, de faire toutes ses volontés sans opposition, sans réclama-

tion, sans remontrances; de ne plus se voir obsédé de robes rouges ou noires, qui depuis cinquante ans le fatiguoient sans interruption. Le Chancelier lui fit recueillir un autre avantage bien plus précieux pour sa maîtresse, pour ses favoris, pour ses Courtisans voraces, qui plus que jamais assailloient le trône; ce fut de faire enrégistrer tous les Edits bursaux que put enfanter le génie fiscal, de les accroître, & de les étendre à volonté.

Le fameux Contrôleur-Général Terray avoit chargé l'Etat d'environ cent millions de remboursement, ou de cinq millions de rentes. Il falloit subvenir à cet accroissement de dépenses; il falloit soudoyer mille suppôts affamés dont se trouvoient composés les Tribunaux d'institution moderne. Pour rendre la justice gratuite, on força les tailles dans toutes les Provinces, qui acheterent ainsi fort cherement ce prétendu bienfait. On mit un dixieme sur les rentes perpétuelles, un quinzieme sur les viageres; on doubla, tripla, quadrupla le marc d'or; on créa un centieme denier sur les Offices; on fit payer une seconde fois la noblesse à ceux qui l'avoient acquise; on étendit le sol pour livre jusqu'à huit. Après dix ans de paix, on prorogea indéfinitivement le premier vingtieme, & pour dix ans le second. Il suffisoit de proposer quelques nouveaux moyens de pressurer la nation, pour qu'ils fussent adoptés. On eut le projet de hausser la valeur, & d'altérer le titre des monnoies; la mêche fut éventée, l'allarme se répandit aussi-tôt; le projet n'eut pas lieu. On porta dans un jour jusqu'à onze Edits bursaux au Palais; ce qui fit dire à juste titre, dans un écrit du temps, que Louis XV avoit mis à lui seul plus d'impôts, que ses soixante-cinq prédécesseurs ensemble.

Il n'y avoit plus rien de sacré. Non-seulement

toutes les propriétés particulieres étoient attaquées; mais on pilloit impunément les dépôts publics. Les capitulations des Provinces étoient violées. La Normandie, réduite à deux Conseils Supérieurs, s'étoit vue ravir, sans aucune commotion, le droit qu'elle avoit d'avoir un Parlement dans la Province. On menaçoit les Etats de Bretagne de les supprimer, & ils devenoient souples. La liberté des citoyens n'étoit pas respectée davantage. Près de sept cents Magistrats exilés; les prisons regorgeant de captifs; les Princes du Sang disgraciés & tenus loin de la Cour. Tel étoit l'état du Royaume, que l'insensibilité générale rendoit plus désespéré, en ne laissant entrevoir aucun remede.

Maupeou triomphoit, mais il n'étoit pas sans appréhender le caractere & trop bon & trop foible du Monarque. La sévérité qu'il avoit déployée contre les membres prétendus réfractaires de son Parlement, commençoit à lui paroître dure. Maupeou s'en apperçut : il usa, pour enflammer le Souverain, de l'imputation la plus absurde & la plus abominable.

Du nombre des tableaux à vendre, provenant du cabinet du Baron de Thiers, étoit le portrait de Charles I, Roi d'Angleterre, à qui son Parlement fit trancher la tête. Intéressé à ce que le Monarque ne changeât pas, le Chancelier fit entendre à la favorite que, s'étant déclarés ensemble ouvertement contre les Tribunaux, ils avoient tout à craindre de leur rétablissement; qu'ils ne pouvoient conséquemment employer trop de moyens pour intimider le Roi dans le cas où sa foiblesse le tourneroit à la douceur, & lui donner du courage malgré lui-même.

A la persuasion de Maupeou, la du Barry acheta à un assez bon prix, comme ou le peut croire, ce portrait de Charles I, sous prétexte que c'étoit

un portrait de famille (*) : elle le fit placer dans ſon appartement, à côté de celui du Roi. Dans ſes moments de foibleſſe, la favorite amenoit ſon puſillaniſme & trop crédule amant au pied de ce tableau : « Voyez, lui diſoit-elle, ce Monarque » infortuné : vous connoiſſez ſa mort ſiniſtre : peut-» être votre Parlement ſe ſeroit-il prêté à un at-» tentat pareil, ſi vous n'euſſiez arrêté ſon com-» plot criminel, avant qu'il fût formé au degré » de noirceur & de ſcélérateſſe auquel il auroit » pu parvenir. »

C'eſt par ces moyens, ou de ſemblables, tous petits plus ou moins, mais multipliés, variés à l'infini, proportionnés aux perſonnes, aux temps, aux lieux, aux circonſtances, que le Chancelier parvint à s'arroger, avec ſes dignes collegues, la portion la plus dangereuſe du pouvoir ſouverain, & à ſe rendre imperturbable dans ſon odieux Miniſtere, juſqu'au terme du regne du foible Louis XV.

Les lettres de cachet ſe décernoient, les priſons s'ouvroient ; & ſi le ſang ne coula pas ſur les échafauds, c'eſt qu'il ne ſe trouva aucun patriote aſſez ferme pour les mériter. La Nation étoit endormie ſur le bord du précipice. Perſonne n'oſoit ſouffler ; ou ſi quelque voix ſe faiſoit entendre, c'étoit du ſein des ténebres. On décochoit bien des traits, & contre le Monarque, & contre ſa Maîtreſſe, & contre ſes Miniſtres ; mais c'étoient des traits impuiſſants. Les épigrammes, les ſarcaſmes, alloient

(*) Dans la généalogie bâtie par Maupeou, les du Barry ſe trouvent être de la Maiſon de Stuart. On eut donné, dans le temps, un fier démenti à ſa Grandeur, ſi on eut oſé lui faire voir clairement que le Grand-Pere de ces Meſſieurs étoit vigneron d'un Capitoul de Toulouſe.

leur

leur train à l'ordinaire, mais souvent ils ne parvenoient pas jusqu'à leurs superbes oreilles. Ne seroit-ce que pour venger la Nation de son humiliation, nous ne devons pas les omettre ici.

« On a publié, disoit-on, un Monitoire, pour » savoir ce que sont devenus le *sceptre* & *la main* » de *justice* d'un des plus grands Rois de l'Europe. » Après des perquisitions très-longues, ils se sont » trouvés sur la toilette d'une jolie femme, ap- » pellée Comtesse, qui s'en sert pour amuser son » chat (*).

» Le Chancelier & le Duc d'Aiguillon sont tel- » lement maîtres de l'esprit du Roi, qu'ils ne lui » ont laissé que la liberté de coucher avec sa maî- » tresse, d'aller à la chasse, de caresser ses chiens, » & de signer des contrats de mariage.

» On a trouvé, il y a quelque temps, dans l'égoût » du boulevard, une voiture de *barils* renversés » les uns sur les autres, avec trois effigies pendues » au timon, en habits de caractere; l'une étoit en » simarre, l'autre en Abbé, l'autre en manteau » Ducal. On a fait les perquisitions les plus at- » tentives, mais on n'est parvenu jusqu'ici qu'à » connoître quels sont les pendus.

» La même nuit, on a trouvé la statue équestre » d'un de nos Rois, toute couverte de l'ordure qui » provenoit d'un *baril* dont il étoit coëffé jusqu'aux » épaules; ceux qui ont fait le tour ont choisi un » *baril* dans l'office des amateurs qui desservent » les aisances de Paris. —— Si ce casque royal » avoit été ombragé de tous les panaches que la

(*) Il eut mieux valu que cela eût été à la lettre, que de voir passer le pouvoir entre les mains d'hommes dont le cœur annonçoit ce que l'on devoit craindre de leur esprit.

» Comtesse auroit pu y ajouter, le piédestal se
» seroit écroulé à coup sûr.
» Pour prouver au peuple Français qu'un *baril*
» est bon à quelque chose, M. de Sartine, chargé
» de veiller à la clarté, sûreté & netteté de la
» Capitale, vient d'ajouter aux réverberes, & à
» l'augmentation des espions & du guet, un troi-
» sieme établissement très-utile aux habitants de
» cette Ville, ayant fait disposer des *barils* de com-
» modité à tous les coins de rue; ce qui préviendra
» les amendes & les punitions corporelles dont on
» est menacé à tous les culs-de-sac, & chez tous
» les gens en crédit, qui ont l'inhumanité de dé-
» fendre au public, *de Par le Roi*, de satisfaire
» aux besoins de la nature. Les Savoyards qui
» essaient souvent l'utilité de ces *barils*, élevent
» jusqu'au ciel le Magistrat qui les *soulage*, la
» belle Comtesse qui en a *fait naître le projet*, &
» le Roi qui lui a donné ses *Lettres-Patentes*.
» On a fait le dénombrement des maison de
» plaisance de Sa Majesté: En comptant *Versailles*,
» la *Bastille*, *Vincennes*, *Bicêtre*, *Marli*, les *isles*
» *Sainte-Marguerite*, *Compiegne*, *Saint-Lazare*,
» *Fontainebleau*, *Saint-Yon*, *Choisy*, *Saint-Mi-*
» *chel*, *la Muette*, *Saint-Venant*, *Armentieres*,
» *Pontorson*, &c. &c. &c. On en compte neuf
» cents, sans les maisons religieuses qui servent
» de magasin pour les menus plaisirs des Ministres.
» Il y en a un très-grand nombre dans lesquelles
» on trouve des dépôts considérables de gens
» vendus ou sacrifiés.
» On assure que la Bastille & Vincennes sont
» si pleins de monde, qu'il y a des toiles tendues
» sur les terrasses & le donjon, pour loger les
» soldats qui font la garde de ces deux châteaux.
» On doit commencer dans la plaine des *Sa-*
» *blons*, avant la fin du mois, à tracer le plan

» d'une prison nouvelle, devenue nécessaire pour » la desserte de celles de Paris. On vouloit traiter » avec les Entrepreneurs du Waux-hall des Champs » Elysées, mais leurs appartements se sont trouvés » trop sombres & trop mal distribués.

» Les Confesseurs de Paris ont ordre de faire » le travail avec le Lieutenant de Police, pour » tout ce qui leur sera confié relativement aux » affaires du Gouvernement. Il y a tous les jours » des gens emprisonnés par cette porte qui s'ap- » pelle la porte des sots.

» Messieurs du nouveau Parlement ayant reçu » l'ordre de faire informer contre tous ceux qui » parlent mal de l'administration, se sont rendus à » Versailles, où ils ont représenté à Sa Majesté » qu'Elle seroit obligée de faire entourer de murs » toute sa bonne ville de Paris, si Elle vouloit » arrêter le cours des plaintes, libelles, &c. Cet » avis a été applaudi par le Conseil, & notamment » par le Duc de la Vrilliere, qui a demandé au » Roi la place de concierge de cette nouvelle » prison. Il y aura une promotion de *guichetiers* » au premier jour. Les caves de l'Observatoire, » & les carrieres de Saint Marcel, sont destinées » à servir de cachots.

» Il est ordonné de tirer quatre hommes par » Compagnie de toutes les troupes de France, » pour faire un corps de Janissaires dont le Comte » du Barry sera premier Aga. Ce corps sera des- » tiné à porter les ordres de Sa Majesté dans toutes » les Provinces du Royaume; à escorter les muets » quand ils seront chargés d'expéditions secrettes; » &, si le cas le requiert, à signifier eux-mêmes » à coup de bayonnette ceux dont ils seront por- » teurs. On croit que cette voie, qui a fait des » conversions sous Louis XIV, ne sera pas inutile » sous le regne de son petit-fils. On réimprime

» l'hiſtoire des Dragonades, pour l'inſtruction de
» ce nouveau corps, dans lequel on avancera
» tous ceux qui ſe diſtingueront par des actions
» d'éclat. Outre les armes ordinaires de l'Infan-
» terie, cette troupe ſera armée de piſtolets de
» poche & de poignards.

P. S. « Ce corps pourroit avoir ſon avantage
» pour le peuple s'il lui prenoit fantaiſie de
» demander *quatre têtes*, y compris celle de la
» *Sultane favorite* & du *Grand Viſir Français.*

» Le Duc de la Vrilliere s'eſt fait faire quatre
» nouvelles mains pour ſigner les lettres-de-cachet
» qu'il eſt forcé d'expédier tous les jours. La
» Marquiſe de Langeac (*) vient de prendre en
» même temps deux Intendants pour faire la traite
» ſous la direction du Chevalier d'Arc qui paſſe
» pour le meilleur corſaire de France.

» On a découvert une ligue faite entre le
» Chancelier, les Ducs d'Aiguillon & de la Vril-
» liere contre tous ceux des ſujets du Roi, qui
» ont plus de bon de ſens & de probité, on aſſure
» poſitivement que cette ligue eſt contre tout le
» Royaume.

» On a brûlé, par la main du Bourreau un

(*) On a vu ſous le regne de l'infâme Miniſtre la Vrilliere, cette coquine, du nom de *Sabbatin*, dont le mari avoit été ſavetier, à Marſeille, devenue maîtreſſe du *Petit-Saint*, tenir bureau ouvert de lettres-de-cachet. Le Chevalier d'Arce étoit l'amant en ſecond de cette gueuſe, dont rien ne pouvoit raſſaſier l'ambition & l'avarice. D'Arce eſt bâtard d'un valet de pied de la maiſon de Penthievre. Durant le regne de l'infâme coquine de Langeac, il tenoit chez lui une liſte des perſonnes qui ſollicitoient des lettres-de-cachet, & qui avoient déjà conſigné l'argent pour les obtenir. Il eſt auteur de quelques ouvrages que les gens méchants lui reprochent de n'avoir jamais lus.

» livre intitulé : *le Rêve d'un honnête homme*, qui
» promet à trois ou quatre scélérats du Royaume,
» une catastrophe dont il donne les détails. Ce
» livre est dédié au Chancelier, chef de la bande,
» & divisé en quatre chapitres dont chacun ren-
» ferme l'histoire d'un grand Seigneur, avec la
» description d'un supplice. Les portraits sont si
» frappants que les personnages sont effrayés de
» leur ressemblance.

» L'Académie Françaife a proposé extraordi-
» nairement un prix d'éloquence, qui sera une
» médaille d'or de 1200 livres, pour celui qui
» prouvera le plus clairement que le Chancelier
» est un honnête homme; Madame du Barry
» une femme de bien ; que le Duc d'Aiguillon est
» innocent ; & que le Duc de la Vrilliere n'est
» pas digne de la potence.... Si les auteurs n'osent
» pas se faire connoître, on enverra le prix à
» l'adresse qu'ils indiqueront.

» Le Roi parlant de la disette de ses finances
» au Maréchal de Biron, le Maréchal lui proposa
» trois millions à recevoir sans aucun frais &
» dans un seul jour, *aux acclamations de tout le*
» *peuple, qui lui apporteroit son argent en foule.*
» Le Roi, trouvant le secret très-important, voulut
» le savoir, & S. M. apprit avec beaucoup d'éton-
» nement qu'il ne s'agissoit que de faire élever
» trois gibets au milieu de la plaine des *Sablons*,
» & d'y accrocher les trois destructeurs de la
» France. En prenant un petit écu par personne,
» le Maréchal assura le Roi que la recette iroit
» à trois millions, *au moins.* »

Les amateurs conservent comme un monument historique, précieux, une Ode dans le goût des fameuses *Philippiques*, satyre non moins délicate, non moins énergique, sans doute, intitulée *la Chancellerie.* Comme elle est peu connue, elle mérite d'avoir ici sa place.

LA CHANCELLERIE.

ODE.

1.

Ami, la patrie eſt en proie
Aux plus exécrables forfaits !
Quel eſt ce monſtre dont la joie
Inſulte aux malheurs qu'il a faits ?
La vertu n'a plus de retraites,
La loi n'eſt plus : ſes interpretes
Gémiſſent au fond des déſerts :
On connoît le monſtre, on le nomme,
Et l'on ne trouve pas un homme
Qui daigne affranchir l'univers.

2.

Un cri ſoudain perce la nue ;
Du milieu de l'obſcurité,
J'éleve une voix inconnue,
J'oſe chanter la liberté :
Viens m'aider, généreux Scévole,
A tirer un peuple frivole
Du joug où l'on veut le courber.
Je vais à la foudre éternelle,
Montrer la tête criminelle
Sur quoi ſes coups doivent tomber.

3.

Du ſein de la fange profonde,
On a vu ſortir un mortel,
Il a dit : le deſtin du monde
Eſt d'être débile ou cruel :
Mon choix eſt fait. La barbarie,
L'impudence, la flatterie
M'ouvrent les portes de la Cour.
Sacrifions à la fortune
La délicateſſe importune,
Je veux opprimer à mon tour.

4.

A peine il obtint une place
Au ſanctuaire de Thémis,
Que ſon ambitieuſe audace
Croit que tout lui devint permis :
Pere vertueux, mais crédule,
D'une intégrité ridicule,
Il va te montrer les abus.
Que fais-tu de ta renommée ?
Laiſſe cette vaine fumée
A ceux qui n'ont que des vertus.

5.

On mépriſe toujours un traître,
En jouiſſant de ſes forfaits,
Vieillard, tu ne gagnes à l'être,
Que de l'opprobre & des regrets :
Proſcrit de la Magiſtrature,
Dans une ſyndéreſe obſcure
Tu conſumeras tes deſtins.
Ce fils qui t'a conduit au crime,
Te rend la premiere victime
De ſes déteſtables deſſeins.

6.

Enfin, de baſſeſſe en baſſeſſe,
Au rang ſuprême il eſt monté ;
Dans la haute ſcélérateſſe
Il va planer en liberté :
Il n'eſt plus de frein qui l'arrête ;
Des loix qui demandoient ſa tête.
Le glaive a paſſé dans ſes mains.
Tel un des ſucceſſeurs de Pierre,
Se jouoit avec le tonnerre
Dont il effrayoit les humains.

7.

Peuples, qu'affame l'avarice,
Vous n'avez plus de défenſeurs,
Le Miniſtre de la juſtice
Eſt le chef de vos oppreſſeurs :
Envain, ſous les ſacrés portiques,

Quelques accents patriotiques
S'élevent pour vos intérêts.
Ils n'arrivent pas jusqu'au Prince ;
Ou n'obtiennent pour la Province
Que de misérables arrêts.

8.

Pour qui gardez-vous les supplices,
Incorruptibles Magistrats ?
Est-il parmi vous des complices
De ces infâmes attentats ?
Eh bien ; au tyran qui l'accable
Livrez un peuple misérable
Dont vous êtes l'unique appui ;
Viennent les jours de la vengeance,
Il restera dans le silence
Que vous avez gardé sur lui.

9.

Aux yeux de la France étonnée,
La foudre s'éteint dans vos mains,
Du tonnerre de Salmonée
Vous redoutez les éclats vains :
Songez que sur la multitude
Quand sa rapacité prélude,
Il veut essayer les dangers.
Votre mollesse l'encourage,
Il portera sur vous l'outrage
Que vous ne savez pas venger.

10.

Dès long-temps la haîne publique
Demandoit le sang d'un pervers (*)
Né pour l'effroi de l'Armorique
Et le mépris de l'univers :
Aussi lâche que sanguinaire,
Il ne livra jamais la guerre
Qu'aux loix, aux mœurs, aux citoyens ;
Et pour satisfaire sa rage,

(*) Le Duc d'Aiguillon.

Le fer, le poison & l'outrage
Etoient ses familiers moyens.

11.

Le cri du juste arrive au trône ;
Louis veut être détrompé ;
Du mensonge qui l'environne
Le nuage s'est dissipé :
Déjà la sentence équitable,
Vient de proscrire le coupable ;
Du rang de ses augustes Pairs.
Quelque part que son œil s'attache ;
Il pense voir agir la hache
Qui doit l'envoyer aux enfers.

12.

Va, lâche, cesse tes allarmes ;
Maupeou deviendra ton appui,
Il n'a garde d'offrir des armes
Qu'on pourroit tourner contre lui :
Chargé du public anathême,
Il rédoute plus que toi-même
Ce fanal de la vérité :
Pour t'abandonner aux supplices ;
Entre tes crimes & ses vices
Il voit trop de conformité.

13.

Réunissez votre vengeance
Contre de communs ennemis ;
Monstres, fixez votre puissance
Sur la ruine de Thémis :
Par les mains d'une misérable,
Mettez un crêpe impénétrable
Sur les yeux du meilleur des Rois ;
Prouvez-lui que son rang suprême
Se réduisoit au diadême,
S'il n'anéantissoit les loix.

14.

Associez-vous ce Ministre (*)

(*) Le Duc de la Vrilliere.

Avorton de l'humanité,
Qui porte dans son air sinistre
Tous les traits de la cruauté:
Si la bassesse de ses brigues,
Ne peut seconder vos intrigues;
Qu'il vous serve, au moins, de bourreau:
Il en a bien le caractere,
Et, dans son lâche Ministere,
Cet office n'est pas nouveau.

15.

Dans ses yeux, dès qu'il peut mal faire;
On voit le sourire malin,
Le sourire de la vipere
Qui vient de lancer son venin.
Oh! modérateur de l'Europe, (*)
C'est de la main de ce Cyclope
Que tu recevras ton exil
Trop supérieur aux maneges,
Pourquoi n'as-tu pas vu les pieges
Du triumvirat le plus vil?

16.

Mais, hélas! ton cœur magnanime
Dans l'exil qui comble leurs vœux,
Ne voit que le plaisir sublime
D'aller faire ailleurs des heureux.
Constant bienfaiteur de la France,
De sa juste reconnoissance
Recueille maintenant le prix:
Tous les cœurs volent sur ta route;
Pour la premiere fois, sans doute,
La disgrace aura des amis.

17.

Les dignités qui t'abandonnent
N'étoient que de fades respects,
Les hommages qui t'environnent
Ne peuvent plus être suspects:
Privé d'une pompe accessoire,

(*) Le Duc de Choiseul.

Désormais tu verras ta gloire
Reluire de ses seuls rayons.
Ainsi l'auteur de la nature,
Sans appareil, sans imposture;
Reçoit nos adorations.

18.

C'en est donc fait! la Monarchie
S'écroule sur les fondements,
De notre premiere anarchie
Maupeou fait renaître les temps:
On verra la Patrie entiere
En un horrible cimetiere
Changer ses plus belles Cités.
Comble d'horreur!.. On va, peut-être
Arracher des mains de mon maître
Les droits qu'il n'a pas respectés.

19.

O Louis! ô pere sensible
Des sujets les plus malheureux;
Quel prestige incompréhensible
A donc pu t'animer contr'eux?
Est-il sorti de ta mémoire
Ce temps où tu plaçois ta gloire
A ne régner que par l'amour?
Veux-tu régner par la furie?
Les jours de notre idolâtrie
Sont-ils disparus sans retour?

20.

Tu n'eus jamais besoin de maîtres
Pour rendre tes peuples heureux:
Veux-tu pulvériser les traîtres,
Daigne ne voir que par tes yeux:
Honore-toi de ton estime,
De ton ame simple & sublime
Consulte la sagacité.
La bienfaisance, la droiture,
Voilà la route la plus sûre
Qui conduit à la vérité.

21.

A la France désespérée;

Louis, ne ferme pas les bras;
Regarde Thémis éplorée
Te demander ses Magistrats:
L'Europe entiere te contemple;
Songe que tu dois un exemple
Au siecle, à la postérité!
Onze lustres d'idolatrie
Valent bien qu'on leur sacrifie
Le plaisir d'être redouté.

22.

Et toi que vomit le tartare
Pour l'infortune des Français,
Ta catastrophe se prépare,
Voici la fin de tes succès.
Vois-tu le trépas qui s'avance?
Déjà le cri de la vengeance
Dans ton antre a pu retentir.
Le ciel que fatiguent tes crimes;
S'apprête à te rendre aux abîmes
Dont tu n'aurois pas dû sortir.

23.

Citoyens, qui gardez, peut-être,
Un foible reste de vertu,
Attendez-vous pour reparoître,
Que l'ennemi soit abattu?
Lorsque la céleste justice
Ordonne tout pour son supplice;
Qui vous fait rester en défaut?
C'est aux angoisses de la roue
Que le Tout-Puissant le dévoue;
Volez, dressez son échafaut.

24.

Ne croyez pas que sa puissance
Le mette à l'abri du danger;
Dans les annales de la France
Allez apprendre à vous venger.
Pour un péculat moins indigne,
Poyet, par un arrêt insigne,
Des mêmes faisceaux dépouillé,
Expira, lâche mercenaire,

Sous les portes du ſanctuaire
Que ſes crimes avoient ſouillé.

25.

Mais déjà dans ſes yeux livides
On voit que l'arrêt eſt porté,
On le lit ſur les traits putrides
Que n'orna jamais la ſanté :
Dès long-temps ſon ame blazée,
Avec le crime apprivoiſée,
Méconnoît la voix du remords,
L'horreur dont il porte l'empreinte
Ne peut plus être que la crainte
De la diſgrace ou de la mort.

26.

Oui, monſtre, Louis t'abandonne ;
Et ſon cœur s'ouvre à nos malheurs ;
Il nous chérit, il nous pardonne,
Il veut rentrer dans tous les cœurs.
Envain, tu voulus par tes vices,
Sur un Roi qui fit nos délices
Amener la commune horreur.
A toi ſeul elle eſt attachée,
Et ſera bientôt épanchée.
Dans le ſang du perſécuteur.

27

Ce fer à tes yeux étincelle ;
La balle ſiffle autour de toi,
Tu n'as pas un ami fidelle
Que tu puiſſe voir ſans effroi.
Dans un ſommeil rare & pénible ;
Dans un repos inacceſſible,
Le poiſon peut finir ton ſort.
Contre toi l'univers conſpire ;
L'air même, l'air que tu reſpires
Eſt, peut-être, un ſouffle de mort.

ENVOI.

28.

C'eſt ainſi que traçant la route
Du poignard juſqu'à ton cœur,

Je veux t'abreuver goutte à goutte
Du calice de la terreur :
Je brave ta recherche vaine ;
Caché ſous la publique haine ;
J'inſulte en paix à tes ennuis.
Et ſi Louis ne t'extermine,
C'eſt en te perçant la poitrine
Que je t'apprendrai qui je ſuis.



La Cour royale eſt accouchée
De ſix petits Parlementeaux,
Tous compoſés de Maquereaux :
Le diable emporte la couvée !

CHAPITRE XL.

MALGRÉ toutes les plaiſanteries, toutes les épigrammes, toutes les ſatyres, tous les pamphlets qu'on lançoit à foiſon contre le Chancelier, Sa Grandeur n'en alloit pas moins ſon train. Ce qui dépitoit & enrageoit le plus ce Chef ſuprême de la Magiſtrature, c'eſt que ſon Parlement de Paris n'avoit ni Avocats, ni Procureurs, ni Plaideurs. On eût craché au nez, ſi on l'eût oſé, de Noſſeigneurs aſſis ſur les fleurs de lis. Pluſieurs euſſent bien voulu déſerter le tribunal ; mais le Chancelier leur avoit fait peur. Il n'avoit pas moins épouvanté les membres de l'ancien Parlement. Il les avoit menacés de leur faire perdre la finance de leurs Offices, s'ils n'acquieſçoient à ſon ouvrage, en ſe faiſant liquider. C'étoit bien là toucher aux parties ſenſibles.

La poule mouillée, M. d'Aligre, qui auroit dû reſter le dernier ; fut le premier à ſigner ſa démiſſion, à recevoir le rembourſement de ſon brevet de

retenue ; & à se montrer dans les cercles du Chancelier. La crainte de la Bastille, du mont Saint-Michel, des isles Marguerite, dont Maupeou le menaça, son avarice sordide, & le desir de retrouver les plaisirs de Paris, furent les puissants mobiles qui déterminerent le Chef de l'ancien Parlement. Son exemple entraîna plusieurs de ses confreres, & plusieurs des aures Parlements du royaume qui se firent honnir de toute la France.

Les Magistrats du premier Parlement étoient en butte, plus que les autres, à la mauvaise humeur des mécontents. On les gouailloit, on les turlupinoit, *Dam!* faut voir. Les Badauts, gens d'esprit de la Capitale, s'il en est dans toute la France, lâchoient leurs bons mots. Ils mangeoient le pain fort cher, buvoient de l'eau très-sale à l'ordinaire, payoient double capitation, & cela ne les empêchoit pas de rire.

Ils disoient : « On vient d'avoir à Paris un » exemple terrible de la justice du nouveau Par» lement, qui a fait enlever tous les petits chiens » appellés *lexicons*, & les a condamnés par arrêt » à être brûlés en place de Greve, pour un crime » que les bonnes mœurs défendent de relever.

P. S. « Le Parlement a eu raison ; car les petits » chiens se sont tellement dérangés, depuis quelque » temps, qu'on a été obligé de faire une correction » générale de toute l'espece.

» On a offert au premier Huissier de l'ancien » Parlement la place de premier Président du » nouveau, & il l'a refusée.

» Il paroît un Edit du Roi, qui permet aux » Huissiers, malgré la comparaison humiliante de » M. de Harlay, de se regarder à l'avenir comme » les membres actifs de la nouvelle Cour, &, en » cette qualité, leur donne le droit d'exploiter » tout le royaume.

» Le Bourreau de Paris a été enfermé à Bicêtre
» pour avoir refusé ses services à un *pendu* de la
» création du nouveau Parlement, sous prétexte
» qu'il ne pouvoit manquer à son ancienne com-
» pagnie, *sans blesser son honneur.* Sa *délicatesse*,
» à ce qu'on dit, a fait *rire* les Juges, au lieu
» de les faire *rougir.*

P. S. « Le fait est vrai ; ce qui a fait renaître
» le proverbe : *Honnête comme le Bourreau.*

» L'Université de Paris, s'étant rendue en corps
» à Versailles, pour faire des remontrances sur les
» malheurs du temps, le Recteur qui est un homme
» hérissé de *grec* & de *latin*, a rappellé au Roi,
» dans son discours, toutes les catastrophes qui
» ont suivi les révolutions, tant de l'histoire an-
» cienne que de la moderne. Il a poussé l'érudition
» jusqu'à nommer *quarante* Rois qui ont été
» aveuglés par des favoris qui les ont perdus,
» &c. &c.

» Ce discours éloquent qui étoit divisé en trois
» parties & subdivisé en cent, s'est terminé par des
» larmes de la part du Recteur, & un très-grand
» mal de tête de la part du Roi, qui, *heureusement*
» pour la nation, a soupé dans les petits appar-
» tements, d'où il est sorti pour aller digérer
» tranquillement cette harangue. Le Chancelier a
» fait administrer le *fouet* à toute la députation
» pour l'engager à revenir souvent (*).

» Les Parlements de Douai, Pau, Grenoble, se
» sont conduits si noblement envers le Chancelier,
» qu'ils seront à l'abri d'être fouettés comme les

(*) L'Université comme *fille aînée* du Roi, (terme d'usage dans les patentes relatives à l'Université) est en droit de lui faire des remontrances, & le Roi, comme son pere, a le droit de la faire fouetter.

» autres. Les membres de ces Parlements (qui » avoient eu la force de se taire & la lâcheté de » s'en glorifier,) subiront une réforme particuliere » dans leurs tribunaux; mais cette réforme ne » sera que momentanée; ils seront mis à la tête » des nouveaux Parlements que l'on va substituer » aux anciens dans toutes les villes où il y en » a d'établis. »

Les *Correspondances*, le *Maire du Palais* étoient enterrés; les remontrances de la Basoche vinrent éveiller le chat qui dormoit. Cette Basoche dont l'office est de flageller les Clercs laïs, lorsqu'ils le méritent, s'avisa d'ouvrir la bouche, après trois siecles de silence, & de parler plus fort que tout le monde. Le grand Parlement de Trévoux, honteux de la démarche noble de la Basoche, ne voulut pas démentir son caractere. Il écrivit une lettre au Roi. Cette lettre des Messires de Trévoux & les remontrences des Seigneurs de la Basoche seront transcrites ici mot-à-mot; elles méritent bien cet honneur.

REMONTRANCES
DE LA
BASOCHE.

SIRE,

La Basoche autrefois gouvernée par un Roi; demandoit justice à vos prédécesseurs; mais ses droits ayant fait ombrage, le despotisme naissant changea sa constitution, & le chef de la Basoche se trouva réduit au nom de Chancelier.

Suivant ſes titres d'anéantiſſement, il avoit le droit de ſe dire le Chancelier des Rois ; ſes fonctions ont été limitées au gouvernement des Clercs-Laïs de votre Royaume.

C'eſt en qualité de Chancelier de V. M. qu'il uſe de l'heureuſe faculté de vous faire des rémontrances : que ce mot de rémontrances ne vous prévienne point.

Le Chancelier de votre Royaume a pu vous faire un ſyſtême contre celles de vos Cours de Parlements, celles de la Cour des Aides, de la Chambre des Comptes, contre les proteſtations des Princes & Pairs, & contre le cri & la réclamation de toute la nation.

Car il eſt de l'eſſence de ſes opérations que vous ne ſachiez rien, que vous ne parliez que par lui, que vous ne voyiez que par ſes yeux, afin de vous tromper & d'anéantir le droit & l'état de la nation.

Il étoit donc reſervé à la Baſoche de pénétrer au pied du trône & de ſe faire entendre du Souverain.

Ecoutez, Sire, la vérité : que votre Baſoche puiſſe placer dans ſes faſtes, qu'il a exiſté un Roi qui a ſu par elle la vérité : elle ne peut vous être ſuſpeƈte ; ceux qui vous l'annoncent, n'ayant ni intérêt particulier, ni vengeance perſonnelle.

Vous êtes né ſous une conſtellation bienfaiſante, & vous en avez reçu les impreſſions.

Abandonné au berceau par ceux qui vous avoient donné la vie, votre éducation a été confiée au Cardinal de Fleury, qui n'a cherché qu'à devenir premier Miniſtre.

Lui reprocher de ne vous avoir donné aucune connoiſſance de votre Royaume & de votre peuple, c'eſt le crime imputé à ſa mémoire.

Votre mariage fut un but de politique & vous

a nécessité à des écarts; la France le connut & en a rougi : votre parole donnée à Metz, fit renaître la confiance : rendu à la vie & aux vœux de la nation, elle vous déféra le nom de *bien-aimé*.

Vous le portiez, Sire, ce nom; & vous êtes le premier qui l'avez mérité.

Votre confiance placée dans un Général (*), rendit à la France sa splendeur, que les dernieres années de votre Bisaïeul avoient altérée.

Il est mort victime de l'envie; vous l'avez regretté : que le contraste est grand! vous avez donné votre confiance à une femme (**) qui n'a eu à desirer que le titre de Reine.

Devenue votre Ministre universel, ses premiers travaux operent l'exil de vos Ministres. Il entre dans ses plans de ternir la gloire de votre Royaume, en faisant perdre des batailles, prendre vos flottes : vos possessions d'outre-mer ont ressenti les effets de sa cupidité.

L'Angleterre se vante aujourd'hui d'avoir acheté leur envahissement. Il lui falloit des hommes qui entrassent dans ses vues. Richelieu est destiné pour Hanovre, Lally pour l'Inde, Conflans pour la Marine. Broglie suit les traces du Prince (***) qui avoit secondé d'Estrées : mais c'étoit trop avoir donné à la nation; on partage son autorité, & on lui donne Soubise pour le contrecarrer, & le tout finit par une paix à jamais honteuse, faite dans un temps où l'on place votre statue.

Au Canada la concussion est prouvée : on établit une commission pour la juger : elle ne trouve

---

(*) Le Maréchal de Saxe.

(**) La Marquise de Pompadour.

(***) Le Comte de Clermont, Prince du Sang.

point de crime, & le tout se réduit à une compensation.

On ne recherche point un Collet d'Hauteville; parce qu'avec de l'or, il a eu le secret d'apurer son compte; mais 10 à 12 millions qu'il a volés lui servent à disputer une maîtresse aux Grands de votre Royaume.

Meurt enfin la Pompadour, avec le brevet de Duchesse qui avoit succédé au titre de Marquise, & par caprice la femme d'un de vos Fermiers-Généraux.

Elle est morte trop tôt pour son fidele Lally: il revient des Indes. Le cri est universel contre lui; on le livre aux loix : il est jugé, & sa tête est le prix de sa trahison.

Un Garde-du-Corps, (*) fils d'un cardeur de laine, que sa bonne contenance auprès des femmes de Cour, fit élever gratuitement au rang de Lieutenant-Géneral, s'ingere de tyranniser le Gouvernement du Dauphiné; le Parlement a sévi contre lui; il n'avoit point de crédit, il est mort oublié.

Fitz-James (**) veut suivre ses traces à Toulouse; vous l'avez soustrait à la punition, en lui ôtant le commandement de la Province.

D'Aiguillon, pour payer le prix des faveurs de son maître, fait en Bretagne, sous son nom, concussions sur concussions; pour vous distraire, ses oncles vous quêtoient des maîtresses.

La Chalotais, qui démasqua vos assassins, devint l'ennemi du Ministre. On scelle une commission pour le juger, parce qu'il a réclamé contre la Jésuitique engeance; le Ministre unit son ire à

(*) Dumesnil.
(**) Le Duc.

la vengeance de d'Aiguillon : Calonne & le Noir, bas valets, font les instruments de leur passion.

Le ci-devant dévot Laverdy veut vous appliquer le fruit de sa concussion. Il meut sa bile, & elle excite celle des Bretons pour les berner.

Des Exempts, voiturant en Bretagne des Ecrivains de Paris (*), une lettre fabriquée leur est présentée. Votre ordre leur dicte de l'imputer à votre Procureur-Général : plus de conscience : 2400 liv. deviennent le prix du sang, & pas un de ces mercenaires n'a rougi d'imiter Judas.

Vous devez à Choiseul la révocation de mort qu'avoit surpris Saint-Florentin; mais pourquoi enlever à votre justice la tête de d'Aiguillon que l'information rendoit proscrite ?

Votre Parlement fit alors son devoir, la nation l'admira ; mais elle ne lui pardonne pas son silence sur les bleds, & sa facilité à consentir des impôts.

Résister aux ordres de vos Ministres, c'est un crime d'état. Un triumvirat vient se former, & l'anéantissement de votre Parlement est arrêté. Richelieu se charge de la maîtresse; la Vrilliere des lettres-de-cachet, & Maupeou de la calomnie.

Une fille registrée à la police (**), qui fit ses premiers essais dans les tavernes de Paris, devient dans un instant les délices de votre cœur : harnachée du titre de Comtesse, votre Chancelier lui a bâti une généalogie ; la tige des Maupeou s'y trouve entée.

Vous avez commencé par la noblesse; ensuite vous avez été à la bourgeoisie, vous finissez par la lie du peuple : il est essentiel pour un Prince de connoître tous les états.

(*) Guillaume, d'Autrep, &c. Maîtres Ecrivains, à Paris.
(**) La Comtesse du Barry.

La pucelle de Paris, devenue votre idole, usurpe votre Gouvernement; de-là, l'exil de Choiseul, à la honte de la France, pour l'honneur de laquelle il travailloit. Hélas! Sire, plus de Ministres pour vous dire la vérité. Vous signez un Edit qui vous prive du titre de *bien-aimé*; vous annoncez le despotisme; vous le criez, & vos sujets nés libres, vont maintenant devenir esclaves.

On vous aura fait lire dans Linguet, qu'il est avantageux pour le peuple de l'être; mais il étoit reservé à l'Avocat de d'Aiguillon d'écrire un si horrible paradoxe.

Plus de propriété certaine, la cassation de votre Parlement est le premier acte du despotisme.

Votre Cour des Aides réclame contre les vexations; elle est supprimée: vos Princes protestent, point de réponse: vos Pairs protestent, motif de disgrace.

Vous êtes né sujet & citoyen: le droit d'hérédité vous a appellé au trône, & c'est la nation qui l'a établi & consacré. Rendez donc à la nation ses droits; faites taire votre Chancelier: n'écoutez point ses assertions. Donnez audience à vos Princes & Pairs; que votre Parlement ait la faculté de se faire entendre. Rappellez-vous le serment fait à votre sacre: que l'univers ne vous trouve point parjure.

Vous êtes Monarque, & vous ne devez regner que par les loix. C'est tendre à la tyrannie. Vivez pour vos peuples, & vengez-les d'un outrage fait à votre nom.

Votre Bisaïeul, à la fin de sa carriere, fut séduit par une Bulle. Que de maux n'en est-il pas résulté! Aujourd'hui, c'est un Edit qui vous est imputé, qui commence la désolation de la France. Vos peuples sont sans loix & sans Ministres; vos peuples sont sans justice & sans pain. Voilà ce qu'a fait votre Chancelier.

Ne le croyez point, Sire. Il vous dit & vous dira qu'il ne travaille que pour faire rendre la justice promptement & sans frais; mais falloit-il, pour réformer la justice, anéantir ses Ministres? Il y a de l'abus dans l'exercice de la justice; mais redonnez aux loix leur empire & ils cesseront. La France vous bénira; c'est à ce titre que la Normandie a conservé sa clameur.

L'Empire se vante d'avoir un Prince qui veille à l'exécution de la loi; qu'a fait la France pour voir ses loix outragées, & leur succéder la volonté arbitraire du Souverain?

Ce n'est pas la nature qui vous a fait Monarque; c'est le hasard de la naissance.

Chassez ces intrus; que Thémis ne voye plus ceux qui la violent, & qui souillent & son lit & vos lys.

A peine en est-il un qui n'ait le caractere de récusation & de réprobation. Berthier, accoutumé par état à être dur, n'offre que son ignorance & sa brutalité.

Nicolaï que les armes quitterent, vit passer la survivance de son pere à son puis-né. Il est aujourd'hui séant au Palais: c'est un apprentissage qu'il fait, pour devenir premier Président de la Chambre des Comptes. La survivance donnée à son frere est une chimere, votre Chancelier lui a promis cette place: L'Edit est le garant de sa parole.

La Briffe dont l'esprit est aussi ingrat que la figure, a courbé son épaule & a été initié.

Vous parlez du petit Joly, votre Procureur nouveau; de quelque côté qu'on se tourne, on ne voit en lui qu'un composé de tous les vices: encore s'il étoit habile homme!

La Basoche se reserve à vous développer les autres Astres qui éclairent votre Cour nouvelle.

Voilà pourtant, Sire, les gens à qui vous

confiez le ſort du citoyen. Eſt-il étonnant s'ils ſont bernés, ſi ce Sénat, le ramaſſis précieux du Chancelier, eſt ſiflé? Quelle comédie! Quels Acteurs! Eh! vous y jouez un rôle?

Titus comptoit ſes jours par ſes bienfaits; loin de l'imiter, les vôtres ne ſemblent ſe ſuccéder que pour éclairer des forfaits, commis ſous votre nom. Avez-vous oublié que vous êtes le pere du peuple & ſon vengeur? Votre Baſoche appelle avec confiance de Louis *ſéduit*, de Louis *trompé*, à Louis *le bien-aime*.

Reportez à cette époque votre bonheur & celui du peuple; reconnoiſſez vos erreurs; ſortez de l'enſorcellement. Mais il n'eſt plus de Fitz-James (*) pour vous réſiſter, & mériter, à ce titre, la reconnoiſſance intime due à la vertu. Votre Cour ne connoît que l'irréligion, l'appareil & le réel de la volupté. Voilà ſon bien, voilà ſa ſcience. L'honnêteté & la probité gémiſſent ſous les lettres-de-cachet. La crainte fait des eſclaves & des parjures. Votre Baſoche ne ſe reproche point ces crimes: elle fait pardonner des foibleſſes; mais jamais elle n'a déifié la paſſion.

Henri IV céda quelquefois à l'erreur, mais toujours il ſe rendit à la raiſon. Il ſut ſe choiſir un Miniſtre, & le conſerva. Pourquoi ne pas ſuivre la route qu'il vous a tracée? Chaque cœur des Français eſt autant d'autels conſacrés à ſa bonté; vous vous reſſemblez, lui par ſes bienfaits, vous par votre cœur qui les veut. Une même main vous a frappés. Il fut victime de ſa crainte. Votre Chancelier vous l'inſpire, & vous ne le proſcrivez point!

La Vauguyon, dont le mérite eſt d'écrire à la

(*) Evêque de Soiſſons.

Sainte Vierge, vous ſollicite un rappel des Jéſuites
Maupeou, que l'intérêt & la correſpondance allechent, entretient la correſpondance; l'Archevêque bénit leurs démarches; le moment eſt favorable. Plus de Parlement, plus de Châtelet: tout a encenſé l'idole; votre Edit eſt devenu la ſeule loi. Reconnoiſſez dans ceci le ſyſtême le plus ſymbolique. Une Bulle fabriquée par eux devient la ſeule loi de l'Egliſe de France, par l'exil, l'empriſonnement, le déplacement de ſes Miniſtres. Votre Edit ſe fraye la même route. Jettez un coup-d'œil ſur ſes ſectateurs, & vous y reconnoîtrez le renégat d'Auvergne (*), qui ne connoît que le chemin de ſon antichambre, & veut braver, par ſa baſſeſſe, ſa compagnie qu'il a trahie. Il ne préſente au peuple que l'eſpoir de vous tromper, & le tromper dans une autre place qu'il convoitiſe.

Votre Agent de Police (**), déjà le pied au Conſeil, croit trouver dans votre Edit le chemin du Miniſtere. Il jette les fondements de l'Inquiſition, toujours réprouvée par votre Parlement; il affecte une gravité eſpagnole; &, à l'abri des démarches ſecrettes, il cherche à rendre le peuple dupe de ſa ſupercherie.

Votre Criminaliſte (***), par exemple, n'eſt cependant criminel que par ignorance & par ambition. Excuſez-le, Sire, il eſt digne de votre indulgence.

Pour votre Procureur ſubalterne (****), repréſentez-vous la concuſſion perſonnifiée. Voilà les Miniſtres de votre loi; voilà vos *féaux & amés*.

(*) Dufour de Villeneuve.
(**) De Sartine.
(***) Teſtard du Lys.
(****) Moreau.

Cependant votre Parlement eſt proſcrit, votre Cour des Aides participe aux mêmes honneurs. L'Avocat, le Procureur, le Greffier, tout eſt ſans état, tout réclame votre juſtice.

Mais, eſt-il poſſible que vous les entendiez du fond de ces petits lieux, où l'on trouve leur proſcription, la perte de leur état, & la récompenſe de leurs travaux ? Rien n'eſt étonnant ſous un regne où l'induſtrie eſt un impôt.

Réfléchiſſez ſur la conduite de ceux qui vous entourent; conſultez Nivernois (*), & tout rentrera dans l'ordre. Mais conſervez à votre Baſoche ſa rétribution ſur votre domaine, ſa promenade à Bondy. Donnez-lui la faculté d'en uſer avec le retour de votre Parlement.

LETTRE écrite au Roi de France, par le Parlement de Trévoux (**), le 26 Avril 1771.

SIRE,

S'il eſt des occaſions où des ſujets fideles doivent ſe dévouer à leur Prince, & lui ſacrifier tous les faux préjugés de l'honneur, c'eſt ſur-tout quand des circonſtances fâcheuſes dérangent l'équilibre de ſa puiſſance, & ſemblent compromettre la dignité de ſa perſonne; c'eſt dans la ſituation équivoque où ſe trouve aujourd'hui Votre Majeſté envers une Nation effrayée & mutinée par l'*indiſcrétion de nos*

(*) Le Duc de

(**) Trévoux eſt la ville capitale de la Principauté de Dombes, & le ſiege *d'un* Parlement & *d'une* paroiſſe. Les Jéſuites ont rendu cette ville célebre par le dictionnaire des menſonges, & le Journal romaneſque qu'ils y ont fait imprimer.

Confreres, que nous oserons, Sire, non-seulement désavouer leur démarche, mais encore vous offrir les armes que nous avons en main pour les combattre, & les punir de leur attentat.

En effet, quel acte est plus attentatoire, quelle démarche peut être plus coupable, que celle d'ouvrir les yeux à un peuple *qui ne doit qu'entendre & obéir à la façon* des Turcs; & qui, depuis l'époque glorieuse de l'avénement de vos ancêtres, s'est accoutumé si volontiers à légitimer dans son cœur une autorité dont Votre Majesté, n'est comptable qu'*à la puissance suprême qui la lui* (*) *a transmise?* Etoit-ce à des Parlements *qui ne tiennent rien que de leur Prince*, qu'il appartenoit d'éclairer cet ordre des citoyens qui ne doit jamais voir au-delà de la volonté à laquelle il obéit? Votre Parlement de Trévoux, Sire, est composé bien différemment..... Instruits de nos devoirs, parce que nous les chérissons, ce sera en nous élevant au-dessus de la haine qu'encourera notre Compagnie, que nous couvrirons les cris de la désobéissance, & des remontrances inutiles dont votre Majesté est fatiguée depuis si long-temps; ce sera en donnant l'exemple à toute la Nation, que nous lui montrerons la soumission que les sujets doivent à leur Prince, & l'amour dont nos cœurs sont pénétrés pour un maître dans les mains duquel nous ne pouvons & ne devons être que des *organes de sa volonté & des instruments de son pouvoir.*

Si l'essor que nous osons prendre, à la honte des Officiers de vos Parlements de Paris, Bordeaux,

---

(*) Il paroît un livre nouveau dans lequel on demande aux Rois de France la preuve de leur institution divine, en faisant voir le traité qu'a signé le Pere Eternel, avec eux; l'auteur (de cette lettre) les en défie.

Rennes, &c. ne pouvoit faire rentrer dans leur devoir ces Magiſtrats égarés qui méconnoiſſent les droits de leur Souverain, & veulent abuſer de ceux qui leur ont été accordés; c'eſt alors, Sire, que notre zele éclateroit dans toute ſa force, & que nous obſerverions, au péril de notre vie, les ſerments que nous avons faits; le vœu d'être fideles & *d'obéir*, eſt le ſeul que nous ayons dû faire : il nous preſcrit des devoirs ſacrés que nous remplirons dans toute leur force, duſſent tous les ſujets de votre Majeſté ſecouer le joug de la ſoumiſſion & du reſpect, un dévouement *aveugle* dans notre conduite, lui garantira l'exercice le plus ſévere de ſon autorité, lorſqu'elle ſera obligée d'y recourir.

En remontant à notre inſtitution, nous avons découvert avec la plus douce ſatisfaction, que tous les tribunaux de votre royaume *ne ſont & ne peuvent être* qu'une commiſſion *perpétuelle* de Votre Majeſté, pour faire reſpecter ſa puiſſance & exécuter ſes ordres. Ce pouvoir étant le vôtre, Sire, il doit être dirigé comme un hommage, & ne peut devenir, ſans crime, un moyen de ſe ſouſtraire au principe qui l'a créé : le corps de votre Magiſtrature (*dont nous faiſons partie*) ne peut ignorer que c'eſt du Monarque *ſeul*, qu'il tire ſon origine, & que ſa conſiſtance & ſon éclat ſont des portions de l'autorité royale dont ſes membres ſont revêtus par elle.

Sujets impuiſſants de la Monarchie, avant notre élévation, quels droits avions-nous ſur nos Princes, quand nous reçumes d'eux l'ordre de nous aſſembler, pour juger les peuples confiés à nos ſoins? . . . Quelle autorité étrangere à la leur a pu nous donner le privilege de dicter des devoirs à nos propres fondateurs, d'arborer l'étendart de la révolte, quand ils ne veulent pas nous obéir? . . .

Est-il probable qu'en confiant l'exercice de leur pouvoir, les Rois ayent voulu le fixer, ou le diminuer? ... Osera-t-on, *sur-tout*, supposer qu'ils se soient privés du droit précieux de sauver la vie *à un sujet qu'ils aiment*, s'il plaît à d'autres sujets de le condamner? Telle est cependant l'espece d'autorité qu'ont voulu s'attribuer des Puissances subalternes, auxquelles votre Majesté n'a transmis que la partie la plus foible de ses moindres droits, sans commettre par votre bonté, Sire, les privileges augustes que vous avez reçus de vos peres, & que vous devez conserver à vos enfants.

Si, malgré tous les efforts que fait votre Majesté pour se renfermer dans les bornes de clémence & de bonté qu'elle s'est prescrite, les Magistrats qui se sont soulevés persistoient dans leur opiniâtreté, que leur sort suive la chute de nos confreres du Parlement de Paris! Qu'une suppression entiere de tout ce qui ne sera pas de l'avis de votre Chancelier apprenne aux Français qu'ils ont un maître qui, en les châtiant, établira à jamais le triomphe de sa gloire, & l'honneur du Ministre qu'il a choisi.

Enfin, Sire, si l'exil d'une partie des coupables ne suffisoit pas aux rebelles qui restent dans votre royaume pour les contenir dans la soumission qu'ils vous doivent; si vos autres Parlements continuoient encore a résister aux ordres de votre Conseil, & aux projets sublimes & étonnants de vos Ministres, ne balancez pas davantage. Il est temps d'arrêter le mal dans sa source, en déployant l'appareil effrayant de votre justice. Votre Parlement de Trévoux ose offrir à votre Majesté le secours de ses voix pour la délivrer des chefs d'une rebellion qui ne peut être punie trop tôt, ni trop sévérement.

Qui croira dans l'avenir que les volontés les plus sages du Monarque le plus puissant du monde

avez détendu tous les ressorts. . . . . Cependant, quel tort que vous ayez eu de prendre en main les rênes de l'Empire Français ; quelle pesanteur que vous ayez apportée dans vos systêmes d'avarice & d'ignorance, quand vous conçûtes le sublime projet de détruire la même marine qui avoit donné des loix à toute l'Europe, convenez que votre plus *lourde faute*, votre plus insigne trait d'*incapacité*, fut de laisser empiéter des *sujets audacieux* sur les droits augustes de votre maître (*), auxquels aucune Puissance sur la terre ne peut rien opposer légitimement.

Mais enfin, quels que soient les abus qui se soient glissés dans vos Parlements, Sire, le corps de la nation s'émeut en vain contre vos décrets, le François subira son destin, il recevra ses fers, *quoiqu'en murmurant*, & les moteurs de la révolte, en perdant la considération dont ils ont joui, deviendront des sujets isolés, d'autant plus aisés à dompter, qu'ils n'auront plus dans vos Etats le prétexte insidieux du bien public dont ils ne sont déjà plus les organes.

L'existence ou l'anéantissement de ces ennemis impuissants dépendra bientôt de la bonne volonté de votre Majesté, si leur sort nous est confié. Soyez convaincu, Sire, que si vous avez besoin de notre Ministere pour leur apprendre à connoître vos loix, nos cœurs sont déja prêts à prononcer les arrêts qu'il vous plaira de nous dicter.

Si Beaufort, Bassompiere, Condé, Longueville, & l'orgueilleux Bussi ont appris à la Bastille & à Vincennes ce que c'est qu'un Roi, n'est-il pas

(*) Le Cardinal de Fleury avoit la fureur de très-humbles & très-respectueuses remontrances, qu'il a rendues abusives, en en recevant trop.

un moyen assuré de l'apprendre également à des Magistrats qui l'ignorent ?

Richelieu à qui la Monarchie Française est redevable de son ascendant sur tous les autres Gouvernements de l'Europe a fait connoître à ses maîtres à quel degré ils pouvoient se faire respecter. Phélippeaux, d'Aiguillon, & le vainqueur de Mahon, héritiers des moyens de l'immortel Cardinal, connoissent trop les foudres dont votre Majesté a armé leurs bras, pour craindre l'orgueil des nouveaux Titans qui s'élevent contr'eux. Soyez assuré, Sire, que votre confiance est bien placée, & que les coups de votre Chancelier, sur-tout, seront d'autant plus terribles que, n'étant revêtus d'aucune apparence de justice, & se trouvant portés souvent sous le voile d'une nuit impénétrable, ils effrayeront jusqu'à l'innocence, & la réduiront à se taire. La voie la plus sûre de contenir l'humanité, est de la faire frémir.

Pour répondre aux circonstances frappantes dans lesquelles votre Majesté se trouve aujourd'hui envers son peuple, il ne lui falloit pas moins que le digne Ministre à qui elle a si sagement confié le soin de ses finances, & le dépôt des fortunes particulieres de tout son Royaume. Il falloit le *grand*, le *sublime* Terray pour mettre en pratique ces traits hardis de l'homme d'Etat, qui prouvent l'élévation du génie, & décident des événements qu'une crise violente seule, a le droit de faire passer.

La possession unique de toutes les fortunes de votre Empire, & l'établissement du systême de propriété si sagement établi à Constantinople, par les enfants d'Osman, étoient, Sire, une conséquence nécessaire des actes d'autorité auxquels votre Majesté a été obligée de recourir afin, de *cimenter solidement* par ces coups d'éclat des essais Monar-

chiques, capables de faire envie au deſpotiſme le plus *abſolu*.

C'eſt aux reſſources précieuſes que vous a procurées ſi noblement le Contrôleur de vos finances, que ſe rapporteront les événements qui vont illuſtrer la ſuite de votre regne, & vous aſſureront enfin une ſupériorité conſtante ſur tous les Monarques de l'univers. La confiſcation, *ſur-tout*, cette ſource de tréſors inépuiſables dans un Etat deſpotique, va devenir entre les mains de votre incomparable Chancelier, & du grand Miniſtre qui le ſeconde, un jeu d'autant plus aſſuré qu'ils ont trop de diſcernement pour faire tomber leurs décrets en vain, quand ils ſeront obligés de faire des *exemples*.

Tout Français impartial convient que ces excès ſalutaires étoient le ſeul moyen de prévenir de plus grands malheurs. C'eſt ce que votre auguſte ayeul avoit déja ſenti en pareil cas... Chacun ſait que le prétexe de la Religion, dont il fit uſage, ne fut qu'un voile pour couvrir les confiſcations dont il eut beſoin, pour faire le bonheur de ſes peuples, *aux dépens des fanatiques*. Puiſſent celles que votre Majeſté vient de faire, opérer le même avantage, & faire bientôt oublier les calamités qui en ont été cauſe !

C'eſt aux Français qui partagent aujourd'hui nos ſentiments que nous nous joignons pour nous rapprocher du trône de votre Majeſté ; c'eſt ſur un Chancelier auſſi *grand* que *courageux*.... Sur un Miniſtre des finances *digne* de *lui*.... Sur un autre Miniſtre digne des deux premiers.... Sur tous les gens enfin qui ont le bonheur de plaire à leur aimable protectrice, la belle Comteſſe, que nous oſons compter pour être entendus.

Ce n'eſt plus, Sire, le regne de ce *ſuperbe* Choiſeul qui oſoit vous démontrer que votre gloire étoit ſéparée de vos plaiſirs. Tous les objets ſont

aujourd'hui confondus par sa chûte ; & votre Majesté, n'ayant plus ce censeur importun, il ne trouvera plus d'obstacle entr'elle & nous pour s'opposer aux effets de notre zele. Daignez vous convaincre, Sire, de sa vivacité, en jettant les yeux sur de fideles sujets, décidés à faire *aveuglément* tout ce qui sera de votre *bon plaisir*, & agréez l'offre de nos fortunes & de nos vies, comme le gage de notre soumission parfaite & du profond respect avec lequel nous avons l'honneur d'être, &c.....

Les MESSIRES & MAÎTRES composant le GRAND PARLEMENT de Trévoux.

CHAPITRE XLI.

CE n'étoit pas là tout : Depuis la retraite des Ducs de Choiseul & de Praslin, restoient trois Ministeres à remplir. Il falloit des créatures dévouées au Grand Visir & à la Sultane *favorite*. Où les chercher ? Où les trouver ? Où les choisir ? Où les prendre ? Il y avoit scission entre Maupeou & Terray, les deux plus grands scélérats du Royaume. Terray devoit le Contrôle à Maupeou, comme Maupeou devoit les sceaux à Choiseul. Choiseul étoit loyal & franc. Il fut trompé par le tartuffe Maupeou, comme celui-ci eut dû l'être par l'hypocrite Terray.

Il s'agissoit de nommer le Duc d'Aiguillon aux affaires étrangeres. La du Barry le poussoit au Ministere de toutes ses forces; Mais le Duc ne trouva pas le raisin assez mûr. Son affaire lui avoit trop suscité d'ennemis ; cet événement étoit trop récent

pour qu'il lui fut prudent d'accepter dans le moment la place à laquelle la favorite avoit engagé le Roi de le nommer.

D'Aiguillon, par une politique bien entendue, resta derriere le rideau, attendant un moment plus favorable pour entrer sur la scene. Le Duc avoit assez de sagacité pour concevoir un plan & assez d'adresse pour le mettre à exécution. Il n'ignoroit pas le proverbe; *reculer pour mieux sauter.*

Il étoit du *mieux-mieux* possible (*), avec la du Barry, mais il appréhendoit les gens qui pouvoient remplir *l'interim* du Ministere. Des gens, avec assez de consistance & avec assez de talents eussent pu supplanter sa Grace, & envoyer paître avec les vaches la belle Comtesse. Il falloit pourtant laisser épuiser le fiel du Public.

Mr. Terray sollicitoit le département de la Marine. A la retraite du Duc de Praslin, on lui en avoit confié le porte-feuille. Il eut bien voulu le garder : mais le Chancelier n'étoit pas de cet avis. Il n'eut ce porte-feuille que provisoirement, c'est-à-dire, pour le remettre, aussi-tôt la nomination faite d'un autre Ministre.

Le Ministere de la guerre n'étoit pas le fait d'un Abbé. Cette nomination eut fait rire tout le monde. L'Abbé étoit Contrôleur, & resta Contrôleur jusqu'au moment où il fit frapper les premiers *louis d'or* de Louis XVI. (**)

(*) On prétend qu'il a souillé la couche du Roi. Ce n'est pas le devoir d'un historien de pénétrer dans ces ténébreux mysteres. Il faut se taire.

(**) Vingt-quatre heures après que ces *Louis*, portant l'effigie de Louis XVI, furent frappés, l'Abbé Terray fut exilé. En passant le bac à Poissy, pour se rendre à sa terre de la Motte, les bateliers voulurent le noyer, mais il fut sauvé, grace à la Maréchaussée.

Pour le département de la guerre, on choisit un Marquis de Monteynard. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce Marquis étoit au coin de son feu, philosophant avec quelques amis, lorsque le Courier lui apporta la nouvelle inattendue qu'il étoit fait Ministre de la guerre. Il monta en chaise, sans faire connoître aux spectateurs quelle étoit la nouvelle qui l'obligeoit de partir si brusquement. Ce Monteynard étoit un espece de Trapiste, pour le temps de bonne conduite, de mœurs austeres. Il étoit honnête homme, il avoit de la probité, mais de la *bonne* probité. Il fit de bon tout ce qu'il put faire de bon, parmi un tas de coquins qui faisoient autant de mal qu'ils pouvoient faire de mal.

Comme tout ne se fait dans ce monde que par intérêt, le Prince de Condé avoit eu le sien dans la nomination du Marquis. Son élévation fut le résultat d'une intrigue de Cour; mais Monteynard n'y entra pour rien. Voici comme on conte le fait.

A la disgrace du Duc de Choiseul, le Comte de Maillebois, militaire très-capable & très-ambitieux, mais qui se trouvoit éloigné depuis très-long-temps par sa malheureuse affaire avec le Maréchal d'Estrées, (ce Général l'avoit accusé de haute trahison en 1758) engagea le Prince de Condé à proposer au Roi, pour Ministre de la guerre, le Marquis de Monteynard, Lieutenant-Général des armées du Roi, qui avoit eu l'avantage de servir sous les ordres de S. A., dont elle connoissoit dès-lors, les talents & la probité. Il se flatta par l'honneur de donner à S. M. un homme dévoué à lui, & que tous les militaires verroient à leur tête avec acclamation. L'espoir que le Comte de Maillebois avoit de se réintégrer en fonctions sous un homme avec lequel il étoit déjà intimement uni, & qui lui deviendroit plus attaché

par les liens de la reconnoiſſance, étoit le principe ſecret de cet éloge généreux. Le Prince goûta la propoſition du Courtiſan. Au jour où le Roi ſe propoſoit de choiſir, il ſe fit apporter l'Almanac Royal; il prit la liſte des Officiers-Généraux, à chacun deſquels S. M. s'arrêtoit, comme pour demander l'avis de ceux qui l'entouroient: il ſe trouvoit toujours quelque difficulté. Quand elle en vint au Marquis de Monteynard, S. A. inſiſta fortement ſur celui-ci & ſur ſes louanges. Perſonne ne put le contrarier. Le Monarque fut enchanté de ſe trouver déterminé par un ſuffrage général. Le Marquis de Monteynard fut déſigné.

Le Prince de Condé avoit ſes vues. Il y avoit long-temps qu'il deſiroit qu'on rétablit en ſa faveur la charge de Grand-maître de l'artillerie, qui lui auroit valu 400,000 livres de rentes, & il comptoit que le Miniſtre de la Guerre, étant ſa créature, ſeroit le premier à propoſer le retabliſſement de cette charge pour lui. Mais le Marquis de Monteynard, ſoit pour ne point diminuer le revenu ou l'autorité de ſa charge, en détachant une ſi belle portion de ſon département, ſoit réellement en vue du bien de l'Etat, repréſenta au Roi que le moment où l'état de ſes finances exigeoit une diminution ſur les fonds de l'extraordinaire de guerre, ne lui paroiſſoit point celui de faire une dépenſe auſſi conſidérable, en accordant au Prince de Condé la grace qu'il demandoit. En conſéquence l'affaire n'eut pas lieu.

Le Marquis de Monteynard étoit un perſonnage inepte, borné, peu ambitieux, foible, médiocre dans ſon métier; il n'avoit ni ce courage, ni ce talent propres pour ſe maintenir à la Cour, & dans un temps ſur-tout où tout y étoit corrompu & gâté.

Quelque temps après son avénement au Ministere, il fit faire une promotion. Les *promus* furent le lendemain remercier le Ministre. Le Marquis de Monteynard leur dit avec cette bénignité qui est une esquisse fort legere de sa douceur naturelle : *J'ai suivi*, Messieurs, *le travail de M. de Choiseul; vous ne me devez point de reconnoissance. Soyez convaincus que vous n'auriez rien obtenu, si j'avois consulté mon opinion sur votre mérite* (*). Les nouveaux élus pénétrés de cette civile réception, lui firent la révérence, & se retirerent en se mordant les pouces.

Le Marquis de Monteynard avoit le travail minutieux & froid. Le Roi eut beaucoup de peine à s'y faire, accoutumé, comme il l'étoit depuis dix ans, à celui du Duc de Choiseul, qui traitoit tout lestement & savoit amuser son maître au milieu des affaires les plus épineuses. On connoit assez les opérations de ce Ministre, sans qu'il soit besoin de les détailler ici. A son arrivée au Ministere, un des objets de ses soins fut de réduire les dépenses portées à un point excessif par son prédécesseur. Il chercha à rétablir l'ordre & l'émulation parmi les troupes, absolument détruits par le despotisme de l'autre. Il arrêta ou supprima les

(*) De tous les Officiers-Généraux Français, qui sont au nombre de plus de huit cents, il n'y a en pas quatre-vingt qui ayent obtenu ce rang par leurs services. Dans tous les pays du monde, les grades militaires sont le prix des talents ou des actions d'éclat; mais il est des corps en France où ces grades viennent comme les cheveux blancs. La Maison du Roi qui ne marche que comme les fameuses queues, à Constantinople, est une pépiniere où un homme ignorant, un homme foible, un homme paralitique peut devenir Officier-Général, aussi aisément qu'un brave homme. .

innovations dangéreuses d'un génie inquiet, avide de faire parler de lui & peu délicat sur les moyens. Il introduisit des récompenses nouvelles, propres à conserver un fond de vieux soldats pour former les nouveaux. Il porta un œil scrutateur dans les déprédations énormes & habituelles avant lui. Si ce Ministre s'y est mal pris; s'il n'a pas réussi comme il le desiroit; s'il a commis une iniquité, croyant faire justice, il faut l'attribuer aux surprises faites à sa Religion par des instigateurs contre lesquels un défaut de sagacité trop nécessaire à la Cour, l'a empêché d'être en garde. Jusqu'à présent, on n'a pu reprocher au Marquis de Monteynard ni infamie, ni intrigue. On ne peut sûrement pas en dire autant de ses décriés Collegues. Ils accumulerent sur leur tête forfait sur forfait. Les honneurs vinrent chercher dans ses foyers le Marquis de Monteynard, & ses indignes confreres chercherent à s'y porter par toute sorte de cabales, de brigues & de noirceurs.

Le Ministere des affaires étrangeres étoit vaquant depuis six mois. Le Duc d'Aiguillon, dont le procès étoit presque oublié du public, pressa tellement la favorite, que celle-ci parvint à déterminer le Roi à l'y nommer. Le Duc essuya d'abord des mortifications, & ça devoit être. Un si digne choix de la part du Roi ne pouvoit manquer de remuer la bile des ennemis de l'ex-Commandant de Bretagne. Ils ne manquerent pas d'observer « que » la Pairie étoit autrefois en France une dignité, » qui n'admettoit point de souillure; mais que, dans » cet heureux temps, un Pair pouvoit empoi- » sonner, ruiner une Province, suborner des » des témoins, gouverner un Royaume, pourvu » qu'il eut l'art de faire sa cour & de bien mentir. » Un des plus mécontents de l'élévation du Duc au Ministere, annonça sa nomination à cette nouvelle

dignité, par une lettre, conçue dans le ſtile le plus mordant poſſible. La voici :

Copie d'une lettre écrite de Paris le 10 Juin 1771.

« Enfin, Monſieur, l'événement prédit depuis » ſi long-temps vient d'arriver, mais il a fait » une ſenſation bien contraire à celle que l'on » croyoit devoir éprouver. Le Duc d'Aiguillon » eſt ſur la *roue*, & toute la France, qui depuis » quatre ans, faiſoit des vœux continuels pour » obtenir cette grace, vient d'en apprendre la nou- » velle avec le plus grand effroi. Vous direz, » peut-être que la nation Françaiſe eſt bien legere, » & qu'elle n'a aucune volonté fixe ? Mais vous » vous tromperez, c'eſt au deſtin ſeul qu'il faut » vous en prendre dans cette occaſion ; c'eſt l'aveu- » glement d'un homme & l'artifice de quelques » autres, que vous devez accuſer de ce phéno- » mene ſingulier. La roue ſur laquelle eſt le Duc, » eſt (le croirez-vous ?) *la roue de la fortune*, » *au lieu de celle qu'il a méritée* : c'eſt cette roue » odieuſe qui précipite l'innocent, & qui éleve » ſouvent le coupable, s'il a l'adreſſe de ramper » aſſez bas pour s'y accrocher.

» L'hiſtoire offre des exemples conſolants aux » malheureux, mais perſonne à Paris, n'eſt en » état de les goûter ; l'abattement eſt ſi général, » & la conſternation de tout le peuple eſt ſi » affreuſe, qu'on ne penſe plus à ſortir de cet état. » On ſait que Néron, après avoir fait poignarder » ſa mere impunément, fut obligé enfin de déman- » der la mort à genoux ; on ſait que le Maréchal » d'Acre fut aſſaſſiné (*), que la Sénora Gal-

(*) D'un coup de piſtolet, ſur le pont levis.

» ligai périt dans les supplices qu'elle avoit mérités;
» &c. &c. &c. On convient que le Ciel quel-
» quefois ne perd pas de vue le coupable, quoi-
» qu'il l'éleve; mais quand sa justice est trop
» lente, qu'il en coûte cher à l'humanité!

» Maître absolu aujourd'hui de ses juges & du
» Royaume qui l'a condamné, le bourreau de M.
» de la Chalotais n'est plus sur le théâtre où le
» Comte de Horn a expié son forfait. Il faut
» actuellement une révolution absolue dans le
» Royaume pour le ramener à ce point d'où il
» est parti sous nos yeux.

» Les crimes *prouvés* sur lesquels la Pairie, la
» Magistrature entiere, & enfin les Princes du
» Sang ont porté leur jugement, ne sont plus
» que des actes de justice, de courage, que l'Eu-
» rope a tort d'avoir en horreur. Pour surcroît
» d'étonnement, il est enjoint à toute la terre,
» aujourd'hui, de traiter directement avec le
» même homme dont elle attendoit le supplice

---

le 24 Avril 1617. Son cadavre enterré sans cérémonie, fut exhumé par la populace & traîné par les rues jusqu'au bout du Pont-Neuf. On le pendit par les pieds à l'une des potences qu'il avoit fait dresser pour ceux qui parleroient mal de lui. Après l'avoir traîné à la Grève & en d'autres lieux, on le démembra & on le coupa en mille pieces. Chacun voulut avoir quelque chose du *juif excommunié*. C'étoit le nom que lui donnoit cette populace effrénée. Ses oreilles, sur-tout, furent achetées chérement, ses entrailles jettées dans la riviere, ses restes sanglants brûlés sur le Pont-Neuf, devant la statue de Henri IV. Le lendemain on vendit ses cendres sur le pied d'un quart d'écu, l'once. La fureur de la vengeance étoit telle qu'un homme lui arracha le cœur, le fit cuire sur les charbons & le mangea publiquement. Le Parlement de Paris procéda contre sa mémoire & condamna sa femme, Léonore Galligai, à perdre la tête.

» depuis ſi long-temps. Voici le fait hiſtorique de » *cette horrible merveille* rendu mot à mot.

» Jeudi dernier, tous les Miniſtres étrangers » ayant été priés à ſouper chez le Duc de Law.... » s'y rendirent ſans être inſtruits des raiſons de » ce ſouper qu'ils n'ignorerent pas long-temps.

» Le Roi averti que tout le monde étoit aſſemblé, » parut avec un viſage riant, accompagné de M. le » Duc d'Aiguillon, qu'il leur annonça lui-même, » en leur apprenant qu'il l'avoit nommé Miniſtre » des affaires étrangeres, & qu'ils traiteroient à » l'avenir *directement* avec lui *pour tout ce qui* » *ſeroit de ce Département.* L'aſſemblée fut ſi inter- » dite *du plaiſir que lui donna* cette nouvelle, » que le Duc ne reçut aucun compliment, & » que tout le ſouper ſe paſſa dans le ſilence le » plus majeſtueux.

» Les politiques ſement dans le monde que ce » nouveau Miniſtre ſe propoſe de faire ſolliciter » les Princes & Pairs de revenir à la Cour, & » qu'il eſt décidé à rappeller le Parlement de » Paris, à condition qu'il ſera reconnu juridi- » quement innocent, & qu'il y aura quelques » témoins punis, pour leur apprendre la marche » politique. Mais on ne croit pas que les Princes » & les Magiſtrats, qui ſe ſont conduits ſi digne- » ment, cedent à un homme qu'ils ont condamné, » parce qu'ils n'a pas ſubi ſon arrêt, après l'avoir » mérité.

» Avant d'arriver à la bénignité que le Duc » d'Aiguillon a annoncée dans ſon apologie, on » s'attend encore à quelques proſcriptions de » choix, qui s'étendront aſſez pour cimenter » l'autorité de ce nouveau Silla, dont les vertus » jailliront enfin des ſources de ſang qu'il aura » ouvertes. Heureux les citoyens, qui, dans cette » criſe, pourront ſe flatter de lui être inconnu

» & jouir du privilege précieux de mourir tran-
» quillement sans ses secours.

» Voilà, Monsieur, ce que vous vouliez savoir:
» *le sacrifice de l'innocent est consommé.....* & les
» crimes les plus affreux semblent être devenus
» des titres pour obtenir les graces & les bienfaits
» d'un maître que la nation aime trop pour ne le
» pas plaindre.

» Puissent les deux monstres que l'Europe
» abhorre, reprendre bientôt l'un contre l'autre
» l'exercice de leur noirceur & de leur atrocité!
» Puissent-ils, après s'être gorgés de sang & de
» forfaits, après s'être couverts de toutes les
» souillures qui peuvent avilir l'humanité, remplir
» leur destinée en se détruisant l'un par l'autre,
» & délivrer enfin, de leur odieuse existence,
» l'Empire malheureux qu'ils ont réduit à l'extré-
» mité! Tels sont les vœux de toute la France,
» & en particulier, Monsieur, ceux de votre
» très-humble & très-affectionné Serviteur. »

Le Ministere de la Marine restoit à remplir. Le porte-feuille, comme nous l'avons déja dit, en avoit été confié à l'Abbé Terray, lors de l'exil du Duc de Praslin. L'Abbé desiroit ardemment de conserver cette dépouille. Mais on en revêtit M. de Boynes, autre roué, non tout-à-fait de la même force, mais approchant de celle des Maupeou, des d'Aiguillon, des Terray.

Cette nomination de de Boynes au Ministere de la Marine, fut l'effet de l'intrigue du Chancelier. Maupeou avoit fait obtenir le Contrôle-Général à l'Abbé, dans l'espérance qu'il en seroit secondé dans tous ses projets. Terray n'avoit pas manqué de le promettre; mais il avoit bien résolu en son particulier de n'en rien faire. Devenu Contrôleur, loin de fournir au destructeur de la Magistrature les moyens nécessaires pour consolider la ruine

des Parlements & des Choiseuls, ses ennemis ; il ne voulut pas même lever les obstacles qui se présentoient contre sa personne.

Nul homme n'etoit plus initié que Terray dans les mysteres de la Magistrature, plus connu au Parlement, plus au fait des caracteres, des esprits & des intrigues de ses anciens confreres. Il ne fut d'aucun secours au Chancelier, ne l'aida d'aucun conseil, lui laissa tout le poids & l'embarras de son entreprise.

Faut pas croire que ce fut par aucune vue de bien public que l'Abbé se conduisit ainsi, ni par amitié ou générosité envers ses confreres, mais il regardoit comme impossible l'exécution totale des projets du Chancelier. Il espéroit que Maupeou succomberoit sous le fardeau : dès-lors il entrevoyoit qu'il pourroit le remplacer comme chef de la justice, & proposer un nouveau plan tout opposé au sien.

De Boynes vint heureusement au secours du Chancelier ; il lui communiqua ses lumieres, l'aida dans l'exécution de ses desseins. En reconnoissance, Maupeou prôna au Roi son mérite & ses talents ; il le représenta comme un homme infatigable, d'un sens exquis, d'un jugement solide, l'homme enfin qui convenoit au Ministere (*).

(*) Voyez le portrait que nous en avons esquissé dans *le coup d'œil* sur cette histoire, pag. LXXIV, & suivantes... Les plaisants ne furent pas contents de la nomination de de Boynes au Ministere. Ils dirent méchamment que la marine que l'on avoit trouvée fort mal menée par un roulier (*) ne le seroit pas moins par un *cheval borgne* (de Boynes) que l'on avoit harnaché pour la conduire.

(*) *M. Rouillé, dont nous avons déjà parlé, étoit un Ministre médiocre, ce qui fit dire qu'il n'étoit pas*

A la recommandation de Maupeou, la marine fut donc donnée à de Boynes. Terray s'emporta un instant, fit mine de vouloir se démettre du Contrôle, mais n'en fit rien, malheureusement.

Le Chancelier avoit beau champ: de Boynes, d'Aiguillon, la Vrilliere étoient ensemble avec lui comme chair & os. Il n'appréhendoit pas le sournois & peu important (*) Bertin; mais il n'osoit gueres rompre en visiere avec Terray; il prit le parti de l'amadouer par de belles promesses & de le tenir ainsi dans la dépendance.

Tout rioit au Chancelier; il voyoit de jour en

étonnant de voir la marine mal menée par un roulier. *C'est l'affabilité de M. de Boynes qui l'a fait comparer à un* cheval borgne.

(*) M. Bertin avoit été placé au Contrôle, comme nous l'avons dit, lors du renvoi de M. de Silhouette. Appellé au Ministere, on dût créer expressément un département pour ce Secrétaire d'Etat. Il fallut écorner ceux des autres, pour lui faire un lot. On lui donna les fiacres, les loteries, les petites postes & autres objets de cette espece. Voici comme on en plaisantoit dans un vaudeville satyrique, déjà cité :

Ne se sentant pas d'aise,
Bertin dit en entrant :
Qu'on me donne une chaise;
Je veux bercer l'enfant;
Je suis Ministre en pied, mais je n'ai rien à faire;
Et pour occuper mon loisir,
Seigneur, je compte vous offrir
Mon petit Ministere.

Bertin étoit le Ministre intime du Roi. On sait que Louis XV étoit un agioteur; qu'il prenoit plaisir aux revirements des différents papiers royaux; qu'il aimoit à en courir les chances avec ses sujets, & qu'il en avoit de toutes les especes; Bertin étoit chargé de ces fonctions. Le Roi lui avoit confié cet intéressant porte-feuille.

jour son cortege grossir, même de ses ennemis. Il avoit éloigné les Princes de la Cour ; il les tenoit persévéramment dans la disgrace du Roi. Le mariage du Comte de Provence s'étoit célébré sans eux (*) : bien grands, sans doute, s'ils eussent constamment persisté à se tenir dans leur honorable exil ; mais on les vit bientôt lâchement revenir, séduits par l'appas des graces & des faveurs. Un seul resta inébranlable. Ce fut

(*) Les satyres, les épigrammes roulerent, à ce sujet, comme de coutume. En voici quelques-unes :

» Les Princes du Sang ayant remercié quand le Roi » les a fait inviter au mariage de M. le Comte de » Provence, il leur a été enjoint le lendemain, par » lettre-de-cachet, d'assister à cette cérémonie ; *ce qu'ils* » *n'ont pas fait*. Les Princesses seulement s'y sont rendues » avec des habits de noces, & la gaiété qu'on porte » à un enterrement.

» Les Princesses n'ayant pas envie de danser, ont » demandé au Roi, immédiatement après le banquet, la » permission d'aller s'affliger à Paris.

» Les crédits du mariage de M. le Dauphin ayant » ruiné tous les brodeurs de Paris, la plus grande partie » des Seigneurs a paru en gala au mariage de M. le » Comte de Provence avec des habits brodés à la » *Chancelliere*. (*)

» Il y avoit si bonne compagnie au bal paré qui s'est » donné à Versailles pour le mariage du Comte de » Provence, que le Prince de Soubise y a été volé » de sa bourse, & plusieurs autres personnes de leurs » montres. Madame la Princesse de Guemenée y a perdu » son brasselet, au buffet, en recevant un verre de » limonade, d'un homme bien vêtu, qui s'empressa de la » servir, ce qui confirme tout ce que l'on pourra dire » de plus fort, sur l'agilité des gens qui ont été reçus » dans ce bal.

(*) *On fait certains galons de nouvelle matiere,*
Mais ils ne sont que pour jours de gala :
On les nomme à la Chanceliere ;
Pourquoi ? C'est qu'ils sont faux & ne rougissent pas.

le Prince de Conti. Il n'en fut pas fâché, il n'en fixa que mieux les regards de la nation, & en devint l'idole. Il donna matiere à des couplets où on le peignoit le fouet à la main, châtiant les autres Princes dégradés, avilis, le jouet du Chancelier & les suppôts du despotisme.

Le Prince de Condé étoit revenu à la Cour, & avoit fait ses excuses au Roi, par l'entremise du Comte de la Marche. Ce fait est consigné dans un Noël qui courut alors. Voici le couplet :

La Marche a le cœur loyal,
Condé sut le reconnoître ;
Et servi par son égal.
Il va droit à son maître.
Ce moyen est en général
Le plus digne peut-être.

Comme le Comte de la marche avoit toujours favorisé le parti de Maupeou, celui-ci croyoit que le Prince de Condé l'embrasseroit aussi.

Le Duc d'Orléans étoit rentré dans les bonnes graces du Roi, par l'entremise du Duc d'Aiguillon. Aussi, en apostrophant ce Prince dans le même Noël, on disoit :

Vous avez fort noblement
Combiné la démarche.
En refusant constamment
Le Comte de la Marche :
D'Aiguillon vous a bien infiniment
Fourni cet autre marche.
Mais, au fond, l'honneur n'est rien ;
Il n'en faut tenir compte,
Hé ! que vous fait le moyen,
Si vous n'en avez la honte :
Allez, d'Aiguillon, vous dira bien
Comment on la surmonte.

La nation étoit au cri. On mouroit de faim dans

dans les Provinces : les travaux étoient suspendus dans la Capitale ; l'image de l'indigence se présentoit d'un bout du Royaume à l'autre, & le Contrôleur-Général faisoit faire banqueroute (*) au Roi. La réduction des intérêts avoit annoncé aux malheureux, à qui il restoit encore quelque argent, celle des capitaux. Tandis que tous les états étoient dans la consternation, que la misere poignoit la classe la plus indigente du peuple, tous les *roués* étaloient un luxe, faisoient parade d'une prodigalité effroyable.

Un du Barry arrivoit de Spa : on lui reprochoit qu'il avoit tiré sur le Banquier de la Cour : il se recrie qu'il n'a encore touché que *deux millions trois cents mille livres.*

(*) Cette opération du Contrôleur des Finances du royaume, prêta, on s'y attend bien, aussi fort à la satyre, que celle de son confrere le Chancelier. On dit :

» Il va paroître des lettres de rescision contre toutes » les dettes de l'Etat ; le Ministre réclamant, sous prétexte » que le royaume est en enfance, les privileges de la » minorité.

» L'Abbé Terray dont le grand art est de pêcher en » eau trouble, vient de prouver qu'il est l'homme de » toute la France, le plus propre à dégraisser le » royaume.

» Le camp de Compiegne sera, cette année, composé » de cinquante mille hommes, sur l'avis qui a été donné » au Contrôleur-Général que tous les huissiers du » royaume s'étoient ligués pour arrêter le Roi comme » *banqueroutier.*

» On apprend qu'il est un royaume en Europe dans » lequel il est permis à tous les débiteurs de faire banque- » route à leurs créanciers, à l'exemple du Souverain.

» On vient d'ériger une nouvelle Cour sous le nom » de Cour de conscience, à la tête de laquelle seront » le Duc d'Aiguillon, le Chancelier, M. de Boynes. Cette » Cour est destinée à examiner les fortunes des Financiers » que l'Abbé Terray n'a pas dégraissés. &c. &c. &c.

Ce du Barry (le beau-frere) portoit l'insolence au comble. Il entretenoit une fille qui avoit pris le nom postiche de *de Murat*. Il la maria à un Chevalier de St. Louis qui, par une circonstance singuliere, portoit ce nom, & auquel il fit une pension de deux mille écus, pour conserver sa maîtresse, qu'il qualifia par dessus cela du nom de Marquise. Ce du Barry affichoit ainsi un scandale affreux, &, peu après, il poussa l'indécence jusqu'à tenir publiquement, avec sa maîtresse, l'enfant d'une gueuse, nommée la Beauvoisin. Le baptême se fit à Montmartre, près de Paris, avec le plus grand appareil. Il y avoit douze carosses de suite, & comme la paroisse est l'endroit le plus élevé du lieu, le Curé eut la complaisance de descendre à une petite Chapelle, où se fit la cérémonie. Les cadeaux, les dragées, &c. coûterent en effet 24 à 25,000 livres à ce du Barry, qui se chargea en outre de faire 1200 livres de pension au petit bâtard, son filleul.

Qui eut osé trouver à redire à cela? Le Banquier de la Cour, dans ses comptes, prenoit pour argent comptant les *mandats* du Comte. L'Abbé Terray eut été écarté s'il eût dit le moindre mot; le Chancelier étoit soutenu par la favorite; celle-ci devoit son nom & sa fortune au Comte: il étoit naturel que ce du Barry profitât de son bon destin. Il en usoit en maître.

Un jour, il fut au comité des Fermes demander pour un sieur Desaint, son ami, la direction de Paris, vacante par l'élévation d'un sieur de la Peiriere au grade de Fermier-Général. Le Comité lui représenta qu'il s'y étoit pris trop tard; que cette place étoit déja donnée à un sieur Chomel, & qu'il n'étoit pas possible de déplacer un homme installé, ou de le faire retrogader. Le Comte insista, disant: « qu'il ne se feroit pas donne la peine

» de venir trouver ces Messieurs, si c'eût été pour » une chose ordinaire. » On fit de nouvelles difficultés, & il parla plus haut, demandant insolemment : « si l'on ne savoit pas que c'étoit lui » qui avoit eu l'honneur de donner une maîtresse » au Roi; qui avoit fait le Duc d'Aiguillon, » Ministre des affaires étrangeres; & de Boynes, » Ministre de la Marine; qui soutenoit le Chan» celier, le Contrôleur-Général, &c.? & ajoutant » qu'on eût en conséquence à y prendre garde, » & à ne pas lui donner d'humeur. » Ce propos, sans exemple, étourdit tellement les Fermiers-Généraux, qu'ils n'oserent repliquer, & firent tout ce qu'il exigeoit.

Ce *roué* s'étoit vanté tout haut dans Paris de cette esclandre. Les Fermiers-Généraux furent se plaindre à la favorite qui lui conseilla amicalement de ne plus se donner de pareils airs, sous peine, d'encourir son indignation; d'aller passer quelques mois dans son Marquisat de l'Isle pour y apprendre à tourner sa langue sept fois dans la bouche, avant de parler.

Ce Marquisat qui étoit un don du Roi, valoit 100,000 livres de rentes. Le *roué* se vantoit, à ce moment, d'en être à son cinquieme million (*). Tout le monde murmuroit, & la belle Comtesse avoit assez de raison pour convenir que l'on n'avoit pas tort.

D'un autre côté le frere du *roué*, mari de la Sultane, (un sac à vin, un pourceau se vautrant le jour & la nuit dans les plus sales débauches)

(*) Un jour il perdit sur sa parole, au-delà de l'argent qu'il avoit, 7000 louis. Comme on paroissoit le plaindre : » Eh! mes amis, dit-il, que cela ne vous inquiette pas, » FREROT payera tout ». C'est ainsi qu'il nommoit Louis XV.

s'avisoit de jouer mille louis sur une carte. Le Roi lui avoit accordé 60,000 livres de rentes dans le Duché de Roquelaure, à condition qu'il ne mettroit plus les pieds dans la Capitale, & qu'on n'entendroit plus parler de lui. Ce n'étoit pas assez : c'étoit chaque jour de nouvelles demandes.

La Comtesse, à son tour, puisoit à son gré au trésor. Elle en étoit, pour sa part, au dix-huitieme million, non compris les cadeaux particuliers que lui avoit fait son royal amant. Le Chancelier faisoit une dépense énorme pour completter ses Parlements, solder ses espions ; & le Duc d'Aiguillon pour se faire des créatures dans les Cours étrangeres où il étoit vu de mauvais œil. Quelles ressources à trouver pour que le Royaume ne fût pas aux abois !

Louis XV en étoit au dégré le plus haut d'abandon & de mépris de la part de son peuple ; sa maîtresse & ses ministres au dernier période d'exécration & de haine. Ils le savoient bien sûrement, & n'en poursuivoient pas moins leur chemin, les uns par une voie, les autres par une autre.

La Comtesse du Barry cherchoit, autant qu'elle pouvoit, à étourdir chaque jour le Roi par de nouvelles orgies, afin de maintenir son empire. Le Roi, à son tour, se noyoit dans la crapule & les voluptés pour oublier plus aisément les maux de l'Etat. Les Ministres ne vivoient que politiquement ensemble ; ils ne s'occupoient qu'à se détruire réciproquement. Rien de plus curieux que de voir les trames que ceux-ci ourdissoient, auprès de la Comtesse, les uns contre les autres pour se perdre mutuellement.

« Le Chancelier est un hypocrite, un fourbe, » écrivoit le Duc d'Aiguillon à la favorite. Il » indispose contre vous la famille Royale ; vous

» êtes perdue sans ressource si vous ne me secondez
» pour le culbuter. Tachez de persuader le Roi
» du vice de sa besogne : représentez-lui la haine
» qu'ont pour lui tous les Princes, les Pairs &
» le public. De mon côté, je saisirai toutes les
» occasions de lui nuire; j'épierai si bien sa con-
» duite, & je lui tendrai tant de pieges, que je
» ne doute pas qu'il ne nous donne bientôt des
» armes contre lui. »

L'Abbé Terray agissoit de concert pour faire sauter le Chancelier; il le dépouilloit insensiblement de ses créatures, & frappoit sur tout ce qui l'entouroit. Il avoit déja fait supprimer, par un Arrêt du Conseil, une commission d'Inspecteur des Domaines que le Chancelier avoit obtenue pour le Brun, son confident & son Secrétaire.

L'humeur du Chancelier contre le Duc & l'Abbé, le fit éclater de maniere que personne ne put douter de la mésintelligence qui les divisoit; il cherchoit a faire tomber sur eux tout l'odieux de la révolution qu'il avoit opérée. Quand on alloit lui demander la liberté ou le rappel de quelques exilés, il paroissoit prendre la plus grande part à leur sort, & il assuroit que son avis étoit qu'on levât les lettres-de-cachet; enfin il disoit qu'il falloit attribuer les malheurs dont on se plaignoit à l'Abbé Terray, *ce mandrin qui mettroit volontiers le pistolet sur la gorge pour accroître les finances;* & au Duc d'Aiguillon, *le Despote qui voudroit tout tuer & tout manger.*

Voyant qu'il lui étoit impossible de pouvoir se rapprocher d'eux & de la favorite, il essaya de se concilier la famille Royale. Il lui fallut pour cela prendre les dehors d'un honnête homme, & quelquefois agir en conséquence. Il soutint assez bien ce rôle, quoiqu'il lui fût étranger, & il poussa l'hypocrisie jusqu'à faire le dévot pour se

ménager un accès près de Madame *Louise* (*). Enfin il déclama contre la corruption de tous ceux qui rampoient bassement sous une femme, sans honneur & sans mœurs, &, par ses tracasseries continuelles, il parvint à aigrir plus que jamais les enfants du Roi contre la favorite & ceux qui l'entouroient. Les choses furent poussées au point que le Roi, touché de leur mépris, s'écria douloureusement : « Je le vois bien : mes enfants ne m'aiment plus ! » Il n'avoit pas tout à fait tort: la favorite avoit eu l'imprudence de se permettre des plaisanteries sur la prétendue impuissance du Dauphin : On les lui rapporta. Furieux, le Prince se transporta à l'instant chez elle, où il lui fit sentir de la façon la plus vive qu'il ne lui appartenoit pas de s'égayer ainsi sur son compte ; & comme on parloit du Vicomte du Barry, pour lequel Madame du Barry, sa tante, sollicitoit la place de premier Ecuyer, M. le Dauphin lui dit : « Si votre neveu a cette place, qu'il ne s'appro» che pas de moi ; je lui donnerois de ma botte sur la joue. » Madame la Comtesse fut si fâchée de cette scene, qu'elle se renferma chez elle toute la journée, & ne voulut voir personne.

La du Barry n'avoit pas été plus reservée au sujet de la Dauphine. Elle eut un jour l'indignité de tenir contre cette Princesse un propos infâme. « Prenez garde, dit-elle au Roi, que cette *rousse* » ne se fasse trousser dans quelque coin. »

La Dauphine chercha à s'en venger par une espiéglerie, digne de son âge & de sa gayeté.

Elle sut que la favorite avoit commandé à un Joaillier un bec de diamants très-beau. Avertie

---

(*) Voyez au sujet de cette Princesse, *Coup d'œil sur cette histoire*, pag. LXXXVI.

du jour où l'artiste devoit l'apporter, elle ordonne qu'on le guette, & qu'on le fasse entrer chez elle avant qu'il aille chez la Sultanne. On exécuta ses ordres exactement, & lorsqu'elle le vit, elle lui proposa de lui faire un bec de Diamants très-riche & très-élégant. Le Jouaillier lui demande si elle le veut pareil à celui qu'il apporte, & c'est où la Dauphine l'attendoit. Elle voit ce bijou, le prend, se le fait ajuster par ses Dames, trouve qu'il lui va très-bien, & déclare qu'elle veut le garder. Le Marchand est intrigué. La Princesse s'en apperçoit & en veut savoir la raison. Il l'avoue. Madame la Dauphine le rassure, & lui répond qu'elle prend la chose sur elle. Ensuite, elle va avec son bec de diamants chez le Roi, & lui demande comment il le trouve ? Il en vante le goût & la richesse, & ensuite elle lui conte le tour qu'elle joue à la du Barry, le Roi l'approuve, en rit beaucoup, & va lui-même en plaisanter sa maîtresse.

La Comtesse ne parloit pas plus respectueusement du Roi même. Un jour que S. M. s'amusoit à faire du café dans l'appartement de sa favorite, celle-ci qui, de son lit, voyoit le café se répandre, lui dit : « Eh ! la France, prends-donc garde, » ton café f.. le camp ! »

Le sceptre de Louis XV, tour-à-tour le joüet de l'amour, de l'ambition, de l'avarice, étoit devenu entre les mains de la Comtesse la marotte de la folie. Quelle extravagance en effet que de voir la Sultane sortir toute nue de son lit, se faire donner une de ses pantoufles (*) par le Nonce

(*) Le fait est vrai. Il se passa en présence du Roi & de Lepot, Notaire, qui en plaisanta publiquement dans Paris.

au Pape, & la seconde par le Grand-Aumonier; & les deux Prélats s'estimer trop dédommagés de ce vil & ridicule emploi, en jettant un coup d'œil fugitif sur les charmes secrets d'une pareille beauté! Quel comique indécent encore de voir une Marquise de Rozen, Dame pour accompagner Madame la Comtesse de Provence, fouetté par les femmes de la favorite, & sous ses yeux.

Cette Madame de Rozen, jeune & très-jolie, s'étoit intimément liée avec la du Barry qui l'avoit prise en amitié. Mais d'après les reproches que lui fit la Comtesse de Provence, au sujet de ses assiduités auprès de la favorite, elle rompit tout-à-coup avec elle, ou du moins se refroidit considérablement. L'autre fut sensible à ce changement, & en témoigna son humeur au Roi, qui dit en plaisantant, que Madame de Rozen étoit un enfant à qui il falloit donner le fouet. Mais Madame du Barry prend le propos à la lettre, invite le lendemain Madame de Rozen à venir déjeûner chez elle, & la fait entrer dans son boudoir, où étoient quatre femmes de chambre, qui s'en emparerent & la fouetterent d'importance. Le Roi à qui elle alla se plaindre, ne put rien dire à Madame du Barry qui lui rappella que c'étoit par son ordre. Quoiqu'il en soit, la réconciliation s'en fit par l'entremise du Duc d'Aiguillon.

Quelle abjection de la part de Louis XV d'acquiescer à tous les caprices, à tous les rats qui passoient par la tête de sa folle maîtresse! Qui dans la France & dans les autres pays ne connoît l'histoire de Zamore, Gentilhomme caudataire de la belle Comtesse? On sait que c'étoit un petit Negre que la Sultane aimoit beaucoup. Les familiarités que les caresses de sa maîtresse le mettoient dans le cas de prendre avec elle, avoient fait dire à quelques méchants qu'il lui servoit à plus d'un

usage

usage. Quoiqu'il en soit, ce Negre amusoit souvent le Roi, qui, pour plaire à sa maîtresse, étoit assez complaisant pour folâtrer avec lui. La favorite profite d'un moment de gayeté pour lui dire qu'il devoit accorder quelques graces au Négrillon, en faveur du plaisir qu'il lui avoit donné : « Va, » répondit le Monarque, je le crée Gouverneur » du château & pavillon de Lucienne, avec 600 liv. » d'appointements. »

Sa Majesté en fit aussi-tôt expédier le brevet, &, ce qui amusa le plus la du Barry, ce fut la nécessité où se trouva le Chancelier d'y apposer le sceau. Elle profita de ce retard à remplir cette formalité, pour faire sentir toute l'humeur qu'elle avoit contre lui.

La Sultane écrivit le lendemain matin, de bonne heure, au Chancelier ce plaisant billet :

« Quoi, Monsieur (*), le brevet de Zamore » n'est pas encore scellé depuis hier qu'il est dans » vos bureaux ? Cette *jolie* négligence est-elle un » effet du zele dont vous faites parade pour le » service du Roi ? Je vous aurois cru plus empressé » à saisir les occasions de faire votre cour à » votre maître. Je compte que cette affaire sera » terminée, ce soir, sans quoi vous m'obligerez » d'en porter mes plaintes au Roi. COMTESSE » DU BARRY. »

La Comtesse jouoit les Ministres, & les Ministres jouoient la Comtesse. Quelle plaisanterie, par exemple, que celle d'une cassation de Mariage de la Sultane favorite avec le Comte Guillaume du Barry, dont l'avoient bercé le Duc d'Aiguillon, le Chancelier, l'Abbé-Terray, tour-à-tour, pour l'installer sur le demi-trône d'une Reine !

(*) Plus de *Cousin* : le *Cousinage* étoit parti : la du Barry avoit démasqué son homme.

« J'ai raisonné, ce matin, avec le Duc d'Aiguillon, écrivoit Maupeou à la favorite, sur le
» projet de votre mariage avec le Roi : nous n'avons
» pas *du tout* trouvé la chose impossible. Vous
» savez que nous avons l'exemple d'un mariage
» pareil entre Louis XIV & Madame de Maintenon; les circonstances vous sont assurément plus
» favorables qu'elles ne l'étoient à cette Dame,
» qui n'avoit point sur son amant un ascendant aussi
» fort que celui que vous avez sur le Roi. Outre
» cela, Louis XIV avoit un caractere extrêmement fier, même assez dur : celui de son successeur est, au contraire, facile jusqu'à la timidité, & très-facile à subjuguer. Soyez bien assurée,
» *ma belle Cousine*, que je ne resterai pas oisif
» sur cet article. Mais il est essentiel que vous
» me secondiez dans mes projets de tout votre
» pouvoir. »

« J'ai déja eu, écrivoit le Duc d'Aiguillon,
» une entrevue avec le Nonce du Pape au sujet
» de la dispense que vous desirez obtenir, & il
» m'a promis de vous servir dans cette affaire.
» Mais il est essentiel que vous signiez le mémoire
» que vous trouverez ci-joint. Je le remettrai au
» Nonce, qui se chargera de le présenter lui-même au Pape. De mon côté, j'engagerai
» le Cardinal de Bernis à en solliciter vivement
» le succès. »

Voici en abrégé ce que contenoit ce Mémoire, trop long pour être rapporté en entier.

« Madame du Barry représente à sa Sainteté
» que peu au fait des regles canoniques, elle
» n'avoit su que depuis la célébration de son
» mariage avec le Comte Guillaume du Barry,
» qu'il fut défendu d'épouser le frere d'un homme
» avec qui on a vécu. Elle avoue avec toute
» la douleur d'une *ame répentante*, qu'elle avoit

» eu des foibleſſes pour le Comte Jean du Barry, » frere de ſon mari ; qu'elle a été heureuſement » prévenue à temps de *l'inceſte* qu'elle alloit » commettre, & que ſa *conſcience*, *éclairée* alors, » ne lui avoit pas permis d'habiter avec ſon » *nouvel* époux : qu'ainſi le crime n'eſt point » encore *commis* ; & elle ſupplie Sa Sainteté de » vouloir bien la *relever* d'une *alliance* auſſi » *ſcandaleuſe*. »

Au reſte, ce projet de mariage avec le Roi n'étoit qu'une leurre que le Chancelier & le Duc d'Aiguillon donnoient à la du Barry, afin qu'elle s'intéreſſât toujours pour eux auprès du Monarque, & qu'elle leur fît obtenir tout ce qu'ils deſiroient. Ils connoiſſoient toute la chimere de ce projet, mais une affaire de cette importance ne pouvoit ſe terminer promptement : c'eſt tout ce qu'ils demandoient.

Le motif ſur lequel on appuyoit cette ſéparation de la Comteſſe du Barry avec ſon mari eſt aſſez plaiſant. On ſait qu'en pareil cas il faut des preuves que le Mari a maltraité ſa femme. Cette circonſtance ne pouvoit avoir lieu ici. Il avoit donc fallu trouver un autre grief. On avoit dit au Comte Guillaume de traiter la Comteſſe d'*infâme* en préſence de quelques perſonnes. Celles-ci dépoſerent le fait, & cela ſuffit pour faire la ſéparation. Mais les choſes en reſterent là.

La Sultane n'étoit pas ſans inquiétude. L'âge du Roi & les plaiſirs immodérés auxquels il etoit accoutumé depuis long-temps, lui rendoient le changement néceſſaire. La du Barry ne pouvoit ſe flatter que ſes charmes, ſes attraits pourroient toujours fixer un amant inconſtant & uſé.

Le Monarque avoit pluſieurs fois parlé avec amitié à Madame la Princeſſe de Lamballe, & il affecta d'en exalter un jour les graces devant

sa maîtresse, qui lui en fit des reproches & se plaignit des bruits qu'il laissoit courir sur son dessein d'épouser cette Princesse. Le Roi piqué de ce reproche, lui dit avec humeur : « Madame, je » pourrois plus mal faire. » La du Barry sentit la morsure & éclata en gémissements. Le Roi, ennuyé de cette scene, s'en alla.

La Comtesse fit part de son chagrin à l'Abbé Terray qui, en *sincere* ami, lui conseilla de se modéler sur la Marquise de Pompadour, de se prêter, comme cette défunte Sultane, au goût changeant du Monarque ; d'être sa *maquerelle*, de lui fournir de jour à autre quelque personne jeune & aimable qui pût fixer le cœur libertin du Sultan.

L'Abbé avoit ses vues. Son projet étoit de faire d'une de ses bâtardes (*) la maîtresse du Roi & de supplanter la du Barry. Mais son projet échoua, & si Louis XV a goûté de ce morceau friand, ce n'a pu être qu'en passant. Il conserva toujours le même attachement pour sa favorite.

(*) La Damerval est une bâtarde de l'Abbé & de la Clercy, sa premiere maîtresse. Il la maria, à l'âge de douze ans, au sieur Damerval, frere de la Lagarde, sa seconde maîtresse. C'étoit un homme âgé, sans fortune, incapable de profiter du crédit de son beau-pere, fou, mal-propre, agreste, dur, en un mot, une espece d'ogre. Il déplut si fort à sa femme que l'on croit que le mariage n'a jamais été consommé, ou qu'il ne l'a été qu'autant qu'il étoit nécessaire pour préparer les voies à l'Abbé Terray, accoutumé, depuis long-temps, à une besogne trop aisée, pour en aimer une aussi pénible. La Damerval fut bientôt soustraite à son mari, & se réunit à sa belle-sœur, qui la logea avec elle au Contrôle-Général, & qui, convaincue de la nécessité de prévenir les dégouts physiques de son amant, préféra d'être la surintendante de ses plaisirs.

Si le Roi ne tâta pas de la Damerval, il tâta à coup sûr de la Raucoux. Cette Courtisane, après avoir joué devant Sa Majesté le rôle de *Didon*, entra dans le boudoir attenant sa loge, où elle étoit seule avec sa maîtresse. Le Roi se livra aux mouvements de la chair avec ce nouvel objet, qui sortit comblé des bienfaits du maître & de la favorite. Cette Raucoux, Actrice de la Comédie Française, étoit si renommée pour ses impudicités, qu'on l'appelloit, dans les curiosités de la foire. (*) *la grande Louve*, ou la *Laye des bois*.

La du Barry fut un instant sur le point d'être supplantée par une Madame *Pater*, Hollandaise; qui avoit fait, dix ans auparavant, beaucoup de bruit dans Paris. Cette *Pater* avoit pris, on ne sait pourquoi, le titre de Baronne de Neukerque. Elle est aujourd'hui comme une vieille colonne dorique, ionique ou corinthienne, aux trois quarts & demi-enterrée, & dont il ne reste à découvert que le chapitau; encore faut-il des curieux pour aller dénicher ces débris dans leur obscurité. Cette Dame vit effectivement dans une si profonde retraite, qu'elle est tout au plus connue de ceux de son palier.

L'anecdote est très-vraie, mais l'intrigue n'eut pas de suite. La *Pater* étoit mue par le Duc de Duras. La du Barry fut instruite de l'affaire avant le dénouement : elle en fit ses reproches à ce premier Gentilhomme de la Chambre, en lui disant : « que non-seulement il avoit présenté la » *Pater* à Sa Majesté, mais même qu'il avoit tenu

(*) Facétie qui a couru dans le temps de la foire *S. Germain*, où, sous prétexte d'animaux rares qu'on y voyoit, on avoit désigné certaines Courtisanes connues par des vices caractérisés.

» la bougie ; qu'en conséquence, elle le prioit de
» ne jamais plus remettre les pieds chez elle. »

Quelques temps après, cette *Pater* fut reproduite sur la scene. On cassa son mariage suivant le *rit Protestant* pour pouvoir la faire épouser au Roi. Et c'étoit le Duc d'Aiguillon qui étoit l'agent en Cour de Versailles. Le Chancelier découvrit la meche à la favorite en lui produisant une missive du Duc à la *Pater*, par laquelle Sa Grace lui traçoit un plan de conduite à suivre pour vaincre tous les obstacles, & obtenir que le Roi se liât à elle par un mariage secret. La du Barry, instruite à fond de l'intrigue, tonna contre le Duc. « Quoi, écrivoit-elle, c'est à vous qu'il
» faut que je fasse les reproches les plus sanglants !
» Vous que j'ai *sauvé de la main du bourreau* !
» Vous dont j'ai eu la *foiblesse d'écouter la passion* !
» Vous que j'ai comblé de biens, d'honneurs,
» de dignités ! Vous qui devriez baiser les traces
» de mes pas, vous avez l'indignité de me tromper ;
» & vous présentez vous-même au Roi une femme
» pour supplanter votre bienfaitrice ! Je le sais,
» j'en ai la preuve écrite de votre main, & je
» ne puis encore me le persuader, tant ce trait
» me paroît inoui ! Le monstre, qui du fond de
» son antre me déchire & me calomnie à Londres,
» (l'Auteur des Anecdotes) est un Dieu en com-
» paraison de vous. Le désespoir, la fureur s'em-
» parent de mon ame ! Je ne brûle que de l'ardeur
» de la vengeance.... Je suis si troublée dans ce
» moment, que je ne sais encore quelles armes
» employer. Dans l'excès de ma colere, je vais
» voler chez le Roi, lui avouer *votre crime & le*
» *mien*, lui montrer votre lettre (*) à la Baronne

(*) Cette lettre est tout-à-fait curieuse. Le Duc

» de Neukerque, & le supplier de nous punir » tous deux. *Je vous poursuivrai jusqu'aux enfers; » & s'il est des furies pour les monstres, je vous » livrerai à leur rage.* Enfin, imaginez tout ce » dont une femme outragée peut être capable, je » l'employerai. » &c.

Le Duc d'Aiguillon sentant les suites terribles que pouvoit avoir la colere de la du Barry, courut chez elle, se jetta à ses pieds, avoua ses torts dont il ne pouvoit disconvenir, s'en excusa le mieux qu'il put, & fut encore assez heureux pour calmer celle qu'il avoit si cruellement offensée. Enfin, il obtint son pardon, en promettant d'abandonner Madame de Neukerque, & de ne plus se mêler de ses affaires. Il tint effectivement parole.

La du Barry touchoit au terme de sa faveur, & Louis XV marchoit à grands pas vers la tombe. Terminons ces deux épisodes de la vie du Monarque & celui du regne de la belle Comtesse.

---

d'Aiguillon place le Roi dans la classe de ces vieux libertins, (ce sont ses termes,) qui sur leurs vieux jours deviennent dévots, s'allarment facilement, & ont quelquefois des inquiétudes & des scrupules sur lesquels ils ont besoin qu'on les tranquillise. Il endoctrine, en conséquence, la nouvelle Messaline, afin qu'elle ait soin de calquer son ame sur celle du Monarque, de feindre les mêmes craintes, les mêmes remords; .. il n'oublie pas de lui recommander de ne pas être, d'abord, trop complaisante; la raison qu'il en donne, c'est *qu'une jouissance obtenue trop facilement, peut, dans un Prince épuisé par la débauche, affoiblir le goût même le plus vif.*



CHAPITRE XLII.

LOUIS XV étoit toujours le même; c'eſt-à dire, qu'il reſtoit toujours plongé dans la crapule & dans les voluptés. Malgré la miſere des peuples & les calamités publiques, ſa maîtreſſe alloit tellement croiſſant en prodigalités & en déprédations, qu'elle eût, en peu d'années, englouti le Royaume, ſi la mort du Sultan n'y eut mis un terme.

Le Roi étoit toujours ſourd aux clameurs de la nation, aux repréſentations même des Princes de ſon ſang qui avoient eu la baſſeſſe de fléchir le genou devant l'idole & de ſe rapprocher de la Cour.

Les vœux de toute la France étoient pour le retour des Parlements; & Louis XV ne vouloit pas en entendre parler.

Le Duc d'Orléans avoit projetté un plan (*) pour porter aux pieds du trône la juſtification de la Magiſtrature entiere du Royaume. Il en avoit écrit à la favorite afin de l'engager à contribuer à une révolution, deſirée par tous les bons citoyens.

Par la négligence d'une des femmes de la Sultane, on eut la mal-adreſſe de lui remettre la lettre de Son Alteſſe devant le Roi. Le Roi, curieux

(*) Ce plan devoit être admirable; car d'après les propres termes de S. A. *il devoit ſatisfaire tout le monde, ſans faire aucun mécontent*, un ſeul excepté, le Seigneur Chancelier.

de voir, sans doute, si ce n'étoit pas un *billet doux*, exigea que sa Maîtresse lui montrât la lettre. Le Roi lit, & fut de la plus mauvaise humeur après avoir lu : *Signé*, LOUIS, P. DUC D'ORLÉANS, & *plus bas*, BOURGEOIS DE BOYNES. Quelle surprise ! On demande une entrevue : D'abord S. M. ordonne de la refuser ; mais ensuite, après avoir gardé un assez long silence, il dit : « toute » réflexion faite, ma chere amie, donnez rendez-» vous pour demain au Duc d'Orléans, je m'y » trouverai sans être vu, & me placerai de façon » à entendre ce qu'il a à vous dire. Ne l'en » prévenez pas au moins, & répondez-lui sur le » champ. »

Le Roi, après avoir entendu, le lendemain, le discours du Duc d'Orléans, se montra, témoigna son indignation, & le menaça même de sa disgrace, s'il vouloit persister à agiter de pareilles matieres. Le Duc lui répondit : « que cette disgrace seroit » sûrement un très-grand malheur, mais qu'il la » subiroit avec constance pour la défense du » public qu'il ne pouvoit abandonner. « Heureu-» sement que la du Barry eut l'avantage de pouvoir » raccommoder sur le champ ce Prince avec le » Monarque.

Pour entendre ceci, faut savoir que le Duc d'Orléans avoit chargé M. de Boynes de rédiger un mémoire sur le retour des Parlements, qui devoit nécessairement entraîner l'exil de M. de Maupeou, dont M. de Boynes desiroit la place. Il étoit plus que tout autre au fait de cette besogne, puisqu'il avoit travaillé avec le Chancelier à la ruine de la Magistrature Le mémoire fait, ils s'étoient rendus tous les deux secrettement chez la du Barry, & lui avoient proposé de solliciter le Roi pour l'exécution d'un projet qui rendroit, disoient-ils, tout le monde content.

La favorite, en frappant sur la bedaine de son Altesse, lui dit avec son terme d'amitié ordinaire: « GROS PERE, vous savez que je ne me mêle pas » des affaires d'Etat. »

Le Duc d'Orléans avoit insisté, & s'étoit mis presque aux genoux de la Comtesse, qui consentit enfin à entendre la lecture du mémoire, le Roi survint alors, & le Duc d'Orléans arracha dans l'instant le mémoire des mains du Ministre pour le mettre dans sa poche; Mais S. M. remarquant de l'altération sur le visage de sa maîtresse, voulut en savoir la cause, & elle lui avoua tout ce qui venoit de se passer: sur quoi le Roi dit au Duc d'Orléans: « Mon cousin, si vous voulez que nous » restions bons amis, ne vous mêlez pas de cette » négociation: Puis s'adressant au Ministre: » Et vous, M. de Boynes, je suis surpris de » vous trouver ici; ce n'est pas votre place: » sortez. » — « Pour vous, ma bonne amie, dit- » il à la du Barry, je vous sais bon gré de votre » résistance; je vois bien que vous ne trempez » pour rien dans le complot. »

Le plus fâché dans cette affaire fut le Ministre. Le mécontentement que le Roi marqua à de Boynes, la maniere brusque dont il le congédia, lui causerent les plus grandes allarmes. La du Barry eut bien de la peine à engager S. M. à lui rendre ses bontés. Le Roi étoit si content de n'être plus assailli par des robes noires, & d'être débarrassé de leurs rémontrances, qu'il ne pouvoit être plus indigné que d'apprendre qu'on s'intéressât à leur rappel.

De tous les Ministres du Roi, le Marquis de Monteynard étoit le seul honnête homme: aussi les autres coquins & tous les roués de leur clique s'étudioient-ils à menager & accélerer sa chûte. Il n'étoit pas en place qu'on parloit déja de le

renvoyer. On a été surpris que ce Ministre ait tenu si long-temps. « Il faudra bien qu'il succombe, » dit un jour le Roi, il n'y a que moi qui le » soutienne. »

La favorite ne contribua pas peu à en dégoûter Louis XV. Le Marquis étoit devenu odieux à la Sultane.

Un jour, ayant été chez l'Abbé Terray lui demander des fonds pour son département, & celui-ci ayant répondu séchement qu'il n'y en avoit pas; le Marquis lui répliqua en ces termes durs: qu'il étoit étonné qu'il n'eut pas de fonds pour le service du Roi, tandis qu'on en prodiguoit tant pour des Putains & des Maquereaux.

Le propos fut rendu à la du Barry, & celle-ci jura la perte du Ministre. La favorite avoir reçu du Marquis une autre mortification. Elle lui avoit demandé le Régiment de Beaufremont, Dragons, pour le sieur Dangé d'Orçai, neveu du Fermier-Général du meme nom. Le Ministre refusa de le donner à ce parvenu (*), & le donna au Prince de Lambesc.

La du Barry tourmenta si bien son auguste amant que le Marquis de Monteynard fut sacrifié. Le Duc d'Aiguillon fut nommé aussi-tôt après Ministre de la guerre.

La Comtesse avoit pris sur l'esprit de Louis XV un ascendant, tel que n'en avoient jamais eu celles qui l'avoient précédée. Elle en profita pour l'établissement des *roués* dont elle portoit le nom. Elle maria le Vicomte du Barry, fils du Comte Jean

---

(*) On prétend que le pere de ce Dangé a été laquais; d'autres lui donnent une naissance plus relevée, & le font fils d'un tonnelier. L'oncle a été Commis de M. d'Argenson, le pere, alors Lieutenant de police, puis Garde des Sceaux.

avec qui elle avoit vécu, avec une Demoiselle de Tournon. Cette Demoiselle étoit une fille de qualité de Normandie, âgée de dix-sept ans, très-belle & alliée à tout ce qu'il y a de plus grand à la Cour: mais elle n'étoit pas riche. Elle étoit parente du Prince de Soubise: ce fut lui qui eut la bassesse de proposer ce mariage. Le Prince de Condé, comme gendre du Prince de Soubise, se trouvoit mêlé dans la négociation; il eut la bassesse plus grande encore de mettre des conditions à ce mariage, de solliciter des graces par le canal de la favorite, à raison qu'un du Barry devoit épouser une personne dont il étoit allié.

Pour prix de son aveu, le Prince de Condé exigeoit que le Roi lui accordât l'entrée de son Conseil, qu'il lui achetât son hôtel, & qu'il lui donnât seulement 1,500,000 livres pour payer ses dettes. Quelle ignominie! Quelles demandes pour un Prince du sang des Bourbons! On supposa, dans le temps, au Prince, des vues plus ignominieuses encore: celles, par exemple, de chercher à supplanter la favorite, & de lui substituer Mademoiselle de Tournon, sa parente, dans la flatteuse perspective de devenir tout-puissant & de se trouver à la tête de l'administration du Royaume.

Le Prince de Condé est très-ambitieux, & en même temps très-bas & très-rampant. Il ne rougissoit pas de supplier la favorite de lui faire dire l'heure & le moment où il pourroit avoir l'honneur de lui présenter son *respectueux* hommage. Un jour, S. A. oublia la *respectueuse* supplique: la Comtesse, pour faire rentrer le Prince dans son devoir, le fit attendre assez long-temps avant de recevoir sa visite. La du Barry lui en vouloit de ce qu'il avoit fait son raccommodement par la voie du Comte de la Marche (aussi vil que son cousin, le Prince de Condé) que dirigeoit le

Chancelier; & ſes ſoupleſſes continuelles ſembloient inviter la favorite à redoubler d'impertinence avec lui. Pourtant, on accorda au Prince une partie de ſes demandes, & le mariage ſe fit.

Combien plus grand qu'un Prince de Condé ſe montra un ſieur Yon! Avant qu'il eut été queſtion de marier le Vicomte du Barry avec Mademoiſelle de Tournon, il avoit été arrêté de lui donner une Mademoiſelle de S. André, fille naturelle du Roi Elle étoit au couvent de la Préſentation à Paris. Sa Majeſté étoit déterminée à la lui accorder; Elle fit venir le ſieur Yon, homme de confiance, chargé de veiller à l'éducation de cette jeune perſonne & à la manutention de ſon bien. Celui-ci eut le courage de lui faire les plus fortes repréſentations pour l'éloigner de ce projet : le Roi ſe rendit à ſes raiſons, & maria ſa fille au Marquis de la Tour-du-Pin la Chorce.

Un Chevalier du Barry (frere du Comte) fut encore marié à une Demoiſelle du Fumel, fille du Gouverneur du Château-Trompette à Bordeaux. Il fallut intriguer encore. Cette Mademoiſelle du Fumel étoit fille unique. La Famille du Fumel s'oppoſoit à ce que le *roué* Chevalier portât le nom & les armes de la Demoiſelle. La famille ſuſcitoit ces difficultés pour gagner du temps & faire manquer l'affaire. Il étoit important qu'elle réuſſit : le parti n'étoit pas mauvais. La favorite joua de queue & de tête pour engager le Roi à s'en mêler, & à en preſſer la concluſion.

Le Roi s'en mêla effectivement. Il donna en dot 500,000 livres au Chevalier du Barry pour dégager de toute dette des biens fonds de 60,000 livres de rentes, que le Pere de Mademoiſelle du Fumel donnoit à ſa fille en mariage. On donna encore au marié la ſurvivance du Gouvernemen

du Château-Trompette qu'avoit M. du Fumel. Le Chevalier se fit alors nommer le Marquis du Barry.

Ce n'étoit pas assez d'accorder des graces aux mariés ; les parents de ces mariés en reclamoient de leur côté, à raison des nouvelles alliances. Le grand *roué* du Barry avoit touché dix mille louis, lors du mariage de son fils avec Mademoiselle de Tournon. Le mariage consommé, on lui en donna encore vingt mille pour payer des dettes de jeu. Il ne lui en étoit rien resté. Au mariage de son frere, le Chevalier, avec Mademoiselle du Fumel, au moins fallut-il qu'on lui en donnât encore autant, comme présent de noces.

D'un autre côté, Guillaume le Comte, ou le Comte Guillaume, époux de la Comtesse, faisoit ses farces. Il s'étoit avisé de vouloir jouer un rôle dans les émeutes qu'il y eut à Toulouse à l'occasion de la cherté du pain. Un jour où la fermentation du peuple étoit très-grande, il le harangua, & s'ingéra de donner des paroles au nom du Roi, & de capituler avec les mutins. Le Parlement trouva cela mauvais : il y eut des voix pour le décréter ; mais la faveur prévalut. On se contenta d'envoyer à la Cour un mémoire de ce qui s'étoit passé.

Le Comte se rendit à Paris sans attendre qu'il y fût mandé : il donna pour raison de son retour une histoire qu'il avoit en effet fabriquée. Il disoit avoir reçu un brûlot, dans lequel on lui marquoit de faire déposer 50,000 livres (petite somme) à un endroit indiqué ; que n'ayant d'abord tenu aucun compte de cette menace, on lui avoit envoyé des injonctions plus pressantes & plus caractérisées ; ce qui l'avoit empêché de rester à Toulouse.

Le Comte Guillaume, arrivé à Paris se logea

dans un Hôtel garni. Il écrivit à sa Dame & respectable épouse qui lui répondit que « toute » sa belle histoire lui paroissoit un conte pour » excuser son retour, malgré les promesses qu'il » avoit faites, & les ordres du Roi qu'il avoit » reçus de ne plus revenir. » La Comtesse, son épouse, voulut bien fermer les yeux sur cette indiscrette démarche, sous la condition qu'elle eut soin de faire notifier à son respectable époux, qu'on n'entendroit plus parler de lui.

Le même soir, le Comte Guillaume écrivit à sa femme, « qu'il a eu la bétise de perdre mille » louis au jeu, contre le Marquis de Chabrillant » qui s'étoit vanté d'avoir attrapé une chaude-» pisse avec sa digne compagne; qu'il a été trouver » son frere pour lui demander de l'argent; mais » qu'il a eu l'impertinence de l'envoyer faire f... » lui disant qu'il devoit se contenter de sa pension » de 60,000 livres, & ajoutant qu'il avoit de » son côté assez de dettes à payer sans se mêler » des siennes. » — C'étoit bien vilain de la part du Comte du Barry de refuser à son frere Guillaume, mille louis, lui qui en jettoit autant qu'il vouloit par les fenêtres.

Le Comte Guillaume observe à sa digne Comtesse: « que les dettes du jeu sont des dettes d'hon-» neur: qu'en conséquence, elle doit lui faire avoir » sur le champ cette somme, sans quoi il n'osera » plus se montrer. » Aux yeux de Guillaume, mille louis étoient une misere. Il promet à sa digne & respectable épouse qu'il ne jouera plus si gros jeu, & qu'il tâchera au contraire de gagner pour ne plus l'importuner.

La prudente Comtesse envoie au Comte Guillaume mille louis pour sa dette du jeu, & autant pour s'en retourner, afin que Guillaume ne la deshonore pas. La Comtesse lui observe que sa

conduite, à Paris, eſt des plus mépriſables, & qu'elle avoit appris que tout le monde ſe fou..... de lui hautement; qu'elle lui enjoint de ne pas reſter plus de huit jours, ſinon qu'il la forcera à n'avoir plus aucun ménagement : qu'il prenne garde à lui! — le Comte Guillaume diſparoît comme un éclair avec ſes mille louis; mais il ſe remontre au bout de huit jours, pour faire ceſſer, diſoit-il, le bruit que l'on avoit fait courir malicieuſement de ſa mort. La Comteſſe indignée de ſa réſurrection, va trouver ſur le champ *l'exécuteur de la haute juſtice*, & lui fait ſigner une lettre-de-cachet qui exile ſon *cochon* (c'étoit ſes termes) de mari, pour le reſte de ſes jours. On n'en a plus entendu parler depuis.

Les choſes alloient *couci-couci*. Le Roi étoit depuis quelques temps très-froid envers ſa maîtreſſe, au point que, dans un accès d'humeur, il fit décommander un caroſſe magnifique qu'elle avoit ordonné pour la revue, où elle ne ſe trouva point. La favorite étoit dans des tranſes mortelles. Le Roi étoit indiſpoſé depuis deux jours; il avoit fait coucher la Martiniere, ſon premier Chirurgien, dans ſa chambre. La Comteſſe rédoutoit furieuſement les réflexions de cet Eſculape : les ſuites que pouvoient avoir ſes conſeils la faiſoient frémir.

Un jour, le Roi témoignant à la Martiniere ſes inquiétudes ſur le délabrement de ſa ſanté, lui dit: « Je vois bien que je ne ſuis plus jeune, il faudra » que j'en raye. » — « Sire, lui répondit la » Martiniere, vous feriez bien mieux de dételer » tout-à-fait. » Peu après, la ſanté du Roi ſe rétablit & ſon refroidiſſement envers la favorite ſe diſſipa entiérement.

Sur ſon lit de roſes, la Sultane ne laiſſoit pas de reſſentir par fois quelques petites épines, quelques petites croix, quelques petites mortifications.

Il avoit été queſtion d'une réconciliation entre la Comteſſe & la Famille Royale. La du Barry étoit vue, comme on le ſait, de mauvaiſe œil par le Dauphin, la Dauphine & les Princeſſes. La Comteſſe de Narbonne, Dame d'atours de Madame Adélaide, dans la vue de parvenir à la faveur (*) qui lui avoit été promiſe, avoit déterminé la Princeſſe ſa maîtreſſe, & Meſdames, à manger avec la du Barry & à la recevoir déſormais avec des égards & de la bienveillance. Le Comte & la Comteſſe de Provence s'étoient rendus à cet accord : On y avoit même engagé la Dauphine, lorſque le Dauphin, par un refus formel, rompit cette réconciliation. Il déclara que lui perſonnellement étoit diſpoſé à donner en tout temps au Roi les marques de ſa tendreſſe, de ſon reſpect & de ſa ſoumiſſion ; mais qu'il étoit de ſon intérêt, ainſi que de ſon devoir, plus encore de ſon attachement à la Dauphine, de ne laiſſer approcher d'elle aucun ſcandale.

Au voyage de Compiegne, il avoit été encore queſtion de préſenter la Vicomteſſe du Barry (Mademoiſelle de Tournon) ; la préſentation devoit s'en faire par la Comteſſe favorite. L'uſage eſt qu'après avoir été chez le Roi, on aille chez le Dauphin. Ce Prince étoit dans l'embrâſure d'une fenêtre, à cauſer avec un Courtiſan, & à jouer de l'épinette ſur les vitres. L'huiſſier de la Chambre fait l'annonce : le Dauphin tourne la tête, regarde les deux femmes, continue ſa converſation & ſon geſte. On ne put pas le

(*) Pour engager Madame de Narbonne à négocier un accommodement, on lui avoit fait eſpérer de faire ſon mari Duc, & de lui accorder des graces pécuniaires très-conſidérables.

tirer de-là; il n'y eut point d'accollade (*), & les deux Dames furent obligées de ressortir comme elles étoient entrées.

La Comtesse se plaignit au Roi de la malhonnêteté de ce *grand garçon, mal élevé*, (c'est ainsi qu'elle caractérisoit le Dauphin, Louis XVI, aujourd'hui;) il n'en fut pas autre chose.

Le Roi avoit promis à sa maîtresse que ce seroit elle qui nommeroit à toutes les places de la Maison du Comte d'Artois qu'on formoit alors; mais elle essuya encore à ce sujet quelques petites humiliations.

La favorite étoit encore plus mâtée, d'un autre côté, par les chansons, les épigrammes, les caricatures, les nouvelles apocriphes qui circuloient sur son compte à la Cour & à la Ville.

« On a chargé, disoit-on, l'historiographe du » *portier* des *Chartreux* de donner dans le même » style, l'histoire de Madame la Comtesse du » Barry, sous le titre de *Mémoires propres à* » *scandaliser le Public.*

» Les filles de Paris ont présenté tant de placets » à Madame du Barry, contre le Lieutenant de » Police, qu'il lui est défendu actuellement de » mettre le pied dans aucun Bord....

» P. S. Il y a beaucoup de ces filles, qui ont » vécu dans la plus intime familiarité avec la » Comtesse qui leur a fait accorder toutes les » graces qu'elle auroit voulu obtenir elle-même » autrefois.

» Madame la Comtesse du Barry vient d'instituer un nouvel ordre de *Ste. Nicole* (**) : les

---

(*) L'étiquette est que les Princes baisent à la joue la Dame présentée.

(**) Il n'y a personne à la halle, qui n'apprenne

» conditions pour les femmes feront très-rigou-
» reufes : il faudra avoir vécu avec dix perfonnes
» différentes, au moins, & prouver qu'on a été
» trois fois en quarantaine, pour être admifes.
» Les hommes feront difpenfés par la Comteffe
» de faire des preuves : elle s'eft refervée la grande
» maîtrife. Les marques de l'ordre feront un
» *concombre brodé fur la poitrine avec deux excroif-*
» *fances de chair bien marquées.* Quoique Madame
» du Barry affure qu'elle ne nommera Chevaliers
» que ceux qui ont eu l'honneur d'être bien avec
» elle, on croit que cet Ordre fera plus nombreux
» que celui de St. Louis. »

Dans le même temps, un Chevalier de Morande, refugié en Angleterre, eut l'impertinence de lâcher dans le public, un ouvrage intitulé : *Mémoires fecrets d'une femme publique, ou effais fur les avantures de la Comteffe* du Barry, *depuis fon berceau jufqu'au lit d'honneur.* Cet enragé détailloit dans toutes leurs circonftances les paffe-temps les plus fecrets de la favorite avec fon royal amant; la politique & l'adreffe avec lefquelles elle avoit fu éloigner ou tromper fes *argus*, pour fe dédommager de l'épuifement du Sultan avec fon bon ami le Duc d'Aiguillon, & à fon défaut, avec le petit Zamore qui lui avoit fervi à mettre en pratique le traité de l'Aretin, & même à renchérir encore fur l'efprit inventif de cet Italien.

La Comteffe du Barry & le Duc d'Aiguillon fe défefpérerent à la lecture de l'exécrable libelle. Dans l'accès de leur colere, ils réfolurent de détacher quelques *mouches* en Angleterre pour en enlever l'auteur infernal (c'eft ainfi qu'ils le caractérifoient)

---

qu'étoit *Sainte Nicole*, par un proverbe qui fert de comparaifon aux femmes, qui fe l'adreffent.

qui les menaçoit de la publication d'une brochure plus exécrable encore.

Le Duc d'Aiguillon envoya à Londres un Bellanger, un de ces aventuriers qui risquent tout, parce qu'ils n'ont rien à perdre, & connu dans tous les tripots pour tenir la banque du Pharaon. Il avoit pour associés des suppôts de Police. Cet intriguant chercha à se lier avec Morande, pour tâcher de se saisir de lui par adresse, & le transférer ensuite en France; mais Bellanger fut trop heureux de trouver l'occasion la plus prompte de repasser en France avec ses Collegues. Morande les avoit démasqués, & sonna le tocsin contre eux. Il les dénonça comme espions à la populace Anglaise: les mouches se cacherent la nuit dans une taverne, & s'évaderent le lendemain de leur mieux possible.

On détacha, pour le même objet, un Préaudau de Chémilly, Trésorier des Maréchaussées, sous le prétexte d'aller acheter des chevaux en Angleterre. Il étoit chargé d'offrir du manuscrit abominable dont on menaçoit la du Barry, de la publication, 40,000 livres; mais cette négociation ne réussit pas. —— Enfin le grand Caron de Beaumarchais s'en chargea, & en vint à bout à force d'argent. Il donna à Morande 50,000 liv. comptant, & lui assura de la part du Gouvernement Français, sous le cautionnement d'un Banquier de Londres, une pension de 200 livres *sterling*, dont moitié reversible après sa mort sur la tête de sa femme.

Ce n'étoit pas assez d'avoir jetté un os à un chien affamé, ou enragé, qui se trouvoit en pays étranger, pour empêcher les autres de gueuler. On en vit parmi les nationaux qui n'avoient ni faim ni rage, & qui ne laisserent pas d'aboyer & de mordre.

On vit paroître une *épître à Margot*, assez gen-

le. Cette Epitre n'ayant point été imprimée ; ous la transcrirons ici avec la réponse à icelle, du ger M. Dorat.

EPITRE

A

MARGOT.

Pourquoi craindrois-je de le dire ?
C'est MARGOT qui fixe mon goût :
Oui, MARGOT : cela vous fait rire...
Que fait le nom ? la chose est tout.
Je sais que son humble naissance
N'offre point à l'orgueil flatté,
La chimérique jouissance
Dont s'enivre la vanité ;
Que, née au sein de l'indigence,
Jamais un éclat fastueux,
Sous le voile de l'opulence
N'a pu dérober ses ayeux ;
Que sans esprit, sans connoissance,
A ses discours fastidieux
Succede un stupide silence :
Mais, MARGOT a de si beaux yeux,
Qu'un seul de ses regards vaut mieux
Que fortune, esprit & naissance.
Quoi ! dans ce monde singulier,
Triste jouet d'une chimere,
Pour apprendre qui doit me plaire,
Irai-je consulter d'Hosier ?
Non, l'aimable enfant de Cythere
Craint peu de se mésallier.
Souvent par l'amoureux mystere,
Ce Dieu dans ses goûts roturiers,
Donne le pas à la bergere,
En dépit des seize quartiers.
Et qui sait ce qu'à ma maîtresse
Garde l'avenir incertain ?

MARGOT encore dans sa jeunesse
N'est qu'à sa premiere foiblesse,
Laissez-la devenir *Catin* ;
Bientôt, peut-être, le destin
La fera Marquise ou Comtesse.
Joli minois, cœur libertin,
Font bien des titres de noblesse.
MARGOT est pauvre, j'en conviens ;
Qu'a-t-elle besoin de richesse ?
Doux appas & vive tendresse,
Ne sont-ce pas d'assez grands biens ?
Ne sait-on pas que toute belle
Porte son trésor avec elle ?
Doux trésor, objet des desirs
De l'étourdi comme du sage,
Où la nature, d'âge en âge,
A su conserver nos plaisirs.
Des autres biens qu'a-t-elle à faire ?
Source de peine & d'embarras,
Qui veut en jouir, les altére,
Qui les garde n'en jouit pas.
De son temps faire un bon usage,
Voilà la richesse du sage,
Et celle dont MARGOT fait cas.
MARGOT, en ménagere habile,
Mêlant l'agréable à l'utile,
Peut aisément suffire à tout.
Le travail est fort de son goût ;
Toute la journée elle file,
Et toute la nuit elle .... coud.
Ainsi, malgré l'erreur commune,
MARGOT me prouve, chaque jour,
Que, sans naissance & sans fortune,
On peut être heureux en amour.
Reste l'esprit : j'entends d'avance,
Nos beaux diseurs, docteurs subtils,
Se récrier : Quoi ! diront-ils :
Point d'esprit ! Quelle jouissance !
Que deviendront les doux propos,
Les bons contes, les jeux de mots,
Dont un amant, avec adresse,
Se sert auprès de sa maîtresse,
Pour charmer l'ennui du repos ?
Si l'on est réduit à se taire,

Quand tout est fait, que peut-on faire ?
Ah ! les beaux esprits ne sont pas
Grands docteurs dans cette science.
Mais voyez le bel embarras,
Quand tout est fait, on recommence.
Et même, sans recommencer,
Il est un plaisir plus facile,
Et que l'on goûte sans penser.
C'est le sommeil, repos utile,
Et pour les sens & pour le cœur,
Et préférable à la langueur.
De cette tendresse importune
Qui, n'abondant qu'en beaux discours,
Jure cent fois d'aimer toujours,
Et ne le pense jamais une.
O ! toi, dont je porte les fers,
Doux objet d'un tendre délire,
Le temps que j'employe à t'écrire ;
Est, sans doute, un temps que je perds.
Jamais tu ne liras ces vers,
MARGOT, car tu ne sais pas lire.
Mais pardonne un ancien travers :
De penser la triste habitude
M'obsede encore, malgré moi,
Et je fais mon unique étude,
Au moins de ne penser qu'à toi.
A mes côtés viens prendre place ;
Le plaisir attend ton retour.
Viens, & je troque dans ce jour,
Les lauriers ingrats du Parnasse,
Contre les myrthes de l'amour.

L'ingénieux M. Dorat est réellement l'auteur de cette Epître. Il craignit la Bastille, & fit une réfutation qui ne valoit pas l'original. La voici :

Aux bien intentionnés, qui m'attribuent d'être l'Auteur de l'Epître à MARGOT.

A MARGOT l'on me fait écrire !
Fort bien, mes honnêtes amis !
Je le vois, vous aimez à rire,
Et cela doit être permis ;

Mais ſous le voile heureux des ris,
Eſt caché le trait qui déchire:
Et m'imputer de tels écrits;
C'eſt rafiner ſur la ſatyre.
Autrefois, trop gaiement, dit-on,
Dans mes ſcandaleux opuſcules,
J'ai chanté Roſire & Clairon;
Alors j'avois peu de ſcrupules:
J'ai grondé ſur un autre ton
Le philoſophique jargon,
Et nos amours-propres crédules,
Se heurtant dans leur tourbillon,
Et tous nos charmants ridicules
Dans ce ſiecle de la raiſon.
J'ai même, au gré de ma folie,
D'encens préſenté quelques grains
A d'aſſez profanes lutins,
Connoiſſant l'emploi de la vie,
Et preſque bonne compagnie,
A force de goûts libertins.
J'ai narré leurs hiſtoriettes,
Dans les annales des boudoirs,
J'ai conſigné leurs amourettes;
J'ai conté, dans des vers bien noirs,
Les jolies tours de nos coquettes;
J'ai peint plus d'un illuſtre ſot,
Tout fier du ſuccès des toilettes;
Mais le vilain nom de MARGOT
Ne fut jamais ſur mes tablettes.
Sans doute, aux immenſes atours,
De quelque Alteſſe douairiere,
Ainſi que Bernard, on préfere
L'étroit corſet, les jupons courts
D'une agile & ſimple bergere,
Croiſſant ſous l'aîle des amours,
N'ayant pour dot que l'art de plaire,
Et la fraicheur de ſes beaux jours:
Mais de MARGOT que peut-on faire?
Par qui ce nom fut-il cité?
Dans quel boſquet de Cythere
Sera-t-il jamais répété?
Loin de moi les goûts qu'il faut taire:
Je veux pouvoir, avec fierté,
Avouer celle qui m'eſt chere,

L'offrir

L'offrir en déesse à la terre,
Dresser un trône à sa beauté,
Et semer de fleurs la fougere,
Où lui sourit la volupté...
Mais, dis-tu, MARGOT est divine;
L'amour même arrangea ses traits:
Eh! nomme-la Flore ou Clorine,
Puis nous croirons à tes portraits.
Pourquoi flétris-tu ses attraits
En persifflant son origine?
Du Législateur de Paphos,
Apprends, apprends cet art suprême,
D'alléger encore ses pinceaux,
Quand on veut peindre ce qu'on aime.
Que dis-je? ris de mes leçons;
Applaudis-toi de ton délire;
Ta maîtresse ne sait pas lire,
C'est un bonheur pour tes chansons.
Quoiqu'il en soit, bel anonime,
Ta roturiere déité,
Malgré tes chants & ton estime,
Flatte fort peu ma vanité:
Jouis en paix de ta victoire;
Heureux amant, garde ton lot,
De grand cœur je te rends ta gloire,
Tes vers, ta muse & ta MARGOT.

Ce n'étoit pas tout: le Clergé voyant Louis XV, plongé dans le péché, enfoncé dans l'abîme d'iniquité, chercha, au moins par frime, à l'en retirer. Quel moyen! la politique de la Prêtraille n'en imagina pas de plus efficace que de persuader à la Favorite de rendre à l'Etat son Roi, & à la Religion, un Chrétien & un Protecteur.

L'Archevêque de Paris, toujours dévoré de zele pour la maison du Seigneur & le salut de ses ouailles, se chargea de sermoner la Sultane. Il devoit être bien venu auprès d'elle!

Il lui écrivit conséquemment une épître, non dans le style de celle à MARGOT, mais dans un style tenant moitié de l'Apôtre, moitié du Courtisan.

« C'eſt un devoir de mon Miniſtere, diſoit » le vénérable Prélat, d'éclairer (éclairer eſt bien » dit, quand on a une bonne lumiere, pour » empêcher que ceux qu'on éclaire, ne ſe caſſent » pas le cou,) les perſonnes confiées à mon zele » & d'employer tous les moyens que peut inſpirer » une charité réglée par la prudence, (pourquoi » pas auſſi par la politique ?) pour ramener dans » le chemin de la vérité ceux qui ſe ſont égarés. » Vous ne pouvez pas croire, Madame, que » j'ignore *ſeul* un *ſcandale* qui n'eſt malheureu- » ſement que trop *public*. Si les égarements d'un » particulier me paroiſſent affligeants, jugez quelle » doit être ma douleur en ſongeant à ceux dans » leſquels vous *entraînez* (ce mot eſt bien fort, il » ne devoit pas faire rire la du Barry) un Prince » recommandable à tant d'égards par les qualités » les plus éminentes. Votre triomphe aux yeux » du monde eſt, ſans doute, bien flatteur; je » conviens même qu'il eſt peu de perſonnes d'une » vertu aſſez ſolide pour n'en être pas éblouies, » & d'un courage aſſez héroïque pour y renoncer » volontairement. Mais dois-je penſer, Madame, » que cet effort ſublime ſoit au-deſſus de vos » forces ? Si votre attachement pour le Roi étoit » ſincere, (ici une injure : qui a jamais douté » que la du Barry ne fût ſincérement attachée à » ſon royal amant ?) ne lui en donneriez-vous pas » une preuve bien éclatante, en employant votre » *aſcendant* ſur lui à le *remettre* dans la *voie* du » ſalut, (voici de l'Apôtre) & l'y encourageant » par votre exemple ? (Voici du Courtiſan.) » Pourriez-vous regarder comme un *exil humiliant* » une *retraite volontaire* qui, en vous *réconciliant* » avec le Ciel, vous feroit *jouir de tous les plaiſirs* » les plus *purs* que l'on puiſſe goûter ici bas, » de la paix avec vous-même & de l'eſtime de

» tous les gens de bien. Quelle que ſoit la
» corruption du tourbillon dont vous êtes en-
» vironnée, je ne puis croire, Madame, qu'il
» ait pu étouffer totalement tout ſentiment de
» Religion dans votre cœur. *Deſcendez*-y un
» inſtant; & ſi vous n'êtes pas *ſourde* à la voix
» qui doit s'y faire entendre, je ne doute pas
» que bientôt mes vœux ne ſoient remplis, &
» que je ne puiſſe propoſer pour modele à ſon
» peuple (quelle flatterie!) un Roi qui ne peut
» douter de mon reſpect & de mon attachement
» à ſa perſonne.
» Je ſuis, &c.

† CH. DE BEAUMONT.

La Favorite étoit hors des gonds: on va en juger par ſa réponſe.

Monſeigneur,

« Je vois avec plaiſir (pas tout-à-fait) votre
» attachement pour le Roi; mais malgré ce que
» vous me dites, je crois le mien auſſi réel. Il
» eſt vrai que je le lui prouve d'une maniere
» différente, & peut-être plus propre à le per-
» ſuader (c'eſt ſûr.) Je n'aurois jamais imaginé
» (la du Barry a raiſon) que vous vous fuſſiez
» adreſſé à moi pour opérer la *révolution* que
» vous deſirez. Votre zele *apoſtolique* mériteroit,
» ſans doute, les plus grands éloges, *s'il n'y entroit*
» *aucun motif humain*: mais je ſuis d'autant mieux
» fondée à ne le pas croire tout-à-fait deſintéreſſé,
» que je ſuis INSTRUITE DU PROJET que vous
» avez de MARIER (*) le Roi avec une ARCHI-

(*) Le bruit en courut, en effet, dans le temps.

DUCHESSE ; & je ſais que ſi cette alliance » réuſſiſſoit par votre entremiſe, elle vous procureroit ſurement les plus grands avantages. Si » je n'ai pas encore le courage néceſſaire pour » ſeconder vos pieuſes intentions, je vous avouerai » du moins, Monſeigneur, que votre lettre a » fait une forte impreſſion ſur moi, quoiqu'ayent » pu m'en dire quelques perſonnes auxquelles je » l'ai communiquée. Pour raſſurer ma conſcience » allarmée, & me perſuader que je ne ſuis pas » auſſi criminelle que je crains de l'être, on veut » me faire croire que mes fautes les plus *graves* » n'auroient été que des *peccadilles*, ſi j'avois, » comme vous, Monſeigneur, l'avantage d'être » dirigée par un de ces Théologiens ſublimes, » (les Jéſuites) qui, *par le moyen d'une certaine* » *direction d'intention*, ont ſu vous faire *pécher le* » *plus joliment du monde* avec Madame de Moiran, » ſans que pour cela votre *ame apoſtolique parti-* » *cipât en rien aux ſouillures du corps*. Enfin, » Monſeigneur, quoiqu'il s'en faille de beaucoup » que j'aye compris tout ce qu'on m'a dit à ce » ſujet, j'ai cependant cru y appercevoir qu'il » eſt, pour entrer dans la *voie* du *ſalut*, un moyen » plus facile & plus conforme à ma foibleſſe que » celui que vous me propoſez. Si cela eſt, vous » m'obligerez beaucoup de vouloir bien m'en » faire part, & vous me verrez m'occuper ſérieu- » ſement de ma *converſion*. »

Les perſonnes à qui la favorite Comteſſe dit avoir communiqué la lettre de l'Archevêque, ſont apparemment celles qui lui ont fourni les matériaux pour ſa réponſe. On doit être très-convaincu qu'il ne s'eſt jamais rien paſſé que d'honnête dans la liaiſon intime qui a effectivement exiſté entre l'Archevêque & la de Moiran, Supérieure de la Salpétriere. Il eſt vrai que le monde eſt bien

méchant, & qu'il en a jugé différemment. Mais quand il auroit eu raiſon, il y a ſi long-temps qu'on auroit dû l'oublier! La lettre de ſa Grandeur ne méritoit pas ſurement une réponſe auſſi piquante. Le ſaint homme d'Archevêque en fut fort affligé. Mais auſſi, pourquoi ne ſe taiſoit-il pas? Pouvoit-il ſe promettre de faire revenir un vieux pécheur? Pouvoit-il ſe flatter qu'une courtiſane perdue de débauches, noyée dans les voluptés & la crapule, chercheroit à en retirer ſon royal amant par un principe de Religion, ou par le noble motif de le rendre à lui-même & à l'Etat? Hélas! que le ſaint homme Chriſtophe connoiſſoit mal le cœur & du Sultan & de ſa Favorite!

Cependant Louis XV approchoit de ſon terme. Depuis la mort du Marquis de Chauvelin, celle du Maréchal d'Armentieres, ſes compagnons de débauche, le Roi étoit d'une mélancolie effrayante. Un maudit ſermon, prêché devant lui le Jeudi-ſaint, avoit porté le remords dans ſon cœur, & le Monarque n'étoit plus lui-même.

L'anecdote du ſermon eſt curieuſe. L'Abbé de Beauvais, d'une naiſſance obſcure, avoit réſolu de faire fortune pendant ſa ſtation, d'avoir un Evêché, ou d'être mis à la Baſtille. Il prit à cet effet une route très-extraordinaire; il oſa tonner en chaire contre la vie ſcandaleuſe de Louis XV; il caractériſa ſpécialement ſa paſſion pour la du Barry, dans une peintute énergique des mœurs de Salomon, dont la comparaiſon étoit ſenſible. « Ce Monarque, diſoit-il, raſſaſié de voluptés, » las d'avoir épuiſé, pour réveiller ſes ſens flétris, » tous les genres de plaiſir qui entourent le trône, » finit par en chercher d'une eſpece nouvelle dans » les *viles reſtes de la corruption publique.* »

Madame du Barry ſe reconnut trop bien dans ce portrait pour n'en être pas piquée. Elle écrivit

le soir même cette lettre à l'audacieux Prédicateur :

« Vous venez, Monsieur l'Abbé, de prêcher » avec une *insolence extrême*. Au lieu d'employer » dans votre sermon la *douceur*, la *charité*, la » *modération*, vous avez eu la *hardiesse* de *noircir* » la vie de *notre* Monarque aux yeux de son » peuple ; vous n'avez attaqué que lui, quoiqu'il » fût le *seul* que vous deviez *ménager*, & dont » vous deviez, en quelque sorte, *excuser* les *foi-* » *blesses* devant ses sujets. *Ce n'est point*, croyez- » moi, *la charité chrétienne qui vous a inspiré ;* » *c'est* l'ambition & le *desir de vous élever qui ont* » *été les seuls mobiles de votre conduite*. A la place » de Sa Majesté, je vous exilerois dans quelque » village éloigné, pour y apprendre à être plus » *circonspect*, & à ne plus chercher à *soulever* » les peuples contre les Princes que Dieu leur a » donnés pour les gouverner. Je ne sais ce qu'elle » fera ; mais vous avez trop compté sur sa *bonté*. » Vous ne vous attendiez pas à recevoir de *moi* » des *regles* pour vous *conduire*, puisées dans le » *Christianisme* & la *Morale :* mais pour *votre bien*, » tâchez d'en faire votre *profit*. Voilà mon *sermon ;* » je souhaite qu'il puisse vous être utile. »

La Favorite chercha, par toutes voies possibles, à indisposer le Roi contre le hardi Prédicateur. Mais Louis XV étoit bon, il ne se fâcha pas ; il l'excusa même, en disant qu'il avoit fait son métier.

On raconte qu'un jour où cet Abbé avoit parlé avec véhémence contre les vieillards vicieux qui conservent, au milieu des glaces de l'âge, des feux impurs de la concupiscence ; Sa Majesté, après le sermon, apostrophant le Maréchal de Richelieu, lui dit : « Eh bien, Richelieu, il me » semble que le Prédicateur a jetté bien des pierres

» dans votre jardin. — Oui, Sire, répondit le » Maréchal, il les a jettées si fortement, qu'il en » est rejailli jusques dans le parc de Versailles. »

Cet Abbé obtint ce qu'il desiroit. L'Evêché de Senez étoit vacant; il y fut nommé au grand regret du plus grand nombre des Prélats. Fils d'un Chapelier, & apprentif Chapelier lui-même, l'Abbé, quoique distingué par un mérite éminent, eut dû se croire inhabile (*) à l'Episcopat. Son front, sa hardiesse, son impudence firent sa fortune.

Cependant approchoit l'instant où Louis XV alloit être frappé de la faulx du trépas. Sa Majesté étoit d'un chagrin mortel, manifestoit une mélancolie indicible. Les pervers résolurent de l'en tirer par quelque orgie vive, capable de la distraire & de lui rappeller le goût du plaisir. On tint en conséquence un comité chez la maitresse du Monarque, & un voyage à Trianon fut proposé.

Ce fut ce malheureux voyage qui précipita la mort du Roi. Il avoit vu avec admiration & concupiscence la fille d'un Meûnier. La Favorite crut qu'en lui fournissant le moyen de satisfaire ses desirs, on réussiroit peut-être à dissiper sa mélancolie, à rétablir la tranquillité dans son esprit, au moins à lui rendre un peu de gaieté. En conséquence, on fit venir cette jeune fille qu'on ne put engager à partager la couche du Monarque *blasé*, qu'en l'intimidant par des menaces, & en lui donnant l'espérance d'une grande fortune. Sa

---

(*) Pour être Evêque en France, il faut presque faire ses preuves, ainsi que pour être Chevalier de Malthe. Qu'on juge quels abus il en doit résulter! Quelle ignorance, quelle ineptie, que de vices cachés sous la mître.

Majesté n'auroit pu jouir complétement du plaisir qu'on lui avoit préparé, si on ne l'eût aidée par des confortatifs violents. Cette jouissance leur fut funeste à tous deux : l'enfant étoit déja malade de la petite vérole sans qu'elle le sût, & les symptômes de la maladie se déclarerent chez elle, le lendemain, de la maniere la plus violente, au point qu'elle mourut le troisieme jour. Le venin s'étant communiqué au Roi, il se trouva incommodé, sans qu'on pût prévoir encore quel étoit le genre de la maladie.

Louis XV s'alita dès le lendemain. Autre comité. Le premier projet des Conseillers de la Favorite fut de retenir le Roi à Trianon, & de le circonvenir; mais la Martiniere, profitant de l'ascendant que lui donnoit la foiblesse du Monarque, le détermina à retourner à Versailles. On le ramena en robe de chambre.

On s'apperçut bientôt que Sa Majesté avoit bien décidément la petite vérole. On avoit eu soin d'écarter la Faculté. La Favorite avoit eu le talent d'inspirer au Roi de la confiance dans son Médecin Bordeu ; c'est lui qui le soignoit en chef, avec le Médecin Monnier, ami du premier.

On voulut d'abord administrer le Roi ; la du Barry avoit le plus grand intérêt que cela ne fût pas. Bordeu, son protégé, s'y opposa fortement, disant, que cet appareil devenoit funeste aux trois quarts des malades.

L'état du Roi ne paroissoit pas encore dangereux, sur-tout parce que le Monarque n'en paroissoit pas affecté. La du Barry ne quittoit pas un instant le chevet de son lit. On rapporte que Louis XV, luxurieux jusques dans son lit de mort, ignorant son état, caressoit encore quelquefois sa maitresse, faisoit passer ses mains blanches & délicates sur ses boutons purulents, baisoit sa gorge, & se

livroit aux autres impudicités que lui permettoit sa foiblesse.

Cependant le mal empiroit, & le cinquieme jour le coup fut porté. On avoit avoué au Roi qu'il avoit la petite vérole; il s'en frappa. Il dit: « Je n'ai point envie qu'on me fasse renouveller » ici la scene de Metz; qu'on dise à Madame » la Duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir » d'emmener chez elle la Comtesse du Barry. »

La Maitresse partie, on administra Louis XV, qui, avant de recevoir le viatique, déclara, par l'organe de son Grand-Aumônier, *qu'il étoit fâché d'avoir donné du scandale à ses sujets, qu'il ne vouloit vivre désormais que pour le soutien de la Religion & le bonheur de ses peuples.*

Les paroles d'un mourant ne doivent pas inquiéter: ils sont tous les mêmes, jusqu'à ce qu'ils soient revenus en santé. Aussi la Favorite se flatta-t-elle que si le Roi avoit ce bonheur, sa situation ne changeroit pas.

Il y eut un moment de mieux. La Comtesse étoit à Ruelle chez la Duchesse d'Aiguillon. Les visites se succéderent sans interruption pendant tout un jour. Le lendemain, la Favorite en reçut à peine deux. Elle en augura mal: elle fut encore plus frappée, lorsqu'après avoir fait demander à l'Abbé Terray 300,000 livres, l'Abbé éluda de la satisfaire. Si le Roi en étoit revenu, la Comtesse se promettoit bien d'avoir raison de cette impertinence.

Mais c'en étoit fait, le Roi mourut. A l'instant toute la Cour partit de Versailles & se rendit à Choisy. Il ne resta auprès du cadavre que les gens nécessaires au service. On ne remplit aucune des formalités d'usage. Au bout de deux fois vingt-quatre heures, on transporta, avec une très-mesquine suite, le royal cadavre dans un carrosse

de chasse. Les méchants dirent alors, « que l'escorte » avoit fait courir le mort du même train qu'il » les avoit menés si souvent durant sa vie. »

On raconte à ce sujet deux bons mots, l'un d'un ivrogne & l'autre de l'Abbé de Sainte-Genevieve.

L'ivrogne étoit dans un cabaret; on vouloit le faire sortir. Pour s'en débarrasser, on lui dit que le convoi de Louis XV alloit passer; on ne vouloit plus lui donner à boire. « Comment, s'écria-t-il, » ce bougre-là nous a fait mourir de faim pendant » sa vie, & il nous feroit encore mourir de » soif à sa mort? »

L'autre bon-mot, celui de l'Abbé, est que ce Religieux se trouvant plaisanté sur le peu de vertu de la Sainte dont on avoit découvert la châsse, répondit: « Eh! de quoi vous plaignez- » vous, Messieurs, est-ce qu'il n'est pas mort? »

Le Prince de Conti étoit à l'Eglise, où il ne se trouvoit pas souvent; il assistoit, comme les autres, aux prieres de quarante heures, à la Paroisse du Temple, lorsqu'on vint lui annoncer la mort de Louis XV. Oubliant à l'instant le lieu où il étoit & la décence qu'il exigeoit, il donna ordre de renfermer le Saint-Sacrement dans le tabernacle, comme pour reprocher à Dieu l'inutilité des prieres qu'on lui adressoit, au grand scandale du peuple qui se retira sans bénédiction.

Personne au monde ne justifia jamais mieux que Louis XV, l'axiome : TELLE VIE, TELLE MORT.

FIN.